

LEVINNE

œuvres

tome

2

1895

1897



LÉNINE

friedrich engels • pour caractériser
le romantisme économique • les
tâches des social-démocrates rus-
ses • quel héritage renions-nous?

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!

LÉNINE

ŒUVRES

2

**L'ÉDITION RUSSE EST PUBLIÉE
PAR DÉCISION DU IX^e CONGRÈS DU P.C.(b)R.
ET DU II^e CONGRÈS DES SOVIETS DE L'U.R.S.S.**

ИНСТИТУТ МАРКСИЗМА-ЛЕНИНИЗМА ПРИ ЦК КПСС

В. И. ЛЕНИН

СОЧИНЕНИЯ

Издание четвертое

ГОСУДАРСТВЕННОЕ ИЗДАТЕЛЬСТВО
ПОЛИТИЧЕСКОЙ ЛИТЕРАТУРЫ
МОСКВА

V. L E N I N E

Œ U V R E S

T O M E

2

1895-1897

EDITIONS SOCIALES * PARIS
EDITIONS DU PROGRÈS * MOSCOU

1966

PRÉFACE

Le tome 2 rassemble les œuvres écrites par Lénine de 1895 à 1897.

Un premier groupe de textes : « Friedrich Engels », « Exposé et commentaire du projet de programme du parti social-démocrate », « Les tâches des social-démocrates russes » et « Quel héritage renions-nous ? » concerne les problèmes de programme de tactique et d'organisation des marxistes russes.

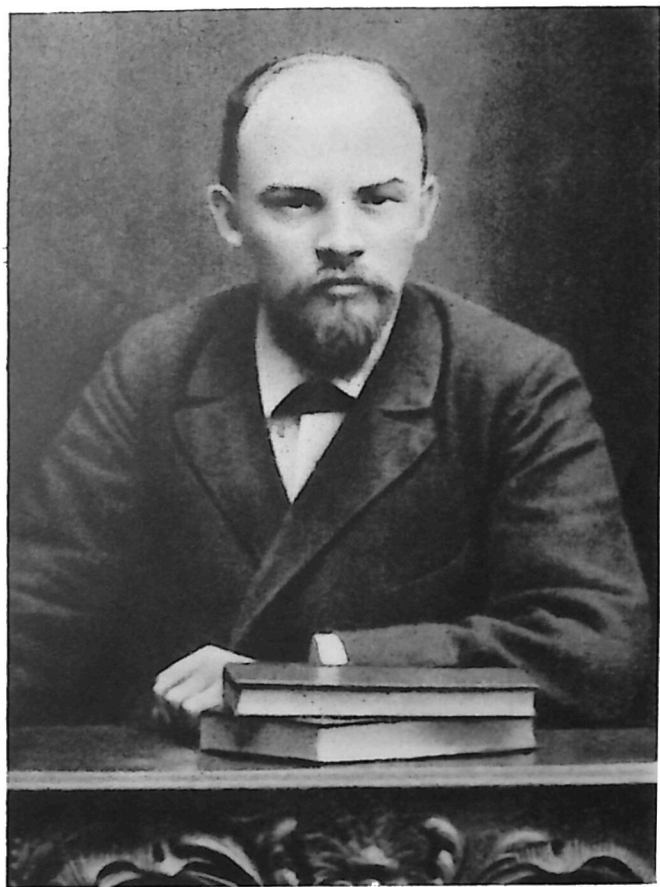
Une partie importante de ce volume est constituée par des ouvrages économiques de Lénine dirigés contre les populistes : « Pour caractériser le romantisme économique », « Le recensement des artisans de la province de Perm en 1894/95 et les problèmes généraux de l'industrie « artisanale », « Perles de la planomanie populiste », etc...

Un troisième groupe de textes comprend des œuvres de propagande de Lénine, à savoir les brochures : « Explication de la loi sur les amendes infligées aux ouvriers de fabriques et d'usines » et « La nouvelle loi ouvrière », les tracts : « Aux ouvriers et ouvrières de la fabrique Thornton » et « Au gouvernement tsariste », l'article : « A quoi pensent nos ministres ? ».

Lors de la préparation, en 1897 et 1898, des éditions légales de l'ouvrage « Pour caractériser le romantisme économique », Lénine fut obligé, en raison de censure, de remplacer les mots « la théorie du marxisme » par « la théorie moderne », d'écrire « un économiste allemand bien connu » au lieu de « Marx », « cette doctrine » au lieu de

« ce socialisme », etc. Dans l'édition de 1908 Lénine rectifia dans le texte même ou en note une grande partie de ces expressions. Dans les seconde et troisième éditions de ses œuvres, ces rectifications de Lénine sont indiquées en bas de page. La présente édition les a intégrées dans le texte.

Dans les précédentes éditions des œuvres de Lénine, l'ouvrage : « Les tâches des social-démocrates russes » avait été publié d'après une copie du manuscrit original contenant quelques fautes d'inattention et d'autres inexactitudes commises par le copiste. La présente édition reprend le texte de la brochure publiée en 1902, qui fut revu et corrigé par Lénine.



V. LÉNINE
1897

FRIEDRICH ENGELS ¹

*Écrit au cours de l'automne 1895.
Paru pour la première fois en 1896
dans le recueil « Rabotnik » n^{os} 1-2*

*Conforme au texte
du recueil « Rabotnik »*

ПРОЛЕТАРИИ ВСѢХЪ СТРАНЪ, СОЕДИНЯЙТЕСЬ!

РАБОТНИКЪ

№ № 1 и 2.

НЕПЕРИОДИЧЕСКІЙ ОБОРНИКЪ

Съ портретомъ Фридриха Энгельса.

Издание „Союза Русскихъ Соціалъдемократовъ“.

ЖЕНЕВА

ТИПОГРАФИЯ „СОЮЗА РУССКИХЪ СОЦІАЛЪДЕМОКРАТОВЪ“.

1896

Quel flambeau de l'esprit s'est éteint,
Quel cœur a cessé de battre ² !

Friedrich Engels s'est éteint à Londres le 5 août (24 juillet ancien style) 1895. Après son ami Karl Marx (mort en 1883), Engels fut le savant et l'éducateur le plus remarquable du prolétariat contemporain dans le monde civilisé tout entier. Du jour où la destinée a réuni Karl Marx et Friedrich Engels, l'œuvre de toute la vie des deux amis est devenue le fruit de leur activité commune. Aussi, pour comprendre ce que Friedrich Engels a fait pour le prolétariat, faut-il se faire une idée précise du rôle joué par la doctrine et l'activité de Marx dans le développement du mouvement ouvrier contemporain. Marx et Engels ont été les premiers à montrer que la classe ouvrière et ses revendications sont un produit nécessaire du régime économique actuel qui crée et organise inéluctablement le prolétariat en même temps que la bourgeoisie ; ils ont montré que ce ne sont pas les tentatives bien intentionnées d'hommes au cœur généreux qui délivreront l'humanité des maux qui l'accablent aujourd'hui, mais la lutte de classe du prolétariat organisé. Marx et Engels ont été les premiers à expliquer, dans leurs œuvres scientifiques, que le socialisme n'est pas une chimère, mais le but final et le résultat nécessaire du développement des forces productives de la société actuelle. Toute l'histoire écrite jusqu'à nos jours a été l'histoire de luttes de classes, de la domination et des victoires de certaines classes sociales sur d'autres. Et cet état de choses continuera tant que n'auront pas disparu les bases de la lutte des classes et de la domination de classe : la propriété privée et l'anarchie de la production sociale. Les intérêts du prolétariat exigent la

destruction de ces bases, contre lesquelles doit donc être orientée la lutte de classe consciente des ouvriers organisés. Or, toute lutte de classe est une lutte politique.

Ces conceptions de Marx et d'Engels, tout le prolétariat qui lutte pour son émancipation les a aujourd'hui faites siennes ; mais aux années quarante, quand les deux amis commencèrent à collaborer aux publications socialistes et à participer aux mouvements sociaux de leur époque, elles étaient entièrement nouvelles. Nombreux étaient alors les hommes de talent ou sans talent, honnêtes ou malhonnêtes, qui, tout à la lutte pour la liberté politique, contre l'arbitraire des rois, de la police et du clergé, ne voyaient pas l'opposition des intérêts de la bourgeoisie et du prolétariat. Ils n'admettaient même pas l'idée que les ouvriers puissent agir comme force sociale indépendante. D'autre part, bon nombre de rêveurs, dont certains avaient même du génie, pensaient qu'il suffirait de convaincre les gouvernants et les classes dominantes de l'iniquité de l'ordre social existant, pour faire régner sur terre la paix et la prospérité universelle. Ils rêvaient d'un socialisme sans lutte. Enfin, la plupart des socialistes d'alors et, d'une façon générale, des amis de la classe ouvrière, ne voyaient dans le prolétariat qu'une *plaie* qu'ils regardaient grandir avec horreur à mesure que l'industrie se développait. Aussi cherchaient-ils tous le moyen d'arrêter le développement de l'industrie et du prolétariat, d'arrêter la « roue de l'histoire ». Alors que le développement du prolétariat inspirait une peur générale, c'est dans la croissance ininterrompue du prolétariat que Marx et Engels mettaient tous leurs espoirs. Plus il y aurait de prolétaires, et plus grande serait leur force en tant que classe révolutionnaire, plus le socialisme serait proche et possible. On peut exprimer en quelques mots les services rendus par Marx et Engels à la classe ouvrière en disant qu'ils lui ont appris à se connaître et à prendre conscience d'elle-même, et qu'ils ont substitué la science aux chimères.

Voilà pourquoi le nom et la vie d'Engels doivent être connus de chaque ouvrier ; voilà pourquoi, dans notre recueil, dont le but, comme celui de toutes nos publications, est d'éveiller la conscience de classe des ouvriers russes, nous nous devons de donner un aperçu de la vie et de l'acti-

vité de Friedrich Engels, l'un des deux grands éducateurs du prolétariat contemporain.

Engels naquit en 1820 à Barmen, dans la province rhénane du royaume de Prusse. Son père était un fabricant. En 1838, Engels dut, pour des raisons de famille, abandonner ses études au lycée et entrer comme commis dans une maison de commerce de Brême. Ses occupations commerciales ne l'empêchèrent pas de travailler à parfaire son instruction scientifique et politique. Dès le lycée, il avait pris en haine l'absolutisme et l'arbitraire de la bureaucratie. Ses études de philosophie le menèrent plus loin encore. La doctrine de Hegel régnait alors dans la philosophie allemande et Engels s'en fit le disciple. Bien que Hegel fût, pour sa part, un admirateur de l'Etat prussien absolutiste au service duquel il se trouvait en sa qualité de professeur à l'Université de Berlin, sa *doctrine* était révolutionnaire. La foi de Hegel dans la raison humaine et dans ses droits, et le principe fondamental de la philosophie hégélienne suivant lequel le monde est le théâtre d'un processus permanent de transformation et de développement, conduisirent ceux d'entre les disciples du philosophe berlinois qui ne voulaient pas s'accommoder de la réalité, à l'idée que la lutte contre la réalité, la lutte contre l'iniquité existante et le mal régnant, procède, elle aussi, de la loi universelle du développement perpétuel. Si tout se développe, si certaines institutions sont remplacées par d'autres, pourquoi l'absolutisme du roi de Prusse ou du tsar de Russie, l'enrichissement d'une infime minorité aux dépens de l'immense majorité, la domination de la bourgeoisie sur le peuple se perpétueraient-ils ? La philosophie de Hegel traitait du développement de l'esprit et des idées ; elle était *idéaliste*. Du développement de l'esprit elle déduisait celui de la nature, de l'homme et des rapports entre les hommes au sein de la société. Tout en reprenant l'idée hégélienne d'un processus perpétuel de développement *,

* Marx et Engels ont maintes fois déclaré qu'ils étaient, pour une large part, redevables de leur développement intellectuel aux grands philosophes allemands, et notamment à Hegel. « S'il n'y avait pas eu précédemment la philosophie allemande..., déclare Engels, le socialisme scientifique allemand — le seul socialisme scientifique qui ait jamais existé — n'eût jamais été fondé. »

Marx et Engels en rejetèrent l'idéalisme préconçu ; l'étude de la vie leur montra que ce n'est pas le développement de l'esprit qui explique celui de la nature, mais qu'au contraire il convient d'expliquer l'esprit à partir de la nature, de la matière... A l'opposé de Hegel et des autres hégéliens, Marx et Engels étaient des matérialistes. Partant d'une conception matérialiste du monde et de l'humanité, ils constatèrent que, de même que tous les phénomènes de la nature ont des causes matérielles, de même le développement de la société humaine est conditionné par celui de forces matérielles, les forces productives. Du développement des forces productives dépendent les rapports qui s'établissent entre les hommes dans la production des objets nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Et ce sont ces rapports qui expliquent tous les phénomènes de la vie sociale, les aspirations des hommes, leurs idées et leurs lois. Le développement des forces productives crée des rapports sociaux qui reposent sur la propriété privée, mais nous voyons aujourd'hui ce même développement des forces productives priver la majorité de toute propriété et concentrer celle-ci entre les mains d'une infime minorité. Il abolit la propriété, base de l'ordre social contemporain, et tend de lui-même au but que se sont assigné les socialistes. Ces derniers doivent seulement comprendre quelle est la force sociale qui, de par sa situation dans la société actuelle, est intéressée à la réalisation du socialisme, et inculquer à cette force la conscience de ses intérêts et de sa mission historique. Cette force, c'est le prolétariat. Engels apprit à le connaître en Angleterre, à Manchester, centre de l'industrie anglaise, où il vint se fixer en 1842 comme employé d'une maison de commerce où son père avait des intérêts. Engels ne se contenta pas de travailler au bureau de la fabrique : il parcourut les quartiers sordides où vivaient les ouvriers, et vit de ses propres yeux leur misère et leurs maux. Mais il ne se borna pas à observer par lui-même ; il lut tout ce qu'on avait écrit avant lui sur la situation de la classe ouvrière anglaise, étudiant scrupuleusement tous les documents officiels qu'il put consulter. Le fruit de ces études et de ces observations fut un livre qui parut en 1845 : la *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*. Nous avons déjà rappelé plus

haut le principal mérite d'Engels comme auteur de cet ouvrage. Beaucoup, avant lui, avaient déjà dépeint les souffrances du prolétariat et signalé la nécessité de lui venir en aide. Engels fut le *premier* à déclarer que le prolétariat *n'est pas seulement* une classe qui souffre, mais que la situation économique honteuse où il se trouve le pousse irrésistiblement en avant et l'oblige à lutter pour son émancipation finale. Le prolétariat en lutte *s'aidera lui-même*. Le mouvement politique de la classe ouvrière amènera inévitablement les ouvriers à se rendre compte qu'il n'est pour eux d'autre issue que le socialisme. A son tour, le socialisme ne sera une force que lorsqu'il deviendra l'objectif de la lutte *politique* de la *classe* ouvrière. Telles sont les idées maîtresses du livre d'Engels sur la situation de la classe ouvrière en Angleterre, idées que l'ensemble du prolétariat qui pense et qui lutte a aujourd'hui faites siennes, mais qui étaient alors toutes nouvelles. Ces idées furent exposées dans un ouvrage captivant où abondent les tableaux les plus véridiques et les plus bouleversants de la détresse du prolétariat anglais. Ce livre était un terrible réquisitoire contre le capitalisme et la bourgeoisie. Il produisit une impression considérable. On s'y référa bientôt partout comme au tableau le plus fidèle de la situation du prolétariat contemporain. Et, de fait, ni avant ni après 1845, rien n'a paru qui donnât une peinture aussi saisissante et aussi vraie des maux dont souffre la classe ouvrière.

Engels ne devint socialiste qu'en Angleterre. A Manchester, il entra en relations avec des militants du mouvement ouvrier anglais et se mit à écrire dans les publications socialistes anglaises. Retournant en Allemagne en 1844, il fit à Paris la connaissance de Marx, avec qui il correspondait déjà depuis quelque temps, et qui était également devenu socialiste, pendant son séjour à Paris, sous l'influence des socialistes français et de la vie française. C'est là que les deux amis écrivirent en commun *La Sainte famille ou la Critique de la critique critique*. Ce livre, paru un an avant la *Situation de la classe laborieuse en Angleterre* et dont Marx écrivit la plus grande partie, jeta les bases de ce socialisme matérialiste révolutionnaire dont nous avons exposé plus haut les idées essentielles. La *Sainte*

famille était une dénomination plaisante donnée à deux philosophes, les frères Bauer, et à leurs disciples. Ces messieurs prêchaient une critique qui se place au-dessus de toute réalité, au-dessus des partis et de la politique, répudie toute activité pratique et se borne à contempler « avec esprit critique » le monde environnant et les événements qui s'y produisent. Ces messieurs traitaient de haut le prolétariat qu'ils considéraient comme une masse dépourvue d'esprit critique. Marx et Engels se sont élevés catégoriquement contre cette tendance absurde et néfaste. Au nom de la personnalité humaine réelle, de l'ouvrier foulé aux pieds par les classes dominantes et par l'Etat, ils exigent non une attitude contemplative, mais la lutte pour une meilleure organisation de la société. C'est évidemment dans le prolétariat qu'ils voient la force à la fois capable de mener cette lutte et directement intéressée à la faire aboutir. Avant la *Sainte Famille*, Engels avait déjà publié dans les *Annales franco-allemandes* ⁴ de Marx et Ruge des « Essais critiques sur l'économie politique » ⁵ où il analysait d'un point de vue socialiste les phénomènes essentiels du régime économique moderne, conséquences inévitables du règne de la propriété privée. C'est incontestablement son commerce avec Engels qui poussa Marx à s'occuper d'économie politique, science où ses travaux allaient opérer toute une révolution.

De 1845 à 1847, Engels vécut à Bruxelles et à Paris, menant de front des études scientifiques et une activité pratique parmi les ouvriers allemands de ces deux villes. C'est là que Marx et Engels entrèrent en rapports avec une société secrète allemande, la *Ligue des Communistes* ⁶, qui les chargea d'exposer les principes fondamentaux du socialisme élaboré par eux. Ainsi naquit le célèbre *Manifeste du Parti Communiste* de Marx et Engels, qui parut en 1848. Cette plaquette vaut des tomes : elle inspire et anime jusqu'à ce jour tout le prolétariat organisé et combattant du monde civilisé.

La révolution de 1848, qui éclata d'abord en France et gagna ensuite les autres pays d'Europe occidentale, ramena Marx et Engels dans leur patrie. Là, en Prusse rhénane, ils prirent la direction de la *Nouvelle Gazette Rhénane* ⁷, journal démocratique paraissant à Cologne.

Les deux amis étaient l'âme de toutes les aspirations démocratiques révolutionnaires en Prusse rhénane. Ils défendirent jusqu'au bout les intérêts du peuple et de la liberté contre les forces de réaction. Ces dernières, comme l'on sait, finirent par triompher. La *Nouvelle Gazette Rhénane* fut interdite. Marx, qui pendant son émigration s'était vu retirer la nationalité prussienne, fut expulsé. Quant à Engels, il prit part à l'insurrection armée du peuple, combattit dans trois batailles pour la liberté et, après la défaite des insurgés, se réfugia en Suisse d'où il gagna Londres.

C'est également à Londres que Marx vint se fixer. Engels redevint bientôt commis, puis associé, dans cette même maison de commerce de Manchester où il avait travaillé dans les années quarante. Jusqu'en 1870 il vécut à Manchester, et Marx à Londres, ce qui ne les empêchait pas d'être en étroite communion d'idées : ils s'écrivaient presque tous les jours. Dans cette correspondance, les deux amis échangeaient leurs opinions et leurs connaissances, et continuaient à élaborer en commun le socialisme scientifique. En 1870, Engels vint se fixer à Londres, et leur vie intellectuelle commune, pleine d'une activité intense, se poursuivit jusqu'en 1883, date de la mort de Marx. Cette collaboration fut extrêmement féconde : Marx écrivit le *Capital*, l'ouvrage d'économie politique le plus grandiose de notre siècle, et Engels, toute une série de travaux, grands et petits. Marx s'attacha à l'analyse des phénomènes complexes de l'économie capitaliste. Engels écrivit, dans un style facile, des ouvrages souvent polémiques où il éclairait les problèmes scientifiques les plus généraux et différents phénomènes du passé et du présent en s'inspirant de la conception matérialiste de l'histoire et de la théorie économique de Marx. Parmi ces travaux d'Engels nous citerons : son ouvrage polémique contre Dühring^{*} (où il analyse des questions capitales de la philosophie, ainsi que des sciences naturelles et sociales *), *l'Origine de la famille, de la propriété privée et de*

* C'est un livre remarquablement riche de contenu et hautement instructif. On n'en a malheureusement traduit en russe qu'une faible partie qui contient un historique du développement du socialisme (*Le développement du socialisme scientifique*, 2^e édition, Genève 1892) *.

l'Etat (traduction russe parue à Saint-Pétersbourg, 3^e édition, 1895)¹⁰, *Ludwig Feuerbach* (traduction russe annotée par G. Plékhanov, Genève 1892)¹¹, un article sur la politique étrangère du gouvernement russe (traduit en russe dans le *Social-Démocrate* de Genève, nos 1 et 2)¹², des articles remarquables sur la question du logement¹³ et, enfin, deux articles, courts mais d'un très grand intérêt, sur le développement économique de la Russie (*Etudes de Friedrich Engels sur la Russie*, traduction russe de Véra Zassoulitch, Genève 1894)¹⁴. Marx mourut sans avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage monumental sur le Capital. Mais le brouillon en était déjà prêt, et ce fut Engels qui, après la mort de son ami, assumait la lourde tâche de mettre au point et de publier les livres II et III du *Capital*. Il édita le livre II en 1885 et le livre III en 1894 (il n'eut pas le temps de préparer le livre IV)¹⁵. Ces deux livres exigèrent de sa part un travail énorme. Le social-démocrate autrichien Adler a fait très justement remarquer qu'en éditant les livres II et III du *Capital*, Engels a élevé à son génial ami un monument grandiose sur lequel il a, sans s'en douter, gravé son propre nom en lettres ineffaçables. Ces deux livres du *Capital* sont en effet l'œuvre de deux hommes : Marx et Engels. Les légendes antiques rapportent des exemples touchants d'amitié. Le prolétariat d'Europe peut dire que sa science a été créée par deux savants, deux lutteurs, dont l'amitié surpasse tout ce que les légendes des Anciens offrent de plus émouvant. Engels, avec juste raison, somme toute, s'est toujours effacé devant Marx. « Auprès de Marx, écrivait-il à un vieil ami, j'ai toujours été le second violon »¹⁶. Son affection pour Marx vivant et sa vénération pour Marx disparu étaient sans bornes. Ce militant austère et ce penseur rigoureux avait une âme profondément aimante.

Pendant leur exil qui suivit le mouvement de 1848-1849, Marx et Engels ne s'occupèrent pas que de science : Marx fonda en 1864 l'« Association internationale des travailleurs »¹⁷, dont il assura la direction pendant dix ans ; Engels y joua également un rôle considérable. L'activité de l'« Association internationale », qui unissait, suivant la pensée de Marx, les prolétaires de tous les pays, eut une influence capitale sur le développement du mouvement

ouvrier. Même après sa dissolution, dans les années 70, le rôle de Marx et Engels comme centre d'attraction continua de s'exercer. Mieux : on peut dire que leur importance comme guides spirituels du mouvement ouvrier ne cessa de grandir, car le mouvement lui-même se développait sans arrêt. Après la mort de Marx, Engels continua seul à être le conseiller et le guide des socialistes d'Europe. C'est à lui que venaient demander conseils et indications aussi bien les socialistes allemands, dont la force grandissait rapidement malgré les persécutions gouvernementales, que les représentants des pays arriérés, tels les Espagnols, les Roumains, les Russes, qui en étaient à leurs premiers pas. Ils puisaient tous au riche trésor des lumières et de l'expérience du vieil Engels.

Marx et Engels, qui connaissaient le russe et lisaient les ouvrages parus dans cette langue, s'intéressaient vivement à la Russie, dont ils suivaient avec sympathie le mouvement révolutionnaire, et étaient en relations avec les révolutionnaires russes. Tous deux étaient devenus socialistes après avoir été des *démocrates*, et leur sentiment démocratique de *haine* pour l'arbitraire politique était très fort en eux. Ce sens politique inné, allié à une profonde compréhension théorique du rapport existant entre l'arbitraire politique et l'oppression économique, ainsi que leur riche expérience, avaient rendu Marx et Engels très sensibles sous le rapport *politique*. Aussi la lutte héroïque de la petite poignée des révolutionnaires russes contre le tout-puissant gouvernement tsariste trouvait-elle l'écho le plus sympathique dans le cœur de ces deux révolutionnaires éprouvés. Par contre, toute velléité de se détourner, au nom de prétendus avantages économiques, de la tâche la plus importante et la plus immédiate des socialistes russes : la conquête de la liberté politique, leur paraissait naturellement suspecte ; ils y voyaient même une trahison pure et simple de la grande cause de la révolution sociale. « L'émancipation du prolétariat doit être l'œuvre du prolétariat lui-même ¹⁸ » : voilà ce qu'enseignaient constamment Marx et Engels. Or, pour pouvoir lutter en vue de son émancipation économique, le prolétariat doit conquérir certains droits *politiques*. En outre, Marx et Engels se rendaient parfaitement compte qu'une

révolution politique en Russie aurait aussi une importance énorme pour le mouvement ouvrier en Europe occidentale. La Russie autocratique a été de tout temps le rempart de la réaction européenne. La situation internationale exceptionnellement favorable de la Russie à la suite de la guerre de 1870, qui a semé pour longtemps la discorde entre la France et l'Allemagne, ne pouvait évidemment qu'accroître l'importance de la Russie autocratique comme force réactionnaire. Seule une Russie libre, qui n'aura besoin ni d'opprimer les Polonais, les Finlandais, les Allemands, les Arméniens et autres petits peuples ni de dresser sans cesse l'une contre l'autre la France et l'Allemagne, permettra à l'Europe de se libérer des charges militaires qui l'écrasent, affaiblira tous les éléments réactionnaires en Europe et augmentera la force de la classe ouvrière européenne. Voilà pourquoi Engels désirait tant l'instauration de la liberté politique en Russie dans l'intérêt même du mouvement ouvrier d'Occident. Les révolutionnaires russes ont perdu en lui leur meilleur ami.

La mémoire de Friedrich Engels, grand combattant et éducateur du prolétariat, vivra éternellement !

**EXPLICATION DE LA LOI SUR
LES AMENDES INFLIGÉES
AUX OUVRIERS DE FABRIQUES
ET D'USINES ¹⁹**

*Écrit au cours de l'automne 1895.
Paru en brochure à Pétersbourg en 1896*

*Conforme au texte
de la brochure parue
en 1896, confronté avec
l'édition de 1897*

ОБЪЯСНЕНІЕ
ЗАКОНА
О
ШТРАФАХЪ, ВЗИМАЕМЫХЪ
СЪ
рабочихъ на фабрикахъ и заводахъ.



ХЕРСОНЪ.
Типографія К. Н. Субботина, Екатерин. ул. д. Калинина.
1895.

I

QU'EST-CE QUE LES AMENDES ?

Demandez à un ouvrier s'il sait ce que sont les amendes ; il s'étonnera sans doute d'une pareille question. Comment pourrait-il ne pas le savoir, alors qu'il doit constamment en payer ? Y a-t-il là de quoi s'interroger ?

C'est pourtant une illusion de croire qu'il n'y a pas là de problème. Car, en fait, la plupart des ouvriers ne se font pas une idée juste de ce que sont les amendes.

On croit généralement que l'amende est un versement effectué au patron pour un dommage que l'ouvrier lui a causé. C'est faux. L'amende et le dédommagement sont deux choses différentes. Si un ouvrier a causé un dommage quelconque à un autre ouvrier, celui-ci peut exiger un dédommagement (pour du tissu abîmé, par exemple), mais il ne peut lui infliger une amende. De même, si un fabricant fait du tort à un autre (en ne fournissant pas telle ou telle marchandise dans le délai fixé, par exemple), ce dernier peut exiger un dédommagement, mais il ne peut infliger une amende à l'autre fabricant. On réclame un dédommagement à son égal, mais une amende ne peut être exigée que d'un subordonné. C'est pourquoi on réclame un dédommagement par voie de justice, tandis qu'une amende est fixée sans jugement par le patron. Il y a parfois amende alors qu'aucun dommage n'a été causé au patron : par exemple, l'amende pour avoir fumé. L'amende est une punition et non un dédommagement. Si un ouvrier a, disons, laissé tomber une étincelle en fumant et brûlé du tissu appartenant au patron, celui-ci ne se contentera pas

de le mettre à l'amende pour avoir fumé, mais retiendra en outre sur son salaire une certaine somme pour le tissu brûlé. Cet exemple montre clairement la différence qui existe entre l'amende et le dédommagement.

Le but des amendes n'est pas de compenser un dommage, mais de créer une discipline, c'est-à-dire de soumettre les ouvriers au patron, d'obliger les ouvriers à exécuter les ordres du patron et à lui obéir pendant les heures de travail. C'est, du reste, ce que déclare la loi sur les amendes : l'amende est « une sanction pécuniaire visant au maintien de la discipline et infligée de leur propre autorité par les chefs d'entreprise ». Le montant de l'amende est donc fonction non pas de l'importance du dommage, mais du degré d'indiscipline de l'ouvrier : plus l'ouvrier se montre indiscipliné et récalcitrant, plus grave est son refus de se soumettre aux exigences du patron, et plus l'amende est élevée. Il va de soi que quiconque accepte de travailler pour un patron cesse d'être un homme libre : il doit obéir au patron et le patron peut le punir. Les paysans serfs travaillaient pour les seigneurs et ceux-ci les punissaient. Les ouvriers travaillent pour les capitalistes et ceux-ci les punissent. Toute la différence, c'est qu'auparavant, on matait l'individu asservi par les coups et que maintenant on le mate par les sous.

A cela on objectera peut-être que le travail en commun d'un grand nombre d'ouvriers dans une usine ou une fabrique est impossible sans une discipline : le bon ordre est indispensable dans le travail ; il est indispensable d'y veiller et de punir les contrevenants. Aussi, dira-t-on, si des amendes sont infligées, ce n'est pas parce que les ouvriers sont des hommes asservis, mais parce que le travail en commun exige le bon ordre.

Une telle objection est absolument injustifiée, bien qu'à première vue elle puisse induire en erreur. Elle est invoquée uniquement par ceux qui veulent cacher aux ouvriers leur état de dépendance. Le bon ordre est effectivement indispensable dans tout travail en commun. Mais est-il vraiment indispensable que les travailleurs soient soumis à l'arbitraire des fabricants, c'est-à-dire d'hommes qui ne travaillent pas eux-mêmes et ne sont forts que parce qu'ils ont accaparé toutes les machines, tous les ou-

tils et toutes les matières premières ? Le travail en commun ne peut se faire sans un certain ordre, sans que tous se soumettent à cet ordre ; mais il peut très bien se faire sans que les ouvriers soient soumis aux propriétaires des fabriques et des usines. Le travail en commun exige effectivement une surveillance visant à maintenir l'ordre, mais il n'exige nullement que le pouvoir de surveiller les autres revienne toujours à qui ne travaille pas et vit du travail d'autrui. Il s'ensuit que les amendes existent non pas parce que des hommes travaillent en commun, mais parce que, dans le régime capitaliste actuel, les travailleurs ne possèdent rien en propre : les machines, les outils, les matières premières, la terre, le blé appartiennent aux riches, à qui les ouvriers doivent se vendre pour ne pas mourir de faim. Et puisqu'ils se sont vendus, ils sont évidemment tenus de se soumettre aux riches et de subir les sanctions que ceux-ci leur infligent.

Voilà qui doit être clair pour tout ouvrier désireux de comprendre ce que sont les amendes. Il faut le savoir pour réfuter le raisonnement habituel (et des plus faux) selon lequel, sans amendes, le travail en commun serait impossible. Il faut le savoir pour être en mesure d'expliquer à tout ouvrier en quoi l'amende diffère du dédommagement, et pourquoi les amendes sont le signe de la position dépendante de l'ouvrier, de son asservissement aux capitalistes.

II

COMMENT INFLIGEAIT-ON LES AMENDES AUPARAVANT ET POURQUOI A-T-ON FAIT LES NOUVELLES LOIS SUR LES AMENDES ?

Les lois sur les amendes existent depuis peu : depuis neuf ans seulement. Avant 1886, il n'existait aucune législation à ce sujet. Les fabricants pouvaient infliger autant d'amendes qu'ils voulaient et pour le motif qui leur plaisait. Scandaleusement élevées, ces amendes leur assuraient de gros revenus. Elles résultaient parfois d'une simple « décision du patron », sans autre indication de motif. Leur montant pouvait atteindre la *moitié du salaire*,

de sorte que pour un rouble de gain, l'ouvrier retournait au patron cinquante kopecks sous forme d'amendes. Il arrivait même qu'en plus des amendes on prélevât aussi un dédit : par exemple, 10 roubles pour départ de l'usine. Quand les affaires du fabricant allaient mal, rien ne lui était plus facile que de réduire le salaire en dépit des conditions de l'embauche. Il ordonnait à ses contremaîtres d'infliger plus d'amendes et d'envoyer davantage de produits au rebut, ce qui revenait à diminuer le salaire de l'ouvrier.

Longtemps, les ouvriers endurèrent toutes ces brimades ; mais à mesure que les grandes usines et les fabriques se développaient, en particulier dans le tissage, éliminant les petites entreprises et les tisserands travaillant à la main, leur indignation contre l'arbitraire et les vexations devint de plus en plus forte. Il y a une dizaine d'années, les affaires des marchands et des fabricants connurent un *ralentissement*, autrement dit une crise : les marchandises ne trouvaient plus d'acheteurs ; aussi les fabricants se mirent-ils à multiplier les amendes. Les ouvriers au salaire déjà misérable ne purent supporter ces nouvelles brimades, et dans les provinces de Moscou, de Vladimir et de Iaroslavl éclatèrent en 1885-1886 des révoltes d'ouvriers. Poussés à bout, les ouvriers arrêtaient le travail et tiraient de leurs oppresseurs une terrible vengeance, détruisant et incendiant parfois les bâtiments et les machines, assommant les représentants de l'administration, etc.

La plus remarquable de toutes ces grèves se produisit à Nikolskoïé (près de la gare d'Orékhovo, sur la voie ferrée de Moscou à Nijni-Novgorod), à la manufacture bien connue de Timoféï Morozov. Depuis 1882, Morozov ne cessait de réduire les salaires ; en 1884, il y avait déjà eu cinq diminutions. D'autre part, les amendes se multipliaient : elles atteignaient presque le quart du salaire (24 kopecks d'amende pour un rouble de gain) pour l'ensemble de la fabrique, et même la moitié pour certains ouvriers. Voici comment procédait l'administration, l'année qui précéda les troubles, pour dissimuler ces amendes scandaleuses : elle obligeait les ouvriers dont les amendes atteignaient la moitié de la paie à demander leur compte ; après quoi, le même jour s'ils le désiraient, ces ouvriers pouvaient se

faire réembaucher et recevoir un nouveau carnet de paie. De cette façon, les carnets où étaient portées des amendes par trop élevées se trouvaient détruits. Pour un jour d'absence injustifiée, on défalquait trois jours de salaire ; pour avoir été surpris à fumer, on devait payer une amende de 3, 4 ou 5 roubles. Le 7 janvier 1885, les ouvriers, poussés à bout, quittèrent le travail et mirent à sac pendant quelques jours l'appartement du contremaître Chorine, le magasin et d'autres bâtiments de la fabrique. Cette révolte impressionnante d'une dizaine de milliers d'ouvriers (leur nombre atteignit 11 000) épouvanta le gouvernement : on vit aussitôt arriver à Orékhovo-Zouïévo la troupe, le gouverneur, le procureur de Vladimir, le procureur de Moscou. Au cours des pourparlers avec les grévistes, des hommes sortis de la foule remirent aux autorités les « conditions formulées par les ouvriers eux-mêmes » : remboursement des amendes infligées depuis Pâques 1884 ; taux maximum des amendes fixé à 5% du salaire, c'est-à-dire pas plus de 5 kopecks par rouble de gain et, pour une absence injustifiée d'un jour, pas plus d'un rouble. Les ouvriers exigeaient en outre le retour aux salaires de 1881-1882 ; ils demandaient que le patron payât les jours perdus par sa faute, que le licenciement comportât un préavis de 15 jours, que la marchandise fût réceptionnée en présence de témoins choisis parmi les ouvriers, etc.

Cette puissante grève produisit une très forte impression sur le gouvernement qui s'aperçut que les ouvriers, quand ils agissent d'un commun accord, constituent une force dangereuse, surtout lorsque cette masse d'ouvriers agissant conjointement présente directement ses revendications. Les fabricants sentirent eux aussi la force des ouvriers et devinrent un peu plus prudents. Voici, par exemple, ce qu'on communiquait d'Orékhovo-Zouïévo dans le *Novoïé Vrémia* ²⁰ : « Les troubles de l'an dernier (c'est-à-dire les troubles de janvier 1885 chez Morozov) ont eu pour effet de changer d'un seul coup les vieilles méthodes en honneur dans les fabriques, aussi bien à Orékhovo-Zouïévo que dans les environs. » Autrement dit, les patrons de la fabrique Morozov ne furent pas les seuls à devoir modifier leurs méthodes scandaleuses sur l'exigence unanime des ouvriers, mais les fabricants des environs firent également

des concessions dans la crainte de troubles semblables chez eux. « L'essentiel, écrivait ce même journal, c'est que l'on constate maintenant une attitude plus humaine à l'égard des ouvriers, ce qui n'était jusqu'à présent le fait que d'un petit nombre d'administrateurs de fabrique. »

Les *Moskovskié Viédomosti* ²¹ elles-mêmes (journal qui prend toujours la défense des fabricants et rejette tout sur les ouvriers) comprirent qu'il était impossible de conserver les vieilles méthodes et durent reconnaître que les amendes arbitraires étaient « un mal qui aboutit aux abus les plus révoltants », que les magasins de fabrique étaient « un véritable brigandage », qu'une loi et un règlement relatifs aux amendes étaient par conséquent indispensables.

L'impression considérable produite par cette grève fut encore renforcée par le verdict rendu à l'égard des ouvriers. Trente-trois d'entre eux avaient été traduits en justice pour excès au cours de la grève et agression contre la garde militaire (une partie des ouvriers avaient été arrêtés pendant la grève et enfermés dans un bâtiment, mais ils avaient brisé la porte et s'étaient échappés). Le jugement eut lieu à Vladimir en mai 1886. Les jurés acquittèrent tous les accusés, car les dépositions des témoins (au nombre desquels figuraient le propriétaire de la fabrique T. Morozov, le directeur Dianov et beaucoup d'ouvriers tisserands) mirent en lumière les brimades scandaleuses subies par les ouvriers. Ce verdict était la condamnation directe non seulement de Morozov et de son administration, mais aussi de toutes les anciennes méthodes en honneur dans les fabriques.

Les défenseurs des fabricants, alarmés, entrèrent en fureur. Ces mêmes *Moskovskié Viédomosti* qui, après les troubles, reconnaissaient le caractère révoltant des anciennes méthodes, changèrent de ton : « La manufacture de Nikolskoïé, dirent-elles, est parmi les meilleures. Les ouvriers n'y sont ni asservis ni retenus de force ; ils y viennent de leur plein gré et la quittent sans difficulté aucune. Quant aux amendes, elles répondent dans les fabriques à une nécessité ; sans elles, il serait impossible de venir à bout des ouvriers ; il ne resterait plus qu'à fermer la fabrique. »

Pour ce journal, les seuls fautifs sont les ouvriers, « indisciplinés, ivrognes et négligents ». Le verdict du tribunal ne peut que « pervertir les masses populaires * ». « Mais il est dangereux de plaisanter avec les masses populaires, s'écriaient les *Moskovskié Viédomosti*. Que peuvent penser les ouvriers après le verdict d'acquittement du tribunal de Vladimir ? La nouvelle a aussitôt fait le tour de toute cette région industrielle. Notre correspondant, qui a quitté Vladimir immédiatement après la lecture du verdict, en a déjà entendu parler dans toutes les gares... »

Les fabricants cherchaient ainsi à effrayer le gouvernement : si l'on cède aux ouvriers sur un point, disaient-ils, ils réclameront demain autre chose.

Mais les troubles ouvriers étaient plus redoutables encore et le gouvernement dut céder.

En juin 1886 fut promulguée la nouvelle loi sur les amendes, qui indiqua les cas où il était permis de les infliger, en fixa le montant maximum et établit que l'argent des amendes ne devait pas aller dans la poche des fabricants, mais être consacré aux besoins des ouvriers.

Beaucoup d'ouvriers ignorent cette loi, et ceux qui la connaissent croient que les atténuations apportées au régime des amendes sont venues du gouvernement, et que l'on doit en remercier les autorités. Nous avons vu que c'est faux. Si révoltantes qu'aient été les vieilles méthodes en usage dans les fabriques, les autorités n'ont rigoureusement rien fait pour soulager les ouvriers tant que ceux-ci n'ont pas commencé à se révolter contre elles, tant que les ouvriers, poussés à bout, n'en sont pas venus à détruire fabriques et machines, à incendier marchandises et matériaux, à frapper les représentants de l'administration et les fabricants. *Alors seulement le gouvernement prit peur et céda.* Les ouvriers doivent remercier de cet adoucissement.

* Les fabricants et leurs défenseurs ont toujours estimé et estiment encore, que si les ouvriers se mettent à réfléchir à leur condition, à faire respecter leurs droits et à s'opposer tous ensemble aux abus et aux brimades des patrons, tout cela n'est que « perversion ». Les patrons ont évidemment intérêt à ce que les ouvriers ne réfléchissent pas à leur condition et ne connaissent pas leurs droits.

sement non pas les autorités, mais leurs camarades qui ont exigé et obtenu la suppression de brimades scandaleuses.

L'histoire des troubles de 1885 nous montre quelle force énorme recèle une protestation en commun des ouvriers. Ce qu'il faut, c'est qu'on fasse de cette force un usage plus conscient, qu'elle ne soit pas inutilement gaspillée à tirer vengeance de tel ou tel fabricant ou patron d'usine, ou à mettre à sac telle ou telle fabrique ou usine détestée ; que toute cette indignation et toute cette haine soient dirigées contre tous les fabricants et patrons pris ensemble, contre toute la *classe* des fabricants et patrons d'usine, et qu'elles soient toutes consacrées à une lutte ininterrompue, persévérante contre cette classe.

Voyons maintenant en détail nos lois sur les amendes. Pour bien les connaître, il nous faut examiner les questions suivantes : 1) Dans quels cas ou pour quels motifs la loi permet-elle d'infliger des amendes ? 2) Quel doit être, aux termes de la loi, le montant des amendes ? 3) Quel est, selon la loi, le mode d'imposition des amendes ? autrement dit, qui peut légalement infliger une amende ? Peut-on faire appel ? Comment doit-on porter à l'avance le tableau des amendes à la connaissance de l'ouvrier ? Comment doit-on inscrire les amendes sur le carnet de paie ? 4) Où doit aller, selon la loi, l'argent des amendes ? Où le conserve-t-on ? Comment le dépense-t-on pour les besoins des ouvriers, et pour quels besoins ? Enfin, dernière question : 5) La loi sur les amendes s'applique-t-elle à tous les ouvriers ?

Quand nous aurons examiné toutes ces questions, nous saurons ce qu'est une amende, mais aussi quels sont tous les règlements particuliers et toutes les dispositions détaillées des lois russes à ce sujet. Or, il est indispensable aux ouvriers de savoir ces choses pour pouvoir agir en connaissance de cause lorsque les amendes sont injustifiées, pour être en mesure d'expliquer à leurs camarades la raison de telle ou telle injustice, — soit que la direction de la fabrique enfrenne la loi, soit encore que la loi elle-même comporte des dispositions iniques, — et pour choisir en conséquence la forme de lutte la plus efficace contre les brimades.

III

POUR QUELS MOTIFS LE FABRICANT PEUT-IL
INFLIGER DES AMENDES ?

La loi déclare que les motifs d'amende, c'est-à-dire les fautes pour lesquelles le patron de la fabrique ou de l'usine est en droit de mettre ses ouvriers à l'amende, peuvent être les suivants : 1) malfaçon ; 2) absence injustifiée ; 3) infraction à la discipline. « Aucune sanction, est-il dit dans la loi, ne peut être infligée pour d'autres motifs * » Examinons attentivement, l'un après l'autre, chacun de ces trois motifs.

Premier motif : malfaçon. Il est dit dans la loi : « Sont considérées comme malfaçons la fabrication de produits de mauvaise qualité, par suite de négligence de la part de l'ouvrier et la détérioration, au cours du travail, des matières premières, machines et autres moyens de production. » Il faut bien se rappeler ces mots : « par suite de négligence ». Ils sont très importants. L'amende ne peut donc être infligée que pour cette raison. Si l'ouvrage se trouve être de mauvaise qualité sans que ce soit dû à la négligence de l'ouvrier, mais du fait, par exemple, que le patron a fourni de mauvais matériaux, le fabricant n'a pas le droit d'infliger une amende. Il faut que cela soit clair pour tous les ouvriers, et qu'ils élèvent une protestation au cas où on les mettrait à l'amende pour une malfaçon dont ils ne sont pas responsables, car en pareil cas l'amende est parfaitement illégale. Prenons un autre exemple : un ouvrier d'usine travaille à sa machine près d'une ampoule électrique. Un morceau de fer saute, atteint l'ampoule et la casse. Le patron inflige une amende « pour détérioration de matériel ». En a-t-il le droit ? Non, car ce n'est pas par négligence que l'ouvrier a cassé l'ampoule : ce n'est pas sa faute si rien ne protégeait celle-ci contre

* La loi dont nous parlons est le *Statut de l'industrie*, qui entre dans la seconde partie du tome XI du Corps des lois russes. Elle comprend un certain nombre d'articles, qui sont numérotés. Les articles relatifs aux amendes portent les numéros 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151 et 152.

les éclats de fer qui ne manquent jamais de se détacher pendant le travail *.

Cette loi protège-t-elle suffisamment l'ouvrier, le défend-elle contre l'arbitraire du patron et les amendes injustifiées ? Non, évidemment, puisque le patron décide à sa guise de la bonne ou de la mauvaise qualité de l'ouvrage ; il est toujours possible de chicaner, il est toujours possible pour le patron d'aggraver les amendes pour mauvaise qualité de l'ouvrage et, par ce moyen, de soutirer plus de travail pour le même salaire. La loi laisse l'ouvrier sans défense, elle donne au patron la possibilité de brimer. Il est clair que la loi avantage les fabricants : elle est partielle et injuste.

Comment aurait-il fallu protéger l'ouvrier ? Les ouvriers l'ont montré depuis longtemps : lors de la grève de 1885, les tisserands de la fabrique Morozov à Nikolskoïé formulèrent, entre autres, la revendication suivante : « En cas de désaccord sur la qualité de la marchandise livrée par l'ouvrier, la question doit être tranchée en faisant appel au témoignage des ouvriers travaillant à proximité, le tout étant consigné sur le cahier de réception et de contrôle des marchandises. » (Cette revendication figurait dans le cahier établi « d'un commun accord par les ouvriers » et remis au procureur, lors de la grève, par des hommes sortis de la foule. Il a été donné lecture de ce cahier au tribunal.) Cette revendication est parfaitement justifiée, car le seul moyen de s'opposer à l'arbitraire patronal est de faire appel à des témoins quand un différend s'élève au sujet de la qualité de la marchandise, ces témoins devant être pris parmi les ouvriers : les contremaîtres et les employés n'oseraient jamais prendre position contre le patron.

Deuxième motif d'amende : absence injustifiée. Qu'est-ce que la loi appelle absence injustifiée ? « L'absence injustifiée, y dit-on, à la différence de l'arrivée tardive au

* Le cas s'est effectivement produit à Pétersbourg, dans les ateliers du port (de la nouvelle Amirauté), dont le commandant, Verkhovski, est bien connu pour ses brimades à l'égard des ouvriers. Après une grève, il substitua aux amendes pour bris d'ampoule des retenues sur le salaire, pour le même motif, mais frappant tous les ouvriers de l'atelier. Il est évident que ces retenues sur le salaire ne sont pas moins illégales que les amendes.

travail ou de l'abandon du travail sans autorisation, consiste à manquer au moins une demi-journée de travail. » Aux termes de la loi, comme nous le verrons dans un instant, l'arrivée tardive ou l'abandon du travail sans autorisation constituent des « infractions à la discipline » et entraînent une amende moins élevée. Si l'ouvrier arrive à l'usine avec quelques heures de retard, mais avant midi, ce sera seulement une infraction à la discipline, et non une absence injustifiée ; par contre, s'il n'est arrivé qu'à midi, c'est une absence injustifiée. De même, si un ouvrier quitte son travail de sa propre autorité, sans autorisation, après midi, c'est-à-dire, s'il s'absente quelques heures, ce sera une infraction à la discipline ; mais s'il part pour toute une demi-journée, ce sera une absence injustifiée. La loi stipule que le fabricant a le droit de congédier un ouvrier pour une absence injustifiée de plus de trois jours d'affilée ou pour un total d'absences injustifiées dépassant six jours dans le mois. Une absence d'une demi-journée ou d'une journée est-elle toujours considérée comme une absence injustifiée ? Non. Uniquement quand elle n'était pas valablement motivée. Les motifs valables d'absence sont énumérés par la loi. Les voici : 1) « l'ouvrier ne peut disposer librement de sa personne ». Autrement dit, si l'ouvrier a, par exemple, été mis en état d'arrestation (sur ordre de la police ou par décision du juge de paix), le fabricant n'a pas le droit, quand il le paie, de le frapper d'une amende pour absence injustifiée ; 2) « ruine subite à la suite d'un accident » ; 3) « incendie » ; 4) « inondation ». Si, par exemple, lors du dégel, l'ouvrier n'a pu passer un cours d'eau, le fabricant n'a pas le droit de le frapper d'une amende ; 5) « maladie ne permettant pas à l'ouvrier de quitter son domicile », et 6) « décès ou maladie grave des ascendants directs, du mari, de la femme ou des enfants ». Dans ces six cas, l'absence de l'ouvrier est considérée comme motivée. Afin de ne pas être mis à l'amende pour absence injustifiée, l'ouvrier n'a qu'à faire la preuve de sa bonne foi : l'administration ne le croira pas sur parole s'il dit avoir été absent pour un motif valable. Il doit avoir un certificat du docteur (dans le cas, par exemple, d'une maladie), ou de la police (dans le cas, par exemple, d'un incendie). S'il est impossible de se procurer le certificat

sur-le-champ, il faut l'apporter plus tard et exiger, en vertu de la loi, que l'amende ne soit pas infligée, ou, si elle l'a déjà été, qu'elle soit annulée.

A propos de ces dispositions de la loi quant aux motifs valables d'absence, il est à noter qu'elles sont aussi sévères que si elles s'appliquaient à des soldats en caserne, et non à des hommes libres. Ces dispositions sont calquées sur celles qui définissent les raisons légales de non-comparution en justice : si quelqu'un est accusé d'un délit, le juge d'instruction le convoque et le prévenu est tenu de se présenter. La non-comparution n'est autorisée que pour les raisons précises qui justifient l'absence de l'ouvrier *. C'est dire que la loi est aussi sévère pour les ouvriers que pour les filous, voleurs, etc. Chacun comprend pourquoi les dispositions relatives à la comparution en justice sont si sévères : la poursuite des délits concerne toute la société. Mais qu'un ouvrier se présente ou non au travail, cela intéresse seulement un fabricant, et non toute la société ; de plus, il est facile de remplacer un ouvrier par un autre pour que le travail ne soit pas interrompu. Cette rigueur toute militaire de la législation ne s'imposait donc en aucune façon. Mais les capitalistes ne se bornent pas à prendre à l'ouvrier tout son temps pour qu'il travaille à la fabrique ; ils veulent également lui enlever toute volonté, l'empêcher de s'intéresser ou de penser à quoi que ce soit en dehors de la fabrique. Ils traitent l'ouvrier en personne dépendante. D'où ces règlements de caserne, bureaucratiques et tracassiers. Nous venons, par exemple, de voir que la loi reconnaît comme motif valable d'absence « la mort ou la maladie grave des ascendants directs, du mari, de la femme ou des enfants ». C'est ce que dit la loi sur la comparution en justice. C'est exactement ce que dit aussi la loi sur la présence de l'ouvrier au travail. Donc, si l'ouvrier perd, par exemple, non pas sa femme mais sa sœur, il ne doit pas manquer une journée de travail, il ne doit pas perdre de temps pour l'enterrement : son temps ne lui appartient pas, il appartient au fabricant. Quant à l'enterrement, à quoi bon s'en inquié-

* A l'exception d'un seul cas : l'« incendie », qui n'est pas mentionné dans la loi relative à la convocation des prévenus.

ter ? La police peut très bien s'en charger. D'après la loi sur la comparution en justice, l'intérêt de la famille doit céder le pas aux intérêts de la société qui est tenue de poursuivre les délinquants. D'après la loi sur la présence au travail, les intérêts de la famille de l'ouvrier doivent céder le pas aux intérêts du fabricant qui est tenu, lui, de réaliser des bénéfices. Et ces messieurs si vertueux qui élaborent, appliquent et défendent de pareilles lois osent encore accuser les ouvriers de ne pas goûter la vie de famille !...

Voyons si la loi sur les amendes pour absence injustifiée est équitable. Si un ouvrier abandonne son travail pour un ou deux jours, son absence est considérée comme injustifiée, et cela lui vaut d'être puni ; si l'absence dure plus de trois jours, il peut même être licencié. Supposons maintenant que le fabricant interrompe le travail (s'il manque de commandes, par exemple), ou ne donne du travail que cinq jours par semaine au lieu de six. Si les travailleurs étaient effectivement égaux en droits au fabricant, la loi devrait être pour le fabricant la même que pour l'ouvrier. L'ouvrier qui interrompt son travail perd son salaire et paye une amende. Le fabricant qui interrompt volontairement le travail devrait donc, d'abord, payer à l'ouvrier le salaire complet correspondant au temps chômé et, ensuite, encourir également une amende. Mais la loi ne prévoit ni l'un ni l'autre. Cet exemple confirme bien ce que nous avons déjà dit des amendes, à savoir qu'elles marquent l'asservissement des ouvriers par le capitaliste, qu'elles indiquent que les ouvriers constituent une classe inférieure, dépendante, condamnée à travailler toute la vie pour les capitalistes et à les enrichir moyennant un salaire de misère qui ne suffit pas à leur assurer une vie tant soit peu supportable. Que les fabricants paient une amende pour interruption volontaire du travail, il ne saurait en être question. Mais ils ne paient pas non plus leur salaire aux ouvriers lorsque l'arrêt du travail n'est pas imputable à ces derniers. C'est là une injustice révoltante. La loi se borne à préciser que le contrat entre fabricant et ouvrier est rompu « au cas d'un arrêt de travail de plus de sept jours, à la fabrique ou à l'usine, par suite d'un incendie, d'une inondation, d'un éclatement de chaudière ou pour

tout autre motif analogue ». Les ouvriers doivent s'attacher à obtenir qu'une disposition oblige les fabricants à verser le montant des salaires pendant toute la durée de l'interruption des travaux. Cette revendication a déjà été présentée publiquement par les ouvriers russes le 11 janvier 1885, lors de la fameuse grève chez T. Morozov*. Dans le cahier des revendications figurait celle-ci : « La retenue pour absence injustifiée ne doit pas dépasser un rouble et le patron doit aussi payer les jours chômés par sa faute, à savoir : le temps d'arrêt et de réfection des machines, et qu'à cet effet chaque jour chômé soit inscrit dans le carnet de paie ». La première revendication des ouvriers (l'amende pour absence injustifiée ne doit pas dépasser un rouble) a été satisfaite et inscrite dans la loi de 1886 sur les amendes. La seconde revendication (que le patron paye les jours chômés par sa faute) n'a pas été satisfaite, et les ouvriers auront encore à batailler pour qu'elle le soit. La lutte en faveur de cette revendication ne pourra être couronnée de succès que si tous les ouvriers ont pris clairement conscience de l'iniquité de la loi et de ce qu'ils doivent exiger. Chaque fois qu'une fabrique ou une usine s'arrête, et que les ouvriers ne sont pas payés, ils doivent protester contre l'injustice du procédé ; ils doivent insister pour que chaque journée leur soit payée tant que le contrat avec le fabricant n'aura pas été annulé, s'adresser à l'inspecteur dont les explications convaincront les ouvriers qu'effectivement la loi est muette là-dessus et les amèneront à discuter cette loi. Ils doivent, quand c'est possible, porter plainte et demander que le fabricant soit tenu de verser une somme correspondant à leur salaire et, enfin, formuler

* Il est à remarquer qu'à cette époque (1884-1885), les cas d'arrêt de travail non imputables aux ouvriers étaient très fréquents dans les fabriques du fait de la crise qui sévissait alors dans le commerce et l'industrie : les fabricants n'arrivaient pas à écouler leurs marchandises et s'efforçaient de réduire la production. En décembre 1884, par exemple, la grande manufacture de Voznessensk (dans la province de Moscou, près de la gare de Talitsa, sur la voie ferrée de Moscou à Iaroslavl) réduisit le nombre des journées de travail à quatre par semaine. Les ouvriers, qui travaillaient aux pièces, ripostèrent par une grève qui se termina au début de janvier 1885 par la capitulation du fabricant.

la revendication générale du paiement des salaires pendant les jours chômés.

Troisième motif d'amende : « infraction à la discipline ». La loi considère qu'il y a infraction à la discipline dans les huit cas suivants : 1) « arrivée tardive au travail ou abandon du travail sans autorisation » (nous avons déjà dit en quoi ce point diffère de l'absence injustifiée) ; 2) « non-observation, dans les locaux de l'usine ou de la fabrique, des règles de sécurité contre l'incendie, au cas où le directeur de la fabrique ou de l'usine ne jugerait pas utile de dénoncer, en vertu de l'annexe 1 à l'article 105, le contrat d'embauchage conclu avec les ouvriers ». Autrement dit, si un ouvrier enfreint les règles de sécurité contre l'incendie, la loi permet au fabricant soit de le frapper d'une amende, soit de le licencier (« dénoncer le contrat d'embauchage », pour reprendre les termes de la loi) ; 3) « non-observation des règlements visant à faire régner la propreté dans les locaux de l'usine ou de la fabrique » ; 4) « tapage, cris, injures, disputes ou rixes pendant le travail » ; 5) « désobéissance ». Au sujet de ce dernier point, il convient de noter que le fabricant n'a le droit d'infliger une amende pour « désobéissance » que lorsque l'ouvrier n'a pas respecté une exigence légale, c'est-à-dire prévue par le contrat. S'il s'agit d'une exigence arbitraire, non prévue par le contrat passé entre l'ouvrier et le patron, il ne saurait être question d'infliger une amende pour « désobéissance ». Par exemple, un ouvrier est occupé, conformément à son contrat, à un travail aux pièces. Le contremaître lui ordonne d'interrompre son travail et d'en commencer un autre. L'ouvrier refuse. Dans ce cas, une amende pour désobéissance serait irrégulière, car l'ouvrier a été embauché par contrat pour un travail déterminé et, du fait qu'il travaille aux pièces, passer à un autre genre d'occupation équivaldrait pour lui à travailler pour rien ; 6) « arrivée au travail en état d'ébriété » ; 7) « jeux d'argent interdits (jeux de cartes, jeu à pile ou face, etc.) » et 8) « non-observation du règlement intérieur de la fabrique ». Ce règlement est établi par le patron de chaque fabrique ou usine et sanctionné par l'inspecteur du travail. Des extraits en sont reproduits dans les carnets de paie. Les ouvriers doivent lire ce règlement et le connaître afin de vérifier si les amendes qu'on

leur inflige pour infraction au règlement intérieur sont justifiées ou non. Il faut distinguer entre ce règlement et la loi. La loi est la même pour toutes les fabriques et usines ; les règlements intérieurs varient d'une fabrique à l'autre. La loi est ratifiée ou annulée par le souverain ; le règlement intérieur, par l'inspecteur du travail. C'est pourquoi, si ce règlement est vexatoire pour les ouvriers, on peut en demander l'annulation à l'inspecteur (et, en cas de refus, porter plainte contre ce dernier au Bureau du Travail). Afin de montrer la nécessité d'établir une distinction entre la loi et le règlement intérieur, prenons un exemple. Supposons qu'un ouvrier soit, à la demande du contremaître, puni d'une amende pour ne pas s'être présenté au travail un jour férié ou en dehors des heures réglementaires. L'amende est-elle régulière ? Pour répondre à cette question, il faut connaître le règlement intérieur. Au cas où il n'y est pas spécifié que l'ouvrier, s'il en est requis, doit faire des heures supplémentaires, l'amende est illégale. Mais au cas où il est stipulé dans le règlement que l'ouvrier, s'il en est requis par la direction, doit venir au travail les jours fériés ou en dehors des heures réglementaires, l'amende est légale. Pour obtenir la suppression de cette obligation, les ouvriers doivent non pas protester contre les amendes, mais exiger la modification du règlement intérieur. Il faut que tous les ouvriers se mettent d'accord ; ils pourront alors, par une action unanime, obtenir l'annulation de ce règlement.

IV

QUEL PEUT ETRE LE MONTANT DE L'AMENDE ?

Nous connaissons maintenant tous les cas où la loi permet d'infliger des amendes aux ouvriers. Voyons ce qu'elle dit de leur montant. La loi ne fixe pas un montant déterminé pour toutes les fabriques et usines. Elle indique seulement la limite à ne pas dépasser. Cette limite est spécifiée pour chacun des trois motifs d'amende (malfaçon, absence injustifiée, infraction à la discipline). Pour l'absence injustifiée, le montant maximum de l'amende est calculé de la façon suivante : si l'ouvrier est payé à la journée, l'amende (calculée en totalisant les amendes pour le mois

entier) ne doit pas dépasser le salaire de six jours de travail, c'est-à-dire qu'on ne peut, en un mois, infliger pour motif d'absence injustifiée une amende supérieure au salaire de six jours *. Mais dans le cas d'un salaire aux pièces, le montant maximum de l'amende pour absence injustifiée est de 1 rouble par jour et de 3 roubles par mois au plus. En outre, l'ouvrier qui s'absente sans raisons valables perd son salaire pour toute la durée de l'absence. Quant aux amendes pour infraction à la discipline, elles sont limitées à un rouble pour chaque infraction. Enfin, en ce qui concerne les amendes pour malfaçon, la loi ne fixe aucune limite. Un maximum général est également fixé pour l'ensemble des trois sortes d'amendes, qu'elles sanctionnent des absences injustifiées, des infractions à la discipline ou des malfaçons. Toutes ces retenues, prises ensemble, « ne doivent pas dépasser un tiers du salaire devant être effectivement versé à l'ouvrier au jour normalement prévu pour la paie ». C'est-à-dire que si l'ouvrier doit recevoir, disons, 15 roubles, la loi interdit de lui prendre plus de 5 roubles pour infractions, absences injustifiées et malfaçons. Si le total des amendes dépasse ce maximum, le fabricant doit déduire le surplus. Mais alors la loi lui donne un autre droit : celui d'annuler le contrat si le montant des amendes de l'ouvrier dépasse le tiers de sa paie **.

De ces dispositions de la loi au sujet des montants maximums des amendes, il faut dire qu'elles sont trop sévères pour l'ouvrier et favorisent le seul fabricant au détriment de l'ouvrier. Tout d'abord, la loi admet un montant trop élevé des amendes : jusqu'à un tiers du salaire. C'est un taux scandaleux. Comparons ce maximum à certains cas d'amendes particulièrement fortes. Un inspecteur du travail de la province de Vladimir, M. Mikouline (qui a écrit un livre sur la nouvelle loi de 1886), indique quel était

* On ne donne pas le maximum de l'amende encourue pour un seul jour d'absence injustifiée par un ouvrier payé à la journée. Il est dit simplement qu'elle est « proportionnelle au salaire de l'ouvrier ». Le montant des amendes est précisé dans chaque fabrique par le tableau des sanctions pécuniaires, comme nous le verrons par la suite.

** L'ouvrier qui estime irrégulière cette rupture du contrat peut se pourvoir en justice, mais le délai qui lui est accordé pour cela est très court : un mois (à compter, bien entendu, du jour du licenciement).

le niveau des amendes dans les fabriques avant cette loi. C'est dans les tissages qu'il était le plus élevé, les amendes les plus fortes y atteignant 10% du salaire des ouvriers : *un dixième du salaire*. M. Peskov, inspecteur du travail de la province de Vladimir, signale dans son rapport * des exemples d'amendes particulièrement lourdes : la plus forte est de 5 roubles 31 kopecks pour un salaire de 32 roubles 31 kopecks, ou 16,4% (16 kopecks par rouble), soit *moins du sixième du salaire*. Cette amende est qualifiée de lourde, appréciation qui n'émane pas d'un ouvrier, mais d'un inspecteur. Or, la loi permet d'infliger des amendes *deux fois* plus fortes : *d'un tiers du salaire*, soit 33 kopecks $\frac{1}{3}$ par rouble ! Il est évident que, dans les fabriques qui se respectent, les amendes n'atteignaient pas le montant autorisé par nos lois. Voyons les chiffres relatifs aux amendes à la manufacture de T. Morozov, à Nikolskoïé, avant la grève du 7 janvier 1885. Au dire des témoins, elles étaient plus élevées que dans les fabriques des environs. Elles étaient si révoltantes qu'elles poussèrent à bout 11 000 personnes. Nous ne nous tromperons sûrement pas si nous considérons la manufacture Morozov comme le type de la fabrique où les amendes étaient scandaleusement élevées. Quel était le montant de ces dernières ? Ainsi que nous l'avons déjà dit, le contremaître Chorine a déclaré au tribunal que les amendes atteignaient la moitié de la paie et variaient en général de 30 à 50%, soit de 30 à 50 kopecks par rouble. Mais, d'abord, cette déposition ne s'appuie pas sur des chiffres précis et, ensuite, elle ne concerne que des cas isolés ou un seul atelier. Au procès des grévistes, on donna lecture de quelques chiffres concernant les amendes. On cita 17 exemples de paie (mensuelle) et d'amendes : le total des salaires est de 179 roubles 6 kopecks, et celui des amendes de 29 roubles 65 kopecks, soit 16 kopecks d'amende par rouble de salaire. Parmi ces 17 cas, l'amende la plus forte atteignait 3 roubles 85 kopecks pour un salaire de 12 roubles 40 kopecks, ce qui fait 31 kopecks $\frac{1}{2}$ par rouble, soit moins encore que

* Premier rapport pour l'année 1885. Seuls les premiers rapports des inspecteurs du travail furent imprimés. Le gouvernement en arrêta aussitôt la publication. Elles devaient être jolies, les méthodes en honneur dans les fabriques, pour que l'on craigne ainsi d'en publier la description !

ce que permet la loi. Mais le mieux est de prendre les chiffres pour toute la fabrique. En 1884, le montant des amendes fut supérieur à celui des années précédentes : 23 kopecks $\frac{1}{4}$ par rouble (c'est là le chiffre le plus élevé : il a varié de 20 $\frac{3}{4}$ à 23 $\frac{1}{4}$ %). Ainsi, dans une fabrique devenue célèbre par le taux scandaleux de ses amendes, celles-ci étaient néanmoins inférieures à celles qu'autorise la loi russe !... Cette loi protège bien les ouvriers, il n'y a pas à dire ! Voici ce qu'exigeaient les grévistes de chez Morozov : « Les amendes ne doivent pas dépasser 5% par rouble de salaire ; un avertissement doit être donné à l'ouvrier dont le travail est jugé mauvais et il ne doit pas être convoqué plus de deux fois par mois ». Les amendes autorisées par nos lois ne peuvent se comparer qu'aux intérêts exigés par les usuriers. Il est douteux qu'un fabricant ose infliger des amendes aussi fortes ; la loi l'y autorise, mais les ouvriers ne le permettront pas *.

Nos lois relatives au montant des amendes ne se distinguent pas seulement par le fait qu'elles constituent une brimade scandaleuse, mais encore par leur injustice criante. Si l'amende est trop élevée (plus du tiers du salaire), le fabricant peut dénoncer le contrat, mais l'ouvrier ne se voit pas accorder le même droit, c'est-à-dire le droit de quitter la fabrique si on lui inflige tant d'amendes qu'elles dépassent le tiers du salaire. Il est clair que la loi ne se soucie que du fabricant, comme si les amendes n'étaient imputables qu'à des fautes commises par l'ouvrier. Mais en fait, chacun sait que les fabricants et les patrons d'usine infligent

* On ne saurait manquer de souligner à ce sujet que M. Mikhaïlovski, ex-inspecteur principal du travail dans le district de Pétersbourg, croit devoir qualifier cette loi de « réforme profondément humaine, qui fait le plus grand honneur à la sollicitude du gouvernement impérial de Russie pour les classes laborieuses ». (Cette appréciation figure dans un livre sur l'industrie en Russie, édité par le gouvernement russe à l'occasion de l'Exposition universelle de 1893 à Chicago.) La voilà bien, la sollicitude du gouvernement russe ! ! ! Avant cette loi, et en l'absence de toute loi, il se trouvait encore parmi les fabricants des rapaces qui retenaient à l'ouvrier jusqu'à 23 kopecks par rouble. Dans sa sollicitude pour les ouvriers, la loi a décrété qu'il ne fallait pas retenir plus de 33 $\frac{1}{3}$ kopecks (trente-trois kopecks et un tiers) par rouble ! Mais on peut désormais, tout à fait légalement, retenir trente-trois kopecks sans le tiers. « Réforme profondément humaine », en vérité !

fréquemment des amendes sans qu'il y ait faute de la part de l'ouvrier, par exemple pour l'obliger à fournir un effort plus intense. La loi ne fait que protéger le fabricant contre la négligence de l'ouvrier, mais elle ne protège pas l'ouvrier contre l'avidité des fabricants. C'est dire qu'en l'occurrence, les ouvriers n'ont aucun recours. C'est à eux de prendre leur sort en main et d'engager la lutte contre les fabricants.

V

QUEL EST LE MODE D'IMPOSITION DES AMENDES?

Nous avons déjà dit qu'aux termes de la loi, les amendes sont infligées « de sa propre autorité » par le directeur de la fabrique ou de l'usine. En ce qui concerne les plaintes qui pourraient être formées à ce sujet, la loi déclare : « Les décisions du directeur de la fabrique ou de l'usine relatives aux sanctions infligées à l'ouvrier sont sans appel. Toutefois si, lors de la visite de la fabrique ou de l'usine par des fonctionnaires de l'inspection du travail, il ressort des déclarations faites par les ouvriers que des retenues ont été opérées à leur détriment contrairement aux prescriptions de la loi, le directeur sera poursuivi. » Cette disposition est, on le voit, très vague et contradictoire : d'une part, on dit à l'ouvrier qu'il lui est impossible de réclamer contre l'imposition d'une amende. Mais, d'autre part, on dit que les ouvriers peuvent « déclarer » à l'inspecteur que des amendes leur ont été infligées « contrairement aux prescriptions de la loi ». Quiconque n'a pas eu l'occasion d'étudier les lois russes pourrait demander où est la différence entre « déclarer qu'une chose est illégale » et « se plaindre qu'une chose soit illégale ». Il n'y en a pas, mais le but de cette clause chicanière est très clair : la loi voudrait limiter le droit de l'ouvrier à se plaindre des fabricants qui infligent injustement et illégalement des amendes. A présent, si un ouvrier vient à se plaindre à l'inspecteur d'avoir été mis illégalement à l'amende, l'inspecteur peut lui répondre : « La loi n'autorise aucune réclamation relative à l'imposition des amendes. » Se trouvera-t-il beaucoup d'ouvriers au courant des ruses de la loi pour rétorquer : « Je ne réclame pas, je me borne à faire une déclaration » ? Les inspecteurs sont chargés pré-

cisément de veiller à l'application des lois sur les rapports entre ouvriers et fabricants. Ils sont tenus de recevoir toutes les réclamations relatives à l'inobservation de la loi. D'après le règlement (cf. les *Instructions aux fonctionnaires de l'inspection du travail* ²² approuvées par le ministre des Finances), un inspecteur doit avoir des jours de réception, à raison d'un jour au moins par semaine, pour donner des explications orales à tous ceux qui lui en demanderaient, et ces jours de réception doivent être affichés dans chaque fabrique. De cette façon, si les ouvriers connaissent la loi et s'ils sont fermement décidés à ne tolérer aucune dérogation, les ruses de la loi dont il vient d'être question seront vaines et les ouvriers sauront la faire respecter. Ont-ils le droit de se faire rembourser les amendes si celles-ci ont été infligées à tort ? Le bon sens exigerait naturellement que la réponse soit : oui. Il est, en effet, inadmissible que le fabricant puisse infliger une amende à tort et ne pas restituer l'argent retenu à tort. Mais il se trouve que, lors de la discussion de cette loi au Conseil d'Etat ²³, il fut décidé de passer *intentionnellement* la question sous silence. Les membres du Conseil d'Etat ont estimé qu'accorder aux ouvriers le droit d'exiger le remboursement des sommes indûment retenues « affaiblirait aux yeux des ouvriers l'autorité dévolue au directeur de fabrique pour faire régner la discipline parmi le personnel ». Voilà comment raisonnent nos hommes d'Etat lorsqu'il s'agit des ouvriers ! Si un fabricant a retenu indûment de l'argent à un ouvrier, celui-ci ne doit pas avoir le droit de réclamer que son argent lui soit rendu. Et pourquoi prendre son argent à l'ouvrier ? Parce que les réclamations « affaiblissent l'autorité du directeur » ! C'est dire assez que « l'autorité des directeurs » et « la discipline à la fabrique » ne reposent que sur l'ignorance où sont les ouvriers de leurs droits et sûr le fait qu'ils « ne doivent pas oser » se plaindre de la direction de l'entreprise, même si elle enfreint la loi ! C'est dire que nos hommes d'Etat craignent tout simplement que les ouvriers ne s'avisent de contrôler le bien-fondé des amendes ! Les ouvriers doivent être reconnaissants aux membres du Conseil d'Etat de cette franchise qui leur montre ce qu'ils peuvent attendre du gouvernement. Ils doivent montrer qu'ils se considèrent comme des hommes au même titre que les fabricants et qu'ils ne sont pas dispo-

sés à se laisser traiter comme du bétail. Ils doivent donc se faire un devoir de ne pas laisser sans réclamation une seule amende injustifiée et d'en exiger le remboursement en s'adressant à l'inspecteur ou, si celui-ci refuse, en déposant une plainte en justice. Et même si les ouvriers n'obtiennent rien ni de l'inspecteur ni du tribunal, leurs efforts n'auront pas été vains : ils ouvriront les yeux aux ouvriers, leur montreront comment nos lois traitent leurs droits.

Nous savons donc à présent que les amendes sont infligées par les directeurs « de leur propre autorité ». Mais d'une fabrique à l'autre le taux des amendes peut différer (car la loi se contente de fixer le maximum), de même que le règlement intérieur. C'est pourquoi la loi exige que toutes les infractions passibles d'amendes, ainsi que le montant de l'amende correspondant à chaque infraction, soient préalablement indiqués dans un *tableau des sanctions*. Ce tableau est établi par chaque fabricant ou patron d'usine et approuvé par l'inspecteur du travail. La loi exige qu'il soit affiché dans chaque atelier.

Pour qu'il soit possible de vérifier si les amendes ont été dûment infligées et d'en contrôler le nombre, il est indispensable qu'elles soient, toutes sans exception, inscrites correctement. La loi exige que les amendes soient portées sur le carnet de paie de l'ouvrier « dans les trois jours ». Cette inscription doit indiquer, tout d'abord, le motif précis de la sanction (c'est-à-dire la raison exacte de l'amende, qu'il s'agisse d'une malfaçon, d'une absence injustifiée ou d'une infraction à la discipline) et, en second lieu, le montant de la retenue opérée sur le salaire. L'inscription des amendes dans le carnet de paie est nécessaire pour que les ouvriers puissent vérifier si l'amende a été infligée dans des conditions régulières et formuler en temps utile une réclamation si une illégalité a été commise. Les amendes doivent ensuite être toutes consignées dans un registre spécialement coté et paraphé que toute fabrique ou usine doit posséder afin de permettre un contrôle lors des inspections.

A ce propos, il n'est peut-être pas superflu de dire deux mots des réclamations contre les fabricants et les inspecteurs, car la plupart du temps les ouvriers ne savent pas comment et à qui les adresser. D'après la loi, toute réclamation concernant une infraction à la loi, commise dans une usine ou

une fabrique, doit être présentée à l'inspecteur du travail. Celui-ci est tenu de recevoir les réclamations, qu'elles soient présentées oralement ou par écrit. Si l'inspecteur du travail ne fait pas droit à la réclamation, on peut s'adresser à l'inspecteur principal qui est tenu, lui aussi, d'avoir ses jours de réception pour entendre les requêtes qui lui sont présentées. En outre, le bureau de l'inspecteur principal doit être ouvert *tous les jours* à ceux qui ont besoin de renseignements ou d'explications, ou désirent établir une demande (cf. les *Instructions aux fonctionnaires de l'inspection du travail*, page 18). On peut faire appel de la décision de l'inspecteur devant le *Bureau provincial du Travail* *. La loi prévoit pour ces réclamations un délai d'un mois à compter du jour où l'inspecteur a fait connaître sa décision. On peut ensuite, dans le même délai, faire appel de la décision du Bureau du Travail devant le ministre des Finances.

Vous voyez que la loi indique un très grand nombre de personnes à qui l'on peut adresser des réclamations. Et l'on notera que le fabricant et l'ouvrier ont ici exactement les mêmes droits. Le malheur, c'est que cette protection reste uniquement sur le papier. Le fabricant a toute possibilité de formuler des réclamations : il a du temps libre, les moyens de prendre un avocat, etc. ; et c'est pourquoi les fabricants portent effectivement plainte contre les inspecteurs, vont jusqu'au ministre et se sont déjà assuré divers avantages. Alors que pour l'ouvrier, ce droit de porter plainte n'est qu'un vain mot. Avant tout, il n'a pas le temps d'aller trouver les inspecteurs et d'assiéger les bureaux ! Car il travaille, et toute « absence injustifiée » lui vaut une amende. Il n'a pas d'argent pour prendre un avocat. Il ignore la loi et ne peut par conséquent faire prévaloir son bon droit. Quant aux autorités, bien loin de vouloir faire connaître la loi aux ouvriers, elles s'efforcent de la leur cacher. A qui en douterait nous citerons la disposition suivante des *Instructions aux fonctionnaires de l'inspection du travail* (ces

* De qui se compose le Bureau du Travail ? Du gouverneur, du procureur, du chef de la gendarmerie, d'un inspecteur du travail et de deux fabricants. Si l'on y ajoutait le directeur de la prison et l'officier commandant les cosaques, on aurait là tous les fonctionnaires qui incarnent « la sollicitude du gouvernement impérial de Russie pour les classes laborieuses ».

instructions, approuvées par le ministre, indiquent quels sont les droits et les devoirs des inspecteurs du travail) : « Toute explication donnée par l'inspecteur du travail au propriétaire ou au directeur d'un établissement industriel au sujet d'infractions à la loi et aux arrêtés d'application, doit être fournie hors de la présence de l'ouvrier *. » Et voilà ! Si le fabricant viole la loi, l'inspecteur ne doit pas lui en parler *en présence des ouvriers* : le ministre le lui interdit ! Sinon, il pourrait se faire que les ouvriers apprennent à connaître la loi et qu'il leur prenne envie d'en exiger l'application ! Ce n'est pas sans raison que les *Moskovskîé Viédomosti* ont écrit que tout cela ne serait que « perversion » !

Tout ouvrier sait qu'il lui est presque impossible d'élever une réclamation, surtout contre l'inspecteur. Nous ne voulons évidemment pas dire que les ouvriers ne doivent pas déposer de réclamations : au contraire, il ne faut pas manquer de réclamer chaque fois qu'on en a la moindre possibilité, car c'est seulement ainsi que les ouvriers parviendront à connaître leurs droits et à comprendre dans l'intérêt de qui sont faites les lois ouvrières. Nous voulons seulement dire qu'on ne peut, par des réclamations, obtenir une amélioration sérieuse et générale de la situation des ouvriers. Pour atteindre ce résultat, il n'est qu'un moyen : l'union des ouvriers pour défendre ensemble leurs droits, pour lutter contre les brimades patronales, pour obtenir un salaire plus décent et la réduction de la journée de travail.

VI

OÙ DOIT ALLER, SELON LA LOI, L'ARGENT DES AMENDES ?

Voyons à présent la dernière question relative aux amendes : comment cet argent doit-il être dépensé ? Nous avons déjà dit que, jusqu'en 1886, cet argent allait dans la poche des fabricants et des patrons d'usine. Mais il en est résulté tant d'abus et l'irritation des ouvriers a été

* Note à l'article 26 des *Instructions*.

si vive que les patrons eux-mêmes ont compris la nécessité d'abolir ce système. Dans certaines fabriques, l'usage s'est établi de verser l'argent des amendes aux ouvriers sous forme d'allocations. Ainsi, chez Morozov, dont nous avons déjà parlé, il avait été décidé, dès avant la grève de 1885, que les amendes, infligées aux fumeurs et aux ouvriers ayant introduit de l'eau-de-vie à l'usine, alimenteraient une caisse d'allocations aux mutilés du travail, alors que les amendes pour malfaçons iraient au patron.

La nouvelle loi de 1886 a institué comme règle générale que les amendes ne peuvent aller dans la poche du patron. Il y est dit : « Les sanctions pécuniaires infligées aux ouvriers servent à constituer dans chaque usine un fonds particulier géré par la direction de l'établissement. Ce fonds ne peut être utilisé, avec l'autorisation de l'inspecteur, que pour satisfaire les besoins des ouvriers, conformément au règlement pris par le ministre des Finances en accord avec le ministre de l'Intérieur. » Ainsi, d'après la loi, les amendes ne doivent servir qu'à satisfaire les besoins des ouvriers. L'argent des amendes, prélevé sur le salaire des ouvriers, leur appartient.

Le règlement concernant l'usage de ces fonds, dont il est fait mention dans la loi, n'a été publié qu'en 1890 (4 décembre), c'est-à-dire trois ans et demi après la promulgation de la loi. Il y est dit que l'argent des amendes doit être consacré, *en priorité*, aux besoins suivants des ouvriers : « a) allocations aux ouvriers définitivement inaptes au travail ou temporairement dans l'impossibilité de travailler pour cause de maladie ». A l'heure actuelle, les accidentés du travail demeurent généralement sans aucun moyen d'existence. Pour intenter un procès au fabricant, ils se mettent d'ordinaire à la charge de l'avocat qui s'occupe de leur affaire et qui, en échange des aumônes qu'il verse à l'ouvrier, s'attribue une part énorme du dédommagement accordé à ce dernier. Mais si l'ouvrier ne peut s'attendre à recevoir en justice qu'une maigre indemnité, il ne trouvera même pas d'avocat. Il faut dans ce cas-là recourir à l'argent des amendes ; l'allocation versée par le fonds permettra à l'ouvrier de vivre pendant quelque temps et de trouver un avocat pour s'occuper du procès qu'il a intenté au patron, sans qu'il soit obligé d'échanger le joug du patron contre celui

de l'avocat. Les ouvriers qui ont perdu leur travail par suite de maladie doivent également bénéficier d'allocations du fonds des amendes *.

Dans un éclaircissement relatif à ce premier point du règlement, le Bureau du Travail de Saint-Pétersbourg a décidé que ces allocations devraient être attribuées sur la présentation d'un certificat médical et pour un montant ne dépassant pas la moitié du salaire antérieurement perçu. Notons entre parenthèses que le Bureau du Travail de Saint-Pétersbourg a pris cette décision à sa séance du 26 avril 1895. L'éclaircissement en question est donc intervenu quatre ans et demi après la publication du règlement, lequel a été de trois ans et demi postérieur à la loi. Par conséquent, *il a fallu huit ans au total rien que pour expliquer suffisamment la loi !!* Combien faudra-t-il à présent d'années pour qu'elle soit connue de tous et effectivement appliquée ?

En second lieu, le fonds des amendes attribue « b) des allocations aux ouvrières se trouvant dans la dernière période de leur grossesse et qui ont cessé de travailler deux semaines avant les couches ». Le Bureau du Travail de Saint-Pétersbourg précise que cette allocation ne doit être versée que pendant quatre semaines (deux avant les couches et deux après) et ne peut dépasser la moitié du salaire perçu antérieurement.

Troisièmement, une allocation est versée « c) en cas de perte ou de détérioration de biens par suite d'un incendie ou de quelque autre sinistre ». Le Bureau du Travail de Saint-Pétersbourg précise qu'une attestation de la police est alors exigée, et que le montant de l'allocation ne doit pas être supérieur aux $\frac{2}{3}$ du salaire semestriel (c'est-à-dire à quatre mois de salaire).

Quatrièmement, enfin, une allocation est attribuée « d) pour frais d'enterrement ». Le Bureau du Travail de Saint-Pétersbourg précise que cette allocation n'est délivrée que pour les ouvriers qui ont travaillé à la fabrique jusqu'à leur mort, ainsi que pour leurs père et mère ou pour leurs enfants. Le montant de cette allocation varie de 10 à 20 roubles.

* Il va de soi que le fait de recevoir une allocation provenant du fonds des amendes ne prive pas l'ouvrier du droit d'exiger du fabricant une indemnité si, par exemple, il est estropié.

Tels sont les quatre cas prévus par le règlement pour le versement d'allocations. Mais les ouvriers y ont droit aussi en d'autres occasions : le règlement stipule que des allocations sont versées « en priorité » dans ces quatre cas. Les ouvriers ont droit à des allocations pour toutes sortes de besoins, et non seulement pour ceux qui viennent d'être énumérés. Dans ses explications relatives au règlement sur les amendes (affichées dans les fabriques et usines), le Bureau de Saint-Petersbourg déclare encore : « L'attribution d'allocations dans tous les autres cas a lieu avec l'autorisation du service d'inspection », et il ajoute que les dépenses effectuées par la fabrique pour différents établissements (tels qu'écoles, hôpitaux, etc.) et à titre obligatoire (par exemple : entretien de locaux destinés aux ouvriers, assistance médicale, etc.) ne doivent pas être réduites pour autant. Autrement dit, le versement d'allocations provenant du fonds des amendes n'autorise nullement le fabricant à considérer qu'il dépense son propre argent ; cette dépense n'est pas faite par lui, mais par les ouvriers. Les dépenses du fabricant doivent rester les mêmes.

Le Bureau de Saint-Petersbourg a en outre institué la règle suivante : « Le total des allocations distribuées d'une façon permanente ne doit pas dépasser la moitié des rentrées annuelles fournies par les amendes. » On distingue ici les allocations permanentes (versées pendant un certain temps, à un malade ou à un estropié, par exemple) des allocations forfaitaires (versées une seule fois, pour un enterrement, par exemple, ou à la suite d'un incendie). Pour réserver la possibilité de versements forfaitaires, le montant des versements permanents ne doit pas dépasser la moitié du total des amendes.

Comment recevoir une allocation du fonds des amendes ? Les ouvriers doivent, aux termes du règlement, adresser une demande d'allocation au patron, et c'est ce dernier qui, avec l'agrément de l'inspecteur, accorde un secours. Si le patron refuse, on s'adressera à l'inspecteur qui peut, de sa propre autorité, fixer une allocation.

Le Bureau du Travail peut autoriser les patrons dignes de confiance à distribuer des secours d'un montant peu élevé (jusqu'à 15 roubles) sans solliciter l'autorisation de l'inspecteur.

Jusqu'à 100 roubles, l'argent des amendes reste chez le patron ; les sommes supérieures sont déposées à la caisse d'épargne.

En cas de fermeture d'une fabrique ou d'une usine, le fonds des amendes est versé à la caisse ouvrière de la province. Le règlement est muet sur la façon dont sont utilisés les fonds de cette « caisse ouvrière » (dont les ouvriers ne savent rien ni ne peuvent rien savoir). Il faut, dit-il, garder ces fonds à la Banque d'Etat « jusqu'à une affectation particulière ». S'il a fallu huit ans, même dans la capitale, pour mettre au point le règlement concernant l'utilisation du fonds des amendes dans les fabriques, on devra sans doute attendre des dizaines d'années avant que soit établi un règlement sur l'emploi des fonds de la « caisse ouvrière de la province ».

Tel est le règlement relatif à l'utilisation de l'argent des amendes. Comme vous le voyez, il se distingue par une complication et une confusion extraordinaires. Aussi ne doit-on pas s'étonner si, jusqu'à présent, les ouvriers ignorent presque totalement son existence. Cette année (1895), ce règlement est affiché dans les fabriques et les usines de Saint-Petersbourg *. Les ouvriers doivent s'attacher à faire en sorte que chacun d'eux connaisse ce règlement et voie très justement dans l'allocation versée par le fonds des amendes non pas une aumône du fabricant, une charité, mais leur propre argent, provenant de retenues effectuées sur leur salaire et qui ne doit être dépensé que pour subvenir à leurs besoins. Les ouvriers ont parfaitement le droit d'exiger que cet argent leur revienne.

A propos de ce règlement, il est indispensable d'étudier, tout d'abord, les modalités de son application, avec les inconvénients et les abus qui en résultent. En second lieu, il faut voir si ce règlement est équitable, s'il sauvegarde suffisamment les intérêts des ouvriers.

* C'est donc en 1895 seulement qu'on s'est mis à appliquer à Saint-Petersbourg la loi de 1886 sur les amendes. Or, l'inspecteur principal Mikhaïlovski, déjà cité, déclarait en 1893 que la loi de 1886 « était à présent appliquée à la lettre ». Nous voyons par ce petit exemple l'impudent mensonge que M. l'inspecteur principal a écrit dans son livre destiné à informer les Américains du régime en vigueur dans les fabriques russes.

Pour ce qui est de l'application du règlement, il convient avant tout d'attirer l'attention sur les précisions suivantes, données par le Bureau du Travail de Pétersbourg : « Si, à un moment donné, la caisse du fonds des amendes est vide... les ouvriers ne peuvent rien réclamer à la direction. » Mais comment les ouvriers sauront-ils s'il y a ou non de l'argent au fonds des amendes et, s'il y en a, quel est le montant de la somme ? Le Bureau du Travail raisonne comme si les ouvriers étaient parfaitement informés à cet égard, alors qu'il ne s'est nullement soucié de leur faire connaître l'état du fonds des amendes, et qu'il n'a pas prévu l'obligation, pour les fabricants et patrons d'usine, d'afficher toutes les informations utiles relatives à ce fonds. Le Bureau du Travail pense-t-il vraiment qu'il suffira aux ouvriers de s'informer auprès du patron, lequel aura le droit de mettre les solliciteurs à la porte quand la caisse du fonds des amendes sera vide ? Ce serait scandaleux, car les ouvriers désirant bénéficier d'un secours seraient alors traités comme des mendiants par les patrons. Les ouvriers doivent insister pour que, dans chaque fabrique et usine, soient affichées tous les mois des informations sur l'état du fonds des amendes : combien il y a d'argent en caisse; combien il a été reçu le mois précédent ; combien il a été dépensé, et « pour faire face à quels besoins » ? Sinon, les ouvriers ne sauront pas combien ils peuvent recevoir ; ils ne sauront pas si le fonds des amendes est en mesure de pourvoir à toutes leurs demandes, ou seulement à une partie d'entre elles, auquel cas il serait normal de ne retenir que les besoins les plus urgents. Certaines usines, parmi les mieux organisées, ont instauré d'elles-mêmes ce système d'affichage : à Saint-Pétersbourg, il semble que ce soit le cas à l'usine Siemens et Halske ainsi qu'à la Cartoucherie, usine d'Etat. Si, lors de chaque entretien avec l'inspecteur, les ouvriers insistent sur ce point et sur la nécessité d'afficher les informations à ce sujet, ils obtiendront certainement gain de cause. Il serait, de plus, très pratique pour les ouvriers que l'on mît en circulation dans les fabriques et les usines des formules imprimées * de

* C'est-à-dire des déclarations imprimées où la demande figure déjà et où l'on a laissé des espaces vides pour le nom de la fabrique, le motif de la demande, le domicile, la signature, etc.

demandes de secours provenant du fonds des amendes. Des formulaires de ce genre existent notamment dans la province de Vladimir. Il n'est pas facile à un ouvrier de rédiger lui-même sa requête, et en outre il ne saura pas apporter tous les renseignements nécessaires, tandis que dans le formulaire tout est indiqué, et l'intéressé n'a plus qu'à écrire quelques mots dans les blancs. En l'absence de formulaires, beaucoup d'ouvriers devront faire rédiger leurs demandes par quelque bureaucrate, ce qui entraînera des dépenses. Certes, d'après le règlement, l'allocation peut être demandée oralement ; mais, premièrement, l'ouvrier doit de toutes façons, aux termes du règlement, se procurer une attestation écrite de la police ou du médecin (si la demande est rédigée sur un formulaire, l'attestation s'écrit directement sur ce dernier) ; et, deuxièmement, certains patrons peuvent fort bien ne pas répondre à une demande orale, alors qu'ils sont obligés de donner suite à une demande écrite. Les formulaires imprimés que l'on dépose au bureau de la fabrique ou de l'usine enlèveront à la demande d'allocation le caractère de mendicité que les patrons s'efforcent de lui donner. Beaucoup de fabricants et de patrons d'usine sont très mécontents que l'argent des amendes n'aille pas dans leur poche mais soit, aux termes de la loi, consacré aux besoins des ouvriers. Aussi ont-ils eu recours à une foule de ruses et de subterfuges pour duper ouvriers et inspecteurs, et tourner la loi. Afin de mettre en garde les ouvriers, nous allons passer en revue quelques-uns de ces subterfuges.

Certains fabricants portaient les amendes sur le registre des salaires non pas comme amendes, mais comme argent remis à l'ouvrier. On inflige à un ouvrier un rouble d'amende et l'on consigne dans le registre qu'il lui a été versé un rouble. Ce rouble, défalqué lors de la paie, reste dans la poche du patron. Ce n'est plus seulement tourner la loi, c'est commettre ni plus ni moins qu'une fraude, une escroquerie.

D'autres fabricants, au lieu d'infliger des amendes pour absences injustifiées, n'inscrivaient pas toutes les journées de travail : si, par exemple, l'ouvrier avait été irrégulièrement absent un jour dans la semaine, on ne lui comptait pas cinq jours de travail, mais quatre ; le salaire d'une journée (qui aurait dû constituer l'amende pour absence

injustifiée et être versé au fonds des amendes) revenait ainsi au patron. C'est là encore une fraude grossière. Notons à ce propos que les ouvriers sont absolument sans défense contre ce genre de fraudes *, du fait qu'ils ne sont pas tenus au courant de l'état du fonds des amendes. Ce n'est que si des avis mensuels détaillés (indiquant le nombre des amendes pour chaque semaine et dans chaque atelier) sont affichés, que les ouvriers pourront veiller à ce que les amendes soient effectivement versées au fonds approprié. Qui, en effet, contrôlera l'inscription régulière des amendes, sinon les ouvriers eux-mêmes ? Les inspecteurs du travail ? Mais comment l'inspecteur saurait-il que tel ou tel chiffre a été porté en fraude ? L'inspecteur du travail Mikouline, qui relate ces supercheries, fait remarquer :

« Dans tous les cas de ce genre, il était extrêmement difficile de découvrir les abus si l'on n'avait des indications directes sous forme de plaintes de la part des ouvriers. » L'inspecteur lui-même reconnaît qu'il lui est impossible de découvrir une fraude si les ouvriers ne la lui signalent. Mais les ouvriers ne pourront rien indiquer tant que les fabricants ne seront pas obligés d'afficher les informations nécessaires concernant les amendes.

Une troisième catégorie de fabricants avaient imaginé des méthodes beaucoup plus commodes de tromper les ouvriers et de tourner la loi, méthodes si ingénieuses et retorses qu'il n'était pas facile de s'y attaquer. Dans les tissages de coton de la province de Vladimir, de nombreux patrons faisaient sanctionner par l'inspecteur non pas un tarif, mais deux et même trois pour chaque sorte de tissu ; il était indiqué en note que les tisserands ayant livré une marchandise irréprochable étaient réglés au taux le plus élevé ; ceux qui avaient livré une marchandise de moins bonne qualité l'étaient suivant le second taux ; la marchandise considérée comme du rebut était payée au taux le plus bas **. On voit

* L'existence de ces fraudes est attestée par M. Mikouline, *inspecteur du travail* de la province de Vladimir, dans son livre sur la nouvelle loi de 1886.

** Ce genre de tarifications existe aussi dans certaines fabriques de Saint-Petersbourg : on écrit, par exemple, que telle quantité de marchandises est payée à l'ouvrier de 20 à 50 kopecks.

tout de suite dans quel but avait été imaginé ce subterfuge : la différence entre le taux supérieur et le taux inférieur passait dans la poche du patron, alors qu'en fait elle représentait une amende pour malfaçon et devait, à ce titre, être versée au fonds correspondant. Il est clair que c'était là tourner grossièrement la loi, non seulement la loi sur les amendes, mais aussi la loi sur la validation du taux des salaires. Ce taux doit être officiellement sanctionné pour que le patron ne puisse modifier le salaire à sa guise ; mais il est évident que l'existence de plusieurs taux au lieu d'un seul laisse le champ libre à l'arbitraire le plus absolu de la part du patron.

Les inspecteurs du travail comprenaient bien que ces tarifications « visaient *évidemment* à tourner la loi » (tout cela est rapporté par ce même M. Mikouline dans le livre cité plus haut) ; néanmoins, ils « *ne s'estimaient pas en droit* » de rien refuser à des hommes aussi respectables que « messieurs » les fabricants.

Parbleu ! Ce n'est certes pas une petite affaire que d'opposer un refus à des fabricants (car ce n'est pas un seul fabricant mais plusieurs qui ont imaginé en même temps ce subterfuge !). Mais si c'étaient les ouvriers et non « messieurs » les fabricants qui avaient essayé de tourner la loi ? Aurait-on trouvé alors dans tout l'empire de Russie un seul inspecteur de fabrique qui « *ne se serait pas estimé en droit* » de refuser aux ouvriers l'autorisation de tourner la loi ?

Ainsi, ces tarifications à deux et trois échelons furent approuvées par l'inspection du travail et entrèrent en vigueur. Toutefois, il apparut que la question des taux de salaire n'intéressait pas seulement messieurs les fabricants, toujours à imaginer des moyens de tourner la loi, pas seulement messieurs les inspecteurs qui ne s'estiment pas en droit de gêner les fabricants dans leurs bons desseins, mais aussi... les ouvriers. Ceux-ci n'ont pas fait preuve de cette même indulgence pour les filouteries de messieurs les fabricants, et ils « se sont estimés en droit » d'empêcher ces derniers de gruger les ouvriers.

Ces tarifications, rapporte M. l'inspecteur Mikouline, « suscitèrent un tel mécontentement parmi les ouvriers que ce fut là une des principales causes des désordres ac-

compagnés de violences qui éclatèrent alors et *rendirent nécessaire* l'intervention de la force armée ».

Ainsi vont les choses ! Pour commencer, on « ne s'est pas estimé en droit » d'empêcher messieurs les fabricants d'enfreindre la loi et de duper les ouvriers ; et quand ceux-ci, indignés des abus commis, se sont révoltés, il est devenu « nécessaire » de faire appel à la force armée ! Pourquoi a-t-il donc été « nécessaire » de faire appel à la force armée contre les ouvriers qui défendaient leurs droits *légaux*, et non contre les fabricants, qui enfreignaient ouvertement la loi ? Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après la révolte des ouvriers que, « par décision du gouverneur, ce genre de tarification fut aboli ». Les ouvriers eurent gain de cause. La loi a été imposée non par messieurs les inspecteurs du travail, mais par les ouvriers eux-mêmes qui ont montré qu'ils ne permettraient pas qu'on se moquât d'eux et qu'ils sauraient défendre leurs droits. « Par la suite, dit M. Mikouline, l'inspection du travail s'est refusée à ratifier de pareilles tarifications. » C'est ainsi que les ouvriers ont appris aux inspecteurs à faire appliquer la loi.

Mais la leçon n'a touché que les fabricants de Vladimir. Or, les fabricants sont partout les mêmes, à Vladimir comme à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Les fabricants de Vladimir n'ont pas réussi à tourner la loi, mais le moyen qu'ils ont imaginé est resté et a même été perfectionné par un génial patron de Saint-Pétersbourg.

Quelle était la méthode des fabricants de Vladimir ? Elle consistait à ne pas employer le mot amende et à le remplacer par d'autres termes. Si je déclare qu'en cas de malfaçon l'ouvrier recevra un rouble de moins, ce sera une amende dont il faudra verser le montant au fonds des amendes. Mais si je déclare que, pour malfaçon, l'ouvrier recevra un salaire au taux le plus bas, ce ne sera pas une amende et j'empocherai le rouble. Ainsi raisonnaient les fabricants de Vladimir, dont les ouvriers ont su réfuter les arguments. On peut aussi raisonner différemment. On peut dire : en cas de malfaçon, l'ouvrier recevra son salaire *sans* les gratifications ; là encore, il n'y aura pas amende, et le patron empochera le rouble. C'est le raisonnement qu'a imaginé Iakovlev, l'astucieux patron d'une usine de mécanique de Saint-Pétersbourg. Il déclare : vous recevrez un rouble par jour ;

mais si contre vous n'est relevée aucune faute, absence injustifiée, grossièreté ou malfaçon, vous recevrez 20 kopecks de « gratification ». Par contre, s'il y a faute, le patron retient les 20 kopecks et les met naturellement dans sa poche : en effet, il ne s'agit pas d'une amende, mais d'une « gratification ». Toutes les lois qui concernent les fautes pouvant motiver une retenue et fixent le montant de cette retenue, ainsi que la façon dont cet argent doit être dépensé pour les besoins des ouvriers, sont nulles et non avenues pour M. Iakovlev. Les lois traitent des « amendes », alors que lui ne connaît que les « gratifications ». L'astucieux patron réussit jusqu'à présent à rouler les ouvriers grâce à cette échappatoire. Sans doute, l'inspecteur du travail de Saint-Pétersbourg ne s'est-il pas, lui non plus, « *estimé en droit* » de l'empêcher de tourner la loi. Espérons que les ouvriers de Pétersbourg ne resteront pas en arrière de ceux de Vladimir, et qu'ils apprendront tant à l'inspecteur qu'au patron à respecter la loi.

Afin de montrer les sommes énormes constituées par les amendes, nous citerons quelques chiffres relatifs aux fonds des amendes de la province de Vladimir.

Le versement d'allocations y a commencé en février 1891. Avant octobre 1891, il en avait déjà été accordé à 3 665 personnes pour un montant de 25 458 roubles 59 kopecks. Le 1^{er} octobre 1891, le fonds des amendes s'élevait à 470 052 roubles 45 kopecks. Mentionnons à ce propos un autre emploi de l'argent des amendes. Dans une fabrique, le fonds des amendes s'élevait à 8 242 roubles 46 kopecks. Cette fabrique fit faillite et les ouvriers passèrent l'hiver sans pain et sans travail. Il fut alors distribué, par prélèvement sur ce fonds, 5 820 roubles de secours aux ouvriers, dont le nombre atteignait 800.

Du 1^{er} octobre 1891 au 1^{er} octobre 1892, on préleva 94 055 roubles 47 kopecks d'amendes, et on distribua en allocations 45 200 roubles 52 kopecks à 6 312 personnes. Voici comment se répartissaient ces allocations : 208 personnes ont reçu des pensions mensuelles d'invalidité pour une somme de 6 198 r 20 k, soit une moyenne de 30 roubles par personne et par an (tels sont les secours misérables qu'on alloue alors que des dizaines de milliers de roubles provenant des amendes restent inemployés !). En outre 1 037 personnes ont

reçu 17 827 r 12 k, soit en moyenne 18 roubles par personne, pour perte de biens. Il a été distribué 10 641 r 81 k à 2 669 femmes enceintes, soit une moyenne de 4 roubles (ceci pour trois semaines : une avant les couches et deux après). 5 380 r 68 k ont été versés à 877 ouvriers pour cause de maladie, soit 6 roubles en moyenne. Les frais d'obsèques représentent 4 620 roubles d'allocations versés à 1 506 ouvriers (moyenne 3 roubles). Enfin, divers autres cas concernent 15 personnes, qui ont reçu 532 r 71 k.

Nous connaissons à présent sur le bout du doigt le règlement relatif aux amendes et son mode d'application. Voyons si ce règlement est juste et s'il protège suffisamment les droits des ouvriers.

Nous savons qu'aux termes de la loi, l'argent des amendes n'appartient pas au patron et ne peut servir qu'à pourvoir aux besoins des ouvriers. Le règlement relatif à l'emploi de ces fonds devait être approuvé par les ministres.

A quoi ce règlement a-t-il abouti ? L'argent est prélevé sur le salaire des ouvriers et consacré à la satisfaction de leurs besoins ; mais il n'est même pas dit dans le règlement que les patrons sont tenus de faire connaître aux ouvriers l'état du fonds des amendes. Les ouvriers n'ont pas le droit d'élire des délégués qui veilleraient à ce que l'argent soit régulièrement versé au fonds des amendes, recueilleraient les demandes des ouvriers et répartiraient les allocations. Il était dit dans la loi que les allocations sont accordées « sur l'autorisation de l'inspecteur », mais le règlement établi par les ministres stipule que la demande d'allocation doit être adressée *au patron*. Pourquoi au patron ? Cet argent n'est pas le sien, il appartient aux ouvriers et a été constitué par des prélèvements sur leurs salaires. Le patron n'a pas le droit de toucher à cet argent : s'il le dépense, il peut être attaqué pour appropriation et dilapidation de fonds, tout comme s'il avait dépensé l'argent d'autrui. Il est évident que si les ministres ont pris un tel règlement, c'est qu'ils désiraient rendre service aux patrons : actuellement, les ouvriers doivent *demande* une allocation au patron, comme s'il s'agissait d'une aumône. Il est vrai que si le patron refuse, l'inspecteur peut attribuer lui-même l'allocation. Mais l'inspecteur n'est au courant de rien : si le patron lui dit que cet ouvrier est un bon à rien, qu'il ne

mérite pas d'allocation, l'inspecteur le croira *. Et puis, se trouvera-t-il beaucoup d'ouvriers qui iront se plaindre à l'inspecteur, consentiront à perdre des heures de travail pour aller le trouver, écrire des requêtes et ainsi de suite ? En réalité, le règlement ministériel ne fait qu'instaurer une nouvelle forme de dépendance des ouvriers à l'égard des patrons. Ceux-ci reçoivent la possibilité de brimer les ouvriers dont ils sont mécontents, peut-être parce que ceux-ci ne se laissent pas tondre la laine sur le dos : en rejetant leurs demandes, les patrons leur susciteront à coup sûr bien des tracasseries supplémentaires et obtiendront peut-être même que l'allocation leur soit définitivement refusée. Par contre, aux ouvriers qui leur font des courbettes, sont à plat ventre devant eux et mouchardent leurs camarades, les patrons peuvent accorder des allocations particulièrement élevées, même dans des cas où un autre ouvrier essuierait un refus. Loin d'abolir la dépendance des ouvriers à l'égard des patrons en matière d'amendes, on aboutit à une nouvelle forme de dépendance qui contribue à diviser les ouvriers et à encourager la flagornerie et l'arrivisme. Et puis, considérez cette scandaleuse procédure bureaucratique nécessaire, selon le règlement, à l'obtention d'une allocation : l'ouvrier doit chaque fois demander une attestation, tantôt au médecin, qui ne lui épargnera sans doute pas les rebuffades, tantôt à la police, qui ne fait rien sans qu'on lui graisse la patte. Rien de tout cela, nous le répétons, ne figure dans la loi ; ces dispositions résultent d'un règlement ministériel, manifestement rédigé pour complaire aux fabricants et tendant ouvertement à placer sous la dépendance des fonctionnaires les ouvriers déjà dépendants des patrons, à écarter les ouvriers de toute participation à l'emploi, pour la satisfaction de leurs besoins,

* Dans le formulaire de demande d'allocation qui, nous l'avons dit, a été distribué dans les fabriques et usines par le Bureau du Travail de Vladimir, et qui présente le mode d'application du « règlement » le plus favorable aux ouvriers, nous lisons : « L'administration de la fabrique certifie la signature et la teneur de la demande, en ajoutant qu'à son avis le demandeur mérite une allocation de... »

Ainsi l'administration peut toujours écrire, même sans apporter de justification, qu'« à son avis » le demandeur ne mérite pas d'allocation.

Bénéficieront des allocations non pas ceux qui en ont besoin, mais ceux qui, « de l'avis des fabricants, méritent d'être secourus ».

de l'argent des amendes prélevé sur leurs propres salaires, à engendrer un bureaucratisme absurde qui abrutit et démoralise * les ouvriers.

Laisser au patron le droit d'autoriser le versement d'allocations prélevées sur le fonds des amendes est une injustice criante. Les ouvriers doivent obtenir que la loi leur permette d'élire des députés (des délégués) qui veilleront à ce que les amendes soient versées au fonds correspondant, recueilleront et contrôleront les demandes d'allocation des ouvriers, rendront compte à ceux-ci de l'état du fonds des amendes et de son utilisation. Dans les usines où il existe actuellement des délégués, ceux-ci doivent porter leur attention sur le fonds des amendes et exiger que tous les renseignements relatifs aux amendes leur soient communiqués ; ils doivent recueillir les demandes des ouvriers et les transmettre eux-mêmes à l'administration.

VII

LES LOIS SUR LES AMENDES S'ÉTENDENT-ELLES À TOUS LES OUVRIERS ?

Comme la plupart des lois russes, les lois sur les amendes ne s'étendent ni à toutes les fabriques et usines ni à tous les ouvriers. Quand il promulgue une loi, le gouvernement russe a toujours peur qu'elle n'offense messieurs les fabricants et patrons d'usine ; que les finasseries des règlements administratifs et les droits et devoirs des fonctionnaires ne viennent heurter d'autres règlements administratifs (qui sont chez nous innombrables), ou les droits et devoirs d'autres fonctionnaires qui se jugeront mortellement offensés si quelque nouveau fonctionnaire empiète sur leur domaine, et qui dépenseront des flots d'encre officielle et des rames de papier dans un échange de lettres sur « la délimitation des services de leur ressort ». C'est pourquoi il est si rare qu'une loi entre en vigueur dans toute la Russie à la fois, sans comporter des exceptions, un timide échelonnement dans son application, ou la possibilité pour les ministres et autres fonctionnaires d'accorder des dérogations.

* En semant la division, en encourageant la servilité et en cultivant un mauvais esprit.

On l'a bien vu pour la loi sur les amendes qui, nous l'avons dit, suscita un tel mécontentement chez messieurs les capitalistes et ne fut promulguée que sous la pression de redoutables révoltes ouvrières.

Tout d'abord, la loi sur les amendes ne s'applique qu'à une petite partie de la Russie *. Cette loi a été promulguée, nous l'avons dit, le 3 juin 1886 et est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1886 *dans trois provinces seulement* : celles de Saint-Petersbourg, de Moscou et de Vladimir. *Cinq ans* plus tard, elle était étendue aux provinces de Varsovie et de Pétrokov (11 juin 1891). Puis, après *trois ans* encore, à 13 autres provinces (celles de Tver, Kostroma, Iaroslavl, Nijni-Novgorod et Riazan, au centre ; celles d'Estonie et de Livonie dans les pays baltes ²⁴ ; celles de Grodno et de Kiev à l'Ouest ; celles de Volhynie, de Podolie, de Kharkov et de Kherson au Sud), en vertu de la loi du 14 mars 1894. En 1892, les règlements relatifs aux amendes ont été étendus aux industries et exploitations minières privées.

Les progrès rapides du capitalisme dans le Sud de la Russie et le développement prodigieux de l'industrie minière y rassemblent d'importantes masses ouvrières et obligent le gouvernement à se hâter.

Le gouvernement, on le voit, est très lent à renoncer au régime antérieurement en vigueur dans les fabriques. Notons en outre qu'il n'y renonce que sous la pression des ouvriers : le renforcement du mouvement ouvrier et les grèves en Pologne ont entraîné l'extension de la loi aux provinces de Varsovie et de Pétrokov (dont fait partie la ville de Lodz). La grande grève aux manufactures Khloudov (district de Iégorievsk, province de Riazan) a eu pour résultat immédiat l'extension de la loi à la province de Riazan. De toute évidence, le gouvernement, lui non plus, « ne s'estime pas en droit » d'ôter à messieurs les capitalistes le privilège d'infliger des amendes à leur guise et sans contrôle, tant que les ouvriers ne s'en sont pas mêlés.

En second lieu, la loi sur les amendes, comme d'ailleurs tous les règlements sur le contrôle des fabriques et usines,

* Cette loi fait partie du « règlement spécial relatif aux rapports entre fabricants et ouvriers ». Ce « règlement spécial » n'est applicable que dans « les localités où l'industrie a pris un grand développement » et que nous indiquerons par la suite.

ne s'applique pas aux établissements de l'Etat et des institutions d'assistance gouvernementales. Les usines de l'Etat ont déjà une administration « aux petits soins » pour l'ouvrier, que la loi ne veut pas gêner par un règlement sur les amendes. En effet, à quoi bon contrôler les usines de l'Etat quand le directeur est lui-même un fonctionnaire ? Les ouvriers peuvent se plaindre de lui à lui-même. Quoi d'étonnant si, parmi ces directeurs des usines de l'Etat on compte des individus aussi odieux que M. Verkhovski, commandant du port de Pétersbourg ?

En troisième lieu, le règlement sur l'utilisation des fonds des amendes pour les besoins de l'ouvrier ne s'étend pas aux ateliers de chemins de fer lorsque la ligne qu'ils desservent possède des caisses de retraite ou des caisses d'épargne et de secours mutuel. L'argent des amendes est versé à ces caisses.

Toutes ces dérogations ont semblé encore insuffisantes, et la loi a donné aux ministres (des Finances et de l'Intérieur) le droit, d'une part, de « dispenser de l'observation » de ce règlement « les fabriques et usines peu importantes, en cas de réelle nécessité », et, d'autre part, d'étendre ce règlement aux exploitations artisanales « importantes ».

Il ne suffit donc pas que la loi ait chargé un ministre de rédiger un règlement sur les amendes ; elle a encore donné le droit à des ministres de dispenser certains fabricants d'obéir à la loi ! Voilà jusqu'où va l'amabilité de nos lois à l'égard de messieurs les fabricants ! Une instruction ministérielle précise que les dispenses ne seront accordées qu'aux fabricants pour lesquels le Bureau du Travail « *a l'assurance que le propriétaire de l'entreprise ne portera pas préjudice aux intérêts des ouvriers* ». Les fabricants et les inspecteurs du travail sont si bons amis qu'ils se croient mutuellement sur parole. A quoi bon faire peser sur le fabricant la contrainte d'un règlement, quand il « donne l'assurance » qu'il ne portera pas préjudice aux intérêts des ouvriers ? Et si l'ouvrier essayait de demander à l'inspecteur ou au ministre de le décharger du règlement en l'« assurant » qu'il ne portera pas préjudice aux intérêts du fabricant ? On prendrait sans aucun doute cet ouvrier pour un fou !

C'est ce qu'on appelle l'« égalité en droits » des ouvriers et des fabricants.

Quant à l'extension du règlement sur les amendes aux entreprises artisanales importantes, elle n'a, jusqu'à présent (en 1893), pour autant qu'on le sache, concerné que les bureaux chargés de distribuer la chaîne aux tisserands travaillant à domicile. Les ministres ne sont nullement pressés d'étendre l'application du règlement sur les amendes. Toute la masse des ouvriers qui travaillent à domicile pour des patrons, les grands magasins, etc., demeure complètement soumise à l'arbitraire des patrons. Il est plus difficile à ces ouvriers de se réunir, de se mettre d'accord pour revendiquer, d'organiser la lutte en commun contre les brimades des patrons ; aussi ne fait-on pas attention à eux.

VIII

CONCLUSION

Nous connaissons maintenant à fond nos lois et notre règlement sur les amendes, tout ce système si compliqué qui rebute l'ouvrier par sa sécheresse et son jargon administratif.

Nous pouvons à présent revenir à la question posée au début, au fait que les amendes sont le fruit du capitalisme, c'est-à-dire d'une forme d'organisation de la société où le peuple se divise en deux classes : les propriétaires de la terre, des machines, des fabriques et des usines, des matières premières et des denrées, et ceux qui ne possèdent rien en propre et doivent par conséquent se vendre aux capitalistes et travailler pour eux.

Les ouvriers travaillant pour un patron ont-ils été de tout temps obligés de lui payer des amendes pour les mal-façons ?

Dans les petites exploitations, par exemple chez les artisans des villes et leurs ouvriers, il n'y a pas d'amendes. Ici, pas de coupure complète entre l'ouvrier et le patron : ils vivent et travaillent ensemble. L'idée ne peut venir au patron d'infliger des amendes, puisqu'il veille lui-même au travail et peut toujours faire rectifier ce qui ne lui plaît pas.

Mais les petites exploitations et les petits métiers de ce genre disparaissent graduellement. Ni les artisans ni les petits paysans ne peuvent soutenir la concurrence des gros-

ses fabriques et usines, des gros patrons qui utilisent de meilleurs instruments et des machines, ainsi que l'effort conjoint de nombreux ouvriers. Aussi voyons-nous les artisans et les petits paysans se ruiner de plus en plus, s'embaucher comme ouvriers dans les fabriques et les usines, désertar les villages et partir à la ville.

Dans les grosses fabriques et usines, les rapports entre patron et ouvriers ne sont plus du tout les mêmes que dans les petits ateliers. Le patron est tellement au-dessus de l'ouvrier par sa richesse et par sa situation sociale qu'un véritable abîme les sépare, que souvent ils ne se sont même jamais vus et n'ont rien qui les rapproche. L'ouvrier n'a aucune possibilité de percer et de devenir patron : il est condamné à rester éternellement un non-possédant, travaillant pour des richards qu'il ne connaît pas. Au lieu des deux ou trois ouvriers du petit patron, il y en a maintenant des quantités qui viennent de différentes localités et se succèdent continuellement. Au lieu d'ordres particuliers donnés par le patron, un règlement général, obligatoire pour tous les ouvriers. Les anciens rapports permanents entre patron et ouvriers disparaissent : le patron ne fait aucun cas de l'ouvrier, car il lui est toujours facile d'en trouver un autre dans la foule des chômeurs prêts à s'embaucher n'importe où. De la sorte le pouvoir du patron sur les ouvriers augmente. Et le patron profite de ce pouvoir pour maintenir à coups d'amendes l'ouvrier dans le cadre strict du travail en usine. L'ouvrier a dû se résigner à cette nouvelle limitation de ses droits et de son salaire, car il est désormais impuissant en face du patron.

Les amendes ont donc fait leur apparition il n'y a pas très longtemps, en même temps que les grosses fabriques et usines, en même temps que le grand capitalisme, en même temps que le fossé qui sépare complètement les riches patrons et les ouvriers gueusards. Les amendes ont été le résultat du développement intégral du capitalisme et de l'asservissement intégral de l'ouvrier.

Mais ce développement des grosses fabriques et cette pression accrue de la part des patrons ont encore eu d'autres conséquences. Les ouvriers, complètement réduits à l'impuissance en face des fabricants, commencèrent à comprendre qu'ils étaient promis à une déchéance et à une misère

totales s'ils demeuraient désunis. Ils commencèrent à comprendre que, pour échapper à la famine et à la dégénérescence qui les guettent sous le capitalisme, il n'existe pour eux qu'un moyen : s'unir afin de lutter contre les fabricants, d'obtenir des salaires plus élevés et de meilleures conditions d'existence.

Nous avons vu quelles brimades révoltantes nos fabricants en étaient venus à infliger aux ouvriers dans les années 80, et comment ils ont fait des amendes un moyen d'abaisser les salaires, qui venait s'ajouter à la réduction des tarifs. L'oppression des ouvriers par les capitalistes était alors à son comble.

Mais cette oppression a aussi provoqué une résistance de la part des ouvriers, qui se sont dressés contre leurs oppresseurs et ont vaincu. Pris de peur, le gouvernement a fait droit à leurs revendications et s'est hâté de promulguer la loi réglementant les amendes.

C'était là une concession aux ouvriers. Le gouvernement croyait qu'en promulguant des lois et un règlement sur les amendes, en instituant des allocations prélevées sur le fonds des amendes, il donnerait du même coup satisfaction aux ouvriers et les amènerait à oublier leur cause commune, leur lutte contre les fabricants.

Mais ces espoirs d'un gouvernement, désireux de passer pour le défenseur des ouvriers, seront déçus. Nous avons vu combien la nouvelle loi est injuste pour les ouvriers, combien les concessions qui leur sont faites sont infimes si on les compare ne fût-ce qu'aux revendications formulées par les grévistes de chez Morozov ; nous avons vu comment on a laissé subsister partout des échappatoires à l'intention des fabricants désireux de violer la loi, et comment on a pris dans leur intérêt un règlement sur les allocations, qui à l'arbitraire des patrons ajoute celui des fonctionnaires.

Quand cette loi et ce règlement seront appliqués, quand les ouvriers apprendront à les connaître et se rendront compte, par leurs conflits avec la direction, à quel point la loi les opprime, ils prendront peu à peu conscience de leur état de dépendance. Ils comprendront que seule la misère les a forcés à travailler pour les riches et à se contenter pour leur peine d'un salaire dérisoire. Ils comprendront que le gouvernement et ses fonctionnaires sont avec les fabricants, et que

les lois sont faites pour que le patron puisse plus facilement serrer la vis à l'ouvrier.

Et les ouvriers apprendront, enfin, que la loi ne fera rien pour améliorer leur situation tant qu'ils dépendront des capitalistes, car la loi sera toujours pour les fabricants capitalistes, car ceux-ci trouveront toujours les moyens de tourner la loi.

Quand ils l'auront compris, les ouvriers verront qu'il ne leur reste qu'un moyen de se défendre : s'unir pour lutter contre les fabricants et contre le régime d'injustice établi par la loi.

EXPLOITATIONS COLLÉGIALES ET COLLÈGES DE REDRESSEMENT ²⁵ (*ROUSSKOÏÉ BOGATSTVO*)

On connaît depuis longtemps la solution que proposent les populistes au problème du capitalisme en Russie et qui, ces derniers temps, a été exposée avec le plus de relief par le *Rousskoïé Bogatstvo* ²⁶. Les populistes ne nient pas l'existence du capitalisme et sont obligés d'en reconnaître le développement. Ils considèrent toutefois que le capitalisme n'est pas chez nous un processus naturel et nécessaire couronnant l'évolution séculaire de l'économie marchande en Russie, mais un accident qui n'a pas de racines solides et montre seulement qu'on s'est écarté de la voie prescrite par toute l'histoire de la nation. « Nous devons, disent les populistes, choisir d'autres voies pour notre patrie », quitter la voie du capitalisme et « communaliser » la production en tirant parti des forces existantes de « toute » la « société », qui, selon eux, commence déjà à se rendre compte de la carence du capitalisme.

Il est évident que s'il est possible de choisir une autre voie pour la patrie, si toute la société commence à prendre conscience de cette nécessité, la « communalisation » de la production n'offre guère de difficultés et n'exige pas une certaine période historique pour la préparer. Il suffira d'élaborer le plan de cette communalisation et de convaincre les intéressés qu'elle est réalisable, pour que la « patrie »

abandonne la voie erronée du capitalisme et s'engage dans celle de la socialisation.

Chacun conçoit l'intérêt prodigieux d'un tel plan qui ouvre d'aussi radieuses perspectives. Aussi le public russe doit-il être infiniment reconnaissant à M. Ioujakov, l'un des collaborateurs permanents du *Rousskoïé Bogatstvo*, d'avoir bien voulu se charger de son élaboration. Dans le numéro de mai du *Rousskoïé Bogatstvo* nous trouvons son article « Une utopie en matière d'instruction », avec ce sous-titre : « Plan pour un enseignement secondaire général et obligatoire ».

Quel rapport cela a-t-il avec la « communalisation » de la production ? demandera le lecteur. Un rapport des plus directs, car le plan de M. Ioujakov est très vaste. L'auteur projette la création, dans chaque canton, d'un collège englobant toute la population, masculine et féminine, d'âge scolaire (de 8 à 20 ans, 25 ans au maximum). Ces collèges doivent constituer des associations de production dont l'activité serait d'ordre agricole et moral, qui non seulement entretiendraient par leur travail la population des collèges (laquelle comprendrait, selon M. Ioujakov, un *cinquième* de toute la population), mais fourniraient en outre les moyens d'entretenir *toute la population infantine*. Un calcul détaillé effectué par l'auteur pour un « collège-canton » type (qu'il appelle aussi : « collège-ferme », « exploitation collégiale » ou « collège agricole ») montre que le collège pourvoirait, ni plus ni moins, à l'entretien de *plus de la moitié de toute la population locale*. Si l'on considère que chaque collège de ce genre (il est prévu pour toute la Russie 20 000 doubles collèges, c'est-à-dire 20 000 pour les garçons et autant pour les filles) est doté de terre et de moyens de production (on envisage l'émission par les zemstvos²⁷, avec la garantie de l'Etat, d'obligations à 4,5 % d'intérêts et 0,5 % d'amortissement), on comprendra combien « vaste » est en effet le « plan » de M. Ioujakov. La production est collectivisée pour toute une moitié de la population. Du coup, la patrie se trouve donc engagée dans une autre voie ! Et ce résultat est obtenu « sans aucune dépense (*sic* !) pour le gouvernement, les zemstvos et le peuple ». Cela « ne semble utopique qu'au premier abord » ; en fait, c'est « bien plus facile à réaliser que l'instruction primaire générale ».

M. Ioujakov certifie que l'opération financière requise à cet effet « n'a rien de chimérique ni d'utopique », et qu'elle sera réalisée, nous l'avons vu, non seulement sans dépense, sans la moindre dépense, mais sans même qu'il faille modifier « les programmes scolaires existants » ! ! M. Ioujakov fait observer très justement que « tout cela revêt une portée considérable si l'on entend ne pas se borner à une expérience, mais réaliser effectivement l'instruction générale ». Certes, il déclare « ne pas s'être assigné pour but de dresser un projet pratique » ; mais son exposé n'en fixe pas moins le nombre des collégiens et des collégiennes pour chaque établissement, la main-d'œuvre indispensable à l'entretien de toute la population des collèges, la composition du corps enseignant et du personnel administratif, ainsi que les moyens de subsistance des membres du collège et le traitement des maîtres, des médecins, des techniciens et des contremaîtres. Il fait le compte détaillé des journées de travail exigées par les travaux agricoles, de la quantité de terre à attribuer à chaque collège et des moyens financiers nécessaires pour couvrir les frais d'établissement. Il prévoit ce qu'on fera, d'une part, des allogènes et des membres des différentes sectes, qui ne pourront profiter des bienfaits de l'enseignement secondaire général, et, d'autre part, de ceux qui auront été renvoyés des collèges pour mauvaise conduite. Les calculs de l'auteur ne se limitent pas à un seul collège type. Loin de là. Il envisage la création de 20 000 doubles collèges et indique comment se procurer les terrains nécessaires et recruter « un personnel qualifié d'enseignants, d'administrateurs et d'économistes ».

On conçoit l'intérêt passionnant que présente un plan de ce genre ; intérêt non seulement théorique (il est évident qu'un plan de « communalisation » de la production élaboré de façon aussi concrète doit achever de convaincre tous les sceptiques et confondre tous ceux qui nient la possibilité de réaliser des plans de cette nature), mais encore pratique, vivant. Il serait étrange qu'un projet d'organisation de l'enseignement secondaire général et obligatoire n'attirât pas l'attention des hautes sphères gouvernementales, surtout quand l'auteur de la proposition affirme catégoriquement que l'entreprise n'entraînera « aucune dépense », que les « difficultés seront moins d'ordre financier et économique

que d'ordre culturel », et que, d'ailleurs, ces difficultés « ne sont pas insurmontables ». Ce projet doit intéresser directement le ministère de l'Instruction publique, mais aussi les ministères de l'Intérieur, des Finances, de l'Agriculture et même, nous le verrons plus loin, le ministère de la Guerre. C'est probablement au ministère de la Justice que devront être rattachés les « collèges de redressement » projetés. Nul doute que d'autres ministères ne s'intéressent également à ce projet qui, selon M. Ioujakov, « répondra à tous les besoins énumérés ci-dessus (instruction et entretien), et sans doute aussi à beaucoup d'autres ».

Aussi sommes-nous certains que le lecteur ne nous en voudra pas de procéder à un examen détaillé de ce projet si remarquable.

L'idée maîtresse de M. Ioujakov est la suivante : la saison d'été, exempte d'occupations scolaires, est consacrée aux travaux agricoles. En outre, les élèves ayant terminé leurs études au collège y demeurent un certain temps en qualité d'ouvriers ; ils s'acquittent des travaux d'hiver et sont employés à des activités artisanales qui complètent les travaux agricoles et permettent à chaque collège d'entretenir par son travail tous les élèves et tous les ouvriers, ainsi que l'ensemble du personnel enseignant et administratif, et de couvrir les frais d'instruction. Ces collèges, dit fort justement M. Ioujakov, seraient de grandes coopératives agricoles. Cette dernière expression, soit dit en passant, montre sans la moindre équivoque que nous sommes en droit de considérer le plan de M. Ioujakov comme l'amorce de la « communalisation » de la production préconisée par les populistes ; comme partie intégrante de cette voie nouvelle dans laquelle la Russie doit s'engager afin d'éviter les péripéties du capitalisme.

« A l'heure actuelle, raisonne M. Ioujakov, on quitte le collège entre 18 et 20 ans, et parfois un ou deux ans plus tard. Avec l'instruction obligatoire... ce retard sera encore plus fréquent. On terminera ses études plus tard, et les trois classes supérieures seront composées d'élèves de 16 à 25 ans, si 25 ans est l'âge limite au-delà duquel le renvoi de l'élève est prononcé même s'il n'a pas terminé ses études. Par conséquent, compte tenu du contingent supplémentaire des vétérans de cinquième année, on peut affirmer que le

tiers environ des élèves du collège seront... en âge de travailler. » Même en abaissant ce pourcentage jusqu'au quart, comme le fait l'auteur dans ses calculs ultérieurs en adjoignant aux huit classes du collège les deux classes de l'école primaire préparatoire (pour les enfants de huit ans ne sachant pas lire), on obtient un nombre très élevé de travailleurs qui, aidés d'ouvriers à mi-temps, suffiraient aux travaux d'été. Toutefois, note avec raison M. Loujakov, « une ferme-collège de dix classes nécessitera un certain contingent d'ouvriers pour l'hiver ». Où les prendre ? Il propose deux solutions : 1) embaucher des ouvriers (« dont les plus méritants pourraient être intéressés au revenu »). L'exploitation collégiale doit rapporter un revenu et justifier cette embauche. Mais « une autre solution semble préférable » à notre auteur : 2) Les élèves qui auront terminé le collège seront tenus de travailler pour rembourser les frais d'instruction et d'entretien qu'ils ont nécessités dans les petites classes. C'est leur « premier devoir », ajoute M. Loujakov, qui, bien entendu, ne parle que de ceux qui ne peuvent acquitter les frais de scolarité. Ce sont eux qui formeront le contingent indispensable des ouvriers d'hiver et le contingent complémentaire des ouvriers d'été.

Telle est la première particularité de l'organisation prévue, appelée à « communaliser », par le groupement en arтели agricoles, un cinquième de la population. A elle seule, cette particularité montre ce que sera cette autre voie que l'on choisit pour la patrie. Le travail salarié, qui est aujourd'hui le seul moyen d'existence pour ceux « qui ne peuvent acquitter les frais de scolarité » et de subsistance, est remplacé par un travail obligatoire gratuit. Mais cela ne doit pas nous troubler : n'oublions pas qu'en revanche, la population jouira des bienfaits de l'instruction secondaire générale.

Poursuivons. L'auteur propose de créer des collèges à part pour les garçons et pour les filles, faisant ainsi une concession au préjugé qui règne sur le continent européen contre l'enseignement mixte, lequel, à vrai dire, serait plus rationnel. « 50 élèves par classe ou 500 pour les dix classes, soit 1 000 par exploitation collégiale (500 garçons et 500 filles), seront un contingent tout à fait normal » pour un collège moyen. Celui-ci comprendra 125 « paires d'ouvriers »

et un nombre correspondant d'ouvriers à mi-temps. « Quand j'aurai fait observer, dit Ioujakov, qu'un pareil nombre d'ouvriers est capable de mettre en valeur, en Petite-Russie par exemple, 2 500 déciatines de champs cultivés, chacun comprendra la force prodigieuse que représenterait le travail d'un collège !... »

Mais, en plus de ces ouvriers, il y aura les « ouvriers permanents » « travaillant pour rembourser » les frais d'instruction et d'entretien. Combien seront-ils ? La promotion annuelle sera de 45 élèves, garçons et filles. Le tiers des garçons fera son service militaire (au lieu du quart actuellement. L'auteur porte la proportion à un tiers en réduisant à 3 ans la durée du service) pendant trois ans. « Il n'y aura pas injustice à placer les deux autres tiers dans les mêmes conditions, c'est-à-dire à les retenir au collège et à les faire travailler pour récupérer les frais de leurs propres études et des études de leurs camarades appelés sous les drapeaux. Toutes les jeunes filles pourront également être retenues pour la même raison. »

L'organisation du régime nouveau instauré dans la patrie après qu'elle aura choisi une autre voie se dessine de plus en plus nettement. Aujourd'hui, tous les sujets russes doivent faire le service militaire ; mais comme le nombre des personnes en âge de servir est supérieur à celui des soldats requis, on procède à un tirage au sort. Une fois la production « communalisée », les recrues seront toujours désignées par le tirage au sort, mais on se propose de « placer les autres dans les mêmes conditions », c'est-à-dire qu'ils seront tenus de faire trois ans de service, non plus dans l'armée, il est vrai, mais en travaillant au collège. Ils devront travailler pour rembourser les frais d'entretien de leurs camarades appelés sous les drapeaux. Tous seront-ils astreints à ce travail ? Non pas. Seulement ceux qui ne pourront acquitter les frais de scolarité. L'auteur avait déjà fait cette réserve précédemment, et nous verrons plus loin que pour ceux qui peuvent payer le prix de leurs études, il envisage des collèges spéciaux du type ancien. Mais alors, se demandera-t-on, pourquoi le remboursement des frais d'entretien des jeunes gens sous les drapeaux incombe-t-il à ceux de leurs camarades incapables de payer les frais d'études et non à ceux qui en ont les moyens ? La raison

en est très simple. Si l'on divise les collégiens en payants et non-payants, il est évident que la structure actuelle de la société n'est pas affectée par la réforme : M. Loujakov s'en rend lui-même fort bien compte. Cela étant, on conçoit que les dépenses générales de l'État (pour l'armée) soient supportées par ceux qui n'ont pas de moyens d'existence *, tout comme ils les supportent à l'heure actuelle sous forme d'impôts indirects, etc. En quoi se distingue alors le nouveau régime ? En ceci qu'actuellement ceux qui sont sans ressources peuvent vendre leur force de travail, tandis que sous le nouveau régime ils seront *astreints* à travailler *gratuitement* (c'est-à-dire au pair). Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la Russie évitera ainsi toutes les péripéties du régime capitaliste. Le travail salarié libre qui menace d'engendrer « la plaie du prolétariat » est éliminé et remplacé. . . par le travail gratuit obligatoire.

Et rien d'étonnant si des hommes placés dans les conditions d'un travail gratuit obligatoire se trouvent dans une situation qui correspond à ces conditions. Ecoutez plutôt ce que ce populiste (cet « ami du peuple ») s'empresse d'ajouter :

« Si, en outre, on autorise les mariages entre les jeunes gens qui, leurs études terminées, sont restés pour 3 ans au collège ; si l'on construit des logements à part pour les ouvriers mariés ; et si les revenus du collège permettent de leur accorder, à la sortie de l'établissement, une allocation, même modeste, en argent et en nature, ce séjour de trois ans au collège sera beaucoup moins onéreux que le service militaire... »

N'est-il pas évident que des conditions aussi avantageuses inciteront la population à faire des pieds et des mains pour entrer dans les collèges ? Jugez plutôt : d'abord, il sera permis de se marier. Il est vrai que, selon les lois en vigueur, point n'est besoin de cette autorisation (des autorités). Mais n'oubliez pas qu'il s'agira de *collégiens* et de *collégiennes*, âgés de vingt-cinq ans, certes, mais de collégiens tout de même. Si le mariage est interdit aux étudiants de l'Université, peut-on le permettre aux

* Sinon la domination des premiers sur les seconds serait impossible.

collégiens ? Et puis, l'autorisation dépendra de la direction du collège, donc d'hommes pourvus d'une instruction supérieure : aucun abus n'est donc à craindre. Oui, mais ceux qui auront terminé le collège et y resteront comme ouvriers permanents ne seront plus des collégiens. Néanmoins, l'autorisation de se marier les concernera également, bien qu'ils aient entre 21 et 27 ans. Force nous est de reconnaître que la nouvelle voie choisie par la patrie comporte une certaine réduction de la capacité civile des citoyens russes ; mais il faut considérer que les bienfaits de l'instruction secondaire générale ne peuvent être acquis sans sacrifices. En second lieu, on aménagera pour les ouvriers mariés des logements à part, qui ne seront sans doute pas pires que les réduits où vivent à l'heure actuelle les ouvriers des fabriques. En troisième lieu, les ouvriers permanents recevront « une modeste allocation ». Il est certain que la population préférera les avantages de cette vie tranquille, sous l'égide tutélaire de l'administration, aux tribulations du capitalisme, au point que certains ouvriers resteront à demeure au collège (sans doute en reconnaissance de la permission de se marier) : « Un petit contingent d'ouvriers permanents, définitivement fixés au collège et s'y sentant en famille (*sic* !!), complétera la main-d'œuvre. C'est ainsi que l'on peut, sans verser dans l'utopie, concevoir le recrutement d'une main-d'œuvre pour notre collège agricole. »

Qu'y a-t-il, en effet, d'« utopique » dans tout cela ? Une main-d'œuvre permanente et gratuite « se sentant en famille » chez des patrons qui leur donnent l'autorisation de se marier... — interrogez donc le premier vieux paysan que vous rencontrerez, et fort de sa propre expérience, il vous dira que tout cela est parfaitement réalisable.

(A suivre)*

*Ecrit au cours de l'automne 1895.
Paru le 26 novembre 1895,
dans le journal « Samarski Vestnik »
n° 264, sous la signature : K.T-ne*

*Conforme au texte
du « Samarski Vestnik »*

* La suite n'a jamais paru dans le *Samarski Vestnik*. [N.R.]

AUX OUVRIERS ET AUX OUVRIÈRES DE LA FABRIQUE THORNTON ²⁸

Ouvriers et ouvrières de la fabrique Thornton !

Le 6 et le 7 novembre doivent être pour nous tous des journées mémorables... Par leur riposte unanime aux brimades patronales les tisserands ont montré qu'il se trouve encore parmi nous, aux heures difficiles, des hommes qui savent défendre nos intérêts communs, les intérêts des ouvriers, et que nos vertueux patrons n'ont pas encore réussi à faire définitivement de nous les misérables esclaves de leur bourse sans fond. Continuons donc, camarades, à suivre notre voie jusqu'au bout, fermement et sans défaillance ; rappelons-nous que le seul moyen d'améliorer notre sort est d'unir, de conjuguer nos efforts. Avant tout, camarades, ne tombez pas dans le piège que vous ont astucieusement tendu messieurs les Thornton. Voici leur raisonnement : « Nous avons actuellement des difficultés à écouler nos marchandises ; par conséquent, si la fabrique continue à travailler dans les mêmes conditions qu'auparavant, nous ne pourrions pas gagner autant... Or, nous entendons ne pas gagner moins... Il va donc falloir serrer la vis à ces braves ouvriers ; qu'ils fassent les frais de la baisse des prix sur le marché... Mais attention, il faut savoir y faire pour que, dans leur simplicité, les ouvriers ne se doutent pas du plat que nous leur préparons... Si on les entreprend tous à la fois, ils se dresseront comme un seul homme et il n'y aura rien à faire. Aussi allons-nous

commencer par plumer ces pauvres bougres de tisserands, après quoi les autres n'y couperont pas... Il n'est pas dans nos habitudes de nous gêner avec ces gens de rien, et d'ailleurs, à quoi bon ? Rien de tel qu'un balai neuf... » Ainsi, les patrons, soucieux du bien-être des ouvriers, préparent en catimini aux ouvriers de tous les ateliers de la fabrique le même sort qu'aux tisserands... Rester indifférents au sort de l'atelier de tissage, c'est donc creuser de nos propres mains la fosse où nous serons bientôt précipités à notre tour. Ces derniers temps, les tisserands gagnaient, en gros, dans les 3 roubles 50 par quinzaine. Une famille de 7 personnes s'ingéniait à vivre pendant tout ce laps de temps avec 5 roubles ; avec 2 roubles quand la famille se composait du mari, de la femme et d'un enfant. Ils vendaient jusqu'à leur dernière chemise, mangeaient leurs derniers sous gagnés par un labeur infernal, tandis que ces philanthropes de Thornton entassaient millions sur millions. Mais ce n'était pas encore assez ; sous leurs yeux, on mettait sans cesse à la porte de nouvelles victimes de la cupidité patronale, tandis que les brimades continuaient de plus belle, avec une implacable cruauté... On s'est mis à ajouter sans aucune explication de la blousse et de la tontisse²⁹ à la laine, ce qui ralentissait terriblement le travail ; comme par hasard, les retards dans la livraison de la chaîne se multiplièrent ; enfin, on rognait tout simplement sur les heures de travail, et voilà qu'on tisse des pièces de 5 schmitz³⁰ au lieu de 9, pour que le tisserand ait plus longtemps et plus fréquemment le tracassé de se procurer et de monter une chaîne, opérations pour lesquelles, on le sait, il ne touche pas un sou. On veut prendre nos tisserands par la famine, et le salaire de 1 rouble 62 kopecks par quinzaine, que l'on voit déjà figurer dans le carnet de paie de quelques tisserands, peut devenir sous peu celui de tout l'atelier de tissage... Camarades, voulez-vous attendre jusqu'au moment où le patron vous fera la même faveur ? Sinon, si votre cœur n'est pas tout à fait de pierre pour les souffrances de malheureux en tout point semblables à vous, serrez tous les rangs autour de nos tisserands, présentons des revendications communes et, à chaque occasion favorable, arrachons de haute lutte à nos oppresseurs des améliorations à notre

sort. Travailleurs de la filature, ne soyez pas dupes si vos salaires sont stables, et même ont un peu augmenté... Car près des deux tiers des vôtres ont déjà été licenciés, et l'augmentation de votre salaire a été achetée au prix de la faim dont souffrent vos camarades qu'on a mis à la porte. C'est une nouvelle ruse de vos patrons, une ruse qu'il n'est pas difficile de percer : il suffit de calculer ce que gagnait tout l'atelier des mule-jennys avant et ce qu'il gagne aujourd'hui. Ouvriers de la nouvelle teinturerie ! Pour 14 heures $\frac{1}{4}$ de travail par jour, plongés des pieds à la tête dans les vapeurs meurtrières de la teinture, vous ne gagnez plus que 12 roubles par mois ! Voyez nos revendications : nous voulons aussi mettre fin aux retenues illégales faites sur vos salaires à cause de l'incapacité de votre contremaître. Manœuvres et ouvriers non spécialisés de la fabrique ! Croyez-vous réellement pouvoir conserver vos 60-80 kopecks par jour quand le tisserand spécialisé devra se contenter de 20 kopecks ? Ne soyez pas aveugles, camarades, ne vous laissez pas prendre au piège patronal, serrez les coudes, sinon ça ira mal pour nous tous cet hiver. Nous devons tous rester vigilants face aux manœuvres de nos patrons pour diminuer les taux de salaire, et nous opposer de toutes nos forces à leur funeste dessein... Restez sourds à leurs propos quand ils prétextent que les affaires vont mal : pour eux, il ne s'agit que d'une diminution de leurs profits ; pour nous, cela signifie que nos familles souffrent la faim, qu'on leur enlève la dernière croûte de pain sec. Y a-t-il là une commune mesure ? Aujourd'hui que l'on s'en prend d'abord aux tisserands, nous devons exiger :

1) le relèvement des tarifs du tissage à leur niveau du printemps dernier, soit une augmentation d'environ 6 kopecks par schmitz ;

2) l'application aux tisserands de la loi selon laquelle on doit, avant le début du travail, informer l'ouvrier du montant du salaire qui l'attend. Que le tableau, signé par l'inspecteur du travail, ne soit pas un vain mot, mais soit effectivement appliqué comme l'exige la loi. Dans le tissage, par exemple, doivent être indiqués outre les tarifs en vigueur, la qualité de la laine, la proportion de blousse et de tontisse qu'elle renferme, le temps nécessaire au travail préparatoire ;

3) le temps de travail doit être réparti de telle façon qu'il n'y ait pas chômage involontaire de notre part ; actuellement, par exemple, on s'est arrangé pour que le tisserand perde une journée par pièce à attendre la chaîne ; et comme la pièce va être réduite de près de moitié, le tisserand subira de ce fait, indépendamment du taux des salaires, une double perte. Puisque le patron veut, de la sorte, nous voler une partie de notre salaire, qu'il y aille franchement, et que nous sachions au juste ce qu'on entend nous extorquer ;

4) l'inspecteur du travail doit veiller à ce qu'il n'y ait pas tromperie sur les tarifs, et qu'ils ne soient pas doubles. C'est-à-dire, par exemple, que les tarifs ne doivent pas comporter deux prix pour une seule et même qualité de marchandise figurant sous deux noms différents. Ainsi nous avons tissé du biber pour 4 roubles 32 kopecks et de l'oural ³¹ pour 4 roubles 14 kopecks seulement ; mais le travail n'est-il pas le même dans les deux cas ? La filouterie est encore plus cynique quand on fixe deux prix pour la fabrication d'une marchandise portant la même dénomination. Messieurs les Thornton ont ainsi tourné les lois sur les amendes où il est dit qu'une amende ne peut être infligée pour malfaçon que si celle-ci est due à la négligence de l'ouvrier ; et que la retenue doit alors être portée sur le carnet de paie, dans la colonne « amendes », trois jours au plus tard après avoir été infligée. Toutes les amendes doivent être rigoureusement comptabilisées et leur montant ne peut aller dans la poche du fabricant ; il doit être employé à satisfaire les besoins des ouvriers de la fabrique. Eh bien, qu'on ouvre nos carnets ; ils sont nets, pas d'amendes ; on pourrait croire qu'il n'y a pas meilleurs patrons que les nôtres. En réalité, ils profitent de notre ignorance pour tourner la loi et faire leurs petites affaires... Voyez-vous, ils ne nous infligent pas d'amendes ; ils opèrent des prélèvements sur nos salaires en nous payant au taux le plus bas ; et tant qu'il y a deux taux, un taux inférieur et un taux supérieur, on ne peut rien contre eux ; ils font retenues sur retenues et les empochent ;

5) quand un tarif unique sera établi, chaque retenue doit être portée dans la colonne « amendes » avec indication de son motif.

Nous verrons alors clairement les cas d'amendes injustifiées ; nous travaillerons moins en pure perte, et il y aura moins de ces actes scandaleux qui ont lieu actuellement à la teinturerie, par exemple, où les ouvriers produisaient moins par la faute d'un contremaître incapable, ce qui, légalement, ne saurait justifier la non-rémunération du travail accompli, la négligence de l'ouvrier n'y étant pour rien. Sont-elles si rares, les retenues que nous avons eu tous à subir sans la moindre faute de notre part ?

6) nous exigeons de payer pour le logement ce que nous payions jusqu'en 1891, c'est-à-dire un rouble par personne et par mois ; car payer deux roubles avec ce que nous gagnons est absolument impossible ; et puis, pour quoi ?... Pour un taudis malpropre, puant, exigü, où un incendie est toujours à craindre ? N'oubliez pas, camarades, que dans tout Pétersbourg un rouble par mois est considéré comme un loyer suffisant. Il n'y a que nos patrons si pleins de sollicitude qui trouvent que c'est trop peu, et nous devons, là aussi, rabattre un peu de leur cupidité. Défendre ces revendications, camarades, ce n'est pas du tout nous révolter ; nous ne faisons que réclamer ce que la loi a déjà accordé à tous les ouvriers des autres fabriques et qu'on nous a enlevé en espérant que nous ne saurions pas défendre nos droits. Montrons donc que pour cette fois nos « bienfaiteurs » se sont trompés.

*Écrit après le 7 (19)
novembre 1896, paru
en tract tiré au duplicateur*

*Conforme au texte du tract,
confronté avec celui
du recueil « Rabotnik »
n^{os} 1-2, 1896*

A QUOI PENSENT NOS MINISTRES ³² ?

*Écrit en novembre-décembre
1895, le 3(20) décembre au
plus tard, pour le journal
« Rabotchéïé Dîelo ».*

*Paru pour la première fois le
27 janvier 1924 dans le journal
« Pétrogradskaïa Pravda » n° 22*

*Conforme à une copie
dactylographiée conservée
dans les dossiers
du département de la police*

Le ministre de l'Intérieur Dournovo a adressé une lettre à Pobiédonostsev, procureur général du Saint Synode. Cette lettre, écrite le 18 mars 1895, porte le numéro 2603 avec la mention : « Strictement confidentiel ». Le ministre désirait donc qu'elle restât rigoureusement secrète. Mais il s'est trouvé des personnes qui ne partageaient pas les vues de Monsieur le Ministre, selon lesquelles les citoyens russes n'ont pas à connaître les intentions du gouvernement, et maintenant une copie manuscrite de cette lettre circule partout.

Que disait M. Dournovo à M. Pobiédonostsev ?

Il lui écrivait au sujet des écoles du dimanche. On lit dans cette lettre : « Il résulte des renseignements qui nous sont parvenus au cours de ces dernières années que des personnes politiquement suspectes, ainsi qu'une partie de la jeunesse étudiante d'une certaine tendance, cherchent, comme aux années 60, à entrer dans les écoles du dimanche en qualité d'instituteurs, de conférenciers, de bibliothécaires, etc. Ce désir systématique, qui n'est pas même justifié par la recherche de moyens d'existence, puisque le travail dans ces écoles n'est pas rémunéré, prouve qu'il s'agit là, pour les éléments antigouvernementaux, d'un moyen de lutter sur le terrain légal contre le régime et l'ordre social existant en Russie. »

Voyez comment raisonne M. le Ministre ! Parmi les personnes cultivées, il en est qui veulent faire part de leurs connaissances aux ouvriers, qui veulent que le savoir profite non seulement à eux-mêmes, mais encore au peuple ; c'est assez pour qu'aux yeux du ministre ceux qui incitent les bonnes gens à fréquenter les écoles du dimanche, soient

des « éléments antigouvernementaux », c'est-à-dire des conspirateurs. Des personnes cultivées ne peuvent-elles pas éprouver le désir d'instruire leur prochain sans qu'il y ait pour autant « incitation » ? Mais ce qui déconcerte le ministre, c'est que les maîtres des écoles du dimanche ne reçoivent aucune rémunération. Il a coutume de voir que les espions et les fonctionnaires de son ministère ne le servent que contre rétribution, accordent leurs services au plus offrant ; or, voilà des gens qui travaillent, servent, enseignent, et tout cela... pour rien ! C'est louche, pense le ministre ; et il envoie ses espions tirer les choses au clair. Il est dit plus loin dans la lettre : « Les renseignements suivants » (fournis par des espions dont l'existence se justifie par les appointements qu'ils reçoivent) « permettent d'établir que non seulement on compte dans le corps enseignant des personnes aux tendances pernicieuses, mais encore que bien souvent les écoles elles-mêmes se trouvent sous la direction occulte de tout un groupe de personnes suspectes qui, sans appartenir au personnel officiellement reconnu, font le soir des conférences et enseignent sur l'invitation d'instituteurs et d'institutrices qu'ils ont eux-mêmes placés là... Un état de choses, qui permet à des personnes étrangères de faire des conférences, donne toute latitude à des personnes, venues de milieux franchement révolutionnaires, de s'infiltrer parmi les conférenciers. »

Donc, si des « personnes étrangères », qui n'ont été ni approuvées ni vérifiées par les papes et les espions, veulent enseigner aux ouvriers, c'est ni plus ni moins qu'une révolution ! Pour le ministre, les ouvriers sont de la poudre, le savoir et l'instruction une étincelle ; et le ministre est persuadé que si l'étincelle tombe sur la poudre, l'explosion se produira avant tout contre le gouvernement.

Nous ne pouvons nous refuser le plaisir de noter que pour cette fois — une fois n'est pas coutume — nous sommes pleinement et sans réserve d'accord avec Son Excellence.

Le ministre apporte ensuite dans sa lettre des « preuves » du bien-fondé de ses « renseignements ». Jolies preuves !

Tout d'abord, « la lettre d'un instituteur d'une école du dimanche, dont le nom n'a pu encore être établi ». Cette lettre a été saisie au cours d'une perquisition. Il y est question du programme des cours d'histoire, de l'idée d'asservissement et d'émancipation des classes ; on y mentionne les révoltes de Razine et de Pougatchev ³³.

Ce sont sans doute ces deux noms qui ont tant effrayé notre bon ministre : il a dû aussitôt voir surgir des fourches.

Seconde preuve :

« Le ministère de l'Intérieur est en possession d'un programme, qui lui a été secrètement communiqué, de cours publics pour une école du dimanche de Moscou, dont voici la teneur : « Origine de la société. La société primitive. Evolution de l'organisation sociale. L'Etat et à quoi il sert. L'ordre. La liberté. La justice. Les formes d'organisation de l'Etat. Monarchie absolue et monarchie constitutionnelle. Le travail, fondement du bien-être général. Utilité et richesse. La production, l'échange et le capital. Répartition de la richesse. La recherche de l'intérêt particulier. La propriété et sa nécessité. L'émancipation des paysans avec attribution de terres. La rente, le profit, le salaire. De quoi dépend le salaire et ses différentes formes. L'épargne. »

Ce programme, absolument déplacé dans une école populaire, donne au conférencier l'entière possibilité d'initier peu à peu ses auditeurs aux théories de Karl Marx, d'Engels, etc., et il est douteux que la personne désignée par les autorités diocésaines pour assister à ces cours soit en mesure d'y déceler les rudiments d'une propagande social-démocrate. »

Il est à croire que M. le Ministre redoute fort « les théories de Marx et d'Engels » s'il en découvre les « rudiments » même dans un programme où l'on n'en trouve pas la moindre trace. Qu'a-t-il trouvé de « déplacé » ? Probablement qu'on y traitât des formes d'organisation de l'Etat et de la Constitution.

Que M. le Ministre prenne le premier manuel de géographie venu et il y trouvera toutes ces questions traitées ! Des ouvriers adultes n'auraient-ils pas le droit de savoir ce qu'on enseigne aux enfants ?

Mais M. le Ministre n'a pas confiance dans les personnes désignées par le diocèse : « il se pourrait qu'elles ne comprennent pas ce dont il s'agit ».

Pour terminer, la lettre énumère les instituteurs « suspects » qui enseignent à l'école paroissiale du dimanche auprès de la fabrique de la Société des manufactures Prokhorov de Moscou, à l'école du dimanche de Eletz et à l'école que l'on se propose d'ouvrir à Tiflis. M. Dournovo conseille à M. Pobiédonostsev de procéder à une « vérification minutieuse des personnes admises à enseigner dans les écoles ». Quand on parcourt à présent la liste des instituteurs, les cheveux se dressent sur la tête : ce ne sont qu'anciens étudiants et anciennes étudiantes. M. le Ministre souhaiterait que les instituteurs fussent tous d'anciens sous-offs.

Ce que M. le Ministre note avec le plus d'effroi, c'est que l'école de Eletz « est sise au-delà du cours d'eau de Sosna, où vivent surtout de petites gens (horreur !) et des ouvriers, et où se trouve un atelier des chemins de fer ».

Tenons les écoles bien loin, aussi loin que possible, « des petites gens et des ouvriers ».

Ouvriers ! Vous voyez que nos ministres ont une peur mortelle de voir se réaliser l'union du Travail et du Savoir ! Montrez-leur donc à tous que rien ne pourra ôter la conscience aux ouvriers. Privés du savoir, les ouvriers sont impuissants ; avec le savoir, ils sont une force !

EXPOSÉ ET COMMENTAIRE DU PROJET DE PROGRAMME DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE ³⁴

*Écrit en prison : « Projet
de programme », après
le 9 (21), en décembre 1895 ;
« Commentaire du programme »
en juin-juillet 1896.
Publié pour la première fois
en 1924, dans la revue
« Proletarskaïa Révolutsia » n°3*

*Le « Projet de programme »
est conforme au manuscrit
écrit à l'encre sympathique
entre les lignes de la revue
« Naoutchnoïe Obozrénie »,
n° 5 de l'année 1900
et collationné sur
le texte polycopié.
Le « Commentaire du program-
me » est conforme au texte poly-
copié*

PROJET DE PROGRAMME

A. 1. Les grandes fabriques et usines se développent de plus en plus rapidement en Russie, ruinant les petits artisans et les petits paysans qu'elles transforment en ouvriers sans ressources, rassemblant une population de plus en plus nombreuse dans les villes, ainsi que dans les agglomérations et les bourgs industriels.

2. Cet essor du capitalisme se traduit par un énorme accroissement de la richesse et du luxe pour une poignée de fabricants, de négociants et de propriétaires fonciers, et par un accroissement plus rapide encore de la misère et de l'oppression pour les ouvriers. L'introduction dans les grandes usines de perfectionnements techniques et de machines—qui contribuent à augmenter la productivité du travail social, renforce le pouvoir des capitalistes sur les ouvriers, étend le chômage, et par là même laisse l'ouvrier sans défense.

3. Mais en portant à son maximum l'oppression du travail par le capital, les grandes usines créent une classe particulière d'ouvriers qui se trouve en mesure de mener la lutte contre le capital : les conditions mêmes de son existence détruisent toutes ses attaches avec l'économie individuelle et, unissant les ouvriers par un travail commun, les faisant passer d'une fabrique à l'autre, groupent les masses ouvrières. Les ouvriers engagent la lutte contre les capitalistes et un désir d'union de plus en plus puissant se fait jour parmi eux. Les soulèvements isolés font place à la lutte de toute la classe ouvrière russe.

4. Cette lutte de la classe ouvrière contre la classe des capitalistes est une lutte contre toutes les classes qui vivent du travail d'autrui et contre toute exploitation. Elle ne peut se terminer que par le passage du pouvoir politique à la classe ouvrière, par la remise de toute la terre, des instruments de travail, des fabriques, des machines et des mines à la société tout entière qui organisera la production socialiste, grâce à laquelle tout ce que produiront les ouvriers et toutes les améliorations apportées à la production profiteront aux seuls travailleurs.

5. Par son caractère et par son but, le mouvement de la classe ouvrière russe fait partie du mouvement (social-démocrate) international de la classe ouvrière de tous les pays.

6. Le principal obstacle que rencontre la classe ouvrière russe dans la lutte pour sa libération est le gouvernement autocratique absolu avec ses fonctionnaires irresponsables. S'appuyant sur les privilèges des grands propriétaires fonciers et des capitalistes dont il défend servilement les intérêts, il maintient les classes inférieures dans l'ilotisme le plus complet, paralysant ainsi le mouvement ouvrier et entravant le progrès de toute la nation. La lutte de la classe ouvrière russe pour sa libération entraîne donc nécessairement la lutte contre le pouvoir absolu du gouvernement autocratique.

B. 1. Le Parti social-démocrate de Russie proclame que sa tâche est d'aider dans cette lutte la classe ouvrière russe en développant la conscience de classe des ouvriers, en concourant à leur organisation et en indiquant les objectifs et les buts de leur combat.

2. La lutte de la classe ouvrière russe pour sa libération est une lutte politique, et sa tâche première est d'obtenir la liberté politique.

3. C'est pourquoi le Parti social-démocrate de Russie, sans se détacher du mouvement ouvrier, soutiendra tout mouvement social dirigé contre le pouvoir absolu du gouvernement autocratique, contre cette classe privilégiée qu'est l'aristocratie foncière, contre tous les vestiges du servage et du système des castes, qui restreignent la libre concurrence.

4. Par contre, le Parti ouvrier social-démocrate de Russie combattra toute tendance à dispenser aux classes laborieuses les bienfaits de la tutelle du gouvernement absolu et de ses fonctionnaires, à entraver le développement du capitalisme et, par suite, le développement de la classe ouvrière.

5. L'émancipation des ouvriers doit être l'œuvre des ouvriers eux-mêmes.

6. Le peuple russe a besoin non pas d'être aidé par le gouvernement absolu et ses fonctionnaires, mais d'être libéré de leur joug.

C. Aussi le Parti social-démocrate de Russie exige-t-il avant tout :

1. La convocation d'un Zemski sobor composé de représentants de tous les citoyens, en vue d'élaborer une Constitution.

2. Le suffrage universel direct pour tous les citoyens de Russie âgés de 21 ans révolus, sans distinction de confession ni de nationalité.

3. La liberté de réunion, d'association et de grève.

4. La liberté de la presse.

5. La suppression des castes et l'égalité complète de tous les citoyens devant la loi.

6. La liberté de conscience et l'égalité en droits de toutes les nationalités. La tenue des registres de l'état civil par des fonctionnaires civils indépendants et ne relevant pas de la police.

7. Le droit pour chaque citoyen de poursuivre tout fonctionnaire devant les tribunaux sans passer par la voie hiérarchique.

8. La suppression du passeport intérieur, l'entière liberté de se déplacer et de changer de résidence.

9. La liberté des professions et des métiers et l'abolition des corporations.

D. Pour les ouvriers, le Parti social-démocrate de Russie exige :

1. L'institution dans toutes les branches de l'industrie de conseils de prud'hommes dont les membres seront élus moitié par les capitalistes, moitié par les ouvriers.

2. Une loi limitant la journée de travail à 8 heures.

3. Une loi interdisant le travail de nuit et par roulements. L'interdiction de faire travailler les enfants de moins de 15 ans.

4. Une loi fixant les jours fériés.

5. L'extension de la législation ouvrière et de l'inspection du travail à toutes les branches d'industrie dans l'ensemble de la Russie, ainsi qu'aux usines de l'Etat et aux ouvriers travaillant à domicile.

6. L'inspection du travail doit posséder son statut propre et ne pas relever du ministère des Finances. Les membres des conseils de prud'hommes doivent recevoir des droits égaux à ceux de l'inspection du travail en ce qui concerne le contrôle de l'application des lois ouvrières.

7. L'interdiction absolue et générale de la rétribution en marchandises.

8. Le contrôle, par des délégués ouvriers élus, de la tarification des salaires, de la qualité des produits fabriqués, de la gestion des fonds provenant des amendes, ainsi que l'inspection, par ces mêmes délégués, des logements loués aux ouvriers par l'entreprise.

Une loi suivant laquelle toutes les retenues opérées sur le salaire des ouvriers, quel qu'en ait été le motif (amendes, malfaçons, etc.), ne pourront dépasser un total de 10 kopecks par rouble.

9. Une loi instituant la responsabilité des fabricants pour les mutilations résultant d'accidents du travail, le fabricant devant faire la preuve, le cas échéant, que la faute incombe à l'ouvrier.

10. Une loi obligeant les fabricants à entretenir des écoles et à assurer l'assistance médicale aux ouvriers.

E. Pour les paysans, le Parti social-démocrate de Russie exige :

1. La suppression du versement des indemnités de rachat ³⁶ et l'indemnisation des paysans pour les versements déjà effectués. Le remboursement aux paysans des sommes versées en excédent au Trésor.

2. La restitution aux paysans des terres qui leur ont été enlevées en 1861.

3. L'égalité complète quant aux impôts et aux taxes frappant les terres des paysans et celles des grands propriétaires fonciers.

4. La suppression de la caution solidaire ³⁷ et de toutes les lois qui empêchent les paysans de disposer librement de leurs terres.

COMMENTAIRE DU PROGRAMME

Le programme se divise en trois parties principales. La première expose les principes dont découlent les deux autres. On y définit le rôle de la classe ouvrière dans la société actuelle, le sens et la portée de sa lutte contre les fabricants et la situation politique de la classe ouvrière dans l'Etat russe.

La seconde partie expose *la tâche du Parti* et situe ce dernier par rapport aux autres tendances politiques existant en Russie. On y explique ce que doit être l'activité du Parti et de tous les ouvriers conscients de leurs intérêts de classe, quelle attitude ils doivent adopter vis-à-vis des intérêts et des aspirations des autres classes de la société russe.

La troisième partie, qui contient les revendications pratiques du Parti, est divisée en 3 sections : réformes générales d'ordre politique ; revendications et programme de la classe ouvrière ; revendications en faveur des paysans. On trouvera ci-après quelques explications préliminaires concernant ces trois sections, avant de passer à la partie pratique du programme.

A 1. Le programme parle en premier lieu du développement rapide des grandes fabriques et usines, car c'est là, dans la Russie contemporaine, le fait capital, qui transforme complètement toutes les anciennes conditions d'existence, notamment celles de la classe laborieuse. Dans les conditions d'autrefois, la presque totalité des richesses était produite par de petits exploitants, qui constituaient l'immense majorité de la population. Celle-ci ne quittait pas les villages, et une grande partie de ce qu'elle produisait était destinée soit à sa propre consommation, soit au marché restreint des localités environnantes, faiblement relié aux marchés voisins. Ces mêmes petits exploitants travaillaient pour les grands propriétaires fonciers, qui les obligeaient à produire principalement pour leur consommation personnelle. Les produits domestiques étaient traités par des artisans qui vivaient également dans les villages ou allaient chercher du travail dans les environs.

Mais depuis l'émancipation des paysans, ces conditions d'existence de la grande masse du peuple ont été boulever-

sées ; les petites exploitations artisanales ont commencé à faire place aux grandes fabriques, qui se sont développées avec une rapidité extraordinaire, évinçant les petits patrons, faisant d'eux des salariés et obligeant des centaines et des milliers d'ouvriers à travailler ensemble pour produire des quantités prodigieuses de marchandises vendues dans toute la Russie.

L'émancipation des paysans mit fin à l'immobilisme de la population et plaça des paysans dans des conditions telles qu'ils ne pouvaient plus vivre de ce qu'ils tiraient des lopins de terre qui leur restaient. Beaucoup, partis en quête d'un gagne-pain, s'embauchèrent dans les fabriques ou travaillèrent à la construction des chemins de fer qui reliaient entre elles les différentes parties de la Russie et transportaient partout les marchandises des grandes fabriques. Beaucoup allèrent chercher un gagne-pain à la ville, travaillant à la construction de bâtiments industriels et commerciaux, au transport du combustible pour les fabriques, à la préparation des matières premières. Beaucoup, enfin, se mirent à exécuter à domicile le travail distribué par les marchands et les fabricants qui n'avaient pas eu le temps d'agrandir leurs établissements. Des transformations analogues eurent lieu dans l'agriculture : les propriétaires fonciers commencèrent à produire du blé destiné à la vente ; certains paysans et marchandsensemencèrent de vastes étendues ; on vendit à l'étranger des centaines de millions de pouds de blé. Pour produire on dut faire appel à des salariés, et des centaines de milliers, des millions de paysans, abandonnant leur minuscule lot concédé, se firent journaliers et ouvriers agricoles chez les nouveaux patrons qui cultivaient le blé pour le vendre. Ce sont tous ces changements survenus dans les anciennes conditions d'existence que décrit le programme quand il dit que les grandes fabriques et usines ruinent les petits artisans et les petits paysans qu'elles transforment en ouvriers salariés. La petite production fait partout place à la grande, dans laquelle les masses d'ouvriers ne sont plus que de simples salariés travaillant moyennant salaire pour un capitaliste qui possède d'immenses capitaux, construit de gigantesques ateliers, achète de grosses quantités de matières premières et empêche tout le profit

que lui vaut cette production rendue massive par la concentration des ouvriers. La production est devenue capitaliste ; elle écrase féroceement et impitoyablement tous les petits producteurs, met fin à l'immobilité de leur existence au village et les oblige à parcourir le pays d'un bout à l'autre comme simples manœuvres en vendant leur travail au capital. Une partie de plus en plus considérable de la population est définitivement arrachée au village et à l'agriculture ; elle se rassemble dans les villes, les agglomérations et les bourgs industriels où elle forme une classe particulière d'hommes qui ne possèdent rien en propre, la classe d'ouvriers-prolétaires salariés ne vivant que de la vente de leur force de travail.

Telles sont les formidables transformations qu'ont entraînées dans la vie du pays les grandes fabriques et usines : la petite production fait place à la grande, les petits patrons deviennent des travailleurs salariés. Que signifie ce changement pour l'ensemble de la population laborieuse et quelles en sont les conséquences ? Le programme le dira plus loin.

A 2. Avec le remplacement de la petite production par la grande, les moyens financiers réduits dont disposait un patron isolé sont remplacés par d'énormes capitaux, et les profits infimes par des profits s'exprimant en millions. Aussi l'essor du capitalisme entraîne-t-il partout un accroissement du luxe et de la richesse. Il s'est créé en Russie toute une classe de gros brasseurs d'affaires : fabricants, constructeurs de chemins de fer, négociants, banquiers ; toute une classe d'hommes qui vivent des revenus de leurs capitaux qu'ils prêtent contre intérêt aux industriels. Les grands propriétaires fonciers se sont enrichis grâce aux indemnités de rachat assez élevées qu'ils ont reçues des paysans, en profitant de la pénurie de terre pour augmenter le prix des fermages et en installant dans leurs domaines de grandes raffineries de sucre et de grandes distilleries. Le luxe et la folle prodigalité de toutes ces classes de richards ont pris des proportions inouïes ; leurs palais princiers et leurs hôtels luxueux se dressent le long des principales artères des grandes villes. Mais à mesure que le capitalisme se développait, la situation de l'ouvrier empirait. Les quelques augmentations de salaire qui se sont produites çà et là, après

l'émancipation des paysans, ont été peu importantes et de courte durée, car la masse des affamés qui affluait des campagnes faisait baisser les salaires ; les denrées alimentaires et autres ne faisaient que renchérir, de sorte que, même avec un salaire accru, les ouvriers se procuraient une moindre quantité de moyens d'existence ; il devint de plus en plus difficile de trouver du travail et, à côté des palais luxueux des richards (ou dans les faubourgs), on vit pousser les masures des ouvriers, obligés de vivre dans des caves, dans des logements surpeuplés, humides et froids, ou même dans des cabanes autour des nouveaux établissements industriels. A mesure que le capital grandissait, il écrasait plus impitoyablement les ouvriers, faisant d'eux des indigents, les contraignant à donner tout leur temps à la fabrique, obligeant leurs femmes et leurs enfants à travailler. Le premier changement qu'entraînent les progrès du capitalisme est donc le suivant : des richesses prodigieuses s'accumulent entre les mains d'une poignée de capitalistes, alors que la masse du peuple se transforme en indigents.

Le second changement, c'est que le remplacement de la petite production par la grande a entraîné de nombreux perfectionnements dans la production. Tout d'abord, au lieu de travailler isolément, dispersés dans de petits ateliers, chez différents petits patrons, les ouvriers ont commencé à travailler ensemble, dans une même fabrique, chez un même propriétaire foncier, un même entrepreneur. Le travail collectif est beaucoup plus efficace (plus productif) que le travail individuel, et il permet de produire des marchandises beaucoup plus facilement et plus rapidement. Mais tous ces perfectionnements ne bénéficient qu'au capitaliste qui paie aux ouvriers quelques pauvres sous qu'il prélève sur le fruit de leur peine, et s'approprie tout le profit résultant de leur effort collectif. Le capitaliste se retrouve encore plus fort et l'ouvrier encore plus faible parce qu'il s'habitue à un travail déterminé, toujours le même, et qu'il lui est plus difficile de passer à une autre occupation, de changer de métier.

Un autre perfectionnement, beaucoup plus important, de la production, ce sont les *machines* que le capitaliste met en service. L'emploi des machines multiplie le rendement du travail, mais le capitaliste utilise cet avantage au dé-

triment des ouvriers : les machines demandant un effort physique moindre, il y fait travailler des femmes et des enfants auxquels il paie un salaire réduit. Les machines exigeant beaucoup moins d'ouvriers, il les congédie en masse et profite de ce chômage pour mieux asservir l'ouvrier, allonger la journée de travail, dénier à l'ouvrier le droit de se reposer la nuit et en faire un simple appendice de la machine. Le chômage croissant qui résulte du machinisme laisse l'ouvrier complètement désarmé. Son habileté se déprécie ; on le remplace facilement par un simple manœuvre qui s'habitue très vite à la machine et accepte volontiers de travailler pour un salaire inférieur. Toute tentative de résister à la pression accrue du capital entraîne le congédiement. L'ouvrier isolé est absolument impuissant en face du capital ; la machine menace de l'écraser.

A 3. Nous avons montré, en commentant le point précédent, que l'ouvrier isolé est impuissant et sans défense en face du capitaliste qui emploie des machines. L'ouvrier doit chercher coûte que coûte le moyen de riposter au capitaliste pour défendre son droit à l'existence. Ce moyen, il le trouve dans l'*union*. Impuissant quand il est isolé, l'ouvrier devient une force quand il s'unit à ses camarades ; il est alors capable de lutter contre le capitaliste et de lui tenir tête.

L'*union* devient une nécessité pour l'ouvrier contre qui se dresse maintenant le grand capital. Mais comment unir une masse d'hommes que le hasard a rassemblés et qui sont étrangers les uns aux autres, même s'ils travaillent dans une même fabrique ? Le programme indique les conditions qui préparent les ouvriers à s'unir, développant en eux la capacité et la volonté de s'unir. Ces conditions sont les suivantes : 1) En utilisant des machines qui nécessitent un travail permanent pendant toute l'année, la grande fabrique détruit tous les liens rattachant l'ouvrier à la terre et à l'économie individuelle, et fait de lui un prolétaire complet. Or, l'exploitation de son lopin de terre personnel séparait l'ouvrier de son voisin, engendrait chez chacun un intérêt particulier, distinct des intérêts de son camarade, et faisait ainsi obstacle à leur union. Une fois l'ouvrier arraché à la terre, cet obstacle se trouve éliminé. 2) Ensuite,

le travail en commun de centaines et de milliers d'ouvriers accoutume ces derniers à discuter ensemble de leurs besoins et à agir en commun, car il met en évidence le fait que tous les ouvriers sont placés dans la même situation. 3) Enfin, le passage continu des ouvriers d'une fabrique à l'autre les amène à comparer les conditions et le régime en vigueur dans les différentes entreprises, à les confronter, à se persuader que l'exploitation y est partout la même, à emprunter aux autres ouvriers l'expérience qu'ils ont acquise dans leurs conflits avec le capitaliste, renforçant ainsi leur cohésion et leur solidarité. Ces conditions, prises dans leur ensemble, ont fait que l'apparition des grandes fabriques et usines a entraîné l'union des ouvriers. Chez les ouvriers russes, c'est sous la forme de grèves que cette union se manifeste le plus souvent et le plus vigoureusement (nous verrons plus loin pourquoi nos ouvriers ne peuvent s'unir pour constituer des associations ou des caisses de secours mutuel). Plus les grandes fabriques et usines se développent, et plus les grèves deviennent fréquentes, vigoureuses et opiniâtres ; de sorte que plus le joug du capitalisme se renforce, et plus la résistance commune des ouvriers devient nécessaire. Les grèves et les soulèvements isolés des ouvriers constituent à l'heure actuelle, dit le programme, le phénomène le plus répandu dans les fabriques russes. Mais à mesure que le capitalisme se développe et que les grèves se multiplient, celles-ci deviennent insuffisantes. Les fabricants prennent contre elles des mesures générales : ils concluent des alliances entre eux, font venir des ouvriers d'ailleurs, sollicitent le concours des autorités qui les aident à écraser la résistance des ouvriers. Les ouvriers ont affaire non plus à un fabricant isolé, mais à *toute la classe des capitalistes* appuyée par le gouvernement. Toute *la classe des capitalistes* engage la lutte contre toute *la classe des ouvriers* en cherchant à prendre des mesures générales contre les grèves, en demandant au gouvernement des lois contre les ouvriers, en transférant fabriques et usines dans des régions plus reculées, en distribuant du travail à domicile et en recourant à mille autres expédients et subterfuges contre les ouvriers. L'union des ouvriers d'une fabrique, voire d'une industrie, est insuffisante pour riposter à toute la classe des capitalistes, et l'action commune de *toute la classe des ouvriers* devient nécessaire. C'est

ainsi que les soulèvements isolés des ouvriers font place à la lutte de toute la classe ouvrière. La lutte des ouvriers contre les fabricants devient une *lutte de classe*. Un même intérêt unit tous les fabricants : maintenir les ouvriers sous leur dépendance et leur payer le salaire le plus bas. Les fabricants se rendent compte, eux aussi, qu'ils ne peuvent défendre leur cause que par l'action commune de toute leur classe, qu'en exerçant leur influence sur le pouvoir d'Etat. Les ouvriers sont de même liés entre eux par un intérêt commun : ne pas se laisser écraser par le capital, défendre leur droit à l'existence et à une vie réellement humaine. Et ils se persuadent, eux aussi, de la nécessité de s'unir, d'agir ensemble en tant que classe — en tant que classe ouvrière — et d'exercer à cet effet une influence sur le pouvoir d'Etat.

A 4. Nous avons expliqué comment et pourquoi la lutte des ouvriers des fabriques contre les fabricants devient une lutte de classe, la lutte de la classe ouvrière, des prolétaires, contre la classe des capitalistes, contre la bourgeoisie. Mais, demandera-t-on, quelle importance a cette lutte pour l'ensemble du peuple et tous les travailleurs ? Dans les conditions actuelles, dont nous avons déjà parlé dans les commentaires sur le premier point, la production au moyen d'ouvriers salariés évince de plus en plus la petite entreprise. Le nombre de ceux *qui vivent d'un travail salarié* s'accroît rapidement ; on voit augmenter non seulement le nombre des ouvriers travaillant en permanence à la fabrique, mais aussi et surtout celui des paysans en quête d'un travail salarié afin de pouvoir subsister. A l'heure actuelle, le travail salarié, le travail pour un capitaliste, est devenu la forme de travail la plus répandue. La domination du capital sur le travail s'est étendue à la grande masse de la population, non seulement dans l'industrie, mais encore dans l'agriculture. C'est cette exploitation du travail salarié, fondement de la société moderne, que les grandes fabriques portent à son plus haut degré de développement. Toutes les méthodes d'exploitation utilisées par tous les capitalistes dans toutes les branches de l'industrie et dont pâtit toute la population ouvrière de Russie, sont concentrées ici, à la fabrique, où elles s'aggravent, deviennent la règle, embrassent tous les aspects du travail et de la vie de l'ouvrier, déterminent toute une organisation, tout un système grâce auquel le

capitaliste fait suer à l'ouvrier sang et eau. Pour être plus clair, prenons un exemple : en tous lieux et de tout temps, quiconque s'embauche pour un travail se repose les jours de fête observés dans la région. Il en va tout autrement à la fabrique : quand elle a embauché un travailleur, la fabrique dispose de lui à sa guise, sans tenir compte de ses habitudes, de son train de vie, de sa situation de famille, de ses besoins intellectuels. Elle le fait travailler quand elle en a besoin, l'oblige à plier toute sa vie à ses propres exigences, le contraint à fractionner son repos et, avec le système du travail par roulement, à travailler la nuit et les jours fériés. La fabrique se permet tous les abus possibles et imaginables en ce qui concerne le temps de travail, en même temps qu'elle applique son « règlement » et ses « méthodes » auxquels tout ouvrier est tenu de se conformer. Le régime à la fabrique est conçu de façon à tirer de l'ouvrier toute la somme de travail qu'il peut fournir, et cela le plus vite possible, pour ensuite le flanquer à la porte ! Autre exemple. Quiconque s'embauche pour un travail s'engage naturellement à obéir au patron, à exécuter les ordres qu'on lui donnera. Mais tout en s'engageant à exécuter tel ou tel travail en un temps donné, il ne renonce aucunement à sa volonté ; s'il trouve les exigences de son patron injustes ou excessives, il le quitte. La fabrique, elle, exige que l'ouvrier fasse le sacrifice total de sa volonté ; elle instaure une stricte discipline, oblige l'ouvrier à commencer et à quitter le travail à la sonnerie, s'arroge le droit de le punir elle-même et lui inflige une amende ou une retenue sur son salaire pour toute infraction au règlement qu'elle a elle-même institué. L'ouvrier devient le rouage d'un énorme mécanisme : il doit être aussi docile, soumis, privé de volonté qu'une machine.

Encore un exemple, le troisième. Quiconque s'est embauché pour un travail et est mécontent de son patron porte plainte contre lui devant le tribunal ou un représentant de l'autorité. Et ce représentant de l'autorité aussi bien que le tribunal tranchent d'ordinaire le litige en faveur du patron, prennent le parti du patron ; mais ce parti pris de favoriser les intérêts patronaux ne se fonde ni sur une règle générale ni sur la loi ; elle résulte de la complaisance de tel ou tel fonctionnaire qui manifeste plus ou moins de zèle, tranche l'affaire injustement au bénéfice du patron, soit

parce qu'il connaît celui-ci, soit parce qu'il ignore les conditions du travail et est incapable de comprendre l'ouvrier. Chaque cas d'injustice particulier dépend de chaque conflit de l'ouvrier avec son patron, de chaque fonctionnaire. Or, la fabrique rassemble un si grand nombre d'ouvriers, les brimades prennent de telles proportions, qu'il devient impossible d'examiner chaque cas séparément. Un règlement général est établi, une loi règle les rapports entre ouvriers et fabricants, loi obligatoire pour tous. Dans cette loi, le favoritisme à l'égard du patron est désormais consacré par le pouvoir d'Etat. A l'injustice de tels ou tels fonctionnaires se substitue l'injustice de la loi elle-même. On voit apparaître, par exemple, des règlements portant qu'une absence injustifiée entraîne pour l'ouvrier non seulement la perte de son salaire, mais encore une amende, alors que le patron qui fait chômer l'ouvrier ne lui paie rien ; le patron peut renvoyer l'ouvrier pour grossièreté, sans que ce dernier puisse le quitter pour ce même motif ; le patron a le droit d'infliger arbitrairement des amendes ou des retenues de salaire, d'exiger que l'ouvrier fasse des heures supplémentaires, etc.

Tous ces exemples nous montrent comment la fabrique intensifie et généralise l'exploitation des ouvriers, en fait tout un « système ». Bon gré mal gré, l'ouvrier a maintenant affaire non à tel ou tel patron particulier qui lui impose sa volonté et ses brimades, mais à l'arbitraire et aux brimades de toute la classe des patrons. L'ouvrier se rend compte qu'il n'est pas opprimé par tel ou tel capitaliste, mais par l'ensemble de la classe des capitalistes, car toutes les entreprises pratiquent la même méthode d'exploitation dont aucun capitaliste ne saurait s'écarter : s'il lui venait à l'idée, par exemple, de réduire le temps de travail, les marchandises lui reviendraient plus cher qu'à son voisin, qui oblige l'ouvrier à travailler plus longtemps pour le même salaire. L'ouvrier ne peut désormais améliorer son sort qu'en s'attaquant à l'ensemble du régime social conçu en vue de l'exploitation du travail par le capital. Il voit maintenant se dresser contre lui non pas l'injustice particulière de tel ou tel fonctionnaire, mais l'injustice du pouvoir d'Etat lui-même, qui prend sous sa protection la classe des capitalistes et promulgue en faveur de cette classe des lois auxquelles tous doivent obéir. Par suite, la lutte des

ouvriers des fabriques contre les fabricants se transforme inéluctablement en une lutte contre toute la classe des capitalistes, contre tout le régime social fondé sur l'exploitation du travail par le capital. Aussi la lutte des ouvriers prend-elle un caractère social et devient-elle une lutte engagée au nom de tous les travailleurs contre toutes les classes qui vivent du travail d'autrui. Elle inaugure donc une ère nouvelle de l'histoire russe et apparaît comme l'aurore de l'émancipation des ouvriers.

Que trouve-t-on à la base de la domination qu'exerce la classe des capitalistes sur la masse des travailleurs ? La possession par les capitalistes, à titre de propriété privée, de l'ensemble des fabriques, usines, mines, machines et instruments de travail ; le fait qu'ils détiennent d'énormes étendues de terre (moins d'un demi-million de propriétaires possèdent plus du tiers des terres dans la Russie d'Europe). Les ouvriers, qui n'ont ni instruments de travail ni matières premières doivent vendre leur force de travail aux capitalistes qui ne leur paient que ce qui est indispensable à leur entretien et empochent le surplus produit par le travail ; ils ne paient de la sorte qu'une partie du temps consacré au travail et s'approprient le reste. L'accroissement de richesse provenant du travail en commun d'une masse d'ouvriers ou des perfectionnements apportés à la production, échoit à la classe des capitalistes, et les ouvriers, qui peinent de génération en génération, restent des prolétaires dépourvus de tout. Aussi n'existe-t-il qu'un moyen de mettre fin à l'exploitation du travail par le capital : abolir la propriété privée des instruments de travail, remettre aux mains de la société toutes les fabriques, les usines et les mines, ainsi que tous les grands domaines, etc., et organiser une production collective socialiste, dirigée par les ouvriers eux-mêmes. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui bénéficieront alors des fruits du travail collectif, et ce qui excédera la quantité nécessaire à leur entretien sera employé à satisfaire les autres besoins des ouvriers, à développer intégralement toutes leurs aptitudes et à donner à tous des possibilités égales de jouir des progrès de la science et de l'art. Voilà pourquoi le programme indique que c'est la seule issue possible de la lutte engagée par la classe ouvrière contre les capitalistes. Et, pour cela,

il est nécessaire que le pouvoir politique, c'est-à-dire la direction de l'Etat, passe des mains d'un gouvernement placé sous l'influence des capitalistes et des grands propriétaires fonciers, ou composé directement de représentants désignés par les capitalistes, aux mains de la classe ouvrière.

Tel est le but final de la lutte de la classe ouvrière, telle est la condition de son émancipation complète. C'est ce but final que doivent s'efforcer d'atteindre les ouvriers conscients et unis ; mais chez nous, en Russie, ils se heurtent encore à de formidables obstacles qui contrarient la lutte qu'ils mènent pour leur libération.

A 5. Cette lutte contre la domination de la classe capitaliste, les ouvriers de tous les pays européens, comme ceux d'Amérique et d'Australie, l'ont déjà engagée. L'union et la cohésion de la classe ouvrière ne sont pas confinées aux limites d'un seul pays ou d'une seule nationalité : les partis ouvriers des différents Etats proclament hautement la complète identité (solidarité) des intérêts et des objectifs des ouvriers du monde entier. Ils se réunissent en congrès, présentent à la classe des capitalistes de tous les pays des revendications communes, instituent une fête internationale (le 1^{er} Mai) de tout le prolétariat uni qui lutte pour son émancipation, rassemblent la classe ouvrière de toutes les nationalités et de tous les pays en une grande armée du travail. Cette union des ouvriers de tous les pays est rendue nécessaire par le fait que la classe des capitalistes, qui exerce sa domination sur les ouvriers, ne borne pas celle-ci au cadre d'un seul pays. Les relations commerciales entre les différents Etats se développent et se resserrent ; le capital passe constamment d'un pays à l'autre. Les banques, qui concentrent d'énormes capitaux qu'elles recueillent partout et répartissent entre les capitalistes sous forme de prêts, perdent leur caractère national et deviennent internationales ; elles rassemblent des capitaux provenant de tous les pays et les répartissent parmi les capitalistes d'Europe et d'Amérique. De gigantesques sociétés par actions se constituent en vue de fonder des entreprises capitalistes non plus dans un seul pays, mais dans plusieurs à la fois ; on voit apparaître des sociétés capitalistes internationales. La domination du capital est internationale. Aussi la lutte des

ouvriers de tous les pays pour leur émancipation ne peut, elle aussi, être couronnée de succès que si les ouvriers combattent ensemble le capital international. Voilà pourquoi, dans sa lutte contre la classe des capitalistes, l'ouvrier russe a pour camarades l'ouvrier allemand, l'ouvrier polonais et l'ouvrier français, de même qu'il a pour ennemis les capitalistes russes, polonais et français. Ainsi, depuis quelque temps, les capitalistes étrangers transfèrent très volontiers leurs capitaux en Russie ; ils y établissent des succursales de leurs fabriques et de leurs usines, fondent des sociétés pour créer de nouvelles entreprises. Ils se jettent avec avidité sur un pays jeune où le gouvernement se montre plus bienveillant et plus complaisant pour le capital que partout ailleurs, où ils trouvent des ouvriers moins unis qu'en Occident, moins capables de leur tenir tête ; où le niveau de vie des ouvriers, et pas conséquent leur salaire, est beaucoup plus bas, de sorte que les capitalistes étrangers peuvent réaliser des bénéfices fabuleux, inconnus dans leurs pays. Le capital international a déjà étendu sa main également sur la Russie. Les ouvriers russes tendent la main au mouvement ouvrier international.

A 6. Nous avons déjà dit comment les grandes fabriques et usines aggravent au dernier point le joug du capital sur le travail, comment elles créent tout un système de méthodes d'exploitation ; comment les ouvriers, en se dressant contre le capital, prennent inévitablement conscience de la nécessité de l'union, d'une lutte menée conjointement par toute la classe ouvrière. Dans cette lutte contre la classe des capitalistes, les ouvriers se heurtent aux lois générales de l'Etat, qui prennent sous leur protection les capitalistes et leurs intérêts.

Mais si les ouvriers, en s'unissant, sont assez forts pour arracher des concessions aux capitalistes, pour leur tenir tête, ils pourraient tout aussi bien agir, grâce à leur union, sur les lois et en obtenir la modification. C'est ce que font les ouvriers de tous les autres pays ; mais les ouvriers de Russie ne peuvent exercer une influence directe sur l'Etat. Ils se trouvent placés dans des conditions telles qu'ils sont privés des droits civiques les plus élémentaires. Ils ne peuvent ni se réunir, ni discuter ensemble de leurs affaires, ni fonder des associations, ni imprimer leurs déclarations ;

bref, les lois ne sont pas seulement faites dans l'intérêt de la classe des capitalistes ; elles privent en outre directement les ouvriers de toute possibilité d'influer sur elles et d'en obtenir la modification. Cela tient au fait que la Russie (seule de tous les Etats européens) connaît encore le pouvoir illimité d'un gouvernement autocratique, c'est-à-dire un régime où la promulgation des lois auxquelles tout le peuple doit obéir dépend du bon plaisir du tsar, et de lui seul, leur application étant réservée à des fonctionnaires nommés par lui. Les citoyens ne participent aucunement à l'adoption et à la discussion des lois ; ils ne peuvent ni en proposer des nouvelles ni demander l'abrogation des anciennes. Ils n'ont pas le droit de demander des comptes aux fonctionnaires, de contrôler leurs actes, de les poursuivre en justice. Les citoyens sont même privés du droit de discuter des affaires de l'Etat : il leur est interdit de tenir des réunions ou de former des associations sans l'autorisation de ces mêmes fonctionnaires. Ceux-ci sont donc, au vrai sens du terme, irresponsables ; ils constituent en quelque sorte une caste placée au-dessus des citoyens. L'irresponsabilité et l'arbitraire des fonctionnaires, le silence auquel est réduite la population engendrent des abus de pouvoir si criants, une violation si flagrante des droits des petites gens, qu'on aurait peine à imaginer rien de semblable dans n'importe quel pays d'Europe.

Ainsi, aux termes de la loi, le gouvernement russe jouit d'un pouvoir absolu ; il est censé être tout à fait indépendant du peuple, au-dessus de tous les ordres et de toutes les classes. Mais s'il en est ainsi, comment se fait-il que la loi aussi bien que le gouvernement prennent toujours le parti des capitalistes dans les conflits qui opposent ceux-ci aux ouvriers ? Pourquoi les capitalistes bénéficient-ils d'un appui croissant à mesure que leur nombre augmente et que leur richesse grandit, alors que les ouvriers se heurtent à des résistances et à des restrictions de plus en plus fortes ?

En réalité, le gouvernement n'est pas au-dessus des classes : il prend la défense d'une classe contre une autre, la défense de la classe des possédants contre celle des non-possédants, des capitalistes contre les ouvriers. Un gouvernement absolu ne pourrait diriger un Etat aussi vaste s'il

n'accordait toutes sortes de privilèges et de faveurs aux classes possédantes.

Bien que la loi confère au gouvernement un pouvoir illimité et indépendant, les capitalistes et les grands propriétaires fonciers ont en fait mille moyens d'influer sur le gouvernement et sur les affaires de l'Etat. Ils ont leurs institutions de caste, reconnues par la loi, leurs associations de nobles et de marchands, leurs comités de négociants et de manufacturiers, etc. Leurs représentants élus deviennent automatiquement des fonctionnaires et participent à l'administration de l'Etat (comme les « maréchaux de la noblesse »), ou bien sont invités à faire partie de toutes les institutions gouvernementales : ainsi les fabricants, en la personne de leurs élus, siègent de droit dans les bureaux du travail (sous l'autorité desquels se trouve placée l'inspection du travail). Mais ils ne se bornent pas à participer directement à l'administration de l'Etat. Dans leurs associations, ils discutent des lois, élaborent des projets et, d'ordinaire, le gouvernement les consulte à tout propos, leur soumettant ses projets et sollicitant leurs suggestions.

Les capitalistes et les grands propriétaires fonciers organisent des congrès nationaux où ils discutent de leurs affaires, recherchent les moyens de favoriser leur classe, et au nom de toute l'aristocratie foncière, au nom des « marchands de toute la Russie », demandent la promulgation de lois nouvelles ou proposent des amendements aux anciennes. Ils peuvent discuter de leurs affaires dans les journaux, car si tyrannique que soit la censure exercée sur la presse par le gouvernement, celui-ci n'aurait jamais l'audace de dénier aux classes possédantes le droit de discuter de leurs affaires. Ils ont leurs grandes et leurs petites entrées auprès des plus hauts représentants du pouvoir, il leur est plus facile de discuter telle ou telle mesure arbitraire des fonctionnaires subalternes, ou d'obtenir l'abrogation des lois et règlements particulièrement gênants. Et s'il n'est pas un seul pays au monde où il existe autant de lois et de règlements, où le gouvernement exerce une tutelle policière aussi incroyable, qui entre dans les moindres détails et vide toute question de contenu vivant, il n'est pas non plus au monde un seul pays où ces règlements bourgeois soient aussi facilement violés, ces lois policières aussi facilement tournées,

pour peu que l'autorité supérieure en accorde la gracieuse autorisation. Et cette gracieuse autorisation n'est jamais refusée ³⁸.

B 1. Ce point du programme est le plus important. C'est le point principal, parce qu'il montre ce que doivent être l'activité du parti qui défend les intérêts de la classe ouvrière et celle de tous les ouvriers conscients. Il montre comment l'aspiration au socialisme, la volonté d'en finir avec l'éternelle exploitation de l'homme par l'homme doivent se rattacher au mouvement populaire engendré par les conditions d'existence que créent les grandes fabriques et usines.

Par son activité, le Parti doit seconder la lutte de classe des ouvriers. La tâche du Parti n'est pas d'imaginer de toutes pièces des moyens inédits de venir en aide aux ouvriers, mais de s'associer à leur mouvement, d'y porter la lumière, d'aider les ouvriers dans la lutte qu'ils ont déjà engagée. La tâche du Parti est de défendre les intérêts des ouvriers et de représenter les intérêts de l'ensemble du mouvement ouvrier. Comment doit se manifester l'aide aux ouvriers en lutte ?

Le programme déclare que cette aide doit consister, tout d'abord, à développer la conscience de classe des ouvriers. Nous avons déjà dit comment la lutte des ouvriers contre les fabricants devient une lutte de classe du prolétariat contre la bourgeoisie.

Ce qu'il faut entendre par conscience de classe des ouvriers ressort de ce que nous avons dit à ce propos. La conscience de classe des ouvriers, c'est la compréhension par ceux-ci du fait que pour améliorer leur sort et réaliser leur émancipation, il n'est d'autre moyen que de lutter contre la classe des capitalistes et des fabricants qui sont apparus avec les grandes fabriques et usines. C'est ensuite la compréhension du fait que les intérêts de tous les ouvriers d'un pays sont identiques, solidaires, que tous ces ouvriers constituent une même classe, distincte de toutes les autres classes de la société. C'est, enfin, la compréhension du fait que, pour parvenir à leurs fins, les ouvriers doivent nécessairement chercher à influencer sur les affaires de l'Etat, comme l'ont fait et continuent de le faire les grands propriétaires fonciers et les capitalistes.

Comment cette compréhension vient-elle aux ouvriers ? Ils la puisent constamment dans la lutte même qu'ils engagent contre les fabricants et qui se déploie de plus en plus largement, s'intensifie et entraîne un nombre croissant d'ouvriers à mesure que se développent les grandes fabriques et usines. Il fut un temps où l'hostilité des ouvriers contre le capital ne s'exprimait que par un sentiment confus de haine pour leurs exploiters, par la vague conscience de leur état d'oppression et de leur esclavage, par le désir de *se venger* des capitalistes. Leur lutte se traduisait alors par des révoltes isolées d'ouvriers qui détruisaient les bâtiments, brisaient les machines, malmenaient les administrateurs de la fabrique, etc. C'était la *première* forme du mouvement ouvrier, sa forme initiale, et elle était nécessaire, car la haine du capitaliste a été, de tout temps et en tous lieux, la première impulsion qui a porté les ouvriers à se défendre. Mais le mouvement ouvrier russe n'en est plus à cette forme primitive. Dépasant le stade de la haine confuse pour le capitaliste, les ouvriers ont commencé à comprendre l'antagonisme d'intérêts qui oppose la classe des ouvriers à celle des capitalistes. Ils n'éprouvent plus un vague sentiment d'oppression : ils ont commencé à se rendre compte de *quelle manière et par quel moyen* le capital les écrase, et ils se dressent contre telle ou telle forme d'asservissement, imposent une limite à la pression du capital, se défendent contre l'avidité du capitaliste. Au lieu de se venger des capitalistes, ils passent à la lutte pour arracher des concessions, ils présentent à la classe des capitalistes une revendication après l'autre, exigent de meilleures conditions de travail, l'augmentation des salaires, la réduction de la journée de travail. Chaque grève concentre tour à tour l'attention et les efforts des ouvriers sur telle ou telle des conditions où se trouve placée la classe ouvrière. Chaque grève amène à discuter de ces conditions ; elle aide les ouvriers à porter sur elles une appréciation raisonnée, à comprendre comment se traduit en l'occurrence la pression du capital et comment on peut lui tenir tête. Chaque grève enrichit d'une expérience nouvelle l'ensemble de la classe ouvrière. Si elle réussit, elle lui montre la force de l'union et incite les autres à profiter du succès de leurs camarades. Si elle échoue, elle conduit à analyser les raisons de cet échec et à recher-

cher de meilleures méthodes de lutte. Ce passage des ouvriers à une lutte énergique pour satisfaire leurs besoins vitaux, pour arracher des concessions au capital, pour obtenir de meilleures conditions de vie, un salaire plus élevé et la réduction de la journée de travail, a déjà commencé dans toute la Russie. Il marque un grand pas en avant des ouvriers russes ; c'est donc à cette lutte, au concours qu'il convient de lui apporter, que doit être surtout consacrée l'attention du Parti social-démocrate et de tous les ouvriers conscients. L'aide aux ouvriers doit consister à leur indiquer les besoins vitaux essentiels pour la satisfaction desquels ils doivent lutter, à analyser les causes de l'aggravation particulière de la situation de telle ou telle catégorie d'ouvriers, à leur expliquer les lois ouvrières et les règlements dont la violation (jointe aux subterfuges frauduleux des capitalistes) soumet si souvent les ouvriers à un double pillage. Cette aide doit consister à formuler avec plus de précision et de netteté les revendications des ouvriers et à les énoncer publiquement, à choisir le meilleur moment pour résister et la méthode de lutte, à analyser la situation et les forces des deux parties en présence, à examiner s'il ne serait pas préférable de recourir à une autre méthode de lutte (envoi d'une lettre au fabricant, démarche auprès de l'inspecteur ou du médecin, selon les circonstances, s'il n'est pas plus expédient d'appeler directement à la grève, etc.).

Nous avons dit que le passage des ouvriers russes à cette forme de lutte représente un grand pas en avant. Elle engage le mouvement ouvrier dans le bon chemin et elle est la garantie de ses succès futurs. Dans cette lutte, les masses ouvrières apprennent, premièrement, à discerner et à analyser les différentes méthodes d'exploitation capitaliste, à les confronter aux dispositions de la loi, à leurs propres conditions d'existence et aux intérêts de la classe capitaliste. En analysant les formes et les cas particuliers d'exploitation, les ouvriers apprennent à comprendre le rôle et la nature de l'exploitation dans son ensemble, ils apprennent à comprendre un régime social fondé sur l'exploitation du travail par le capital. Deuxièmement, dans cette lutte, les ouvriers font l'essai de leurs forces, apprennent à s'unir, apprennent à comprendre la nécessité et l'importance de l'union. L'extension de cette lutte et la multiplication des

conflits entraînent fatalement l'élargissement de la lutte, un sentiment plus développé de l'unité, de la solidarité, d'abord parmi les ouvriers d'une localité déterminée, puis parmi les ouvriers de tout le pays et, enfin, la classe ouvrière tout entière. Troisièmement, cette lutte développe la conscience politique des ouvriers. En raison de leurs conditions d'existence, les masses ouvrières ne peuvent pas, n'ont ni le loisir ni la possibilité de réfléchir aux questions politiques. Mais la lutte des ouvriers contre les fabricants, pour leurs besoins quotidiens, les pousse d'elle-même, inévitablement, à s'occuper de questions politiques, à se demander comment l'Etat russe est gouverné, comment et au profit de qui sont promulgués les lois et les règlements ³⁹. Tout conflit au sein de la fabrique met nécessairement les ouvriers en conflit avec les lois et les représentants du pouvoir. Les ouvriers entendent alors pour la première fois des « discours politiques ». Ne serait-ce que des inspecteurs du travail, quand ceux-ci leur expliquent que le subterfuge grâce auquel le fabricant les a pressurés se fonde sur l'application stricte d'un règlement sanctionné par les autorités compétentes et qui laisse au fabricant toute liberté de pressurer les ouvriers ; ou encore que les brimades du fabricant sont parfaitement légales, car il ne fait qu'user de son droit et s'appuie sur telle ou telle loi approuvée et couverte par le pouvoir. Aux explications politiques de MM. les inspecteurs s'ajoutent parfois celles, plus utiles encore, de M. le ministre rappelant aux ouvriers qu'ils sont tenus de nourrir des sentiments d'« amour chrétien » pour le fabricant afin de le remercier de gagner des millions grâce à leur travail. Après ces explications des représentants du pouvoir, quand les ouvriers ont pu constater directement quels sont ceux que ce pouvoir protège, viennent les socialistes, qui fournissent leurs explications par tracts ou autrement, de sorte qu'à chaque grève les ouvriers parfont leur éducation politique. Ils apprennent à comprendre non seulement les intérêts particuliers de la classe ouvrière, mais aussi la place particulière qu'elle occupe dans l'Etat. Voici donc quelle doit être l'aide que le Parti social-démocrate peut apporter à la lutte de classe des ouvriers : développer la conscience de classe de ces derniers en soutenant le combat qu'ils mènent pour leurs besoins vitaux.

La seconde forme d'aide doit consister, ainsi qu'il est dit dans le programme, à concourir à l'organisation des ouvriers. La lutte que nous venons de décrire exige que les ouvriers soient organisés. L'organisation devient nécessaire en cas de grève, afin d'augmenter les chances de succès, pour les collectes en faveur des grévistes, pour l'institution de caisses ouvrières, pour la propagande parmi les ouvriers, pour la diffusion de tracts ou d'appels, etc. Elle est plus nécessaire encore pour se défendre contre la police et la gendarmerie, pour mettre à l'abri de leurs poursuites les associations ouvrières et leurs activités, pour diffuser parmi les ouvriers livres, brochures, journaux, etc. Apporter une aide dans tous ces domaines : telle est la seconde tâche du Parti.

La troisième est d'indiquer le but véritable de la lutte, c'est-à-dire d'expliquer aux ouvriers en quoi consiste l'exploitation du travail par le capital, sur quoi elle repose, comment la propriété privée de la terre et des instruments de travail condamne les masses ouvrières à la misère, les oblige à vendre leur travail aux capitalistes et à leur abandonner sans contre-partie tout ce que l'ouvrier produit en sus de ce qui est nécessaire à son entretien ; d'expliquer enfin comment cette exploitation conduit inévitablement les ouvriers à engager une lutte de classe contre les capitalistes, dans quelles conditions se déroule cette lutte, quel est son objectif final, — bref, d'expliquer ce qui est résumé dans le présent programme.

B 2. Que signifient ces mots : la lutte de la classe ouvrière est une lutte politique ? Ils signifient que la classe ouvrière ne peut lutter pour sa libération sans chercher à exercer une influence sur les affaires de l'Etat, sur l'administration de l'Etat, sur la promulgation des lois. Les capitalistes russes ont compris depuis longtemps la nécessité de cette influence, et nous avons montré de quelle façon ils ont su, malgré les multiples interdictions des lois policières, trouver mille moyens d'agir sur le pouvoir, et comment ce pouvoir sert les intérêts de la classe des capitalistes. Il s'ensuit tout naturellement que la classe ouvrière, elle non plus, ne peut lutter, ni même obtenir une amélioration durable de son sort, si elle n'exerce une influence sur le pouvoir d'Etat.

Nous avons déjà dit que la lutte des ouvriers contre les capitalistes les fera inévitablement entrer en conflit avec le gouvernement ; et le gouvernement lui-même s'emploie de toutes ses forces à montrer aux ouvriers que c'est uniquement par leur lutte et par leur résistance commune qu'ils pourront exercer une influence sur le pouvoir. Les grandes grèves qui se sont produites en Russie en 1885-1886 l'ont bien mis en évidence. Le gouvernement s'est hâté de prendre des règlements concernant les ouvriers, il a aussitôt promulgué de nouvelles lois sur le régime du travail dans les fabriques, satisfaisant de la sorte aux revendications pressantes des ouvriers (c'est ainsi que furent adoptés, par exemple, les règlements limitant les amendes et instituant le paiement régulier des salaires) *. De même, les grèves actuelles (1896) ont provoqué l'intervention immédiate du gouvernement, qui a compris que désormais il ne peut se borner à des arrestations et à des déportations, qu'il est ridicule de régaler les ouvriers de sermons stupides sur la grandeur d'âme des fabricants (voir la circulaire du ministre des Finances Witte aux inspecteurs du travail. Printemps 1896). ** Le gouvernement s'est rendu compte que « les ouvriers unis représentent une force avec laquelle il faut compter » ; il a entrepris la révision des lois ouvrières et convoqué à Saint-Petersbourg un congrès d'inspecteurs du travail afin d'examiner la question d'une réduction de la journée de travail et d'autres concessions, devenues inévitables, à faire aux ouvriers.

Nous voyons ainsi que la lutte de la classe ouvrière contre la classe des capitalistes est nécessairement une lutte politique. D'ores et déjà, cette lutte exerce en effet une influence sur le pouvoir, acquiert une signification politique. Mais plus le mouvement ouvrier se développe, et plus vivement apparaissent et se font sentir l'absence totale de droits politiques des ouvriers, dont nous avons déjà parlé, ainsi que l'impossibilité totale pour eux d'exercer une influence franche et directe sur le pouvoir. C'est pourquoi la revendication la plus urgente des ouvriers, le premier objectif à atteindre pour que la classe ouvrière puisse exercer une influence sur les affaires de l'Etat, doit être *l'obtention de*

* Voir le présent tome, pp. 29-34. (N.R.)

** *Ibid.*, p. 119. (N.R.)

la liberté politique, c'est-à-dire la participation directe, garantie par la loi (la Constitution), de tous les citoyens à l'administration de l'Etat, le droit pour tous les citoyens de se réunir librement, de discuter de leurs affaires, d'influer sur les affaires de l'Etat par leurs associations et par la presse. L'obtention de la liberté politique devient « *une tâche urgente pour les ouvriers* », car sans elle ils n'ont ni ne peuvent avoir aucune influence sur les affaires de l'Etat et demeurent inévitablement une classe de parias, humiliée et n'ayant pas voix au chapitre. Et si dès à présent, alors que la lutte des ouvriers et leur rassemblement n'en sont encore qu'à leur début, le gouvernement se hâte de leur faire des concessions pour arrêter les progrès du mouvement, il ne fait aucun doute que lorsqu'ils se rassembleront et s'uniront sous la direction d'un seul parti politique, ils sauront faire capituler le gouvernement, ils sauront conquérir la liberté politique pour eux et pour l'ensemble du peuple russe !

Dans les parties du programme qui précèdent, nous avons montré la place qu'occupe la classe ouvrière dans la société moderne et dans l'Etat moderne, les objectifs de sa lutte, la tâche d'un parti qui représente les intérêts des ouvriers. Le gouvernement, en Russie, exerçant un pouvoir absolu, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de partis politiques déclarés ; mais il existe des tendances politiques qui expriment les intérêts des autres classes et exercent une influence sur l'opinion publique et sur le gouvernement. Pour expliquer la position du Parti social-démocrate, il est donc nécessaire de définir son attitude vis-à-vis des autres courants politiques de la société russe, afin que les ouvriers sachent qui peut être leur allié, et jusqu'à quel point, et qui est leur ennemi. C'est l'objet des deux points suivants du programme.

B 3. Le programme déclare que les ouvriers ont en premier lieu pour alliés toutes les couches de la société qui se dressent contre le pouvoir absolu du gouvernement autocratique. Ce pouvoir absolu étant le principal obstacle à la lutte émancipatrice des ouvriers, il s'ensuit naturellement que l'intérêt immédiat des ouvriers exige qu'ils appuient tout mouvement social dirigé contre l'absolutisme (absolu signifie sans restriction ; l'absolutisme, c'est le pouvoir sans restriction du gouvernement). Plus le capi-

talisme se développe, et plus les contradictions s'aggravent entre cette administration bureaucratique et les intérêts des classes possédantes elles-mêmes, les intérêts de la bourgeoisie. Et le Parti social-démocrate déclare qu'il appuiera toutes les couches et catégories de la bourgeoisie qui se dressent contre l'absolutisme gouvernemental.

Pour les ouvriers, l'*influence directe* de la bourgeoisie sur les affaires de l'Etat est infiniment plus avantageuse que celle qu'elle exerce aujourd'hui par l'intermédiaire de toute une bande de fonctionnaires vénaux et qui se croient tout permis. L'*influence au grand jour* de la bourgeoisie sur la politique est, pour les ouvriers, de beaucoup préférable à l'*influence camouflée* actuelle, sous l'égide d'un gouvernement soi-disant « indépendant » et tout-puissant, dit « de droit divin », qui dispense « ses faveurs » aux grands propriétaires fonciers si éprouvés et si laborieux, ainsi qu'aux pauvres fabricants opprimés. Ce qu'il faut aux ouvriers, c'est la *lutte au grand jour* contre la classe des capitalistes, afin que tout le prolétariat russe voie pour quels intérêts les ouvriers mènent la lutte et qu'il apprenne à la mener, afin que les manœuvres et les aspirations de la bourgeoisie ne restent pas dissimulées dans les antichambres des grands-ducs, les salons des sénateurs et des ministres, les bureaux des ministères où nul n'a accès, mais soient mises en lumière, afin que chacun voie de ses propres yeux qui inspire en réalité la politique du gouvernement et quelles fins poursuivent les capitalistes et les grands propriétaires fonciers. Donc : à bas tout ce qui dissimule l'influence qu'exerce actuellement la classe des capitalistes ; soutien de tous les représentants de la bourgeoisie qui s'élèvent contre la bureaucratie, l'administration bureaucratique, le gouvernement absolu ! Mais tout en déclarant qu'il appuiera les mouvements sociaux dirigés contre l'absolutisme, le Parti social-démocrate précise qu'il ne se sépare nullement du mouvement ouvrier, car la classe ouvrière a ses intérêts propres, qui s'opposent à ceux de toutes les autres classes. En soutenant tous les représentants de la bourgeoisie qui luttent pour la liberté politique, les ouvriers ne doivent pas oublier que les classes possédantes ne peuvent être pour eux que des alliés temporaires, que les intérêts des ouvriers et ceux des capitalistes sont inconciliables,

que si les ouvriers sont contre le pouvoir absolu du gouvernement, c'est uniquement pour pouvoir lutter ouvertement et largement contre la classe des capitalistes.

Le Parti social-démocrate déclare ensuite qu'il apportera son appui à tous ceux qui se dressent contre cette classe privilégiée qu'est l'aristocratie foncière. Celle-ci est considérée en Russie comme le premier ordre de l'Etat. Les vestiges de son pouvoir féodal sur les paysans continuent d'accabler la grande masse du peuple. Les paysans paient toujours pour avoir été affranchis du pouvoir des propriétaires fonciers. Ils sont toujours attachés à la glèbe, afin que messieurs les propriétaires ne manquent pas de valets de ferme dociles et à bon marché. Les paysans restent, tels des mineurs et des incapables, livrés à l'arbitraire de fonctionnaires qui ne songent qu'à emplir leurs poches, s'immiscent dans la vie du paysan et veillent à ce que les paysans versent « ponctuellement » les droits de rachat ou les redevances aux seigneurs terriens féodaux, n'aient pas l'audace de « se soustraire » à l'obligation de travailler pour le propriétaire foncier et n'aillent pas, par exemple, s'établir en quelque autre endroit et obliger peut-être ainsi le propriétaire foncier à embaucher des ouvriers venus d'ailleurs, moins pressés par la nécessité et plus exigeants. MM. les propriétaires fonciers, qui tiennent asservis des millions et des dizaines de millions de paysans et leur déniaient tout droit, voient cette prouesse récompensée par les plus hauts privilèges politiques. C'est à l'aristocratie terrienne que sont réservées la plupart des hautes dignités de l'Etat (la loi ne reconnaît-elle pas à la noblesse un droit prééminent à servir l'Etat ?) ; les plus notables de ses membres sont aussi les plus près de la Cour, donc les plus à même d'infléchir en leur faveur la politique du gouvernement. Ils profitent de leurs attaches avec le gouvernement pour piller le Trésor et se faire attribuer, aux frais du peuple, des millions de roubles de dons et de subsides, soit sous forme de grands domaines distribués en récompense de leurs bons et loyaux services, soit à titre de « remises »*.

* Ici s'interrompt le texte polycopié qui se trouve à l'Institut du marxisme-léninisme auprès du Comité central du P.C.U.S. (N. R.)

AU GOUVERNEMENT TSARISTE ⁴⁰

En cette année 1896; le gouvernement russe a déjà publié à deux reprises des informations au sujet de la lutte des ouvriers contre les fabricants. Dans les autres Etats, de telles informations ne sont pas rares : on n'y cache pas ce qui se passe dans le pays et les journaux impriment librement les nouvelles relatives aux grèves. Mais en Russie, le gouvernement craint comme la peste toute publicité relative au régime en vigueur dans les fabriques et à ce qui s'y passe : il a interdit de parler des grèves dans les journaux ; il a interdit aux inspecteurs du travail de faire imprimer leurs rapports ; il a même retiré aux tribunaux jugeant en audience publique les procès pour fait de grève — bref, il a pris toutes ses mesures pour tenir rigoureusement secret ce qui se passe dans les fabriques et parmi les ouvriers. Et voici que tout à coup ces astuces policières crèvent comme des bulles de savon et le gouvernement lui-même est contraint de reconnaître publiquement que les ouvriers luttent contre les fabricants. D'où vient ce changement ? — En 1895, les grèves ont été particulièrement nombreuses. Oui, mais il y avait aussi des grèves auparavant, et le gouvernement parvenait à les tenir secrètes, elles avaient lieu à l'insu de la grande masse des ouvriers. Les grèves d'aujourd'hui ont été beaucoup plus puissantes que les précédentes et elles étaient concentrées dans une même région. Oui, mais il y a eu précédemment des grèves non moins puissantes, par exemple en 1885-1886 dans les provinces de Moscou

et de Vladimir. Pourtant le gouvernement avait tenu bon et n'avait soufflé mot de la lutte des ouvriers contre les fabricants. D'où vient qu'il en ait parlé cette fois-ci ? C'est que, cette fois-ci, les socialistes sont venus en aide aux ouvriers, les ont aidés à tirer les choses au clair, à les faire connaître partout, aussi bien parmi les ouvriers que parmi le grand public, à formuler avec précision les revendications des ouvriers, à faire éclater aux yeux de tous la mauvaise foi et les violences odieuses du gouvernement. Celui-ci s'est rendu compte qu'il devenait parfaitement stupide de se taire alors que tout le monde était au courant des grèves ⁴¹, et il a fait comme les autres. Les tracts des socialistes ont mis le gouvernement en demeure de répondre, et le gouvernement a répondu.

Voyons quelle a été sa réponse.

Le gouvernement a d'abord cherché à éluder une réponse franche et publique. L'un des ministres — Witte, ministre des Finances — adressa aux inspecteurs du travail une circulaire dans laquelle il qualifiait les ouvriers et les socialistes de « pires ennemis de l'ordre public » ; il y conseillait aux inspecteurs du travail d'intimider les ouvriers, de les persuader que le gouvernement interdirait aux fabricants de faire aucune concession, de leur vanter les bonnes dispositions et les intentions généreuses des fabricants, de leur parler de la sollicitude des fabricants pour les ouvriers et leurs besoins, des « bons sentiments » des fabricants. Le gouvernement ne disait rien des grèves, il ne soufflait mot ni de leurs causes, ni des brimades scandaleuses et des illégalités des fabricants, ni des revendications des ouvriers ; bref, il présentait sous un jour délibérément *mensonger* les grèves de l'été et de l'automne 1895, se bornant à des phrases officielles rebattues sur les actes de violence et les agissements « illégaux » des ouvriers, bien que ceux-ci ne se soient livrés à aucun acte de violence : seule la police en a commis. Le ministre aurait voulu que cette circulaire restât secrète ; mais les fonctionnaires à qui il l'avait confiée ne surent pas tenir leur langue, et la circulaire fut portée à la connaissance du public. Les socialistes l'imprimèrent. Le gouvernement, se voyant ridiculisé comme toujours avec ses « secrets » de polichinelle, l'imprima à son tour dans les journaux. Ce fut, nous l'avons

déjà dit, sa réponse aux grèves de l'été et de l'automne 1895. Mais voici qu'au printemps 1896 de nouvelles grèves éclatèrent, plus imposantes encore. Aux rumeurs qu'elles suscitèrent vinrent s'ajouter les tracts des socialistes. Le gouvernement commença par garder un silence poltron en attendant la tournure que prendraient les événements ; puis, la révolte des ouvriers calmée, il fit entendre sa voix après coup, avec toute sa sagesse bureaucratique, comme on rédige un procès-verbal de police antidaté. Cette fois, il dut parler franchement et s'engager à fond. Son communiqué parut dans le numéro 158 du *Pravitelstvenny Vestnik* ⁴². Il n'était plus possible de dénaturer les grèves comme précédemment. Il fallut tout dire, détailler les brimades des fabricants, exposer les revendications des ouvriers ; il fallut reconnaître que les ouvriers s'étaient conduits « convenablement ». Les ouvriers ont ainsi fait passer au gouvernement l'habitude de ses odieux mensonges policiers ; ils l'ont obligé à reconnaître la vérité lorsqu'ils se sont soulevés en masse, qu'ils ont expliqué par des tracts de quoi il s'agissait. C'est un grand succès. Les ouvriers sauront désormais quel est l'unique moyen d'exposer publiquement leurs besoins, de faire connaître la lutte des ouvriers à toute la Russie. Ils sauront désormais que pour réfuter les mensonges du gouvernement, ils doivent lutter unis et affirmer leur volonté consciente de faire triompher leur bon droit. Après avoir reconnu les faits, les ministres cherchèrent une justification : ils affirmèrent dans leur communiqué que ces grèves s'expliquaient uniquement par « une situation particulière aux filatures de coton et aux tissages ». Vraiment ? Ne serait-ce pas plutôt par la situation particulière à toute l'industrie russe, par les méthodes particulières à l'Etat russe, qui permettent à la police de persécuter et d'appréhender de paisibles ouvriers coupables de se défendre contre les brimades ? Pourquoi donc, messieurs les ministres, les ouvriers s'arrachaient-ils des tracts où il n'était question ni de fil ni de coton, mais de l'absence de droits des citoyens russes et de l'arbitraire monstrueux du gouvernement au service des capitalistes ? Non, cette nouvelle justification est peut-être encore pire, plus odieuse, que celle avancée dans sa circulaire par le ministre des Finances Witte, lorsqu'il met-

tait tout sur le dos d'« excitateurs ». Le ministre Witte raisonne, quand il parle de grève, comme le premier fonctionnaire de police venu qui se fait graisser la patte par les fabricants : des excitateurs sont arrivés, et la grève a éclaté. Aujourd'hui, après la grève de 30 000 ouvriers, les ministres ont réfléchi tous ensemble et fini par découvrir que ce ne sont pas les excitateurs socialistes qui provoquent les grèves, mais les grèves, la lutte des ouvriers contre les capitalistes, qui provoquent l'apparition des socialistes. Les ministres assurent maintenant que les socialistes ne se sont « joints » qu'ensuite aux grèves. C'est une bonne leçon pour le ministre des Finances Witte. Faites donc votre éducation, monsieur Witte ! Apprenez à l'avenir à démêler les causes d'une grève, apprenez à lire les revendications des ouvriers et non les rapports de vos argousins, auxquels, avouez-le, vous-même n'ajoutez pas la moindre foi ! Messieurs les ministres voudraient faire croire au public que seuls des « individus mal intentionnés » ont essayé de donner aux grèves « un caractère politique criminel » ou, comme ils disent encore, « un caractère social » (MM. les ministres voulaient dire socialiste, mais par ignorance crasse ou par pusillanimité bureaucratique, ils ont dit « social », et il en est résulté une absurdité : socialiste veut dire qui soutient les ouvriers dans leur lutte contre le capital, alors que social veut simplement dire qui concerne la société. Comment peut-on donner à une grève un caractère social ? C'est comme si l'on voulait donner aux ministres un rang ministériel !). N'est-ce pas du plus haut comique ? Les socialistes donnent aux grèves un caractère politique ! Mais le gouvernement n'a-t-il pas lui-même, bien avant les socialistes, tout fait pour donner aux grèves un caractère politique ? N'est-ce pas lui qui s'est mis à appréhender de paisibles ouvriers comme s'ils étaient des criminels, à les arrêter et à les déporter ? N'est-ce pas lui qui a envoyé partout des mouchards et des provocateurs ? Qui a jeté en prison tous ceux qui lui tombaient sous la main ? Qui a promis de venir en aide aux fabricants pour qu'ils ne cèdent pas ? Qui a poursuivi des ouvriers pour le seul crime d'avoir collecté de l'argent au profit des grévistes ? Mieux que quiconque le gouvernement a fait comprendre aux ouvriers que la guerre qu'ils mènent contre les fabricants ne peut

manquer d'être une guerre contre le gouvernement. Il ne restait plus aux socialistes qu'à le confirmer et à l'imprimer dans leurs tracts. Voilà tout. Mais le gouvernement russe est passé maître en fait d'hypocrisie, et les ministres ont eu soin de ne pas souffler mot des moyens par lesquels notre gouvernement « a donné aux grèves un caractère politique ». Il a informé le public des dates portées sur les tracts des socialistes ; pourquoi n'a-t-il pas indiqué les dates où ont été prises les décisions du gouverneur de la ville et autres sbires, ordonnant l'arrestation de paisibles ouvriers, l'armement de la troupe, l'envoi de mouchards et de provocateurs ? Ils ont énuméré au public les tracts socialistes ; pourquoi n'ont-ils pas indiqué le nombre des ouvriers et des socialistes arrêtés, des familles ruinées, de ceux qui ont été déportés et emprisonnés sans jugement ? Pourquoi ? Mais parce que les ministres russes eux-mêmes, malgré leur impudence, se gardent bien de parler en public de ces exploits de brigands. Toute la force de l'Etat, avec sa police et son armée, ses gendarmes et ses procureurs s'est abattue sur de paisibles ouvriers dressés pour défendre leurs droits contre l'arbitraire des fabricants. Toute la force du Trésor public qui avait promis son appui aux pauvres fabricants a été mobilisée contre des ouvriers qui n'avaient que leurs quelques sous et ceux de leurs camarades, les ouvriers anglais, polonais, allemands et autrichiens.

Les ouvriers n'étaient pas unis. Ils ne pouvaient organiser des collectes, ni gagner à leur cause d'autres villes et d'autres ouvriers ; ils étaient partout traqués ; ils ont dû céder devant toute la force de l'Etat. Messieurs les ministres se réjouissent bruyamment de la victoire du gouvernement !

Jolie victoire ! D'une part, 30 000 ouvriers paisibles qui n'avaient pas le sou ; de l'autre, toute la force de l'Etat, toute la richesse des capitalistes ! Les ministres auraient été plus sages d'attendre un peu avant de se vanter d'une pareille victoire, car leur vantardise rappelle trop celle du policier qui, après une grève, se fait gloire de s'en être tiré sans une égratignure.

Les « excitations » des socialistes n'ont pas eu de succès, déclare solennellement le gouvernement pour tranquilliser les capitalistes. Certes, répondrons-nous, aucune excitation

n'aurait pu produire même la centième partie de l'impression qu'a produite sur tous les ouvriers de Saint-Petersbourg, sur tous les ouvriers de Russie, l'attitude du gouvernement en cette affaire ! Les ouvriers ont vu clairement que la politique du gouvernement consiste à passer sous silence les grèves ou à en dénaturer le sens. Ils ont vu que leur union dans le combat a fait justice de l'hypocrite mensonge policier. Ils ont vu quels intérêts défend le gouvernement, qui a promis son appui aux fabricants. Ils ont compris où était leur véritable ennemi quand la troupe et la police ont été envoyées contre eux, comme s'il s'agissait d'adversaires en temps de guerre, alors qu'ils n'avaient ni enfreint la loi ni troublé l'ordre public. Les ministres ont beau dire que la lutte s'est terminée par un échec, les ouvriers voient que les fabricants ont partout baissé pavillon, et ils savent que le gouvernement convoque déjà les inspecteurs du travail pour conférer sur les concessions à faire aux ouvriers, car il se rend compte que des concessions sont inévitables. Les grèves de 1895-1896 n'auront pas été vaines. Elles ont rendu un immense service aux ouvriers russes en leur montrant comment ils doivent lutter pour défendre leurs intérêts. Elles leur ont appris à comprendre la *situation politique et les besoins politiques de la classe ouvrière*.

Novembre 1896

L'Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière⁴³.

*Ecrit en prison avant
le 25 novembre (7 décembre) 1896.
Paru en tract tiré
au duplicateur en novembre 1896*

*Conforme au
texte du tract*

POUR CARACTÉRISER LE ROMANTISME ÉCONOMIQUE

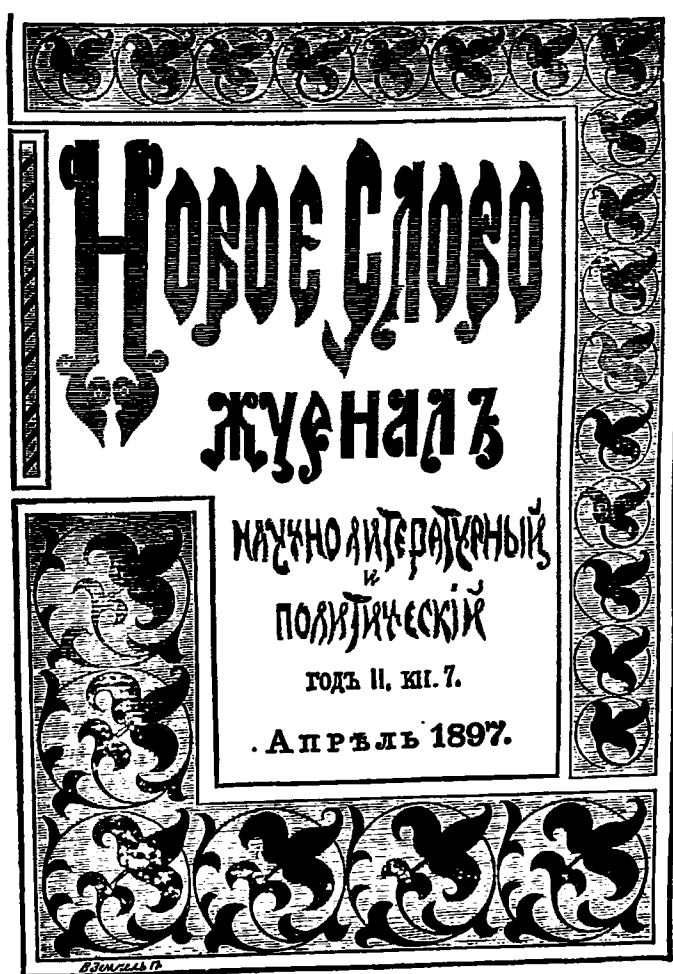
(SISMONDI ET NOS SISMONDISTES NATIONAUX⁴⁴)

*Écrit au printemps 1897.
Paru pour la première fois dans
la revue « Novoïé
Slovo »⁴⁵, fascicules 7-10,
avril-juillet 1897.*

Signé : K. T-ne.

*Réimprimé en 1898
dans le recueil : Vladimir Il'ine
— « Etudes et articles économiques »,
St-Petersbourg*

*Conforme au texte du recueil
« Etudes et articles économiques »,
confronté avec ceux du
« Novoïé Slovo »
et du recueil : Vl. Il'ine
— « La question agraire », 1908*



Couverture de la revue *Novoïe Slovo*, où parurent pour la première fois les articles de V. Lénine « Pour caractériser le romantisme économique » et « A propos d'un entrefilet ». — 1897

Réduction

L'économiste suisse Sismondi (J.-Ch.-L.Simonde de Sismondi), qui écrivit au début de ce siècle, présente un intérêt tout particulier pour la solution des questions économiques générales qui se posent actuellement avec insistance en Russie. Si l'on considère en outre que, dans l'histoire de l'économie politique Sismondi tient une place à part, en dehors des principaux courants, qu'il est un partisan chaleureux de la petite production et s'élève (tout comme les populistes russes d'aujourd'hui) contre les défenseurs et les idéologues des grandes entreprises, le lecteur comprendra pourquoi nous avons voulu donner un aperçu de la doctrine de Sismondi, dans ses traits principaux et dans ses rapports avec les autres courants — contemporains et postérieurs — de la science économique. Etudier Sismondi offre d'autant plus d'intérêt à l'heure actuelle que la revue *Rousskoïé Bogatstvo* a publié l'an dernier un article également consacré à l'exposé de sa doctrine (B. Efroussi : « Les idées économiques et sociales de Simonde de Sismondi ». *Rousskoïé Bogatstvo*, 1896, nos 7 et 8) *.

Le collaborateur du *Rousskoïé Bogatstvo* affirme, d'emblée, qu'aucun auteur n'a été « l'objet d'une appréciation aussi erronée » que Sismondi ; celui-ci aurait été « injustement » présenté tantôt comme un réactionnaire, tantôt comme un utopiste. Or, c'est tout le contraire. Cette appréciation portée sur Sismondi est parfaitement justifiée. Quant

* Efroussi est mort en 1897. Un article nécrologique lui a été consacré dans le fascicule de mars 1897 du *Rousskoïé Bogatstvo*.

à l'article du *Rousskoïé Bogatstvo*, qui est un exposé fidèle et minutieux de la théorie de Sismondi, il donne de cette dernière une définition tout à fait inexacte * ; il idéalise son auteur précisément sur les points de sa doctrine où il se rapproche le plus des populistes ; il méconnaît et présente sous un jour erroné la place qu'il occupe par rapport aux courants postérieurs de la science économique. Aussi notre exposé et notre analyse de la doctrine de Sismondi seront-ils en même temps une critique de l'article d'Efroussi.

CHAPITRE PREMIER

LES THÉORIES ÉCONOMIQUES DU ROMANTISME

Ce qui caractérise la théorie de Sismondi, c'est sa doctrine concernant le revenu, le rapport de celui-ci avec la production et la population. L'ouvrage principal de Sismondi est d'ailleurs intitulé : *Nouveaux principes d'économie politique ou de la richesse dans ses rapports avec la population* (Seconde édition. Paris 1827, 2 vol. La première édition date de 1819). Thème à peu près identique à celui que développe la littérature populiste russe sous le nom de « question du marché intérieur pour le capitalisme ». Sismondi affirmait que l'extension des grandes entreprises et du salariat dans l'industrie et l'agriculture fait que la production gagne nécessairement de vitesse la consommation et se voit placée devant un problème insoluble : trouver des consommateurs ; elle ne peut, selon lui, en trouver à l'intérieur du pays, car elle transforme la masse de la population en journaliers, en simples ouvriers, et crée une population sans emploi ; or, trouver un marché extérieur devient de plus en plus difficile du fait que de nouveaux pays capitalistes font leur apparition dans l'arène mondiale. Le lecteur constatera qu'il s'agit là de questions absolument identiques à celles qui préoccupent les écono-

* Il est parfaitement exact que Sismondi n'est pas un socialiste, comme l'indique Efroussi au début de son article, après Lippert. (Voir *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, V. Band, Artikel « Sismondi » von Lippert, Seite 678). (*Dictionnaire des sciences politiques*, t. V, article « Sismondi » par Lippert, p. 678. — N. R.)

mistes populistes, à commencer par MM. V. V. et N.—on ⁴⁶. Examinons maintenant de plus près les différents éléments et la valeur scientifique de l'argumentation de Sismondi.

I

LE MARCHÉ INTÉRIEUR SE RESSERRE-T-IL PAR
SUITE DE LA RUINE DES PETITS PRODUCTEURS ?

Contrairement aux économistes classiques qui, lorsqu'ils édifiaient leurs systèmes, considéraient le régime capitaliste déjà constitué, et pour qui l'existence de la classe ouvrière était une donnée, un fait allant de soi, Sismondi s'intéresse tout particulièrement au processus de la ruine du petit producteur qui a conduit à la formation de cette classe. Il a le mérite incontestable d'avoir signalé cette contradiction du régime capitaliste ; mais, comme économiste, il n'a pas su *comprendre* ce phénomène, et il a dissimulé par des « vœux pieux » son incapacité de procéder à une analyse conséquente. La ruine du petit producteur prouve, selon Sismondi, que le marché intérieur se resserre.

« Il (le fabricant) vendra plus, s'il vend meilleur marché, dit Sismondi au chapitre intitulé « Comment le vendeur étend son débit » (ch. III, livre IV, t. I, p. 342 et suiv.*), parce que les autres vendront moins : l'attention du fabricant est donc sans cesse dirigée à faire la découverte de quelque économie dans le travail, ou dans l'emploi des matériaux, qui le mette en état de vendre meilleur marché que ses confrères. Comme les matériaux, à leur tour, sont le produit d'un travail précédent, son économie réduit toujours, en dernière analyse, à employer moins de travail pour un même produit. » « Le but cependant du fabricant n'a pas été de renvoyer une partie de ses ouvriers, mais d'en conserver le même nombre et de produire davantage. Supposons qu'il l'atteigne : il enlèvera leurs pratiques à ses confrères ; il vendra plus, eux vendront moins ; la marchan-

* Toutes les citations qui vont suivre sont empruntées, sauf indication contraire, à l'édition mentionnée plus haut des *Nouveaux principes*.

dise baissera un peu de prix... voyons quel en sera le « résultat national ». « Les autres fabricants imiteront, ils le peuvent, les procédés du premier ; alors il faudra bien que les uns ou les autres renvoient leurs ouvriers, et qu'ils le fassent dans la proportion de tout ce que la machine nouvelle ajoute au pouvoir productif du travail. Si la consommation est invariable, et si le même travail est fait avec dix fois moins de bras, les neuf dixièmes des revenus de cette partie de la classe ouvrière lui seront retranchés, et sa consommation en tout genre sera diminuée d'autant... Le résultat de la découverte, si la nation est sans commerce étranger, et si sa consommation est invariable, sera donc une perte pour tous, une diminution du revenu national, qui rendra la consommation générale de l'année suivante plus faible » (t. I, p. 344). « Et cela devait être ; car le travail lui-même faisant une partie importante du revenu (Sismondi veut parler ici du salaire), on n'a pu diminuer le travail demandé sans rendre la nation plus pauvre. Aussi le bénéfice qu'on attend de la découverte d'un procédé économique se rapporte-t-il presque toujours au commerce étranger (t. I, p. 345).

Le lecteur se rend compte que ces quelques lignes contiennent à elles seules toute la « théorie » bien connue dénonçant le « resserrement du marché intérieur » provoqué par le développement du capitalisme, et concluant à la nécessité d'un marché extérieur. Sismondi revient très souvent sur cette idée, à laquelle il rattache et sa théorie des crises et sa « théorie » de la population ; c'est, dans sa doctrine, un élément capital, tout comme dans la doctrine des populistes russes.

Sismondi n'oubliait pas, bien entendu, qu'avec les nouveaux rapports sociaux, la ruine et le chômage s'accompagnent d'un accroissement de la « richesse commerciale », et que la question à considérer ici est celle du développement de la grande production, du capitalisme. Cela, il le comprenait fort bien, et il affirmait précisément que les progrès du capitalisme entraînent une réduction du marché intérieur : « De même qu'il n'est pas indifférent, pour le bonheur des citoyens, que la part d'aisance et de jouissance de tous se rapproche de l'égalité, ou qu'un petit nombre ait tout le superflu, tandis qu'un grand nombre est réduit

juste au nécessaire, ces deux distributions du revenu ne sont point indifférentes non plus aux progrès de la *richesse commerciale* *. L'égalité des jouissances doit avoir pour résultat de donner toujours plus d'étendue au marché des producteurs ; leur inégalité, de le *resserrer* toujours davantage » (t. I, p. 357).

Ainsi donc, Sismondi affirme que le marché intérieur se resserre par suite de l'inégalité des distributions propre au capitalisme, et que le marché doit être créé par une distribution égale. Mais comment cela peut-il se produire dans les conditions de la *richesse commerciale*, à laquelle Sismondi en est insensiblement venu (et à laquelle il devait forcément en venir pour pouvoir parler du *marché*) ? Cette question, il la laisse de côté. Quelle preuve donne-t-il de la possibilité de maintenir l'égalité entre producteurs dans les conditions de la *richesse commerciale*, *c'est-à-dire* de la concurrence entre les différents producteurs ? Absolument aucune. Il décrète tout simplement que cela *doit être*. Au lieu de poursuivre l'analyse de la contradiction qu'il a très justement signalée, il entreprend d'expliquer que, d'une façon générale, les contradictions ne sont pas souhaitables. « Lorsque la grande culture a succédé à la petite, plus de capitaux ont peut-être été absorbés par les terres et reproduits par elles, plus de richesses qu'auparavant ont pu se trouver réparties entre la masse entière des agriculteurs »... (autrement dit : le marché intérieur, déterminé précisément par la quantité absolue de la *richesse commerciale*, s'est « peut-être » agrandi ? S'est agrandi en même temps que se développait le capitalisme ?)... « Mais la consommation d'une famille de riches fermiers, unie à celle de cinquante familles de journaliers misérables, ne vaut pas pour la nation celle de cinquante familles de paysans, dont aucune n'était riche, et aucune n'était privée d'une honnête aisance » (t. I, p. 358). En d'autres termes : c'est peut-être l'accroissement du nombre des fermiers qui crée un marché intérieur pour le capitalisme. Sismondi était un économiste trop averti et trop consciencieux pour nier ce fait, mais... mais, arrivé là, il abandonne son analyse,

* Ici comme ailleurs, sauf indication contraire, c'est nous qui soulignons.

et substitue purement et simplement à la « nation » de la richesse commerciale une « nation » de paysans. Afin d'écarter un fait déplaisant qui réfute son point de vue petit-bourgeois, il oublie même ce qu'il vient de dire, à savoir que les « fermiers » sont précisément issus des « paysans », et qu'ils sont apparus grâce aux progrès de la richesse commerciale. « Les premiers fermiers, dit Sismondi, furent de simples laboureurs... ils n'ont pas cessé d'être paysans... Ils n'emploient presque jamais, pour travailler avec eux, des ouvriers pris à la journée, mais seulement des domestiques, choisis toujours parmi leurs égaux, traités avec égalité, mangeant à la même table... les fermiers ne forment avec leurs domestiques qu'une classe de paysans » (t. I, p. 221). En définitive, tout se ramène donc à ceci que ces bons fermiers patriarcaux et leurs domestiques patriarcaux sont beaucoup plus sympathiques à l'auteur, et qu'il ferme tout simplement les yeux sur les changements que les progrès de la « richesse commerciale » ont entraînés dans ces rapports patriarcaux.

Mais cela, Sismondi n'est nullement disposé à en convenir. Il persiste à croire qu'il étudie les lois de la richesse commerciale et, oubliant ses réserves, il déclare tout net :

« Ainsi donc, par la concentration des fortunes entre un petit nombre de propriétaires, *le marché intérieur se resserre toujours plus*(1), et l'industrie est toujours plus réduite à chercher ses débouchés dans les marchés étrangers, où de plus grandes révolutions la menacent » (t. I, p. 361). « Ainsi, le marché intérieur ne pouvait s'étendre que par la prospérité nationale » (t. I, p. 362). Sismondi a en vue la prospérité de toute la population, puisqu'il a reconnu un peu plus haut que la prospérité « nationale » est possible avec le système des grandes fermes.

Comme le voit le lecteur, nos économistes populistes disent la même chose, mot pour mot.

Sismondi revient sur cette question à la fin de son ouvrage, au livre VII « De la population », chapitre VII : « De la population rendue superflue par l'invention des machines ».

« Dans les campagnes, l'introduction du système des grandes fermes a fait disparaître de la Grande-Bretagne la

classe des fermiers paysans, qui travaillaient eux-mêmes, et qui jouissaient cependant d'une honnête aisance ; la population a été considérablement diminuée ; mais sa consommation a été encore plus réduite que son nombre. Les journaliers qui font tous les travaux des champs, limités au plus étroit nécessaire, ne donnent pas à beaucoup près le même encouragement à l'industrie des villes que les riches paysans lui donnaient autrefois » (t. II, p. 327). « Un changement analogue a eu lieu dans la population des villes... Les petits marchands, les petits manufacturiers disparaissent, et un grand entrepreneur en remplace des centaines, qui tous ensemble peut-être n'étaient pas si riches que lui. Tous ensemble néanmoins étaient de meilleurs consommateurs que lui. Son luxe dispendieux donne un bien moindre encouragement à l'industrie que l'honnête aisance de cent ménages qu'il a remplacés » (*ibid.*).

A quoi se ramène, se demandera-t-on, cette théorie, formulée par Sismondi, du resserrement du marché intérieur à mesure que se développe le capitalisme ? A ceci que son auteur, ayant à peine essayé de regarder les choses en face, élude l'analyse des conditions propres au capitalisme (« la richesse commerciale » jointe aux grandes entreprises dans l'industrie et l'agriculture, car Sismondi ignore le mot « capitalisme »). L'identité des notions justifie pleinement l'emploi du terme, et à l'avenir nous dirons simplement : « le capitalisme »), et y substitue son point de vue petit-bourgeois, son utopie petite-bourgeoise. Le développement de la richesse commerciale et, par suite, de la concurrence, doit laisser intacte la paysannerie moyenne, bien homogène, avec son « honnête aisance » et son attitude patriarcale envers les domestiques.

On conçoit que ce vœu innocent soit resté l'apanage exclusif de Sismondi et des autres « intellectuels » romantiques, et se soit heurté chaque jour davantage à la réalité, qui aggravait les contradictions dont Sismondi n'avait pas encore su reconnaître la profondeur.

On conçoit que l'économie politique théorique, s'étant au cours de son évolution ultérieure * ralliée aux classiques,

* Il s'agit du marxisme. (Note de l'auteur à l'édition de 1908.—*N. R.*)

ait établi avec précision justement ce que Sismondi voulait nier, à savoir que le développement du capitalisme en général, et du système des grandes fermes en particulier, ne resserre pas, mais *crée* le marché intérieur. Le développement du capitalisme va de pair avec le développement de l'économie marchande ; et, à mesure que la production à domicile fait place à la production pour la vente, et que l'artisan fait place à la fabrique, il se forme un marché pour le *capital*. Les « journaliers », évincés de l'agriculture par la transformation des « paysans » en « fermiers », fournissent la main-d'œuvre au capital, et les fermiers sont les acheteurs des produits de l'industrie, — acheteurs non seulement d'objets de consommation (qui étaient produits précédemment chez eux par les paysans, ou par les artisans ruraux), mais encore d'instruments de production qui ne pouvaient plus être les mêmes avec la substitution de la grande exploitation agricole à la petite *. Cette dernière circonstance vaut d'être soulignée, car c'est elle surtout que méconnaît Sismondi quand il parle, dans le passage cité par nous, de la « consommation » des paysans et des fermiers comme s'il n'y avait que la consommation *personnelle* (consommation de pain, de vêtements, etc.), comme si l'achat de machines, d'outils, etc., la construction de bâtiments, d'entrepôts, de fabriques, etc., n'étaient pas aussi de la consommation, d'un autre genre, il est vrai : une *consommation productive*, ne ressortissant pas aux individus, mais au capital. Là encore, nous devons noter que c'est précisément cette erreur, empruntée, comme nous allons le voir, par Sismondi à Adam Smith, que nos économistes populistes ont reprise intégralement à leur compte **.

* Ainsi se créent simultanément les éléments du capital variable (l'ouvrier « libre ») et du capital constant ; ce dernier comprend les moyens de production dont est dépouillé le petit producteur.

** Efroussi ne dit rien de cette partie de la doctrine de Sismondi, relative au resserrement du marché intérieur par suite du développement du capitalisme. Nous verrons encore à maintes reprises qu'il a omis précisément ce qui caractérise avec le plus de relief le *point de vue* de Sismondi et la position du populisme à l'égard de sa doctrine.

II

LES CONCEPTIONS DE SISMONDI RELATIVES
AU REVENU NATIONAL ET AU CAPITAL

L'argumentation développée par Sismondi pour nier la possibilité du capitalisme et de son développement ne se limite pas à ce qui vient d'être exposé. Il a tiré les mêmes conclusions de sa théorie du revenu. Il faut dire que Sismondi a entièrement repris la théorie d'Adam Smith sur la valeur-travail et les trois sortes de revenus : rente, profit et salaire. Il tente même çà et là d'identifier les deux premières sortes de revenus et de les opposer à la troisième : ainsi, il les réunit parfois en les opposant au salaire (t. I, pp. 104-105) ; il emploie même quelquefois, pour les désigner, le mot : « mieux-value » (plus-value) (t. I, p. 103). Il ne faudrait pas toutefois exagérer l'importance de ce terme, comme semble le faire Efroussi quand il dit que « la théorie de Sismondi se rapproche de la théorie de la plus-value » (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 8, p. 41). A vrai dire, Sismondi n'a pas fait un seul pas en avant par rapport à Adam Smith qui disait, lui aussi, que la rente et le profit étaient « un prélèvement sur le travail », une part de la valeur que le travailleur ajoute au produit (voir : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduit en russe par Bibikov, t. I, chapitre VIII : « Du salaire », et chap. VI : « Des éléments qui composent le prix des marchandises »). Sismondi n'est pas allé plus loin. Mais il a tenté de rattacher cette division du produit nouvellement créé en mieux-value et en salaire à la théorie du revenu social, du marché intérieur et de la réalisation du produit dans la société capitaliste. Ces tentatives sont d'une importance capitale pour qui veut établir la valeur scientifique de l'œuvre de Sismondi et comprendre le rapport qui existe entre sa doctrine et celle des populistes russes. Aussi vaut-il la peine de les examiner plus en détail.

Mettant partout au premier plan la question du revenu, et de son rapport avec la production, la consommation et la population, Sismondi devait tout naturellement être amené à analyser aussi les fondements théoriques de la notion de « revenu ». Et nous trouvons chez lui, tout au début de son ouvrage, trois chapitres consacrés à cette

question (I.II, ch. IV-VI). Le chapitre IV : « Comment le revenu naît du capital » traite de la distinction à faire entre capital et revenu. Sismondi situe tout d'abord son sujet par rapport à l'ensemble de la société. « Depuis que chacun travailla pour tous, dit-il, la production de tous dut être consommée par tous... La distinction entre le capital et le revenu... devint donc essentielle dans la société » (t. I, p. 83). Mais Sismondi sent bien que, *dans la société*, cette distinction « essentielle » n'est pas aussi simple que lorsqu'il s'agit d'un entrepreneur particulier. Et il fait cette réserve : « Nous abordons ici la question la plus abstraite et la plus difficile de l'économie politique. La nature du capital et celle du revenu se confondent sans cesse dans notre imagination ; nous voyons *ce qui est revenu pour l'un devenir capital pour l'autre*, et le même objet, en passant de mains en mains, recevoir successivement différentes dénominations » (t. I, p. 84), c'est-à-dire tantôt la dénomination de « capital », tantôt celle de « revenu ». « Et cependant leur confusion, affirme Sismondi, est ruineuse » (p. 477). « Autant il est difficile de distinguer le capital d'avec le revenu de la société, autant cette distinction est importante » (t. I, p. 84).

Le lecteur a sans doute compris où est la difficulté dont parle Sismondi : si, pour un entrepreneur, le revenu est son profit qu'il dépense pour acheter tel ou tel objet de consommation * ; si, pour un ouvrier, le revenu est son salaire, peut-on additionner ces revenus pour obtenir « le revenu de la société » ? Que devra-t-on dire alors des capitalistes et des ouvriers qui produisent des machines, par exemple ? Ce qu'ils produisent revêt une forme telle qu'il ne peut servir à la consommation (c'est-à-dire à la consommation personnelle). On ne peut l'additionner avec les objets de consommation. Ces produits sont destinés à servir de capital. Donc, de *revenu* qu'ils sont pour leurs producteurs (dans la partie qui représente le profit et le salaire), ils se transforment en *capital* pour les acheteurs. Comment se retrouver dans cette confusion qui empêche de définir la notion de revenu social ?

* Plus exactement : la *partie* du profit qui n'est pas destinée à l'accumulation.

Sismondi, nous l'avons vu, n'a fait qu'aborder la question pour l'éluder aussitôt, après s'être borné à en souligner la « difficulté ». Il déclare nettement qu'« il est cependant d'usage de reconnaître trois sortes de revenus, sous les noms de rente, profit et salaire » (t. I, p. 85), et passe à l'exposé de la doctrine d'Adam Smith sur chacune d'elles. La question posée — celle de la distinction entre le capital et le revenu de la société — est restée sans réponse. Désormais, l'exposé ne fait plus de distinction stricte entre le revenu social et le revenu individuel. Cependant, Sismondi revient encore une fois à la question qu'il avait laissée de côté. Il dit que, de même qu'il existe diverses sortes de revenus, il existe « différentes espèces de richesses » (t. I, p. 93), à savoir : le *capital fixe* — machines, outils, etc. ; le *capital circulant* qui, contrairement au premier, se consomme rapidement et change de forme (semences, matières premières, salaires), et, enfin, le *revenu du capital*, consommé sans reproduction. Peu nous importe ici que Sismondi reprenne toutes les erreurs de la théorie de Smith relative au capital fixe et au capital circulant, confondant ces catégories qui se rapportent au processus de la circulation avec les catégories qui découlent du processus de production (capital constant et capital variable). Ce qui nous intéresse, c'est la théorie de Sismondi sur le revenu. Traitant de cette question, et partant de la distinction qui vient d'être faite entre les trois espèces de richesses, il en déduit ce qui suit :

« Il est bien essentiel de remarquer que ces trois espèces de richesses marchent de même à leur consommation ; car tout ce qui a été créé n'a de valeur pour l'homme qu'en s'appliquant à ses besoins, et ses besoins ne sont satisfaits que par la consommation. Mais le capital fixe ne s'y applique que d'une manière indirecte ; il se consomme lentement pour aider à reproduire ce que l'homme consacre à son usage » (t. I, pp. 94-95), alors que le capital circulant (Sismondi l'identifie déjà avec le capital variable) « passe au *fonds de consommation de l'ouvrier* » (t. I, p. 95). Il s'ensuit donc que la *consommation sociale* est, contrairement à la consommation individuelle, de deux espèces, qui diffèrent essentiellement l'une de l'autre. Non pas, évidemment, parce que le capital fixe se consomme len-

tement, mais parce qu'il se consomme sans constituer un *revenu* (fonds de consommation) pour aucune des classes de la société, parce qu'il ne se consomme pas individuellement, mais d'une manière productive. Or, Sismondi ne s'en rend pas compte et, sentant qu'il s'est de nouveau fourvoyé * en cherchant à établir la distinction entre le capital social et le revenu, il déclare piteusement : « Ce mouvement de la richesse est tellement abstrait, et il demande une si grande force d'attention pour le bien saisir, que nous croyons utile de le suivre dans la plus simple de toutes les opérations » (t. I, p. 95). L'exemple choisi est en effet « des plus simples » : un fermier solitaire a récolté 100 sacs de blé ; il en a consommé une partie lui-même, une autre partie a servi à l'ensemencement, une autre encore a été consommée par les ouvriers embauchés. L'année suivante, la récolte s'élève à 200 sacs. Qui les consommera ? La famille du fermier ne peut s'accroître aussi rapidement. Après avoir montré à l'aide de cet exemple (des plus mal choisis) la différence entre le capital fixe (les semences), le capital circulant (les salaires) et le fonds de consommation du fermier, Sismondi poursuit :

« Nous avons distingué trois espèces de richesses dans une famille privée ; reprenons-les en considérant chaque espèce par rapport à la nation entière, et voyons comment le revenu national peut naître de ce partage » (t. I, p. 97). Mais, par la suite, il se borne à indiquer que, dans la société également, il est nécessaire de reproduire ces trois espèces de richesses : le capital fixe (Sismondi souligne qu'il sera nécessaire de dépenser pour celui-ci une certaine somme de travail, mais il n'explique pas de quelle façon le capital fixe sera échangé contre les objets de consommation nécessaires aux capitalistes et aux ouvriers occupés dans cette branche de production) ; puis les matières premières (Sismondi les met ici à part) ; ensuite, l'entretien des ouvriers et le profit des capitalistes. C'est là tout ce que nous

* En effet : Sismondi vient de distinguer le *capital* du *revenu*. Le premier va à la production, le second à la consommation. Mais il s'agit, en l'occurrence, de la société. Or, la société « consomme » aussi le capital fixe. La distinction signalée disparaît, et le processus économique et social, qui transforme « le capital pour l'un » en « revenu pour l'autre », reste inexpliqué.

trouvons au chapitre IV. Il est évident que la question du revenu national est restée ouverte et que Sismondi n'a analysé ni la répartition du revenu ni même la *notion* de revenu. Il oublie, sitôt formulée, sa remarque, extrêmement importante au point de vue théorique, sur la nécessité de reproduire également le capital fixe de la société ; et, au chapitre suivant, lorsqu'il traite du « partage du revenu national entre les diverses classes de citoyens » (ch. V), il parle délibérément de trois sortes de revenus et, groupant la rente et le profit, déclare que le revenu national se compose de deux parties : le profit qui résulte de la richesse (c'est-à-dire la rente et le profit proprement dit) et la subsistance des ouvriers (t. I, pp. 104-105). Bien plus, il déclare :

« De même la production annuelle, ou le résultat de tous les travaux faits dans l'année par la nation, se compose de deux parties : l'une est... le profit qui résulte de la richesse ; l'autre est la puissance de travailler, qui est supposée égale à la portion de richesse contre laquelle elle se donne en échange, ou à la subsistance de ceux qui travaillent. » « Ainsi, le revenu national et la production annuelle se balancent mutuellement et paraissent des quantités égales. Toute la production annuelle est consommée annuellement, mais en partie par des ouvriers qui, donnant en échange leur travail, la convertissent en capital, et la reproduisent ; en partie par des capitalistes qui, donnant en échange leur revenu, l'anéantissent » (t. I, p. 105).

Ainsi, cette question de la distinction entre le capital national et le revenu, dont il a lui-même si nettement reconnu l'importance et la complexité extrêmes, Sismondi l'abandonne purement et simplement, oubliant tout à fait ce qu'il a dit quelques pages plus haut. Et il ne remarque pas qu'en laissant cette question de côté, il aboutit à une thèse parfaitement absurde : comment la production annuelle pourrait-elle être entièrement consommée par les ouvriers et les capitalistes sous forme de revenu, alors que, pour produire, il faut du capital ou, pour être plus exact, des moyens et des instruments de production ? Ceux-ci doivent être produits, et on les produit chaque année (Sismondi vient de le reconnaître lui-même). Et voilà que tous les instruments de production, les matières premières, etc.,

sont tout à coup jetés par-dessus bord, et la question si « difficile » de la distinction à faire entre le capital et le revenu est résolue par cette affirmation, qui ne correspond à rien, que la production annuelle est égale au revenu national.

Cette théorie selon laquelle toute la production de la société capitaliste se compose de deux parties, celle des ouvriers (salaires ou capital variable, d'après la terminologie moderne) et celle des capitalistes (plus-value), n'est pas particulière à Sismondi. Elle n'est pas son apanage. Il l'a entièrement empruntée à Adam Smith, faisant même un pas en arrière par rapport à ce dernier. Tous les économistes qui ont suivi (Ricardo, Mill, Proudhon, Rodbertus) ont répété cette erreur, que seul l'auteur du *Capital* a mis en évidence dans le livre II, 3^e section, de son ouvrage. Nous dirons plus loin * sur quoi il fonde ses conceptions. Notons pour l'instant que nos économistes populistes répètent eux aussi cette erreur. Un parallèle entre eux et Sismondi acquiert un intérêt tout particulier, car de cette théorie erronée ils tirent *précisément les conclusions qu'en a directement tirées Sismondi* ** : impossibilité de réaliser la plus-value dans la société capitaliste, impossibilité d'un développement de la richesse sociale, nécessité de recourir au marché extérieur *du fait* que la plus-value ne peut être réalisée à l'intérieur du pays ; enfin, ils concluent que les crises seraient provoquées précisément par cette impossibilité de réaliser le produit dans la consommation des ouvriers et des capitalistes.

III

CONCLUSIONS TIRÉES PAR SISMONDI DE LA THÉORIE ERRONÉE DES DEUX PARTIES DE LA PRODUCTION ANNUELLE DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

Pour que le lecteur puisse se faire une idée d'ensemble de la doctrine de Sismondi, nous commencerons par exposer les principales conclusions qu'il tire de cette théorie,

* Voir le présent tome, pp. 148-151. (N.R.)

** Et dont se sont prudemment abstenus les autres économistes qui ont répété l'erreur d'Adam Smith.

et nous indiquerons ensuite comment Marx a rectifié son erreur fondamentale dans le *Capital*.

Tout d'abord, Sismondi déduit de la théorie erronée d'Adam Smith que la production doit correspondre à la consommation, que la production est déterminée par le revenu. Il ressasse cette « vérité » (qui traduit une incompréhension totale du caractère de la production capitaliste) dans tout le chapitre suivant, le chapitre VI intitulé : « Détermination réciproque de la production par la consommation, et de la dépense par le revenu ». Sismondi applique mécaniquement à la société capitaliste la morale du paysan économe, et croit sérieusement avoir ainsi rectifié la doctrine d'Adam Smith. Parlant de ce dernier dans l'introduction de son ouvrage (livre I, « Objet de l'économie politique et origine de cette science »), il déclare « compléter » Smith par cette thèse que « la jouissance est le seul but de l'accumulation » (t. I, p. 51). « La consommation, dit-il, détermine une reproduction » (t. I, pp. 119-120) ; « le revenu national doit régler la dépense nationale » (t. I, p. 113). Tout l'ouvrage est émaillé de thèses de ce genre. Deux autres traits caractéristiques de la doctrine de Sismondi sont en rapport direct avec ce qui vient d'être dit : premièrement, il ne croit pas au développement du capitalisme ; il ne comprend pas comment celui-ci accroît sans cesse les forces productives ; il nie la possibilité de cet accroissement, — tout comme les romantiques russes « enseignent » que le capitalisme entraîne un gaspillage de travail, etc.

Sismondi dénonce « l'erreur de ceux qui excitent à une production illimitée » (t. I, p. 121). Une production excédentaire par rapport au revenu engendre la surproduction (t. I, p. 106). Le progrès de la richesse ne répond au bien-être universel que « lorsqu'il est gradué, lorsqu'il est proportionnel avec lui-même, lorsque aucune de ses parties ne suit une marche précipitée » (t. I, p. 409). Le bon Sismondi pense (comme nos populistes) qu'un développement « non proportionnel » n'est pas un développement ; que ce manque de proportion n'est pas la loi du régime considéré d'économie sociale et de son évolution, mais une « erreur » du législateur, etc. ; que c'est là, de la part des gouvernements européens, une imitation artifi-

cielle de l'Angleterre, ce pays qui a fait fausse route *. Sismondi nie absolument le principe énoncé par les classiques et que la théorie de Marx a entièrement fait sien, à savoir que le capitalisme développe les forces productives. Plus encore : totalement incapable d'expliquer le processus de l'accumulation, il en arrive à considérer que toute accumulation n'est réalisable que « peu à peu ». C'est là le second trait, au plus haut point caractéristique, de ses conceptions. Il raisonne sur l'accumulation d'une manière on ne peut plus amusante :

« On ne fait jamais, après tout, qu'échanger la totalité de la production de l'année contre la totalité de la production de l'année précédente » (t. I, p. 121). C'est déjà la négation complète de l'accumulation : il s'ensuit que l'accroissement de la richesse sociale est impossible en régime capitaliste. Cette thèse n'étonnera guère le lecteur russe, car il a déjà entendu dire la même chose par MM. V.V. et N.-on. Mais Sismondi était malgré tout un disciple de Smith. Il sent bien que ce qu'il dit ne tient pas debout, et il veut rectifier :

« Or, si la production croît graduellement, continue-t-il, l'échange de chaque année doit causer une petite perte, en même temps qu'elle bonifie la condition future. Si cette perte est légère et bien répartie, chacun la supporte sans se plaindre... Mais s'il y a une grande disproportion entre la production nouvelle et l'antécédente, les capitaux sont entamés, il y a souffrance, et la nation recule au lieu d'avancer » (t. I, p. 121). Il serait difficile d'exprimer avec plus de relief et de netteté la thèse fondamentale du romantisme et de la conception petite-bourgeoise du capitalisme. Plus vite augmente l'accumulation, *c'est-à-dire* l'excédent de la production sur la consommation, et mieux cela vaut, enseignaient les classiques qui, s'ils n'ont pas su comprendre le processus de la production sociale du capital ni se défaire de l'erreur de Smith selon lequel le produit social se composerait de deux parties, ont cependant formulé

* Voir, par exemple, tome II, pp. 456-457, et bien d'autres passages. Nous en citerons par la suite quelques-uns, et le lecteur constatera que même la façon de s'exprimer de nos romantiques, tel M.N.-on, ne se distingue en rien de celle de Sismondi.

cette thèse parfaitement juste que la production se crée à elle-même un marché, détermine elle-même la consommation. Et nous savons que la théorie de Marx a repris aux classiques cette conception de l'accumulation en reconnaissant que, plus vite s'accroît la richesse, et plus les forces productives du travail et sa socialisation se développent pleinement, *plus la condition de l'ouvrier s'améliore*, pour autant qu'elle puisse s'améliorer dans le système considéré d'économie sociale. Les romantiques affirment juste le contraire et fondent tous leurs espoirs, précisément, sur un faible développement du capitalisme, qu'ils appellent encore à *entraver*.

Ne comprenant pas que la production se crée un marché, on en arrive à la théorie de l'impossibilité de réaliser la plus-value. « De la reproduction naît le revenu ; mais *ce n'est pas la production elle-même qui est le revenu* ; elle ne prend ce nom (ce nom ! la différence entre la production, c'est-à-dire le produit, et le revenu ne serait donc qu'une question de mots !), elle n'opère comme telle qu'après qu'elle a été réalisée, qu'après que chaque chose produite a trouvé le consommateur qui en avait le besoin ou le désir » (t. I, p. 124). Ainsi, l'identification du revenu avec la « production » (c'est-à-dire avec tout ce qui est produit) conduit à identifier la réalisation avec la consommation *personnelle*. Sismondi, qui était pourtant arrivé au seuil de la question, a déjà oublié que la réalisation de produits tels que le fer, le charbon, les machines, etc., et en général de tous les moyens de production, s'effectue différemment. En identifiant la réalisation avec la consommation *personnelle*, on aboutit tout naturellement à la théorie selon laquelle les capitalistes ne peuvent réaliser la *plus-value*, car les ouvriers réalisent le salaire, une des deux parties du produit social, par leur consommation. Et Sismondi est effectivement arrivé à cette conclusion (développée ensuite plus en détail par Proudhon et sans cesse reprise par nos populistes). Dans sa polémique avec MacCulloch, Sismondi prétend que ce dernier (exposant la théorie de Ricardo) n'explique pas la réalisation du profit. MacCulloch disait qu'avec la division du travail social, toute production est un marché pour une autre : les producteurs de blé réalisent leurs marchandises dans le produit des

fabricants de vêtements, et réciproquement *. « L'auteur suppose, dit Sismondi, un travail sans bénéfice, une reproduction qui ne fait que remplacer tout juste la consommation des *ouvriers* » (t. II, p. 384, souligné par Sismondi)... « il ne laisse rien pour la part des maîtres »... « nous cherchons ce que devient le surplus de la production des ouvriers sur leur consommation » (*ibid.*) Ainsi, chez ce premier en date des romantiques, nous trouvons déjà nettement formulée cette affirmation que les capitalistes ne peuvent réaliser la *plus-value*. De cette thèse, Sismondi tire la conclusion, toujours comme les populistes, qu'étant donné *les conditions mêmes de la réalisation*, il faut au *capitalisme un marché extérieur*. « Le travail lui-même faisant une partie importante du revenu, on n'a pu diminuer le travail demandé sans rendre la nation plus pauvre. Aussi le bénéfice qu'on attend de la découverte d'un procédé économique se rapporte-t-il presque toujours au *commerce étranger* » (t. I, p. 345). « Une nation, qui se trouve avoir l'initiative des découvertes, réussit pendant longtemps à étendre son marché en proportion du nombre de mains que chaque invention nouvelle laisse libres. Elle les emploie aussitôt à une augmentation de production que sa découverte lui permet de fournir à meilleur prix. Mais il vient enfin une époque où le monde civilisé tout entier ne forme plus qu'un marché, et où l'on ne peut plus acquérir dans une nouvelle nation de nouveaux chaland. La demande du marché universel est alors une quantité précise que se disputent les diverses nations industrielles. Si l'une fournit davantage, c'est au détriment de l'autre. La vente totale ne peut être augmentée que par les progrès de l'aisance universelle, ou parce que les commodités autrefois réservées aux riches sont mises à la portée des pauvres » (t. II, p. 316). Le lecteur constatera que Sismondi se fait très exactement l'interprète de la doctrine que se sont si bien assimilée nos romantiques, d'après

* Voir les « Eclaircissements relatifs à la balance des consommations avec les productions », appendice aux *Nouveaux principes*, 2^e édition, t. II où Sismondi traduit et discute un article publié par un disciple de Ricardo (MacCulloch) dans l'*Edinburgh Review* sous le titre : « Examen de cette question : le pouvoir de consommer s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire ? ».

laquelle le marché extérieur offrirait *une issue à la difficulté* de réaliser le produit en général, et la plus-value en particulier.

Enfin, c'est de cette même doctrine, qui identifie le revenu national avec la production nationale, que découle la théorie des crises de Sismondi. Après tout ce qui vient d'être dit, il n'est guère besoin de citer les nombreux passages de l'ouvrage de Sismondi consacrés à cette question. Sa doctrine, selon laquelle la production doit nécessairement être proportionnée au revenu, l'a tout naturellement conduit à estimer que la crise résulte de la rupture de cette proportion, du fait que la production excède la consommation. La citation que nous venons de faire montre clairement que c'est ce défaut de proportion entre la production et la consommation que Sismondi considérerait comme la cause fondamentale des crises ; et il mettait au premier plan la consommation insuffisante de la masse du peuple, des ouvriers. Aussi la théorie des crises de Sismondi (reprise également par Rodbertus) est-elle connue, dans la science économique, comme un spécimen des théories qui attribuent les crises à la sous-consommation (*Unterkonsumption*).

IV

OÙ EST L'ERREUR DES THÉORIES D'ADAM SMITH ET DE SISMONDI SUR LE REVENU NATIONAL ?

En quoi consiste donc l'erreur fondamentale de Sismondi, qui l'a conduit à toutes ces conclusions ?

Sa théorie sur le revenu national et la division de celui-ci en deux parties (celle des ouvriers et celle des capitalistes), Sismondi l'a entièrement empruntée à Adam Smith. Loin de rien ajouter aux thèses de ce dernier, il a même reculé d'un pas en négligeant la tentative (infructueuse, il est vrai) faite par Adam Smith pour démontrer théoriquement cette conception. Sismondi ne semble pas s'apercevoir qu'il y a contradiction entre cette théorie et celle de la production en général. En effet, selon la théorie qui déduit la valeur du travail, la valeur d'un produit se compose de trois parties : celle qui compense les matières pre-

mières et les instruments de travail (capital constant), celle qui compense le salaire ou l'entretien des ouvriers (capital variable) et la « plus-value » (appelée mieux-value par Sismondi). Telle est, d'après Adam Smith, l'analyse du produit isolé, considéré quant à sa valeur, et Sismondi la reprend à son compte. Une question se pose : comment le produit *social*, cette somme des produits *isolés*, peut-il se composer uniquement des deux dernières parties ? Qu'est-il advenu de la première partie, du capital constant ? Sismondi, nous l'avons vu, n'a fait que tourner autour de la question, mais Adam Smith y a répondu. Il affirmait que cette partie n'existe indépendamment que dans le produit isolé, et que si l'on considère le produit social dans son ensemble, on s'apercevra que cette partie se décompose à son tour en salaire et en plus-value, pour les capitalistes qui produisent ce capital constant.

En donnant cette réponse, Adam Smith n'a cependant pas expliqué pourquoi, lorsqu'il décompose la valeur du capital constant — des machines, par exemple — il continue à laisser de côté le capital constant, c'est-à-dire, dans notre exemple, le fer dont sont faites les machines, l'outillage employé, etc. Si la valeur de chaque produit comporte une partie qui compense le capital constant (ce qu'admettent tous les économistes), il est tout à fait arbitraire d'exclure cette partie d'un domaine quelconque de la production sociale. « Adam Smith déclare que les prix de tous ces moyens de production se décomposent eux aussi... en $v+pl$ (salaire et plus-value) (dit l'auteur du *Capital*) ; Adam Smith omet simplement d'ajouter : ils comprennent en outre le prix des moyens de production consommés pour les produire. Il renvoie d'une branche de production à une autre, et de celle-ci à une troisième encore » ⁴⁸, sans voir que cela ne change absolument rien à la question. Cette réponse de Smith (adoptée ensuite par toute l'économie politique antérieure à Marx) ne fait qu'éluider le problème, esquiver la difficulté. Car la difficulté existe bel et bien : à savoir qu'il est impossible de transférer mécaniquement du produit individuel au produit social les notions de capital et de revenu. Les économistes le reconnaissent en disant que, du point de vue social, « ce qui est capital pour l'un devient revenu pour l'autre »

(voir plus haut Sismondi). Mais cette phrase ne fait que *formuler* la difficulté, sans pour autant la résoudre *.

La solution, la voici : quand on envisage cette question du point de vue social, on ne peut plus parler de produits en général, sans égard à leur forme matérielle. Il s'agit en effet du revenu social, c'est-à-dire des produits destinés à la consommation. Or, tous les produits ne peuvent pas être consommés, si l'on entend par là la *consommation personnelle* : les machines, le charbon, le fer et autres produits semblables ne servent pas à la consommation personnelle, mais à la consommation productive. Pour l'entrepreneur isolé, cette distinction était superflue : quand nous disions que les ouvriers consommeraient le capital variable, nous admettions qu'ils acquerraient sur le marché des objets de consommation contre l'argent que les capitalistes avaient reçu pour les machines produites par les ouvriers, et qu'ils avaient versé à ces derniers. En l'occurrence, cet échange de machines contre du pain ne nous intéresse pas. Mais, du point de vue social, on ne peut plus *supposer* un tel échange : on ne saurait dire que toute la classe des capitalistes qui produisent les machines, le fer, etc., les vend et, de ce fait, les réalise. La question, ici, est justement de savoir *comment* s'opère la réalisation, *c'est-à-dire* la compensation de tous les éléments du produit social. Aussi, tout raisonnement sur le capital social et le revenu social — ou, ce qui revient au même, sur la réalisation du produit dans la société capitaliste — doit commencer par distinguer ces deux formes totalement différentes du produit social : les *moyens de production* et les *objets de consommation*. Les premiers ne peuvent être consommés que productivement ; les seconds ne peuvent l'être qu'individuellement. Les premiers *ne* peuvent servir *que* de capital ; les seconds doivent devenir revenu, c'est-à-dire disparaître après qu'ils auront été consommés par les ouvriers et les capitalistes. Les premiers reviennent entièrement aux

* Nous n'indiquons ici que l'*essentiel* de la nouvelle théorie qui a fourni cette solution, nous réservant de l'exposer ailleurs plus en détail. Voir *Das Kapital*, II Band, III Abschnitt (*Le Capital*, livre II, III^e section⁴⁰ — N. R.). (Pour plus de détail voir *Le développement du capitalisme*, chap. 1⁵⁰.)

capitalistes, les seconds se répartissent entre les ouvriers et les capitalistes.

Une fois établie cette distinction et rectifiée l'erreur d'Adam Smith, qui éliminait du produit social sa partie constante (c'est-à-dire celle qui compense le capital constant), la question de la réalisation du produit dans la société capitaliste devient claire. On ne peut évidemment parler d'une réalisation du salaire par la consommation des ouvriers et d'une réalisation de la plus-value par la consommation des capitalistes, *et s'en tenir là* *. Les ouvriers ne peuvent consommer le salaire, et les capitalistes, la plus-value, que lorsque le produit consiste en objets de consommation, c'est-à-dire uniquement dans une des sections de la production sociale. Ils ne peuvent « consommer » un produit qui consiste en moyens de production : *ils doivent l'échanger contre des objets de consommation*. Mais contre quelle partie (en valeur) des objets de consommation peuvent-ils échanger leur produit ? De toute évidence, uniquement contre la *partie constante* (capital constant), puisque les deux autres parties constituent le fonds de consommation des ouvriers et des capitalistes produisant les objets de consommation. Cet échange, en réalisant la plus-value et le salaire dans les industries produisant les moyens de production, réalise par là même le capital constant dans les industries produisant les objets de consommation. En effet, chez le capitaliste produisant du sucre, par exemple, la partie du produit qui doit compenser le capital constant (matières premières, matériaux auxiliaires, machines, bâtiments, etc.) existe sous forme de *sucre*. Pour réaliser cette partie, il faut se procurer à la place de cet objet de consommation les *moyens de production* corres-

* Or, c'est ainsi que raisonnent nos économistes populistes, MM. V.V. et N.-on. Plus haut, nous avons insisté à dessein sur les errements de Sismondi dans la question de la consommation productive et de la consommation personnelle, des objets de consommation et des moyens de production (Adam Smith avait été plus près que Sismondi de faire cette distinction). Nous voulions montrer au lecteur que les représentants *classiques* de cette théorie erronée en avaient *sent* l'insuffisance, qu'ils avaient vu la contradiction et cherché à en sortir. Quant à nos théoriciens « du terroir », non seulement ils ne voient et ne sentent rien, mais ils ignorent même la théorie et l'histoire de la question sur laquelle ils dissertent avec tant d'ardeur.

pondants. La réalisation de cette partie se fera donc par l'échange d'un *objet de consommation* contre des produits servant de *moyens de production*. Ce qui reste maintenant inexpliqué, c'est la réalisation d'une partie seulement du produit social, à savoir le capital constant, dans la section qui fournit les moyens de production. Elle se réalise, pour une part, du fait qu'une partie du produit, sous sa forme naturelle, participe derechef à la production (ainsi, une partie du charbon extrait par une entreprise houillère sert à son tour à extraire du charbon ; le grain récolté par les fermiers est de nouveau ensemencé, etc.) ; et, pour une autre part, du fait des échanges entre les différents capitalistes de cette même section : ainsi, la houille est nécessaire à la production du fer et le fer à la production de la houille. Les capitalistes qui produisent l'une ou l'autre réalisent, par voie d'échanges réciproques, la partie de ces produits qui compense leur capital constant.

Cette analyse (dont nous ne donnons, répétons-le, qu'un exposé des plus succincts, pour la raison indiquée plus haut) a résolu la difficulté dont tous les économistes avaient conscience et qu'ils formulaient ainsi : « Ce qui est capital pour l'un devient revenu pour l'autre. » Elle a montré combien il était erroné de ramener toute la production sociale à la consommation personnelle.

Nous pouvons maintenant passer à l'examen des conclusions tirées par Sismondi (et les autres romantiques) de sa théorie erronée. Mais citons d'abord le jugement que l'auteur de cette analyse a porté sur Sismondi après avoir étudié de la façon la plus minutieuse et la plus complète la théorie d'Adam Smith, à laquelle Sismondi n'a absolument rien ajouté (il s'est simplement borné à négliger la tentative faite par Smith pour justifier sa contradiction) :

« Sismondi, qui s'est surtout occupé du rapport du capital et du revenu et qui, effectivement, fait de sa conception particulière de ce rapport la différence spécifique de ses *Nouveaux Principes*, n'a pas dit un seul (souligné par l'auteur) mot scientifiquement fondé, il n'a pas contribué d'un iota à la solution du problème » (*Das Kapital*, II, S. 385, 1^{re} Auflage *).

* Le *Capital*, livre II, p. 385, 1^{re} édition²¹. (N. R.)

V

L'ACCUMULATION DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

La première conclusion erronée de cette théorie erronée a trait à l'accumulation. Sismondi n'a absolument rien compris à l'accumulation capitaliste et, dans la vive polémique qu'il avait engagée sur cette question avec Ricardo, c'est ce dernier qui a eu raison, quant au fond. Ricardo affirmait que la production crée elle-même son marché, alors que Sismondi le niait et fondait sur cette négation sa théorie des crises. Il est vrai que Ricardo n'a pas su, lui non plus, rectifier l'erreur fondamentale de Smith, dont il a déjà été parlé ; il n'a pas su, par suite, résoudre le problème du rapport entre le capital social et le revenu ni celui de la réalisation du produit (problèmes que Ricardo ne se posait d'ailleurs pas), mais il a, d'instinct, caractérisé l'essence même du mode bourgeois de production en signalant ce fait absolument indiscutable que l'accumulation est un excédent de la production sur le revenu. L'analyse moderne lui donne entièrement raison. Effectivement, la production crée elle-même son marché : elle a besoin de moyens de production, et ceux-ci constituent une branche distincte de la production sociale, qui occupe une partie des ouvriers, fournit un produit distinct, réalisé partiellement au sein même de cette branche, partiellement par l'échange avec l'autre branche : celle qui produit les objets de consommation. Effectivement, l'accumulation est un excédent de la production sur le revenu (les objets de consommation). Pour élargir la production (« accumuler » au sens absolu du mot), il est nécessaire de produire d'abord des moyens de production * ; il faut donc, pour cela, élargir la section de la production sociale qui fournit les moyens de production, il faut *y affecter* des ouvriers qui, dès lors, *sont aussi acquéreurs d'objets de consommation*. Donc, la « consommation » se développe à la suite de

* Rappelons au lecteur comment Sismondi a abordé la question : il mettait nettement à part ces moyens de production pour chaque famille et tentait d'opérer la même distinction pour la société. A vrai dire, c'est Smith qui a « abordé » la question, et non Sismondi, lequel n'a fait que la paraphraser.

l'« accumulation » ou à la suite de la « production », si étrange que cela paraisse, et il ne saurait en être autrement dans la société capitaliste. Il n'y a donc pas nécessairement égalité dans le développement de ces deux sections de la production capitaliste ; au contraire, il y a forcément inégalité. Telle est, on le sait, la loi du développement du capital : le capital constant s'accroît plus vite que le capital variable ; autrement dit, une partie de plus en plus grande des capitaux nouvellement formés va à la section de l'économie sociale qui fournit les moyens de production. Donc, cette section s'accroît nécessairement plus vite que celle qui fournit les objets de consommation, c'est-à-dire qu'il se produit précisément ce que Sismondi déclarait « impossible », « dangereux », etc. Donc, les biens de consommation personnelle tiennent une place de plus en plus restreinte dans l'ensemble de la production capitaliste. Et cela s'accorde pleinement avec la « mission » historique du capitalisme et sa structure sociale spécifique ; la première consiste précisément à développer les forces productives de la société (production pour la production) ; la seconde exclut leur utilisation par la masse de la population.

Nous sommes maintenant parfaitement en mesure de porter un jugement sur le point de vue de Sismondi relatif à l'accumulation. Ses assertions selon lesquelles une accumulation *rapide* conduit à des calamités sont entièrement fausses et prouvent simplement qu'il ne comprend rien à l'accumulation ; il en est de même lorsqu'il demande à maintes reprises que la production ne dépasse pas la consommation, car c'est la consommation qui détermine la production. En fait, c'est l'inverse qui se produit ; Sismondi tourne purement et simplement le dos à la réalité sous sa forme particulière, historiquement déterminée, et substitue à l'analyse une morale petite-bourgeoise. Les tentatives qu'il fait pour affubler cette morale d'une formule « scientifique » sont singulièrement amusantes. « MM. Say et Ricardo, dit-il dans son avertissement de la seconde édition des *Nouveaux principes*, sont arrivés à croire que la consommation... n'avait point d'autres bornes que celles de la production, tandis qu'elle est bornée par le revenu... Ils auraient dû avertir les producteurs qu'ils ne devaient compter que

sur les consommateurs ayant un revenu » (t. I, p. XIII) *. Aujourd'hui, pareille naïveté fait sourire. Mais les écrits de nos romantiques modernes de l'espèce de MM. VV. et N. — on n'abondent-ils pas en assertions analogues ? « Que les entrepreneurs d'une banque réfléchissent bien »... Trouveront-ils un marché pour leurs marchandises ? (t. II, pp. 101-102). « Quand on prend l'accroissement de la richesse pour le but de la société, on arrive sans cesse à sacrifier la fin aux moyens » (t. II, p. 140). « Si, au lieu d'attendre l'impulsion qui doit venir de la demande du travail (c'est-à-dire l'impulsion que doit donner à la production la demande de produits par les ouvriers), on pense la donner par la production anticipée, on fait à peu près ce qu'on ferait dans une montre si, au lieu de remonter la roue qui porte la chaînette, on en faisait reculer une autre ; on casserait alors, on arrêterait toute la machine » (t. II, p. 454). C'est Sismondi qui parle. Ecoutez maintenant M. N. — on. « Nous avons omis de nous demander aux dépends de quoi ce développement (c'est-à-dire le développement du capitalisme) s'accomplit ; nous avons également oublié le but de toute production quelle qu'elle soit... erreur des plus funestes... » (N. — on : *Essais sur notre économie sociale après l'abolition du servage*, p. 298). Ces deux auteurs parlent du capitalisme, des pays capitalistes ; tous deux font preuve d'une incompréhension totale de la nature de l'accumulation capitaliste. Mais croirait-on jamais que le second écrive soixante-dix ans après le premier ?

Un exemple donné par Sismondi au chapitre VIII : « Résultats de la lutte pour produire à meilleur marché » (livre IV : « De la richesse commerciale »), montre bien comment l'incompréhension de la nature réelle de l'accumulation capitaliste se rattache à l'erreur qui ramène toute la production à celle des objets de consommation.

Supposons, dit Sismondi, qu'un propriétaire de manufacture dispose d'un capital circulant de 100 000 francs

* On sait que dans cette question (la production crée-t-elle elle-même son marché ?) la théorie moderne s'est totalement ralliée aux classiques, qui y ont répondu par l'affirmative en se prononçant contre le romantisme, lequel y répondait par la négative. « La limite véritable de la production capitaliste, c'est le capital lui-même » (*Das Kapital*, III, I, 231) (*Le Capital*, livre III. 1^{re} partie, p. 231 ^{2a}. — N. R.)

qui lui en rapporte 15 000, dont 6 000 représentent les intérêts du capital et sont remis au capitaliste, et 9 000 le bénéfice du fabricant, propriétaire de l'entreprise. Admettons qu'il emploie le travail de 100 ouvriers dont le salaire total s'élève à 30 000 francs. Supposons ensuite qu'il y ait augmentation du capital et élargissement de la production (« accumulation »). Au lieu d'un capital de 100 000 francs, nous aurons un capital fixe de 200 000 francs et un capital circulant de 200 000 francs, soit en tout 400 000 francs ; le bénéfice et les intérêts seront de 32 000 + 16 000 francs, le taux de l'intérêt étant tombé de 6 % à 4 %. Le nombre des ouvriers aura doublé, mais le salaire aura diminué de 300 à 200 francs : il sera donc en tout de 40 000 francs. Ainsi, la production aura quadruplé *. Et Sismondi fait le point : le « revenu » ou la « consommation » était d'abord de 45 000 francs (30 000 francs de salaires + 6 000 francs d'intérêts + 9 000 francs de bénéfice) ; il s'élève maintenant à 88 000 francs (40 000 francs de salaires + 16 000 francs d'intérêts + 32 000 francs de bénéfice). « La production aura quadruplé, dit Sismondi, et la consommation n'aura pas même doublé. *Il ne faut point faire entrer en ligne de compte la consommation des ouvriers qui auront fait les machines. Elle est couverte par les 200 000 francs qui y ont été consacrés, et elle fait partie du compte d'une autre manufacture, où les mêmes faits pourront se représenter* » (t. I, pp. 405-406).

Le calcul de Sismondi montre que l'accroissement de la production s'accompagne d'une diminution du revenu. C'est là un fait indiscutable. Mais Sismondi ne remarque pas que son exemple bat en brèche sa théorie de la réalisation du produit dans la société capitaliste. Sa remarque

* « Le premier effet de la concurrence, dit Sismondi, a été de faire baisser les salaires et de faire croître en même temps le nombre des ouvriers » (t. I, p. 403). Nous ne nous arrêtons pas ici sur les erreurs de calcul de Sismondi : il estime, par exemple, que le bénéfice sera de 8 % sur le capital fixe et de 8 % sur le capital circulant, que le nombre d'ouvriers augmentera proportionnellement à l'accroissement du capital circulant (qu'il ne sait pas très bien distinguer du capital variable), que le capital fixe entre intégralement dans le prix du produit. Dans le cas présent, tout cela importe peu, car la déduction est juste : la part du capital variable dans l'ensemble du capital diminue, et c'est là le résultat nécessaire de l'accumulation.

est curieuse, qu'« il ne faut point faire entrer en ligne de compte » la consommation des ouvriers qui ont produit les machines. Et pourquoi donc ? Premièrement, parce qu'elle est *couverte* par les 200 000 francs. Donc, le capital est transféré dans le secteur qui fournit les *moyens de production* : cela, Sismondi ne le remarque pas. Donc, le « marché intérieur », dont notre auteur annonçait le « resserrement », ne se limite pas aux objets de consommation, mais englobe aussi les *moyens de production*. Or, ces moyens de production constituent un produit spécial, *qui n'est pas « réalisé » par la consommation personnelle* ; et plus l'accumulation est rapide, plus se développe, en conséquence, le secteur de la production capitaliste qui fournit des produits destinés non pas à la consommation personnelle, mais à la consommation productive. Deuxièmement, répond Sismondi, parce qu'il s'agit d'ouvriers d'une autre manufacture où les mêmes faits pourront se représenter. Comme vous le voyez, c'est toujours le procédé de Smith, qui consiste à renvoyer le lecteur « d'une branche de production à une autre ». Mais cette « autre manufacture » emploie aussi un *capital constant*, dont la production assure également un marché à la section de la production capitaliste qui fournit des moyens de production ! Nous aurons beau déplacer la question d'un capitaliste à un autre et de cet autre à un troisième, le secteur dont il s'agit ne disparaîtra pas pour autant, et le « marché intérieur » ne se réduira pas aux seuls objets de consommation. Aussi, lorsque Sismondi déclare que « ce calcul contredit... un des axiomes sur lesquels on a le plus insisté en économie politique : c'est que la plus libre concurrence détermine la marche la plus avantageuse de l'industrie » (t. I, p. 407), il ne remarque pas que « ce calcul » le contredit lui aussi. Incontestablement, l'introduction des machines, en évinçant des ouvriers, aggrave leur situation ; incontestablement, Sismondi a le mérite d'avoir été l'un des premiers à le signaler. Mais cela n'empêche pas que sa théorie de l'accumulation et du marché intérieur soit fausse d'un bout à l'autre. Son calcul prouve précisément ce qu'il a nié et dont il a même tiré argument contre le capitalisme quand il affirmait que l'accumulation et la production doivent correspondre à la consommation, sous peine de déclencher

une crise. Son calcul montre précisément que l'accumulation et la production *gagnent de vitesse* la consommation, et qu'il ne saurait en être autrement, car l'accumulation s'opère principalement dans la section des moyens de production, qui n'entrent pas dans la « consommation ». Ce qui, dans la doctrine de Ricardo, apparaissait à Sismondi comme une simple erreur et une contradiction, — à savoir que l'accumulation est un excédent de la production sur le revenu, — est, au contraire, entièrement conforme à la réalité et traduit une contradiction propre au capitalisme. Cet excédent est *nécessaire* dans toute accumulation, qui ouvre un nouveau débouché aux *moyens de production sans qu'il y ait accroissement correspondant du marché pour les objets de consommation, et même s'il y a resserrement de ce marché* *. Enfin, rejetant la théorie des bienfaits de la libre concurrence, Sismondi ne voit pas qu'il jette par-dessus bord, en même temps qu'un optimisme creux, une vérité indubitable, à savoir que la libre concurrence *développe les forces productives de la société*, comme il ressort, cette fois encore, de son propre calcul. (Ce n'est là, au fond, qu'une autre conséquence de l'apparition d'une section spéciale de l'industrie, — fournissant les moyens de production, — et de son développement particulièrement rapide.) Cet essor des forces productives de la société sans un développement correspondant de la consommation est évidemment une contradiction, mais une contradiction qui s'observe dans la réalité, qui découle de la nature même du capitalisme, et qu'on ne saurait éluder par des phrases sentimentales.

Or, c'est précisément ce que font les romantiques. Et pour que le lecteur n'aille pas nous soupçonner de lancer, à propos d'erreurs commises par un auteur aussi « vieilli » que Sismondi, des accusations gratuites contre des économistes contemporains, citons, à titre d'exemple, un passage d'un écrivain « moderne », M. N.—on. A la page 242 de ses *Essais*, il traite du développement du capitalisme dans

* Il découle tout naturellement de l'analyse précédente que ce cas peut lui aussi se présenter. Cela dépend du pourcentage du capital constant et du capital variable dans le nouveau capital, et de la proportion, dans laquelle la diminution de la part du capital variable affecte les anciennes productions.

la meunerie russe. Signalant l'apparition de grandes minoteries à vapeur dotées d'un outillage perfectionné (depuis 1870, près de 100 millions de roubles ont été dépensés pour le rééquipement des minoteries) et dont le rendement a plus que doublé, l'auteur caractérise ce phénomène de la façon suivante : « La meunerie ne s'est pas développée ; elle s'est seulement concentrée dans les grandes entreprises » ; puis il étend cette caractéristique à *toutes* les branches de l'industrie (p. 243) et conclut que « dans tous les cas sans exception, une foule de travailleurs sont congédiés, ne trouvent pas d'emploi » (p. 243), et que « la production capitaliste s'est développée aux dépens de la consommation populaire » (p. 241). Nous demandons au lecteur si ce raisonnement diffère en quoi que se soit de celui de Sismondi que nous venons de citer. Cet écrivain « moderne » constate deux faits, les mêmes que dans l'exemple de Sismondi, et il s'en débarrasse, lui aussi, par une phrase sentimentale. Premièrement, son exemple montre que le développement du capitalisme s'effectue précisément grâce au développement des moyens de production. C'est dire que le capitalisme développe les forces productives de la société. Deuxièmement, il montre que ce développement suit la voie spécifique des contradictions propre au capitalisme : la production se développe (dépense de 100 millions de roubles — marché intérieur pour les produits réalisés par la consommation non personnelle) sans qu'il y ait développement correspondant de la consommation (la consommation populaire baisse) ; autrement dit, il s'agit très précisément d'une production pour la production. Et M. N.—on pense, lui aussi, pouvoir faire disparaître cette contradiction dans la mesure où, avec une naïveté digne du vieux Sismondi, il l'aura présentée uniquement comme une contradiction de doctrine, comme une « erreur funeste » : « nous avons oublié le but de la production » !! Quoi de plus caractéristique que cette phrase : « La meunerie ne s'est pas développée ; elle s'est *seulement* concentrée » ? M. N.—on connaît sans doute un capitalisme dont le développement *a pu se faire autrement* que par voie de *concentration*. Quel dommage qu'il ne nous ait pas fait connaître ce capitalisme « original », ignoré de tous les économistes qui l'ont précédé !

VI

LE MARCHÉ EXTÉRIEUR « RÉSOUT LA DIFFICULTÉ »
DE RÉALISER LA PLUS-VALUE

L'erreur suivante de Sismondi, qui découle de sa théorie erronée du revenu social et du produit social dans la société capitaliste, c'est de prétendre qu'il est impossible de réaliser le produit en général, et la plus-value en particulier, et qu'en conséquence un marché extérieur est nécessaire. En ce qui concerne la réalisation du produit en général, l'analyse antérieure montre que cette « impossibilité » vient uniquement de l'erreur qu'il commet en faisant abstraction du capital constant et des moyens de production. Sitôt l'erreur corrigée, l'« impossibilité » disparaît. Même raisonnement pour le cas particulier de la plus-value, dont cette analyse explique également la réalisation. Il n'y a absolument aucune raison valable de séparer la plus-value de l'ensemble du produit quant à sa réalisation. Lorsque Sismondi (tout comme nos populistes) affirme le contraire, c'est tout simplement qu'il ne comprend pas les lois fondamentales de la réalisation en général, qu'il ne sait pas distinguer dans le produit trois (et non deux) parties quant à la valeur, et deux sortes de produits quant à la forme matérielle (moyens de production et objets de consommation). La thèse selon laquelle les capitalistes ne peuvent pas consommer la plus-value n'est qu'une répétition banale des doutes de Smith au sujet de la réalisation en général. Seule *une partie* de la plus-value se compose d'objets de consommation ; l'autre se compose de moyens de production (par exemple, la plus-value d'un maître de forges). La « consommation » de cette dernière plus-value *s'accomplit par son utilisation dans la production* ; quant aux capitalistes qui fabriquent comme produit des moyens de production, ils consomment non pas la plus-value, mais le *capital constant* qu'ils ont obtenu d'autres capitalistes par voie d'échange. Aussi les populistes, qui parlent de l'impossibilité de réaliser la plus-value, devraient-ils eux aussi en arriver logiquement à reconnaître l'impossibilité de réaliser également le *capital constant* ; ce faisant, ils en reviendraient tout bonnement à Adam... Il va sans dire que ce retour au « père de l'éco-

nomie politique » constituerait un immense progrès pour les écrivains qui nous présentent de vieilles erreurs comme des vérités auxquelles ils seraient « arrivés par eux-mêmes »...

Et le marché extérieur ? Ne nions-nous pas la nécessité d'un marché extérieur pour le capitalisme ? Bien sûr que non. Seulement, la question du marché extérieur n'a *absolument rien à voir avec celle de la réalisation*, et la tentative de les rattacher l'une à l'autre et de les considérer comme un tout ne fait que traduire un désir tout romantique de « retarder » le capitalisme et une impuissance non moins romantique à raisonner logiquement. La théorie qui a élucidé le problème de la réalisation l'a bien prouvé. Le romantique dit : les capitalistes ne peuvent consommer la plus-value et doivent par conséquent l'écouler à l'étranger. On se demande si les capitalistes ne donnent pas gratuitement leurs produits aux étrangers, ou s'ils ne les jettent pas à la mer. Ils les vendent, donc ils reçoivent un équivalent ; ils exportent certains produits, donc ils en importent d'autres. Quand nous parlons de la réalisation du produit social, nous éliminons par là même la circulation monétaire et supposons seulement l'échange de produits contre d'autres produits, car la question de la réalisation se ramène précisément à l'analyse de la *compensation* de toutes les parties du produit social quant à la valeur et à la forme matérielle. C'est pourquoi commencer par traiter de la réalisation pour finir en déclarant que le « produit sera écoulé contre de l'argent » est aussi ridicule que de prétendre résoudre le problème de la réalisation du capital constant en objets de consommation par la formule : « On vendra ». C'est là, tout simplement, une grave entorse à la logique : au lieu de discuter de la réalisation de tout le produit social, on se place au point de vue de l'entrepreneur isolé que rien n'intéresse hormis la « vente à l'étranger ». Mêler le commerce extérieur, l'exportation, au problème de la réalisation, c'est éluder la question en la reportant sur un terrain plus vaste, *mais sans l'élucider en aucune façon* *. La question de la réalisa-

* C'est tellement évident que Sismondi lui-même admettait la nécessité de faire abstraction du commerce extérieur dans l'analyse de la réalisation. « Pour suivre ces calculs avec plus de sûreté, dit-il à propos de la correspondance entre la production et la consom-

tion n'aura pas progressé d'un pouce si, au lieu de considérer le marché d'un pays, nous prenons le marché d'un ensemble de pays. Lorsque les populistes prétendent que le marché extérieur est une « issue à la difficulté » * que le capitalisme se crée à lui-même en ce qui concerne la réalisation du produit, ils ne font que masquer par ces mots le fait pénible que, pour eux, le « marché extérieur » est une « issue à la difficulté » qu'ils rencontrent pour n'avoir pas compris la théorie... Nous dirons plus : une théorie qui rattache le marché extérieur au problème de la réalisation de l'ensemble du produit social atteste non seulement une incompréhension de cette réalisation, mais encore une *compréhension très superficielle des contradictions propres à cette réalisation*... « Les ouvriers consommeront le salaire, alors que les capitalistes ne peuvent consommer la plus-value. » Réfléchissez à cette « théorie » du point de vue du marché extérieur. Comment pouvons-nous savoir que « les ouvriers consommeront le salaire » ? Qu'est-ce qui peut nous faire penser que les produits destinés par toute la classe des capitalistes d'un pays à la consommation de tous les ouvriers de ce pays seront réellement *égaux en valeur à leur salaire* et le compenseront, que pour ces produits un marché extérieur ne sera pas nécessaire ? Nous n'avons absolument aucune raison de le penser, et la réalité prouve tout le contraire. Non seulement les produits (ou des parties des produits) compensant la plus-value, mais aussi les produits compensant le capital variable ; non seulement les produits compensant le capital variable, mais aussi les produits compensant le capital constant (auquel ne songent pas nos « économistes » qui ont oublié leur parenté... avec Adam) ; non seulement les produits existant sous la forme d'objets de consommation, mais encore les produits existant sous la forme de moyens de production, — tous ne se réalisent qu'avec « difficulté », au milieu de fluctuations incessantes qui s'accroissent

mation, et simplifier ces questions, nous faisons, jusqu'à présent, complètement abstraction du commerce étranger, et nous supposons une nation isolée : la société humaine est elle-même cette nation isolée, et tout ce qui serait vrai d'une nation sans commerce est également vrai du genre humain » (t. I, p. 115).

* N.—on, p. 205.

à mesure que se développe le capitalisme, dans les conditions d'une concurrence forcée qui *oblige* chaque entrepreneur à mettre tout en œuvre pour élargir indéfiniment sa production, en sortant du cadre d'un Etat déterminé et en cherchant de nouveaux débouchés dans les pays, qui sont encore en dehors de la circulation capitaliste des marchandises. Nous en arrivons maintenant à cette question : pourquoi un pays capitaliste a-t-il besoin d'un marché extérieur ? Parce que, d'une façon générale, le produit ne peut être réalisé en régime capitaliste ? Nullement. C'est là une absurdité. Un marché extérieur est nécessaire parce que la production capitaliste a ceci de *propre* qu'elle tend à l'extension *infinie*, contrairement à tous les anciens modes de production confinés aux limites de la commune, du fief, de la tribu, de la circonscription territoriale ou de l'Etat. Alors que, dans tous les régimes économiques anciens, la production se renouvelait chaque fois sous la même forme et dans les mêmes proportions, ce renouvellement sous la même forme devient *impossible* en régime capitaliste où l'extension *illimitée*, la progression continuelle, devient la loi de la production *.

Ainsi, une compréhension différente de la réalisation (plus exactement sa compréhension, d'une part, et son incompréhension absolue par les romantiques, d'autre part), conduit à deux conceptions diamétralement opposées du rôle du marché extérieur. Pour les uns (les romantiques), le marché extérieur est l'indice de la « difficulté » que le capitalisme *dresse* devant le développement social. Pour les autres, au contraire, le marché extérieur montre comment le capitalisme *élimine* les difficultés que l'histoire a dressées devant le développement social sous forme de cloisons de toutes sortes — celles de la commune, de la tribu, du territoire, de la nation **.

Comme vous le voyez, la différence est uniquement dans le « point de vue »... Oui, « uniquement » ! La différence entre les juges romantiques du capitalisme et les autres est en somme « uniquement » dans le « point de

* Cf. Sieber : *David Ricardo, etc.*, St-Petersbourg 1885, p. 466, note.

** Cf. plus loin : *Rede über die Frage des Freihandels*. (K. Marx : *Discours sur la question du libre échange*. — N. R.)

vue », « uniquement » en ceci que les uns sont tournés vers le passé et les autres vers l'avenir, que les uns se placent au point de vue du régime que le capitalisme détruit, et les autres au point de vue du régime que le capitalisme est en train de créer *.

La compréhension erronée du marché extérieur s'allie habituellement, chez les romantiques, à des indications sur les « particularités » de la situation internationale du capitalisme dans un pays donné, sur l'impossibilité de trouver un marché, etc. — autant d'arguments qui tendent à « détourner » les capitalistes de la recherche d'un marché extérieur. D'ailleurs, nous avons tort de parler d'« indications », car le romantique ne se livre pas à une analyse concrète du commerce extérieur de ce pays donné, de ses progrès dans la recherche de nouveaux marchés, de son activité colonisatrice, etc. L'étude et la mise en évidence du processus réel ne l'intéressent nullement : ce qu'il lui faut, c'est uniquement *une morale condamnant ce processus*. Pour que le lecteur puisse se convaincre de la complète identité de cette morale chez les romantiques russes modernes et le romantique français, citons quelques exemples des raisonnements de ce dernier. Nous avons déjà vu Sismondi agiter devant les capitalistes la menace d'une absence de débouchés. Mais il ne s'en tenait pas là. Il affirmait encore que « le marché de l'Univers s'est trouvé suffisamment pourvu » (t. II, p. 328), voulant démontrer ainsi l'impossibilité de suivre la voie du capitalisme et la nécessité de choisir une autre voie... Il assurait aux entrepreneurs anglais que le capitalisme ne pourrait procurer un emploi à tous les ouvriers devenus disponibles par suite du développement des grandes exploitations agricoles (t. I, pp. 255-256). « Ceux auxquels on sacrifierait ainsi les agriculteurs y trouveraient-ils eux-mêmes ensuite aucun avantage ? Les mêmes agriculteurs sont les consommateurs les plus rapprochés et les plus sûrs des manufactures anglaises. La cessation de leur consommation porterait à l'industrie un échec plus funeste que la clôture d'un des plus grands marchés étrangers » (t. I,

* Je parle ici de l'appréciation portée sur le capitalisme, et non de la façon de le comprendre. Nous avons vu que, sous ce dernier rapport, les romantiques ne vont pas au-delà des classiques.

p. 256). Il affirmait aux fermiers anglais qu'ils ne pourraient supporter la concurrence du paysan pauvre de Pologne, à qui le blé ne coûte presque rien (t. II, p. 257), et qu'ils étaient menacés de la concurrence, plus redoutable encore, du blé russe en provenance des ports de la mer Noire. « Les Américains, s'exclamait-il, se sont attachés au principe nouveau, de travailler à produire sans calculer le marché, et à produire toujours plus », et ainsi « le trait caractéristique du commerce des Etats-Unis, d'une extrémité du pays jusqu'à l'autre, c'est la surabondance des marchandises de tout genre sur les besoins de la consommation... des faillites journalières sont la conséquence de cette surabondance de capitaux mercantiles qu'on ne peut échanger contre un revenu » (t. I, pp. 455-456). Ce bon Sismondi ! Que dirait-il de l'Amérique d'aujourd'hui, de l'Amérique qui s'est développée d'une manière aussi prodigieuse grâce à ce même « marché intérieur » qui, selon la théorie des romantiques, devait « se resserrer » !

VII

LA CRISE

La troisième conclusion erronée que Sismondi a empruntée à la doctrine inexacte d'Adam Smith est sa théorie des crises. La conception de Sismondi selon laquelle l'accumulation (l'accroissement de la production en général) est déterminée par la consommation, et son explication erronée relative à la réalisation de l'ensemble du produit social (réduit à la part des ouvriers et à celle des capitalistes dans le revenu) conduisait tout naturellement et nécessairement à la théorie qui explique les crises par la disproportion entre la production et la consommation. Cette théorie, Sismondi l'avait entièrement faite sienne. Rodbertus la reprit à son tour, en la formulant d'une manière un peu différente : il expliquait les crises par le fait que la part des ouvriers dans le produit diminue lorsque la production s'accroît ; et il divisait à tort, comme Adam Smith, l'ensemble du produit social en salaire et « rente » (dans sa terminologie, la « rente » est la plus-value, c'est-à-dire le profit et la rente foncière pris ensemble). L'ana-

lyse scientifique de l'accumulation dans la société capitaliste * et de la réalisation du produit a ébranlé les fondements de cette théorie, tout en montrant que c'est justement dans les périodes qui précèdent les crises que les ouvriers consomment davantage, et que la sous-consommation (qui expliquerait prétendument les crises) a existé dans les régimes économiques les plus divers, alors que les crises sont le trait distinctif d'un seul régime, le régime capitaliste. Cette théorie explique les crises par une autre contradiction, celle qui existe entre le caractère social de la production (socialisée par le capitalisme) et le mode privé, individuel, d'appropriation. La différence profonde existant entre ces deux théories semble évidente, mais nous devons nous y arrêter plus en détail, car les disciples russes de Sismondi cherchent précisément à effacer cette différence et à embrouiller les choses. Les deux théories dont nous parlons donnent des crises deux explications tout à fait différentes. La première les fait découler de la contradiction entre la production et la consommation de la classe ouvrière ; la seconde en fait une conséquence de la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de l'appropriation. Par conséquent, la première voit l'origine de ce phénomène *en dehors* de la production (d'où, par exemple, chez Sismondi, les reproches généraux qu'il adresse aux classiques en les accusant de négliger la consommation et de ne s'occuper que de la production) ; la seconde la voit dans les conditions mêmes de la production. En bref, la première explique les crises par la sous-consommation (*Unterkonsumption*) ; la seconde, par l'anarchie de la production. Ainsi, tout en expliquant les crises par une *contradiction* dans la structure même de l'économie, ces deux théories divergent complètement sur la nature de cette contradiction. La seconde théorie nie-t-elle l'existence d'une contradiction entre

* La théorie d'après laquelle le produit total, dans l'économie capitaliste, se compose de deux parties, a conduit Adam Smith et les économistes venus après lui à une conception erronée de l'« accumulation du capital individuel ». Ils ont enseigné notamment que la partie accumulée du profit est entièrement dépensée en salaires, alors qu'en réalité elle est dépensée : 1° en capital constant et 2° en salaires. Sismondi reprend lui aussi cette erreur des classiques.

la production et la consommation, l'existence d'une sous-consommation ? *Non, assurément.* Elle la situe seulement à sa place en la considérant comme un fait d'importance secondaire, ne concernant qu'une section de la production capitaliste. Elle enseigne que ce fait ne saurait expliquer les crises qui sont dues à une autre contradiction, plus profonde, la contradiction fondamentale du système économique actuel, qui oppose le caractère social de la production au caractère privé de l'appropriation. Que dire, par conséquent, de ceux qui, professant au fond la première théorie, invoquent pour leur défense que les représentants de la seconde constatent l'existence d'une contradiction entre la production et la consommation ? De toute évidence, ils *n'ont pas réfléchi* à ce qui distingue essentiellement ces deux théories, et n'ont pas bien compris la seconde. C'est le cas, par exemple, de M. N.—on (sans parler de M.V.V.). Dans notre littérature économique, M. Tougan-Baranovski a déjà reconnu en eux des disciples de Sismondi (*Les Crises industrielles*, p. 477, avec, pour M. N.—on, cette étrange réserve : « apparemment »). Pourtant, M. N.—on, traitant du « resserrement du marché intérieur » et de l'« abaissement de la capacité de consommation du peuple » (les points centraux de ses conceptions), se réfère aux représentants de la seconde théorie, qui *constatent* l'existence d'une contradiction entre la production et la consommation, l'existence d'une sous-consommation. Il est clair que de telles références ne font que souligner la propension, d'ailleurs fort caractéristique, de cet auteur aux citations incongrues, et rien de plus. Ainsi, tous les lecteurs de ses *Essais* se rappellent sans doute la « citation » suivante : « Les ouvriers, en tant qu'acheteurs de marchandises, sont importants pour le marché. Mais, à les considérer comme vendeurs de leur marchandise — la force de travail — la société capitaliste tend à les réduire au minimum du prix » (*Essais*, p. 178) ; ils se rappellent aussi que M. N.—on veut en déduire le « resserrement du marché intérieur » (*ibid.*, p. 203 et suiv.) et les crises (p. 298 et suiv.). Mais, en citant ce passage (qui ne prouve rien, comme nous l'avons déjà montré), notre auteur se permet en outre d'*omettre la fin* de la note à laquelle il est emprunté. Il s'agit d'une note ajoutée au ma-

nuscript de la deuxième section du livre II du *Capital*. Elle avait été ajoutée « pour être développée plus tard », et l'éditeur du manuscrit l'a fait figurer en bas de page. *Il est dit, dans cette note, après les mots cités* : « Mais ceci trouvera sa place dans la section suivante * », c'est-à-dire dans la troisième. Qu'est-ce donc que cette troisième section ? Précisément celle qui contient la critique de la théorie d'Adam Smith sur les deux parties dont, à l'en croire, se composerait l'ensemble du produit social (en même temps que le jugement déjà mentionné porté sur Sismondi) et l'analyse « de la reproduction et de la circulation de l'ensemble du capital social », c'est-à-dire de la réalisation du produit. Ainsi, à l'appui de ses conceptions, qui répètent celles de Sismondi, notre auteur cite une note ne concernant « que la section » où est réfuté Sismondi : « que la section » où il est montré que les capitalistes *peuvent* réaliser la plus-value et qu'il est absurde de mêler le commerce extérieur à l'analyse de la réalisation...

On trouve dans l'article d'Efroussi une autre tentative d'effacer la différence qui existe entre les deux théories et de défendre le vieux fatras romantique en se référant aux doctrines modernes. Exposant la théorie des crises de Sismondi, il la signale comme erronée (*Rousskoïe Bogatstvo*, n° 7, p. 162). Mais ses indications sont extrêmement vagues et contradictoires. D'une part, il reprend les arguments de la théorie opposée, en disant que la demande nationale ne se limite pas aux objets de consommation immédiate. D'autre part, il affirme que l'explication des crises donnée par Sismondi « ne signale qu'un seul des nombreux facteurs qui entravent la répartition de la production nationale conformément à la demande de la population et à son pouvoir d'achat ». Le lecteur est donc invité à croire que c'est dans la « répartition » qu'il faut chercher l'explication des crises, et que l'erreur de Sismondi est uniquement d'avoir omis d'indiquer toutes les causes qui entravent cette répartition ! Mais l'essentiel n'est pas là... « Sismondi, dit Efroussi, ne s'en tient pas à cette explication. Dans la première édition des *Nouv. princ.*,

* *Das Kapital*, II Band, S. 304. (*Le Capital*, livre II, p. 304 ^{ss}. — N. R.) Trad. russe, p. 232. Souligné par nous.

nous trouvons déjà un chapitre des plus instructifs intitulé « De la connaissance du marché ». Dans ce chapitre, Sismondi nous révèle les principales causes de la rupture de l'équilibre entre la production et la consommation (retenez bien cela !) avec une clarté que nous ne rencontrons, sur cette question, que chez peu d'économistes » (*ibid.*). Et, après avoir cité des passages où il est dit que le fabricant ne peut connaître le marché, Efroussi déclare : « Engels dit presque la même chose » (p. 163). Suit une citation où il est dit que le fabricant ne peut connaître la demande. Après avoir encore rapporté quelques passages relatifs aux « autres obstacles à l'établissement d'un équilibre entre la production et la consommation » (p. 164), Efroussi prétend qu'« on trouve cette explication des crises qui a de plus en plus tendance à prévaloir » ! Mieux : il estime qu'« en ce qui concerne les causes des crises économiques, nous pouvons à juste titre considérer Sismondi comme le père des conceptions qui ont été développées par la suite avec plus de méthode et de clarté » (p. 168).

Mais, ce disant, Efroussi montre qu'il ne comprend rien du tout à la question ! Qu'est-ce que les crises ? C'est la surproduction, la production de marchandises qui ne peuvent être réalisées, qui ne peuvent trouver preneur. Si les marchandises ne peuvent trouver preneur, c'est que le fabricant ignorait, au moment où il les produisait, l'état de la demande. Une question se pose à présent : est-ce expliquer les crises que d'indiquer cette condition de leur possibilité ? Se peut-il qu'Efroussi n'ait pas compris la différence qu'il y a entre indiquer la possibilité d'un phénomène et en expliquer la nécessité ? Sismondi déclare : les crises sont possibles, car le fabricant ignore la demande ; elles sont inévitables, car dans la production capitaliste il ne saurait y avoir équilibre entre la production et la consommation (autrement dit, le produit ne peut être réalisé). Engels dit : les crises sont possibles, car le fabricant ignore la demande ; elles sont inévitables mais non point parce que le produit ne peut être réalisé. Cela est faux : le produit peut être réalisé. Les crises sont inévitables parce que le caractère collectif de la production entre en contradiction avec le caractère individuel de l'appropriation. Et voilà qu'il se trouve un économiste pour

affirmer qu'Engels dit « presque la même chose » ; que Sismondi donne « la même explication des crises » ! « C'est pourquoi je m'étonne, continue Efroussi, que M. Tougan-Baranovski... ait perdu de vue ce que la doctrine de Sismondi contient de plus important et de plus précieux » (p. 168). Or, M. Tougan-Baranovski n'a rien perdu de vue *. Au contraire, il a indiqué avec une précision parfaite la contradiction fondamentale à laquelle aboutit la nouvelle théorie (pp. 455 et suiv.), et a mis en lumière l'importance de Sismondi, lequel avait signalé antérieurement la contradiction qui se manifesta dans les crises, mais sans parvenir à en donner une explication juste (p. 457 : Sismondi a indiqué avant Engels que les crises proviennent de l'organisation économique actuelle ; p. 491 : Sismondi a exposé les conditions qui rendent les crises possibles, mais « toute possibilité ne se réalise pas nécessairement »). Quant à Efroussi, il n'y a absolument rien compris et, après avoir tout mis dans le même sac, il « s'étonne » de ne plus s'y retrouver. « Il est vrai, dit l'économiste du *Rousskoïe Bogatstvo*, que nous ne trouvons pas chez Sismondi des expressions qui ont aujourd'hui acquis partout droit de cité, telles que « anarchie de la production », « absence de plan (*Planlosigkeit*) dans la production » ; mais il a indiqué d'une façon parfaitement claire ce qui se cache sous ces expressions » (p. 168). Avec quelle légèreté le romantique moderne remet en selle le romantique des temps révolus ! Pour lui, tout se ramène à une différence de mots ! En réalité, tout se ramène au fait qu'Efroussi ne comprend pas les mots qu'il répète. « Anarchie de la production », « absence de plan dans la production », que veulent dire ces expressions ? Elles évoquent la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère individuel de l'appropriation. Et nous demandons à quiconque a lu les économistes dont nous avons parlé : Sismondi ou Rodbertus reconnaissaient-ils cette

* J'ai déjà noté dans *Le développement du capitalisme* (pp. 16 et 19) (pp. 35 et 41 de l'édition française. Editions en langues étrangères, Moscou, et Editions Sociales, Paris. — N. R.) les inexactitudes et les erreurs qui ont amené par la suite M. Tougan-Baranovski à passer entièrement dans le camp des économistes bourgeois. (Note de l'auteur à l'édition de 1908. — N. R.)

contradiction ? En faisaient-ils découler les crises ? Non, ils ne pouvaient d'ailleurs le faire, car *ni l'un ni l'autre ne comprenaient absolument rien à cette contradiction*. L'idée même que la critique du capitalisme ne saurait être fondée sur des phrases relatives au bonheur national * ou à l'anomalie de la « circulation livrée à elle-même ** », mais sur le caractère de l'évolution des rapports de production, leur était absolument étrangère.

Nous comprenons fort bien pourquoi nos romantiques russes s'attachent ainsi à effacer la différence existant entre ces deux théories des crises. C'est qu'à ces théories se rattachent de la façon la plus directe, la plus étroite, deux conceptions du capitalisme différentes dans leur principe. En effet, si nous expliquons les crises par l'impossibilité de réaliser les produits, par une contradiction entre la production et la consommation, nous arrivons par là même à nier la réalité, le bien-fondé de la voie que suit le capitalisme ; nous déclarons que cette voie est « fausse » et nous nous mettons à la recherche d'« autres voies ». Si nous faisons découler les crises de cette contradiction, nous sommes amenés à penser que plus elle s'accroît, et *plus il est difficile* de lui trouver une issue. Et nous avons vu Sismondi émettre cette opinion on ne peut plus ingénument en disant que si le capital s'accumule lentement, passe encore ; mais que s'il s'accumule rapidement, cela devient intolérable. En revanche, si nous expliquons les crises par une contradiction entre le caractère social de la production et le caractère individuel de l'appropriation, nous reconnaissons par là même la réalité et le caractère progressiste de la voie capitaliste, et répudions comme un romantisme absurde la recherche

* Cf. Sismondi, ouvrage cité, t. I., p. 8.

** Rodbertus. Notons à ce propos que Bernstein, restaurant d'une manière générale les préjugés de l'économie bourgeoise, a introduit la confusion également à propos de cette question en affirmant que la théorie des crises de Marx ne diffère pas sensiblement de celle de Rodbertus (E. Bernstein : *Die Voraussetzungen*, etc., Stuttgart 1899, S. 67, — cf. E. Bernstein : *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*, Paris 1900. — N. R.), et que Marx s'est lui-même contredit en reconnaissant que ces limites posées à la consommation des masses étaient la cause dernière des crises. (Note de l'auteur à l'édition de 1908. — N. R.)

d'« autres voies ». Nous reconnaissons par là même que plus cette contradiction s'accroît, et *plus il est facile* de lui trouver une issue ; et que cette issue, c'est précisément le développement du régime en question.

Le lecteur voit qu'ici encore, il y a une différence de « point de vue »...

Il est tout naturel que nos romantiques cherchent des confirmations théoriques à l'appui de leurs conceptions. Il est tout naturel que ces recherches les ramènent au vieux fatras que l'Europe occidentale a depuis très longtemps jeté par-dessus bord. Il est tout naturel que, s'en rendant compte, ils tentent de restaurer ce fatras, soit en enjolivant délibérément les romantiques d'Europe occidentale, soit en introduisant le romantisme en contrebande sous le pavillon de citations déplacées et dénaturées. Mais ils se trompent fort s'ils croient qu'une telle fraude ne sera pas découverte.

En terminant ici notre exposé de la doctrine théorique *fondamentale* de Sismondi et des principales conclusions théoriques qu'il en a tirées, nous devons ajouter un petit complément concernant, cette fois encore, Efroussi. Dans un autre article sur Sismondi (qui fait suite au premier) il déclare : « Plus intéressantes encore (que la théorie du revenu sur le capital) sont les idées de Sismondi touchant les différentes espèces de revenus » (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 8, p. 42). Sismondi, dit-il, divise comme Rodbertus le revenu national en deux parties : « L'une revient aux possesseurs de la terre et des instruments de production, l'autre aux représentants du travail » (*ibid.*). Suivent des citations où Sismondi établit cette division non seulement pour le revenu national, mais aussi pour le produit total : « De même la production annuelle, ou le résultat de tous les travaux faits dans l'année par la nation, se compose de deux parties », etc. (*N. princ.*, t. I, p. 105, cit. dans *Rousskoïé Bogatstvo*, n° 8, p. 43). « Les passages cités, conclut notre économiste, montrent clairement que Sismondi s'est parfaitement assimilé (1) l'analyse du revenu national qui joue un rôle si important chez les économistes modernes, et qui divise le revenu national en revenu fondé sur le travail et en revenu ne provenant pas du travail — *arbeitsloses Einkommen*. Bien qu'en général les vues de

Sismondi sur le revenu ne soient pas toujours claires et précises, elles laissent cependant entrevoir qu'il se rend compte de la différence qui existe entre le revenu privé et le revenu national » (p. 43).

Le passage cité, répliquerons-nous, prouve clairement qu'Efroussi s'est parfaitement assimilé la sagesse des manuels allemands, mais que malgré cela (ou peut-être à cause de cela), il a complètement perdu de vue la difficulté théorique que présente la question du revenu national par opposition au revenu individuel. Efroussi s'exprime d'une manière très imprudente. Nous avons vu que, dans la première moitié de son article, il appelait « économistes modernes » les théoriciens d'une certaine école. Le lecteur est donc fondé à croire qu'il s'agit, cette fois encore, des mêmes théoriciens. En réalité, l'auteur entend ici tout autre chose. Ce sont les socialistes allemands de la chaire⁵⁴ qui font figure maintenant d'économistes modernes. Pour défendre Sismondi, l'auteur rapproche la théorie de ce dernier de leur doctrine. Et que dit la doctrine de ces autorités « modernes » d'Efroussi ? Que le revenu national se divise en deux parties.

Mais c'est là la doctrine d'Adam Smith, et non point celle des « économistes modernes » ! Divisant le revenu en salaires, profit et rente (*La Richesse des Nations*, livre I, chap. VI ; livre II, chap. II), Adam Smith opposait les deux derniers au premier, en tant que revenus ne provenant pas du travail ; il les considérait tous les deux comme un prélèvement sur le travail (livre I, chap. VIII) et contestait l'opinion suivant laquelle le profit n'est qu'un salaire constituant la rémunération d'un travail d'un genre particulier (livre I, chap. VI). Sismondi, Rodbertus et les auteurs « modernes » des manuels allemands ne font que reprendre cette doctrine d'Adam Smith. Une seule chose les distingue : Adam Smith avait conscience de ne pas réussir entièrement à dégager le revenu national du produit national et d'aboutir à une contradiction en retranchant de ce dernier le capital constant (pour employer la terminologie moderne) qu'il incluait cependant dans le produit individuel. Alors que les économistes « modernes », qui répètent l'erreur d'Adam Smith, n'ont fait que revêtir sa doctrine d'une forme plus pompeuse (« analyse du

revenu national ») et n'ont plus conscience de la contradiction devant laquelle s'était arrêté Adam Smith. Ces procédés sont peut-être savants, mais sûrement pas scientifiques.

VIII

LA RENTE CAPITALISTE ET LA SURPOPULATION CAPITALISTE

Poursuivons l'examen des conceptions théoriques de Sismondi. Nous avons déjà analysé les principales, celles qui le distinguent des autres économistes. Celles qui vont suivre jouent un rôle moins important dans l'ensemble de sa doctrine, ou bien ne sont qu'un corrolaire des précédentes.

Notons que Sismondi, de même que Rodbertus, n'admettait pas la théorie de Ricardo sur la rente. Sans formuler de théorie personnelle, il s'est efforcé d'ébranler celle de Ricardo par des considérations plus que faibles. Se révélant ici un pur idéologue du petit paysan, il s'occupe moins de réfuter Ricardo que de condamner en général la méthode qui consiste à appliquer à l'agriculture les catégories de l'économie marchande et du capitalisme. Sous ces deux rapports, son point de vue est éminemment romantique. Le chapitre XIII du livre III * est consacré à la « théorie de M. Ricardo sur la rente des terres ». Après avoir déclai-

* A lui seul, le système d'exposition est hautement caractéristique : le livre III traite de « la richesse territoriale » ou foncière, c'est-à-dire de l'agriculture. Le livre suivant (IV), « de la richesse commerciale », c'est-à-dire de l'industrie et du commerce. Comme si, sous la domination du capitalisme, le produit de la terre et la terre elle-même ne se transformaient pas aussi en marchandises ! C'est pourquoi il n'y a pas concordance entre ces deux livres. L'industrie n'est envisagée que sous sa forme capitaliste, contemporaine de Sismondi. Quant à sa description de l'agriculture, c'est une nomenclature hétérogène de multiples systèmes d'exploitation du sol : exploitation patriarcale, esclavage, métayage, corvées, redevances, fermage, bail emphytéotique (bail à perpétuité). Il en résulte la confusion la plus complète : l'auteur ne donne ni l'histoire de l'agriculture, — tous ces « systèmes » n'étant pas liés entre eux, — ni une analyse de l'agriculture dans l'économie capitaliste, bien que cette dernière soit le véritable objet de son ouvrage et que, parlant de l'industrie, il ne considère celle-ci que sous sa forme capitaliste.

ré d'emblée que sa propre théorie est en contradiction totale avec celle de Ricardo, Sismondi présente les objections que voici : le taux général du profit (qui est à la base de la théorie de Ricardo) ne s'établit jamais ; le libre déplacement des capitaux n'existe pas dans l'agriculture. Ce qu'il importe de considérer dans l'agriculture, c'est la valeur intrinsèque du produit, laquelle ne dépend pas des fluctuations du marché et fournit au propriétaire le « produit net », le « travail de la nature » (t. I, p. 306). « Le travail de la nature... est donc l'origine du produit net des terres considéré intrinsèquement » (t. I, p. 310). « Nous regardons le fermage, ou plutôt le produit net, comme naissant immédiatement de la terre, au profit du propriétaire ; il n'ôte rien ni au fermier ni au consommateur » (t. I, p. 312). Et cette réédition des vieux préjugés physiocratiques se termine encore par une sentence morale : « On doit en général se défier en économie politique des propositions absolues, tout comme des abstractions » (t. I, p. 312) ! Il n'y a rien à tirer d'une pareille « théorie », dont une seule petite remarque critique de Ricardo à propos du « travail de la nature » suffit amplement à démontrer l'inconsistance *. Elle n'a rien à voir avec une analyse et constitue un énorme pas en arrière par rapport à Ricardo. Là encore se manifeste pleinement le romantisme de Sismondi, qui s'empresse de condamner le processus en question pour ne pas avoir à l'analyser. Il ne nie pas, notons-le bien, que l'agriculture se développe en Angleterre selon le mode capitaliste, que les paysans sont remplacés par des fermiers et des journaliers, que l'évolution s'opère dans le même sens sur le continent. Il se détourne tout simplement de ces faits

* « La nature ne fait-elle donc rien pour l'homme dans les manufactures ? N'est-ce rien que la puissance du vent et de l'eau qui font aller nos machines, et qui aident à la navigation ? La pression de l'atmosphère et l'élasticité de la vapeur de l'eau, au moyen desquelles nous donnons le mouvement aux machines les plus étonnantes, ne sont-elles pas des dons de la nature ? Pour ne rien dire des effets du calorique qui ramollit et fond les métaux, ni de la décomposition de l'air dans les procédés de la teinture et de la fermentation, il n'existe pas une seule espèce de manufacture dans laquelle la nature ne prête son aide à l'homme, et elle le fait toujours avec libéralité et gratuitement » (D. Ricardo : *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* ; t. I, pp. 79-80, Paris, Aillaud, 2^e édition, 1835).

(qu'il était tenu d'examiner puisqu'il traitait de l'économie capitaliste), préférant se livrer à des dissertations sentimentales sur les avantages du système patriarcal d'exploitation de la terre. Nos populistes font exactement de même : aucun d'entre eux n'a tenté de nier que l'économie marchande pénètre dans l'agriculture et qu'elle ne peut manquer d'en modifier radicalement le caractère social. Mais, en même temps, aucun d'entre eux, traitant de l'économie capitaliste, ne pose la question du développement de l'agriculture marchande : ils préfèrent s'en tenir à des considérations sur « la production populaire ». Comme nous nous bornons pour l'instant à analyser la doctrine économique de Sismondi, nous remettons à plus tard une étude plus approfondie de cette « exploitation patriarcale ».

Le second point de théorie sur lequel repose l'exposé de Sismondi est le problème de la population. Notons l'attitude de Sismondi à l'égard de la théorie de Malthus et de la surpopulation créée par le capitalisme.

Efroussi affirme que Sismondi n'est d'accord avec Malthus que sur un point, à savoir que la population peut s'accroître avec une rapidité extraordinaire et être ainsi une source de souffrances extrêmes. « Pour tout le reste, ils sont aux antipodes. Sismondi situe entièrement la question de la population sur le terrain historique et social » (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 7, p. 148). Là encore, Efroussi estompe complètement le point de vue caractéristique (petit-bourgeois) de Sismondi et son romantisme.

Que signifie « situer la question de la population sur le terrain historique et social » ? C'est étudier la loi de la population de chaque système historique d'économie pris à part, ainsi que le lien et le rapport de cette loi avec le système envisagé. Quel système Sismondi a-t-il étudié ? Le système capitaliste. Il a donc, selon le collaborateur du *Rousskoïé Bogatstvo*, étudié la loi capitaliste de la population. Cette assertion renferme une part de vérité, mais une part seulement. Et comme Efroussi n'a même pas songé à rechercher les lacunes que présentent les raisonnements de Sismondi sur la population, et qu'il prétend que « Sismondi se montre ici le précurseur des économistes modernes

les plus éminents * » (p. 148), il idéalise le romantique petit-bourgeois comme il l'a déjà fait à propos des crises et du revenu national. En quoi la doctrine de Sismondi se rapproche-t-elle de la théorie nouvelle sur cette question ? En ceci que Sismondi a signalé les contradictions in rentes à l'accumulation capitaliste. Cette similitude, Efroussi l'a notée. En quoi la doctrine de Sismondi diffère-t-elle de la théorie nouvelle ? En ceci que 1° son auteur n'a pas fait progresser d'un iota l'analyse scientifique de ces contradictions et a même, à certains égards, fait un pas en arrière par rapport aux classiques ; 2° il a dissimulé son incapacité (et en partie son refus) de procéder à une analyse en s'abritant derrière des réflexions de moraliste petit-bourgeois sur la nécessité de proportionner le revenu national à la dépense, la production à la consommation, etc. Cette différence, Efroussi ne l'a relevée pour aucun des points signalés, et il a ainsi présenté sous un jour absolument faux l'importance réelle de Sismondi et la place qu'il occupe par rapport à la théorie moderne. Il en va exactement de même dans la question qui nous préoccupe. Là aussi, la similitude de la doctrine de Sismondi avec la théorie moderne se borne au fait qu'elle *signale une contradiction*. Et là aussi elle s'en distingue par l'absence d'une analyse scientifique, qu'elle remplace par des réflexions de moraliste petit-bourgeois. Expliquons-nous.

Le développement de l'industrie mécanique capitaliste a entraîné, depuis la fin du siècle dernier, la formation d'un excédent de population, et l'économie politique s'est vue dans l'obligation d'expliquer ce phénomène. On sait que Malthus a tenté de le rattacher à des causes tirées de l'histoire naturelle ; il niait absolument que ce fait soit imputable à un certain régime d'économie sociale historiquement déterminé, et fermait complètement les yeux sur les contradictions qu'il révélait. Sismondi, lui, a signalé ces contradictions et l'éviction de la population par les machines. C'est là un mérite qu'on ne saurait lui contester, car, à

* A propos, notons-le en passant, nous ne pouvons savoir au juste à qui pense Efroussi lorsqu'il parle de l'« économiste moderne le plus éminent » : est-ce un représentant de l'école que l'on sait et qui est absolument étrangère au romantisme, ou bien l'auteur du plus épais *Handbuch* [manuel] ?

l'époque où il écrivait, cette remarque était une nouveauté. Mais voyons comment il a interprété ce fait.

Au chapitre VII du livre VII (« De la population »), il est spécialement question « de la population rendue superflue par l'invention des machines ». Sismondi y constate que « les machines remplacent les hommes » (t. II, ch. VII, p. 315) et il pose aussitôt cette question : l'invention des machines est-elle un bienfait pour la nation ou une calamité ? Il va de soi que la « solution » de cette question pour tous les pays et pour tous les temps, et non pour un pays capitaliste, se réduit à la plus plate banalité : c'est un bienfait « toutes les fois que la demande pour la consommation surpasse les moyens de produire de la population » (t. II, p. 317), et une calamité « toutes les fois... que la production suffit pleinement à la consommation ». En d'autres termes : constater la contradiction n'est chez Sismondi qu'un prétexte pour dissenter sur on ne sait quelle société abstraite, exempte de toutes contradictions, et à laquelle s'appliquerait la morale du paysan économe ! Sismondi n'essaie même pas d'analyser cette contradiction, d'établir comment elle apparaît, où elle mène, etc., dans la société capitaliste actuelle. Non, elle n'est pour lui que l'occasion de faire éclater son indignation morale. La suite du chapitre n'ajoute absolument rien de nouveau à l'aspect théorique de la question traitée, car on n'y trouve que lamentations, doléances et vœux innocents. Les ouvriers évincés étaient des consommateurs... le marché intérieur se resserre... quant au marché extérieur, le monde est déjà suffisamment pourvu... l'honnête aisance des paysans aurait mieux garanti l'écoulement des produits... aucun spectacle n'est plus saisissant, plus affreux que celui de l'Angleterre dont les Etats du continent suivent l'exemple. Telles sont les considérations que nous sert Sismondi au lieu d'analyser le phénomène ! Il traite son sujet exactement comme le font nos populistes. Ceux-ci se bornent aussi à constater qu'il y a excédent de population, et ce fait n'est pour eux qu'une occasion de formuler plaintes et doléances contre le capitalisme (voyez N.—on, V.V. et les autres). Pas plus que Sismondi, les populistes n'ont tenté d'analyser le rapport qui existe entre cet excédent de population et les exigences de la production capitaliste.

L'analyse scientifique de cette contradiction a montré qu'une telle façon de procéder est absolument erronée. Elle a établi que la surpopulation, qui a incontestablement le caractère d'une contradiction (de même que la surproduction et la surconsommation) et est une conséquence nécessaire de l'accumulation capitaliste, représente en même temps un *élément nécessaire* du mécanisme capitaliste *. Plus la grande industrie se développe, et plus la demande de main-d'œuvre subit de fluctuations, en fonction des crises ou des périodes de prospérité dans l'ensemble de la production nationale ou dans chacune de ses branches. Ces fluctuations sont une loi de la production capitaliste, laquelle *ne pourrait exister* sans un excédent de population (c'est-à-dire une population dépassant la demande *moyenne* de main-d'œuvre présentée par le capitalisme), susceptible de fournir à chaque instant de la main-d'œuvre à n'importe quelle industrie ou entreprise. L'analyse a montré qu'il y a surpopulation dans toutes les branches d'industrie où pénètre le capitalisme, — et dans l'agriculture exactement comme dans l'industrie, — et que cette surpopulation existe sous différentes formes. Les principales de ces formes sont

* Pour autant qu'on le sache, cette façon d'envisager la surpopulation a été exposée pour la première fois par Engels dans *Die Lage der arbeitenden Klasse in England* (1845) (*La situation de la classe laborieuse en Angleterre*. — N. R.) Après avoir décrit le cycle habituel de l'industrie anglaise, l'auteur ajoute :

« D'où il résulte que, pour être à même de produire les quantités de marchandises réclamées par le marché aux mois les plus animés, l'industrie anglaise doit en tout temps, sauf dans les courtes périodes de prospérité maxima, avoir une armée de réserve d'ouvriers inoccupés. Cette armée de réserve est plus ou moins nombreuse, selon que l'état du marché permet d'en occuper une partie plus ou moins considérable. Et si, à l'époque de la plus grande animation du marché, les districts ruraux... et les branches d'industrie moins touchées par la prospérité générale fournissent temporairement aux manufactures un certain nombre d'ouvriers, ceux-ci sont une minorité et ils font également partie de cette armée de réserve, avec cette seule différence qu'il fallait précisément un essor rapide pour que cela devienne évident ⁵⁵. »

Il importe de noter dans ces derniers mots que la population rurale provisoirement occupée dans l'industrie est considérée comme faisant partie de l'armée de réserve. C'est ce qu'une théorie plus moderne a appelé la forme *latente* de la surpopulation (voir *Le Capital* de Marx ⁵⁶).

au nombre de trois * : 1. *Surpopulation flottante*. A cette catégorie appartiennent les ouvriers non occupés dans l'industrie. Leur nombre augmente nécessairement avec le développement de cette dernière. 2. *Surpopulation latente*. A cette catégorie appartient la population rurale expropriée à mesure que le capitalisme se développe, et qui ne trouve pas à s'employer en dehors de l'agriculture. Cette population est toujours prête à fournir de la main-d'œuvre à n'importe quelle entreprise. 3. *Surpopulation stagnante*. Elle n'est occupée « qu'à des intervalles très irréguliers »⁵⁷ ; sa condition est au-dessous de la normale. Ce sont principalement les habitants des campagnes et des villes qui travaillent à domicile pour les fabricants et les magasins. L'ensemble de ces différentes catégories de la population constitue la *surpopulation relative*, ou *armée de réserve*. Ce dernier terme montre clairement de quelle sorte de population il s'agit. Ce sont des ouvriers indispensables au capitalisme pour le cas d'un agrandissement *éventuel* des entreprises, mais qui ne peuvent jamais être employés de façon permanente.

Ainsi, dans cette question également, la théorie aboutit à une conclusion diamétralement opposée à celle des romantiques. Pour ces derniers, la surpopulation signifie que le capitalisme est une impossibilité ou une « erreur ». En réalité, c'est tout le contraire : la surpopulation, complètement nécessaire de la surproduction, est un élément nécessaire de l'économie capitaliste, *sans lequel celle-ci ne pourrait ni exister ni se développer*. Là encore, Efroussi a présenté les choses sous un jour complètement faux, en passant sous silence cette thèse de la théorie moderne.

Il suffit de confronter ces deux points de vue pour savoir de quel côté se rangent nos populistes. Le chapitre de Sismondi que nous venons de résumer pourrait de plein droit figurer dans les *Essais sur notre économie sociale après l'abolition du servage* de M. N.—on.

Constatant la formation d'un excédent de population en Russie après l'abolition du servage, les populistes n'ont jamais soulevé la question du besoin qu'a le capitalisme

* Cf. Sieber : *David Ricardo*, etc., pp. 552-553, St-Petersbourg 1885.

d'une armée ouvrière de réserve. Les chemins de fer auraient-ils pu être construits sans un excédent permanent de population ? On sait, en effet, que la demande de main-d'œuvre pour ce genre de travaux varie beaucoup d'une année à l'autre. Et l'industrie, aurait-elle pu se développer sans cette condition ? (Dans les périodes de boom, elle réclame une foule d'ouvriers du bâtiment pour la construction de fabriques, d'immeubles, d'entrepôts, etc., ainsi que pour toutes sortes de travaux accessoires à la journée, exécutés la plupart du temps par des agriculteurs à titre de métier d'appoint.) Sans cette condition, l'agriculture capitaliste de nos régions périphériques aurait-elle pu se constituer, elle qui requiert des centaines de milliers, des millions de journaliers, la demande de main-d'œuvre y étant, comme on le sait, sujette à des fluctuations considérables ? Sans un excédent de population, les marchands de bois auraient-ils pu abattre tant de forêts avec une rapidité aussi phénoménale pour satisfaire les besoins des fabriques ? (Les travaux forestiers sont aussi parmi les plus mal payés et les plus pénibles, comme d'ailleurs les autres travaux que les habitants des campagnes exécutent pour les entrepreneurs.) Le système du travail à domicile pour les marchands, les fabricants et les magasins, pratiqué à la ville et à la campagne et qui a reçu une si grande extension dans les métiers dits artisanaux, aurait-il pu se développer sans cette condition ? Dans toutes ces branches de travail (qui se sont surtout développées après l'abolition du servage), les fluctuations de la demande de main-d'œuvre sont très fortes. Or, l'amplitude de ces fluctuations détermine le chiffre de la population excédentaire dont *a besoin* le capitalisme. Nulle part les économistes populistes n'ont montré qu'ils connaissaient cette loi. Nous n'avons certes pas l'intention d'analyser ici ces questions quant au fond *. Cela sortirait du cadre que nous nous sommes fixé. Notre article a pour objet l'étude du romantisme en Europe occidentale et de ses rapports avec le populisme russe. Ces rapports sont, en l'occurrence, les mêmes que ceux que

* C'est pourquoi nous ne dirons rien d'une particularité des plus curieuses et qui est la suivante : le fait que les très nombreux ouvriers de cette catégorie ne sont pas enregistrés est considéré par les économistes populistes comme une raison suffisante pour *ne pas en tenir compte*.

nous avons déjà vus : dans la question de la surpopulation, les populistes adoptent entièrement le point de vue du romantisme, diamétralement opposé à celui de la théorie moderne. Le capitalisme ne donne pas de travail aux ouvriers qui perdent leur emploi, déclarent-ils. Il est donc une impossibilité, une « erreur », et ainsi de suite. Eh bien non, pas du tout ! Contradiction ne signifie pas impossibilité (*Widerspruch* n'est pas synonyme de *Widersinn*). L'accumulation capitaliste, cette véritable production pour la production, est aussi une contradiction. Mais cela ne l'empêche pas d'exister et d'être la loi d'un système déterminé d'économie. Il en est de même pour toutes les autres contradictions du capitalisme. Le raisonnement populiste que nous venons de rapporter signifie seulement que les intellectuels russes sont affligés d'un défaut profondément enraciné, qui consiste à éluder par des phrases toutes ces contradictions.

Sismondi n'a donc absolument rien apporté en ce qui concerne *l'analyse théorique* de la surpopulation. Mais quelles étaient ses idées à ce sujet ? Son point de vue est une combinaison originale de sympathies petites-bourgeoises et de malthusianisme. « Le grand vice dans l'organisation sociale actuelle, dit Sismondi, c'est que le pauvre ne puisse jamais savoir sur quelle demande de travail il peut compter » (t. II, p. 261), et il regrette les jours où le « cordonnier de village » et le petit paysan connaissaient exactement leurs revenus. « Plus le pauvre est privé de toute propriété, plus il est en danger de se méprendre sur son revenu, et de contribuer à accroître une population qui, ne correspondant point à la demande du travail, ne trouvera point de subsistance » (t. II, pp. 263-264). Nous voyons que cet idéologue de la petite bourgeoisie ne se contente pas de vouloir enrayer le développement social afin de conserver les rapports patriarcaux d'une population semi-barbare. Il est prêt à prescrire n'importe quelle mutilation de la nature humaine, pourvu qu'elle permette à la petite bourgeoisie de subsister. Voici encore quelques passages qui ne laissent aucun doute sur ce dernier point :

La paie hebdomadaire, dans les fabriques, a accoutumé l'ouvrier misérable à ne point connaître d'avenir plus éloigné que le samedi : « on a ainsi émoussé en lui les qua-

lités morales et le sentiment de sympathie » (t. II, p. 266), qui consistent, comme nous le verrons bientôt, dans la « sagesse conjugale » !... « Sa famille deviendra d'autant plus nombreuse qu'elle sera plus à charge à la société ; et la nation gémissait sous le poids d'une population disproportionnée avec les moyens de la maintenir » (t. II, p. 267). La conservation de la petite propriété coûte que coûte, fût-ce au prix d'un avilissement du niveau de vie et d'une mutilation de la nature humaine : tel est le mot d'ordre de Sismondi ! Et, après avoir ainsi discouru avec la gravité d'un homme d'Etat sur les cas où un accroissement de la population est « désirable », il consacre tout un chapitre à des attaques contre la religion, coupable de n'avoir pas condamné les mariages « imprudemment contractés ». Dès que son idéal — petit-bourgeois — est en jeu, Sismondi se révèle plus malthusien que Malthus lui-même. « Les enfants qui ne naissent que pour la misère, dit Sismondi pour en remonter à la religion, ne naissent aussi que pour le vice... L'ignorance de l'ordre social, qui leur a fait rayer (à eux, c'est-à-dire aux représentants de la religion) la chasteté du nombre des vertus propres au mariage, a été l'une des causes sans cesse agissantes pour détruire la proportion qui se serait naturellement établie entre la population et ses moyens d'exister » (t. II, p. 294). « La morale religieuse doit donc enseigner aux hommes que... lorsqu'ils ont renouvelé leur famille... ils ne sont guère moins obligés de vivre chastement avec leurs femmes que les célibataires avec celles qui ne sont point à eux » (t. II, p. 298). Et Sismondi, qui prétend non seulement au titre de théoricien de l'économie politique, mais aussi à celui de sage administrateur, se livre sur-le-champ à un calcul montrant que, pour « renouveler la famille », « en général, il faut au moins trois naissances », et conseille au gouvernement de « ne jamais les tromper [les citoyens] par l'espérance d'un sort indépendant pour élever leur famille, lorsque cet établissement illusoire les laissera exposés à la souffrance, la misère et la mortalité » (t. II, p. 299). « Lorsque l'organisation sociale n'a point séparé la classe qui travaille de celle qui possède quelque propriété... l'opinion seule suffit pour contenir le fléau de la mendicité. Il y a toujours quelque honte attachée pour le laboureur à avoir

venu l'héritage de ses pères, pour l'artisan à avoir dissipé son petit capital... Mais dans l'état où se trouve aujourd'hui l'Europe... des gens condamnés à ne posséder jamais rien... ne peuvent sentir aucune honte d'être tombés dans la mendicité » (t. II, pp. 306-307). Il est difficile d'exprimer avec plus de relief la stupidité et la dureté du petit propriétaire ! De théoricien, Sismondi se transforme ici en donneur de conseils pratiques : il prêche la morale qui, comme on le sait, est appliquée avec tant de succès par le paysan français. C'est un Malthus, mais un Malthus taillé tout exprès à la mesure du petit bourgeois. En lisant ces chapitres de Sismondi, on ne peut s'empêcher de songer aux philippiques passionnées de Proudhon, qui voyait dans le malthusianisme un conseil aux époux de s'adonner à... un certain vice contre nature *.

IX

LES MACHINES DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

La question de la surpopulation est liée à celle du rôle des *machines* en général.

Efroussi disserte avec un beau zèle sur les « brillantes remarques » de Sismondi au sujet des machines ; il déclare qu'il est « injuste de le considérer comme un adversaire des perfectionnements techniques » (n° 7, p. 155) ; que « Sismondi n'était l'ennemi ni des machines ni des inventions » (p. 156). « Sismondi a maintes fois souligné cette idée que ni les machines ni les inventions ne sont par elles-mêmes préjudiciables à la classe ouvrière, et que si elles le deviennent, c'est uniquement en raison du système économique actuel, où un rendement accru du travail n'entraîne ni un accroissement de la consommation de la classe ouvrière ni une réduction de la journée de travail » (p. 155).

Tout cela est parfaitement juste. Et, une fois de plus, ce jugement porté sur Sismondi montre bien que le populiste n'a pas du tout su *comprendre le romantique*, compren-

* Voir, en appendice à la traduction russe de l'*Essai sur le principe de population* de Malthus (trad. par Bibikov, St-Petersbourg 1868), un extrait de l'ouvrage de Proudhon *De la justice*,

dre le point de vue romantique sur le capitalisme, ni ce qui le distingue foncièrement du point de vue de la théorie scientifique. Le populiste ne pouvait d'ailleurs le comprendre, puisque le populisme lui-même n'est pas allé au-delà du romantisme. Mais si ce que Sismondi disait du caractère contradictoire de l'emploi des machines par le capitalisme constituait un grand progrès en 1820, il est aujourd'hui tout à fait impardonnable de se borner à une critique aussi primitive et de ne pas en comprendre l'étroitesse petite-bourgeoise.

A cet égard (c'est-à-dire dans la question des différences qui existent entre la doctrine de Sismondi et la théorie moderne) *, Efroussi reste fidèle à lui-même. Il ne sait pas même poser la question. Il signale que Sismondi a vu la contradiction et il s'en tient là, comme si l'histoire ne nous révélait pas qu'on a recouru aux moyens et aux procédés les plus divers pour critiquer les contradictions du capitalisme. Efroussi dit que Sismondi estimait les machines nuisibles non par elles-mêmes, mais par l'action qu'elles exercent dans le régime social actuel ; et il ne remarque même pas tout ce qu'a de primitif, de sentimental et de superficiel le point de vue qui perce dans le seul fait de tenir un pareil raisonnement. Sismondi se demandait en effet : les machines sont-elles ou non nuisibles ? Et il « tranchait » la question ainsi : elles sont utiles uniquement lorsque la production correspond à la consommation (cf. citations dans le *Rousskoïé Bogatstvo*, n° 7, p. 156). Après tout ce qui vient d'être dit, point n'est besoin de démontrer ici que « trancher » ainsi la question, c'est substituer l'utopie petite-bourgeoise à l'analyse scientifique du capitalisme. On ne saurait faire grief à Sismondi de n'avoir pas procédé à cette analyse. On juge des mérites historiques des grands hommes non pas d'après ce qu'ils *n'ont pas donné* par rapport aux exigences de notre époque, mais d'après ce qu'ils *ont donné de nouveau* par rapport à leurs devanciers. En l'occurrence, ce n'est pas sur Sismondi ni sur son point de vue primitif et sentimental que nous portons un jugement : c'est sur l'économiste du *Rousskoïé Bogatstvo*, qui n'est pas encore

* Nous avons déjà vu à plusieurs reprises qu'Efroussi s'est *par-tout* appliqué à tracer ce parallèle entre la doctrine de Sismondi et la théorie moderne.

arrivé à comprendre en quoi ce point de vue diffère du point de vue moderne. Il ne comprend pas * que, pour définir cette différence, il fallait se demander, non pas si Sismondi était ou non l'ennemi des machines, mais s'il avait saisi l'importance des machines dans le régime capitaliste, leur rôle dans ce régime comme *facteur de progrès*. L'économiste du *Rousskoïé Bogatstvo* aurait alors pu constater que Sismondi, étant donné son point de vue *utopique, petit-bourgeois*, ne pouvait même pas poser cette question, et que ce qui distingue la nouvelle théorie, c'est précisément qu'elle l'a posée et résolue. Efroussi aurait alors pu comprendre qu'en substituant la question des « avantages » et de l'« utilité » des machines en général à celle du rôle historique des machines dans la société capitaliste actuelle, Sismondi devait tout naturellement être amené à formuler sa théorie des « dangers » du capitalisme et de l'emploi capitaliste des machines, à parler de la nécessité d'« enrayer », de « modérer », de « réglementer » les progrès du capitalisme, et à devenir, de ce fait, un *réactionnaire*. Son incompréhension du rôle historique des machines comme facteur de progrès est précisément l'une des raisons pour lesquelles la théorie moderne considère sa doctrine comme *réactionnaire*.

Il va de soi que nous n'allons pas exposer ici la théorie moderne (c'est-à-dire la théorie de Marx) du machinisme. Nous renvoyons le lecteur, notamment, à l'étude déjà mentionnée de N. Sieber, chap. X : « Les machines et la grande industrie », et surtout chap. XI : « Analyse de la théorie du machinisme ** ». Bornons-nous à en indiquer brièvement les traits essentiels. Elle se ramène à deux points : 1° à une analyse historique qui a établi la place du machinisme dans la succession des stades de développement du capitalisme et ses rapports avec les stades qui l'ont précédé (la coopération capitaliste simple et la manufacture capitaliste) ; 2° à une analyse du rôle des machines dans l'économie capi-

* Dans les éditions de 1898 et 1908 le passage : « ... en quoi ce point de vue diffère du point de vue moderne. Il ne comprend pas ... » est absent. (N. R.)

** « A vrai dire, écrit Sieber au début de ce chapitre, la théorie des machines et de la grande industrie que nous exposons ici est une source tellement inépuisable de pensées nouvelles et de recherches originales, que quiconque voudrait en apprécier pleinement les mérites devrait consacrer tout un livre, ou presque, rien qu'à ce sujet. » (p. 473).

taliste, et en particulier de la transformation que l'industrie mécanique apporte dans toutes les conditions de vie de la population. En ce qui concerne le premier point, cette théorie établit que l'industrie mécanique ne représente qu'un stade (le stade supérieur) de la production capitaliste, et montre qu'elle est issue de la manufacture. Pour ce qui est du second point, elle établit que l'industrie mécanique constitue un progrès gigantesque dans la société capitaliste, non seulement parce qu'elle accroît dans d'énormes proportions les forces productives et socialise le travail dans toute la société *, mais aussi parce qu'elle détruit la division du travail propre à la manufacture, oblige les ouvriers à passer d'un travail à un autre, abolit définitivement les rapports patriarcaux arriérés, notamment à la campagne **, et donne au mouvement progressif de la société une vigoureuse impulsion, tant pour les raisons déjà indiquées que par suite de la concentration de la population industrielle. Ce progrès, comme d'ailleurs tous les autres progrès du capitalisme, s'accompagne aussi d'un « progrès » des contradictions, c'est-à-dire de leur aggravation et de leur extension.

Le lecteur se demandera peut-être quel intérêt peuvent présenter une analyse des idées de Sismondi sur une question si universellement connue et cet énoncé sommaire de la théorie nouvelle que tout le monde « connaît », avec laquelle tout le monde est « d'accord » ?

Eh bien, pour voir ce qu'il en est en réalité de cet « accord » nous nous adresserons maintenant à l'économiste populiste le plus en vue, à M. N.—on, qui prétend appliquer rigoureusement la théorie moderne. On sait que, dans ses *Essais*, M. N.—on s'est proposé d'étudier plus spécialement le développement du capitalisme dans l'industrie textile russe, où l'emploi des machines est le plus répandu.

On se demandera quel est le point de vue de M. N.—on

* Comparant la « division du travail », d'une part dans la communauté paysanne et d'autre part dans la société capitaliste, avec son industrie mécanique, Sieber note très justement : « Entre les « facteurs » de la communauté et les « facteurs » de la société caractérisée par le machinisme, il existe à peu près la même différence, par exemple, qu'entre l'unité dizaine et l'unité centaine » (p. 495).

** Sieber : ouvrage cité, p. 467.

sur cette question : celui de Sismondi (dont il partage, nous l'avons vu, les idées sur bien des aspects du capitalisme), ou celui de la théorie moderne ? Se montre-t-il, dans cette question si importante, romantique ou... réaliste ?

Nous avons vu que ce qui distingue tout d'abord la théorie moderne, c'est qu'elle donne une analyse historique de la genèse de l'industrie mécanique à partir de la manufacture capitaliste. M. N.—on a-t-il posé la question de la genèse de l'industrie mécanique russe ? Non. Il a noté, il est vrai, qu'elle a été précédée par le travail à domicile pour le capitaliste et par la « fabrique » ** manuelle ; mais loin d'éclairer la question des rapports entre l'industrie mécanique et le stade qui l'a précédée, il n'a même pas « remarqué » que, scientifiquement parlant, on ne pouvait appeler *fabrique* le *stade précédent* (travail manuel à domicile ou dans l'atelier du capitaliste), lequel doit incontestablement être défini comme celui de la manufacture capitaliste ***.

Que le lecteur n'aille pas s'imaginer que c'est là une « lacune » sans importance. Elle a au contraire une importance énorme. Premièrement, M. N.—on identifie ainsi le *capitalisme* avec l'*industrie mécanique*. C'est une erreur grossière. Le mérite de la théorie scientifique est précisément d'avoir remis à sa vraie place l'industrie mécanique comme *l'un des stades* du capitalisme. Si M. N.—on avait fait sien le point de vue de *cette théorie*, aurait-il pu présenter les progrès et la victoire de l'*industrie mécanique* comme « la lutte

* Le mot « réaliste » est ici employé au lieu du mot *marxiste* uniquement pour dérouter la censure. Pour la même raison, les renvois au *Capital* ont été remplacés par des renvois au livre de Sieber à qui l'on doit un exposé du *Capital* de Marx. (Note de l'auteur à l'édition de 1908. — N. R.)

** P. 108. Citation empruntée au *Recueil de statistiques pour la province de Moscou*, t. VII, fasc. III, p. 32 (les statisticiens y résument le livre de Korsak *Des formes de l'industrie*) : « L'organisation même des métiers a complètement changé depuis 1822 : autrefois producteurs indépendants, les paysans se bornent désormais à exécuter certaines opérations de la grande production en fabrique et doivent se contenter d'un salaire à la tâche. »

*** Sieber indique très justement qu'on ne saurait user de la terminologie habituelle (fabrique, usine, etc.) dans une étude scientifique, et qu'il faut distinguer l'industrie mécanique de la manufacture capitaliste (p. 474).

de deux formes économiques », l'une étant on ne sait quelle « forme fondée sur la possession des moyens de production par la paysannerie * », et l'autre le « capitalisme » (pp. 2, 3, 66, 198, etc.), alors qu'en réalité nous assistons à une *lutte entre l'industrie mécanique et la manufacture capitaliste* ? De cette *lutte*, M. N.—on n'a pas soufflé mot, bien que cette substitution d'une forme du capitalisme à une autre, faussement présentée par M. N.—on comme une substitution du « capitalisme » à la « production populaire », se soit produite, ainsi qu'il le dit lui-même, précisément dans l'industrie textile qu'il a spécialement choisie pour objet de son étude (p. 79). N'est-il pas évident qu'au fond, le développement *réel* de l'industrie mécanique ne l'intéressait pas le moins du monde, et que sous les mots « production populaire » se dissimule une utopie qui est bien dans le goût de Sismondi ? Deuxièmement, si M. N.—on avait posé la question du développement historique de l'industrie mécanique russe, aurait-il pu parler de l'« implantation du capitalisme » (pp. 331, 283, 323 et autres) en se basant sur des faits tels que l'aide et l'appui du gouvernement, faits qui se sont également produits en Europe ? On se demande s'il emboîte le pas à Sismondi, qui parlait lui aussi et dans les mêmes termes d'« implantation », ou bien au représentant de la théorie moderne, qui a étudié la façon dont l'industrie mécanique s'est substituée à la manufacture. Troisièmement, si M. N.—on avait posé la question du développement historique des formes du capitalisme en Russie (dans l'industrie textile), aurait-il pu ignorer l'existence de la manufacture capitaliste dans les « industries artisanales » russes ** ? Et s'il avait *vraiment*

* N.—on, p. 322. En quoi cela diffère-t-il de l'idéalisation de l'économie paysanne patriarcale chez Sismondi ?

** Nous supposons qu'il n'est pas nécessaire de fournir des preuves à l'appui de ce fait connu de tous. Il n'est que de se rappeler les serrureries de Pavlovo, les tanneries de Bogorodsk, les cordonnneries de Kimry, les chapelleries du district de Molvitine, l'industrie des samovars et des accordéons de Toula, la joaillerie de Krasnoïé Sélo et de Rybnaïa Sloboda, l'industrie des cuillers de Séménov, des objets en corne dans l'« Oustianchtchina », du feutre dans le district de Séménov (province de Nijni-Novgorod), etc. Nous citons de mémoire. On pourrait allonger cette liste à l'infini en prenant le premier ouvrage venu traitant de l'industrie artisanale.

suivi la théorie et avait voulu le moins du monde soumettre à une analyse scientifique ne fût-ce qu'un tout petit coin de cette fameuse « production populaire », que serait-il resté du tableau simpliste qu'il a brossé de l'économie sociale russe et qui nous montre on ne sait quelle nébuleuse « production populaire » avec un « capitalisme » détaché de cette dernière et n'englobant qu'une « poignée » d'ouvriers (p. 326, etc.) ?

Résumons-nous : en ce qui concerne le premier point, qui fait le départ entre la théorie moderne et la théorie romantique de l'industrie mécanique, M. N.—on ne peut d'aucune manière être considéré comme un partisan de la première, car il ne comprend même pas la nécessité de poser la question de la genèse de l'industrie mécanique considérée comme un stade particulier du capitalisme, et passe sous silence l'existence de la manufacture capitaliste, ce stade du capitalisme qui précède le machinisme. Au lieu d'une analyse historique, il nous sert subrepticement l'utopie de la « production populaire ».

Le deuxième point a trait à cette partie de la théorie moderne où il est question de la transformation apportée dans les rapports sociaux par l'industrie mécanique. M. N.—on n'a même pas tenté d'analyser ce problème. Il s'est beaucoup plaint du capitalisme, il a déploré l'apparition de la fabrique (tout comme Sismondi), mais il n'a pas même essayé d'étudier la transformation que la fabrique * a apportée dans les conditions sociales. Car il aurait fallu, pour cela, comparer l'industrie mécanique aux stades qui l'ont précédée et dont M. N.—on n'a rien dit. De même, le point de vue de la théorie moderne, qui voit dans les machines un facteur de progrès de la société capitaliste actuelle, lui est totalement étranger. Cette fois encore, il n'a même pas posé la question **, et d'ailleurs il ne pouvait pas la poser, car elle ne saurait découler que de l'étude historique de la substitution d'une forme du capitalisme à une autre,

* N'oubliez pas que la signification scientifique de ce terme diffère de celle qu'il a ordinairement. La science l'applique exclusivement à la grande industrie mécanique.

** Comme l'a fait, par exemple, A. Volguine : *La justification du populisme dans les écrits de M. Vorontsov* (V.V.), St-Petersbourg 1896.

alors que chez M. N.—on le « capitalisme » *tout court* * vient remplacer... la « production populaire ».

Si, après avoir lu l'« étude » de M. N.—on sur l'extension du capitalisme dans l'industrie textile en Russie, nous nous demandions ce qu'il pense des machines, nous n'obtiendrions d'autre réponse que celle que nous avons déjà trouvée chez Sismondi. M. N.—on reconnaît que les machines augmentent la productivité du travail (il ne manquerait plus qu'il le niât !), — comme le reconnaissait Sismondi. M. N.—on déclare que ce ne sont pas les machines qui sont nuisibles, mais l'usage qu'en font les capitalistes, — ce que disait déjà Sismondi. M. N.—on estime qu'en introduisant les machines, « nous » avons perdu de vue le principe suivant lequel la production doit être proportionnée à la « capacité de consommation du peuple », — toujours comme Sismondi.

Et c'est tout. M. N.—on s'en tient là. Il ne veut rien savoir des questions que la théorie moderne a posées et résolues, car il n'a même pas voulu se donner la peine d'analyser la succession historique des différentes formes de la production capitaliste en Russie (ne serait-ce que dans l'industrie textile qu'il a choisie comme exemple), ni le rôle des machines comme facteur de progrès dans le régime capitaliste *existant*.

Ainsi, dans la question des machines, ce point d'économie politique si important sous le rapport théorique, M. N.—on partage également l'opinion de Sismondi. Il *raisonne tout à fait comme un romantique*, ce qui, bien entendu, ne l'empêche nullement de citer à tour de bras.

Cela est vrai non seulement des considérations de M. N.—on sur l'industrie textile, mais aussi de tous ses raisonnements. Rappelez-vous ne serait-ce que l'exemple déjà cité de l'industrie meunière. Ce qu'il dit de l'introduction des machines n'est pour M. N.—on qu'un prétexte à des jérémiades sentimentales sur le décalage entre l'augmentation de la productivité du travail et la « capacité de consommation du peuple ». Il n'a pas même songé à analyser les transformations que l'industrie mécanique apporte d'une façon générale au régime social (et qu'elle y a effectivement

* En français dans le texte. (N. R.)

apportées en Russie). Ces machines sont-elles un progrès dans la société capitaliste actuelle ? M. N.—on ne conçoit même pas qu'on puisse poser la question *.

Ce qui vient d'être dit de M. N.—on s'applique *a fortiori* aux autres économistes populistes : dans la question des machines, le populisme continue aujourd'hui à partager le point de vue du romantisme petit-bourgeois, en substituant à l'analyse économique des vœux sentimentaux.

X

LE PROTECTIONNISME ⁵⁸

La dernière question théorique qui nous intéresse dans le système des conceptions de Sismondi est celle du protectionnisme. Une place assez importante lui est réservée dans les *Nouveaux principes*, mais elle y est traitée d'un point de vue plutôt pratique — à propos du mouvement contre les lois sur les blés en Angleterre. Nous analyserons cette dernière question un peu plus loin, car elle en coiffe d'autres, plus vastes encore. Ce qui nous intéresse pour l'instant, c'est uniquement le *point de vue* de Sismondi sur le protectionnisme. L'intérêt de cette question ne réside pas dans une nouvelle conception économique de Sismondi que n'aurait pas encore abordée notre exposé, mais dans son interprétation du rapport qui existe entre l'« économique » et la « superstructure ». Efroussi assure aux lecteurs du *Rousskoïé Bogatstvo* que Sismondi « est l'un des premiers en date, et l'un des plus doués, parmi les précurseurs de l'école historique contemporaine », et qu'il s'élève « contre la tendance à isoler les faits économiques de tous les autres facteurs sociaux ». « Les ouvrages de Sismondi développent cette idée que les faits économiques ne doivent pas être isolés des autres facteurs sociaux, qu'ils doivent être étudiés en liaison avec les faits d'ordre social et politique » (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 8, pp. 38-39). Voyons donc, dans l'exemple choisi, comment Sismondi concevait

* On trouve déjà esquissée ici, sur la base de la théorie de Marx la critique des conceptions de M.N.—on, tâche dont je me suis acquitté par la suite dans *Le développement du capitalisme*. (Note de l'auteur à l'édition de 1908. — N. R.)

les rapports entre les faits économiques et les faits d'ordre politique et social.

« Les prohibitions à l'entrée, dit Sismondi dans le chapitre « Des douanes » (livre IV, ch. XI), sont aussi imprudentes et aussi ruineuses que les prohibitions à la sortie : elles ont été inventées pour donner à une nation une manufacture qu'elle n'avait pas encore, et on ne saurait nier qu'elles équivalent, pour une industrie commençante, à la plus forte prime d'encouragement. Cette manufacture produit peut-être à peine la centième partie de ce que la nation consomme de marchandises analogues ; mais les cent acheteurs devront rivaliser l'un avec l'autre pour obtenir la préférence du seul vendeur, et les quatre-vingt-dix-neuf qu'il aura refusés seront obligés de se pourvoir de marchandises entrées en contrebande. Dans ce cas, la perte sera pour la nation comme cent, et le bénéfice comme un ; quelque avantage que l'on puisse trouver à donner à une nation une manufacture nouvelle, il en est peu, sans doute, qui méritent de si grands sacrifices, et l'on pourrait trouver toujours des moyens moins dispendieux de la mettre en activité » (t. I, pp. 440-441).

Voyez avec quelle simplicité Sismondi résout la question : le protectionnisme est « imprudent », car la « nation » y perd !

De quelle « nation » parle notre économiste ? Quels sont les rapports économiques qu'il met en regard avec le fait politique et social dont il s'agit ici ? Il ne considère pas des rapports déterminés, il parle *en général* d'une nation telle qu'elle *devrait être selon ses idées sur la façon dont elle doit être conçue*. Or, cette conception repose, nous le savons, sur le rejet du capitalisme et la prédominance de la petite production indépendante.

Mais n'est-ce pas la pire des absurdités que d'établir un rapport entre un facteur politique et social appartenant à un régime économique déterminé — et rien qu'à ce régime — et un autre régime purement imaginaire ? Le protectionnisme est un « facteur politique et social » du capitalisme ; or, Sismondi le met en regard non avec le capitalisme, mais avec une nation *en général* (ou avec une nation de petits producteurs indépendants). Il aurait pu tout aussi bien le confronter avec la communauté rurale indienne,

par exemple, et obtenir quelque chose d'encore plus « imprudent » et « ruineux » ; mais répétons-le, cette « imprudence » aurait été imputable à sa façon d'opérer, et non au protectionnisme. Voulant démontrer que le protectionnisme n'est avantageux que pour une très petite catégorie de personnes, aux dépens de la masse, Sismondi se livre à un calcul enfantin. Mais il n'était nullement nécessaire de le démontrer, car cela découle de la notion même de protectionnisme (qu'il s'agisse d'une prime directe ou de l'éviction de concurrents étrangers). Que le protectionnisme traduise une contradiction sociale, voilà qui ne fait aucun doute. Mais la vie économique du régime qui a créé le protectionnisme est-elle exempte de contradictions ? Au contraire, elle en est pleine, et Sismondi lui-même les a notées tout au long de son exposé. Au lieu de *déduire* cette contradiction de celles qu'il a constatées lui-même dans le régime économique, il *veut ignorer* les contradictions économiques, de sorte que son raisonnement n'est plus qu'un « vœu pieux » d'une parfaite inconsistance. Au lieu de rapprocher cette institution, qu'il dit n'être avantageuse que pour un petit groupe, des intérêts de ce dernier et de la situation qu'il occupe dans toute l'économie du pays, Sismondi l'oppose à sa conception abstraite du « bien général ». Nous voyons donc que, contrairement à l'assertion d'Efroussi, Sismondi *isole* les faits économiques des autres faits (puisque'il considère le protectionnisme hors de toute liaison avec le régime économique), et qu'il *ne se rend pas du tout compte de la relation* qui existe entre les faits économiques et les faits d'ordre politique et social. La tirade que nous avons reproduite contient *tout* ce qu'il peut donner, en tant que théoricien, au sujet du protectionnisme : le reste n'en est que la paraphrase. « On peut douter qu'ils (c'est-à-dire les gouvernements) aient bien connu le prix auquel ils achetaient cet avantage (le développement de la manufacture), et les sacrifices prodigieux qu'ils imposaient aux consommateurs » (t. I, pp. 442-443). « Les gouvernements de l'Europe ont voulu faire violence à la nature. » A quelle nature ? Le protectionnisme « ferait-il violence » à la nature du capitalisme ? « On la contraint ainsi (la nation), en quelque sorte, à une fausse activité » (t. I, p. 448). « Quelques gouvernements sont allés jus-

qu'à payer leurs marchands pour les mettre en état de vendre meilleur marché ; plus ce sacrifice était étrange et contraire aux calculs les plus simples, plus on l'a attribué à une haute politique. . . Le gouvernement paie ses marchands aux dépens de ses sujets » (t. I, p. 421), etc., et ainsi de suite. Tels sont les raisonnements que nous sert Sismondi ! Ailleurs, tirant en quelque sorte la déduction de ces raisonnements, il appelle le capitalisme un régime « artificiel », une « opulence factice » (t. I, p. 379), une sorte de plante mise « en serre chaude » (t. II, p. 456), etc. Ayant commencé par substituer de pieux souhaits à l'analyse des contradictions existantes, il en vient à altérer purement et simplement la réalité pour qu'elle réponde à ces souhaits. A l'en croire, l'industrie capitaliste « encouragée » avec tant de zèle est débile, sans point d'appui, etc. ; elle ne joue pas dans l'économie du pays un rôle prépondérant et, *par conséquent*, celui-ci appartient à la petite production, etc. Le fait indubitable, incontestable, que le protectionnisme doit son apparition uniquement à un régime économique déterminé et à des contradictions déterminées propres à ce régime ; qu'il traduit les intérêts réels d'une classe réelle, qui joue un rôle *prépondérant* dans l'économie nationale, — ce fait est réduit à néant, et même transformé en son contraire au moyen de quelques phrases sentimentales ! En voici encore un échantillon (il s'agit du protectionnisme agricole : t. I, p. 265, chapitre relatif aux lois sur le commerce des blés) :

« Les Anglais nous représentent leurs grandes fermes comme le seul moyen de perfectionner l'agriculture, c'est-à-dire de se procurer une plus grande abondance de produits ruraux à meilleur marché, et voici que tout au contraire ils les produisent plus chèrement. . . »

Cet extrait est caractéristique au plus haut point ; il met bien en relief les procédés de raisonnement des romantiques, que les populistes russes ont entièrement faits leurs ! Le développement des grandes fermes et le progrès technique qui en est inséparable sont dépeints comme un système institué de propos délibéré : les Anglais (c'est-à-dire les économistes anglais) présentent ce système de perfectionnement de l'agriculture comme le seul possible. Sismondi veut dire qu'« on pourrait trouver », pour arriver à cette

fin, d'autres moyens que les grandes fermes ; c'est-à-dire qu'« on pourrait en trouver », encore une fois, dans on ne sait quelle société abstraite, et non dans la société réelle d'une période historique déterminée, « société » fondée sur l'économie marchande, dont parlent les économistes anglais et dont Sismondi aurait dû parler lui aussi. « Perfectionner l'agriculture, *c'est-à-dire* se procurer (procurer à la nation ?) une plus grande abondance de produits. » Pas d'accord du tout avec ce « c'est-à-dire » ! Perfectionner l'agriculture et améliorer le régime d'alimentation de la masse, ce n'est pas du tout la même chose ; il n'est pas seulement possible, il est même nécessaire que ces deux choses ne coïncident pas dans le régime économique dont Sismondi s'obstine à ne pas parler. Par exemple, l'augmentation des surfaces plantées en pommes de terre peut signifier une élévation de la productivité du travail agricole (culture des plantes à racines) et une augmentation de la plus-value, en même temps qu'un régime d'alimentation de plus en plus mauvais pour les ouvriers. On retrouve cette manière qu'a le populiste. . . pardon, le romantique, d'escamoter sous des phrases les contradictions de la vie réelle.

En réalité, continue Sismondi, « ces fermiers si riches, si intelligents, si bien secondés par tous les progrès des sciences, dont les attelages sont si beaux, les haies si bien closes, les champs si nets de mauvaise herbe, ne peuvent soutenir la concurrence du misérable paysan polonais, ignorant, abruti par l'esclavage, ne trouvant de refuge que dans l'ivrognerie, et dont l'agriculture est encore dans l'enfance de l'art. Les blés recueillis dans le centre de la Pologne, après avoir payé les frais d'un transport de plusieurs centaines de lieues, par les rivières, par terre et par mer, après avoir acquitté des droits d'entrée de trente et quarante pour cent sur leur valeur, sont encore à meilleur marché que ceux des plus riches comtés de l'Angleterre » (t. I, p. 265). « Ce contraste confond les économistes anglais » (*ibid.*). Ils en rendent responsable le poids des impôts, etc. Mais la vraie cause est ailleurs. « C'est le système d'exploitation qui est mauvais, qui repose sur une base dangereuse. . . C'est ce système même qui a été présenté récemment à notre admiration par tous les écrivains, et

qu'il nous importe au contraire de bien connaître pour nous garder de l'imiter » (t. I, p. 266).

Est-il naïf, ce romantique qui présente le capitalisme anglais (et ses fermes) comme un système erroné imaginé par les économistes, et qui se figure que la « confusion » des économistes fermant les yeux sur les contradictions du système des grandes fermes est un argument suffisant *contre* les fermiers. Combien superficielle est son intelligence des faits, qui cherche l'explication des processus économiques non dans les intérêts des différents groupes, mais dans les erreurs des économistes, des écrivains, des gouvernements ! Le bon Sismondi en appelle à la conscience des fermiers anglais, il leur fait honte, en même temps qu'à ceux du continent qu'il incite à ne pas « imiter » ces « mauvais » systèmes !

Mais n'oubliez pas que cela fut écrit il a soixante-dix ans, et que Sismondi n'avait observé qu'à leur début ces faits encore absolument nouveaux à l'époque. Sa naïveté à lui est encore excusable, car les économistes classiques (ses contemporains) voyaient eux aussi, avec non moins de naïveté, dans ces faits nouveaux la manifestation de propriétés naturelles et éternelles de la nature humaine. Mais nos populistes ont-ils, dans leurs « objections » contre le capitalisme qui se développe en Russie, ajouté quoi que ce soit d'original aux arguments de Sismondi ?

Ainsi, les raisonnements de Sismondi sur le protectionnisme montrent que le point de vue historique lui est absolument étranger. Au contraire, il raisonne tout à fait dans l'abstrait, comme les philosophes et les économistes du XVIII^e siècle ; le seul trait qui le distingue d'eux, c'est qu'il proclame normale et naturelle, non pas la société bourgeoise, mais celle des petits producteurs indépendants. C'est pourquoi il ne comprend pas du tout que le protectionnisme est lié à un régime économique déterminé, et escamote cette contradiction dans le domaine politique et social sous des phrases sentimentales où reviennent les mots « faux », « dangereux », erroné, imprudent, etc., comme il l'avait fait pour les contradictions de la vie économique. C'est pourquoi il est si superficiel quand il présente le protectionnisme et le libre-échange ⁵⁹ comme deux voies possibles, l'une « fausse » et l'autre « juste » (c'est-à-dire,

pour reprendre sa terminologie, comme s'il s'agissait de choisir entre le capitalisme et une voie non capitaliste).

La théorie moderne a complètement réfuté ces erreurs en montrant que le protectionnisme est lié à un régime historique déterminé de l'économie sociale, aux intérêts de la classe qui domine dans ce régime et bénéficie de l'appui des gouvernements. Elle a montré que la question du protectionnisme et du libre-échange se décide *entre* les entrepreneurs (parfois entre les entrepreneurs de pays différents, parfois entre diverses fractions des entrepreneurs d'un même pays).

Si nous comparons à ces deux points de vue sur le protectionnisme l'attitude des économistes populistes, nous constatons qu'ici encore ils partagent entièrement le point de vue des romantiques considérant le protectionnisme en rapport non avec un pays capitaliste, mais avec on ne sait quel pays abstrait, avec des « consommateurs » *tout court* *, déclarant qu'il s'agit là d'un appui « erroné » et « imprudent » accordé à un capitalisme « de serre », etc. Ainsi, dans la question de la suppression des droits sur les machines agricoles importées, qui met aux prises entrepreneurs industriels et agricoles, les populistes prennent fait et cause, *cela va sans dire*, pour... les entrepreneurs ruraux. Nous ne voulons pas dire qu'ils ont tort. Mais c'est là une question de fait, une question de moment historique ; il s'agit de savoir quelle est la fraction d'entrepreneurs qui traduit le mieux les intérêts généraux du développement du capitalisme. Même si les populistes ont raison, ce n'est certes pas parce que l'établissement de droits de douane signifie un « soutien artificiel accordé au capitalisme », et que leur suppression représente un appui donné à l'industrie populaire « traditionnelle » ; c'est tout simplement parce qu'en accélérant la disparition des rapports moyenâgeux à la campagne et la création d'un marché intérieur pour l'industrie, le développement du capitalisme agricole (qui a besoin de machines) signifie un développement plus large, plus libre et plus rapide du capitalisme en général.

Nous prévoyons une objection pour avoir, sur ce point, rangé les populistes parmi les romantiques. On dira peut-

* En français dans le texte. (N. R.)

être qu'il aurait fallu faire une exception pour M. N.—on. Ne dit-il pas expressément que la question du libre-échange et du protectionnisme est une question propre au capitalisme ; ne l'a-t-il pas répété plus d'une fois, et même avec des « citations » à l'appui ?... Eh oui, parfaitement, M. N.—on va jusqu'à s'appuyer sur des citations ! Mais si l'on nous montrait ce passage de ses *Essais*, nous en montrions d'autres où il déclare que soutenir le capitalisme, c'est l'« implanter » (et cela dans ses *Bilans et conclusions* ! pp. 331, 323, et aussi 283) ; où il voit dans les encouragements donnés au capitalisme une « funeste aberration » qui s'explique par le fait que « nous avons perdu de vue » et « oublié » tel ou tel principe, que « notre conscience a été obnubilée », etc. (p. 298. Comparez avec Sismondi !). Cela s'accorde-t-il avec cette affirmation que l'appui donné au capitalisme (par des primes à l'exportation) est « une des contradictions dont fourmille notre vie économique * » ; et que « comme toutes les autres, elle doit son existence à la forme qu'a revêtu l'ensemble de la production » (p. 286) ? Notez bien ceci : *l'ensemble de la production* ! Nous demandons à tout homme impartial quel est donc le point de vue de cet auteur pour qui le soutien accordé « à la forme qu'a revêtu l'ensemble de la production » est une « aberration » ? Celui de Sismondi ou celui de la théorie scientifique ? Les « citations » de M. N.—on ne sont ici (comme dans les questions déjà débattues) que des ajouts maladroits, étrangers au texte, d'où il ne ressort nullement que l'auteur les croit vraiment applicables à la réalité russe. Quand M. N.—on « cite », il use de la théorie moderne comme d'une enseigne qui ne sert qu'à tromper le lecteur. Ce vêtement de « réaliste » est fort mal ajusté et ne fait que dissimuler un pur romantique **.

* Tout comme les *Essais* « fourmillent » d'appels à « nous autres », ainsi que d'exclamations et de phrases du même genre, montrant que leur auteur entend ignorer ces contradictions.

** Un soupçon nous vient : M. N.—on ne voit-il pas dans ces « citations » un talisman qui le mettrait à l'abri de toute critique ? Il est difficile de s'expliquer autrement qu'il ait pu, tout en sachant par MM. Strouvé et Tougan-Baranovski qu'on a rapproché ses conceptions de la doctrine de Sismondi, « citer » dans un de ses articles du *Rousskoïe Bogatstvo* (1894, n° 6, p. 88) l'opinion d'un représentant de la théorie nouvelle qui range Sismondi parmi les réactionnaires

XI

LE RÔLE DE SISMONDI DANS L'HISTOIRE
DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Nous connaissons à présent les principales thèses de Sismondi concernant l'économie théorique. En résumé, nous voyons qu'il reste partout absolument fidèle à lui-même, que sa façon de voir ne change pas. Sur tous les points, il se distingue des auteurs classiques en signalant les contradictions du capitalisme. Cela, d'une part. D'autre part, sur aucun point il ne peut (ni ne veut, d'ailleurs) pousser plus loin l'analyse entreprise par les classiques, et c'est pourquoi il se contente d'une critique sentimentale du capitalisme, faite d'un point de vue petit-bourgeois. Cette substitution de doléances et de lamentations sentimentales à l'analyse scientifique rend sa conception des plus superficielles. Après avoir fait siennes ses indications sur les contradictions du capitalisme, la théorie moderne les a soumise, elles aussi, à une analyse scientifique et est arrivée, sur tous les points, à des conclusions absolument contraires à celles de Sismondi, et qui conduisent par conséquent à envisager le capitalisme d'un point de vue diamétralement opposé au sien.

La *Critique de quelques thèses de l'économie politique* (Zur Kritik ⁶¹, trad. russe, M. 1896) définit comme suit le rôle de Sismondi dans l'histoire de la science :

« Sismondi s'est libéré de la conception de Boisguillebert suivant laquelle le travail créateur de valeur d'échange serait falsifié par l'argent, mais, comme Boisguillebert dénonçait l'argent, il dénonce, lui, le grand capital industriel » (p. 36).

L'auteur veut dire par là : de même que Boisguillebert voyait très superficiellement dans l'échange des marchandises un état de choses naturel et incriminait l'argent, « élément usurpateur » (*ibid.*, p. 30), Sismondi voyait dans la petite production un état de choses naturel et incriminait le grand capital considéré par lui comme un élément étran-

et les utopistes petits-bourgeois ⁶⁰. Sans doute est-il profondément convaincu d'avoir, par cette « citation », « infirmé » le parallèle qu'on avait tracé entre sa propre personne et Sismondi.

ger. Boisguillebert ne comprenait pas qu'il existe entre l'argent et l'échange des marchandises une relation indissoluble et naturelle ; il ne comprenait pas qu'il opposait l'une à l'autre, comme des éléments étrangers, deux formes du « travail bourgeois » (*ibid.*, pp. 30-31). Sismondi ne comprenait pas qu'il existe entre le grand capital et la petite production indépendante une relation indissoluble et naturelle ; il ne comprenait pas que ce sont là deux formes de l'économie marchande. Boisguillebert « s'emporte contre le travail bourgeois sous l'une de ses formes tout en l'exaltant, en utopiste, sous l'autre » (*ibid.*). Sismondi s'emportait contre le grand capital, c'est-à-dire contre l'économie marchande sous l'une de ses formes, sa forme la plus développée, tout en exaltant en utopiste le petit producteur (surtout la paysannerie), c'est-à-dire l'économie marchande sous son autre forme, sa forme embryonnaire.

« Si, avec Ricardo, poursuit l'auteur de la *Critique*, l'économie politique tire sans ménagements sa dernière conséquence et trouve ainsi sa conclusion, cette conclusion est complétée par Sismondi chez qui on la voit douter d'elle-même » (p. 36).

Ainsi, pour l'auteur de la *Critique*, le rôle de Sismondi se réduit au fait qu'il a soulevé la question des contradictions du capitalisme et posé de la sorte à l'analyse un nouveau problème à résoudre. L'auteur que je viens de citer considère toutes les conceptions propres à Sismondi, lequel voulait aussi répondre à cette question, comme non scientifiques, superficielles et exprimant un point de vue petit-bourgeois réactionnaire (voir les appréciations reproduites ci-dessus et celle donnée ci-après à propos d'une « citation » d'Efroussi).

Si nous établissons une comparaison entre la doctrine de Sismondi et le populisme, nous constatons sur presque tous les points (sauf pour la négation de la théorie de la rente de Ricardo et les préceptes malthusiens à l'usage des paysans) une identité frappante, qui va parfois jusqu'à l'emploi des mêmes expressions. Les économistes populistes partagent entièrement le point de vue de Sismondi. Nous nous en convaincrons mieux encore un peu plus loin, quand, de la théorie, nous passerons aux conceptions de Sismondi sur les questions pratiques.

Enfin, pour revenir à Efroussi, il n'a porté sur aucun point une appréciation juste en ce qui concerne Sismondi. Tout en indiquant que celui-ci avait souligné et condamné les contradictions du capitalisme, Efroussi n'a pas du tout compris que sa théorie diffère radicalement de celle du matérialisme scientifique ni que les conceptions romantique et scientifique du capitalisme sont diamétralement opposées. Les sympathies du populiste pour le romantique, leur touchante unanimité, ont empêché l'auteur des articles du *Rousskoïe Bogatstvo* de porter un jugement exact sur ce représentant classique du romantisme dans la science économique.

Nous venons de citer une appréciation portée sur Sismondi et disant que, chez lui, on voit l'économie classique « douter d'elle-même ».

Mais Sismondi ne songeait pas à se contenter de ce rôle (qui lui assure une place honorable parmi les économistes). Il cherchait, nous l'avons vu, à lever ces doutes, et il s'y prenait fort mal. Mieux encore : il reprochait aux auteurs classiques et à leur science, non pas d'avoir reculé devant l'analyse des contradictions, mais d'user, selon lui, de méthodes erronées. « La science ancienne ne nous enseigne ni à comprendre ni à prévenir » les nouvelles calamités (t. I, p. XV), déclare-t-il dans la préface à la deuxième édition de son livre. Et il n'expliquait pas ce fait en disant que l'analyse donnée par cette science était incomplète et inconsequente, mais en prétendant qu'elle s'était « jetée dans des abstractions » (t. I, p. 55 : les nouveaux disciples d'Adam Smith en Angleterre se sont jetés dans des abstractions qui nous font absolument perdre de vue l'« homme ») et suivait « désormais une fausse route » (t. II, p. 448). Quelles sont donc les accusations portées par Sismondi contre les auteurs classiques qui l'autorisent à tirer pareille conclusion ?

Les économistes les plus célèbres ont « accordé trop peu d'attention à la consommation ou au débit » (t. I, p. 124).

Depuis, cette accusation a été répétée un nombre incalculable de fois. On a prétendu qu'il fallait distinguer la « consommation » de la « production » en tant que branche particulière de la science ; que la production obéit à des lois naturelles, alors que la consommation est réglée par la

répartition qui dépend elle-même de la volonté des hommes, etc., et ainsi de suite. On sait que nos populistes partagent ces idées et mettent au premier plan la répartition *.

Quel est donc le sens de cette accusation ? Elle repose uniquement sur une conception tout à fait antiscientifique de l'économie politique, qui n'a pas du tout pour objet, comme on le dit souvent, la « production des valeurs matérielles » (c'est l'objet de la technologie), mais les rapports sociaux engendrés entre les hommes par la production. C'est seulement en concevant la « production » dans le premier sens que l'on peut en dissocier la « répartition » ; dans ce cas, au lieu des catégories de formes historiquement déterminées de l'économie sociale, on voit figurer dans la « rubrique » production des catégories se rapportant au processus du travail en général : d'ordinaire, les plates banalités de ce genre ne servent qu'à estomper par là suite la réalité historique et sociale. (Exemple : la notion de capital.) Mais si, en bonne logique, nous entendons par « production » les rapports sociaux engendrés par elle, ni la « répartition » ni la « consommation » ne jouent plus de rôle autonome. Quand on tire au clair les rapports créés dans le processus de la production, on détermine *du même coup* la part du produit qui revient à chacune des classes

* Il va de soi qu'ici encore, Efroussi n'a pas manqué de prodiguer ses éloges à Sismondi. « Ce qui importe dans la doctrine de Sismondi, lisons-nous dans le *Rousskoïe Bogatstvo*, n° 8, p. 56, c'est moins les mesures spéciales préconisées par lui que l'esprit général dont tout son système est imprégné. Contrairement à l'école classique, il insiste sur la répartition plus que sur la production. » Bien qu'il multiplie les « références » aux économistes « modernes », Efroussi n'a absolument rien compris à leur théorie et continue à ressasser les absurdités sentimentales qui caractérisent la critique primitive du capitalisme. Notre populiste veut, ici encore, se tirer d'affaire en traçant un parallèle entre Sismondi et de « nombreux représentants éminents de l'école historique », qu'il aurait, paraît-il, « dépassés » (*ibid.*). Efroussi n'en demande pas davantage ! Sismondi « a dépassé » les professeurs allemands : que vous faut-il encore ? De même que tous les populistes, Efroussi essaie de mettre l'accent sur le fait que Sismondi a critiqué le capitalisme. Mais il y a critique et critique, et on peut critiquer le capitalisme aussi bien d'un point de vue sentimental que d'un point de vue scientifique, ce dont l'économiste du *Rousskoïe Bogatstvo* ne semble pas se douter le moins du monde.

et, partant, la « répartition » et la « consommation ». Par contre, si les rapports de production n'ont pas été élucidés (au cas, par exemple, où l'on n'aurait pas compris le processus de production de l'ensemble du capital social), tous les raisonnements sur la consommation et la répartition ne sont plus que des banalités ou de pieux souhaits romantiques. Sismondi a été le premier à tenir des propos de ce genre. Rodbertus a, lui aussi, beaucoup parlé de la « répartition du produit national » ; les autorités « modernes » d'Efroussi ont même fondé des « écoles » particulières dont l'un des principes était d'accorder une attention spéciale à la répartition *. Et aucun de ces théoriciens de la « répartition » et de la « consommation » n'a su même résoudre le problème essentiel qui est de distinguer le capital social du revenu social ; ils ont tous continué à se débattre dans les contradictions devant lesquelles s'était arrêté Adam Smith **. La tâche n'a été menée à bien que par un économiste qui n'a jamais fait de la répartition une question à part, et qui a protesté de la façon la plus énergique contre les raisonnements « vulgaires » relatifs à la « répartition » (voir les remarques de Marx sur le programme de Gotha, citées par P. Strouvé dans ses *Notes critiques*, p. 129, épigraphe au chap. IV) ⁶². Bien mieux : c'est dans l'analyse de la *reproduction* du capital social que résidait la solution. L'auteur n'a fait ni de la consommation ni de la répartition une question à part ; mais, l'analyse de

* Ingram rapproche très justement Sismondi des « socialistes de la chaire » (*Histoire de l'économie politique*, p. 212. Moscou 1891), et déclare avec candeur : « Nous admettons déjà (! !) la conception de Sismondi pour qui l'Etat est une force dont la mission... est de répandre les bienfaits de la communauté sociale et du progrès moderne autant que possible sur toutes les classes de la communauté » (p. 215). Nous avons déjà vu, par l'exemple du protectionnisme, toute la profondeur de ces « conceptions » de Sismondi.

** Voir, par exemple, l'article de R. Meyer « Revenu », dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* (trad. en russe dans le recueil *L'industrie*), qui montre le piteux imbroglio des raisonnements des professeurs allemands « modernes » à ce sujet. Chose curieuse, R. Meyer, qui s'appuie expressément sur Adam Smith et cite *précisément* dans sa bibliographie les *chapitres* du livre II du *Capital* où l'on trouve une réfutation complète de Smith, n'en dit rien dans le texte lui-même.

la *production* ayant été poussée jusqu'au bout, l'une et l'autre se sont trouvées du coup entièrement élucidées.

« L'analyse scientifique du mode capitaliste de production prouve que... les conditions de la répartition sont au fond identiques à celles de la production, qu'elles en sont le pendant, de sorte qu'elles revêtent le même caractère historique transitoire. » « Le salaire et le profit supposent l'un le travail salarié, l'autre le capital. Ces formes déterminées de la répartition supposent donc des caractères (*Charaktere*) sociaux déterminés des conditions de production et des rapports sociaux déterminés entre les agents de la production. Le rapport déterminé de répartition n'exprime donc qu'un rapport de production historiquement déterminé »... « Chaque forme de répartition disparaît avec la forme déterminée de production dont elle résulte et à laquelle elle correspond. »

« La théorie qui ne reconnaît un caractère historique qu'aux rapports de répartition, à l'exclusion des rapports de production, n'est propre qu'à l'économie bourgeoise débutante et encore timide (embarrassée, *befangen*). Par ailleurs, elle repose sur une confusion et sur l'identification du processus social de la production avec le simple processus du travail tel que l'accomplirait sans la moindre aide de la société un homme placé dans un isolement anormal. Pour autant que le processus du travail n'est qu'un processus entre l'homme et la nature, ses éléments simples restent communs à toutes les formes sociales de développement de ce processus. Mais toute forme historique déterminée de ce processus continue à en développer les fondements matériels et les formes sociales » (*Le Capital*, t. III, 2, pp. 415, 419, 420 de l'original allemand ⁶³).

Sismondi n'a pas été plus heureux dans ses attaques d'un autre genre contre les auteurs classiques, lesquelles occupent plus de place encore dans ses *Nouveaux principes*. « Ses nouveaux disciples (d'Adam Smith), en Angleterre, se sont bien davantage jetés dans des abstractions qui nous font absolument perdre de vue l'homme »... (t. I, p. 55). Pour Ricardo « la richesse est tout, les hommes ne sont absolument rien » (t. II, p. 331). Les partisans du libre-échange « ont souvent sacrifié les hommes et les intérêts réels à une théorie abstraite » (t. II, p. 457), et ainsi de suite.

Que ces attaques sont vieilles et neuves à la fois ! Je songe ici aux populistes qui les ont reprises sous une forme nouvelle et se sont élevés avec tant de violence contre la théorie reconnaissant ouvertement que le développement capitaliste de la Russie est un développement réel, effectif et inévitable. Ne répétaient-ils pas la même chose en vitupérant sur tous les tons l'« apologie du pouvoir de l'argent », l'« esprit social-bourgeois », etc. ⁶⁴ ? C'est donc à eux, *bien plus encore* qu'à Sismondi, que s'applique cette remarque à l'adresse de la critique sentimentale du capitalisme en général : *Man schreie nicht zu sehr über den Zynismus ! Der Zynismus liegt in der Sache, nicht in den Worten, welche die Sache bezeichnen* ⁶⁵ ! Ne criez pas tant au cynisme ! Le cynisme est dans les choses, et non dans les mots qui expriment les choses !

Nous avons dit : « bien plus encore ». Car les romantiques d'Occident n'avaient pas sous les yeux l'analyse scientifique des contradictions du capitalisme ; ils étaient les premiers à signaler ces contradictions et foudroyaient (piètres foudres, d'ailleurs) ceux qui ne les voyaient pas.

Sismondi s'en est pris à Ricardo parce que celui-ci, avec une franchise impitoyable, a tiré toutes les conclusions des faits qu'il avait observés et étudiés dans la société bourgeoise : il a signalé expressément et l'existence de la production pour la production, et la transformation de la force de travail en marchandise, considérée comme toute autre marchandise, et le fait que le revenu net, c'est-à-dire le montant du profit *, importe seul à la « société ». Mais Ricardo

* Efroussi, par exemple, répète gravement les phrases sentimentales de Sismondi déclarant que l'augmentation du revenu net de l'entrepreneur ne constitue pas un gain pour l'économie nationale, etc. ; il ne lui reproche qu'une chose : c'est de ne pas en avoir pris « nettement conscience » (n° 8, p. 43).

Comparons à cela, si vous le voulez bien, les résultats de l'analyse scientifique du capitalisme.

Le revenu brut (*Roheinkommen*) de la société comprend le salaire + le profit + la rente. Le revenu net (*Reineinkommen*) est la plus-value.

« A considérer le revenu de toute la société, le revenu national se compose du salaire, plus le profit, plus la rente, donc du revenu brut. Mais ce n'est encore là qu'une abstraction, en ce sens qu'une société fondée sur la production capitaliste se place au point de vue capitaliste et ne considère donc comme revenu net que le revenu formé par le profit et la rente » (III, 2, pp. 375-376) ⁶⁶.

disait la pure vérité : *c'est bien ainsi que tout se passe dans la réalité*. Et si cette vérité semblait « basse » à Sismondi, il aurait dû chercher les causes de cette bassesse ailleurs que dans la théorie de Ricardo, et s'en prendre à tout autre chose qu'à des « abstractions » ; les exclamations qu'il pousse à l'adresse de Ricardo sont entièrement du domaine des « fictions qui nous élèvent ».

Et nos romantiques contemporains ? Nieraient-ils la réalité du « pouvoir de l'argent » ? Nieraient-ils la toute-puissance de ce pouvoir, non seulement parmi la population industrielle, mais aussi parmi la population agricole de n'importe quelle « communauté rurale », de n'importe quel village si perdu qu'il soit ? Nieraient-ils le lien qui rattache nécessairement ce *fait* à l'économie marchande ? Non, ils n'ont pas même tenté de révoquer tout cela en doute. Ils s'efforcent tout simplement de ne pas en parler. Ils craignent d'appeler les choses par leur nom.

Et nous comprenons parfaitement leur crainte : reconnaître franchement ce qui est, ce serait priver de tout fondement la critique sentimentale (populiste) du capitalisme. Quoi d'étonnant si les populistes se jettent avec tant de fougue dans la mêlée sans même avoir pris le temps de fourbir l'arme rouillée du romantisme ? Quoi d'étonnant si tous les moyens leur sont bons et s'ils s'attachent à présenter l'hostilité à la critique *sentimentale* comme de l'hostilité à l'égard de la critique tout court. Ne luttent-ils pas pour leur droit à l'existence ?

Sismondi a même tenté d'ériger sa critique sentimentale en *méthode particulière de la science sociale*. Nous avons déjà vu qu'il reprochait à Ricardo non pas de s'être arrêté, dans son analyse objective, devant les contradictions du capitalisme (le reproche eût été fondé), mais précisément d'avoir été *objectif* dans son analyse. Sismondi disait que Ricardo « nous fait perdre de vue l'homme ». Dans la préface à la

L'auteur se rallie donc entièrement à la définition donnée par Ricardo du « revenu net » de la « société », à cette définition qui a suscité la « fameuse objection » de Sismondi (*Rousskoïe Bogatstvo* n°8, p. 44) : « Quoi donc ? La richesse est tout, les hommes ne sont absolument rien ? » (t. II, p. 331). Dans la société actuelle, oui, assurément.

seconde édition des *Nouveaux principes*, nous lisons cette tirade :

« Je crois devoir réclamer contre la manière, si souvent légère, si souvent fausse, dont un ouvrage sur les sciences sociales est jugé dans le monde. Le problème qu'elles présentent à résoudre est bien autrement compliqué que tous ceux qui naissent des sciences naturelles ; et en même temps, il s'adresse au cœur aussi bien qu'à la raison » (t. I, p. XVI). Qu'elle est familière au lecteur russe, cette opposition des sciences naturelles aux sciences sociales qui s'adressent « au cœur » * ! Sismondi énonce ici des idées qui, quelques dizaines d'années plus tard, allaient être « redécouvertes » à l'extrémité orientale de l'Europe par l'« école sociologique russe » et érigées en méthode spéciale : la « méthode subjective en sociologie »... Bien entendu, Sismondi fait appel, tout comme les sociologues de chez nous, « au cœur aussi bien qu'à la raison » **. Mais nous avons déjà vu que, dans tous les problèmes les plus importants, le « cœur » du petit bourgeois triomphait de la « raison » de l'économiste-théoricien.

* « Aussi l'économie politique n'est-elle pas une science de calcul, mais une science morale... Elle ne mène au but que quand on apprécie les sentiments, les besoins et les passions des hommes » (t. I, p. 313). Ces phrases sentimentales, où Sismondi voit une conception nouvelle de la science sociale, — de même que les sociologues russes de l'école subjectiviste dans des déclamations tout à fait analogues, — montrent bien que la critique de la bourgeoisie était encore dans l'enfance. Tout en conservant son caractère de « calcul » rigoureusement objectif, l'analyse scientifique des contradictions ne fournit-elle pas une base solide pour l'intelligence « des sentiments, des besoins et des passions », non point des passions des « hommes » en général, — notion abstraite que le romantique et le populiste remplissent d'un contenu spécifiquement petit-bourgeois, — mais d'hommes appartenant à des classes déterminées ? La vérité, c'est que Sismondi ne pouvait pas réfuter théoriquement les économistes ; aussi se payait-il de phrases sentimentales. « Contraint par son dilettantisme de faire des concessions théoriques à tout avocat plus ou moins docte du système bourgeois, pour apaiser le sentiment de son impuissance l'utopiste se cherche une consolation en taxant ses adversaires d'objectivité : soit, vous avez plus de savoir, mais moi j'ai plus de cœur. » (Beltov, p. 43.) ⁶⁷

** Comme si les « problèmes » qui découlent des sciences naturelles ne s'adressaient pas « au cœur », eux aussi !

POST-SCRIPTUM *

Le bien-fondé du jugement porté ici sur le sentimental Sismondi en raison de son attitude à l'égard du scientifique « objectif » Ricardo se trouve entièrement confirmé par une appréciation de Marx, dans le second tome des *Théories de la plus-value*, paru en 1905 (*Theorien über den Mehrwert*, II. B., I. Th., S. 304 u. ff. « *Bemerkungen über die Geschichte der Entdeckung des sogenannten Ricardoschen Gesetzes* » **). Opposant Ricardo, homme de science, à Malthus, misérable plagiaire, avocat véniel des possédants et fourbe sans vergogne, Marx déclare :

« A juste titre, du moins pour son époque, Ricardo considère le mode de production capitaliste comme le plus avantageux pour la production en général, pour la production de la richesse. Il veut *la production pour la production*, et en cela il a raison. Objecter, comme certains adversaires sentimentaux de Ricardo, que la production comme telle ne peut être un but, c'est oublier que la formule « production pour la production » signifie simplement : développement des forces productives de l'humanité, donc *développement de la richesse de la nature humaine, posé comme but*. Opposer à ce but le bien-être de l'individu, comme l'a fait Sismondi, c'est prétendre que le développement de l'espèce humaine doit être *arrêté* pour assurer le bien-être de l'individu, que par exemple il ne faut jamais faire la guerre, parce que des individus y seraient tués. Sismondi n'a raison que contre les économistes qui *masquent* ou nient cet antagonisme » (p. 309). De son point de vue, Ricardo a parfaitement le droit d'assimiler les prolétaires aux machines, aux marchandises dans la production capitaliste. « *Es ist dieses stoisch, objektiv, wissenschaftlich* », « voilà qui est stoïque, objectif, scientifique » (p. 313). Il va de soi que ce jugement n'est valable que pour une époque déterminée : les premières années du XIX^e siècle.

* Ecrit pour l'édition de 1908. (N.R.)

** *Théories de la plus-value*, t. II, I^{re} partie, p. 304 et suivantes. « Remarques sur l'histoire de la découverte de la loi dite de Ricardo ». (N. R.)

CHAPITRE II

CARACTÈRE DE LA CRITIQUE DU CAPITALISME
CHEZ LES ROMANTIQUES

Nous nous sommes suffisamment occupés de la « raison » de Sismondi. Voyons maintenant son « cœur » d'un peu plus près. Essayons de coordonner tout ce que nous savons de son *point de vue* (que nous avons étudié jusqu'ici uniquement en tant qu'élément ayant trait aux questions théoriques), de son *attitude* vis-à-vis du capitalisme, de ses sympathies sociales, de son intelligence des problèmes « politiques et sociaux » de l'époque où il vivait.

I

CRITIQUE SENTIMENTALE DU CAPITALISME

Le développement rapide de l'*échange* (de l'économie monétaire, pour employer la terminologie actuelle), dont les effets se sont fait tout particulièrement sentir après la destruction des vestiges de la féodalité par la Révolution française : tel était le trait caractéristique de l'époque où écrivait Sismondi. Celui-ci condamnait sans ambages ce développement et ces progrès de l'échange ; il s'en prenait à la « concurrence funeste », disait que « le gouvernement doit protéger la population contre les effets de la concurrence » (ch. VIII, I. VII), etc. « Les échanges rapides » ont l'inconvénient « d'altérer la bonne foi d'un peuple. On ne cherche pas longtemps à bien vendre sans chercher à surfaire et à tromper ; et plus celui qui fait de continuels marchés a de peine à trouver sa subsistance, plus il est exposé à la séduction d'employer la tromperie » (t. I, p. 169). Il fallait cette dose de naïveté pour dénoncer l'économie monétaire comme le font nos populistes ! « ... La richesse commerciale n'est que la seconde en importance dans l'ordre économique, et... la richesse territoriale, qui fournit la subsistance, doit s'accroître la première. Toute cette classe nombreuse qui vit du commerce ne doit être appelée à participer aux fruits de la terre qu'autant que ces fruits existent : elle ne doit s'accroître qu'autant que ces fruits s'accroissent aussi » (t. I,

pp. 322-323). M. N.—on, qui remplit de ses doléances des pages entières où il se plaint que les progrès du commerce et de l'industrie gagnent de vitesse ceux de l'agriculture, a-t-il fait un seul pas en avant par rapport à ce romantique patriarcal ? Ces doléances d'un romantique et d'un populiste n'attestent que leur *incompréhension* absolue de l'économie capitaliste. *Peut-il exister* un capitalisme où le développement du commerce et de l'industrie ne gagnerait pas de vitesse celui de l'agriculture ? Le développement du capitalisme, n'est-ce pas le développement de l'économie marchande, *c'est-à-dire* de la division sociale du travail, qui *détache* l'une après l'autre de l'agriculture les différentes phases du traitement de la matière première, alors qu'à l'origine l'obtention de la matière première, son traitement et la consommation formaient *une seule et même* économie naturelle ? Aussi le capitalisme signifie-t-il *toujours et partout* un développement du commerce et de l'industrie *plus rapide* que celui de l'agriculture, un accroissement *plus rapide* de la population occupée dans le commerce et l'industrie, une importance et un rôle *accrus* du commerce et de l'industrie dans l'ensemble du régime d'économie sociale *. *Il ne peut en être* autrement. Et M. N.—on démontre une fois de plus en ressassant ces lamentations que ses conceptions économiques ne vont pas au-delà d'un romantisme superficiel et sentimental. « Cet esprit imprudent d'entreprise, cette surabondance de toute espèce de commerce, qui multiplie si fort les faillites dans les Etats-Unis, est due sans aucun doute à la multiplication des banques, et à la facilité avec laquelle un crédit trompeur est mis à la place d'une fortune réelle » (t. II, p. 111), etc., etc... Mais au nom de quoi Sismondi dénonçait-il l'économie monétaire (et le capitalisme) ? Que lui opposait-il ? La petite production indépendante, l'économie naturelle du paysan à la campagne, le métier à la ville. Voici ce qu'il dit de la première au chapitre « De l'exploitation patriarcale »

* Quand le capitalisme se développe, l'agriculture reste toujours et partout *en arrière* du commerce et de l'industrie ; elle leur est toujours subordonnée et est toujours exploitée par eux, et c'est toujours plus tard qu'ils l'*entraînent* dans la voie de la *production* capitaliste.

(ch. III, I. III. Le livre III traite de la richesse « territoriale ») :

« Les premiers propriétaires de terre furent eux-mêmes cultivateurs, ils exécutèrent tout le travail de leurs champs avec leurs enfants et leurs domestiques. Aucune organisation sociale * ne garantit plus de bonheur et plus de vertus à la classe la plus nombreuse de la nation, plus d'opulence à tous, plus de stabilité à l'ordre public... Dans les pays où le fermier est propriétaire, et où les fruits appartiennent sans partage aux mêmes hommes qui ont fait tous les travaux, pays dont nous désignons l'exploitation par le nom de patriarcale, on voit à chaque pas les signes de l'amour que le cultivateur porte à la maison qu'il habite, à la terre qu'il soigne... Le travail même qu'il leur donne est un plaisir... Dans les heureux pays où l'exploitation est patriarcale, la nature propre de chaque champ est étudiée, et sa connaissance est transmise des pères aux enfants... L'exploitation par grandes fermes, dirigée par des hommes plus riches, s'élèvera peut-être davantage au-dessus des préjugés et de la routine. Mais l'intelligence (c'est-à-dire les connaissances en matière d'agriculture) ne descendra pas jusqu'à celui qui travaille, et elle sera mal appliquée... L'exploitation patriarcale améliore les mœurs et le caractère de cette partie si nombreuse de la nation qui doit faire tous les travaux des champs. La propriété donne des habitudes d'ordre et d'économie, l'abondance journalière détruit le goût de la gourmandise et de l'ivrognerie... Ne faisant d'échange presque qu'avec la nature, il (le cultivateur) a moins qu'aucun autre ouvrier industriel l'occasion de se défier des hommes, et de rétorquer contre eux l'arme de la

* Notez que Sismondi — tout comme nos populistes — transforme d'un coup de baguette l'économie indépendante du paysan en une « organisation sociale ». C'est une tricherie manifeste. Qu'est-ce qui relie entre eux ces paysans de localités différentes ? Précisément la division du travail social et l'économie marchande, qui ont remplacé les rapports féodaux. On voit tout de suite que l'auteur a érigé en utopie un des éléments du régime de l'économie marchande, et n'a pas compris les autres. Comparez N.—on, page 322: « La forme d'industrie basée sur la possession des instruments de production par le paysan. » Que la possession des instruments de production par le paysan soit — historiquement et logiquement — le point de départ de la production capitaliste, M.N.—on ne s'en doute même pas !

mauvaise foi » (t. I. pp. 165-170). « Les premiers fermiers furent de simples laboureurs ; ils exécutèrent de leurs mains la plupart des travaux de l'agriculture ; ils proportionnèrent leurs entreprises aux forces de leurs familles... Cependant, ils n'ont pas cessé d'être paysans : ils tiennent eux-mêmes les cornes de leur charrue ; ils soignent leur bétail dans les champs, dans l'étable ; ils vivent en plein air, s'accoutumant aux fatigues habituelles et à la nourriture sobre, qui forment des citoyens robustes et de braves soldats *. Ils n'emploient presque jamais, pour travailler avec eux, des ouvriers pris à la journée, mais seulement des domestiques, choisis toujours parmi leurs égaux, traités avec égalité, mangeant à la même table, buvant le même vin et habillés des mêmes habits. Aussi les fermiers ne forment avec leurs domestiques qu'une classe de paysans, animés des mêmes sentiments, partageant les mêmes jouissances, exposés aux mêmes privations, et tenant à la patrie par les mêmes liens » (t. I, p. 221).

La voilà bien, la fameuse « production populaire » ! Et qu'on ne vienne pas nous dire que Sismondi méconnaît la nécessité d'unir les producteurs : il dit explicitement (voir ci-après) qu'il voudrait « comme eux (comme Fourier, Owen, Thompson, Muiron) qu'il y eût une association » (t. II, p. 365). Qu'on ne nous dise pas qu'il est pour la *propriété* : au contraire, il met l'accent sur la petite culture (cf. t. II, p. 355) et non sur la petite propriété. Il va de soi que cette idéalisation de la petite culture revêt une forme différente dans d'autres conditions historiques et dans un autre milieu. Mais que le romantisme comme le populisme exaltent la petite culture, voilà qui est hors de doute.

Sismondi idéalise de même le métier primitif et les corps de métier.

« Le cordonnier de village, qui est en même temps petit marchand, fabricant et manouvrier, ne fera pas une paire de souliers qui ne lui soit demandée » (t. II, p. 262), alors que la manufacture capitaliste, qui ignore la demande, peut faire faillite. « Il est bien certain, et comme fait et

* Comparez, lecteur, à ces contes doucereux de grand-mère ce qu'écrit le publiciste « avancé » de la fin du XIX^e siècle, cité par M. Strouvé dans ses *Notes critiques*, p. 17^{es}.

comme théorie, que l'établissement des corps de métier empêchait et devait empêcher la naissance d'une population surabondante. Il est de même certain que cette population existe aujourd'hui, et qu'elle est le résultat nécessaire de l'ordre actuel » (t. I, p. 431). Nous pourrions multiplier à l'infini les citations de ce genre, mais nous remettons à plus tard l'analyse des recettes pratiques de Sismondi. Ce qui vient d'être cité suffira pour l'intelligence de son point de vue. Les raisonnements que nous avons reproduits peuvent être ainsi résumés : 1° Sismondi condamne l'économie monétaire parce qu'elle détruit la prospérité des petits producteurs et met fin à leur rapprochement mutuel (qu'il s'agisse de l'artisan et du consommateur, ou du cultivateur et des autres cultivateurs, ses égaux) ; 2° il porte aux nues la petite production parce qu'elle garantit l'indépendance du producteur et élimine les contradictions du capitalisme.

Notons que ces deux idées font partie de l'essentiel du patrimoine populiste *, et essayons d'en pénétrer le contenu.

La critique de l'économie monétaire par les romantiques et les populistes se ramène à constater l'individualisme ** et l'antagonisme (la concurrence) qu'elle engendre, ainsi que l'insécurité du producteur et l'instabilité *** de l'économie sociale.

Parlons d'abord de l'« individualisme ». On oppose ordinairement l'union des paysans d'une même communauté, ou des artisans d'un même métier, au capitalisme qui détruit cette union et la remplace par la concurrence. Ce raisonnement répète une erreur typique du romantisme qui consiste, en partant des contradictions du capitalisme, à nier qu'il représente une *forme supérieure d'organisation*

* Dans cette question aussi, N.—on a accumulé tant de contradictions qu'on y peut retrouver *toutes les propositions que l'on voudra*, sans aucun lien entre elles. Mais ce qui est certain, c'est que l'exploitation paysanne y est idéalisée par l'emploi du terme nébuleux de « production populaire ». La nébulosité favorise tous les travestissements.

** Cf. N.—on, p. 321 in fine et autres.

*** *Idem*, p. 335. P. 184 : le capitalisme « détruit la stabilité ». Etc., etc.

sociale. Mais si le capitalisme détruit les liens propres à la communauté rurale, à la corporation, au corps de métier, etc., médiévaux, ne les remplace-t-il pas par d'autres liens ? L'économie marchande n'est-elle pas déjà un *lien* entre les producteurs, un lien établi *par le marché* * ? Le caractère antagonique, plein de fluctuations et de contradictions, de ce *lien* ne donne aucunement le droit d'en nier *l'existence*. Et nous savons que c'est le développement des contradictions qui révèle avec toujours plus de force la solidité de ce lien, qui *oblige* les différents éléments et classes de la société à rechercher l'union, — non plus l'union dans les limites étroites d'une communauté rurale ou d'une région, mais l'union de tous les représentants d'une même classe de *toute la nation*, voire de plusieurs pays. Seul un romantique peut, de son point de vue réactionnaire, nier l'existence de ces liens et leur importance accrue, fondée sur la communauté du rôle joué dans l'économie nationale, et non sur des intérêts territoriaux, professionnels, religieux et autres. Et si pareil raisonnement a valu le nom de romantique à Sismondi qui écrivait à une époque où les liens nouveaux, engendrés par le capitalisme, étaient encore à l'état embryonnaire, nos populistes méritent d'autant plus cette appellation, car, aujourd'hui, il faut être tout à fait aveugle pour nier l'importance énorme de ces liens.

Quant à l'insécurité, à l'instabilité, etc., c'est toujours ce même refrain dont nous avons déjà parlé à propos du marché extérieur. C'est dans des attaques de ce genre que se révèle le romantique, qui condamne peureusement ce que précisément la théorie scientifique apprécie le plus dans le capitalisme : sa tendance à se développer, sa tendance irrésistible à progresser, l'impossibilité où il est de s'arrêter ou de reproduire les processus économiques dans les

* Dans le fait, *société*, *association* sont des dénominations qu'on peut donner à toutes les sociétés, à la société féodale aussi bien qu'à la société bourgeoise, qui est l'association fondée sur la concurrence. Comment donc peut-il y avoir des auteurs qui, par le seul mot d'*association*, croient pouvoir réfuter la concurrence ? Marx : *Das Elend der Philosophie* (*Misère de la philosophie* ⁷⁰. — N. R.). Critiquant avec véhémence la condamnation sentimentale de la concurrence, l'auteur fait ressortir explicitement le *côté progressif* de cette dernière, sa force dynamique qui donne l'impulsion au « progrès technique et au progrès social »

mêmes proportions qu'auparavant. Seul un utopiste qui se plaît à échafauder des plans fantaisistes en vue d'étendre les associations moyenâgeuses (telle la communauté rurale) à l'ensemble de la société peut négliger le fait que l'« instabilité » du capitalisme, précisément, est un important facteur de progrès, qui accélère l'évolution de la société, entraîne des masses de plus en plus considérables de la population dans le tourbillon de la vie sociale, les contraint à réfléchir au régime qui règle cette vie, les oblige à être « les artisans de leur propre bonheur ».

Les phrases de M. N.—on sur l'« instabilité » de l'économie capitaliste, sur l'absence de proportionnalité dans le développement de l'échange, sur la rupture de l'équilibre entre l'industrie et l'agriculture, entre la production et la consommation, sur l'anomalie des crises, etc., prouvent de la façon la plus incontestable qu'il partage encore entièrement le point de vue du *romantisme*. C'est pourquoi les critiques que l'on adresse au romantisme européen sont applicables *mot pour mot* à sa théorie. En voici la preuve :

« Laissons parler le vieux Boisguillebert :

« Le prix des denrées, dit-il, doit toujours être *proportionné*, n'y ayant que cette intelligence qui les puisse faire vivre ensemble, pour se donner à tout moment et recevoir réciproquement la naissance les unes des autres... Comme la richesse, donc, n'est que ce mélange continuels d'homme à homme, de métier à métier, etc., c'est un aveuglement effroyable que d'aller chercher la cause de la misère ailleurs que dans la cessation d'un pareil commerce, arrivée par le dérangement des proportions dans les prix. »

Écoutons aussi un économiste moderne * :

« Une grande loi qu'on doit appliquer à la production, c'est la *loi de la proportionnalité* (*the law of proportion*), qui, seule, peut préserver la continuité de la valeur... L'équivalent doit être garanti... Toutes les nations ont essayé à diverses époques, au moyen de nombreux règlements et restrictions commerciales, de réaliser jusqu'à un certain point cette loi de proportionnalité ; mais l'égoïsme, inhérent à la nature de l'homme, l'a poussé à bouleverser tout ce régime réglementaire. Une production proportionnée (*proportionate*

* Ecrit en 1847.

production), c'est la réalisation de la vérité entière de la science de l'économie sociale » (W. Atkinson : *Principles of Political Economy*, London 1840, pp. 170 et 195).

Fuit Troja ! Cette juste proportion entre l'offre et la demande, qui recommence à faire l'objet de tant de vœux, a depuis longtemps cessé d'exister. Elle a passé à l'état de vieillerie. Elle n'a été possible qu'aux époques où les moyens de production étaient bornés, où l'échange s'agissait dans des limites extrêmement restreintes. Avec la naissance de la grande industrie, cette juste proportion dut cesser, et la production est fatalement contrainte à passer, dans une succession perpétuelle, par les vicissitudes de prospérité, de dépression, de crise, de stagnation, de nouvelle prospérité et ainsi de suite.

Ceux qui, comme Sismondi, veulent revenir à la juste proportionnalité de la production, tout en conservant les bases actuelles de la société, sont réactionnaires, puisque, pour être conséquents, ils doivent aussi vouloir ramener toutes les autres conditions de l'industrie des temps passés.

Qu'est-ce qui maintenait la production dans des proportions justes ou à peu près ? C'était la demande, qui commandait à l'offre, qui la précédait. La production suivait pas à pas la consommation. La grande industrie, forcée par les instruments mêmes dont elle dispose à produire sur une échelle toujours plus large, ne peut plus attendre la demande. La production précède la consommation, l'offre force la demande.

Dans la société actuelle, dans l'industrie basée sur les échanges individuels, l'anarchie de la production, qui est la source de tant de misère, est en même temps la source de tout progrès.

Ainsi, de deux choses l'une :

Ou vous voulez les justes proportions des siècles passés avec les moyens de production de notre époque : alors vous êtes à la fois réactionnaire et utopiste.

Ou vous voulez le progrès sans l'anarchie : alors, pour conserver les forces productives, abandonnez les échanges individuels » (*Das Elend der Philosophie*, S. 46-48 ⁷¹).

Ces derniers mots s'adressent à Proudhon, contre lequel est dirigée la polémique de l'auteur, qui caractérise ainsi ce qui distingue son point de vue à la fois des conceptions

de Sismondi et de celles de Proudhon. Certes, M. N.—on ne peut être assimilé dans *toutes* ses conceptions ni à l'un ni à l'autre *. Mais pénétrez bien le sens de cet extrait. Quelle est la thèse fondamentale de l'auteur, l'idée fondamentale qui l'oppose irréductiblement à ses devanciers ? C'est, incontestablement, le fait qu'il place la question de l'instabilité du capitalisme (constatée par *ces trois* auteurs) sur le terrain *historique*, et qu'il voit dans cette instabilité un *facteur de progrès*. Autrement dit : il reconnaît, premièrement, que le développement capitaliste actuel, qui s'effectue à travers des disproportions, des crises, etc., est un *développement nécessaire*, puisqu'il déclare que le caractère même des moyens de production (les machines) crée une tendance à l'extension illimitée de la production, l'offre précédant toujours la demande. En second lieu, il voit dans ce développement des *éléments de progrès*, à savoir : le développement des forces productives, la socialisation du travail dans toute la société, l'accroissement de la mobilité et de la conscience de la population, etc. C'est sur ces deux points seulement qu'il diffère de Sismondi et de Proudhon, qui sont d'accord avec lui pour signaler l'« instabilité » et les contradictions que celle-ci entraîne, et pour vouloir sincèrement éliminer ces contradictions. L'incompréhension du fait que cette « instabilité » est un trait *nécessaire* de tout capitalisme et de l'économie marchande en général les conduit à l'*utopie*. L'incompréhension du fait que des éléments de progrès sont *inhérents* à cette instabilité rend leurs théories réactionnaires **.

* Il y aurait pourtant lieu de se demander *pourquoi*. Ne serait-ce pas parce que ces auteurs plaçaient les questions sur un terrain plus vaste et considéraient le régime économique existant dans son ensemble, étudiant sa place et son rôle dans le développement de toute l'humanité, sans limiter leur horizon à *un seul pays*, sans prétendre imaginer pour lui une théorie à *part* ?

** Ce terme est employé dans un sens *historico-philosophique* et ne fait que caractériser l'*erreur* des théoriciens qui prennent les modèles de leurs systèmes dans des régimes *qui ont fait leur temps*. Il ne s'applique nullement aux qualités personnelles de ces théoriciens ni à leur programme. Chacun sait que ni Sismondi ni Proudhon n'ont été des réactionnaires au sens courant du mot. Nous expliquons ces vérités élémentaires parce que, comme nous le verrons plus loin, messieurs les populistes ne les ont pas encore comprises.

Et maintenant, nous demandons à MM. les populistes de répondre à cette question : M. N.—on est-il d'accord avec la théorie scientifique sur les deux points indiqués ci-dessus ? Voit-il dans l'instabilité une propriété du système économique et du développement actuels ? Voit-il dans cette instabilité des éléments de progrès ? Chacun sait bien que non, que M. N.—on déclare au contraire que cette « instabilité » du capitalisme n'est qu'une simple anomalie, une déviation, et ainsi de suite, qu'il la considère comme une déchéance, une régression (voir plus haut : « *détruit la stabilité* »), et qu'il idéalise la stagnation économique (rappelez-vous les « structures traditionnelles », les « principes consacrés par les siècles », etc.) dont la destruction fait précisément le mérite historique du capitalisme « instable ». Il est donc clair que nous avons parfaitement raison de ranger M. N.—on parmi les romantiques, et qu'aucune de ses « citations » et de ses « références. » ne changera rien à ce caractère de ses raisonnements.

Nous nous arrêterons encore une fois, un peu plus loin, sur cette « instabilité » (quand il sera question de l'hostilité du romantisme et du populisme à une réduction de la population agricole au profit de la population industrielle) ; pour le moment, nous citerons un passage de la *Critique de quelques thèses de l'économie politique*, consacré à l'analyse des attaques *sentimentales* contre l'économie monétaire :

« Ces caractères sociaux déterminés (de l'acheteur et du vendeur) n'ont donc nullement leur origine dans l'individualité humaine en général, mais dans les rapports d'échange entre hommes produisant leurs produits sous la forme déterminée de la marchandise. Ce sont si peu des rapports purement individuels qui s'expriment dans le rapport de l'acheteur au vendeur, que tous deux n'entrent dans cette relation que par la négation de leur travail individuel, qui devient argent, en tant qu'il n'est pas le travail d'un individu particulier. Autant donc il est stupide de concevoir ces caractères économiques bourgeois d'acheteur et de vendeur comme des formes sociales éternelles de l'individualité humaine, autant il est faux de les déplorer en voyant en eux la destruction de cette individualité.

L'extrait suivant des *Leçons sur l'industrie et les finances* (Paris. 1832) de M. Isaac Pereire montre combien même

la forme toute superficielle de l'antagonisme, qui se manifeste dans l'achat et la vente, blesse de belles âmes. Le fait que sa qualité d'inventeur et de dictateur du Crédit mobilier a valu au même Isaac la triste renommée de « loup-cervier » de la Bourse de Paris montre ce que contient ce livre à côté de la critique sentimentale de l'économie. M. Pereire, alors apôtre de Saint-Simon, dit : « C'est parce que tous les individus sont isolés, séparés les uns des autres, soit dans leurs travaux, soit pour la consommation, qu'il y a échange entre eux des produits de leur industrie respective. De la nécessité de l'échange est dérivée la nécessité de déterminer la valeur relative des objets. Les idées de la valeur et de l'échange sont intimement liées, et toutes deux, dans leur forme actuelle, elles expriment l'individualisme et l'antagonisme... Il n'y a lieu à fixer la valeur des produits que... parce qu'il y a vente et achat ; en d'autres termes, antagonisme entre les divers membres de la société. Il n'y avait lieu à s'occuper de prix, de valeur, que là où il y avait vente et achat, c'est-à-dire où chaque individu était obligé de *lutter* pour se procurer les objets nécessaires à l'entretien de son existence » (ouvrage cité, p.68)⁷².

On demandera : où est en l'occurrence le *sentimentalisme* de Pereire ? Il ne parle que de l'individualisme, de l'antagonisme, de la lutte qui sont inhérents au capitalisme ; il dit ce que nos populistes répètent sur tous les tons et qui a toutes les apparences de la vérité, car « l'individualisme, l'antagonisme et la lutte » sont en effet des attributs obligatoires de l'échange, de l'économie marchande. Le sentimentalisme réside en ceci que ce saint-simonien, entraîné par sa critique des contradictions du capitalisme, *ne voit pas derrière ces contradictions* le fait que *l'échange* traduit aussi une forme particulière de l'économie sociale et que, par conséquent, *il ne fait pas que séparer* (cela n'est vrai que pour les associations médiévales, détruites par le capitalisme), *mais unit aussi* les hommes, qu'il oblige à entrer en rapport par l'intermédiaire du marché *. C'est cette vision superficielle des choses, engendrée par le désir

* En substituant aux associations locales et de caste une unité de situation sociale et d'intérêts sociaux dans le cadre d'un même pays et même dans le monde entier.

de « démolir » le capitalisme (en se plaçant à un point de vue utopique) qui a donné à l'auteur le droit de qualifier de *sentimentale* la critique de Pereire.

Mais pourquoi remonter jusqu'à Pereire, cet apôtre depuis longtemps oublié d'un saint-simonisme oublié depuis non moins longtemps ? Ne vaudrait-il pas mieux s'adresser à l'« apôtre » moderne du populisme ?

« La production... a perdu son caractère populaire pour prendre un caractère individuel, capitaliste » (M. N.—on : *Essais*, pp. 321-322).

Voyez comment raisonne ce romantique travesti : « La production populaire est devenue individuelle ». Et comme, par « production populaire », l'auteur entend la communauté rurale, il s'agirait donc, selon lui, d'un déclin du caractère *social* de la production, d'une limitation de la forme *sociale* de la production.

En est-il bien ainsi ? La « communauté »⁷³ organisait (à supposer que ce soit exact ; du reste, nous sommes prêts à faire à l'auteur toutes les concessions) la production uniquement dans le cadre de chaque communauté, laquelle était séparée de toutes les autres. Le caractère social de la production ne s'étendait qu'aux membres d'une seule communauté *. Le capitalisme, lui, confère un caractère social à la production dans l'ensemble du pays. L'« individualisme », c'est la destruction des liens sociaux ; mais ceux-ci sont détruits par le *marché*, qui crée à leur place des liens entre des masses d'individus que ne rattachent entre eux ni la communauté rurale, ni la caste, ni la profession, ni une industrie s'exerçant sur un territoire restreint, etc. Les liens créés par le capitalisme se manifestent sous forme de contradictions et d'antagonismes ; c'est pourquoi notre romantique ne veut pas les voir (bien que la communauté rurale, en tant qu'organisation de la production, n'ait jamais existé sans d'autres formes de contradictions et d'antagonismes propres aux anciens modes de production). Son point de vue utopique fait que sa critique du capitalisme est une critique *sentimentale*.

* D'après la statistique des zemstvos (*Recueil général* de Blagovechtchenski), une communauté compte en moyenne, dans 123 districts de 22 provinces, 53 feux et 323 personnes des deux sexes.

II

CARACTÈRE PETIT-BOURGEOIS DU ROMANTISME

L'idéalisation de la petite production nous révèle un autre trait spécifique de la critique romantique et populiste : son *caractère petit-bourgeois*. Nous avons vu que le romantique français comme le romantique russe font de la petite production une « organisation sociale », une « forme de production », *qu'ils opposent au capitalisme*. Nous avons vu aussi que cette opposition n'implique qu'une compréhension très superficielle, qu'elle isole artificiellement et à tort une forme de l'économie marchande (le grand capital industriel) et la condamne, tout en idéalisant utopiquement *une autre forme de cette même économie marchande* (la petite production). Le malheur des romantiques européens du début du XIX^e siècle, comme des romantiques russes de la fin du siècle, c'est qu'ils imaginent dans l'abstrait une petite exploitation en dehors des rapports sociaux de la production, et *oublie* un petit détail : à savoir que la petite exploitation, celle du continent européen de la période 1820-1830, comme celle du paysan russe de la période 1890-1900, est placée en réalité dans les conditions de la *production marchande*. Le petit producteur, porté aux nues par les romantiques et les populistes, n'est donc *en réalité* qu'un *petit bourgeois* placé dans les mêmes rapports contradictoires que tout autre membre de la société capitaliste, et menant comme lui, pour assurer son existence, une lutte qui, d'une part, produit constamment une minorité de gros bourgeois et, d'autre part, rejette la majorité dans les rangs du prolétariat. En réalité, comme chacun le voit et le sait, il n'y a pas de petits producteurs qui ne soient placés *entre* ces deux classes opposées ; et cette position intermédiaire détermine nécessairement le caractère spécifique de la petite bourgeoisie, sa dualité, sa duplicité, sa sympathie pour la minorité qui sort victorieuse de la lutte, son hostilité à l'égard des « malchanceux », c'est-à-dire de la majorité. Plus l'économie marchande se développe, et plus ces qualités s'accroissent et s'affirment, plus il devient clair que l'idéalisation de la petite production ne traduit qu'un point de vue réactionnaire, *petit-bourgeois*.

Il ne faudrait pas s'abuser sur la signification de ces termes que l'auteur de la *Critique de quelques thèses de l'économie politique* appliquait à Sismondi. Ils ne signifient nullement que Sismondi *défend* les petits bourgeois arriérés. *Sismondi ne les défend nulle part* : il entend se placer au point de vue des classes laborieuses tout court ; il exprime sa sympathie à tous les représentants de ces classes ; il se réjouit, par exemple, de l'institution d'une législation du travail ; il attaque le capitalisme et en montre les contradictions. En un mot, son point de vue est tout à fait celui de nos populistes.

Mais alors, pourquoi le qualifie-t-on de petit bourgeois ? Parce qu'il ne comprend pas le rapport existant entre la petite production (qu'il idéalise) et le grand capital (qu'il attaque). Parce qu'il *ne voit pas* que le petit producteur si cher à son cœur, le paysan, devient en fait un petit bourgeois. Il ne faut jamais oublier l'explication suivante, qui montre comment les théories des différents auteurs traduisent les intérêts et les points de vue des différentes classes en présence :

« Il ne faudrait pas partager cette conception bornée que la petite bourgeoisie a pour principe de vouloir faire triompher un intérêt égoïste de classe. Elle croit au contraire que les conditions *particulières* de sa libération sont les conditions *générales* en dehors desquelles la société moderne ne peut être sauvée et la lutte des classes évitée. Il ne faut pas s'imaginer non plus que les représentants démocrates sont tous des *shopkeepers* (boutiquiers) ou qu'ils s'enthousiasment pour ces derniers. Ils peuvent, par leur culture et leur situation personnelle, être séparés d'eux par un abîme. Ce qui en fait les représentants de la petite bourgeoisie, c'est que leur cerveau ne peut dépasser les limites que le petit bourgeois ne dépasse pas lui-même dans sa vie, et que, par conséquent, ils sont théoriquement poussés aux mêmes problèmes et aux mêmes solutions auxquelles leur intérêt matériel et leur situation sociale poussent pratiquement les petits bourgeois. Tel est, d'une façon générale, le rapport qui existe entre les *représentants politiques et littéraires* d'une classe et la classe qu'ils représentent » (K. Marx : *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Traduit par Bazarov et Stépanov, pp. 179-180) ⁷¹.

Ils sont donc vraiment comiques, ces populistes persuadés que si l'on signale le caractère petit-bourgeois d'une doctrine, c'est uniquement pour lancer une pointe particulièrement venimeuse, et qu'il s'agit là simplement d'un procédé de polémique. Ils montrent par là qu'ils ne comprennent pas les idées générales de leurs adversaires et, surtout, qu'ils ne comprennent pas les principes mêmes de *cette* critique du capitalisme avec laquelle ils sont tous « d'accord », ni ce qui la *distingue* de la critique sentimentale et petite-bourgeoise. La tendance très marquée des populistes à éluder la question même de ces deux sortes de critique, de leur existence en Europe occidentale, de leur position à l'égard de la critique scientifique, montre bien, à elle seule, *pourquoi* ils se refusent à comprendre cette différence *.

Illustrons cela par un exemple. Dans la rubrique bibliographique de la *Rousskaïa Mysl* de 1896, n° 5 (p. 229 et suivantes)⁷⁵, nous lisons que « depuis quelque temps un groupe s'est formé qui grandit avec une rapidité étonnante » parmi les intellectuels et est absolument hostile, sur le plan des principes, au populisme. Monsieur le critique indique brièvement les causes et le caractère de cette hostilité ; et l'on doit noter avec reconnaissance qu'il expose très fidèlement *l'essentiel* du point de vue hostile au populisme **. Monsieur le critique ne partage pas ce point de vue. Il ne comprend pas que les idées d'intérêts

* Ainsi, Efroussi a écrit deux articles pour montrer ce que Sismondi « pensait des progrès du capitalisme » (*Rousskoïe Bogatstvo* n° 7, p. 139), et pourtant il n'a absolument pas compris ce en quoi consistait précisément la pensée de Sismondi. Le collaborateur du *Rousskoïe Bogatstvo* n'a pas remarqué le caractère petit-bourgeois du point de vue de Sismondi. Et comme, sans aucun doute, Efroussi connaît bien Sismondi, comme il connaît (nous le verrons tout à l'heure) le représentant de la théorie moderne qui a porté sur Sismondi le jugement que nous savons, comme il veut aussi « être d'accord » avec ce représentant de la nouvelle théorie, son incompréhension prend un sens très net : le populiste ne pouvait apercevoir chez le romantique ce qu'il n'aperçoit pas chez lui-même.

** Certes, il peut paraître étrange qu'on fasse l'éloge de quelqu'un parce qu'il expose fidèlement les idées d'autrui !! Mais que voulez-vous ? Chez les polémistes habituels du *Rousskoïe Bogatstvo* et de l'ancien *Novoïe Slovo*, MM. Krivenko et Vorontsov, pareille polémique est en effet une très rare exception.

de classe, etc., nous obligeaient à rejeter les « idéaux populaires » (« *populaires* tout court, et non *populistes* » ; *ibid.*, p. 229), qui seraient le bien-être, la liberté et la conscience de la paysannerie, c'est-à-dire de la majorité de la population.

« On nous objectera sûrement, dit monsieur le critique, comme on l'a déjà fait à tant d'autres, que les idéaux d'un auteur paysan (il s'agissait de vœux formulés par un paysan) ont un caractère petit-bourgeois et que, pour cette raison, notre littérature a été jusqu'à présent le porte-parole et le défenseur des intérêts de la petite bourgeoisie. Mais ce n'est là tout simplement qu'un épouvantail à moineaux ! Qui peut-il effrayer, hormis ceux qui ont l'horizon et le niveau intellectuels d'une marchande du quartier Zamoskvorétchié ? ... »

Voilà qui est énergique ! Mais écoutons la suite :

« ... Le principal critère, tant des conditions de la vie sociale de l'homme que des mesures sociales conscientes, réside pourtant dans le bonheur, le bien-être matériel et moral de la majorité de la population et non dans des catégories économiques, surtout lorsqu'elles sont empruntées à des pays étrangers, où elles sont apparues dans d'autres conditions. Et si telle forme d'existence ou telles mesures destinées à la soutenir ou à la développer conduisent à ce bonheur, que vous les appeliez petites-bourgeoises ou autrement, cela n'y changera rien : cette forme d'existence et ces mesures n'en seront pas moins essentiellement progressives et constitueront de ce fait *le plus haut idéal accessible à la société, dans les conditions et dans l'état où elle se trouve* » (*ibid.*, pp. 229-230. Souligné par l'auteur).

Se peut-il que monsieur le critique ne se soit pas aperçu que, dans son ardeur polémique, il a sauté par-dessus la question ?

Il déclare avec la plus grande sévérité qu'accuser le populisme d'être petit-bourgeois, c'est « tout simplement » agiter « un épouvantail », mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion, si ce n'est la thèse stupéfiante que voici : « Le critère... réside dans le bonheur de la majorité et non dans des catégories économiques. » C'est comme si l'on disait : le critère du temps qu'il fait réside dans ce que ressent la majorité, et non dans les

observations météorologiques ! Mais, je vous le demande, qu'est-ce que ces « catégories économiques », sinon une *formulation scientifique* des conditions économiques et des conditions d'existence de la population, non de la « population » en général, mais de groupes déterminés de la population, occupant une place déterminée dans le régime *existant* d'économie sociale ? En opposant aux « catégories économiques » la thèse on ne peut plus abstraite du « bonheur de la majorité », monsieur le critique biffe purement et simplement toute l'évolution de la science sociale depuis la fin du siècle dernier et revient aux naïves spéculations rationalistes qui ignorent l'existence de rapports sociaux déterminés et leur développement. D'un trait de plume, il biffe tout ce à quoi la pensée humaine, désireuse de *comprendre* les phénomènes sociaux, est parvenue au prix de siècles de recherches ! S'étant ainsi débarrassé de tout bagage scientifique, monsieur le critique *estime la question résolue*. En effet, il conclut sans autre forme de procès : « Si telle forme d'existence... conduit à ce bonheur, quel que soit le nom que vous lui donniez, cela n'y changera rien. » Par exemple ! Mais la question est justement de savoir *ce qu'est* cette forme d'existence ! Et l'auteur lui-même ne vient-il pas d'indiquer que ceux qui voient dans l'économie paysanne un régime particulier (appelez-le « production populaire » ou autrement) ont été pris à partie par d'autres, qui affirment qu'il ne s'agit pas là d'un régime particulier, mais d'un régime *petit-bourgeois* ordinaire, pareil à celui de toute petite production dans un pays d'économie marchande et de capitalisme ? En effet, s'il découle de la première conception que « ce régime » (« la production populaire ») « conduit au bonheur », il découle de la seconde que « ce régime » (le régime petit-bourgeois) conduit au capitalisme et à rien d'autre, qu'il rejette la « majorité de la population » dans les rangs du prolétariat et transforme une minorité en bourgeoisie rurale (ou industrielle). N'est-il pas évident que monsieur le critique a tiré en l'air et que, dans le fracas de la détonation, il a considéré comme démontré ce que nie la deuxième conception qu'il a si désobligeamment qualifiée d'« épouvantail » ?

S'il avait voulu analyser sérieusement la seconde concep-

tion, il aurait dû naturellement prouver de deux choses l'une : soit que la « petite bourgeoisie » ne correspond à rien en tant que catégorie scientifique et que l'on peut concevoir un capitalisme et une économie marchande *sans* petite bourgeoisie (comme le font MM. les populistes, qui reviennent ainsi entièrement au point de vue de Sismondi) ; soit que cette catégorie est *inapplicable* à la Russie, c'est-à-dire qu'il n'y a chez nous ni capitalisme ni prédominance de l'économie marchande, et que les petits producteurs ne se transforment pas en producteurs de marchandises, qu'on n'observe pas parmi eux le processus déjà indiqué qui rejette la majorité dans le prolétariat et affermit l'« indépendance » de la minorité. Mais quand nous le voyons attribuer la constatation du caractère petit-bourgeois du populisme à un futile désir de « mortifier » messieurs les populistes, et quand nous lisons ensuite la phrase où il parle d'« épouvantail », nous ne pouvons nous empêcher de songer à la fameuse réplique : « De grâce, Kit Kitytch ⁷⁶, qui pourrait vous offenser ? Vous seriez le premier à offenser les autres ! »

III

DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION INDUSTRIELLE AUX DÉPENS DE LA POPULATION AGRICOLE

Revenons à Sismondi. A côté de l'idéalisation de la petite bourgeoisie, à côté de l'incompréhension romantique du fait que, dans le régime actuel d'économie sociale, la « paysannerie » se transforme en petite bourgeoisie, on trouve chez lui un point de vue très caractéristique au sujet de la diminution de la population agricole au profit de la population industrielle. On sait que ce phénomène — une des manifestations les plus frappantes du développement capitaliste d'un pays — s'observe dans tous les États civilisés, et aussi, notamment, en Russie *.

* Dans la Russie d'Europe, le pourcentage de la population urbaine s'accroît depuis l'abolition du servage. Nous nous bornerons à signaler ici cet indice, le plus connu, encore qu'il soit *loin* de caractériser *pleinement* le phénomène envisagé, puisqu'il ne rend

Economiste éminent de son époque, Sismondi ne pouvait évidemment manquer de voir ce fait qu'il constate franchement, mais dont il ne comprend pas du tout la liaison nécessaire avec le développement du capitalisme (et, d'une façon plus générale, avec la division du travail social, avec le développement de l'économie marchande qui en est la conséquence). Il *condamne* purement et simplement ce phénomène, où il voit un défaut du « système ».

Ayant signalé les immenses progrès de l'agriculture anglaise, Sismondi déclare :

« Après avoir admiré ces campagnes si soignées, il faut faire le compte de la population qui les cultive ; elle est moindre de moitié qu'elle ne serait en France sur le même espace de terrain. Aux yeux de quelques économistes, c'est un gain, aux miens c'est une perte » (t. I, p. 239).

On comprend pourquoi c'était là un gain aux yeux des idéologues de la bourgeoisie (nous verrons tout à l'heure que la critique scientifique du capitalisme *partage* cette opinion) : ils y voyaient l'expression des progrès de la richesse bourgeoise, du commerce et de l'industrie. Sismondi, qui se hâte de *condamner* ce fait, oublie de songer à ses causes.

« En France et en Italie, dit-il, où l'on calcule que les quatre cinquièmes de la nation appartiennent à la classe agricole, les quatre cinquièmes de la nation seront nourris avec des blés nationaux, quel que soit le prix des blés étrangers » (t. I, p. 264). *Fuit Troja !* pourrait-on dire à ce propos. Il n'est plus aujourd'hui de pays (même parmi les plus agricoles) qui ne soit dans la dépendance complète des *prix du blé*, c'est-à-dire de la production capitaliste du blé dans le monde

« Si elle (la nation) ne peut augmenter sa population mercantile qu'en exigeant de chacun un plus grand travail pour le même salaire, elle doit craindre l'accroissement de sa population industrielle » (t. I, p. 322). Le lecteur voit que ces réflexions se bornent à des conseils bien

pas compte d'importantes particularités propres à la Russie et qui la différencient de l'Europe occidentale. Nous n'analyserons pas ici ces particularités (absence de liberté de déplacement pour les paysans, existence de villages industriels, colonisation intérieure, etc.).

intentionnés, totalement dénués de sens et de portée, car le concept de « nation » fait ici artificiellement abstraction des contradictions existant entre les classes qui forment cette « nation ». Comme toujours, Sismondi *élude* purement et simplement ces contradictions, en souhaitant avec candeur... qu'il n'y ait pas de contradictions.

« En Angleterre, l'agriculture n'occupe que 770 199 familles, le commerce et les manufactures, 959 632, les autres états de la société, 413 316. Une si grande aliquote de la population nourrie par la richesse commerciale, sur un total de 2 143 147 familles ou 10 150 615 individus, est vraiment effrayante. Heureusement, la France est bien loin d'avoir un si grand nombre d'ouvriers dont la subsistance tienne aux chances d'un marché éloigné » (t. I, p. 434). En l'occurrence, Sismondi semble oublier que ce « bonheur » ne tient qu'au retard du développement capitaliste de la France.

Décrivant les changements qu'il serait « désirable », selon lui, d'apporter au régime actuel (il en sera question plus loin), Sismondi déclare : « Sans doute il s'ensuivrait (de l'application de réformes dans le goût romantique) que plus d'un pays qui ne vit que d'industrie verrait successivement se fermer plusieurs de ses ateliers, et que la population des villes, qui s'était accrue outre mesure, diminuerait bientôt, tandis que celle des campagnes recommencerait à s'accroître » (t. II, p. 367).

Cet exemple fait bien ressortir l'inconsistance de la critique sentimentale du capitalisme et le dépit impuissant du petit bourgeois ! Sismondi *se plaint* *, tout simplement, que les choses se passent ainsi et pas autrement. La tristesse qu'éprouve notre économiste à voir détruit l'Eden de la stupidité et de l'hébétude patriarcale des populations campagnardes est si grande qu'il ne cherche même pas à en démêler les causes. Aussi ne voit-il qu'il existe une liaison nécessaire, indissoluble, entre l'accroissement de la population industrielle, d'une part, et l'économie marchande et le capitalisme, d'autre part. Le déve-

* « Au dernier terme de son évolution, cette école (celle de la critique petite-bourgeoise dont Sismondi était le chef) est tombée dans le lâche marasme des lendemains d'ivresse ». »

loppement de l'économie marchande va de pair avec celui de la division sociale du travail. Or, cette dernière réside précisément dans le fait que les diverses branches d'industrie, les différentes formes de traitement de la matière première *se détachent* l'une après l'autre de l'agriculture et deviennent indépendantes, créant de ce fait la population industrielle. Aussi, discuter de l'économie marchande et du capitalisme sans prendre en considération la loi de l'accroissement relatif de la population industrielle, c'est montrer qu'on n'a pas la moindre idée des caractéristiques *essentielles* du régime *existant* d'économie sociale.

« Il est dans la nature du mode de production capitaliste de diminuer continuellement la population agricole par rapport à la population non agricole, parce que dans l'industrie (au sens étroit du mot), l'accroissement du capital constant par rapport au capital variable s'accompagne d'une augmentation absolue du capital variable malgré sa diminution relative * ; tandis que, dans l'agriculture, il y a diminution absolue du capital variable exigé par l'exploitation d'une terre déterminée, et que, par conséquent, ce capital ne peut augmenter que si de nouveaux terrains sont mis en culture **, ce qui suppose à son tour un accroissement plus grand encore de la population non agricole » (III, 2, 177) ⁷⁸.

Là aussi, le point de vue de la théorie moderne est diamétralement opposé à celui du romantisme avec ses

* Le lecteur peut donc juger de la subtilité d'esprit de M.N.—on qui dans ses *Essais* convertit sans vergogne la diminution *relative* du capital variable et du nombre des ouvriers en diminution *absolue* et en tire une foule de conclusions plus ineptes les unes que les autres sur le « resserrement » du marché intérieur, etc.

** C'est précisément cette condition que nous avons en vue quand nous disions que la colonisation intérieure de la Russie venait compliquer les manifestations de la loi suivant laquelle la population industrielle est celle qui s'accroît le plus. Il n'est que de se rappeler la différence qui existe entre le centre de la Russie, peuplé depuis longtemps et où la population industrielle augmente moins dans les villes que dans les villages et les bourgs industriels, et la Nouvelle-Russie, par exemple, peuplée après l'abolition du servage, où les villes se développent avec une rapidité comparable à celle qui s'observe en Amérique. Nous comptons revenir sur cette question une autre fois et l'analyser plus en détail.

doléances sentimentales. Quand on a compris la nécessité d'un phénomène, on l'envisage naturellement d'une tout autre façon et on est capable d'en apprécier les différents aspects. Le phénomène qui nous préoccupe constitue une des contradictions les plus profondes et les plus générales du régime capitaliste. La séparation entre la ville et la campagne, leur opposition et l'exploitation de la campagne par la ville, qu'entraîne partout le développement du capitalisme, sont un corollaire de la prépondérance de la « richesse commerciale » (pour reprendre l'expression de Sismondi) sur la « richesse territoriale » (agricole). C'est pourquoi la prépondérance de la ville sur la campagne (sous les rapports économique, politique, intellectuel et autres) est un fait général et inéluctable qui s'observe dans tous les pays où existent la production marchande et le capitalisme, la Russie y comprise : seuls des romantiques sentimentaux peuvent le déplorer. La théorie scientifique signale au contraire l'élément de progrès que le grand capital industriel apporte dans cette contradiction : « avec la prépondérance toujours croissante de la population des villes qu'elle agglomère dans de grands centres, la production capitaliste... accumule la force motrice historique de la société » ⁷⁹ (*die geschichtliche Bewegungskraft der Gesellschaft*) *. Si la prépondérance de la ville est nécessaire, l'afflux de la population dans les villes peut seul paralyser (et paralyse en effet, ainsi que le montre l'histoire) le caractère unilatéral de cette prépondérance. Si la ville se place nécessairement dans une situation privilégiée, laissant la campagne dans un état de subordination, d'inculture, d'inertie et d'abrutissement, l'afflux de la population rurale vers les villes, le mélange et la fusion des populations agricole et non agricole peuvent seuls arracher la population rurale à son inertie. C'est pourquoi, en réponse aux jérémiades réaction-

* Voir également *Die Lage der arbeitenden Klasse in England* 1845 ⁸⁰, où est mis en relief le rôle progressif des centres industriels dans le développement intellectuel de la population. Tout en reconnaissant ce rôle, l'auteur de *La situation de la classe laborieuse en Angleterre* n'en a pas moins profondément compris la contradiction qui se manifeste dans la séparation entre la ville et la campagne, comme le prouve son ouvrage de polémique contre Dühring ⁸¹.

naires des romantiques, la théorie moderne montre comment ce rapprochement des conditions de vie des populations agricole et non agricole crée les conditions qui permettront de mettre fin à l'opposition entre la ville et la campagne.

Mais, demandera-t-on, quel est le point de vue de nos économistes populistes sur cette question ? Le point de vue sentimental et romantique, cela ne fait aucun doute. Loin de comprendre la *nécessité* d'un accroissement de la population industrielle dans le régime existant d'économie sociale, *ils se refusent à voir* le fait lui-même, tel cet oiseau qui, devant le danger, se cache la tête sous l'aile. P. Strouvé a indiqué que, dans les raisonnements de M. N. — on sur le capitalisme, l'affirmation que le capital variable diminue *d'une manière absolue* constitue une erreur grossière (*Notes critiques*, p. 255) ; qu'il est absurde d'opposer la Russie à l'Occident en invoquant le pourcentage inférieur de la population industrielle, sans tenir compte de l'*accroissement* de ce pourcentage dû au développement du capitalisme * (*Sozialpolitisches Centralblatt* ⁸² **, 1893, n° 1) ; et, comme il fallait s'y attendre, il n'a pas reçu de réponse. Les économistes populistes, qui parlent sans cesse des particularités de la Russie, n'ont même pas su poser la question des particularités *réelles* de la formation d'une population industrielle en Russie ***, que nous avons brièvement signalée ci-dessus. Tel est, *en théorie*, le point de vue des populistes sur cette question. Mais en fait, quand ils dissertent sur la situation des paysans dans les campagnes après l'abolition du servage, les populistes, que le doute théorique ne tourmente guère, reconnaissent l'émigration des paysans évincés de l'agriculture vers les villes et les centres industriels ; et ils se bornent à *déplorer* le

* Le lecteur n'aura pas oublié que Sismondi commettait *cette même erreur* lorsqu'il parlait du « bonheur » de la France, avec ses 80% de population rurale, comme si c'était là une particularité propre à on ne sait quelle « production populaire », etc., et non l'indice d'un retard dans le développement du capitalisme.

** Feuille centrale *politique et sociale*. (N. R.)

*** Cf. Volguine : *La justification du populisme dans les écrits de M. Vorontsov*. St-Petersbourg 1896, pp. 215-216.

fait, tout comme le *déplorait* Sismondi *. Quant à la transformation profonde qui s'est opérée en Russie après l'abolition du servage dans les conditions de vie de la masse de la population, transformation qui a ébranlé pour la première fois la sédentarité du paysan à la glèbe, rendu possible son déplacement et rapproché travailleurs agricoles et non agricoles, ruraux et urbains ** — les populistes n'en ont aperçu ni la portée économique ni la portée morale et éducative (peut-être plus importante encore) ; elle n'a été qu'un prétexte à soupirs sentimentaux et romantiques.

* Il est juste cependant de dire que Sismondi, constatant l'accroissement de la population industrielle dans certains pays et reconnaissant le caractère général de ce phénomène, montre par moments qu'il sait y voir, non pas simplement une « anomalie », etc., mais un changement profond des conditions d'existence de la population, dont on doit dire qu'il a aussi ses bons côtés. Du moins, le raisonnement ci-après sur les méfaits de la division du travail révèle-t-il des idées beaucoup plus profondes que celle de M. Mikhaïlovski, par exemple, qui a forgé de toutes pièces une « formule générale du progrès » au lieu d'analyser les formes précises que prend la division du travail dans les différentes formes d'économie sociale, aux différentes époques de son développement.

« Quoique l'uniformité des opérations auxquelles se réduit toute l'activité des ouvriers dans une fabrique semble devoir nuire à leur intelligence, il est juste de dire cependant que, d'après les observations des meilleurs juges, en Angleterre, les ouvriers des manufactures sont supérieurs en intelligence, en instruction et en moralité, aux ouvriers des champs » (t. I, 397). Et Sismondi explique pourquoi : « vivant sans cesse ensemble, moins épuisés par la fatigue et pouvant se livrer davantage à la conversation, les idées ont circulé plus rapidement entre eux ». Mais, observe-t-il avec mélancolie, « aucun attachement à l'ordre établi ».

** Cette transformation revêt, elle aussi, des formes différentes dans la zone centrale de la Russie d'Europe et à la périphérie. Ce sont surtout les ouvriers *agricoles* des provinces centrales à terre noire qui se rendent à la *périphérie* et aussi, en partie, des ouvriers *non agricoles* des provinces industrielles, qui apportent leur connaissance des « métiers » et « implantent » l'industrie parmi des populations purement agricoles. Les ouvriers *non agricoles* qui *quittent la zone industrielle* se rendent dans toute la Russie, mais principalement dans les capitales et les grands centres industriels ; ce courant industriel, si l'on peut s'exprimer ainsi, est si fort qu'il entraîne une pénurie d'ouvriers *agricoles*, car ceux-ci quittent les provinces centrales à terre noire pour aller se fixer *dans les provinces industrielles* (celles de Moscou, d'Iaroslavl, etc.). Cf. S. A. Korolenko : *Le travail salarié libre, etc.*

IV

LES VŒUX PRATIQUES DU ROMANTISME

Essayons maintenant de synthétiser les idées de Sismondi sur le capitalisme (tâche que s'était également assignée Efroussi, comme le lecteur s'en souvient) et d'examiner le programme pratique du romantisme.

Nous avons vu que Sismondi a eu le mérite d'être l'un des premiers à *montrer* les contradictions du capitalisme. Mais, ceci dit, loin de chercher à les analyser et à en expliquer l'origine, l'évolution et la tendance, il y voyait au contraire des déviations de la normale, antinaturelles ou erronées. Et ces « déviations », il les a naïvement combattues par des tirades et des accusations, il a conseillé de les éliminer, etc., comme si ces contradictions ne traduisaient pas les *intérêts réels* de groupes réels de la population, occupant une place déterminée dans l'ensemble de l'économie contemporaine. C'est là le trait le plus saillant du romantisme : prendre la contradiction des intérêts (profondément enracinée dans le régime même d'économie sociale) pour la contradiction ou l'erreur d'une doctrine, d'un système, voire de certaines mesures, etc. L'étroitesse d'horizon du *Kleinbürger* *, qui reste lui-même à l'écart des contradictions déjà très prononcées et occupe une position intermédiaire, de transition, entre deux antipodes, s'allie ici à un idéalisme naïf, — nous dirions presque : au bureaucratisme, — qui explique le régime social par les opinions des hommes (surtout des détenteurs du pouvoir), et non inversement. Voici quelques exemples des raisonnements de Sismondi :

« L'Angleterre, en oubliant les hommes pour les choses, n'a-t-elle pas sacrifié la fin aux moyens ? »

L'exemple de l'Angleterre est d'autant plus frappant que c'est une nation libre, éclairée, bien gouvernée, et que toutes ses souffrances procèdent uniquement de ce qu'elle a suivi une *fausse* direction économique » (t. I, p. IX). Chez Sismondi, l'Angleterre est généralement l'exemple destiné à faire peur au continent, tout comme chez

* Petit bourgeois. (N. R.)

nos romantiques, qui s'imaginent apporter quelque chose de nouveau et non les pires vieilleries.

« En fixant l'attention de mes lecteurs sur l'Angleterre, je voulais montrer... l'histoire de notre propre avenir, si nous continuons à agir d'après les principes qu'elle a suivis » (t. I, p. XVI).

« ... sur le continent... tous les Etats qui se croient obligés de suivre l'Angleterre dans sa carrière de manufactures... » (t. II, p. 330). « Aucun spectacle n'est plus étonnant, plus effrayant peut-être que celui que présente l'Angleterre » (t. II, p. 332) *.

« Il ne faut point oublier que la richesse n'est que la représentation des douceurs et des commodités de la vie » (à la richesse bourgeoise est déjà substituée la richesse tout court !) « et c'est prendre le mot pour la chose que de créer une opulence factice en condamnant la nation à tout ce qui constitue réellement la souffrance et la pauvreté » (t. I, p. 379).

« Lorsque les nations n'ont fait que suivre les indications de la nature et profiter de leurs avantages de climat, de sol, d'exposition, de possession de matières premières, elles ne se sont point mises *dans une position forcée* ; elles n'ont point recherché *une opulence apparente*, qui se change pour la masse du peuple en misère réelle » (t. I, p. 411). Rien qu'apparente, la richesse bourgeoise !! « Il est alors bien dangereux pour une nation de fermer ses portes au commerce étranger ; on la contraint ainsi en quelque sorte à *une fausse activité* qui tournera à sa ruine » (t. I, p. 448) **.

* Pour mieux faire ressortir la ressemblance du romantisme russe avec le romantisme *européen*, nous citerons en note des passages empruntés à M.N.—on. « Nous n'avons pas voulu profiter de la leçon que nous donnait le développement économique de l'Europe occidentale. Les progrès éclatants du capitalisme en Angleterre nous avaient à ce point frappés, et nous sommes aujourd'hui si frappés des progrès incomparablement plus rapides du capitalisme aux Etats-Unis d'Amérique... », etc. (p. 323). — Vous voyez que même les expressions de M.N.—on ne brillent pas par la nouveauté ! Il est aujourd'hui « frappé » de ce qui « frappait » Sismondi au début du siècle.

** « ...La voie que notre économie a suivie ces trente dernières années n'est pas la bonne » (p. 281)... « Nous avons trop longtemps identifié les intérêts du capitalisme avec ceux de l'économie natio-

« ... Il y a dans le salaire une partie nécessaire, qui doit conserver la vie, la force et la santé de ceux qui le perçoivent... Malheur au gouvernement qui touche à cette partie ; il sacrifie tout ensemble et des victimes humaines, et l'espérance de ses futures richesses... Cette distinction nous ramène à sentir combien est fausse la politique des gouvernements qui ont réduit les classes ouvrières au seul salaire nécessaire pour augmenter les revenus nets des fabricants, des commerçants et des propriétaires » (t. II, pp. 168-169) *.

« Le moment est enfin venu de se demander où l'on veut aller » (t. II, p. 328).

« Leur séparation (celle de la classe des propriétaires et de la classe des travailleurs), leur opposition d'intérêt, est la conséquence de l'organisation artificielle que nous avons donnée à la société humaine... L'ordre naturel du progrès social ne tendait point à séparer les hommes d'avec les choses, ou la richesse d'avec le travail ; dans les champs, le propriétaire pouvait demeurer cultivateur ; dans les villes, le capitaliste pouvait demeurer artisan ; la séparation de la classe qui travaille et de celle qui se repose n'était point indispensable à l'existence de la société ni à celle de la production ; nous l'avons introduite pour le plus grand avantage de tous ; il nous appartient de la régler pour en recueillir en effet cet avantage » (t. II, pp. 347-348).

« C'est en mettant ainsi les producteurs (c'est-à-dire les patrons et les ouvriers) en opposition avec eux-mêmes qu'on leur a fait suivre une route *diamétralement contraire* à celle de l'intérêt de la société... Dans cette lutte constante

nale : erreur des plus funestes... *Les résultats visibles* de l'encouragement donné à l'industrie... nous ont à tel point *aveuglés* que nous avons totalement perdu de vue et la société et le peuple. Nous ne nous sommes plus rappelés aux dépens de quoi ce développement se produit ; nous avons oublié aussi le but de toute production, quelle qu'elle soit » (p. 298) — sauf de la production capitaliste !

« Le dédain pour notre propre passé... L'implantation du capitalisme »... (p. 283)... « Nous... avons employé tous les moyens pour implanter le capitalisme »... (p. 323)... « Nous avons perdu de vue »... (*Ibid.*)

* « ... Nous n'avons pas contrecarré le développement des formes capitalistes de production, bien qu'elles reposent sur l'expropriation de la paysannerie » (p. 323).

pour faire baisser les salaires, l'intérêt social, auquel chacun participe cependant, est oublié par tous » (t. II, pp. 359-360). Et, quelques lignes auparavant, nous trouvons ce rappel des voies que l'histoire nous a léguées : « Dans l'origine des sociétés, *chaque homme possède le capital* sur lequel son travail s'exerce et presque tous les artisans vivent d'un revenu qui se forme également de profit et de salaire » (t. II, p. 359) *.

Cela suffit, croyons-nous... On peut être sûr qu'un lecteur qui ne connaîtrait ni Sismondi ni N.—on serait embarrassé de dire lequel des deux romantiques, celui qui est cité en note ou celui qui l'est dans le texte, professe le point de vue le plus primitif et le plus naïf.

Les vœux pratiques de Sismondi, auxquels il a consacré tant de place dans ses *Nouveaux principes*, sont tout à fait à l'avenant.

Ce qui nous distingue d'Adam Smith, dit Sismondi dès le premier livre de son ouvrage, c'est que « nous invoquons presque constamment cette intervention du gouvernement qu'Adam Smith repoussait » (t. I, p. 52). « ... A moins... que l'Etat ne corrige la distribution des richesses... » (t. I, p. 80)... « Le législateur peut accorder encore au pauvre quelques autres garanties contre la concurrence universelle » (t. I, p. 84). « La production dut trouver sa mesure dans le revenu social, et ceux qui encouragent une production indéfinie, sans se soucier de connaître ce revenu, poussent une nation à sa ruine, en croyant lui ouvrir le chemin des richesses » (t. I, p. 82). « Lorsqu'il (le progrès de la richesse) est gradué, lorsqu'il est proportionnel avec lui-même, lorsque aucune de ses parties ne suit une marche précipitée, il répand un bien-être universel »... « Peut-être le devoir

* « Au lieu de nous en tenir fermement à nos traditions séculaires, au lieu de développer le principe de la liaison intime du producteur immédiat avec les moyens de production... au lieu d'augmenter la productivité (*du paysan*) en concentrant entre ses mains les moyens de production... au lieu de tout cela, nous nous sommes engagés dans une voie *diamétralement opposée* » (pp. 322-323). « Nous avons pris le développement du capitalisme pour le développement de la production populaire... nous avons perdu de vue le fait que le développement de l'un... ne peut se faire qu'au détriment de l'autre » (p. 323). Souligné par nous.

du gouvernement consisterait-il à ralentir (!) ces mouvements pour les régulariser » (t. I, pp. 409-410).

Quant à l'énorme importance historique du développement des forces productives de la société, qui s'effectue précisément à travers ces contradictions et disproportions, Sismondi n'en a aucune idée !

« Si le gouvernement exerce sur la poursuite de la richesse une action régulatrice et modératrice, elle peut être infiniment bienfaisante » (t. I, p. 413). « Quelques-uns des règlements de commerce, aujourd'hui proscrits par l'opinion universelle, s'ils méritent leur condamnation comme aiguillon à l'industrie, peuvent être justifiés peut-être comme frein » (t. I, p. 415).

D'ores et déjà ces raisonnements révèlent chez Sismondi une absence étonnante de flair historique : il ne se doutait même pas que toute la signification historique de la période où il vivait résidait dans la suppression des règlements moyenâgeux. Il ne se rendait pas compte que ses raisonnements ne faisaient que porter de l'eau au moulin des défenseurs de l'*ancien régime* *, encore si puissants alors, même en France, sans parler des autres Etats d'Europe occidentale, où ils régnaient **.

Ainsi donc, le point de départ des vœux pratiques de Sismondi, c'est la tutelle, le contrôle, la réglementation.

Cela découle naturellement et nécessairement de l'ensemble de ses idées. Il vivait justement à l'époque où la grande industrie mécanique faisait ses premiers pas sur le continent européen ; où, sous l'influence des machines

* En français dans le texte. (N. R.)

** Efroussi a vu un certain « courage civique » dans ces regrets et ces aspirations de Sismondi (n° 7, p. 139). Il faut, en effet, du courage civique pour émettre des vœux sentimentaux !! Ouvrez n'importe quel manuel d'histoire à l'usage des collégiens et vous y lirez que, durant le premier quart du XIX^e siècle, les Etats d'Europe occidentale étaient organisés d'après un type que le droit constitutionnel désigne sous le nom de *Polizeistaat* (Etat policier. — N. R.). Vous y lirez que la mission historique de ce quart de siècle, et aussi du suivant, était précisément de combattre cet Etat. Vous comprendrez alors que le point de vue de Sismondi se ressent de l'esprit borné du petit paysan français de l'époque de la Restauration, que Sismondi offre un exemple de romantisme sentimental petit-bourgeois joint à un invraisemblable manque de maturité civique.

(notez-le bien : sous l'influence de l'industrie mécanique, et non du « capitalisme » en général) *, des transformations radicales et soudaines commençaient à se produire dans les rapports sociaux, transformations qu'on est convenu d'appeler dans la science économique *industrial revolution* (révolution industrielle). Voici comment celle-ci est caractérisée par l'un des premiers économistes ayant su reconnaître toute la portée du bouleversement qui, aux sociétés patriarcales semi-médiévales, a substitué les sociétés européennes actuelles :

« ... L'histoire de l'industrie anglaise au cours de ces soixante dernières années (écrit en 1844) n'a pas d'équivalent dans les annales de l'humanité. Il y a soixante ou quatre-vingts ans, l'Angleterre était un pays comme tous les autres, avec de petites villes, une industrie peu développée et fort simple, une population agricole clairsemée, mais relativement importante. Aujourd'hui, c'est un pays qui ne ressemble à *aucun* autre, avec une capitale de deux millions et demi d'habitants, de grandes villes manufacturières, une industrie qui pourvoit le monde entier et produit presque tout à l'aide de machines les plus compliquées, une population entreprenante, intelligente et très dense, dont les deux tiers sont occupés dans l'industrie et le commerce, et qui se compose de classes toutes différentes, ou, pour mieux dire, constitue une tout autre nation, ayant d'autres mœurs et d'autres besoins qu'alors. La révolution industrielle a été pour l'Angleterre ce que la révolution politique a été pour la France et la révolution philosophique pour l'Allemagne. La différence est au moins aussi grande entre l'Angleterre de 1760 et celle de 1844 qu'entre la France de l'*ancien régime* ** et celle de la Révolution de Juillet ***. »

C'était la « démolition » la plus complète de tous les anciens rapports, profondément enracinés, qui avaient pour base économique la petite production. On conçoit que Sismondi, avec ses conceptions petites-bourgeoises, réactionnaires, ne pouvait comprendre toute la portée de cette « démolition ». On conçoit qu'avant tout et par-dessus

* Le capitalisme est apparu en Angleterre non à la fin du XVIII^e siècle, mais beaucoup plus tôt.

** En français dans le texte. (N.R.)

*** Engels : *Die Lage der arbeitenden Klasse in England* ⁸³.

tout, il ait désiré, prié, demandé, exigé « qu'on mît fin à cette démolition * ».

« Mettre fin à cette démolition » ? Mais comment ? Avant tout, bien entendu, en favorisant la production populaire... pardon, « patriarcale », la paysannerie et la petite agriculture en général. Sismondi consacre tout un chapitre (t. II, I. VII, ch. VIII) à cette question : « Comment le gouvernement doit protéger la population contre les effets de la concurrence ».

« A l'égard de la population agricole, la tâche générale du gouvernement consiste à assurer à ceux qui travaillent une part dans la propriété, ou à favoriser l'exploitation que nous avons nommée patriarcale, de préférence à toutes les autres » (t. II, p. 340).

« Un statut d'Elisabeth, qui n'est point observé, prohibe de bâtir, en Angleterre, une cabane rustique (*cottage*) sans lui allouer au moins un terrain de quatre acres d'étendue. Si cette loi avait été exécutée, aucun mariage parmi les journaliers n'aurait pu se faire sans qu'ils eussent leur *cottage*, et aucun *cottager* n'aurait été réduit au dernier degré de misère. C'est quelque chose, mais ce n'est point encore assez ; dans le climat de l'Angleterre, une population de paysans vivrait dans l'indigence avec quatre acres par famille. Aujourd'hui, les *cottagers* en Angleterre n'ont pour la plupart qu'une acre et demie, ou deux acres de terre, pour lesquelles ils paient un fermage assez élevé... C'est un motif de plus pour que la loi... impose au seigneur, lorsqu'il partage un de ses champs entre plusieurs *cottagers*, l'obligation de donner à chacun assez de terrain pour qu'il puisse vivre » (t. II, pp. 342-343) **.

* Nous osons espérer que M.N.—on ne nous en voudra pas de lui avoir emprunté cette expression (p. 345), qui nous paraît heureuse et caractéristique au plus haut point.

** « Nous en tenir à nos traditions séculaires (n'est-ce point là du patriotisme ?) ... développer le principe de la liaison intime du producteur immédiat avec les moyens de production, principe dont nous avons hérité... » (M. N.—on, p. 322). « Nous avons quitté la route que nous suivions depuis tant de siècles; nous abandonnons la production fondée sur la liaison intime du producteur immédiat et des moyens de production, de l'agriculture et des industries de transformation; nous avons mis à la base de notre politique économique le principe du développement de la production capitaliste qui repose

Le lecteur voit que les vœux du romantisme sont absolument *identiques* aux vœux et aux programmes des populistes ; comme eux, ils reposent sur la méconnaissance du développement économique *réel* et sur la tentative absurde de faire revivre, à l'époque de la grande industrie mécanique, d'une concurrence acharnée et de la lutte passionnée des intérêts, des conditions patriarcales qui sont celles d'une antiquité chenuée.

V

CARACTÈRE RÉACTIONNAIRE DU ROMANTISME

Il va de soi que Sismondi ne pouvait ignorer la *tendance* réelle du développement. C'est pourquoi, tout en réclamant un « encouragement pour la petite culture » (t. II, p. 355), il déclare explicitement qu'il vaudrait mieux imprimer à l'exploitation rurale « une direction diamétralement opposée à celle que suit aujourd'hui l'Angleterre * » (t. II, pp. 354-355).

« L'Angleterre a heureusement le moyen de faire beaucoup pour ses pauvres ruraux en partageant entre eux ses immenses communaux... Si leurs communaux étaient partagés en propriétés franches de 20 à 30 acres, ils (les Anglais) verraient naître cette classe indépendante et fière de

sur l'expropriation des moyens de production, dont sont dépossédés les producteurs immédiats, et qui s'accompagne de toutes sortes de calamités, dont souffre aujourd'hui l'Europe occidentale » (p. 281). Que le lecteur compare cela au point de vue précité des « Européens occidentaux » eux-mêmes sur ces « calamités dont souffre », etc. « Le principe... allouer un terrain aux paysans ou... procurer des instruments de travail aux producteurs directs » (p. 2)... « les assises populaires consacrées par les siècles » (p. 75)... « Dans ces chiffres (oui, dans ces chiffres qui montrent « quel est le minimum de terre nécessaire, dans les conditions économiques actuelles, pour couvrir les besoins matériels de la population rurale »), nous avons donc un des éléments de la solution du problème économique, mais rien qu'un élément » (p. 65). Comme vous le voyez, les romantiques d'Europe occidentale n'aimaient pas moins que ceux de Russie chercher dans les « traditions séculaires » une « justification » de la production populaire.

* Comparez au programme populiste de M.V.V. : « entraîner l'histoire dans une autre direction ». Cf. Volguine, ouvrage cité, p. 181.

campagnards, cette *yeomanry* qu'ils s'affligent aujourd'hui de voir presque éteinte » (t. II, pp. 357-358).

Les « plans » du romantisme sont donnés pour facilement réalisables, précisément par suite de cette méconnaissance des intérêts réels qui fait le fond du romantisme. « Une telle proposition (la distribution de petits lots de terre aux journaliers, dont l'entretien serait à la charge des grands propriétaires) révoltera probablement les grands propriétaires, qui exercent seuls aujourd'hui, en Angleterre, le pouvoir législatif ; elle n'est pourtant que juste... Les grands propriétaires seuls en ont besoin (des journaliers) pour leur usage ; ils les ont faits, qu'ils les maintiennent » (t. II, pp. 356-357).

On ne s'étonnera pas de ces naïvetés, écrites au début du siècle : la « théorie » si primitive du romantisme correspond à un état primitif du capitalisme. Entre le développement réel du capitalisme, l'intelligence théorique de ce développement et la manière d'envisager le capitalisme, il y avait encore concordance à cette époque ; et Sismondi nous apparaît, en tout état de cause, comme un auteur entièrement conséquent et fidèle à lui-même.

« Nous avons indiqué ailleurs, dit Sismondi, la protection que cette classe malheureuse (la classe des artisans) trouvait autrefois dans l'établissement des jurandes et des maîtrises... Ce n'est pas leur organisation bizarre et oppressive qu'il s'agit de rétablir... Mais ce que doit se proposer le législateur avant tout, c'est d'élever les gages du travail industriel, c'est de retirer les journaliers de la situation précaire où ils vivent, c'est, enfin, de leur faciliter l'arrivée à ce qu'ils appelleront *un état* *... Désormais les ouvriers naissent et meurent ouvriers, tandis qu'autrefois l'état d'ouvrier n'était qu'une préparation, un degré pour arriver à un état supérieur. C'est cette faculté progressive qu'il est essentiel de rétablir. Il faut donner aux maîtres un intérêt à faire passer leurs ouvriers dans un rang supérieur ; il faut que l'homme qui s'engage dans une manufacture commence, il est vrai, par travailler simplement pour un salaire, mais qu'il ait toujours devant lui l'espérance d'arriver, par sa bonne

* Souligné par l'auteur.

conduite, à une part dans les profits de l'entreprise » (t. II, pp. 344-345).

Il serait difficile d'exprimer de façon plus frappante le point de vue du petit bourgeois ! Les corporations, tel est l'idéal de Sismondi ; et s'il fait cette réserve qu'il ne propose pas de les rétablir, il est clair que cela signifie uniquement qu'il faut reprendre le principe, l'idée de la corporation (tout comme les populistes veulent reprendre le principe, l'idée de la communauté agraire, et non cette forme d'association fiscale qu'on désigne aujourd'hui par ce nom), et en rejeter les difformités médiévales. L'absurdité du plan de Sismondi ne venait pas de ce qu'il défendait les corporations dans leur intégrité et voulait les faire revivre intégralement : telle n'était pas son intention. Elle tenait au fait qu'il prenait pour modèle une *association* née du besoin borné et tout primitif de s'unir que ressentaient les artisans d'une même localité, et qu'il voulait appliquer cette forme, ce modèle, à la société capitaliste où l'élément unificateur, socialisateur, est la grande industrie mécanique qui abat les cloisons médiévales et efface les distinctions de lieu, d'origine et de profession. Tout en concevant la nécessité de l'association, de l'union en général, sous telle ou telle forme, le romantique prend pour modèle une association répondant à des besoins limités d'union au sein d'une société patriarcale, figée, et veut l'appliquer à une société complètement transformée, avec une population mobile, et où la socialisation du travail est réalisée, non pas dans le cadre d'une communauté ou d'une corporation, mais à l'échelle du pays entier, et même de plusieurs pays *.

* Les populistes commettent exactement la même erreur en ce qui concerne une autre forme d'association (*la communauté agraire*), qui répondait au besoin limité de s'unir que ressentaient les paysans d'une même localité, liés entre eux par la possession en commun de la terre, des pâturages, etc. (et surtout parce qu'ils se trouvaient sous le pouvoir d'un même seigneur terrien et des mêmes fonctionnaires), mais qui ne répond aucunement aux besoins de l'économie marchande et du capitalisme, lequel abat toutes les cloisons locales, toutes les cloisons entre les castes et entre les ordres, et suscite *au sein* de la communauté un profond antagonisme entre les différents intérêts économiques. Dans la société capitaliste, le besoin de s'associer, de s'unir, n'a pas diminué, mais s'est au contraire incomparablement

C'est cette erreur qui vaut au romantique d'être qualifié de *réactionnaire*, ce terme ne définissant évidemment pas le désir de restaurer purement et simplement les institutions du moyen âge, mais la tentative de mesurer la société nouvelle à l'aune ancienne, patriarcale, et de chercher un modèle dans les usages et traditions de l'ancien temps qui ne répondent plus du tout aux conditions économiques transformées.

C'est ce qu'Efroussi n'a pas du tout compris. Le mot réactionnaire appliqué à la théorie de Sismondi, il le prend dans son sens grossier, vulgaire. Et le voilà tout perplexe... Comment ? Un réactionnaire, Sismondi ? Mais ne dit-il pas sans équivoque qu'il n'entend nullement rétablir les corporations ? Et Efroussi conclut qu'il est injuste d'« accuser » Sismondi d'être « rétrograde » ; que, bien au contraire, Sismondi « se faisait une idée juste de l'organisation corporative » et qu'il « a su en reconnaître toute l'importance historique » (n° 7, p. 147), comme cela ressort, à l'en croire, des recherches historiques de tels ou tels professeurs sur les bons côtés de ladite organisation.

Les auteurs pseudo-savants fournissent maintes fois une illustration frappante du proverbe : « les arbres les empêchent de voir la forêt » ! Le point de vue de Sismondi sur les corporations est caractéristique et important du fait, précisément, qu'il y rattache ses vœux pratiques *. *C'est pourquoi* sa doctrine est qualifiée de *réactionnaire*. Or, M. Efroussi se met à dissenter sans rime ni raison sur les ouvrages historiques modernes qui traitent des corporations !

accru. Toutefois, il serait absurde de prendre une vieille forme pour satisfaire ce besoin de la société nouvelle. Celle-ci exige d'abord que l'association ne soit pas limitée au cadre d'une localité, d'une caste, d'un ordre ; ensuite, qu'elle ait pour point de départ la diversité des situations et des intérêts créés par le capitalisme et par la différenciation au sein de la paysannerie. Quant à l'association locale, à l'association de caste, qui groupe des paysans très différents par leur situation économique et leurs intérêts, elle devient désormais, en raison de son caractère *obligatoire, préjudiciable* aussi bien aux paysans eux-mêmes qu'au développement de la société tout entière.

* Voir plus haut, pour nous borner à cet exemple, le titre du chapitre auquel nous avons emprunté les raisonnements relatifs aux corps de métiers (également cités par Efroussi à la page 147).

Le résultat de ces raisonnements pseudo-savants et parfaitement déplacés, c'est qu'Efroussi a éludé ce qui était précisément le fond de la question : la doctrine de Sismondi mérite-t-elle ou non d'être qualifiée de réactionnaire ? Il n'a pas su voir l'essentiel : le *point de vue* de Sismondi. « On m'a représenté, dit Sismondi, comme étant, en économie politique, ennemi des progrès de la société, partisan d'institutions barbares et oppressives. Non, je ne veux point de ce qui a été, mais je veux quelque chose de mieux que ce qui est. Je ne puis juger ce qui est qu'en le comparant avec le passé, et je suis loin de vouloir relever d'anciennes ruines quand je démontre par elles les besoins éternels de la société » (t. II, p. 433). Les *intentions* des romantiques (comme celles des populistes) sont excellentes. Conscients des contradictions du capitalisme, ils sont par là même au-dessus des optimistes aveugles qui nient ces contradictions. Et si l'on qualifie Sismondi de réactionnaire, ce n'est nullement parce qu'il voulait retourner au moyen âge, mais parce que, dans ses vœux pratiques, il « comparait ce qui est avec le passé » et non avec l'avenir ; parce qu'il « démontrait les besoins éternels de la société * » *par* les « ruines » et non *par* les tendances du développement moderne. C'est ce point de vue petit-bourgeois de Sismondi, — lequel le distingue nettement des autres auteurs qui ont également cherché à démontrer, en même temps que lui et après lui, les « besoins éternels de la société », — qu'Efroussi n'a pas su comprendre.

L'erreur d'Efroussi provient de cette interprétation trop étroite des mots « petite-bourgeoise » et « réactionnaire » appliqués à une doctrine, et dont nous avons déjà parlé à propos du premier de ces termes. Ils ne font nullement allusion à des aspirations égoïstes du petit boutiquier ou à un désir d'arrêter le développement social, de revenir en arrière : ils indiquent seulement que le point de vue de l'auteur en question est *erroné*, que son intelligence et son horizon sont bornés, ce qui lui fait choisir (pour atteindre un but fort louable) des moyens qui, pratiquement, ne peuvent être efficaces, ne peuvent satisfaire que le petit

* Le fait qu'il *s'attachait à démontrer* l'existence de ces besoins le place, répétons-le bien, au-dessus des économistes bourgeois bornés.

producteur ou rendre service aux défenseurs du passé. Sismondi, par exemple, n'est pas du tout un fanatique de la petite *propriété*. Il comprend, tout aussi bien que nos populistes actuels, la nécessité de l'union, de l'association. Il souhaite que, dans les entreprises industrielles, « une moitié des bénéfices » soit « répartie entre les ouvriers associés » (t. II, p. 346). Il préconise explicitement un « système d'association » où « tous les progrès de l'art profitent à celui même qui l'exerce » (t. II, p. 438). Définissant son attitude à l'égard des théories d'Owen, de Fourier, de Thompson, de Muiron, célèbres à l'époque, Sismondi déclare: « Je voudrais comme eux qu'il y eût une association entre ceux qui coopèrent au même produit, au lieu de les mettre en opposition les uns avec les autres. Mais je ne regarde point les moyens qu'ils ont proposés pour arriver à cette fin comme pouvant jamais y conduire » (t. II, p. 365).

La différence entre Sismondi et ces auteurs réside précisément dans le *point de vue*. Il est donc tout naturel qu'Efroussi, qui n'a pas compris ce point de vue, ait présenté sous un jour absolument faux l'attitude de Sismondi à l'égard de ces auteurs.

« Si Sismondi n'a exercé sur ses contemporains qu'une trop faible influence, lisons-nous dans le *Rousskoïé Bogatstvo* n° 8, p. 57, si les réformes sociales qu'il proposait n'ont pas été réalisées, cela s'explique surtout par le fait qu'il était très en avance sur son temps. Il écrivait à une époque où la bourgeoisie fêtait sa lune de miel... On conçoit que, dans ces conditions, demander des réformes sociales, c'était prêcher dans le désert. Mais nous savons que la postérité ne lui était guère plus favorable. Cela vient peut-être de ce que Sismondi écrivait, comme nous l'avons déjà vu, à une époque de transition, et que, tout en désirant de grands changements, il ne pouvait se défaire entièrement du passé. C'est pourquoi il semblait trop radical aux modérés et trop modéré aux représentants de tendances plus radicales. »

Tout d'abord, dire que Sismondi « était en avance sur son temps » en raison des réformes qu'il proposait, c'est ne rien comprendre au fond même de la doctrine de Sismondi qui comparait — il le dit lui-même — le présent au passé. Il fallait être d'une myopie extrême (ou d'une extrême par-

tialité en faveur du romantisme) pour ne pas saisir l'esprit et la portée générale de la théorie de Sismondi, en se laissant abuser par le seul fait qu'il se montrait favorable aux lois réglementant le travail dans les fabriques *, etc.

Ensuite, pour Efroussi, ce qui distingue Sismondi des autres auteurs, c'est uniquement *le caractère plus ou moins radical* des réformes proposées ; eux allaient plus loin, alors que lui ne pouvait se défaire entièrement du passé.

Il s'agit de tout autre chose. La différence entre Sismondi et ces auteurs est beaucoup plus profonde ; elle ne tient pas au fait que les uns allaient plus loin et que les autres étaient timorés **, mais qu'ils envisageaient le *caractère* des réformes à accomplir de deux points de vue *diamétralement* opposés. Sismondi s'attachait à démontrer les « besoins éternels de la société », et ces auteurs faisaient de même. Sismondi était un utopiste, il fondait ses vœux sur une idée abstraite, et non sur des intérêts réels ; ces auteurs étaient également des utopistes, et fondaient eux aussi leurs plans sur une idée abstraite. Mais le *caractère* de leurs plans différait totalement parce qu'ils envisageaient le développement économique moderne, qui posait cette question des « besoins éternels », de points de vue *diamétralement* opposés. Les auteurs dont nous parlons anticipaient l'avenir, leur génie devinait les tendances de la « démolition » que l'ancienne industrie mécanique opérait sous leurs yeux. Ils tournaient leurs regards du côté du développement réel ; ils *devançaient* réellement ce développement. Sismondi, au contraire, lui *tournait le dos* ; son utopie n'anticipait pas l'avenir, elle restaurait

* Même dans cette question, Sismondi n'était pas « en avance » sur son temps, car il ne faisait qu'approuver ce qui était déjà en train de se réaliser en Angleterre, sans comprendre la relation qui existait, d'une part, entre ces réformes et, d'autre part, la grande industrie mécanique et son rôle historique progressif.

** Nous ne voulons pas dire que, sous ce rapport, il n'existe pas une différence entre les auteurs mentionnés ; mais elle *n'explique rien* et présente sous un jour faux le rôle de Sismondi par rapport aux autres : il semble en résulter qu'ils partageaient le même point de vue et ne se distinguaient que par le caractère plus ou moins radical et conséquent de leurs conclusions. Ce qui importe, ce n'est pas que Sismondi soit « allé » *moins loin* ; c'est qu'il soit « allé » *à reculons*, tandis que les autres « allaient » *de l'avant*.

le passé ; il ne regardait pas en avant, mais en arrière ; il rêvait de « mettre un terme à la démolition », à cette « démolition » qui était, pour les écrivains dont nous parlons, le *point de départ* de leurs utopies *. Voilà pourquoi l'utopie de Sismondi est appelée, avec raison, réactionnaire. Ce qui justifie cette caractéristique c'est, répétons-le, *uniquement* le fait que Sismondi n'a pas compris le rôle progressif de la « démolition » des anciens rapports sociaux patriarcaux, semi-moyenâgeux, « démolition » que la grande industrie mécanique a commencé d'opérer à la fin du siècle dernier dans les pays d'Europe occidentale.

Ce point de vue spécifique de Sismondi perce jusque dans ses raisonnements sur l'« association » en général. « Je désire, dit-il, que la propriété des manufactures soit partagée entre un grand nombre de moyens capitalistes, et non réunie par un seul homme, maître de plusieurs millions... » (t. II, p. 365). Le point de vue du petit bourgeois se manifeste avec plus de relief encore dans cette tirade : « Ce n'est pas la classe des pauvres, c'est celle des journaliers qu'il faut faire disparaître, qu'il faut faire rentrer dans celle des propriétaires » (t. II, p. 308). « *Faire rentrer* » dans la classe des propriétaires : toute la doctrine de Sismondi est là !

Sismondi ne pouvait manquer de se rendre compte que ses vœux bien intentionnés étaient irréalisables, qu'ils étaient en contradiction flagrante avec les luttes d'intérêts de l'époque. « La tâche d'associer de nouveau les intérêts de ceux qui concourent à la même production... est difficile sans doute ; mais je ne crois point qu'elle le soit autant qu'on pourrait le supposer » (t. II, p. 450) **. La conscience que ses vœux et ses aspirations ne correspondent pas aux conditions réelles et à leur évolution

* « Robert Owen, dit Marx, le père des fabriques et des boutiques coopératives, qui... était loin de partager les illusions de ses imitateurs sur la portée (*Tragweite*) de ces éléments de transformation isolés, ne prit pas seulement le système de fabrique pour point de départ de ses essais ; il déclara en outre que c'était là théoriquement le point de départ de la « révolution sociale » ».

** « Le problème que la société russe doit résoudre se complique de jour en jour. Le capitalisme s'empare de domaines de jour en jour plus vastes... » (*Ibid.*)

engendre tout naturellement chez le romantique le désir de démontrer qu'« il n'est pas trop tard » pour « revenir en arrière », et ainsi de suite. Il cherche à s'appuyer sur le fait que les contradictions du régime actuel *ne sont pas encore très développées*, que le pays est encore *arriéré*. « Les peuples conquièrent alors le système de liberté où nous sommes entrés (il s'agit de la chute de la féodalité) ; mais au moment où ils brisèrent le joug qu'ils avaient longtemps porté, les hommes de peine ne se trouvèrent point dépouillés de toute propriété. Dans les campagnes, comme métayers, comme censitaires⁸⁵, comme fermiers, ils se trouvèrent associés à la propriété du sol. Dans les villes, comme membres des corporations, des métiers qu'ils avaient formés pour leur défense mutuelle, ils se trouvèrent associés à la propriété de leur industrie. C'est de nos jours, c'est dans ce moment même, que le progrès de la richesse et la concurrence rompent toutes ces associations. La révolution n'est pas même à moitié accomplie » (t. II, p. 437).

« Une seule nation, il est vraie, se trouve aujourd'hui dans cette condition forcée ; une seule nation voit contraster sans cesse sa richesse apparente avec l'effroyable misère du dixième de sa population, réduit à vivre de la charité publique. Mais cette nation, si digne sous quelques rapports d'être imitée, si éblouissante même dans ses fautes, a séduit par son exemple tous les hommes d'Etat du continent. Et si ces réflexions ne peuvent plus lui être utiles à elle-même, du moins estimerai-je avoir servi l'humanité et mes compatriotes en montrant les dangers de la carrière qu'elle parcourt, et en établissant, par son expérience même, que faire reposer toute l'économie politique sur le principe d'une concurrence sans bornes, c'est... sacrifier l'intérêt de l'humanité à l'action simultanée de toutes les cupidités individuelles » (t. II, p. 368) *. C'est ainsi que Sismondi termine ses *Nouveaux principes*.

* « La société russe a une grande tâche à accomplir, une tâche extrêmement difficile, mais non point impossible : elle doit développer les forces productives de la population sous une forme telle que ce soit le peuple tout entier, et non une minorité infime, qui puisse en profiter » (N.—on, p. 343).

Marx a défini avec précision le rôle de Sismondi et de sa théorie dans le passage suivant où l'on trouve d'abord une esquisse des conditions de la vie économique en Europe occidentale qui ont engendré cette théorie (et cela à l'époque où le capitalisme commençait seulement à y créer la grande industrie mécanique), puis un jugement sur cette théorie *.

« Les petits bourgeois et les petits paysans du moyen âge étaient les précurseurs de la bourgeoisie moderne. Dans les pays où l'industrie et le commerce sont moins développés, cette classe continue de végéter à côté de la bourgeoisie florissante.

Dans les pays où s'épanouit la civilisation moderne, il s'est formé une nouvelle classe de petits bourgeois qui oscille entre le prolétariat et la bourgeoisie ; fraction complémentaire de la société capitaliste, elle se reconstitue sans cesse ; mais, par suite de la concurrence, les individus qui la composent se trouvent sans cesse précipités dans le prolétariat et, qui plus est, avec le développement progressif de la grande industrie, ils voient approcher l'heure où ils disparaîtront totalement en tant que fraction autonome de la société moderne, et seront remplacés dans le commerce, la manufacture et l'agriculture par des contremaîtres et des employés salariés.

Dans les pays comme la France, où les paysans forment bien plus de la moitié de la population, il est naturel que des écrivains qui prenaient fait et cause pour le prolétariat contre la bourgeoisie aient appliqué à leur critique du régime bourgeois ces critères petits-bourgeois et paysans et qu'ils aient pris parti pour les ouvriers du point de vue de la petite bourgeoisie. Ainsi se forma le socialisme petit-bourgeois. Sismondi est le chef de cette littérature, non seulement en France, mais en Angleterre aussi.

Cette doctrine analysa avec beaucoup de sagacité les contradictions inhérentes au régime de la production moderne. Elle mit à nu les hypocrites apologies des économistes. Elle démontra d'une façon irréfutable les effets meurtriers du machinisme et de la division du travail, la

* Cf. citations dans le *Rousskoï Bogatsvo* n° 8, p. 57, et n° 6, p. 94, dans l'article de M.N.—on.

concentration des capitaux et de la propriété foncière, la surproduction, les crises, la fatale décadence des petits bourgeois et des paysans, la misère du prolétariat, l'anarchie dans la production, la criante injustice dans la distribution des richesses, la guerre d'extermination industrielle des nations entre elles, la dissolution des vieilles mœurs, des vieilles relations familiales, des vieilles nationalités *.

A en juger toutefois d'après son contenu positif, ou bien ce socialisme entend rétablir les anciens modes de production et d'échange, et, avec eux, l'ancien régime de propriété et toute l'ancienne société, ou bien il entend faire entrer de force les moyens modernes de production et d'échange dans le cadre étroit de l'ancien régime de propriété qui a été brisé, et fatalement brisé, par eux. Dans l'un et l'autre cas, ce socialisme est à la fois réactionnaire et utopique.

Pour la manufacture, le régime corporatif ; pour l'agriculture, le régime patriarcal : voilà son dernier mot ** ».

Nous nous sommes appliqués à montrer le bien-fondé de ce jugement en analysant chacun des éléments de la doctrine de Sismondi. Nous nous contenterons à présent de relever un curieux procédé utilisé ici par M. Efroussi et qui vient couronner toutes les erreurs dont fourmillent son exposé, sa critique et son appréciation du romantisme. Le lecteur se souvient que, tout au début de son article (dans le n° 7 du *Rousskoïe Bogatstvo*), Efroussi estime « injuste » et « erroné » de ranger Sismondi parmi les réactionnaires et les utopistes (1. c., p. 138). Et, à l'appui de cette affirmation, il a, premièrement, réalisé ce tour de force de passer complètement sous silence l'essentiel, c'est-à-dire ce qui rattache le *point de vue* de Sismondi à la situation et aux intérêts d'une classe particulière de la société capitaliste : celle des petits producteurs. Deuxièm-

* Ce passage est cité par Efroussi dans le n° 8 du *Rousskoïe Bogatstvo*, p. 57 (à partir du dernier alinéa).

** Cf. *Rousskoïe Bogatstvo*, article indiqué, 1894, n° 6, p. 88. Dans la traduction de ce passage par M.N.-on, on compte deux inexactitudes et une omission. Au lieu de « petits bourgeois et paysans », il traduit « étroitement bourgeois et étroitement paysans ». Au lieu de « pris parti pour les ouvriers » il met « pris parti pour le peuple », bien que dans l'original on lise *der Arbeiter*. Et il a omis les mots : « fatalement brisé » (*gesprengt werden mussten*)⁸⁶.

mement, analysant différentes thèses de la doctrine de Sismondi, Efroussi a, comme nous l'avons indiqué, ou bien montré sous un jour totalement faux la place qu'occupe son auteur par rapport à la théorie moderne, ou bien négligé tout simplement cette théorie et défendu Sismondi en se référant à des savants allemands qui « ne sont pas allés plus loin » que ce dernier. Enfin, troisièmement, Efroussi a tenu à résumer comme suit son jugement sur Sismondi : « Notre (!) opinion sur le rôle de Simonde de Sismondi peut (!!) être résumée en ces termes » empruntés à un économiste allemand (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 8, p. 57). Suit l'extrait cité plus haut, ou plutôt *rien qu'un fragment* du jugement porté par cet économiste, car le passage expliquant ce qui rattache la doctrine de Sismondi à une classe particulière de la société moderne, de même que celui dont la conclusion établit définitivement les tendances réactionnaires et utopiques de Sismondi, ont été omis ! Mieux encore : Efroussi ne s'est pas contenté d'arracher à ce contexte *un fragment* qui ne donne aucune idée de l'appréciation *intégrale*, et de présenter ainsi sous un faux jour l'attitude de l'économiste cité à l'égard de Sismondi. Il a tenu en outre à idéaliser Sismondi tout en se donnant l'air de rapporter simplement l'opinion de ce même économiste.

« Ajoutons, dit Efroussi, que, pour certaines théories, Sismondi est le devancier des économistes modernes les plus remarquables * ; rappelons-nous ses idées relatives au revenu du capital et aux crises, son analyse du revenu national, etc. » (*Ibid.*) Ainsi, au lieu d'*ajouter* à la constatation des mérites de Sismondi, faite par l'économiste allemand, la constatation par ce même économiste du point de vue petit-bourgeois de Sismondi et du caractère réactionnaire de son utopie, Efroussi *fait un mérite supplémentaire* à Sismondi *précisément des parties de sa doctrine* (telle son « analyse du revenu national ») qui, de l'avis du même économiste, *n'ont absolument rien de scientifique*.

On nous dira : Efroussi peut fort bien ne pas partager l'opinion selon laquelle l'explication des doctrines économiques doit être recherchée dans la réalité économique ;

* Comme Adolph Wagner, par exemple ? (K.T.)

il peut être profondément convaincu que la théorie de l'« analyse du revenu national » d'A. Wagner est « des plus remarquables ». Nous le croyons volontiers. Mais alors, quel droit avait-il de flirter avec la théorie avec laquelle messieurs les populistes aiment tant exprimer leur « accord », si en réalité il n'a rien compris à la position adoptée par cette théorie vis-à-vis de Sismondi, et s'il a fait tout son possible (et même l'impossible) pour présenter cette position sous un jour absolument faux ?

Nous n'aurions pas consacré tant de place à cette question s'il ne s'était agi que d'Efroussi, dont le nom paraît pour ainsi dire pour la première fois dans la presse populiste. Ce qui nous importe ici, ce n'est pas la personnalité d'Efroussi, ni même ses conceptions, mais *la position des populistes à l'égard de la théorie — qu'ils prétendent partager — de l'illustre économiste allemand*. Efroussi n'est nullement une exception. Au contraire, son exemple est typique et, pour le prouver, nous avons constamment mis en parallèle le point de vue et la doctrine de Sismondi avec le point de vue et la doctrine de M. N.—on*. L'analogie s'est révélée complète : les conceptions théoriques, la façon d'envisager le capitalisme et le caractère des conclusions et des vœux pratiques de ces deux auteurs se sont trouvés *similaires*. Or, les conceptions de M. N.—on pouvant être considérées comme le dernier mot du populisme, nous avons le droit d'en conclure que *la doctrine économique des populistes n'est qu'une variété russe du romantisme européen*.

Il va de soi que les particularités historiques et économiques de la Russie, d'une part, et son retard beaucoup plus considérable, d'autre part, confèrent au populisme des traits distinctifs fortement accusés. Mais ces différences ne sont que d'espèce et, par conséquent, ne changent rien à la *similitude* du populisme et du romantisme petit-bourgeois.

Le trait distinctif le plus saillant, celui qui retient le plus l'attention, c'est peut-être la tendance qu'ont les économistes populistes à masquer leur romantisme

* M.V.V., autre économiste populiste, est entièrement solidaire de M.N.—on dans les principales questions indiquées ci-dessus, et ne s'en distingue que par son point de vue plus primitif encore.

en se déclarant « d'accord » avec la théorie moderne et en s'y *référant* aussi souvent que possible, encore que cette théorie soit nettement hostile au romantisme et qu'elle se soit développée dans une lutte acharnée contre toutes les doctrines petites-bourgeoises.

L'analyse de la théorie de Sismondi présente un intérêt tout particulier, précisément parce qu'elle permet d'analyser les *procédés généraux* utilisés pour les travestissements de ce genre.

Nous avons vu que le romantisme et la théorie moderne *signalent les mêmes* contradictions dans l'économie sociale actuelle. Et les populistes en profitent pour *invoquer* le fait que la théorie moderne reconnaît l'existence de contradictions qui se traduisent par des crises, par la recherche d'un marché extérieur, par les progrès de la production s'accompagnant d'une diminution de la consommation, par le protectionnisme, par les funestes effets du machinisme, etc., et ainsi de suite. Et ils ont parfaitement raison : la théorie moderne *reconnaît* en effet *toutes ces* contradictions, comme les reconnaissait le romantisme. Mais est-il un seul populiste qui se soit jamais demandé en quoi l'analyse scientifique de ces contradictions, qui les ramène aux différents intérêts engendrés par le régime économique existant, se distingue de la méthode qui ne les constate que pour formuler des vœux pieux ? Non, nous ne trouverons chez aucun populiste une étude de cette question, laquelle caractérise précisément ce qui différencie du romantisme la théorie moderne. Les populistes eux aussi ne constatent ces contradictions que pour formuler des vœux pieux.

Autre question : est-il un seul populiste qui se soit jamais demandé ce qui distingue la critique sentimentale du capitalisme de sa critique scientifique, dialectique ? Aucun d'eux n'a posé cette question, qui caractérise la seconde différence essentielle entre la théorie moderne et le romantisme. Aucun d'eux n'a jugé utile de prendre pour critère de ses théories le développement actuel des rapports économiques et sociaux (or, l'application de ce critère est justement le trait fondamental de la critique scientifique).

Une dernière question, enfin : est-il un seul populiste qui se soit jamais demandé en quoi le point de vue du ro-

mantisme, qui idéalise la petite production et déplore la « démolition » de ses assises par le « capitalisme », diffère de celui de la théorie moderne, qui prend pour point de départ de ses raisonnements la grande production capitaliste au moyen des machines et déclare progressive cette « démolition des assises » ? (Nous employons ici cette expression populiste devenue courante, car elle caractérise à merveille le processus de transformation des rapports sociaux sous l'influence de la grande industrie mécanique, processus qui s'est opéré *partout*, et pas seulement en Russie, avec une brusquerie et une violence qui ont frappé les auteurs s'intéressant aux problèmes sociaux.) Encore une fois, la réponse est : « non ». Pas un populiste ne s'est posé cette question. Aucun d'eux n'a tenté d'appliquer à cette « démolition » en train de s'opérer en Russie les critères qui l'ont fait considérer comme un facteur progressif en Europe occidentale. Ils déplorent tous la démolition des assises et recommandent d'y mettre un terme en assurant, les larmes aux yeux, que c'est cela, la « théorie moderne »...

Une comparaison entre leur « théorie », qu'ils présentent comme une solution nouvelle et originale du problème du capitalisme, fondée sur le dernier mot de la science et de l'expérience d'Europe occidentale, et la théorie de Sismondi, montre bien à quelle période primitive du développement du capitalisme et de la pensée sociale remonte l'apparition d'une théorie de ce genre. Mais l'important n'est pas que celle-ci soit vieille. Bien des théories, très vieilles pour l'Europe, seraient tout à fait neuves pour la Russie ! L'important, c'est qu'*au moment où cette théorie a pris naissance, c'était déjà une théorie petite-bourgeoise et réactionnaire.*

VI

LA POSITION DU ROMANTISME ET DE LA THÉORIE SCIENTIFIQUE DANS LA QUESTION DES DROITS SUR LES BLÉS EN ANGLETERRE

Nous compléterons la comparaison entre l'idée que se font la théorie romantique et la théorie moderne des principaux aspects de l'économie contemporaine en confrontant leurs réflexions à propos d'une question *pratique.*

L'intérêt de cette confrontation est d'autant plus grand que la question pratique dont il s'agit est l'une des plus importantes du capitalisme, qu'elle a un caractère de principe, et que nous connaissons les opinions à son sujet des deux représentants les plus en vue de ces théories adverses.

Nous voulons parler des *lois sur les blés* en Angleterre et de leur abrogation⁸⁷. Au cours du deuxième quart de ce siècle, cette question a vivement intéressé les économistes anglais, et aussi ceux du continent : tous comprenaient que ce n'était pas là une question particulière de politique douanière, mais une question générale, celle du libre-échange, de la libre concurrence, des « destinées du capitalisme ». Il s'agissait de couronner l'édifice du capitalisme en mettant intégralement en pratique la libre concurrence ; de débayer la voie pour que pût s'achever la « démolition » entreprise en Angleterre par la grande industrie mécanique dès la fin du siècle dernier ; d'écarter les obstacles qui gênaient cette « démolition » dans l'*agriculture*. Et c'est bien *ainsi* que les deux économistes dont nous allons parler, deux économistes du continent, ont envisagé la question.

Sismondi a ajouté à la deuxième édition de ses *Nouveaux principes* un chapitre spécial intitulé « Des lois sur le commerce des blés » (livre III, chap. X).

Il commence par constater que la question est brûlante : « Ces lois, dont une moitié du peuple anglais demande aujourd'hui l'abolition, avec une irritation profonde contre ceux qui les maintiennent, dont l'autre moitié demande le maintien, avec des cris d'indignation contre ceux qui veulent les abolir... » (t. I, p. 251).

Analysant la question, Sismondi signale que les intérêts des fermiers anglais exigent l'application de droits d'entrée sur les blés pour assurer un *remunerating price* (prix rémunérateur). Les intérêts des manufacturiers exigent, au contraire, l'abolition des lois sur les blés, car les manufactures ne peuvent exister sans les marchés extérieurs ; or, le progrès des exportations anglaises était entravé par les lois qui gênaient l'importation. « Les chefs de manufacture ajoutaient que l'engorgement qu'ils rencontraient sur les marchés était encore le produit des mêmes

lois ; que les riches du continent ne pouvaient acheter leurs marchandises, parce qu'ils ne trouvaient point à vendre leurs blés » (t. I, pp. 253-254) *.

« L'ouverture du marché aux blés étrangers ruinerait probablement les propriétaires anglais, et ferait tomber à un prix infiniment bas tous les fermages. C'est un grand mal, sans doute, mais ce n'est pas une injustice » (t. I, p. 254). Et Sismondi de démontrer avec une naïveté extrême que le revenu des propriétaires fonciers doit correspondre au service (*sic !*) qu'ils rendent à la « société » (capitaliste ?), etc. Les fermiers, continue Sismondi, « retireront leur capital, en partie du moins, de l'agriculture ».

Ce raisonnement de Sismondi (qui s'en contente) révèle le vice fondamental du romantisme, lequel n'accorde pas une attention suffisante au processus du développement économique tel qu'il s'opère dans la réalité. Nous avons vu que Sismondi a lui-même signalé le développement et l'extension graduels du système des grandes fermes en Angleterre. Mais, au lieu d'étudier les causes de ce processus, il se hâte de le condamner. Cette précipitation, ce désir de Sismondi d'imposer à l'histoire ses pieux souhaits, peuvent seuls expliquer qu'il perde de vue la tendance générale au développement du capitalisme dans l'agriculture et l'inévitable *accélération de ce processus* en cas d'abolition des lois sur les blés, c'est-à-dire le progrès capitaliste de l'agriculture, au lieu de sa décadence que Sismondi lui prophétise.

Pourtant, Sismondi reste fidèle à lui-même. Dès qu'il a buté sur la contradiction qui caractérise ce processus du capitalisme, il se met naïvement à le « réfuter », cherchant à démontrer coûte que coûte que la voie suivie par la « patrie anglaise » est erronée.

* Si unilatérale que soit cette explication des fabricants anglais, qui méconnaissent les causes plus profondes des crises et leur caractère inévitable dans le cas d'une faible extension du marché, elle n'en contient pas moins cette idée absolument juste que la réalisation du produit par son écoulement à l'étranger exige, *en règle générale*, une importation correspondante. Nous recommandons cet argument des fabricants anglais à l'attention des économistes qui éludent la question de la réalisation du produit dans la société capitaliste par ces paroles profondes : « On exportera ».

« Mais que fera le journalier ?... Le travail cessera, les champs seront changés en vaine pâture... Que deviendront les cinq cent quarante mille familles auxquelles il (l'agriculteur) refusera de l'emploi * ? A supposer qu'elles fussent propres à toute espèce d'industrie, y a-t-il une industrie aujourd'hui qui soit en état de les recevoir ?... Y a-t-il un gouvernement qui pût volontairement exposer la moitié de la nation qu'il gouverne à une crise semblable ?... Ceux auxquels on sacrifierait ainsi les agriculteurs y trouveraient-ils eux-mêmes ensuite aucun avantage ? Les mêmes agriculteurs sont les consommateurs les plus rapprochés et les plus sûrs des manufactures anglaises. La cessation de leur consommation porterait à l'industrie un échec plus funeste que la clôture d'un des plus grands marchés étrangers » (pp. 255-256). Et ici entre en scène le fameux « resserrement du marché intérieur » : « Que perdront les manufactures par la cessation de la consommation de toute cette classe des laboureurs anglais qui formait près de la moitié de la nation ? Que perdront les manufactures par la cessation de la consommation des riches, dont les revenus territoriaux seront presque anéantis » (p. 267) ? Notre romantique s'évertue à prouver aux fabricants que les contradictions inhérentes au développement de leur production et de leurs richesses ne sont que la conséquence de leur erreur, de leur imprévoyance. Et, pour les « convaincre » des « dangers » du capitalisme, Sismondi leur dépeint avec force détails la concurrence des blés polonais et russes dont ils sont menacés (pp. 257-261). Il met en œuvre tous les arguments et essaie même de spéculer sur l'amour-propre des Anglais. « Que deviendra l'honneur de l'Angleterre si l'empereur russe, toutes les fois qu'il voudra obtenir d'elle une concession quelconque, peut l'affamer en fermant les ports de la Baltique ? »

* Pour « prouver » que le capitalisme est mauvais, Sismondi improvise un calcul approximatif (comme ceux qu'affectionne notre romantique russe M.V.V.). 600 000 familles, dit-il, se livrent à l'agriculture. Si les champs sont remplacés par des pâturages, il ne « faudra » pas plus d'un dixième de ce nombre... Moins un auteur se montre capable de comprendre tel ou tel processus dans toute sa complexité, et plus volontiers il recourt à d'enfantins calculs « à vue de nez ».

(p. 268). Rappelez-vous, ami lecteur, comment Sismondi, pour montrer que l'« apologie du pouvoir de l'argent » était une erreur, invoquait cet argument que, dans les échanges, il est facile de frauder... Pour « réfuter » les théoriciens qui font l'apologie des grandes fermes, il indique que les riches fermiers ne peuvent résister à la concurrence de paysans miséreux (voir la citation ci-dessus), et il en revient en fin de compte à sa conclusion favorite, estimant de toute évidence avoir prouvé que la « patrie anglaise » suit une voie « fausse ». « L'exemple de l'Angleterre nous montre que cette pratique (le développement de l'économie monétaire, à laquelle Sismondi oppose « l'habitude de se fournir soi-même ») n'est pas sans danger » (p. 263). « C'est le système d'exploitation (le système d'exploitation par grandes fermes) qui est mauvais, qui repose sur une base dangereuse, et qu'il faut s'efforcer de changer » (p. 266).

Une question concrète née de la collision d'intérêts déterminés dans un système économique déterminé se trouve ainsi noyée dans un flot de vœux pieux ! Mais la question avait été posée par les parties intéressées de façon si nette qu'il était vraiment impossible de s'en tenir à pareille « solution » (comme le fait le romantisme pour toutes les autres questions).

« Que faut-il faire, cependant ? demande Sismondi désespéré. Faut-il ouvrir ou fermer les ports de l'Angleterre ? Faut-il condamner à la famine et à la mortalité les manufacturiers ou les laboureurs d'Angleterre ? Certes, la question est effrayante ; la position où se trouve le ministère anglais est une des plus épineuses où des hommes d'Etat aient pu se rencontrer » (p. 260). Et une fois de plus, il revient à sa « conclusion générale » sur le « danger » que représente l'exploitation par grandes fermes, sur « le danger de soumettre l'agriculture tout entière à un système de spéculation » (p. 260). Mais « comment pourra-t-on, en Angleterre, prendre ces mesures efficaces, mais lentes cependant, qui remettraient en honneur les petites fermes, tandis que la moitié de la nation, engagée dans les manufactures, souffre de la faim, et que les mesures qu'elle invoque menacent de la faim l'autre moitié de la nation engagée dans l'agriculture ? Je l'ignore. Je crois

nécessaire de soumettre la législation du commerce des blés à de grandes modifications ; mais je recommande, à ceux qui demandent son abolition complète, d'examiner soigneusement les questions suivantes » (p. 267). Suivent les sempiternelles jérémiades suscitées par la crainte d'une décadence de l'agriculture, d'un resserrement du marché intérieur, etc.

Ainsi, au premier choc de la réalité, le romantisme a fait complètement fiasco. Il a été contraint de se délivrer à lui-même un *testimonium paupertatis* * et à en accuser réception de sa propre main. Rappelez-vous l'aisance et la simplicité avec lesquelles le romantisme « réglait » toutes les questions « en théorie » ! Le protectionnisme est imprudent ; le capitalisme est une erreur funeste ; la voie suivie par l'Angleterre est erronée et dangereuse ; la production doit marcher de pair avec la consommation, et l'industrie et le commerce, de pair avec l'agriculture ; les machines ne sont avantageuses que lorsque leur introduction entraîne l'augmentation des salaires ou la diminution de la journée de travail ; les moyens de production doivent appartenir aux producteurs ; l'échange ne doit pas gagner de vitesse la production, ni conduire à la spéculation, etc., et ainsi de suite. Le romantisme a voulu réduire au silence chaque contradiction par une phrase sentimentale ; à chaque question il a répondu par un vœu pieux, et il a appelé cet étiquetage des faits de la vie courante une « solution ». Il n'est pas étonnant que ces solutions aient été d'une simplicité et d'une aisance aussi touchantes : elles n'oubliaient qu'un petit détail, à savoir les intérêts réels dont le conflit constituait précisément la contradiction. Et quand le développement de cette contradiction plaça le romantique devant un de ces conflits particulièrement violents — la lutte des partis qui précéda, en Angleterre, l'abrogation des lois sur les blés — notre romantique perdit complètement la tête. Il était si bien dans l'atmosphère nébuleuse des rêveries et des vœux innocents ! Il composait avec tant d'art des tirades applicables à la « société » en général (et qui ne sauraient être appliquées à aucun régime

* Certificat d'indigence. (N.R.)

historique déterminé de la société) ! Mais lorsque, quittant ce monde de fantaisie, il se trouva plongé dans le tourbillon de la vie réelle et de la lutte des intérêts, il ne disposait pas du moindre critère pour résoudre les problèmes concrets. Ayant contracté l'habitude des constructions et des solutions abstraites, il ramena la question à cette formule pure et simple : qui faut-il ruiner, la population agricole ou la population industrielle ? Le romantique ne pouvait, bien entendu, faire autrement que de conclure : il ne faut ruiner personne ; il faut « prendre une autre voie »... Mais les contradictions réelles le pressaient de toutes parts, si bien qu'il ne lui était plus possible de regagner la nébuleuse atmosphère des vœux innocents ; et notre romantique s'est vu contraint de *donner une réponse*. Sismondi en a même donné deux — la première : « je ne sais pas » ; la seconde : « d'une part, on ne peut manquer de considérer, d'autre part, on doit reconnaître... »⁸⁸

Le 9 janvier 1848, Karl Marx prononça à Bruxelles, lors d'une réunion publique, son discours sur le libre-échange *. Contrairement au romantisme pour qui « l'économie politique n'est pas une science de calcul, mais une science morale », il prit pour point de départ de son exposé une *analyse* simple et objective des *intérêts* en jeu. Au lieu d'envisager la question des lois sur les blés comme une question de « système » choisi par la nation, ou comme une question de législation (ainsi que le faisait Sismondi), l'orateur commença par la présenter comme un conflit d'intérêts entre fabricants et propriétaires fonciers, et montra comment les fabricants anglais cherchaient à en faire une question nationale, à persuader les ouvriers qu'ils défendaient l'intérêt général. Contrairement au romantique, qui exposait la question sous la forme de considérations dont le législateur devait s'inspirer pour réaliser la réforme, l'orateur la ramena au conflit des intérêts réels des différentes classes de la société anglaise. Il montra qu'au fond, elle se réduisait à la nécessité d'assurer

* *Discours sur le libre-échange* ⁸⁸. Nous citons d'après la traduction allemande : *Rede über die Frage des Freihandels*.

aux fabricants des matières premières à meilleur marché, et il signala la méfiance des ouvriers anglais, qui voyaient « dans les hommes de dévouement, dans un Bowring, un Bright et consorts, leurs plus grands ennemis ».

« Ils (les fabricants) construisent à grands frais des palais où la ligue (l'*Anti-Corn-Law-League*, ou Ligue contre la loi sur les blés)⁹⁰ établissait, en quelque sorte, sa demeure officielle ; ils font marcher une armée de missionnaires vers tous les points de l'Angleterre, pour qu'ils prêchent la religion du libre-échange ; ils font imprimer et distribuer gratis des milliers de brochures pour éclairer l'ouvrier sur ses propres intérêts ; ils dépensent des sommes énormes pour rendre la presse favorable à leur cause ; ils organisent une vaste administration pour diriger les mouvements libres-échangistes, et ils déploient toutes les richesses de leur éloquence dans des meetings publics. C'était dans un de ces meetings qu'un ouvrier s'écria :

— Si les propriétaires fonciers vendaient nos os, vous autres, fabricants, vous seriez les premiers à les acheter, pour les jeter dans un moulin à vapeur et en faire de la farine !

Les ouvriers anglais ont très bien compris la signification de la lutte entre les propriétaires fonciers et les capitalistes industriels. Ils savent très bien qu'on voulait rabaisser le prix du pain pour rabaisser le salaire et que le profit industriel augmenterait de ce que la rente aurait diminué⁹¹. »

Ainsi, *la manière même de poser la question* est tout autre que chez Sismondi. Il s'agit 1° d'expliquer la position des différentes classes de la société anglaise dans cette question du point de vue de leurs intérêts, et 2° de mettre en lumière le rôle de la réforme dans l'évolution de l'économie sociale anglaise.

Sur ce dernier point, les vues de l'orateur s'accordent avec celles de Sismondi en ce sens que lui aussi y voit non une question particulière, mais une *question générale* : celle du développement du capitalisme dans son ensemble, celle du « libre-échange » en tant que système. « L'abolition des lois céréales en Angleterre est le plus grand triomphe que le libre-échange ait remporté au XIX^e siècle⁹² » « Avec l'abolition des lois sur les blés, la libre

concurrence, le régime actuel d'économie sociale sont poussés à l'extrême *. » Pour ces auteurs, la question posée est donc celle-ci : *doit-on désirer la continuation du développement du capitalisme*, ou bien son arrêt, la recherche d'« autres voies », etc. ? Et nous savons que la réponse affirmative qu'ils ont donnée à cette question apportait en fait une solution à une question plus générale, de principe, celle des « destinées du capitalisme », et non à la question particulière des lois sur les blés en Angleterre. Car le point de vue qu'ils ont adopté à cette occasion a été appliqué beaucoup plus tard à d'autres pays également. Dans les années 40, les deux auteurs professaient la même opinion relativement à l'Allemagne et à l'Amérique ** et déclaraient que, pour celle-ci, la libre concurrence était un facteur de progrès ; en ce qui concerne l'Allemagne, l'un d'eux écrivait, même dans les années 60, qu'elle ne souffrait pas seulement du capitalisme, mais aussi du fait que le capitalisme y était insuffisamment développé.

Mais revenons au discours. Nous avons indiqué que le point de vue de l'orateur différait en son principe de celui de Sismondi et ramenait le problème aux intérêts des différentes classes de la société anglaise. Nous trouvons une différence tout aussi profonde dans la façon dont il a posé la question purement théorique du rôle joué par

* *Die Lage der arbeitenden Klasse in England* (1845). Cet ouvrage a été écrit d'un point de vue absolument identique avant l'abolition des lois sur les blés (1846), alors que le discours cité dans le texte se rapporte à la période postérieure à cette abolition. Mais peu nous importe cette différence dans le temps : il suffit de comparer les raisonnements cités plus haut de Sismondi, qui datent de 1827, à ce discours prononcé en 1848, pour se rendre compte de l'identité complète des *éléments du problème* chez les deux auteurs. L'idée de comparer Sismondi à l'économiste allemand venu après lui, nous l'avons empruntée au *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, B. V., Art. « Sismondi » von Lippert, Seite 679 (tome V, article « Sismondi » par Lippert, page 679. — N. R.). Le parallèle s'est révélé d'un intérêt si palpitant que l'exposé de M. Lippert, de sec... pardon, d'« objectif » qu'il était, est devenu du coup intéressant, animé et même passionné.

** Voir dans *Die Neue Zeit* (*Temps Nouveaux* ⁹³. — N. R.) les articles de Marx récemment découverts dans le *Westphälisches Dampfboot* (*Le Vapeur westphalien* ⁹⁴. — N. R.).

l'abrogation des lois sur les blés dans l'économie sociale. Pour lui, ce n'est pas une question abstraite, portant sur le *système* que doit adopter l'Angleterre et la voie qu'elle doit choisir (c'est ainsi que Sismondi, lui, pose la question, oubliant que l'Angleterre a un passé et un présent qui déterminent cette voie). Non. Il pose d'emblée le problème sur le terrain du *régime social et économique existant* ; il se demande quelle *doit être l'étape suivante* dans le développement de ce régime, après l'abrogation des lois sur les blés.

La difficulté était de déterminer la répercussion qu'aurait l'abrogation de ces lois sur l'*agriculture*, car ses effets sur l'industrie étaient évidents pour tous.

Afin d'en démontrer l'utilité pour l'agriculture également, l'*Anti-Corn-Law-League* avait assigné des prix aux trois meilleurs écrits traitant de l'influence salutaire de l'abrogation de ces lois sur l'agriculture anglaise. L'orateur commence par exposer brièvement les idées des trois lauréats, Hope, Morse et Greg, et distingue d'emblée ce dernier qui, dans son ouvrage, applique de la façon la plus scientifique et la plus rigoureuse les principes établis par l'économie politique classique.

Greg, gros fabricant lui-même, s'adresse surtout aux grands fermiers et s'applique à démontrer que l'abrogation des lois sur les blés chassera de l'agriculture les petits fermiers, qui trouveront une ressource dans l'industrie, mais qu'elle sera avantageuse pour les gros fermiers, qui acquerront ainsi la possibilité de prendre la terre à bail à des termes très prolongés, d'engager de plus grands capitaux dans la terre, d'employer plus de machines et d'économiser sur le travail manuel qui sera à meilleur marché quand le prix du pain aura diminué. Quant aux propriétaires fonciers, ils devront se contenter d'une rente moins élevée, car les terrains ingrats, incapables de résister à la concurrence des blés importés à bon marché, cesseront d'être cultivés.

L'orateur a eu parfaitement raison de reconnaître que cette prévision et cette franche apologie du capitalisme dans l'agriculture étaient plus scientifiques. L'histoire a justifié cette prédiction. « L'abrogation des lois sur les céréales donna à l'agriculture anglaise une nouvelle et

merveilleuse impulsion... La dépopulation des campagnes a suivi pas à pas l'extension et l'intensification de la culture, l'accumulation inouïe du capital incorporé au sol et de celui consacré à son exploitation, une augmentation des produits sans précédent dans l'histoire de l'agronomie anglaise, l'accroissement des rentes dévolues aux propriétaires fonciers et celui des profits réalisés par les fermiers capitalistes... La condition essentielle du nouveau système était un plus grand déboursé de capital, entraînant nécessairement une concentration plus rapide des fermes *.

Mais, bien entendu, l'orateur ne s'est pas contenté de reconnaître la justesse plus grande des raisonnements de Greg. Dans la bouche de ce dernier, c'étaient des arguments de libre-échangiste dissertant sur l'agriculture anglaise en général et tendant à démontrer les avantages que l'ensemble de la nation retirerait de l'abrogation des lois sur les blés. L'exposé antérieur montre que tel n'était pas l'avis de l'orateur.

Il a expliqué que la baisse du prix du pain, tant vantée par les libres-échangistes, signifiait nécessairement une diminution des salaires, la baisse du prix de la marchandise « travail » (ou plus exactement : force de travail) ; que la diminution du prix du pain ne pourrait jamais compenser pour l'ouvrier celle de son salaire, car, premièrement,

* Ecrit en 1867 ⁹⁵. En ce qui concerne la hausse de la rente, il faut, pour l'expliquer, prendre en considération la loi établie par l'analyse moderne de la rente différentielle, à savoir que *la hausse de la rente peut aller de pair avec la diminution du prix du blé*. « Lorsqu'en 1846 les droits sur les blés furent supprimés en Angleterre, les fabricants anglais s'imaginèrent avoir, par cette mesure, réduit l'aristocratie terrienne à la misère. Or, l'aristocratie foncière devint plus riche que jamais. Comment cela se fit-il ? Très simplement. On imposa d'abord, par contrat, aux fermiers, de dépenser annuellement non pas 8, mais 12 l.st. à l'arpent ; ensuite, les propriétaires fonciers, très nombreux même à la Chambre des communes, s'octroyèrent une forte subvention de l'Etat pour le drainage et les autres améliorations permanentes de leurs terres. Comme on ne renonça jamais totalement aux terrains les plus mauvais, et qu'on les employa tout au plus et provisoirement à d'autres buts, les rentes montèrent en raison de l'accroissement du capital engagé, et l'aristocratie foncière se trouva dans une situation meilleure que jamais » (*Das Kapital*, III, 2, 259 ⁹⁶).

si le prix du pain diminue, il sera plus difficile à l'ouvrier d'économiser sur le pain pour pouvoir acheter d'autres objets ; et, deuxièmement, les progrès de l'industrie rendent meilleur marché les articles de consommation en substituant l'eau-de-vie à la bière, la pomme de terre au pain, le coton à la laine et au lin, et en faisant baisser de ce fait le niveau des besoins et le niveau d'existence de l'ouvrier.

Nous voyons ainsi qu'à *première vue* l'orateur pose les éléments du problème comme Sismondi ; il reconnaît, *lui aussi*, que le libre-échange entraîne inévitablement la ruine des petits fermiers, la misère des ouvriers dans l'industrie et l'agriculture. Nos populistes, qui se distinguent, notamment, par un art inimitable de la « citation », arrêtent d'ordinaire leurs « extraits » à cet endroit et déclarent avec une entière satisfaction qu'ils sont tout à fait « d'accord ». Mais ces procédés montrent simplement, tout d'abord, qu'ils ne comprennent pas la différence énorme, que nous avons indiquée ci-dessus, dans la façon de poser le problème ; ensuite, qu'ils ne voient pas que la distinction essentielle entre la théorie moderne et le romantisme *ne fait que commencer ici* : le romantique se détourne des problèmes concrets du développement réel pour se plonger dans ses rêves ; le réaliste, au contraire, prend les faits établis en guise de critères qui lui serviront à trouver la solution précise de tel ou tel problème concret.

Après avoir prédit l'amélioration prochaine de la situation des ouvriers, l'orateur poursuit :

« Là-dessus, les économistes vous diront :

Eh bien, nous convenons que la concurrence parmi les ouvriers, qui certes n'aura pas diminué sous le régime du libre-échange, ne tardera pas à mettre les salaires en accord avec le bas prix des marchandises. Mais d'autre part le bas prix des marchandises augmentera la consommation ; la plus grande consommation exigera une plus grande production, laquelle sera suivie d'une plus forte demande de bras, et à cette plus forte demande de bras succédera une hausse de salaires.

Toute cette argumentation revient à ceci : *le libre-échange augmente les forces productives*. Si l'industrie va croissant, si la richesse, si le pouvoir productif, si, en

un mot, le capital productif augmente la demande du travail, le prix du travail et, par conséquent, le salaire augmentent également. *La meilleure condition pour l'ouvrier, c'est l'accroissement du capital. Et il faut en convenir **. Si le capital reste stationnaire, l'industrie ne restera pas seulement stationnaire, mais elle déclinera, et, en ce cas, l'ouvrier en sera la première victime, il périra avant le capitaliste. Et dans le cas où le capital va croissant, c'est-à-dire, comme on l'a déjà dit, dans le cas *le meilleur* pour l'ouvrier, quel sera son sort ? Il périra également... » Et l'orateur explique d'une manière détaillée, en s'appuyant sur les données des économistes anglais, comment la concentration du capital accentue la division du travail, laquelle déprécie la force de travail en substituant le travail simple au travail qualifié ; comment les machines évincent l'ouvrier ; comment le gros capital ruine les petits producteurs et les petits rentiers et conduit à l'aggravation des crises, qui augmentent encore le nombre des chômeurs. La conclusion de son analyse, c'est que le libre-échange n'est autre chose que le libre développement du capital.

Ainsi, l'orateur a su trouver le critère permettant de résoudre le problème qui, à première vue, conduisait à l'impasse devant laquelle s'était arrêté Sismondi : le libre-échange, aussi bien que son contraire, mènent tous deux à la ruine des ouvriers. *Ce critère, c'est le développement des forces productives*. Cette façon de poser la question sur le terrain historique a tout de suite fait ses preuves : au lieu de comparer le capitalisme à une société abstraite, telle qu'elle doit être (c'est-à-dire, en somme, à une utopie), l'auteur l'a comparé *aux stades précédents* de l'économie sociale ; il a comparé entre eux les différents stades du capitalisme dans leur succession, *et il a constaté que les forces productives de la société se développaient grâce au développement du capitalisme*. Appliquant à l'argumentation des libres-échangistes la critique scientifique, il a su se garder de l'erreur habituelle des romantiques qui, déniaient toute valeur à cette argumentation, « jettent l'enfant avec l'eau sale » ; il a su en extraire le bon grain, c'est-à-dire constater l'immense progrès technique, qui

* Souligné par nous.

est hors de doute. Avec la finesse d'esprit qui les caractérise, nos populistes en auraient certainement conclu que cet auteur, qui se place si ouvertement *du côté du grand capital contre le petit producteur*, est « un apologiste du pouvoir de l'argent », d'autant plus qu'il déclarait à la face de l'Europe continentale étendre les conclusions tirées de la vie anglaise à sa patrie également, où la grande industrie mécanique faisait alors ses premiers pas, encore timides. Or, c'est précisément grâce à cet exemple (ainsi qu'à tant d'autres exemples analogues tirés de l'histoire de l'Europe occidentale) qu'ils auraient pu étudier une chose qu'ils ne peuvent (ou peut-être ne veulent ?) pas comprendre, à savoir que reconnaître le caractère progressif du grand capital par rapport à la petite production, ce n'est pas en faire l'« apologie », tant s'en faut.

Il n'est que de comparer le chapitre de Sismondi exposé plus haut au discours en question pour se rendre compte que ce dernier lui est bien supérieur et au point de vue théorique, et par son hostilité à toute « apologie ». L'orateur a défini les contradictions qui accompagnent le développement du grand capital d'une façon beaucoup plus précise, plus complète, plus directe et plus franche que ne l'ont jamais fait les romantiques. Mais pas une fois il ne s'est abaissé à des phrases sentimentales pour déplorer ce développement. Pas une fois il n'a soufflé mot d'une éventuelle possibilité de « s'écarter de la voie suivie ». Il comprenait fort bien que cette formule sert simplement à masquer le fait qu'on « s'écarte » soi-même de la question qui vous est posée par la vie, c'est-à-dire par la réalité économique, par le développement économique, par les intérêts que ce développement a suscités.

Le critère parfaitement scientifique dont nous avons parlé lui a permis de résoudre le problème, tout en demeurant un réaliste conséquent.

« Ne croyez pas, Messieurs, dit l'orateur, qu'en faisant la critique de la liberté commerciale nous ayons l'intention de défendre le système protectionniste. » Et il indique que, dans le régime économique et social actuel, le libre-échange et le protectionnisme ont l'un et l'autre leur raison d'être ; il signale brièvement la « démolition »,

par le capitalisme, de l'ancienne vie économique et des vieux rapports semi-patriarcaux d'Europe occidentale, en Angleterre et sur le continent ; il souligne ce fait social que, dans certaines conditions, le libre-échange *hâte* cette « démolition » *. C'est seulement dans ce sens... Messieurs, conclut l'orateur, que je vote en faveur du libre-échange⁹⁷.

* Ce rôle progressif de l'abolition des lois sur les blés avait été nettement signalé, *dès avant cette abolition* par l'auteur de *La situation* (ouvrage cité, p. 179) ⁹⁸; qui soulignait tout particulièrement l'effet de cette mesure sur la prise de conscience des producteurs.

LA NOUVELLE LOI OUVRIÈRE ”

*Écrit en déportation au cours
de l'été 1897.
L'appendice a été écrit au cours
de l'automne 1897.
Publié pour la première fois
en 1899 en brochure à Genève*

*Conforme au texte
de la brochure*

ПРОЛЕТАРИИ ВСѢХЪ СТРАНЪ, СОЕДИНЯЙТЕСЬ!

НОВЫЙ Фабричный Законъ

Издание Россійской Соціалъдемократической Рабочей Партіи.



ЖЕНЕВА

Типографія „Союза Русскихъ Соціалъдемократовъ“
1899

Couverture de la brochure de V. Lénine *La nouvelle
loi ouvrière.* — 1899

I

A QUOI EST DUE LA PROMULGATION
DE LA NOUVELLE LOI OUVRIÈRE ?

Le 2 juin 1897 a été promulguée une nouvelle loi ouvrière portant réduction de la journée de travail dans les fabriques et les usines et instituant le repos des jours fériés. Les ouvriers de Pétersbourg attendaient depuis longtemps cette loi que le gouvernement avait promise dès 1896, sous le coup de l'effroi causé par la grève massive des filatures et des tissages de coton au printemps de la même année. Cette grève avait été suivie d'autres. Partout les ouvriers demandaient une réduction de la journée de travail. Le gouvernement répondit par une répression féroce, arrêtant et déportant sans jugement une foule d'ouvriers ; dans sa frayeur, il tenta d'agir sur les ouvriers par des phrases stupides sur les sentiments de charité chrétienne qu'éprouveraient à leur égard les fabricants (circulaire adressée par le ministre Witte aux inspecteurs de travail en 1895-96 *). Mais les ouvriers ne firent que rire de ces balivernes, et toutes les mesures de répression furent impuissantes à arrêter le mouvement, qui s'étendit à des dizaines et des centaines de milliers d'ouvriers. Le gouvernement comprit alors qu'il fallait céder et satisfaire, au moins partiellement, les revendications ouvrières. En plus d'une répression féroce des grévistes et de phrases mensongères et hypocrites, les ouvriers de Pétersbourg obtinrent du gouvernement la promesse d'une loi réduisant la journée de travail. Cette promesse leur fut annoncée en grande pompe par une déclaration spéciale du ministre des Finances affichée dans les fabriques¹⁰⁰. Ils attendaient avec impatience qu'elle fût rem-

* Voir le présent tome, p. 119. (N.R.)

plie, ils attendaient la loi pour le 19 avril 1897, et étaient déjà prêts à croire que cette promesse n'était, comme tant d'autres, qu'un grossier mensonge. Mais cette fois, le gouvernement a tenu parole : la loi fut promulguée. *Ce qu'est* cette loi, nous le verrons par la suite. Pour l'instant, il nous faut examiner les circonstances qui ont obligé le gouvernement à remplir ses engagements.

La question de la réduction de la journée de travail a retenu l'attention de notre gouvernement bien avant 1896. Elle fut soulevée il y a quinze ans : dès 1883, les fabricants de Pétersbourg sollicitaient la promulgation d'une loi à cet effet. Des requêtes analogues furent présentées à plusieurs reprises par d'autres fabricants (polonais notamment), mais toutes restèrent sous le boisseau, comme tant d'autres projets tendant à améliorer la condition ouvrière. Le gouvernement russe n'est jamais pressé d'examiner les projets de ce genre, qu'il laisse dormir pendant des dizaines d'années. Lorsqu'il s'agit de faire l'aumône de quelques millions de roubles à messieurs les propriétaires fonciers russes bien pensants qui « sollicitent » un secours à prélever sur les deniers publics, ou encore d'allouer une subvention ou une prime à messieurs les fabricants « opprimés », oh, alors, le gouvernement russe fait diligence, et les rouages administratifs et ministériels se mettent aussitôt en marche comme s'ils étaient « lubrifiés » avec une « huile » spéciale. Mais quand il est question des ouvriers, les projets de loi dorment dans les tiroirs pendant des années et des dizaines d'années (tel le projet sur la responsabilité des patrons, qui, je crois, est déjà à l'« étude » depuis plus de dix ans) ; mieux : les lois déjà promulguées ne sont pas appliquées, les fonctionnaires du gouvernement impérial se faisant scrupule d'importuner messieurs les fabricants (ainsi, la loi de 1886 portant création d'hôpitaux par les fabricants, n'est toujours pas appliquée dans l'immense majorité des cas). Pourquoi donc, cette fois-ci, a-t-il été tout à coup donné suite à un problème posé depuis si longtemps ? Pourquoi ce problème a-t-il été tout à coup réglé et tranché d'urgence par le ministère et le Conseil d'Etat ? Pourquoi a-t-il tout à coup pris la forme d'un projet de loi et est-il devenu aussitôt une loi ? Il est évident qu'une force a poussé, secoué les fonctionnaires, a

triomphé de leur répugnance à « importuner » les fabricants du pays par des exigences nouvelles. Cette force, ce furent les ouvriers de Pétersbourg, les grèves imposantes qu'ils organisèrent en 1895-1896 et au cours desquelles, grâce à l'aide apportée aux ouvriers par les social-démocrates (l'« Union de lutte »), des revendications précises furent présentées au gouvernement, des proclamations et des tracts socialistes diffusés parmi les ouvriers. Le gouvernement comprit qu'aucune répression policière ne viendrait à bout des masses ouvrières qui avaient pris conscience de leurs intérêts, s'étaient unies pour lutter sous la direction du Parti social-démocrate, défenseur de la cause ouvrière. Il fut obligé de faire des concessions. La nouvelle loi ouvrière a été *arrachée* au gouvernement par les ouvriers, *conquise* par eux sur leur ennemi juré, tout comme la loi du 3 juin 1886, promulguée il y a onze ans, relative au règlement intérieur, aux amendes, aux tarifs, etc. A l'époque, la lutte des ouvriers était la plus vive dans les provinces de Moscou et de Vladimir. Alors aussi elle se traduisit par de nombreuses grèves, les ouvriers présentèrent des revendications nettes et précises au gouvernement et, pendant la fameuse grève de chez Morozov, la foule remit à l'inspecteur le cahier de revendications établi par les ouvriers eux-mêmes. Il y était dit, notamment, que les ouvriers demandaient une réduction des amendes. La loi du 3 juin 1886, promulguée peu après et qui réglementait les amendes, était une *réponse* directe à ces revendications *.

Il en va de même aujourd'hui. Les ouvriers ont réclamé en 1896 la réduction de la journée de travail et appuyé cette revendication par des grèves impressionnantes. Le gouvernement *répond* aujourd'hui à leur revendication en promulguant une loi sur la réduction de la journée de travail. A l'époque, en 1886, le gouvernement avait cédé sous la pression des soulèvements ouvriers, mais s'était efforcé de réduire ses concessions au minimum, de laisser des échappatoires aux fabricants, de retarder la mise en vigueur du nouveau règlement, de rogner autant que possible sur les revendications ouvrières. Aujourd'hui, en

* Voir à ce sujet la brochure *Sur les amendes* (cf. le présent volume, p. 23. — N. R.).

1897, il en va de même : le gouvernement ne cède que sous la pression des soulèvements ouvriers et cherche de toutes ses forces à réduire l'étendue des concessions qu'il fait aux ouvriers, à *marchander*, à filouter une heure ou deux en allongeant même la journée de travail que les fabricants ont proposée ; il s'efforce de faire gagner aux fabricants quelques jours fériés en ne les inscrivant pas au nombre des jours de repos obligatoire ; il s'attache à retarder l'entrée en vigueur du nouveau règlement en décidant que ses principales dispositions ne prendront effet qu'après la promulgation d'arrêtés ministériels encore à venir. Les lois du 3 juin 1886 et du 2 juin 1897, qui sont les principales lois ouvrières existant en Russie, se présentent donc toutes les deux comme une concession arrachée de haute lutte par les ouvriers russes à un gouvernement policier. Toutes deux montrent bien *quelle est l'attitude* du gouvernement russe vis-à-vis des revendications ouvrières les plus légitimes.

II

QUE FAUT-IL CONSIDÉRER COMME TEMPS DE TRAVAIL ?

Examinons en détail la loi du 2 juin 1897 *. Comme nous l'avons déjà dit, cette nouvelle loi, premièrement, limite la journée de travail pour tous les ouvriers ; deuxièmement, rend le repos obligatoire les dimanches et jours fériés. Avant de réglementer le temps de travail, la loi doit définir ce qu'il faut entendre exactement par là. Et voici la règle qu'elle établit à ce sujet : « Le temps de travail, ou nombre des heures de travail dans la journée, c'est le temps pendant lequel l'ouvrier est tenu, aux termes du contrat d'embauchage, de se trouver dans les locaux de l'entreprise et à la disposition du chef d'entreprise pour exécuter un travail. » Donc, tout le temps que l'ouvrier passe à la fabrique, conformément à l'horaire établi ou sur l'ordre du directeur, doit être considéré comme temps de travail. Que l'ouvrier s'occupe pendant ce temps de son travail

* Elle entrera en vigueur en novembre 1898.

normal, habituel, ou que le directeur lui en fasse exécuter un autre, ou même l'oblige simplement à *attendre*, importe peu : tout le temps que l'ouvrier passe à la fabrique doit lui être compté comme temps de travail. Ainsi, dans certaines fabriques, le samedi, après la sonnerie, les ouvriers nettoient les machines ; aux termes de la loi, le nettoyage des machines doit être, lui aussi, *compté dans le temps de travail*. Il s'ensuit que si le fabricant ne paie rien à l'ouvrier pour le nettoyage des machines, il *utilise gratuitement le temps de travail de son salarié*. Si un fabricant qui a embauché un ouvrier pour un travail aux pièces, le fait attendre, ou bien le distrait de son travail par une autre besogne ne comportant aucune rétribution particulière (tout ouvrier sait que le cas n'est pas rare), il *utilise gratuitement le temps de travail* de son salarié. L'ouvrier doit se rappeler cette définition du temps de travail donnée par la nouvelle loi, et en faire état pour s'opposer à toute tentative patronale d'utiliser gratuitement sa force de travail. Il va de soi que cette définition du temps de travail doit découler tout naturellement du contrat d'embauchage : certains ouvriers pourraient croire que la chose est si claire que ce n'est pas la peine d'en parler. Mais le gouvernement, tout à la dévotion des capitalistes, obscurcit à dessein bien des choses qui semblent évidentes à tout ouvrier. C'est ainsi qu'il s'est efforcé, là encore, de laisser une petite échappatoire à messieurs les fabricants. La loi porte que le temps de travail, c'est le temps pendant lequel l'ouvrier est *tenu, aux termes du contrat d'embauchage*, de se trouver à la fabrique. Mais si le contrat d'embauchage ne dit rien de l'obligation pour l'ouvrier de se trouver tant d'heures par jour à la fabrique ? Il n'est pas rare, dans les usines de mécanique, par exemple, que le contrat passé par les ouvriers avec le patron stipule uniquement que les ouvriers s'engagent, moyennant une certaine rémunération, à produire tel ou tel objet (une pièce de machine, tant de vis ou d'écrous, etc.), *sans qu'il soit fait mention* du temps que l'ouvrier doit passer à son travail. La nouvelle loi sur le nombre des heures de travail dans la journée est-elle applicable en pareil cas ? Evidemment, dit le bon sens, puisque l'ouvrier travaille à la fabrique. Mais le « bon sens » de messieurs les capitalistes et du gouvernement qui

les soutient est d'un genre très particulier. Si l'on prend à la lettre l'article que nous avons cité, rien n'est plus facile que de ne pas appliquer dans ces cas-là la loi sur la réduction du temps de travail. Le fabricant prétextera que l'ouvrier n'est pas *tenu* par le contrat de se trouver à la fabrique, et le tour sera joué. Mais comme tout fabricant n'est pas assez habile chicaneur pour remarquer ce subterfuge, les fonctionnaires du ministère des Finances se sont empressés d'attirer à l'avance l'attention du patronat de toutes les Russies sur cette petite brèche, si utile pour lui, que comporte la nouvelle loi. Le ministère des Finances édite depuis longtemps une feuille spéciale : le *Messenger des Finances, de l'Industrie et du Commerce* ¹⁰¹, un de ces journaux officiels qui, outre qu'ils publient les décisions du gouvernement, exaltent les succès remportés par les capitalistes russes et portent aux nues la sollicitude dont le gouvernement, sous couleur de veiller aux besoins du peuple, fait preuve pour la bourse des banquiers, des fabricants, des marchands et des grands propriétaires fonciers. Peu après la promulgation de la nouvelle loi, cette feuille publia à ce sujet un article (*Messenger des Finances*, n° 26, 1897) où elle expliquait en détail sa signification et s'attachait à démontrer qu'il incombe au gouvernement de veiller à la santé des ouvriers. Dans ce même article, les fonctionnaires se sont efforcés d'indiquer aux fabricants les moyens de tourner la loi. On y explique sans ambages que la nouvelle loi ne pourra être appliquée dans les cas où le contrat ne fera pas mention du temps de travail ; car en acceptant d'exécuter un travail à forfait, « *l'ouvrier n'est plus un salarié, mais une personne qui reçoit une commande* ». Le fabricant n'a donc pas grande difficulté à tourner une loi désagréable : il lui suffit de dire que l'ouvrier n'est pas un ouvrier, mais « une personne qui reçoit une commande » ! Au lieu de dire que le temps de travail est le temps pendant lequel *l'ouvrier se trouve à la fabrique* à la disposition du patron, la loi s'est donc, à dessein, exprimée d'une façon moins précise en parlant du temps pendant lequel *l'ouvrier est tenu, aux termes de son contrat*, de se trouver à la fabrique. Il semblerait que cela revient au même, mais en fait, on n'a pas hésité, ici encore, à introduire délibérément une imprécision qui joue au détriment des ouvriers !

III

DE COMBIEN LA NOUVELLE LOI RÉDUIT-ELLE LE TEMPS DE TRAVAIL ?

Pour le travail de jour, la loi du 2 juin 1897 limite le temps de travail à 11 heures $\frac{1}{2}$ par 24 heures, à 10 heures les samedis et veilles de fête. Elle n'apporte donc qu'une réduction tout à fait insignifiante de la journée de travail. Pour bon nombre d'ouvriers, et sans doute pour la plupart à Pétersbourg, elle n'entraîne *aucune réduction* du temps de travail et menace même de l'allonger. Dans les usines de Pétersbourg, le temps de travail est généralement de 10 heures ou 10 heures $\frac{1}{2}$. L'institution légale d'une journée de travail aussi longue montre nettement que cette loi est une réponse aux revendications des ouvriers des filatures et des tissages de coton de Pétersbourg. A ceux-là, il se peut que la nouvelle loi apporte une réduction de la journée de travail, car ils travaillaient pour la plupart de 12 à 14 heures par jour. (Nous expliquerons tout à l'heure pourquoi nous disons « il se peut ».) La loi fixe à 10 heures la journée de travail pour les artisans et dans les usines relevant du ministère de la Guerre. Mais le gouvernement a décidé qu'on peut encore faire travailler plus longtemps les ouvriers des fabriques ! Les fabricants de Pétersbourg eux-mêmes avaient demandé au gouvernement de réduire à 11 heures la journée de travail ! Le gouvernement a décidé d'ajouter une petite demi-heure pour faire plaisir aux fabricants de Moscou, qui astreignent leurs ouvriers à travailler en deux postes 24 heures sur 24, et à qui ces derniers n'ont sans doute pas donné une leçon suffisante. Le gouvernement russe, qui se targue de sa sollicitude à l'égard des ouvriers, s'est en fait montré aussi dur à la détente qu'un vulgaire mercanti. Il s'est montré pire que les fabricants eux-mêmes, qui font suer aux ouvriers des milliers de roubles par demi-heure de travail supplémentaire. Les ouvriers peuvent se rendre compte par là que le gouvernement défend non seulement les intérêts des fabricants, mais encore les intérêts des *pires* d'entre eux ; qu'il est pour les ouvriers un ennemi beaucoup plus féroce que la classe des capitalistes. Les ouvriers de Pétersbourg auraient obtenu *une journée de travail plus courte*, pour eux com-

me pour tous les ouvriers de Russie, *si le gouvernement ne s'était mis en travers*. En s'unissant, les ouvriers ont obligé les fabricants à faire des concessions ; les fabricants de Pétersbourg étaient prêts à donner satisfaction à leurs revendications ; le gouvernement a interdit aux fabricants de céder afin de ne pas créer un précédent. Là-dessus, la majorité des fabricants de Pétersbourg se convainc de la nécessité de céder aux ouvriers et demande au gouvernement de réduire à 11 heures la journée de travail. Mais le gouvernement ne défend pas seulement les intérêts des fabricants de Pétersbourg. Il défend les intérêts des fabricants de toute la Russie ; et comme il y a dans la sainte Russie des patrons beaucoup plus durs à la desserre que ceux de Pétersbourg, le gouvernement, qui tient à rester « équitable », ne peut permettre à ces derniers de voler *trop peu* leurs ouvriers ; ils ne doivent pas prendre trop les devants par rapport aux autres fabricants russes ; et le gouvernement ajoute une petite demi-heure à la journée de travail que sollicitaient les capitalistes. De toute évidence, les ouvriers doivent tirer trois leçons de cette attitude du gouvernement.

Première leçon : les ouvriers russes qui sont à la pointe du combat doivent tout faire pour entraîner dans le mouvement les travailleurs moins évolués. S'ils ne parviennent pas à entraîner toute la masse des ouvriers russes dans la lutte pour la cause ouvrière, les ouvriers de la capitale, qui marchent à l'avant-garde, n'arriveront pas à grand-chose, même s'ils obligent *leurs* fabricants à faire des concessions, car le gouvernement possède à un si haut degré le sens de l'« équité » qu'il ne permet pas aux meilleurs d'entre les fabricants de faire des concessions substantielles à leurs ouvriers. Seconde leçon : le gouvernement russe est pour les ouvriers un ennemi beaucoup plus féroce que les fabricants, car non seulement il protège les intérêts de ces derniers, non seulement il a recours, pour ce faire, à une répression féroce contre les ouvriers, les arrête, les déporte, lance la troupe contre les ouvriers désarmés, mais il défend par surcroît les intérêts des fabricants *les plus cupides* et empêche les meilleurs d'entre les fabricants de faire des concessions aux ouvriers. Troisième leçon : pour s'assurer des conditions *humaines* de travail

et obtenir la journée de travail de huit heures à laquelle aspirent aujourd'hui les ouvriers du monde entier, les ouvriers russes ne doivent compter que sur la force de leur union et lutter sans relâche pour arracher au gouvernement une concession après l'autre. Le gouvernement, en quelque sorte, marchande avec les ouvriers, voit s'il ne pourrait pas rajouter encore une petite demi-heure : les ouvriers lui montreront qu'ils savent défendre leurs revendications. Le gouvernement semble vouloir mettre à l'épreuve la patience des ouvriers, essayer de rogner au maximum sur les concessions à faire : les ouvriers lui montreront qu'ils auront assez de patience pour poursuivre la lutte sans défaillance, car c'est pour eux une lutte pour la vie, une lutte contre l'humiliation et l'oppression complètes du monde ouvrier.

IV

QU'EST-CE QUE LA LOI ENTEND PAR « TRAVAIL DE NUIT » DES OUVRIERS ?

« On entend par travail de nuit le travail exécuté entre 9 heures du soir et 5 heures du matin dans le travail à une seule équipe, et entre 10 heures du soir et 4 heures du matin dans le travail à deux équipes et plus. » Ainsi s'exprime la nouvelle loi. La « nuit », pour le bas peuple, obligé de peiner toute sa vie pour les autres, et la « nuit » pour les messieurs bien habillés qui peuvent vivre du travail d'autrui, sont choses très différentes au regard de la « loi ». A Pétersbourg comme à Moscou, pendant la plus grande partie de l'année, il fait encore nuit noire à 4 heures du matin. Mais la loi russe décrète que l'ouvrier doit conformer toute sa vie aux intérêts du capital ; que, pour lui, le jour *doit* commencer à quatre heures, même s'il reste encore plusieurs heures avant le lever du soleil. Or, si l'ouvrier n'habite pas tout près de la fabrique, il devra se lever à *trois* heures, et peut-être plus tôt, pour être au travail à quatre heures ! Pour les fonctionnaires de Pétersbourg le « jour » commence à midi, voire à une heure, mais les fonctionnaires ne sont-ils pas des gens à part... Pour l'ouvrier, le « jour » ne se termine qu'à 10 heures du soir et, lorsqu'il sort de la fabrique dans la nuit noire, il n'a pas

à se frapper : il doit se rappeler et croire que le « jour » vient tout juste de prendre fin, puisque la loi l'a voulu ainsi. Pourquoi, tant qu'on y est, la loi n'établirait-elle pas que, pour l'ouvrier, le « jour » commence au moment où la sirène de la fabrique l'appelle au travail, et se termine quand cette même sirène appelle l'autre équipe ? Ce serait plus franc et plus juste ! En Suisse, il existe déjà une loi qui précise ce qu'il faut entendre par travail de nuit de l'ouvrier ; mais en fait d'astuces, les Suisses sont décidément moins inventifs que les fonctionnaires de la police russe : chez ces terribles Suisses, la « nuit » pour l'ouvrier est la même que pour tout le monde : elle s'étend de 8 heures du soir à 5 (ou 6) heures du matin. La nouvelle loi prévoit une seule restriction au « travail de nuit » : les ouvriers occupés ne serait-ce qu'une partie de la nuit ne doivent pas travailler plus de 10 heures par jour. Un point, c'est tout. La loi n'interdit pas le travail de nuit. A cet égard aussi, elle reste en deçà de ce que *solicitaient* les fabricants de Pétersbourg qui, il y a 14 ans (en 1883), demandaient d'interdire le travail de nuit pour les adultes. Les ouvriers de Pétersbourg auraient donc, là encore, obtenu davantage *sans l'opposition du gouvernement*, qui a défendu les intérêts des fabricants russes les plus rétrogrades. Le gouvernement n'a pas écouté les fabricants de Pétersbourg, ne voulant pas faire tort à ceux de Moscou qui, pour la plupart, obligent leurs ouvriers à travailler la nuit. Il a, selon sa coutume, cherché à dissimuler sous des phrases et des assurances mensongères le fait qu'il est à la dévotion des *pires* d'entre les fabricants. Le *Messager des Finances*, édité par le ministère des Finances, a indiqué dans un article commentant la nouvelle loi que, dans d'autres pays (en France, par exemple), le travail de nuit est interdit. Mais, dit-il, il ne pouvait en être de même dans notre législation : « Il n'est pas toujours possible d'empêcher une entreprise de travailler 24 heures sur 24 : nombre d'industries nécessitent, en raison de leur caractère, un travail continu. »

Il est clair que c'est là un simple prétexte. Car il n'est pas question ici des industries spéciales qui nécessitent un travail continu, mais de l'industrie en général. Même avec la loi actuelle, il est impossible de travailler à deux équi-

pes de façon continue sans heures supplémentaires, le travail de jour étant fixé à 11 heures $\frac{1}{2}$ et celui de nuit à 10 heures, soit au total 21 heures $\frac{1}{2}$. Aussi, la nouvelle loi a-t-elle prévu, pour les industries nécessitant un travail continu, des exceptions (c'est-à-dire un règlement ministériel particulier, dont nous parlerons plus loin). Il n'était donc nullement « impossible » d'interdire le travail de nuit. Nous avons déjà dit que le gouvernement voudrait faire croire qu'il a fort à cœur la santé des ouvriers. Voici ce que dit le ministère des Finances du travail de nuit : « Les travaux de nuit sont, indiscutablement, plus pénibles, plus nuisibles à la santé et, en général, moins naturels que les travaux exécutés à la lumière du jour ; ce genre de travail est d'autant plus nuisible qu'il est plus prolongé et régulier. Il semblerait qu'en raison de la nocivité des travaux de nuit, le mieux serait de les interdire également aux adultes (de même qu'ils le sont aux femmes et aux adolescents des deux sexes dans certaines industries, l'interdiction étant absolue pour les enfants) ; mais rien ne justifierait cette mesure, même si l'on se plaçait au point de vue du bien-être général de l'ouvrier ; un travail de nuit modéré lui est moins nuisible qu'un travail de jour trop prolongé, mais pareillement rétribué. » Ah, les fonctionnaires du gouvernement russe savent s'y prendre pour donner le change ! Même lorsqu'ils défendent les intérêts des pires fabricants, ils voudraient faire croire qu'ils ont à cœur le « bien-être de l'ouvrier ». Et que d'impudence dans la justification imaginée par le ministère : « un travail de nuit modéré », à l'en croire, « est moins nuisible qu'un travail de jour trop prolongé, mais pareillement rétribué » ! Le ministère veut dire par là que l'ouvrier est obligé de travailler la nuit parce que son salaire est bas, si bas qu'il ne peut faire autrement que de travailler pendant un temps trop long. Et persuadé qu'il en sera toujours ainsi, que l'ouvrier n'obtiendra jamais un meilleur salaire, le ministère déclare cyniquement : si pour nourrir sa famille, l'ouvrier doit travailler pendant un temps scandaleusement long, ne lui est-il pas tout à fait égal de faire des heures supplémentaires le jour ou la nuit ? Certes, si la majeure partie des ouvriers russes continuent à toucher des salaires de famine, le besoin les obligera à faire des heures supplé-

mentaires ; mais il faut une bonne dose de cynisme pour justifier l'autorisation du travail de nuit par l'abrutissement de l'ouvrier ! « Le travail sera pareillement rétribué », — voilà ce qui compte pour les larbins du capital — « et avec des heures supplémentaires ». Et ces fonctionnaires, qui inventent, à l'usage des fabricants rapaces, des arguments de koulaks, osent encore prétendre qu'ils se placent « au point de vue du bien-être général de l'ouvrier ». Mais n'ont-ils pas tort d'espérer que l'ouvrier restera toujours aussi abruti, qu'il acceptera toujours d'être « pareillement rétribué », qu'il se contentera toujours de son salaire de misère ? Bas salaire et longue journée de travail marchent toujours de pair, et l'un ne va pas sans l'autre. Si le salaire est bas, l'ouvrier doit nécessairement faire des heures supplémentaires, travailler même la nuit pour avoir de quoi manger. Si le temps de travail est très long, le salaire sera toujours bas, car l'ouvrier fournit à l'heure moins d'articles et de moins bonne qualité que si sa journée était courte ; car l'ouvrier écrasé par un travail excessif restera toujours abruti et impuissant contre le joug du capital. Par conséquent, si le ministère des fabricants russes entend garder inchangés les salaires actuels, scandaleusement bas, des ouvriers russes, tout en discourant sur le « bien-être des ouvriers », cela montre combien ses belles phrases sont hypocrites et mensongères.

V

COMMENT LE MINISTÈRE DES FINANCES S'Y PREND-IL POUR DÉMONTRER QU'IL SERAIT « INJUSTE » À L'ÉGARD DE L'OUVRIER DE LIMITER LE NOMBRE DES HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES ?

Nous avons dit que la nouvelle loi était une loi sur la réduction de la journée de travail. Nous avons signalé qu'elle limite la journée de travail à 11 heures $\frac{1}{2}$ (10 heures pour le travail de nuit). Mais en réalité il n'en est pas ainsi, et les choses se présentent beaucoup plus mal. Toutes les restrictions établies par la loi concernent uniquement le travail habituel, normal, ordinaire, mais non le travail

exécuté pendant les *heures supplémentaires*. Aussi le fabricant n'est-il, en fait, *nullement entravé* dans son « droit » d'obliger les ouvriers à travailler aussi longtemps qu'il lui plaira, voire 24 heures sur 24. Voici ce que dit la loi à propos des heures supplémentaires : « On dit qu'il y a heures supplémentaires quand l'ouvrier exécute son travail dans un établissement industriel à des heures où le règlement intérieur ne prévoit pas pour lui l'obligation de travailler. Les heures supplémentaires ne peuvent être autorisées qu'à la suite d'un accord spécial entre le directeur de l'établissement industriel et l'ouvrier. Le contrat d'embauchage ne peut comporter de clauses relatives aux heures supplémentaires que si ces dernières sont nécessitées par les conditions techniques de la production. » C'est, dans la nouvelle loi, un article très important, entièrement dirigé contre les ouvriers, et qui laisse toute latitude à l'arbitraire du fabricant. Jusque-là, les heures supplémentaires étaient une pratique habituelle, mais la loi n'en faisait pas mention. Le gouvernement les a désormais *légalisées*. Et quand la loi ajoute qu'un « accord spécial » à cet effet est nécessaire entre le patron et l'ouvrier, c'est là une phrase creuse et dénuée de sens. Tous les travaux sont effectués par les ouvriers « après accord » avec les patrons : car enfin, les ouvriers ne sont pas des serfs (bien que très nombreux soient les fonctionnaires russes qui souhaiteraient de tout cœur en faire des serfs) ; puisqu'ils travaillent en vertu d'un contrat d'embauchage, il y a eu accord. Il était donc inutile de dire qu'un accord est indispensable pour les heures supplémentaires. Le gouvernement a inséré cette phrase vide de sens dans la loi pour faire croire qu'il veut limiter la pratique des heures supplémentaires. Mais, en fait, il n'y a là aucune limitation. Autrefois, le patron disait à l'ouvrier : « Fais des heures supplémentaires, ou prends ton compte ! » ; il le dira également à l'avenir. Seulement, jusqu'à présent c'était l'usage, alors que désormais ce sera en vertu de la *loi*. Autrefois, le patron qui congédiait un ouvrier pour refus de faire des heures supplémentaires ne pouvait s'appuyer sur la loi ; désormais, la loi lui suggère directement comment il doit s'y prendre pour opprimer les ouvriers. Au lieu de limiter le nombre des heures supplémentaires, cet article peut aisément encourager à y recourir encore davantage.

La loi donne même au patron le droit d'insérer dans le contrat une clause imposant les heures supplémentaires quand elles « sont nécessitées par les conditions techniques de la production ». Cette réserve ne gênera en rien le fabricant. Comment distinguer entre les travaux « nécessités par les conditions techniques de la production » et ceux qui ne le sont pas ? Qui se chargera de faire la distinction ? Comment opposer un démenti au patron lorsqu'il prétend que le travail qu'il fait exécuter à l'ouvrier pendant des heures supplémentaires est « nécessité par les conditions techniques de la production » ? Personne n'ira y voir, n'ira vérifier les dires du patron. La loi n'a fait que *renforcer* l'arbitraire des patrons en leur suggérant un moyen *particulièrement efficace* de brimer les ouvriers.

Désormais, le patron n'a qu'à faire insérer dans le contrat que l'ouvrier n'a pas le droit de refuser de faire des heures supplémentaires, « nécessitées par les conditions techniques de la production », et le tour sera joué ! Que l'ouvrier essaie de ne pas faire d'heures supplémentaires : il sera renvoyé. Après (se dira le fabricant), on verra bien s'il se trouve un ouvrier pour aller prétendre que ce travail n'était pas « nécessité par les conditions techniques de la production ! » La seule idée qu'une telle réclamation serait possible de la part d'un ouvrier, prête à rire. Inutile de dire que jamais pareilles réclamations ne seront formulées, et d'ailleurs elles resteraient toujours sans effet. C'est ainsi que le gouvernement a entièrement légalisé l'arbitraire des fabricants en ce qui concerne les heures supplémentaires. Les considérations suivantes du *Messenger des Finances*, notamment, nous révèlent à quel point le ministère des Finances est empressé à servir les fabricants et à leur apprendre comment recourir plus largement aux heures supplémentaires sous le couvert des nouvelles lois : « Les heures supplémentaires sont également nécessaires lorsqu'il y a des commandes urgentes que le fabricant ou l'usiner ne pouvait prévoir * dans des industries travaillant à

* Toujours la même antienne ! Chaque année, avant la foire de Nijni-Novgorod, les fabriques russes, surtout celles de la région centrale, reçoivent des commandes urgentes ; et chaque année, les fabricants assurent solennellement à tous les imbéciles qui les croient, ou font semblant de les croire, qu'ils ne pouvaient pas le prévoir !...

des époques déterminées et pendant un court laps de temps, s'il est impossible ou difficile au propriétaire de l'établissement d'augmenter le nombre des ouvriers. »

Voyez comme les zélés laquais des fabricants qui siègent au ministère des Finances s'entendent à « interpréter » la loi. Celle-ci ne parle que des heures supplémentaires nécessitées par les conditions techniques, mais le ministère des Finances s'empresse de décréter que les heures supplémentaires sont une « nécessité » quand il y a des commandes « imprévues » (? !), et même quand il est « difficile » au fabricant d'augmenter le nombre de ses ouvriers ! C'est se moquer purement et simplement des ouvriers ! Car un fabricant qui sait y faire peut *toujours* dire qu'il a des « difficultés ». Augmenter le nombre des ouvriers, autrement dit en engager des nouveaux, c'est diminuer le nombre des chômeurs qui se pressent aux portes de l'usine, donc diminuer la rivalité entre ouvriers, rendre ceux-ci plus exigeants et peut-être même consentir des salaires plus élevés. Quel est le fabricant qui ne verra là une « difficulté » ? Cette latitude laissée au fabricant de fixer les heures supplémentaires enlève toute signification à la loi sur la réduction de la journée de travail. Il n'y aura aucune réduction pour la grande masse des ouvriers, puisqu'ils continueront à travailler de 15 à 18 heures par jour, et davantage, passant même la nuit à la fabrique pour faire des heures supplémentaires. L'ineptie d'une loi sur la réduction de la journée de travail qui ne comporte pas l'interdiction (ou à tout le moins la limitation) des heures supplémentaires est si évidente que tous les avant-projets proposaient de limiter le nombre des heures supplémentaires. Les fabricants de Pétersbourg (les fabricants eux-mêmes !) sollicitaient, dès 1883, qu'on limitât à *une heure* par jour les travaux supplémentaires. Quand le gouvernement, effrayé par les grèves de 1895-1896 à Saint-Pétersbourg se hâta de nommer une commission pour élaborer une loi sur la réduction de la journée de travail, ladite commission proposa également de limiter le nombre des heures supplémentaires à 120 par an *. En rejetant toute proposition en faveur d'une limita-

* Le ministère des Finances lui-même a dû reconnaître, en commentant la nouvelle loi, qu'« il semble peu indiqué d'autoriser les heures supplémentaires » (*Messageur des Finances*).

tion du nombre des heures supplémentaires, le gouvernement a pris ouvertement la défense des intérêts des pires d'entre les fabricants ; il a délibérément légalisé l'asservissement complet des ouvriers et exprimé très clairement son intention de laisser tout comme par le passé en s'abritant derrière des phrases qui ne signifient rien. Le ministère des Finances, qui se met en quatre pour défendre les intérêts des fabricants, en est venu à vouloir démontrer que limiter le nombre des heures supplémentaires « serait une injustice vis-à-vis de l'ouvrier ». Voici son argumentation, que tout ouvrier ferait bien de méditer. « Il serait pratiquement difficile de priver l'ouvrier du droit de travailler à la fabrique au-delà d'un nombre d'heures déterminé par jour » (Pourquoi ? Parce que les inspecteurs du travail s'acquittent fort mal de leurs fonctions, craignant par-dessus tout de contrarier messieurs les fabricants ? Parce que l'ouvrier russe étant privé de droits et n'ayant pas voix au chapitre, toute réforme en sa faveur serait difficilement réalisable ? Le ministère des Finances a dit la vérité sans s'en douter : en effet, tant que les ouvriers russes, de même que le peuple russe tout entier, resteront soumis à l'arbitraire du gouvernement policier, tant qu'ils n'auront pas de droits politiques, aucune réforme ne sera effective) ... « et ce serait une injustice vis-à-vis de l'ouvrier : on ne peut punir un homme pour la seule raison qu'il cherche à se procurer des moyens d'existence et y consacre tous ses efforts, en dépassant même parfois la limite au-delà de laquelle son travail peut être nuisible à sa santé. » Voyez à quel point le gouvernement russe est humain et charitable ! Inclinoi bien bas, ouvrier russe, et remercie-le ! Le gouvernement est si bon qu'il « ne te prive pas » du « droit » de travailler 18 heures, voire 24 heures sur 24 ; il est si juste qu'il ne veut pas te punir lorsque le fabricant te fait crever à la tâche ! Dans tout autre pays, quand on travaille à la fabrique au-delà des heures réglementaires, ce n'est pas l'ouvrier qu'on *punit*, mais le fabricant... Voilà ce que nos fonctionnaires ont oublié. D'ailleurs, comment les fonctionnaires russes oseraient-ils *punir* messieurs les fabricants ! Je vous demande un peu ! Nous verrons tout à l'heure que messieurs les fabricants ne seront pas poursuivis même s'ils violent la nouvelle loi dans son ensemble. Dans

ministère des Finances s'entend à « appliquer » la loi — il l'applique si bien que, selon lui, les ouvriers doivent encore remercier le gouvernement de ne pas les punir pour un travail excessif et de ne pas les « priver du droit » de travailler 24 heures sur 24 si ça leur chante). Nous aurions passé en revue toutes les catégories de ces règlements si c'était possible, mais en dehors des questions mentionnées dans la loi comme devant faire l'objet de règlements ministériels, la loi accorde aux ministres le droit de prendre *d'autres règlements*, sans aucune restriction. Les ministres peuvent promulguer des règlements sur la durée du travail. Il y aura donc la loi sur la durée de la journée de travail ; mais il y aura en outre les règlements ministériels à ce sujet. Les ministres peuvent prendre des règlements sur le travail par roulement, mais ils peuvent aussi, bien entendu, ne pas en prendre, pour ne faire aucune peine aux fabricants. Les ministres sont autorisés à promulguer des règlements sur le nombre des équipes (le nombre des relèves en 24 heures), les pauses, etc. C'est la loi qui ajoute : etc. (*et ainsi de suite*) ; autrement dit : promulguiez tout ce que vous voudrez. Donc, si les ministres le veulent, il n'y aura pas de règlement sur les pauses, et les fabricants continueront à brimer les ouvriers en ne leur donnant pas la possibilité de rentrer chez eux pour déjeuner, ni aux mères, celle de nourrir leurs enfants. On a laissé aux ministres toute latitude de prendre des règlements sur les heures supplémentaires, leur emploi, leur répartition et leur comptabilisation. Les ministres ont donc dans ce domaine une entière liberté. Ils peuvent *modifier* purement et simplement les dispositions de la loi, c'est-à-dire les renforcer ou les *atténuer* (la loi accorde expressément aux ministres le droit d'atténuer les dispositions de la nouvelle loi au profit des fabricants) dans trois cas : premièrement, « quand cela aura été reconnu nécessaire en raison du caractère de la production (continuité du travail, etc.) ». Là encore, c'est la loi qui ajoute « et caetera », donnant ainsi aux ministres le droit d'invoquer tant qu'ils le voudront le « caractère de la production ». Deuxièmement, « en raison de la nature des travaux (surveillance des chaudières à vapeur et des appareils de transmission, entretien, réparations urgentes, etc.) ». De nouveau : « et caetera » ! Troisièmement, « et en

d'autres cas très importants et exceptionnels ». Ensuite les ministres peuvent déterminer quelles sont les industries particulièrement insalubres (ils peuvent également ne pas le faire : la loi ne les y oblige pas, mais leur en donne simplement le droit...; au reste, ce droit, ils l'avaient aussi auparavant, mais ils n'ont jamais voulu s'en servir !), et édicter des règlements spéciaux pour ces industries. Les ouvriers comprennent maintenant pourquoi nous avons dit qu'il était impossible d'énumérer les questions que les ministres sont autorisés à résoudre : on lit partout dans la loi « et ainsi de suite » et « etc. ». On peut, en gros, diviser les lois russes en deux catégories : celles qui accordent certains droits aux ouvriers et aux petites gens en général, et celles qui interdisent quelque chose et permettent aux fonctionnaires de prononcer des interdictions. Les premières *énumèrent avec une précision absolue* les droits les plus minimes des ouvriers (et même le droit des ouvriers de ne pas se présenter au travail pour des raisons valables) et frappent la *moindre* dérogation des peines les plus sévères. Dans ces lois-là vous ne risquez jamais de rencontrer ni « etc. », ni « et ainsi de suite ». Les secondes se bornent *toujours* à des interdictions générales *sans énumération précise*, de sorte que l'administration peut interdire *tout ce que bon lui semble* ; ces lois comportent toujours de petites, mais très importantes adjonctions : « etc. », « et ainsi de suite ». Ces petits mots font apparaître clairement la toute-puissance des fonctionnaires russes, le pouvoir arbitraire qu'ils exercent sur le peuple, la stupidité et l'extravagance de la paperasserie et de la bureaucratie qui règnent dans toutes les administrations du gouvernement impérial russe. Toute loi susceptible d'avoir ne serait-ce qu'une parcelle d'utilité est toujours noyée dans ce bureaucratisme au point que son application se trouve indéfiniment retardée. Mieux : le soin d'appliquer la loi est entièrement laissé à la compétence des fonctionnaires qui, nul ne l'ignore, sont prêts de tout cœur à « obliger » une bourse bien garnie et à jouer les plus mauvais tours aux petites gens. Car tous ces règlements pris « en application de la législation actuelle », il appartient aux seuls ministres de les édicter, c'est-à-dire qu'ils peuvent le faire ou non, à leur gré. La loi ne leur impose aucune obligation. Elle ne fixe pas de délai :

ils peuvent se décider tout de suite ou dans dix ans. Il est bien évident que l'énumération des *quelques* dispositions qui figurent dans la loi perd de ce fait tout sens et toute valeur : ce sont des phrases creuses, qui ne font que masquer le désir du gouvernement de rendre la loi pratiquement inopérante. Chacune, ou presque, des lois qui concernent les conditions de vie de l'ouvrier attribue des droits immenses à nos ministres. Et nous comprenons parfaitement pourquoi le gouvernement agit de la sorte : il veut entrer le plus possible dans les bonnes grâces de messieurs les fabricants. C'est qu'il est beaucoup plus facile au fabricant d'agir sur le fonctionnaire chargé d'appliquer la loi que sur la promulgation même de cette loi. Chacun sait avec quelle facilité nos gros bonnets capitalistes sont admis dans les salons de messieurs les ministres pour y avoir avec eux d'agréables entretiens, et comme ils se régalaient amicalement à leurs dîners, avec quelle amabilité ils offrent aux fonctionnaires vénaux du gouvernement impérial de petits cadeaux se chiffrant par des dizaines et des centaines de milliers de roubles (soit directement sous forme de pots-de-vin, soit indirectement sous forme de parts de « fondateurs » dans différentes sociétés ou par l'attribution, dans ces mêmes sociétés, de postes honorifiques et lucratifs). Par conséquent, plus la nouvelle loi accorde de droits aux fonctionnaires quant à son application, et plus cet état de choses est avantageux à la fois aux *fonctionnaires* et aux *fabricants* : les fonctionnaires peuvent empocher davantage ; les fabricants peuvent obtenir plus facilement des privilèges et des passe-droits. Rappelons aux ouvriers, à titre d'exemples, deux cas montrant à quoi aboutissent en fait ces règlements ministériels pris « *en application* de la loi ». La loi du 3 juin 1886 a décidé que l'argent des amendes appartient aux ouvriers et doit être dépensé pour satisfaire leurs besoins. Le ministre a « appliqué » cette loi de telle façon qu'à Saint-Pétersbourg, par exemple, elle est restée lettre morte pendant dix bonnes années ; et, quand on s'est mis à l'appliquer, on en a chargé le fabricant lui-même, à qui l'ouvrier doit quémander son propre argent comme une aumône. Autre exemple : cette même loi (du 3 juin 1886) déclare que la paie doit avoir lieu au moins deux fois par mois ; mais le ministre a « appliqué » la loi de telle sorte

que les fabricants ont le droit de retenir pendant un mois et demi le salaire d'un ouvrier nouvellement embauché. Tout ouvrier comprend parfaitement après cela pour quelle raison, cette fois encore, on laisse aux ministres le droit d'« appliquer » la loi. Les fabricants le comprennent à merveille, eux aussi, et ils ont déjà mis leurs moyens en œuvre. Nous avons vu plus haut que les ministres sont « autorisés » à prendre un règlement relatif aux heures supplémentaires. Les fabricants ont déjà commencé à faire pression sur le gouvernement afin qu'il *ne limite pas* le nombre des heures supplémentaires. Le journal *Moskovskié Viédomosti*, toujours si zélé à défendre les intérêts des pires d'entre les fabricants, si pressant lorsqu'il s'agit d'inciter le gouvernement aux actes les plus barbares et les plus féroces, et qui jouit d'une si grande influence dans « les hautes sphères » (c'est-à-dire parmi les hauts fonctionnaires, les ministres, etc.), a déjà déclenché toute une campagne contre la limitation du nombre des heures supplémentaires. Les fabricants ont mille moyens de faire pression sur le gouvernement : ils ont leurs associations et leurs organisations, ils siègent dans nombre de commissions et de collèges gouvernementaux (Bureau du Travail, etc.), ils ont personnellement accès auprès des ministres, ils peuvent exposer tant qu'ils veulent dans la presse leurs desiderata et leurs exigences ; or, l'importance de la presse est énorme à l'heure actuelle. Les ouvriers, eux, n'ont *aucun* moyen légal de faire pression sur le gouvernement. Il ne leur reste qu'à s'unir, à développer chez tous les ouvriers la conscience de leurs intérêts de classe et à riposter tous ensemble au gouvernement et aux fabricants. L'ouvrier se rend compte aujourd'hui que l'application de la nouvelle loi dépend entièrement de la réponse qui sera donnée à cette question : qui exercera la pression la plus forte sur le gouvernement : les fabricants ou les ouvriers ? Seule la lutte, une lutte consciente et énergique, a permis aux ouvriers d'obtenir la *promulgation* de cette loi. Seule la lutte leur permettra d'obtenir qu'elle soit effectivement appliquée, et appliquée dans l'intérêt des ouvriers. Sans une lutte opiniâtre, sans une résistance énergique des ouvriers unis à chaque prétention des fabricants, la nouvelle loi restera un chiffon de papier, une de ces belles enseignes mensongères dont notre gouver-

nement s'efforce d'orner l'édifice entièrement pourri de l'arbitraire policier, de l'asservissement et de l'oppression des ouvriers.

VII

COMMENT NOTRE GOUVERNEMENT « TRÈS CHRÉTIEN » RÉDUIT LE NOMBRE DES JOURS FÉRIÉS POUR LES OUVRIERS

Outre les dispositions relatives aux heures de travail, la nouvelle loi en contient qui traitent du repos obligatoire des dimanches et jours de fête pour les ouvriers des fabriques et des usines. Les écrivailleurs reptiliens, si nombreux parmi les folliculaires et les journalistes russes, se sont déjà empressés, à cette occasion, de porter aux nues notre gouvernement et ses sentiments d'humanité. Nous allons voir que cette loi humanitaire tend en fait à *réduire* le nombre des jours de fête dont bénéficient les ouvriers. Mais examinons d'abord les dispositions générales concernant le repos des dimanches et des jours de fête. Notons avant tout que les fabricants de Saint-Petersbourg ont sollicité, il y a déjà 14 ans (en 1883), une loi instaurant le repos des dimanches et des jours de fête. Là encore, le gouvernement russe n'a donc fait qu'entraver et retarder, en *s'opposant* à cette réforme aussi longtemps qu'il l'a pu. Aux termes de la loi, tous les dimanches, ainsi que 14 jours fériés dont nous reparlerons plus en détail, sont considérés comme jours non ouvrables. La loi n'interdit pas expressément de travailler les jours de fête, mais elle ne l'autorise qu'avec les restrictions suivantes : 1° il faut l'« accord réciproque » du fabricant et des ouvriers ; 2° le travail un jour férié est autorisé « en remplacement d'un jour ouvrable » ; 3° au cas où un accord est intervenu pour remplacer un jour férié par un jour ouvrable, l'inspection du travail doit en être immédiatement informée. Ainsi, d'après la loi, le travail pendant des jours de fête ne doit d'aucune manière diminuer le nombre des jours de repos, puisque le fabricant est tenu de compenser le jour férié pendant lequel l'ouvrier a travaillé par un repos correspondant tombant sur un jour ouvrable. L'ouvrier ne doit jamais

l'oublier, ni que la loi exige qu'il y ait accord à ce sujet entre le fabricant et les ouvriers. Ainsi donc, les ouvriers peuvent toujours, en vertu de la loi, *refuser* de consentir à cette substitution, et le fabricant *n'est pas en droit* de les y contraindre. En fait, bien entendu, le fabricant, ici encore, saura contraindre les ouvriers par le moyen suivant : il leur demandera séparément leur consentement, et chaque ouvrier aura peur de refuser, craignant d'être congédié ; ce procédé sera évidemment illégal, puisque la loi exige *l'accord des ouvriers*, c'est-à-dire de tous les ouvriers ensemble. Mais comment tous les ouvriers d'une même usine (qui sont parfois des centaines, et même des milliers, dispersés sur un grand nombre de points) peuvent-ils exprimer leur consentement commun ? La loi n'en dit rien et met ainsi aux mains des fabricants un nouveau moyen de serrer la vis aux ouvriers. Pour l'en empêcher, ceux-ci n'ont qu'une ressource : exiger chaque fois l'élection de délégués chargés de transmettre au patron la décision *commune* de tous les ouvriers. Ils peuvent formuler cette revendication en se réclamant de la loi, car celle-ci parle du consentement de tous les *ouvriers* ; or, tous les ouvriers ne peuvent parler en même temps au patron. L'institution de délégués élus par les ouvriers sera en général très utile à ces derniers et servira également dans tous les autres rapports avec le fabricant et l'administration de l'entreprise, car il est très difficile et souvent même tout à fait impossible à chaque ouvrier séparément de formuler ses revendications, ses réclamations, etc. Par ailleurs, en ce qui concerne les ouvriers « de confession autre qu'orthodoxe », la loi déclare qu'il « leur est permis » de ne pas porter dans la liste des jours de fêtes ceux qui ne sont pas tels d'après leur religion. Mais il y a, par contre, des jours qui sont fériés pour les catholiques et non pour les orthodoxes. La loi est muette sur ce point, et essaie, par conséquent, de brimer dans une certaine mesure les ouvriers non orthodoxes. Elle brime plus encore les ouvriers non chrétiens : pour eux, la loi « autorise » de remplacer, comme jour férié, le dimanche par un autre jour de la semaine. « Autorise » seulement ! Notre gouvernement très chrétien persécute si féroceement quiconque n'appartient pas à la religion dominante que cette imprécision de la loi est

peut-être bien, elle aussi, un moyen de brimer les non-chrétiens. Sur ce point, la loi s'exprime en termes très obscurs. Il faut la comprendre ainsi : un jour par semaine doit obligatoirement être un jour de repos, et seul est admis le remplacement du dimanche par un autre jour. Mais la religion « dominante » réserve, elle aussi, ses faveurs uniquement à ceux qui « dominant », et ne manque pas l'occasion de jouer toutes sortes de mauvais tours au travailleur. Voyons un peu *quels sont les jours fériés* reconnus par la loi. C'est très joli de parler du repos obligatoire des dimanches et jours de fête ; jusqu'ici non plus les ouvriers ne travaillaient d'ordinaire ni le dimanche ni les jours fériés. Mais la loi peut fixer les jours de repos de telle façon que le nombre des jours fériés *obligatoire* soit très inférieur à celui des jours fériés *habituels*. Or, *c'est précisément ce qu'a fait, dans la nouvelle loi, notre gouvernement très chrétien*. La nouvelle loi reconnaît 66 jours fériés obligatoires par an : 52 dimanches, 8 fêtes à dates fixes (1^{er} et 6 janvier, 25 mars, 6 et 15 août, 8 septembre, 25 et 26 décembre) et 6 fêtes mobiles (le vendredi et le samedi saints, le lundi et le mardi de Pâques, l'Ascension et la Pentecôte). Mais jusqu'à présent, combien y avait-il dans nos fabriques de jours fériés *habituels* par an ? Nous n'avons à ce sujet de renseignements précis que pour les provinces de Moscou et de Smolensk, et encore pour quelques fabriques seulement. Mais comme les différences entre les diverses fabriques, et même entre les deux provinces ne sont pas très grandes, ces renseignements sont tout à fait suffisants pour donner tout son sens à la nouvelle loi. Pour la province de Moscou, les renseignements recueillis portent sur 47 grandes fabriques totalisant plus de 20 000 ouvriers. Il en ressort que le nombre habituel de jours fériés est de 97 par an dans les manufactures et de 98 dans les usines de mécanique. Il ne descend jamais au-dessous de 78 : ces 78 jours sont fêtés dans toutes ces fabriques *sans exception*. Pour la province de Smolensk, on possède des renseignements pour 15 fabriques qui comptent de 5 à 6 mille ouvriers. Le nombre moyen des jours fériés est de 86 par an, soit presque autant que dans la province de Moscou ; le chiffre le plus bas — 75 — n'a été relevé que dans une seule fabrique. Ce nombre de jours fériés *habituel* dans les fabriques russes corres-

pondait à celui qui est établi dans les usines relevant du ministère de la Guerre : 88 jours par an. C'est aussi, à peu de chose près, le nombre de jours fériés reconnus par nos lois pour les administrations (87 par an). Le nombre *habituel* de jours fériés par an était donc jusqu'à présent le même pour les ouvriers que pour les autres citoyens. Notre « gouvernement très chrétien », si soucieux de la santé des ouvriers, a supprimé le quart de ces jours fériés habituels, soit 22, n'en laissant subsister que 66. Enumérons ces jours fériés habituels que la nouvelle loi a supprimés. Parmi les fêtes à dates fixes : le 2 février, la Chandeleur ; le 9 mai, la Saint-Nicolas de printemps ; le 29 juin, la Saint-Pierre ; le 8 juillet, Notre-Dame de Kazan ; le 20 juillet, la Saint-Elie ; le 29 août, la Décollation de saint Jean-Baptiste ; le 14 septembre, l'Exaltation de la Croix ; le 1^{er} octobre, l'Intercession de la Vierge (même celle-là, le gouvernement l'a jugée superflue et facultative. On peut être certain qu'il ne se trouvera pas un seul fabricant pour obliger les ouvriers à travailler ce jour-là. Ici encore, le gouvernement défend les intérêts et facilite les brimades des pires d'entre les fabricants) ; le 21 novembre, la Présentation de la Vierge ; le 6 décembre, la Saint-Nicolas d'hiver . On a donc supprimé au total dix fêtes à dates fixes *. Parmi les fêtes mobiles, le samedi gras et le mercredi de la semaine prépascale, soit encore deux jours fériés. Soit, au total, 12 jours fériés faisant partie du *nombre minimum* des fêtes pendant lesquelles, suivant la coutume, les ouvriers pouvaient se reposer. Le gouvernement aime fort s'intituler gouvernement « très chrétien » ; lorsqu'ils s'adressent aux ouvriers, les ministres et autres fonctionnaires sucent leurs propos de phrases sur la « charité chrétienne » et les « sentiments chrétiens » des fabricants et du gouvernement à l'égard des ouvriers, etc. Mais dès que des phrases on passe aux actes, on envoie au diable toutes ces phrases hypocrites et bigotes, et le gouvernement devient un vrai mercanti qui ne pense qu'à gruger les ouvriers. Il y a beau temps que les

* Nous n'avons énuméré que les fêtes qui étaient observées jusqu'à présent dans *toutes* les fabriques. Il en est encore beaucoup d'autres communes à la *plupart* des fabriques, par exemple les veilles de carême, le vendredi gras, le jeudi, le vendredi et le samedi de la semaine de Pâques, et bien d'autres.

fabricants eux-mêmes, ou du moins les meilleurs d'entre eux, ont sollicité la promulgation d'une loi instituant le repos des dimanches et jours de fête. Après quinze ans d'atermoiements, le gouvernement a fini par prendre une loi de ce genre et institue le repos *obligatoire* des dimanches et jours de fête ; mais en faisant cette concession aux ouvriers, il ne manque pas de profiter de l'occasion pour les brimer encore en retranchant du nombre de jours fériés obligatoires le quart des fêtes habituelles. Le gouvernement agit donc en véritable usurier : s'il fait une concession, il essaie de se rattraper par quelque vexation. Après une pareille loi, il se peut fort bien que certains patrons essaient de *diminuer* le nombre des jours de repos de leurs ouvriers, qu'ils veuillent les forcer à travailler les jours de fête qui étaient chômés jusqu'alors, mais que la loi n'inclut pas parmi les jours fériés obligatoires. Pour ne pas permettre une aggravation de leur situation, les ouvriers doivent être, là aussi, toujours prêts à repousser toute tentative de réduire le nombre des jours fériés. La loi n'indique que les fêtes obligatoires ; mais les ouvriers ont le droit d'en exiger d'autres encore. Il faut seulement obtenir que toutes les fêtes soient stipulées dans le règlement intérieur et ne pas se fier aux promesses orales. Les ouvriers ne pourront avoir la certitude qu'on ne les obligera pas à travailler un jour de fête que lorsque celui-ci figurera dans le règlement intérieur. Il en est des demi-fêtes exactement comme des fêtes : là encore, la nouvelle loi s'est efforcée de laisser subsister le vieil état de choses, voire de l'aggraver en partie. Elle ne prévoit qu'une seule demi-fête : la veille de la Noël ; ce jour-là, le travail doit prendre fin à midi au plus tard. C'est ce qui se passait jusqu'à présent dans la plupart des fabriques ; et quand on ne laissait pas partir les ouvriers à midi, la veille de la Noël, on leur accordait le plus souvent une demi-journée à la veille d'une autre grande fête. D'une façon générale, il y avait déjà, dans la plupart des fabriques, une demi-journée de fête par an. En outre, les samedis et veilles de fête, la journée de travail est limitée par la nouvelle loi à 10 heures, soit une heure et demie de moins que la journée de travail habituelle. A cet égard non plus la loi n'a pas amélioré la condition de l'ouvrier, et l'a peut-être même aggravée : jusqu'ici, *dans presque*

toutes les fabriques, on terminait le travail le samedi plus tôt que d'habitude. Un enquêteur, qui a recueilli de nombreux renseignements sur cette question et, d'une façon générale, étudié de près la vie des fabriques, affirme qu'on peut admettre, sans crainte de se tromper, qu'en moyenne le travail se termine le samedi deux heures plus tôt que d'habitude. Donc, là aussi, en rendant *obligatoire* un repos *habituel*, la loi n'a pas manqué l'occasion de rogner aux ouvriers encore une petite demi-heure en échange de cette concession. Une demi-heure par semaine, cela fait par an (comptons 46 semaines de travail) 23 heures, soit deux journées de travail de plus pour le patron... C'est là un joli cadeau pour nos pauvres fabricants déshérités ! On peut être certain que ces chevaliers du sac d'écus ne se feront pas faute d'accepter ce petit cadeau et qu'ils n'épargneront rien pour se dédommager ainsi de « sacrifices » que la nouvelle loi leur impose (comme ils aiment à s'exprimer). Là encore, les ouvriers ne peuvent donc compter que sur eux-mêmes, sur la force de leur union. Sans une lutte acharnée, la classe ouvrière ne peut espérer, sous ce rapport également et malgré la nouvelle loi, aucune amélioration de son sort.

VIII

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI ?

Comment est assurée, en général, l'application des lois ? Premièrement, par le contrôle de cette application. Deuxièmement, par des sanctions en cas de non-application. Voyons comment les choses se passent en ce qui concerne la nouvelle loi ouvrière. Ce sont les inspecteurs du travail qui sont chargés de contrôler l'application des lois ouvrières. Jusqu'ici, le règlement de 1886 relatif à la surveillance des établissements industriels, loin de s'étendre à toute la Russie, ne s'appliquait qu'aux provinces les plus industrielles. L'extension territoriale de la surveillance des fabriques a toujours suivi l'extension du mouvement ouvrier et des grèves. A présent, en même temps que la loi sur la réduction de la journée de travail, a été promulguée (le 2 juin 1897 également) une loi éten-

dant la surveillance des établissements industriels à toute la Russie et à tout le Royaume de Pologne. Cette extension à toute la Russie du règlement, relatif à cette surveillance et à l'institution d'inspecteurs du travail, constitue évidemment un progrès. Les ouvriers en profiteront pour faire connaître à un plus grand nombre de leurs camarades leur situation, les lois ouvrières, la façon dont le gouvernement et ses fonctionnaires se comportent envers les ouvriers, etc. L'application à tous les ouvriers des usines et des fabriques de Russie des règlements auxquels sont soumis les ouvriers les plus avancés (ceux des provinces de Pétersbourg, de Moscou, de Vladimir, etc.) permettra certainement au mouvement ouvrier d'entraîner plus rapidement la totalité des ouvriers russes. Quant à savoir jusqu'à quel point est *effectif* le contrôle de l'application de la loi par les inspecteurs du travail, nous n'examinerons pas ici cette question en détail. Cela demanderait tout un livre (étant donné l'ampleur du sujet), et peut-être aurons-nous encore l'occasion d'entretenir les ouvriers de l'inspection du travail. Notons seulement en passant qu'on nomme si peu d'inspecteurs du travail en Russie qu'ils ne se montrent que très rarement dans les entreprises. Ils relèvent entièrement du ministère des Finances, qui fait d'eux les valets des fabricants, les oblige à signaler à la police les grèves et les troubles, à poursuivre les ouvriers qui quittent la fabrique, même quand le fabricant ne les poursuit pas lui-même, en un mot, fait des inspecteurs du travail des auxiliaires de la police, des argousins de fabrique. Le fabricant a mille moyens de faire pression sur les inspecteurs du travail et de les obliger à agir à sa guise. Mais les ouvriers n'ont aucun moyen d'influer sur l'inspection du travail, et ils n'en auront pas tant qu'ils ne jouiront pas du droit de se réunir librement, de se syndiquer, de parler dans la presse de ce qui les concerne et d'éditer leurs propres journaux. En l'absence de ces droits, le contrôle exercé par les fonctionnaires sur les fabricants ne peut ni ne pourra jamais être sérieux et effectif. Mais à lui seul, le contrôle ne suffit pas pour que la loi soit appliquée. Il faut encore instituer des peines sévères pour la non-application de la loi. Sinon, à quoi cela servirait-il que l'inspecteur du travail vienne dire

au fabricant que celui-ci a commis telle ou telle irrégularité ? Le fabricant n'en tiendra aucun compte et continuera comme par le passé. Aussi bien, quand une nouvelle loi est promulguée, on fixe toujours les peines encourues par ceux qui ne s'y conforment pas. *Mais la nouvelle loi du 2 juin 1897 sur la réduction de la journée de travail et le repos des jours fériés ne prévoit aucune sanction contre ceux qui l'enfreignent.* Les ouvriers peuvent voir par là à quel point l'attitude du gouvernement diffère selon qu'il s'agit des fabricants ou des ouvriers. Quand on prend une loi spécifiant, par exemple, que les ouvriers n'ont pas le droit de quitter la fabrique avant expiration du contrat, on fixe aussitôt la peine encourue, parfois même une peine aussi sévère que la mise en état d'arrestation. Ainsi, pour fait de grève, la loi menace les ouvriers d'arrestation et même de prison, alors que le fabricant qui a enfreint le règlement et provoqué ainsi la grève ne risque qu'une amende. De même à présent. La loi exige que le fabricant accorde à ses ouvriers le repos des dimanches et jours fériés, et qu'il ne les fasse pas travailler plus de 11 heures et demie par jour ; mais aucune peine n'est prévue pour les contrevenants. Quelle sanction encourra le fabricant qui aura enfreint la loi ? Tout au plus sera-t-il déféré devant le juge de paix, qui ne peut lui infliger une amende supérieure à 50 roubles, ou bien c'est le Bureau du Travail qui le frappera d'une peine, toujours sous forme d'amende. Mais une amende de 50 roubles peut-elle faire peur à un fabricant ? Ce n'est pas seulement 50 roubles de bénéfice qu'il empochera en obligeant tous ses ouvriers à travailler une nuit entière ou un jour de fête ! Il aura nettement intérêt à contrevenir à la loi et à payer l'amende. Le fait que la loi n'ait pas prévu une peine particulière pour le fabricant qui l'aura enfreinte constitue une injustice criante et montre bien que notre gouvernement veut laisser la loi inappliquée le plus longtemps possible, qu'il n'entend pas exiger des fabricants une obéissance rigoureuse à la loi. Dans d'autres pays également, il arrivait autrefois aux gouvernements de promulguer des lois ouvrières sans fixer de sanctions pour leur non-application. En fait, ces lois n'étaient pas observées et restaient lettre morte. Aussi, a-t-on depuis longtemps perdu à l'étranger

la stupide habitude de faire des lois sans en garantir l'exécution. Le gouvernement russe reprend aujourd'hui ce vieux stratagème dans l'espoir que les ouvriers ne s'en apercevront pas. Vain espoir. Dès qu'ils auront pris connaissance de la nouvelle loi, les ouvriers veilleront eux-mêmes à son application stricte, sans tolérer la moindre dérogation, refusant de travailler tant que les dispositions de la loi ne seront pas respectées. Ce contrôle exercé par les ouvriers eux-mêmes sera plus efficace que celui d'un quelconque argousin de fabrique. Et sans ce contrôle, la loi ne sera pas appliquée.

IX

LA NOUVELLE LOI AMÉLIORERA-T-ELLE LA CONDITION DES OUVRIERS ?

A première vue, on trouvera peut-être étrange que nous posions cette question. La loi réduit la journée de travail et institue l'obligation du repos les dimanches et jours de fête : n'y a-t-il pas là une amélioration de la condition des ouvriers ? Mais nous avons montré tout à l'heure en détail combien les dispositions de la nouvelle loi sont vagues et imprécises, et que souvent une disposition introduite par la loi pour améliorer la situation des ouvriers reste inopérante parce que cette loi laisse subsister l'arbitraire patronal, ou qu'elle limite le nombre des jours de fête obligatoires à un total très inférieur à celui des fêtes habituelles.

Essayons de faire le calcul : l'application de la nouvelle loi réduira-t-elle le temps de travail si le nombre des jours de repos n'excède pas celui fixé par la loi, c'est-à-dire si l'on n'accorde aux ouvriers que les jours fériés obligatoires, fixés par la loi, et si, pour les autres jours fériés habituels, les fabricants parviennent à contraindre leurs ouvriers à travailler ? Y parviendront-ils ? C'est là, évidemment, une autre question. Tout dépend de la résistance des ouvriers. Mais il ne fait aucun doute que les fabricants essaieront de compenser la réduction de la journée de travail en diminuant le nombre des jours fériés. Et que la loi favorise tant qu'elle peut les capitalistes

dans leur noble désir de brimer les ouvriers, voilà qui n'est pas douteux non plus. Voyons donc ce qu'il adviendrait. Pour comparer la durée du travail autrefois et à présent (c'est-à-dire après la loi du 2 juin 1897) il faut prendre le *nombre des heures de travail par an* : ce n'est qu'en procédant de la sorte qu'on peut tenir compte et de tous les jours fériés et de la réduction de la journée de travail les veilles de fête. Combien d'heures de travail un ouvrier russe fournit-il d'ordinaire par an dans les conditions actuelles, c'est-à-dire tant que la loi du 2 juin 1897 n'est pas encore entrée en vigueur ? Il va sans dire que nous ne disposons pas à ce sujet de renseignements absolument exacts puisqu'on ne peut faire le compte des heures de travail de chaque ouvrier. Il faut utiliser les données recueillies dans *un certain nombre* de fabriques et supposer que, dans les autres, le total des heures de travail est à peu près le même. Prenons les données recueillies dans la province de Moscou. Le nombre des journées de travail dans l'année a été calculé avec précision pour 45 grandes fabriques. Celle-ci totalisent 12 010 journées de travail par an, soit en moyenne 267 journées de travail par fabrique et par an *. Le nombre des heures de travail par semaine est en moyenne (selon les chiffres provenant de plusieurs centaines de fabriques) de 74, c'est-à-dire de 12 heures $\frac{1}{3}$, par jour. Cela fait donc par an : $267 \times 12\frac{1}{3} = 3\,293$ heures de travail ou, en chiffres ronds, 3 300. Pour Odessa, nous avons fait le calcul à l'aide des données recueillies dans 54 grandes fabriques dont nous connaissons et le nombre de jours de travail par an et le nombre d'heures. Nous avons constaté que la moyenne annuelle des heures de travail s'élevait, pour toutes ces fabriques, à 3 139, c'est-à-dire qu'elle était nettement inférieure à celle de la province de Moscou. A Odessa, la journée de travail est plus courte : ordinairement de 10 heures $\frac{1}{2}$, elle est en moyenne, pour ces 54 fabriques, de 10,7 heures. C'est

* 267 jours de travail par an, cela fait 98 jours non ouvrables. Nous avons dit plus haut que le nombre des jours fériés s'élevait à 89 ; mais nous avons considéré : premièrement, les seules fabriques mécaniques et, deuxièmement, non pas le nombre moyen des jours de fête dans toutes les fabriques, mais celui qui se présente le plus fréquemment.

pourquoi le nombre des heures de travail par an y est inférieur, malgré le nombre moindre de jours fériés. Voyons combien nous aurons d'heures de travail avec la nouvelle loi. Déterminons d'abord le nombre des jours de travail dans l'année. Pour cela, il faut retrancher de 365 : 1) 66 jours fériés ; 2) une demi-journée la veille de Noël ; 3) le temps libre dont bénéficie l'ouvrier en terminant son travail 1 heure $\frac{1}{2}$ plus tôt les veilles de fête. Il y a 60 veilles de jours fériés (et non 66, car 6 jours fériés environ sont associés à d'autres). Cette réduction de la journée de travail les veilles de fête donne donc $60 \times 1\frac{1}{2} = 90$ heures de travail, ou 8 journées. Au total, il faut par conséquent défalquer des 365 jours de l'année $74\frac{1}{2}$ jours fériés ($66 + \frac{1}{2} + 8 = 74\frac{1}{2}$). Nous obtiendrons ainsi $290\frac{1}{2}$ journées de travail, soit $290\frac{1}{2} + 11\frac{1}{2} = 3\ 340$ heures de travail. Il s'ensuit donc que si le nombre des jours de fête est ramené à celui des jours fériés obligatoires de par la loi, *la condition des ouvriers, loin de s'améliorer, empirerait du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi* : leur temps de travail dans l'année restera en somme le même, ou *augmentera* ! Bien entendu, ce calcul n'est qu'approché : on ne peut atteindre en la matière une précision absolue. Mais il repose sur des données parfaitement valables et nous révèle le subterfuge dont a usé le gouvernement pour pressurer encore les ouvriers en réduisant le nombre des jours fériés obligatoires par rapport au nombre des fêtes habituellement chômées. Il atteste que si les ouvriers ne serrent pas les coudes pour résister tous ensemble aux fabricants, leur situation peut empirer par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ! Et notez bien que tout ce calcul n'a trait qu'au travail *de jour*, effectué pendant les heures de travail *normales*. Mais les heures supplémentaires ? La loi n'a fixé à ce sujet aucune limitation, et l'on ignore si messieurs les ministres en introduiront dans le règlement qu'ils sont « autorisés » à prendre. Cette absence de restrictions relativement aux heures supplémentaires est la principale raison qui fait douter que la nouvelle loi améliore la condition des ouvriers. Si, avec la réduction de la journée normale de travail, le salaire demeure, pour la plupart des ouvriers russes, aussi scandaleusement bas, *le besoin amènera l'ouvrier à accepter de faire des heures*

supplémentaires et sa condition ne sera pas améliorée. Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est qu'il ne travaille pas plus de 8 heures par jour afin d'avoir le temps de se reposer, de se développer, d'user de ses droits d'homme, de père de famille, de citoyen. Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est qu'il ne reçoive pas un salaire de misère, mais une rémunération suffisante pour vivre humainement et profiter lui-même des perfectionnements apportés à son travail, au lieu de devoir remettre tous les bénéfices à ses exploités. Mais si l'ouvrier est tenu de travailler pour le même salaire autant d'heures qu'auparavant, que lui importe que son travail excessif soit appelé normal ou supplémentaire ? La loi sur la réduction de la journée de travail restera alors *lettre morte*, ne sera qu'un *chiffon de papier*. Elle ne gênera en rien les fabricants, ne les contraindra pas à faire des concessions aux ouvriers. Et les fonctionnaires du ministère des Finances, aux petits soins pour les capitalistes, *le laissent déjà clairement entendre*. Voici ce qu'ils disent, dans ce même article du *Messenger des Finances*, pour rassurer messieurs les fabricants : « La nouvelle loi, tout en restreignant la liberté du contrat d'embauchage pour les travaux normaux, n'exclut pas la possibilité pour le fabricant de faire travailler son établissement à toute heure du jour et de la nuit, et même, en cas de besoin » (mais oui ! nos pauvres fabricants opprimés éprouvent si souvent le « besoin » de faire travailler pour rien les ouvriers russes !) ... « les jours de fête, en passant des accords spéciaux (relativement aux heures supplémentaires) avec les ouvriers ».

Voyez-les se mettre en quatre, ces laquais du sac d'écus ! Ne vous inquiétez pas trop, messieurs les fabricants, disent-ils ; vous pouvez « faire travailler à toute heure du jour et de la nuit », à la seule condition d'appeler *supplémentaire* le travail précédemment qualifié de normal. *Changez simplement le nom des travaux, et tout est dit !*

Le plus stupéfiant dans cette déclaration, c'est le toupet des fonctionnaires ; ils sont certains d'avance qu'il n'y aura aucune limitation des heures supplémentaires (si celles-ci étaient limitées, le fabricant ne pourrait faire travailler à toute heure du jour et de la nuit !). Ils sont certains d'avance que les franches et cyniques recommandations qu'ils donnent aux fabricants de ne pas se gêner,

ne parviendront pas aux oreilles des ouvriers ! Les fonctionnaires du ministère des Finances semblent s'être eux aussi distingués à cet égard ! Les ouvriers auront tout avantage à savoir *comment* les fonctionnaires s'entretiennent avec les fabricants, et *ce* qu'ils leur conseillent. Une fois fixés, les ouvriers comprendront que, sous le couvert de la nouvelle loi, leurs vieux ennemis continuent d'agir contre eux, animés du même désir de les asservir de la façon « *la plus légale* » qui soit.

X

QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA NOUVELLE LOI ?

Nous avons pris connaissance de la nouvelle loi dans tous ses détails. Il nous reste encore à voir *quelle est son importance* pour les ouvriers et pour le mouvement ouvrier en Russie.

L'importance de la nouvelle loi ouvrière tient au fait, d'une part, qu'elle est une concession imposée au gouvernement, qu'elle a été *conquise de haute lutte* par les ouvriers unis et conscients sur le gouvernement policier. La promulgation de cette loi atteste le *succès* du mouvement ouvrier en Russie et la force prodigieuse d'une revendication ferme et consciente des masses ouvrières. Aucune mesure de répression, ni les arrestations, ni les déportations en masse, ni les grands procès politiques, ni les sévices contre les ouvriers, rien n'y a fait. Le gouvernement a mis en œuvre tous les moyens en son pouvoir, toutes les forces dont il disposait. Il a concentré contre les ouvriers de Pétersbourg tout l'énorme pouvoir qu'il détient. Il a poursuivi et persécuté les ouvriers sans aucun jugement, avec une cruauté inouïe, s'efforçant d'*extirper* à tout prix chez les ouvriers l'esprit de protestation et de lutte, d'*étouffer* dans l'œuf le mouvement socialiste des ouvriers contre les fabricants et le gouvernement. Rien n'y a fait, et le gouvernement a dû se convaincre qu'aucune mesure de répression contre tels ou tels ouvriers n'étoufferait le *mouvement ouvrier*, et qu'il fallait faire des concessions. Le gouvernement absolu, considéré comme tout-puissant et indépendant du peuple, a dû céder aux revendications

de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers de Pétersbourg. Nous avons vu combien insignifiantes et ambiguës étaient ces concessions. Mais ce n'est qu'un premier pas. Il y a longtemps que le mouvement ouvrier est sorti du cadre de Saint-Pétersbourg ; il ne cesse de s'étendre, gagnant en profondeur la masse des ouvriers industriels *dans tout le pays* ; et quand toute cette masse, dirigée par le parti socialiste et par lui seul, présentera d'un commun accord ses revendications, le gouvernement ne pourra plus s'en tirer par une concession aussi infime !

D'autre part, l'importance de la nouvelle loi tient aussi au fait qu'elle donne nécessairement, inéluctablement, une *nouvelle impulsion* au mouvement ouvrier russe. Nous avons vu que la loi s'est efforcée de laisser partout aux fabricants des moyens de la tourner, de laisser dans le vague les questions les plus importantes. Partout la lutte va s'engager entre fabricants et ouvriers autour de l'application de la loi ; elle va faire tache d'huile, car la loi est applicable à toute la Russie. Cette lutte, les ouvriers sauront la mener consciemment et avec fermeté ; ils sauront défendre leurs revendications, déjouer les pièges que leur tendent nos lois policières contre les grèves. La mise en vigueur de nouveaux règlements dans les fabriques, les modifications apportées dans l'immense majorité des fabriques de toute la Russie à la journée de travail normale, habituelle, seront de la plus grande utilité ; elles tireront de leur torpeur les couches ouvrières les plus arriérées ; elles éveilleront partout le plus vif intérêt pour les problèmes et les règlements ayant trait à la vie des fabriques ; elles fourniront aux ouvriers un excellent prétexte, commode et *légal*, de présenter leurs *revendications*, de faire valoir leur *propre interprétation de la loi*, d'exiger le maintien des *vieux usages* quand ils leur sont avantageux (par exemple, le maintien *des fêtes habituelles*, de l'usage de terminer le samedi la journée de travail non pas 1 heure $\frac{1}{2}$, mais 2 heures plus tôt, ou même davantage), d'essayer d'obtenir des conditions plus avantageuses lors des *nouvelles conventions* relatives aux heures supplémentaires et *des salaires plus élevés*, afin que la réduction de la journée de travail profite effectivement aux ouvriers et n'entraîne pour eux aucun préjudice.

APPENDICE

I

La brochure relative à la nouvelle loi ouvrière (loi du 2 juin 1897) était déjà écrite quand fut publié, au début d'octobre, le *règlement d'application* de cette loi, sanctionné le 20 septembre 1897 par le ministère des Finances en accord avec le ministère de l'Intérieur. Nous avons déjà dit précédemment l'importance considérable que ce règlement doit avoir pour le sort de la loi tout entière. Cette fois, le ministère s'est hâté de publier le règlement avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, parce que ce règlement énumère (comme nous le verrons dans un instant) les cas où il est permis d'y déroger, c'est-à-dire où il est permis aux fabricants de « faire travailler » au-delà du temps fixé par la loi. Si ce règlement n'avait été vraiment indispensable aux fabricants, les ouvriers auraient pu, comme bien l'on pense, en attendre longtemps encore la promulgation. Peu après le « règlement » ont également été publiées des « instructions à l'usage des fonctionnaires de l'inspection du travail » concernant l'application de la loi du 2 juin 1897, ayant pour but apparent d'*expliquer* aux inspecteurs du travail les modalités d'application de la loi ; ces instructions légalisent l'arbitraire le plus absolu des fonctionnaires et sont intégralement dirigées *contre les ouvriers*, car elles permettent aux fabricants de tourner la loi de mille manières. Le gouvernement impérial aime beaucoup aligner des bonnes paroles dans

ses lois et permettre ensuite de tourner ces dernières en leur substituant des *instructions*. Une analyse détaillée du règlement nous montrera que c'est précisément le cas pour les nouvelles instructions. Notons également que ces « instructions » sont en grande partie *la copie textuelle* de l'article du *Messenger des Finances* que nous avons plus d'une fois mentionné dans notre brochure sur la nouvelle loi *. Nous y avons, par exemple, montré comment le *Messenger des Finances* suggérerait aux fabricants le subterfuge suivant ; la nouvelle loi, disait-il, n'est pas applicable lorsque le contrat entre l'ouvrier et le patron ne dit rien du temps de travail, car alors l'ouvrier est « non pas un salarié, mais une personne qui reçoit une commande ». Les « instructions » reprennent à la lettre cette explication fallacieuse. Le règlement se compose de 22 articles dont beaucoup ne font que répéter purement et simplement les articles de la loi du 2 juin 1897. Notons que ce règlement ne s'applique qu'aux fabricants « qui ressortissent du ministère des Finances » ; il ne concerne ni les établissements miniers, ni les ateliers des chemins de fer, ni les usines d'Etat. Il faut distinguer nettement entre ce règlement et la loi elle-même : le règlement n'est publié qu'en *application* de la loi, et les ministres qui l'ont pris peuvent le compléter, le modifier ou en publier un nouveau. Ce règlement traite des cinq questions suivantes 1) les pauses ; 2) le repos des dimanches et jours de fête ; 3) les dérogations à la nouvelle loi ; 4) le travail par équipes ; 5) les heures supplémentaires. Nous allons examiner en détail chacune de ces questions et montrer comment le ministère des Finances recommande dans ses instructions d'appliquer ce règlement.

II

Pour les pauses le règlement décide; 1) qu'elles n'entrent pas dans le compte des heures de travail ; l'ouvrier est libre pendant les pauses ; celles-ci doivent être indiquées dans le règlement intérieur ; 2) qu'elles ne sont obligatoires que dans les cas où la durée du travail est su-

* Voir le présent tome, p. 278. (N. R.)

périure à 10 heures par jour, et ne doivent pas être inférieures à une heure. Ce règlement n'améliore en rien la condition de l'ouvrier. Bien au contraire. Une pause d'une heure, c'est bien peu : dans la plupart des fabriques, la pause pour le déjeuner est d'une heure et demie et il y a encore parfois une pause d'une demi-heure pour le casse-croûte du matin. Les ministres ont évidemment choisi la durée minimum ! En une heure, l'ouvrier n'aura pas, la plupart du temps, la possibilité de rentrer chez lui pour manger.

Bien entendu, les ouvriers ne laisseront pas s'établir une pause aussi courte, et ils en réclameront une plus longue. Une autre restriction concernant la pause obligatoire menace, elle aussi, de léser les ouvriers en vertu du règlement ministériel, la pause n'est *obligatoire* que si la journée de travail dépasse 10 heures ! Quand la journée de travail est de 10 heures, le fabricant est donc en droit de ne pas accorder de pause à ses ouvriers ! Là encore, les ouvriers devront veiller eux-mêmes à ce que les fabricants ne puissent et n'osent user de ce droit. Les ouvriers peuvent repousser ces dispositions (lorsqu'elles sont introduites dans le règlement intérieur) et exiger des pauses plus fréquentes. Mais ces mesures vexatoires ont encore paru insuffisantes aux ministres. Il est dit en outre dans une « remarque » relative à cette disposition qu'« en cas d'empêchements graves, des dérogations *seront autorisées* » ; autrement dit, messieurs les fabricants *sont autorisés* à ne pas accorder de pause à leurs ouvriers ! Les ministres l'autorisent, mais il est douteux que pour leur part les ouvriers *se laissent faire*. En outre, les ministres *autorisent* des dérogations, quand il sera reconnu que la pause est onéreuse pour les ouvriers. Quelle sollicitude de la part de messieurs les ministres ! Qu'il serait « onéreux » pour les ouvriers d'interrompre leur travail, nos ministres y ont bien pensé ; mais qu'il est « onéreux » pour les ouvriers de n'avoir qu'une heure pour déjeuner, ou qu'il soit plus « onéreux » encore de travailler 10 heures sans interruption, messieurs les ministres n'en soufflent mot ! La troisième disposition concernant la pause veut que l'ouvrier reçoive la possibilité de se restaurer au moins une fois toutes les 6 heures. Mais le règlement n'exige pas une *pause* toutes les 6 heures ; alors, quel sens a cette dispo-

sition ? Comment l'ouvrier peut-il se restaurer sans interrompre son travail ? Messieurs les ministres ne s'en embarrassent guère. S'il n'y a pas de pause (est-il dit dans le règlement) l'ouvrier « doit avoir la possibilité de se restaurer pendant les heures de travail ; le règlement intérieur spécifiera l'endroit où il prendra sa nourriture ». Toute cette disposition est d'une telle stupidité que les bras vous tombent ! De deux choses l'une : ou bien « l'endroit où l'ouvrier prendra la nourriture » *ne sera pas là où il travaille*, et alors une pause est inévitable. Ou bien cet endroit sera celui où l'ouvrier travaille ; et alors, à quoi bon le spécifier ? L'ouvrier n'a pas le droit de s'arrêter de travailler : comment pourra-t-il donc se restaurer *sans interrompre* son travail ? Messieurs les ministres tiennent l'ouvrier pour une machine : on peut bien faire absorber de l'huile à une machine en marche ; pourquoi donc (se disent nos ministres, ces laquais « pleins de sollicitude » du capital) l'ouvrier ne pourrait-il pas, lui aussi, se bourrer de nourriture tout en travaillant ? Un espoir reste aux ouvriers : c'est qu'une disposition aussi stupide n'a pu être imaginée que dans les administrations russes bureaucratiques, et qu'en fait elle ne sera pas appliquée. Les ouvriers exigeront que « l'endroit où ils prendront leur nourriture » *ne soit pas celui où ils travaillent*, ils exigeront une pause toutes les 6 heures. Telles sont toutes les dispositions concernant les pauses. Les ministres ont donné à la loi des développements tels qu'elle ne peut qu'aggraver la situation des ouvriers si ces derniers ne se défendent pas et n'imposent pas, tous ensemble, leurs propres règlements au lieu de ceux de nos ministres.

III

Le repos des dimanches et jours de fête ne fait l'objet que d'une très brève disposition, à savoir que, ces jours-là, les ouvriers doivent être dégagés de l'obligation de travailler pendant au moins 24 heures de suite. C'est vraiment là le *minimum* de ce que l'on pouvait faire « en application » de la loi sur le repos des dimanches et jours fériés. On ne pouvait donner moins. Quant à accorder davantage aux ouvriers (par exemple 36 heures, comme

c'est l'usage dans certains pays), les ministres n'y ont même pas songé. Le règlement ne souffle mot des non-chrétiens.

IV

Au sujet des dérogations à la loi, il existe de nombreuses, très nombreuses dispositions extrêmement détaillées. Rappelons aux ouvriers que la loi confère aux ministres le droit d'autoriser dans leurs règlements des dérogations à la loi en *aggravant* les exigences de celle-ci (c'est-à-dire en exigeant davantage des fabricants au profit des ouvriers) ou en les *atténuant* (c'est-à-dire en exigeant *moins* des fabricants au profit des ouvriers). Voyons comment ont agi les ministres. Première disposition. Des dérogations à la loi sont autorisées quand « les ouvriers sont occupés à des travaux *continus*, c'est-à-dire qui ne sauraient être interrompus à un moment quelconque sans préjudice pour les appareils, les matériaux ou les produits ». En pareil cas, il est permis à messieurs les fabricants de « faire travailler » au-delà du temps fixé par la loi. Le règlement se borne à prescrire alors, 1) que le nombre des heures de travail effectuées par l'ouvrier pendant deux jours consécutifs ne dépasse pas 24 heures (30 heures s'il y a fractionnement des équipes). Pourquoi 24 heures en deux jours et non 12 heures par jour, c'est ce que nous verrons au paragraphe concernant le travail par équipes ; 2) le règlement exige, lorsque le travail est continu, que chaque ouvrier soit libre quatre jours par mois si sa journée de travail dépasse 8 heures. Par conséquent, pour les ouvriers occupés à des travaux *continus*, le nombre des jours de repos est *fortement diminué* : 4 par mois, 48 par an ; alors que la loi *elle-même* (bien qu'elle ait rogné le nombre des jours de fête) a maintenu 66 jours fériés obligatoires par an. Quelle raison valable avaient les ministres de réduire ainsi le nombre des jours fériés ? Absolument aucune ; même avec 4 jours fériés seulement par mois, la *continuité* est de toute façon rompue ; les fabricants doivent de toute façon embaucher d'autres ouvriers pendant les jours fériés (si le travail est *réellement* continu, autrement dit s'il ne peut être *arrêté*). Messieurs les ministres ont

donc encore une fois diminué le nombre des jours fériés de l'ouvrier à *seule fin* de « gêner » le moins possible les fabricants et de réduire le nombre des cas où il leur faudrait embaucher *d'autres* ouvriers ! Bien plus, les « instructions » autorisent les inspecteurs du travail à sanctionner des règlements intérieurs qui fixent *un temps de repos encore moindre pour les ouvriers* ! L'inspecteur du travail est seulement tenu d'en aviser le département du Commerce et de l'Industrie. Cet exemple montre à l'évidence pourquoi notre gouvernement affectionne les lois qui ne disent rien, les règlements et instructions détaillés : pour modifier une disposition gênante, il suffit d'en faire la demande au département... des pots-de-vin !! De même l'inspecteur du travail peut (conformément aux instructions !) permettre de classer comme continus des travaux qui ne sont pas portés sur la liste annexée aux instructions : il suffit d'en aviser le département... Une remarque jointe à cette disposition indique que les travaux continus doivent faire l'objet d'une *mention spéciale* dans le règlement intérieur. « Des dérogations à cette loi ne sont admises que dans la mesure où cela est réellement indispensable » (ce sont les termes du règlement ministériel). Mais à qui appartient-il de vérifier si cela est *réellement* indispensable ? Aux ouvriers et à eux seuls : ils ne doivent pas permettre que des clauses relatives aux travaux continus soient introduites dans le règlement intérieur sans nécessité *réelle*. Seconde disposition. Des dérogations à la loi sont admises quand des ouvriers sont occupés à des travaux auxiliaires dans les différentes productions (réparations courantes, entretien des chaudières, des moteurs et des organes de transmission, chauffage, éclairage, distribution d'eau, services de garde et d'incendie, etc.). Ces dérogations doivent également faire l'objet d'une *mention spéciale* dans le règlement intérieur. Quant aux journées de repos de ces ouvriers, *le règlement n'en dit pas un traître mot*. C'est encore une fois aux ouvriers à faire respecter leur droit au repos ; c'est dire qu'ils ne doivent pas accepter un règlement intérieur où des jours de repos ne seraient pas prévus pour cette catégorie d'ouvriers. Troisième disposition. Des dérogations au règlement sur la journée de travail et le repos des dimanches et jours de fête,

ainsi qu'au règlement intérieur, sont admises dans deux cas encore : 1) détérioration subite de mécanismes, machines, etc., entraînant l'arrêt des travaux dans toute la fabrique ou dans un des services. Les *réparations* indispensables peuvent, dans ce cas, être effectuées sans égard au règlement ; 2) il est permis d'effectuer, en marge du règlement, « des travaux temporaires dans un service quelconque de l'établissement au cas où, par suite d'un incendie, d'une avarie ou d'autres circonstances imprévues, les travaux de tel ou tel service de l'établissement ont été ralentis ou totalement arrêtés pendant un certain temps, et quand cela est nécessaire pour permettre aux autres services de l'établissement de travailler à plein ». (En pareil cas, le fabricant doit, le jour même, en aviser l'inspecteur du travail, qui *autoriser*a les travaux de ce genre.) Cette dernière clause montre toute la « sollicitude » des ministres pour les fabricants, à qui ils veulent éviter de dépenser un rouble de trop. Un incendie s'est déclaré dans un des services de l'usine. Le travail est arrêté. Après avoir procédé aux réparations, le fabricant veut rattraper le temps perdu. Aussi le ministre l'autorise-t-il à extorquer à ses ouvriers autant de travail supplémentaire qu'il lui plaira en les forçant à travailler même 18 heures par jour. Mais qu'est-ce que les ouvriers ont à voir là-dedans ? Quand le fabricant réalise un bénéfice supplémentaire, le partage-t-il avec les ouvriers, réduit-il la journée de travail ? Quelle raison les ouvriers ont-ils alors d'*allonger* leur journée de travail quand le fabricant subit une perte ? Cela ne revient-il pas à dire : à moi le profit, aux ouvriers les pertes ? S'il faut rattraper le temps perdu, pourquoi ne pas embaucher d'autres ouvriers ? Quelle « sollicitude » touchante, de la part des ministres russes, pour la bourse de messieurs les fabricants ! Quatrième disposition. Des dérogations à la nouvelle loi peuvent aussi avoir lieu dans « d'autres cas particulièrement graves, exceptionnels ». (Quels sont encore ces cas ? On a déjà énuméré tant de cas particulièrement graves et exceptionnels qu'il ne doit plus en exister d'autres !) Dans chacun de ces cas, la dérogation fait l'objet d'une autorisation spéciale des ministres des Finances et de l'Intérieur. Le fabricant n'aura donc qu'à faire sa demande, les ministres accorderont

l'autorisation, et tout sera dit. On ne demande pas ce qu'en pensent les ouvriers : vous ne voudriez quand même pas que des « messieurs » prennent l'avis de ces manants ! La vile populace doit peiner pour les capitalistes et n'a pas à s'occuper de savoir si c'est un cas « exceptionnel » ou l'âpreté au gain la plus ordinaire qui pousse le fabricant à quémander. Telles sont les dispositions ministérielles relatives aux dérogations à la nouvelle loi. Nous voyons qu'elles disent comment et quand on peut ne pas observer la loi, réduire ce que celle-ci exige du fabricant au profit des ouvriers. Quant à renforcer les dispositions de la loi au détriment des fabricants et en faveur des ouvriers, les ministres *n'en soufflent mot*. Que les ouvriers se rappellent comment la brochure sur la nouvelle loi ouvrière expliquait le fait que la loi accorde tant de droits aux ministres !

V

Quant au travail par équipes, il n'a fait l'objet que d'un règlement succinct qui autorise, pour un travail de 18 heures en deux équipes, à *augmenter* le temps de travail jusqu'à 12 heures par jour, de telle sorte que pour deux semaines, le temps de travail de chaque ouvrier ne dépasse pas en moyenne 9 heures par jour. Cette disposition permet donc une fois de plus d'*allonger* la journée de travail. Que de règlements pour *allonger* la journée de travail ; mais pour la diminuer, il n'y en a pas, et il n'y en aura pas un seul ! En vertu de ce règlement, on peut obliger les ouvriers à travailler pendant toute une semaine à raison de 12 heures par jour, et les « instructions » ajoutent, là aussi, que les inspecteurs du travail peuvent autoriser d'autres dérogations à la loi, à condition d'en aviser le directeur... C'est également au travail par équipes que se rapporte le règlement déjà cité qui fixe la durée du travail continu à *24 heures en deux jours*. Les instructions expliquent pourquoi 24 heures en deux jours et non 12 heures par jour. C'est pour laisser inchangé le régime scandaleux, établi dans certaines fabriques, du travail continu à *deux équipes se relayant toutes les huit heures* : avec ce système, l'ouvrier fait 16 heures un jour et 8 heures le lendemain,

sans jamais avoir ni repos ni sommeil réguliers. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus scandaleux ; mais les ministres, loin d'entreprendre quoi que ce soit pour mettre un terme à ces scandales, ont même eu le cynisme de déclarer dans leurs « instructions » que ce système de travail par équipes est souvent plus commode pour l'ouvrier ! ! Voilà comment nos ministres se préoccupent d'*assurer à l'ouvrier ses aises*.

VI

C'est au sujet des heures supplémentaires que le règlement donne, à première vue, les indications les plus précises. La limitation du nombre des heures supplémentaires : tel est l'essentiel, non seulement du règlement ministériel, mais encore de toute la nouvelle loi. Nous avons déjà parlé plus haut de l'imprécision totale de la loi elle-même sur ce point, de l'intention première du ministère des Finances de ne prendre aucun règlement additionnel en ce qui concerne les heures supplémentaires. Les ministres ont tout de même fini par limiter la pratique des heures supplémentaires, et cela comme le proposait la commission qui rédigea la nouvelle loi, c'est-à-dire à 120 heures par an. En revanche, le ministre des Finances a repris dans ses « instructions », pour la gouverne des inspecteurs du travail, toutes les finasseries et les chicanes *contre les ouvriers* que nous avons citées, d'après le *Messenger des Finances*, dans la brochure sur la nouvelle loi ; répétons que les « instructions » reprennent le texte du *Messenger des Finances*.

La première disposition a trait à ce passage de la nouvelle loi où il est dit que le fabricant peut faire figurer dans le contrat d'embauchage une clause relative aux heures supplémentaires nécessitées par les conditions techniques de la production. Nous avons déjà parlé de l'imprécision de cette formule. Or, cet article de la loi est extrêmement important : si une clause relative aux heures supplémentaires figure dans le règlement intérieur, les heures supplémentaires deviennent *obligatoires* pour l'ouvrier, et *toute la loi cesse dès lors de s'appliquer*. Voyons les commentaires du règlement ministériel sur ce point :

ne peuvent être considérés comme « nécessités par les conditions techniques de la production » que les travaux rendus indispensables « en raison d'écarts par rapport à la marche normale de la production, uniquement lorsque ces écarts sont accidentels et découlent du caractère même de la production ». C'est-à-dire, par exemple, que les écarts dus à l'augmentation des commandes n'entrent pas dans cette catégorie (puisqu'ils ne dépendent pas du caractère de la production). Ceux qui sont dus à un incendie, à des avaries, etc., pas davantage, puisqu'ils ne dépendent pas, eux non plus, du caractère même de la production. Le *bon sens* voudrait que le règlement soit ainsi compris. Mais ici les « instructions » viennent à la rescousse du fabricant. Elles détaillent avec un tel brio les cas où l'on peut rendre les heures supplémentaires obligatoires pour les ouvriers en les faisant figurer parmi les clauses du contrat d'embauchage, c'est-à-dire dans le règlement intérieur, qu'on peut ranger parmi ces cas *littéralement tout ce qu'on veut*. Que les ouvriers se rappellent en effet comment l'article du *Messenger des Finances* développait la loi, et qu'ils comparent maintenant cet article aux « instructions ». Celles-ci parlent tout d'abord des travaux « nécessités par les conditions techniques de la production », expression à laquelle elles substituent ensuite insensiblement cette autre : « les travaux absolument nécessaires » (vraiment et qui sera juge de cette nécessité ?) ; plus loin encore, les instructions citent quelques petits exemples de cette « nécessité absolue » ; il apparaît que la définition s'applique aussi aux cas où il est « impossible ou difficile (on connaît la chanson !) pour le fabricant d'augmenter le nombre des ouvriers » ; quand un travail est très pressé et urgent (les travaux saisonniers, par exemple) ; quand une imprimerie doit faire paraître un journal quotidien ; quand les travaux n'ont pu être prévus d'avance, etc. Bref, on peut faire entrer là-dedans tout ce qu'on veut. Les impudents suppôts des capitalistes, qui siègent au ministère des Finances, ont donné de la loi une telle *interprétation* que le fabricant est *en droit* de faire figurer dans le règlement intérieur *n'importe quels travaux supplémentaires*. Or, dès qu'une telle stipulation figure dans le règlement intérieur, toute la nouvelle loi s'en va au diable,

et tout demeure comme par le passé. Les ouvriers ne doivent pas permettre que ces stipulations soient inscrites dans le règlement intérieur, sinon leur situation loin de s'améliorer, ne fera qu'empirer. Cet exemple montre aux ouvriers comment fabricants et fonctionnaires s'entendent pour tenter légalement d'asservir à nouveau les ouvriers. Les « instructions » mettent bien en lumière cette collusion, cet empressement du ministère des Finances à servir les intérêts des capitalistes.

La seconde disposition relative aux heures supplémentaires établit que leur nombre ne doit pas dépasser 120 heures par an et par ouvrier ; *ne sont pas comprises* dans ce nombre : 1) les heures supplémentaires prévues par le contrat comme obligatoires pour l'ouvrier « en raison des conditions techniques de la production » ; et nous venons de voir que les ministres ont permis de ranger dans cette catégorie *n'importe quel* cas, même s'il n'a rien à voir avec les « conditions techniques de la production » ; 2) les heures supplémentaires faites à la suite d'un incendie, d'avaries, etc., ou pour rattraper le temps perdu du fait de l'arrêt du travail dans un service quelconque.

Considérées dans leur ensemble, toutes ces dispositions relatives aux heures supplémentaires rappellent étonnamment la fable que l'on sait montrant le lion partageant « équitablement » une proie entre lui et ses compagnons de chasse : la première part lui revient de droit ; la seconde, en tant que roi des animaux ; la troisième, parce qu'il est le plus fort ; quant à la quatrième, quiconque y mettra la patte pourra dire adieu à la vie ¹⁰². C'est exactement le raisonnement que vont désormais tenir nos fabricants à propos des heures supplémentaires : 1) ils feront faire « de droit » aux ouvriers les heures supplémentaires « nécessitées par les conditions techniques de la production », c'est-à-dire n'importe quel travail, pourvu qu'il figure au règlement intérieur ; 2) ils feront travailler les ouvriers dans certains « cas particuliers », c'est-à-dire quand ils voudront faire supporter leurs propres pertes aux ouvriers ; 3) ils leur feront faire encore 120 heures par an parce qu'ils sont riches et que les ouvriers sont pauvres ; 4) dans les « cas exceptionnels », ils se feront octroyer par les ministres des privilèges spéciaux. Après quoi, les ouvriers pourront dis-

ses formes hors de la sphère de la production. Les petits planteurs n'ont pas de hangar où faire sécher leur tabac : de ce fait, ils n'ont pas la possibilité de le laisser fermenter et de le vendre tout prêt (au bout de 3 à 6 semaines de préparation). Ils sont donc contraints de céder le produit brut à des revendeurs qui le leur achètent à *moitié prix* et qui souvent possèdent eux-mêmes des plantations sur des terres affermées. Ces revendeurs, peut-on lire dans l'ouvrage que nous avons cité (page 31), « exploitent tant qu'ils peuvent les petits planteurs ». Il est donc parfaitement clair que c'est bien le rapport : agriculture commerciale — production capitaliste commerciale que l'on retrouve dans cette branche de l'agriculture (à condition, bien sûr, de suivre une méthode juste).

VIII. LA CULTURE MARAÎCHÈRE ET L'HORTICULTURE COMMERCIALE ; L'AGRICULTURE SUBURBAINE

L'abolition du servage a entraîné « dans presque toute la Russie une décadence subite et rapide » de l'« horticulture seigneuriale » qui était pourtant assez bien développée *. Mais, grâce aux chemins de fer, la situation s'est modifiée. Le développement d'une horticulture commerciale nouvelle reçut une vigoureuse impulsion et il se produisit « un revirement total dans le sens du progrès ** ». D'une part, les arrivages du Sud de fruits à bon marché provoquaient la ruine des anciens centres d'horticulture ***, d'autre part, dans les provinces de Kovno, Vilno, Minsk, Grodno, Moguilev, Nijni-Novgorod, se développait une horticulture commerciale dont les progrès allaient de pair avec l'élargissement du marché ****. M. Pachkévitich cite une enquête de 1893-1894 qui montre qu'en tant que branche industrielle, la culture fruitière a connu un développement considérable au cours de la dernière décennie, que la demande en jardiniers et en ouvriers spécialisés, s'est accrue, etc. *****. Les données statistiques viennent confirmer les résultats de cette enquête :

* *Revue historico-statistique*, l.c., p. 2.

** *Ibid.*

*** Par exemple, dans la province de Moscou. Voir S. Korolenko, *Le travail salarié libre*, etc., p. 262.

**** *Ibid.*, pp. 335, 344, etc.

***** *Les forces productives*, t. IV, p. 13.

Pour ce qui est des règlements de la première catégorie, ils s'en sont tenus au strict nécessaire, au minimum absolument indispensable. Ils ont autorisé les heures supplémentaires d'une manière très large et très élastique : 120 heures par an ; encore ont-ils légalisé dans leurs instructions une telle quantité d'exceptions qu'elles enlèvent toute portée aux règlements. Ils se sont efforcés de rogner sur les pauses accordées aux ouvriers ; ils ont maintenu, sinon aggravé, le système du travail par équipes ; avec tout ce qu'il comporte de scandaleux.

En ce qui concerne les règlements de la seconde catégorie, les ministres ont *tout fait* pour diminuer les obligations que la nouvelle loi impose aux fabricants, c'est-à-dire qu'ils ont *tout fait pour les fabricants et absolument rien pour les ouvriers* : les règlements n'ajoutent strictement rien à ce que la loi exige des fabricants en faveur des ouvriers.

En ce qui concerne les règlements de la troisième catégorie (au profit des ouvriers des professions les plus insalubres), les ministres n'ont absolument rien fait, n'ont pas soufflé mot de la question. Il est simplement dit dans les instructions que les inspecteurs du travail peuvent présenter à leur département un rapport sur les industries particulièrement insalubres ! Autrefois aussi les inspecteurs du travail pouvaient « présenter un rapport » sur tout ce qu'ils voulaient. Mais, pour une raison restée obscure, les argousins de fabrique n'ont, jusqu'à présent, « présenté des rapports » que sur les grèves, sur les méthodes de réprimer les ouvriers, mais non sur leur protection dans les industries particulièrement malsaines.

Les ouvriers voient eux-mêmes par là ce qu'ils peuvent attendre des fonctionnaires d'un gouvernement policier. Pour obtenir la journée de 8 heures et l'interdiction totale des heures supplémentaires, les ouvriers russes auront encore à soutenir une lutte longue et opiniâtre.

A PROPOS D'UN ENTREFILET

Nous lisons dans le n° 239 des *Rousskié Viédomosti* ¹⁰³ (du 30 août) un court article de M. N. Lévitiski intitulé « De quelques problèmes de la vie populaire ». « Vivant à la campagne en contact permanent avec le peuple », l'auteur s'est « depuis longtemps heurté » à certains problèmes de la vie populaire dont la solution par des « mesures » appropriées est « une nécessité urgente », « un besoin impérieux ». Il est convaincu que ses « brèves observations » sur un sujet de cette importance « trouveront un écho parmi ceux qui s'intéressent aux besoins du peuple », et il émet le vœu de susciter un échange d'idées à propos des problèmes qu'il soulève.

Le « style élevé » de ce petit article de M. N. Lévitiski et les grands mots dont il abonde sont de nature à nous faire croire qu'il va être question de problèmes réellement importants, pressants et essentiels de la vie actuelle. Or, en fait, les propositions de l'auteur ne fournissent qu'un exemple de plus, un exemple des plus saisissants, de cette planomanie digne d'un Manilov ¹⁰⁴, à laquelle les publicistes du populisme ont accoutumé le public russe. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de nous prononcer sur les problèmes soulevés par M. N. Lévitiski.

Les « problèmes » énumérés par M. N. Lévitiski sont au nombre de cinq (point par point), et, pour chacun d'eux, l'auteur ne se borne pas à apporter sa « réponse », mais

indique encore avec une parfaite précision la « mesure » appropriée. Premier problème : le crédit « accessible et à bon marché », l'élimination de l'arbitraire des usuriers, « des koulaks et autres vampires et rapaces de tous genres ». Mesure à prendre : « mise au point d'un type simplifié de caisses paysannes à la campagne » ; et l'auteur envisage la délivrance de livrets de caisse d'épargne par la Banque d'Etat, non à des particuliers, mais à des associations spécialement constituées à cet effet, qui feraient les versements par l'intermédiaire d'un trésorier et bénéficieraient de prêts.

Voilà donc à quelle conclusion son « contact permanent avec le peuple » a amené l'auteur sur cette question tant de fois rebattue du crédit : la « mise au point » de caisses d'un nouveau type ! Il estime apparemment qu'on gaspille chez nous trop peu de papier et d'encre à élaborer sans fin des « types », des « modèles », des « statuts », des « statuts types », des « statuts modèles », etc., etc. « Vivant à la campagne », cet homme pratique n'a pas remarqué de problèmes plus importants parmi ceux que suggère le désir de substituer au « koulak » un « crédit accessible et à bon marché ». Bien entendu, nous n'allons pas parler ici du rôle du crédit : nous prendrons *tel quel* le but de l'auteur et examinerons d'un point de vue purement pratique les remèdes qu'il préconise avec tant de pompe. Le crédit est une institution propre à une circulation des marchandises déjà développée. On peut se demander s'il a une raison d'être dans notre paysannerie où d'innombrables vestiges de lois et d'interdictions de caste créent une situation *excluant* une circulation des marchandises normale, libre, large et développée. N'est-il pas ridicule, quand on invoque les besoins populaires essentiels et urgents, de ramener la question du crédit à l'élaboration d'un nouveau type de « statuts », en passant complètement sous silence la nécessité d'*abroger* une foule de « statuts » qui entravent une circulation normale des marchandises au sein de la paysannerie, qui entravent la libre circulation des biens, meubles et immeubles, le libre passage des paysans d'un endroit à un autre, d'une occupation à une autre, le libre accès des communautés paysannes aux personnes d'une autre classe ou d'une autre caste ? Lut-

ter contre « les koulaks, les usuriers, les vampires, les rapaces » en améliorant les « statuts » des caisses de crédit, quoi de plus comique ? Si l'usure, sous ses pires formes, reste le plus solidement enracinée dans nos campagnes, c'est justement parce que le système des castes maintient celles-ci repliées sur elles-mêmes, parce que des milliers d'entraves paralysent le développement de la circulation des marchandises, — mais notre auteur réaliste ne souffle mot de ces entraves ; pour lui, le problème essentiel du crédit rural, c'est la mise au point de *nouveaux* statuts. Il est à croire que si les pays capitalistes développés où les campagnes bénéficient depuis longtemps des conditions voulues par la circulation des marchandises et où le crédit a pris une grande extension, il est à croire, dis-je, que si ces pays ont remporté de tels succès, c'est grâce à une profusion de « statuts » rédigés par de bienveillants fonctionnaires !

Deuxième problème : « la situation tragique de la famille paysanne en cas de décès de son chef », et aussi la « nécessité urgente » de « protéger et de préserver par tous les moyens et toutes les mesures possibles la population laborieuse des campagnes ». Vous voyez que plus on va, et plus les « problèmes » de M. N. Lévitiski deviennent vastes, grandioses ! Si le premier n'avait traité qu'à la plus banale des institutions bourgeoises, dont nous ne pourrions reconnaître l'utilité qu'avec les plus extrêmes réserves, nous sommes ici placés devant un problème d'une importance si prodigieuse qu'« en principe », nous en reconnaissons entièrement la portée exceptionnelle et ne pouvons refuser notre sympathie à celui qui l'a *posé*. Mais à ce problème prodigieux correspond chez notre populiste une « mesure » prodigieusement... comment mitiger les termes... inintelligente. Ecoutez plutôt : «... il est d'une nécessité urgente d'organiser et d'appliquer un système obligatoire (*sic !*) d'assurance mutuelle et générale sur la vie, aussi bon marché que possible pour l'ensemble de la population paysanne * (par sociétés, associations, artels, etc.). Il importe, ce faisant, de préciser le rôle et la participation : a) des

* Souligné par nous.

compagnies d'assurances privées, b) des zemstvos et c) de l'Etat ».

On se demande vraiment à quoi pensent nos moujiks ! Ils ne se disent même pas que si le père vient à mourir la famille sera réduite à la mendicité ; que si la récolte est mauvaise, il ne leur restera plus qu'à mourir de faim ; et que, même si elle est bonne, ils seront parfois obligés de tendre la main après avoir en vain cherché quelque « travail d'appoint » ! Ces benêts de paysans ignorent qu'il existe une « assurance sur la vie », dont nombre de messieurs honorables profitent depuis longtemps déjà et avec laquelle d'autres messieurs honorables (les actionnaires des compagnies d'assurances) font de l'argent. Il ne vient pas à l'idée de Mathieu ¹⁰⁶, qui crève de faim, qu'il lui suffirait de constituer avec Lucas, aussi affamé que lui, une société d'assurance mutuelle sur la vie (avec une cotisation minime, aussi minime que possible !), pour que leurs familles soient à l'abri du besoin au cas où eux-mêmes viendraient à décéder ! Heureusement qu'il y a pour penser à la place de ces moujiks obtus, nos intellectuels populistes éclairés, dont un des représentants, « vivant à la campagne en contact permanent avec le peuple », s'est « depuis longtemps heurté » à ce « projet » grandiose, grandiose au point de nous donner le vertige !

Troisième problème. « Il faut, en rapport avec cette question, envisager et étudier la constitution d'un *fonds national d'assurances paysannes sur la vie* », de même qu'il existe des fonds nationaux pour les cas de disette ou d'incendie. » Il va de soi qu'en matière d'assurance on doit envisager la question des fonds. Mais il nous semble qu'il y a là, de la part de l'honorable auteur, une lacune importante. Ne faudrait-il pas également « envisager et étudier » la question de savoir de quel ministère, de quel département relèvera l'institution projetée ? D'une part, il est évident que c'est au département économique du ministère de l'Intérieur qu'il appartient de l'administrer. D'autre part, le service des zemstvos de ce même ministère y est, lui aussi, intéressé de très près. Par ailleurs, la gestion des assurances regarde également le ministère des Finances. N'est-

* Souligné par nous.

il pas plus rationnel, dans ces conditions, d'envisager la création d'une « Direction générale des assurances d'Etat sur la vie, mutuelles et obligatoires pour toute la population paysanne », à l'instar, par exemple, de la *Direction générale des haras nationaux* ?

Quatrième problème. « Etant donné, ensuite, que les coopératives de toutes sortes sont extrêmement répandues en Russie, et vu leur utilité et leur importance indéniables pour l'économie nationale, il apparaît urgent et nécessaire 4) d'organiser tout spécialement une *Société d'encouragement aux coopératives agricoles et autres*. » Que les coopératives de toutes sortes soient utiles aux classes de la population qui les organisent, voilà qui ne fait aucun doute. Il est également hors de doute que l'association de représentants des différentes classes sera aussi d'une grande utilité pour toute l'économie nationale. Mais l'auteur exagère quand il dit que « les associations de toutes sortes sont extrêmement répandues en Russie ». Chacun sait que, comparée à n'importe quel pays d'Europe occidentale, la Russie compte *fort peu, incroyablement peu*, « d'associations de toutes sortes »... « Chacun sait » cela... sauf notre rêveur impénitent. On le sait, par exemple, à la rédaction des *Rousskié Viédomosti*, qui a fait *précéder* l'article de M. N. Lévitiski d'un article très intéressant et très substantiel sur « Les syndicats en France » ; M. N. Lévitiski aurait pu y apprendre quel immense développement ont pris dans la France capitaliste (par rapport à la Russie non capitaliste) les « associations de toutes sortes ». Je souligne « de toutes sortes », car il est facile de voir, en lisant cet article, que les syndicats en France, sont de quatre espèces :

1) les syndicats ouvriers (2 163 syndicats avec 419 172 adhérents), 2) les syndicats patronaux (1 622 avec 130 752 adhérents), 3) les syndicats agricoles (1 188 avec 398 048 membres) et 4) les syndicats mixtes (173 avec 31 126 membres). Faites le total, M. Lévitiski ! Vous obtiendrez près d'un million de personnes (979 000) groupées en « associations de toutes sortes » ; et dites-nous maintenant, la main sur le cœur, si vous n'avez pas honte de la phrase qui vous a échappée : « les associations de toutes sortes (*sic* !!!) sont extrêmement répandues en Russie » ? Ne remarquez-

vous pas l'impression comique, tristement comique, que produit votre article à côté des chiffres, sans commentaires, sur « les syndicats en France » ? Ces pauvres Français que la plaie du capitalisme a privés, on le voit, d'« associations de toutes sortes extrêmement répandues » partiraient certainement d'un rire homérique si on leur proposait d'organiser « une société spéciale »... pour encourager la fondation de sociétés de toutes sortes ! Il est vrai que rire n'eût été qu'une manifestation de la frivolité bien connue des Français, incapables de comprendre le solide bon sens russe. Dans leur frivolité, ces Français non seulement fondent des « associations de toutes sortes » sans avoir organisé au préalable une « société d'encouragement aux associations », mais même — *horrible dictu* * ! — ils n'élaborent au préalable ni statuts « modèles », ni statuts « normaux », ni « types simplifiés » de sociétés diverses !

Cinquième problème... (il apparaît urgent et nécessaire) « d'éditer sous les auspices de cette société (ou en dehors d'elle) *un organe spécial... exclusivement consacré à l'étude de la coopération en Russie et à l'étranger* »... Mais oui, M. Lévitki ! Quand quelqu'un a l'estomac délabré et ne peut se nourrir normalement, il n'a plus qu'une chose à faire : c'est de lire comment les autres mangent. Mais les médecins ne permettraient sans doute pas à un homme aussi malade de lire la description des repas d'autrui : pareille lecture pourrait éveiller un appétit immodéré, contre-indiqué, pendant une diète... Et les médecins auraient, en l'occurrence, parfaitement raison.

Nous avons exposé assez en détail l'article succinct de M. N. Lévitki. Le lecteur demandera peut-être : valait-il la peine de s'arrêter si longuement à un entrefilet et de lui consacrer un si long commentaire ? Que nous importe qu'un homme (rempli, au demeurant, des meilleures intentions) ait débité quelque sottise à propos d'assurances mutuelles et obligatoires sur la vie pour toute la population paysanne ? Ce n'est pas la première fois que nous entendons des opinions absolument identiques sur des thèmes analogues. Ces opinions ne sont rien moins que fondées.

* Chose horrible à dire ! (N.R.)

Serait-ce donc par hasard que nos « publicistes d'avant-garde » accouchent de temps à autre d'un « projet » inspiré du « socialisme féodal » si prodigieusement saugrenu qu'on en reste coi ? Serait-ce par hasard que même des organes comme le *Rousskoïé Bogatstvo* ou les *Rousskié Viédomosti*, qui sont loin d'être ultra-populistes, qui protestent toujours contre les exagérations du populisme et contre les conclusions qu'on tire du populisme à la M.V.V., qui même sont prêts à recouvrir leur défroque populiste des oripeaux tout neufs d'une quelconque « école éthico-sociologique » — serait-ce par hasard, dis-je, que même ces organes servent périodiquement au public russe, avec une parfaite régularité, tantôt quelque « utopie en matière d'instruction » de M. S. Ioujakov¹⁰⁸, — un projet d'instruction secondaire obligatoire dans des collèges agricoles où les paysans nécessiteux travailleraient pour rembourser leurs frais d'études, — tantôt un projet comme celui de M. N. Lévitiski relatif aux assurances mutuelles et obligatoires sur la vie pour toute la population paysanne *.

Il serait trop naïf d'imputer ce fait au hasard. Dans tout populiste il y a un Manilov. Dédain de la réalité et de l'évolution économique réelle, refus d'analyser les intérêts réels des différentes classes de la société russe et leurs rapports, habitude de juger et de décider *de haut* des « besoins » et des « destinées » de la patrie, orgueil inspiré par les pitoyables vestiges d'associations médiévales qui subsistent dans les communautés paysannes et les coopératives russes, uni au mépris des associations infiniment plus développées, propres à un capitalisme plus évolué : tels sont ces traits que vous retrouverez, plus ou moins accusés, chez *tout* populiste. Voilà pourquoi il est parfois si instructif d'observer un auteur pas très intelligent, mais très naïf, qui, avec une intrépidité digne d'un meilleur sort, pousse ces traits jusqu'à leur dernière conséquence logique et les matérialise sous une forme frappante dans quelque « projet ». Les projets de ce genre sont toujours frappants, si

* En comparant ces deux faiseurs de projets du journalisme populiste, on ne peut s'empêcher de donner la préférence à M. N. Lévitiski, dont le projet est un *tout petit peu plus intelligent* que celui de M. S. Ioujakov.

frappants qu'il suffit de les *montrer* au lecteur pour *démontrer* tout le mal causé à notre pensée sociale et à notre progrès social par l'actuel populisme petit-bourgeois. Il y a toujours beaucoup d'éléments comiques dans ces projets ; en les lisant superficiellement, vous n'éprouverez le plus souvent d'autre impression qu'une envie de rire. Mais si vous y regardez de plus près, vous direz : « On serait porté à en rire, si l'on n'était pas tenté d'en pleurer ! » ¹⁰⁷

*Écrit en déportation en
septembre 1897.*

*Paru en octobre 1897 dans
la revue « Novoïé slovo », n° 1.
Signé : K. T—ne*

*Conforme au texte
de la revue*

LES TÂCHES DES SOCIAL-DÉMOCRATES RUSSES ¹⁰⁸

*Écrit en déportation à la fin
de 1897.
Publié pour la première fois
en brochure à Genève en 1898*

*Conforme au texte de l'édition
de 1902, confronté avec une
copie du manuscrit,
les éditions de 1898 et de 1906,
et le texte du recueil:
Vl. Il'ine : « En 12 ans », 1907*

ПРОЛЕТАРИИ ВСѢХЪ СТРАНЪ, СОЕДИНЯЙТЕСЬ!

РОССІЙСКАЯ СОЦІАЛЪДЕМОКРАТИЧЕСКАЯ РАБОЧАЯ ПАРТІЯ.

Н. ЛЕНИНЪ.

**ЗАДАЧИ
РУССКИХЪ
СОЦІАЛЪДЕМОКРАТОВЪ**

Изданіе 2-е.

СЪ ПРЕДИСЛОВІЕМЪ

АВТОРА

И

П. Б. АКСЕЛЬРОДА.

Изданіе Загран. Лиги Русск. Революціонной Соціал-демократіи.

ЖЕНЕВА

Типографія Лиги, Route Caroline, 27.

1902 г.

**Couverture de la 2^e édition de la brochure de V. Lénine
*Les tâches des social-démocrates russes. — 1902***

La seconde moitié des années 90 a ceci de caractéristique que les problèmes de la révolution russe y sont posés et résolus avec un regain d'activité remarquable. L'apparition d'un nouveau parti révolutionnaire : le « Narodnoïé Pravo », l'influence croissante et les succès des social-démocrates, l'évolution intérieure de la « Narodnaïa Volia », tout cela a provoqué une vive discussion sur les questions de programme, tant dans les cercles d'intellectuels et d'ouvriers socialistes que dans les publications illégales. Il suffit d'indiquer dans ce dernier domaine *Une question urgente* et le *Manifeste* (1894) du parti « Narodnoïé Pravo »¹⁰⁹, la *Feuille volante* du « Groupe de la Narodnaïa Volia »¹¹⁰, le *Rabotnik*, publié à l'étranger par l'« Union des social-démocrates russes »¹¹¹, l'activité accrue quant à l'édition en Russie de brochures révolutionnaires destinées principalement aux ouvriers, le travail d'agitation déployé à Saint-Pétersbourg par l'organisation social-démocrate dite « Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » en relation avec les grèves mémorables de Pétersbourg en 1896, etc.

A l'heure actuelle (fin 1897), la question la plus brûlante est, selon nous, celle de l'activité *pratique* des social-démocrates. Nous soulignons *pratique* car, pour ce qui est de l'aspect théorique du social-démocratisme, il semble avoir déjà traversé la période la plus aiguë marquée par l'incompréhension obstinée de ses adversaires et des efforts acharnés pour écraser le nouveau courant dès son apparition, d'une part, et par la défense ardente des fondements

du social-démocratisme, d'autre part. Aujourd'hui, les vues théoriques des social-démocrates apparaissent suffisamment élucidées *dans leurs traits principaux et essentiels*. On ne saurait en dire autant du côté *pratique* du social-démocratisme, de son *programme* politique, de ses méthodes de travail, de sa tactique. C'est dans ce domaine, à notre avis, qu'il règne le plus de malentendus et d'incompréhension réciproque empêchant certains révolutionnaires de se rapprocher complètement du social-démocratisme. Il s'agit des révolutionnaires qui, en théorie, ont entièrement renoncé aux conceptions de l'ancienne « Narodnaïa Volia » et qui, dans la pratique, ou bien en viennent par la force des choses à faire de la propagande et de l'agitation parmi les ouvriers, et même à situer leur activité parmi les ouvriers sur le terrain de la *lutte de classe* ; ou bien qui accordent une importance particulière aux tâches *démocratiques* et veulent en faire la base de tout le programme et de toute l'activité révolutionnaires. Sauf erreur, la dernière caractéristique convient aux deux groupes révolutionnaires qui agissent actuellement en Russie aux côtés des social-démocrates : le groupe de la « Narodnaïa Volia » et celui du « Narodnoïé Pravo ».

Aussi jugeons-nous le moment particulièrement opportun pour essayer de mettre en lumière les tâches *pratiques* de la social-démocratie et d'exposer les raisons pour lesquelles nous considérons son programme comme le plus rationnel des trois programmes en présence, et les objections qui lui sont opposées comme fondées en grande partie sur un malentendu.

Comme l'on sait, l'activité pratique des social-démocrates s'assigne pour tâche de diriger la lutte de classe du prolétariat et d'organiser cette lutte sous ses deux aspects : socialiste (lutte contre la classe des capitalistes en vue de détruire le régime des classes et d'organiser une société socialiste) et démocratique (lutte contre l'absolutisme en vue d'instaurer en Russie la liberté politique et de démocratiser le régime politique et social du pays). Nous avons dit : *comme l'on sait*. En effet, dès leur apparition en tant que courant social et révolutionnaire distinct, les social-démocrates russes ont toujours très nettement indiqué cet objectif de leur activité ; ils ont toujours souligné

les deux aspects et le double contenu de la lutte de classe du prolétariat ; ils ont toujours insisté sur la liaison indissoluble de leurs tâches socialistes et démocratiques, liaison qui s'exprime concrètement dans le nom qu'ils se sont donné. Néanmoins, vous rencontrerez souvent encore des socialistes qui se font une idée complètement fausse des social-démocrates, qui les accusent de négliger la lutte politique, etc. Arrêtons-nous donc sur la caractéristique des deux aspects de l'activité pratique de la social-démocratie russe.

Commençons par l'activité socialiste. Depuis que l'organisation social-démocrate qui a nom « Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » a entrepris son action parmi les ouvriers de Saint-Petersbourg, le caractère de l'activité social-démocrate dans ce domaine doit, semble-t-il, être parfaitement clair. Le travail socialiste des social-démocrates russes consiste dans une activité de *propagande* visant à faire connaître la doctrine du socialisme scientifique, à diffuser parmi les ouvriers une conception juste du régime économique et social actuel, des fondements et du développement de ce régime, des différentes *classes* de la société russe, de leurs rapports, de la lutte de ces classes entre elles, du rôle de la classe ouvrière dans cette lutte, de son attitude envers les classes qui sont en déclin et celles qui se développent, envers le passé et l'avenir du capitalisme, — une conception juste de la tâche historique de la social-démocratie internationale et de la classe ouvrière russe. L'*agitation* parmi les ouvriers est en étroite relation avec la *propagande* ; elle se place naturellement au premier plan, dans les conditions politiques actuelles de la Russie et étant donné le niveau de développement des masses ouvrières. L'*agitation* parmi les ouvriers consiste en ceci que les social-démocrates participent à toutes les manifestations spontanées de la lutte de la classe ouvrière, à tous les conflits entre ouvriers et capitalistes au sujet de la journée de travail, des salaires, des conditions de travail, etc., etc. Notre tâche est de fonder notre activité avec les questions pratiques, quotidiennes, de la vie ouvrière, d'aider les ouvriers à s'orienter dans ces questions, d'attirer leur attention sur les principaux abus, de les aider à formuler d'une façon plus précise et plus pratique les revendications.

cations qu'ils présentent à leurs patrons, de développer chez les ouvriers la conscience de leur solidarité, la conscience de leurs intérêts communs et de la cause commune à tous les ouvriers russes, en tant que classe ouvrière une et indivisible faisant partie de l'armée mondiale du prolétariat. L'organisation de cercles parmi les ouvriers, l'établissement de liaisons régulières et clandestines entre eux et le groupe central des social-démocrates, la publication et la diffusion d'une littérature ouvrière, la liaison par des correspondants avec tous les centres du mouvement ouvrier, la publication et la diffusion de proclamations et de tracts d'agitation, la formation d'un contingent d'agitateurs expérimentés : telles sont, dans leurs grandes lignes, les manifestations de l'activité socialiste de la social-démocratie russe.

Notre travail est, avant tout et par-dessus tout, orienté vers les ouvriers d'usine, les ouvriers des villes. La social-démocratie russe ne doit pas éparpiller ses forces ; elle doit concentrer ses efforts sur l'activité au sein du prolétariat industriel, le plus susceptible de s'assimiler les idées social-démocrates, le plus développé intellectuellement et politiquement, le plus important par le nombre et en raison de sa concentration dans les grands centres politiques du pays. C'est pourquoi la création d'une solide organisation révolutionnaire parmi les ouvriers d'usine, les ouvriers des villes, est la première et la plus urgente des tâches de la social-démocratie, tâche dont il serait au plus haut point déraisonnable de se laisser distraire à l'heure actuelle. Mais, tout en reconnaissant la nécessité de concentrer nos efforts sur les ouvriers d'usine et en condamnant l'éparpillement de nos forces, nous ne prétendons pas du tout que la social-démocratie russe doive négliger les autres couches du prolétariat et de la classe ouvrière russes. Il n'en est rien. De par ses conditions d'existence, l'ouvrier d'usine russe est constamment obligé de nouer les relations les plus étroites avec les artisans, ce prolétariat industriel répandu en dehors des fabriques dans les villes et les villages, et placé dans des conditions bien pires encore. L'ouvrier d'usine russe est également en contact direct avec la population rurale (il a souvent de la famille à la campagne) et, par conséquent, ne peut pas ne pas se

rapprocher aussi du prolétariat rural, des millions d'ouvriers agricoles et de journaliers professionnels, ainsi que de cette paysannerie ruinée qui se cramponne à ses misérables lopins de terre et est accaparée par des corvées et toutes sortes de « gagne-pain » de hasard, c'est-à-dire, là encore, par un travail salarié. Les social-démocrates russes tiennent pour contre-indiqué *d'orienter* leurs efforts vers les artisans et les ouvriers agricoles, mais ils n'entendent nullement se désintéresser de ce milieu, et ils s'appliqueront à éclairer les ouvriers d'avant-garde sur les questions relatives à la vie des artisans et des salariés agricoles, afin que ces ouvriers, entrant en contact avec les couches plus arriérées du prolétariat, fassent connaître, ici également, les idées de la lutte de classe et du socialisme, les tâches politiques de la démocratie russe en général, et du prolétariat russe en particulier. Il ne serait pas pratique d'envoyer des agitateurs chez les artisans et les ouvriers agricoles, alors qu'il reste encore tant à faire parmi les ouvriers d'usine, les ouvriers des villes ; mais, dans une foule de cas, l'ouvrier socialiste entre en contact, par la force des choses, avec ce milieu ; il doit savoir profiter de ces occasions et comprendre quelles sont les tâches générales de la social-démocratie en Russie. Aussi se trompent-ils profondément ceux qui accusent la social-démocratie russe de faire preuve d'étroitesse, de négliger la grande masse de la population laborieuse pour s'occuper exclusivement des ouvriers d'usine. Au contraire, l'agitation parmi les couches avancées du prolétariat est le plus sûr, le seul moyen d'éveiller (à mesure que s'élargit le mouvement) le prolétariat russe tout entier. La diffusion du socialisme et de l'idée de la lutte de classe parmi les ouvriers des villes ne manquera pas d'acheminer aussi ces idées par des canaux plus étroits, plus ramifiés ; il faut pour cela que ces idées prennent plus profondément racine dans un milieu mieux préparé et imprègnent cette avant-garde du mouvement ouvrier russe et de la révolution russe. Orientant toutes ses forces vers l'action à mener parmi les ouvriers d'usine, la social-démocratie russe est disposée à soutenir les révolutionnaires russes que la pratique conduit à placer l'action socialiste sur le terrain de la lutte de classe du prolétariat ; ce faisant, elle ne

dissimule aucunement qu'il n'est pas d'alliances pratiques avec les autres fractions de révolutionnaires qui puissent ou doivent entraîner des compromis ou des concessions en matière de théorie, de programme, de drapeau. Convaincus que seule la doctrine du socialisme scientifique et de la lutte des classes peut à l'heure actuelle être la théorie révolutionnaire servant de drapeau au mouvement révolutionnaire, les social-démocrates russes la diffuseront de toutes leurs forces et la défendront contre les fausses interprétations ; ils se dresseront contre toutes les tentatives de rattacher le mouvement ouvrier encore jeune de la Russie à des doctrines moins précises. Les considérations théoriques prouvent, et l'activité pratique des social-démocrates démontre, que tous les *socialistes* de Russie doivent devenir des *social-démocrates*.

Passons aux tâches *démocratiques* et à l'activité démocratique des social-démocrates. Répétons encore que celle-ci se rattache *indissolublement* à l'activité socialiste. En faisant leur *propagande* parmi les ouvriers, les social-démocrates *ne peuvent* éluder les questions politiques, et ils considéreraient toute tentative de les éluder, ou même d'en ajourner l'examen, comme une grave erreur et une dérogation aux principes fondamentaux du mouvement social-démocrate international. Outre la propagande du socialisme scientifique, les social-démocrates russes s'assignent pour tâche la propagande dans les masses ouvrières des *idées démocratiques* ; ils s'attachent à mettre en lumière toutes les manifestations de l'absolutisme, son contenu de classe, la nécessité de le renverser, l'impossibilité de lutter avec succès pour la cause ouvrière sans avoir obtenu la liberté politique et la démocratisation du régime politique et social de la Russie. Effectuant parmi les ouvriers un travail d'*agitation* basé sur les revendications *économiques* immédiates, les social-démocrates y associent étroitement une agitation basée sur les besoins politiques immédiats, la misère et les revendications de la classe ouvrière ; l'agitation contre le joug policier qui se manifeste dans chaque grève, dans chaque conflit entre ouvriers et capitalistes ; l'agitation contre les restrictions apportées aux droits des ouvriers en tant que citoyens russes en général et en tant que classe la plus opprimée et la plus as-

servie en particulier ; l'agitation contre tout représentant, tout larbin marquant de l'absolutisme, qui vient à entrer en contact direct avec les ouvriers et fait nettement sentir à la classe ouvrière son esclavage politique. S'il n'est pas une question de la vie ouvrière, dans le domaine économique, qui ne doit être utilisée aux fins d'agitation économique, il n'est pas non plus de question, en matière politique, qui ne doit faire l'objet d'une agitation politique. Ces deux formes d'agitation sont indissolublement liées dans l'activité des social-démocrates, comme les deux côtés d'une médaille. L'agitation économique et l'agitation politique sont, au même titre, indispensables au développement de la conscience de classe du prolétariat ; elles sont l'une et l'autre, au même titre, indispensables pour guider la lutte de classe des ouvriers russes, car toute lutte de classe est une lutte politique. Éveillant la conscience des ouvriers, les organisant, les disciplinant, les éduquant en vue d'une solidarité active et de la lutte en faveur des idéaux social-démocrates, l'une et l'autre de ces formes d'agitation permettront aux ouvriers d'essayer leurs forces sur des questions qui les touchent de près, qui concernent leurs besoins immédiats ; elles leur permettront d'arracher des concessions partielles à leur ennemi, d'améliorer leur situation économique, d'obliger les capitalistes à compter avec la force des ouvriers organisés, d'obliger le gouvernement à étendre les droits des ouvriers et à prêter l'oreille à leurs revendications, de maintenir le gouvernement dans la crainte permanente des masses ouvrières hostiles, dirigées par une forte organisation social-démocrate.

Nous avons montré le lien indissoluble qui unit la propagande et l'agitation *socialistes* et *démocratiques*, le parallélisme total de l'action révolutionnaire dans l'une et l'autre sphère. Mais il existe aussi une différence importante entre ces deux formes d'activité et de lutte. Cette différence tient au fait que, dans la lutte économique le prolétariat est absolument seul : il a contre lui la noblesse terrienne et la bourgeoisie, bénéficiant seulement (et encore pas toujours) de l'aide des éléments de la petite bourgeoisie qui se sentent attirés vers lui. Tandis que dans la lutte démocratique, *politique*, la classe ouvrière russe n'est pas seule : elle a à ses côtés tous les éléments, couches et classes

politiquement dans l'opposition, qui sont hostiles à l'absolutisme et le combattent sous telles ou telles formes. *A côté* du prolétariat il y a aussi les éléments d'opposition de la bourgeoisie ou des classes cultivées, ou de la petite bourgeoisie, ou des nationalités, religions, sectes, etc., etc., persécutées par l'absolutisme. Une question se pose tout naturellement : quels doivent être les rapports de la classe ouvrière avec ces éléments ? Et ne doit-elle pas s'allier à eux pour lutter ensemble contre l'absolutisme ? Puisque tous les social-démocrates reconnaissent qu'en Russie la révolution politique doit précéder la révolution socialiste, ne convient-il pas, après s'être allié à tous les éléments d'opposition politique pour lutter contre l'absolutisme, de laisser pour l'instant le socialisme de côté ? N'est-ce pas obligatoire pour intensifier la lutte contre l'absolutisme ?

Examinons ces deux questions.

L'attitude de la classe ouvrière, en tant que combattant contre l'absolutisme, envers tous les autres groupes et classes d'opposition politique de la société, est déterminée avec une parfaite précision par les principes essentiels du social-démocratisme, exposés dans le célèbre *Manifeste du Parti Communiste*. Les social-démocrates soutiennent les classes progressistes de la société contre les classes réactionnaires, la bourgeoisie contre les représentants de la propriété terrienne avec leurs privilèges de caste et contre le corps des fonctionnaires ; la grande bourgeoisie contre les aspirations réactionnaires de la petite bourgeoisie. Ce soutien ne suppose ni ne requiert aucun compromis avec les programmes et les principes non social-démocrates : c'est le soutien d'un allié contre un ennemi *déterminé*. Si les social-démocrates prêtent ce soutien, c'est pour hâter la chute de l'ennemi commun, mais ils n'attendent rien *pour eux-mêmes* de ces alliés temporaires et ne leur font aucune concession. Les social-démocrates soutiennent tout mouvement révolutionnaire contre le régime social actuel, toute nationalité opprimée, toute religion persécutée, toute catégorie sociale humiliée et ainsi de suite, dans leur lutte pour l'égalité des droits.

Le soutien de tous les éléments d'opposition politique se traduira dans la propagande des social-démocrates par ce fait que, tout en mettant en évidence l'hostilité de l'abso-

lutisme envers la cause ouvrière, ils montreront que l'absolutisme est hostile également à tels ou tels autres groupes sociaux ; ils montreront la solidarité de la classe ouvrière avec ces groupes *dans telles ou telles questions, pour tels ou tels objectifs*, etc. En matière d'agitation, ce soutien se traduira par le fait que les social-démocrates profiteront de toutes les manifestations du joug policier de l'absolutisme pour montrer aux ouvriers que ce joug pèse sur tous les citoyens *en général* et, notamment, sur les représentants des catégories sociales, nationalités, religions, sectes, etc., particulièrement opprimées, et qu'il s'exerce plus spécialement sur la *classe ouvrière*. Enfin, dans la pratique, ce soutien se traduit par le fait que les social-démocrates russes sont prêts à conclure des alliances avec les révolutionnaires d'orientation différente en vue d'atteindre tels ou tels objectifs partiels, ce qu'ils ont plus d'une fois pratiquement démontré.

Nous en arrivons ainsi à la deuxième question. Tout en montrant la solidarité qui unit tels ou tels groupes d'opposition aux ouvriers, les social-démocrates mettront toujours les ouvriers au premier plan ; ils s'attacheront toujours à expliquer le caractère temporaire et conditionnel de cette solidarité ; ils souligneront toujours que le prolétariat est une classe à part qui, demain, peut se trouver opposée à ses alliés d'aujourd'hui. On nous dira : « Cette mise au point *affaiblira* tous ceux qui combattent à l'heure actuelle pour la liberté politique. » Une telle mise au point, répondrons-nous, *fortifiera* tous ceux qui combattent pour la liberté politique. Seuls sont forts les combattants qui s'appuient sur les intérêts réels, *bien compris* de *classes* déterminées ; et tout escamotage de ces intérêts de classe, qui jouent dès à présent un rôle prépondérant dans la société moderne, ne fera qu'affaiblir les combattants. Premier point. En second lieu, dans la lutte contre l'absolutisme la classe ouvrière doit se mettre à part, car elle *seule* est l'ennemi conséquent jusqu'au bout et irréductible de l'absolutisme ; c'est entre elle *seule* et l'absolutisme que les compromis sont impossibles ; c'est dans la classe ouvrière *seule* que le démocratisme peut trouver un partisan sans réserve, qui n'hésitera ni ne regardera en arrière. Dans toutes les autres classes, dans tous les autres groupes et cou-

ches de la population, l'hostilité envers l'absolutisme *n'est pas irréductible* ; leur démocratisme regarde toujours en arrière. La bourgeoisie ne peut pas ne pas se rendre compte que l'absolutisme freine le développement industriel et social ; mais elle redoute la démocratisation complète du régime politique et social, et peut toujours faire alliance avec l'absolutisme contre le prolétariat. La petite bourgeoisie a une double nature ; attirée vers le prolétariat et le démocratisme, elle l'est aussi vers les classes réactionnaires ; elle cherche à freiner l'histoire ; elle est capable de se laisser prendre aux expériences et aux avances de l'absolutisme (telle, par exemple, la « politique populaire » d'Alexandre III) ¹¹² ; elle est capable de faire alliance avec les classes gouvernantes contre le prolétariat *pour consolider sa situation de petit possédant*. Les personnes instruites, les intellectuels en général, ne peuvent manquer de s'insurger contre la barbare oppression policière de l'absolutisme qui persécute la pensée et le savoir ; mais les intérêts matériels de ces intellectuels les attachent à l'absolutisme et à la bourgeoisie, les obligent à se montrer inconsequents, à passer des compromis, à vendre leur ardeur révolutionnaire et leur esprit d'opposition pour les émoluments que l'Etat leur verse ou pour une participation aux bénéfices ou aux dividendes. Quant aux éléments démocratiques appartenant aux nationalités opprimées ou professant une religion persécutée, chacun sait et voit que les antagonismes de classe au sein de ces catégories de la population sont beaucoup plus forts et plus profonds que la solidarité de toutes les classes de telle ou telle catégorie contre l'absolutisme et pour des institutions démocratiques. Seul le prolétariat peut être — et, en raison de sa situation de classe, il ne peut pas ne pas être — démocrate jusqu'au bout, ennemi déterminé de l'absolutisme, sans concession ni compromis. Seul le prolétariat peut être un *combattant d'avant-garde* pour la liberté politique et les institutions démocratiques ; car, premièrement, c'est le prolétariat qui a le plus à souffrir de l'oppression politique, car celle-ci ne trouve aucun correctif dans la situation de cette classe, laquelle n'a accès ni au pouvoir suprême, ni même au corps des fonctionnaires, ni n'a la possibilité d'influencer l'opinion publique. En second lieu, seul le prolétariat est ca-

pable de réaliser *jusqu'au bout* la démocratisation du régime politique et social, car une telle démocratisation mettrait ce régime entre les mains des ouvriers. Voilà pourquoi la *fusion* de l'activité démocratique de la classe ouvrière avec le démocratisme des autres classes et groupes *affaiblirait* la vigueur du mouvement démocratique, *affaiblirait* la lutte politique, la rendrait moins résolue, moins conséquente, plus portée aux compromis. En revanche, *l'affirmation* de la classe ouvrière *comme telle*, en tant que combattant d'avant-garde pour les institutions démocratiques, *renforcera* le mouvement démocratique, *intensifiera* la lutte pour la liberté politique, car la classe ouvrière *stimulera* tous les autres éléments démocratiques et d'opposition politique ; elle poussera les libéraux vers les radicaux politiques, elle poussera les radicaux à rompre sans retour avec tout le régime politique et social de la société actuelle. Nous avons dit plus haut que tous les *socialistes* de Russie devaient devenir des *social-démocrates*. Nous ajoutons maintenant : tous les *démocrates* véritables et conséquents de Russie doivent devenir des *social-démocrates*.

Illustrons notre pensée par un exemple. Prenons une institution comme le corps des fonctionnaires, la bureaucratie, catégorie particulière de personnes spécialisées dans l'administration et placées dans une situation privilégiée par rapport au peuple. Depuis la Russie absolutiste, à demi asiatique, jusqu'à l'Angleterre cultivée, libre et civilisée, partout nous voyons cette institution, qui est un organisme indispensable de la société bourgeoise. A l'état arriéré de la Russie et à son absolutisme correspond pour le peuple une *absence complète de droits* en face des fonctionnaires, une *absence totale* de contrôle sur la bureaucratie privilégiée. En Angleterre, le peuple exerce un contrôle efficace sur la chose publique ; mais là encore ce contrôle *est loin d'être complet* ; là encore la bureaucratie conserve nombre de privilèges, elle est souvent la maîtresse et non la servante du peuple. En Angleterre aussi nous voyons de puissants groupes sociaux soutenir les privilèges de la bureaucratie, faire obstacle à la démocratisation complète de cette institution. Pourquoi cela ? Parce que seul le prolétariat a intérêt à cette démocratisation *complète* : les couches les plus avancées de la bourgeoisie défendent cer-

taines prérogatives du corps des fonctionnaires, s'élèvent contre l'électivité de tous les fonctionnaires, contre la suppression totale du système censitaire, contre la responsabilité directe des fonctionnaires devant le peuple, etc., car ces couches sociales se rendent compte que le prolétariat tirera parti de cette démocratisation définitive *contre* la bourgeoisie. De même en Russie. Contre le corps des fonctionnaires russes tout-puissant, irresponsable, vénal, barbare, ignare et parasite, se dressent des couches très nombreuses et très différentes du peuple russe. Mais en dehors du prolétariat, *il n'est pas une seule* de ces couches qui admette la démocratisation complète du corps des fonctionnaires, car toutes ces autres couches (la bourgeoisie, la petite bourgeoisie et les « intellectuels » en général) ont des attaches avec le corps des fonctionnaires, car toutes ces couches sont *apparentées* au corps des fonctionnaires russes. En est-il qui ignorent avec quelle facilité s'opère, dans la sainte Russie, la transformation de l'intellectuel radical, de l'intellectuel socialiste, en fonctionnaire du gouvernement impérial, en fonctionnaire qui se console à l'idée qu'il se rend « utile » dans les limites de la routine bureaucratique et qui justifie par cette « utilité » son indifférentisme politique, sa servilité devant le gouvernement du fouet et de la cravache ? Seul le *prolétariat* est irréductiblement hostile à l'absolutisme et à la bureaucratie russe, seul le *prolétariat* n'a aucune *attache* avec ces organismes de la société aristocratique et bourgeoise ; seul le prolétariat est capable de leur vouer une haine implacable et de les combattre résolument.

Quand nous démontrons que le prolétariat, guidé dans sa lutte de classe par la social-démocratie, combat à l'avant-garde de la démocratie russe, nous nous heurtons à une opinion extrêmement répandue et fort étrange, selon laquelle la social-démocratie russe reléguerait à l'arrière-plan les objectifs politiques et la lutte politique. Cette opinion, on le voit, est diamétralement opposée à la vérité. Comment expliquer alors cette incompréhension surprenante des principes de la social-démocratie, principes maintes fois exposés dans le passé et dès les premières publications social-démocrates russes, dans les brochures et les livres édités à l'étranger par le groupe « Libération du Tra-

vail » ¹¹³ ? Il nous semble qu'il faut chercher l'explication de ce fait stupéfiant dans les trois circonstances suivantes :

Premièrement, dans l'incompréhension générale des principes du social-démocratisme chez les représentants des vieilles théories révolutionnaires, habitués à fonder leurs programmes et leurs plans d'activité sur des idées abstraites, au lieu de tenir compte de la réalité des classes qui agissent dans le pays et que l'histoire a placées dans tels ou tels rapports. L'absence de cette étude réaliste des *intérêts* qui soutiennent la démocratie russe ne pouvait manquer de faire naître l'opinion selon laquelle la social-démocratie russe laisserait dans l'ombre les tâches démocratiques des révolutionnaires de Russie.

Deuxièmement, dans l'incompréhension du fait que la réunion en un tout, en une même *lutte de classe du prolétariat*, des problèmes économiques et politiques, des activités socialiste et démocratique, loin d'affaiblir, renforce le mouvement démocratique et la lutte politique en rapprochant celle-ci des intérêts réels des masses populaires, en tirant les problèmes politiques du « cabinet étroit de l'intellectuel » pour les porter dans la rue, parmi les ouvriers et les classes laborieuses, en substituant aux idées abstraites de l'oppression politique les manifestations réelles de cette oppression dont le prolétariat souffre plus que quiconque et sur la base desquelles la social-démocratie fait son travail d'agitation. Le radical russe a souvent l'impression qu'en affirmant la nécessité de développer le mouvement ouvrier, d'organiser la lutte de classe du prolétariat, au lieu d'appeler ouvertement et directement les ouvriers d'avant-garde à la lutte politique, le social-démocrate *déroge* ainsi au démocratisme et relègue à l'arrière-plan la lutte politique. Mais s'il est vrai qu'il y a là un *recul*, c'est comme dit le proverbe français, qu'« il faut reculer pour mieux sauter » !

Troisièmement, le malentendu provient de ce que la notion même de « lutte politique » a une signification différente pour le partisan de la « Narodnaïa Volia » et du « Narodnoïé Pravo », d'une part, et pour le social-démo-

* En français dans le texte. (N. R.)

crate, d'autre part. Les social-démocrates ont une autre conception de la lutte politique ; ils la conçoivent d'une façon *beaucoup plus large* que ne le font les représentants des vieilles théories révolutionnaires. Une illustration saisissante de cette thèse, qui peut paraître paradoxale, nous est fournie par la *Feuille volante du « Groupe de la Narodnaïa Volia »* n° 4, du 9 décembre 1895. Saluant de tout cœur cette publication, qui témoigne d'un profond et fructueux travail de la pensée chez les partisans actuels de la « Narodnaïa Volia », nous ne pouvons empêcher de relever l'article de P. Lavrov « Sur les questions de programme » (pp. 19-22), où s'affirme nettement une autre conception de la lutte politique, propre aux partisans de la « Narodnaïa Volia » se réclamant de la vieille orientation *. « ... Ici, écrit P. Lavrov, confrontant le programme de la « Narodnaïa Volia » avec celui des social-démocrates, une question est essentielle et une seule : est-il possible, sous un régime absolutiste, d'organiser un parti ouvrier fort qui ne soit pas un parti révolutionnaire dirigé contre l'absolutisme ? » (p. 21, colonne 2.) De même un peu plus haut (colonne 1) : « ... d'organiser sous la domination de l'absolutisme un parti ouvrier russe sans organiser en même temps un parti révolutionnaire dirigé contre cet absolutisme ? » Nous ne comprenons pas du tout ces distinctions, si essentielles pour P. Lavrov. Comment cela ? « Un parti ouvrier qui ne soit pas un parti révolutionnaire dirigé contre l'absolutisme » ?? Le parti ouvrier n'est-il donc pas un parti révolutionnaire ? N'est-il pas dirigé contre l'absolutisme ? Le passage suivant de l'article de P. Lavrov donne l'explication de cette bizarrerie : « Force est de procéder à l'organisation d'un parti ouvrier russe alors qu'existe l'absolutisme avec toutes ses beautés. Si les social-démocrates y parvenaient sans organiser en même temps un

* L'article de P. Lavrov, publié dans ce n° 4, n'est qu'un « extrait » d'une longue lettre de cet auteur destinée à la *Documentation* ¹¹⁴. Nous avons entendu dire que cette lettre de P. Lavrov avait paru *in extenso* à l'étranger cet été (1897), ainsi que la réponse de Plékhanov ; mais nous n'avons pu voir ni l'une ni l'autre. Nous ignorons de même si le n° 5 de la *Feuille volante du « Groupe de la Narodnaïa Volia »* a paru : la rédaction avait promis d'y consacrer un éditorial à la lettre de P. Lavrov. Voir n° 4, p. 22, colonne 1, note.

complot * politique contre l'absolutisme, avec toutes les conditions qu'exige un pareil *complot* *, il est évident que leur programme politique serait valable pour les socialistes russes, puisque l'émancipation des ouvriers serait l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Mais cela est fort douteux, sinon impossible » (p. 21, colonne 1). Nous y voilà ! Le partisan de la « Narodnaïa Volia » identifie la notion de lutte politique à celle de *complot* politique. Il faut avouer que, dans ces quelques mots, P. Lavrov a en effet parfaitement réussi à mettre en relief la différence essentielle entre les tactiques de la lutte politique adoptées respectivement par les partisans de la « Narodnaïa Volia » et les social-démocrates. Les traditions du blanquisme ¹¹⁵, de la conspiration, sont terriblement fortes chez les partisans de la « Narodnaïa Volia », si fortes qu'ils ne peuvent se représenter la lutte politique autrement que sous la forme d'un complot politique. Or, les social-démocrates ne pèchent pas par cette étroitesse de vues ; ils ne croient pas aux complots ; ils pensent que l'époque des complots est depuis longtemps révolue, que réduire la lutte politique à un complot, c'est, d'une part, la rétrécir à l'extrême et, de l'autre, choisir les procédés de lutte les moins heureux. Chacun comprend que la déclaration de P. Lavrov prétendant que « l'Occident sert de modèle indiscutable aux social-démocrates russes » (p. 21, colonne 1) n'est qu'un procédé de polémique ; qu'en réalité, les social-démocrates russes n'ont jamais perdu de vue nos conditions politiques, ni rêvé à la possibilité de créer en Russie un parti ouvrier légal ; qu'ils n'ont jamais séparé la lutte pour le socialisme de la lutte pour la liberté politique. Par contre, ils ont toujours pensé, et ils continuent de penser, que cette lutte doit être menée non par des conspirateurs, mais par un parti révolutionnaire s'appuyant sur le mouvement ouvrier. Ils pensent que la lutte contre l'absolutisme ne doit pas consister à fomenter des complots, mais à éduquer, à discipliner et à organiser le prolétariat, à faire de l'agitation politique parmi les ouvriers afin de flétrir toute manifestation d'absolutisme, de clouer au pilori tous les champions du gouvernement policier et d'obliger ce dernier à des concessions.

* Souligné par nous.

N'est-ce pas là justement l'activité de l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » à Saint-Pétersbourg ? Cette organisation n'est-elle pas, précisément, l'embryon d'un parti révolutionnaire s'appuyant sur le mouvement ouvrier, dirigeant la lutte de classe du prolétariat, la lutte contre le capital et contre le gouvernement absolutiste, sans organiser de complots d'aucune sorte, et puisant sa force précisément dans la *fusion* de la lutte socialiste et de la lutte démocratique en une lutte de classe, une et indivisible, du prolétariat de Saint-Pétersbourg ? L'activité de l'« Union », malgré sa brièveté, n'a-t-elle pas déjà prouvé que le prolétariat, guidé par la social-démocratie, constitue une grande force politique, avec laquelle le gouvernement est dès à présent obligé de compter et à laquelle il s'empresse de faire des concessions ? La hâte qu'on a mise à promulguer la loi du 2 juin 1897, ainsi que le contenu même de cette loi, montre nettement qu'elle est une concession arrachée par le prolétariat, une position conquise sur l'ennemi du peuple russe. Concession minime, position très insignifiante ; c'est qu'aussi l'organisation de la classe ouvrière qui a pu imposer cette concession ne se distingue ni par son ampleur, ni par sa solidité, ni par son ancienneté, ni par la richesse de son expérience ou de ses ressources : l'« Union de lutte » n'a été fondée, on le sait, qu'en 1895-1896, et ses appels aux ouvriers étaient de simples tracts polycopiés ou lithographiés. Peut-on nier qu'une organisation analogue, qui unirait au moins les plus grands centres du mouvement ouvrier de Russie (les régions de Saint-Pétersbourg et de Moscou-Vladimir, le Midi et les principales villes comme Odessa, Kiev, Saratov, etc.), qui disposerait d'un organe révolutionnaire et jouirait parmi les ouvriers russes d'une autorité égale à celle dont jouit l'« Union de lutte » parmi les ouvriers de Saint-Pétersbourg, — peut-on nier qu'une telle organisation serait un très puissant facteur politique dans la Russie actuelle, un facteur avec lequel le gouvernement ne pourrait pas ne pas compter, dans toute sa politique intérieure et extérieure ? En dirigeant la lutte de classe du prolétariat, en développant l'esprit d'organisation et de discipline parmi les ouvriers, en les aidant à lutter pour leurs besoins économiques et à conquérir sur le capital une position après l'autre, en faisant l'édu-

cation politique des ouvriers et en harcelant de façon méthodique et constante l'absolutisme, en dénonçant tous les argousins tsaristes qui font peser sur le prolétariat la lourde poigne du gouvernement policier, une telle organisation serait, tout à la fois, une organisation du parti ouvrier adaptée à nos conditions et un puissant parti révolutionnaire combattant l'absolutisme. Quant à dissenter par avance sur le moyen qu'emploiera cette organisation pour porter un coup décisif à l'absolutisme : préférera-t-elle, par exemple, l'insurrection ou la grève politique de masse, ou encore un autre procédé d'attaque, — dissenter par avance sur ce point et vouloir résoudre cette question tout de suite ne serait que vain doctrinarisme. Ce serait comme si des généraux organisaient un conseil de guerre avant de rassembler des troupes, de les mobiliser et de les faire marcher contre l'ennemi. Lorsque l'armée du prolétariat combattrait avec fermeté, sous la direction d'une forte organisation social-démocrate, pour son émancipation économique et politique, elle indiquerait elle-même aux généraux les procédés et les moyens d'action à employer. Alors, mais alors seulement, il pourra être question de porter le coup décisif à l'absolutisme ; car cela dépend précisément de l'état du mouvement ouvrier, de son ampleur, des modalités de lutte élaborées par le mouvement, des particularités de l'organisation révolutionnaire qui dirige le mouvement, de l'attitude des autres éléments sociaux envers le prolétariat et l'absolutisme, des conditions politiques extérieures et intérieures, — en un mot, de mille conditions qu'il est impossible et inutile de chercher à deviner à l'avance.

Aussi le jugement ci-après de P. Lavrov est-il, lui aussi, injuste au plus haut point :

« Or, s'ils (les social-démocrates) sont obligés non seulement de grouper, d'une façon ou d'une autre, les forces ouvrières pour la lutte contre le capital, mais encore de rassembler les individualités et groupes révolutionnaires pour la lutte contre l'absolutisme, les social-démocrates russes, quel que soit le nom qu'ils se donnent, accepteront *en fait* le programme de leurs adversaires, les partisans de la « Narodnaïa Volia ». Les différences dans la façon de concevoir la communauté rurale, les destinées du capitalisme en Russie, le matérialisme économique, sont des points

de détail très peu importants pour la cause elle-même, et qui ne favorisent ou n'entravent que le règlement de problèmes particuliers, l'adoption de procédés particuliers touchant à la préparation des points essentiels, mais pas plus » (p. 21, colonne 1).

On se sent presque gêné d'avoir à contester cette dernière thèse, selon laquelle les différences dans la façon de concevoir les problèmes essentiels de la vie russe et du développement de la société russe, les problèmes essentiels de la compréhension de l'histoire, ne pourraient concerner que des « points de détail » ! On l'a déjà dit depuis longtemps : sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire ; et il n'est guère besoin *aujourd'hui* de démontrer cette vérité. La théorie de la lutte des classes, la conception matérialiste de l'histoire russe et l'appréciation, d'un point de vue matérialiste, de la situation économique et politique actuelle de la Russie, la reconnaissance de la nécessité de ramener la lutte révolutionnaire aux intérêts déterminés d'une classe déterminée, en analysant les rapports de cette classe avec les autres, — appeler ces questions révolutionnaires d'une telle importance des « points de détail », — est si prodigieusement faux et inattendu de la part d'un vétéran de la *théorie* révolutionnaire, que nous sommes quasiment prêts à considérer ce passage comme un simple lapsus. Quant à la première partie de cette tirade, son injustice est encore plus frappante. Imprimer que les social-démocrates russes ne font que grouper les forces ouvrières pour la lutte contre le capital (c'est-à-dire uniquement pour la lutte économique !) sans rassembler les individualités et groupes révolutionnaires pour la lutte contre l'absolutisme, c'est ne pas connaître, ou ne pas vouloir connaître, des faits universellement connus concernant l'activité des social-démocrates russes. Ou peut-être P. Lavrov ne tient-il pas ceux qui militent dans la social-démocratie pour des « individualités révolutionnaires » ou des « groupes révolutionnaires » ? ! Ou bien (et c'est sans doute le plus probable) il n'entend par « lutte » contre l'absolutisme que les complots contre l'absolutisme ? (Cf. p. 21, colonne 2 : « ... il est question de ... l'organisation d'un *complot* révolutionnaire » ; souligné par nous.) Peut-être, d'après P. Lavrov, quiconque ne fomenté pas de com-

plots politiques ne mène pas non plus une lutte politique ? Nous le répétons encore : une telle façon de voir correspond entièrement aux anciennes traditions de l'ancienne « Narodnaïa Volia », mais elle ne correspond aucunement ni à l'idée qu'on se fait actuellement de la lutte politique ni aux réalités d'aujourd'hui.

Il nous reste à dire quelques mots du « Narodnoïé Pravo ». P. Lavrov a parfaitement raison, à notre avis, lorsqu'il dit que les social-démocrates « recommandent les membres du « Narodnoïé Pravo » comme plus francs et sont prêts à les soutenir, sans d'ailleurs vouloir fusionner avec eux » (p. 19, colonne 2) ; il faudrait seulement ajouter : comme des *démocrates* plus francs et *dans la mesure* où les partisans du « Narodnoïé Pravo » s'affirment comme des démocrates conséquents. Malheureusement, cette condition est plutôt un avenir souhaitable qu'une réalité présente. Les membres du « Narodnoïé Pravo » ont exprimé le désir de débarrasser les tâches démocratiques de l'hypothèque populiste, comme, en général, de toute attache avec les formes surannées du « socialisme russe » ; mais il s'est trouvé qu'ils étaient eux-mêmes loin de s'être débarrassés des vieux préjugés et loin d'être logiques avec eux-mêmes, lorsqu'ils ont donné à leur parti, qui ne s'assigne pour objectif que des transformations politiques, le nom de parti « social (??)-révolutionnaire » (voir leur *Manifeste* du 19 février 1894), et lorsqu'ils ont déclaré dans leur *Manifeste* que « la notion de droit du peuple implique l'organisation de la production populaire » (nous devons citer de mémoire), y réintroduisant ainsi en sourdine les préjugés du populisme. C'est pourquoi P. Lavrov n'avait peut-être pas tout à fait tort de les appeler des « politiciens de carnaval » (p. 20, colonne 2). Mais peut-être serait-il plus juste de considérer la doctrine du « Narodnoïé Pravo » comme une doctrine transitoire, à laquelle on ne peut refuser le mérite d'avoir rougi du caractère « original » des doctrines populistes et d'avoir engagé ouvertement la polémique contre les réactionnaires les plus odieux du populisme qui, devant l'absolutisme de classe, l'absolutisme policier, se permettent de déclarer qu'il faut souhaiter des transformations économiques et non politiques (voir *Une Question urgente*, édition du parti « Narodnoïé Pravo ») ? Si le parti

« Narodnoïé Pravo » ne compte réellement que d'anciens socialistes qui, pour des considérations de tactique, mettent leur drapeau socialiste dans leur poche et ne font que s'affubler d'un masque d'hommes politiques non socialistes (ainsi que le suppose P. Lavrov, p. 20, colonne 2), alors ce parti n'a évidemment aucun avenir. Mais s'il compte aussi de véritables hommes politiques non socialistes, des démocrates non socialistes, qui n'ont rien des politiciens de carnaval, alors ce parti peut faire œuvre très utile en cherchant à se rapprocher des éléments d'opposition politique de notre bourgeoisie, à éveiller la conscience politique de classe de notre petite bourgeoisie, des petits commerçants, des petits artisans, etc., de cette classe qui, en Europe occidentale, a joué partout son rôle dans le mouvement démocratique qui a fait chez nous, en Russie, des progrès particulièrement rapides sous les rapports culturels et autres depuis l'abolition du servage, et qui ne peut pas ne pas sentir le joug du gouvernement policier prêtant cyniquement son appui aux gros usiniers et aux magnats des monopoles de la finance et de l'industrie. Pour cela, il faut seulement que le « Narodnoïé Pravo » s'assigne pour tâche de se rapprocher des diverses couches de la population, au lieu de se borner comme toujours aux intellectuels dont *Une Question urgente* reconnaît elle-même l'impuissance, due au fait que les intérêts réels des masses leur restent étrangers. Pour cela, il faut que le « Narodnoïé Pravo » abandonne toute prétention à vouloir faire fusionner des éléments sociaux hétérogènes et à tenir le socialisme éloigné des tâches politiques ; qu'il abandonne toute fausse honte entravant le rapprochement avec les couches bourgeoises de la population ; en d'autres termes, il ne doit pas se contenter de parler du programme des hommes politiques non socialistes, mais agir en conformité avec ce programme, en éveillant et en développant la conscience de classe des groupes et des classes de la société qui n'ont aucunement besoin du socialisme, mais qui, de plus en plus, sentent peser le joug de l'absolutisme et éprouvent le besoin de liberté politique.

La social-démocratie russe est encore très jeune. Elle ne fait que sortir de cet état embryonnaire où les problè-

mes théoriques tenaient une place prépondérante. Elle commence seulement à déployer son activité pratique. Au lieu de critiquer les théories et les programmes social-démocrates, les révolutionnaires des autres fractions doivent, par la force des choses, apporter une critique de l'*activité pratique* des social-démocrates russes. Et il faut reconnaître que cette dernière critique se distingue de la façon la plus marquée de la critique théorique ; elle s'en distingue au point qu'il a été possible de répandre ce bruit grotesque que l'« Union de lutte » de Saint-Petersbourg n'était pas une organisation social-démocrate. La possibilité même d'un tel bruit montre à elle seule la fausseté des accusations courantes portées contre les social-démocrates et selon lesquelles ils négligeraient la lutte politique. La possibilité même de ce bruit montre que beaucoup de révolutionnaires restés insensibles aux arguments *théoriques* des social-démocrates, commencent à être convaincus par l'*activité pratique* de ces derniers.

Un champ d'action immense, à peine abordé, s'ouvre devant la social-démocratie russe. L'éveil de la classe ouvrière russe, son aspiration spontanée vers le savoir, vers l'union, vers le socialisme, vers la lutte contre ses exploiters et ses oppresseurs, se manifestent chaque jour avec plus d'éclat et d'ampleur. Les progrès prodigieux réalisés ces derniers temps par le capitalisme russe apportent la garantie que le mouvement ouvrier ne cessera de grandir en nombre et en force. A l'heure actuelle, nous traversons visiblement une période du cycle capitaliste où l'industrie est « prospère » et le commerce très actif, où les usines travaillent à plein et où, tels des champignons après la pluie, poussent une multitude de nouvelles usines, entreprises, sociétés anonymes, chemins de fer, etc., etc. Point n'est besoin d'être prophète pour prédire la faillite inévitable (plus ou moins brutale) qui doit succéder à cette « prospérité » industrielle. Cette faillite ruinera une foule de petits patrons, réduira au chômage une masse d'ouvriers et posera ainsi devant l'ensemble de la masse ouvrière, dans toute leur acuité, les problèmes du socialisme et du démocratisme qui se posent depuis longtemps déjà à tout ouvrier conscient et réfléchi. Les social-démocrates russes doivent faire en sorte que cette faillite trouve un prolé-

tariat russe plus conscient, plus uni, qui comprend les tâches de la classe ouvrière russe, capable de riposter à la classe des capitalistes qui réalisent aujourd'hui des profits fabuleux et cherchent constamment à faire supporter leurs pertes par les ouvriers, — capable d'engager, à la tête de la démocratie russe, une lutte décisive contre l'absolutisme policier qui tient pieds et poings liés les ouvriers russes et le peuple russe tout entier.

Donc, à l'ouvrage, camarades ! Ne perdons pas un temps précieux ! Les social-démocrates russes ont à fournir un immense effort pour satisfaire aux besoins du prolétariat qui s'éveille, pour organiser le mouvement ouvrier, pour renforcer les groupes révolutionnaires et leur liaison réciproque, pour pourvoir les ouvriers d'une littérature de propagande et d'agitation, pour rassembler les cercles ouvriers et les groupes social-démocrates, dispersés à travers toute la Russie, en un même *parti ouvrier social-démocrate* !

L'« UNION DE LUTTE » AUX OUVRIERS ET AUX SOCIALISTES DE PÉTERSBOURG

Les temps sont durs pour les révolutionnaires de Pétersbourg. Le gouvernement a, dirait-on, rassemblé toutes ses forces pour écraser le mouvement ouvrier qui vient de naître et s'est affirmé avec tant de vigueur. Les arrestations ont pris des proportions extraordinaires, les prisons sont bondées. On appréhende les intellectuels, hommes et femmes ; on appréhende et on déporte en masse les ouvriers. Chaque jour, ou presque, on annonce de nouvelles victimes du gouvernement policier qui s'acharne contre ses ennemis. Le gouvernement est résolu à ne pas laisser le nouveau courant du mouvement révolutionnaire russe se fortifier et s'affermir. Procureurs et gendarmes se vantent déjà d'avoir écrasé l'« Union de lutte ».

Cette fanfaronnade est un mensonge. En dépit des persécutions, l'« Union de lutte » est intacte. Nous avons la satisfaction de constater que les arrestations massives nous ont rendu service, car elles sont un puissant moyen d'agitation parmi les ouvriers et parmi les intellectuels socialistes, et qu'à la place des révolutionnaires qui sont tombés, de nouveaux se présentent, prêts à aller grossir avec de nouvelles forces les rangs des combattants engagés dans la lutte pour le prolétariat russe et le peuple russe tout entier. Il n'est pas de lutte sans victimes et, à la férocité des argousins du tsar, nous répondons calmement : des révolutionnaires sont tombés, vive la révolution !

Le redoublement des persécutions n'a pu entraîner jusqu'à présent qu'un affaiblissement momentané de certaines activités de l'« Union de lutte », une pénurie momentanée de militants et d'agitateurs. C'est cette pénurie qui nous incite à faire appel à tous les ouvriers conscients et à tous les intellectuels désireux de mettre leurs forces au service de la cause révolutionnaire. L'« Union de lutte » a besoin de militants. Que tous les cercles, que tous ceux qui désirent travailler dans un domaine quelconque, même le plus restreint, de l'activité révolutionnaire, le fassent savoir à des personnes qui sont en contact avec l'« Union de lutte ». (Si un groupe ne peut trouver ces personnes, chose fort peu probable, qu'il s'adresse à l'« Union des social-démocrates russes » à l'étranger.) Il faut des militants pour toutes sortes de travaux, et plus les révolutionnaires se spécialiseront dans des domaines bien déterminés de l'activité révolutionnaire, mieux ils étudieront les méthodes d'action clandestine et les moyens de camoufler leur activité, plus ils mettront d'abnégation à se confiner dans une tâche modeste, effacée, circonscrite, et mieux la sécurité de toute notre action sera garantie, plus il sera difficile aux gendarmes et aux espions de mettre la main sur les révolutionnaires. Le gouvernement a déjà constitué un réseau d'agents enserrant non seulement les foyers existants, mais encore les foyers éventuels ou probables d'éléments antigouvernementaux. Il étend sans cesse en largeur et en profondeur l'activité de ses serviteurs chargés de traquer les révolutionnaires ; il imagine de nouvelles méthodes, envoie de nouveaux provocateurs, cherche à faire pression sur les détenus par l'intimidation, de fausses dépositions, des signatures contrefaites, de faux messages et autres moyens analogues. La lutte contre le gouvernement est impossible sans un renforcement et un développement de la discipline, de l'organisation et de l'action clandestine révolutionnaires. Or, l'action clandestine exige avant tout que les cercles et les individus se spécialisent dans tel ou tel travail et que la coordination soit assurée par le noyau central de l'« Union de lutte », lequel doit comprendre un nombre infime de membres. Les tâches qui se posent aux révolutionnaires sont infiniment variées :

il faut des agitateurs légaux, sachant parler aux ouvriers de manière qu'on *ne puisse pas* les inculper, sachant se contenter de dire *a* en laissant aux autres le soin de dire *b* et *c*. Il faut des diffuseurs de littérature et de tracts. Il faut des organisateurs de cercles et de groupes ouvriers. Il faut des correspondants dans toutes les fabriques et usines pour fournir des renseignements sur tout ce qui s'y passe. Il faut des hommes qui surveillent les espions et les provocateurs. Il en faut pour aménager des « planques », transporter la littérature, transmettre les directives, établir des contacts de tous genres, recueillir des fonds. Il nous faut, parmi les intellectuels et les fonctionnaires, des militants qui soient en contact avec les ouvriers, avec la vie des fabriques et des usines, avec l'administration (police, inspecteurs du travail, etc.). Il faut des gens pour la liaison avec différentes villes de Russie et de l'étranger, pour assurer la reproduction des textes par différents procédés mécaniques, pour entreposer la littérature et d'autres choses encore, etc., et ainsi de suite. Plus sera fractionnée et restreinte la tâche dont se chargera telle ou telle personne, tel ou tel groupe, et plus on aura de chances qu'il sache l'organiser en connaissance de cause, la garantir au maximum du fiasco, mettre au point tous les détails de l'action clandestine en usant de tous les moyens possibles et imaginables pour tromper la vigilance des gendarmes et les dérouter, mieux le succès sera assuré, plus il sera difficile à la police et aux gendarmes de dépister un révolutionnaire et de découvrir ses attaches avec l'organisation, plus il sera facile au parti révolutionnaire de remplacer, sans préjudice pour l'ensemble de la cause, ses militants et ses membres qui seront tombés. Nous savons qu'une telle spécialisation est chose très difficile, car elle exige le maximum de fermeté et d'abnégation, elle exige que l'on consacre toutes ses forces à un travail effacé, monotone, sans contact avec les camarades, qui subordonne la vie tout entière du révolutionnaire à une discipline sèche et rigide. Mais ce n'est qu'à ces conditions que les maîtres de la pratique révolutionnaire en Russie ont pu mener à bien les entreprises les plus grandioses, en passant des années à préparer minutieusement une action, et nous sommes profondément convaincus que les

social-démocrates sauront faire preuve de non moins d'abnégation que les révolutionnaires des générations précédentes. Nous n'ignorons pas non plus que le système que nous proposons rendra très dure, pour beaucoup qui brûlent de se consacrer au travail révolutionnaire, la période préparatoire durant laquelle l'« Union de lutte » recueillera les renseignements nécessaires sur la personne ou le groupe qui propose ses services et les mettra à l'épreuve en leur confiant certaines missions. Mais sans cette mise à l'épreuve préalable, toute activité révolutionnaire est aujourd'hui impossible en Russie.

En proposant ce système d'activité à nos nouveaux camarades, nous formulons des principes auxquels nous a conduits une longue expérience, et nous sommes profondément convaincus que ce système sera la plus sûre garantie de succès pour le travail révolutionnaire.

Владиміръ Ильинъ.

ЭКОНОМИЧЕСКІЕ ЭТЮДЫ И СТАТЬИ

Къ характеристикѣ экономическаго романтизма. — Пермская кустарная перепись. — Первые народническаго прожектерства. — Отъ какого наследства мы отказываемся? — Къ вопросу о нашей фабрично-заводской статистикѣ.

— * —

С.-ПЕТЕРБУРГЪ.

Типо-литографія А. Лейферта. Вел. Морская. 66.
1899.

Couverture du recueil d'articles de V. Ilina (V. Lénine)
Etudes et articles économiques

**LE RECENSEMENT DES
ARTISANS DE LA PROVINCE
DE PERM EN 1894-1895
ET LES PROBLÈMES
GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE
« ARTISANALE » ¹¹⁶**

*Écrit en déportation en août-septembre,
le 7(19) au plus tard de l'année 1897.
Publié pour la première fois
en 1898 dans le recueil :
Vladimir Il'ine : « Études et
articles économiques »*

*Conforme au texte du recueil
« Études et articles économiques »,
confronté avec le texte du recueil
Vl. Il'ine : « La question agraire »,
1908*

ARTICLE PREMIER

(I. Généralités. — II. L'« artisan » et le travail salarié. —
III. « Survivance du travail communautaire ».)

Les sociétés savantes de Perm ont, avec le concours du zemstvo, entrepris en vue de l'exposition de 1896 à Nijni-Novgorod, un ouvrage d'envergure sous le titre général : *Etude sur la région de Perm*. Il a été rassemblé plus de 200 feuillets de matériaux ; la publication entière doit comprendre huit tomes. Comme toujours, on n'a pas réussi à terminer cet ouvrage en temps voulu et, jusqu'ici, seul le premier tome a paru, qui contient un essai sur l'industrie artisanale de la province *. L'*Essai* est remarquable par la nouveauté, la richesse et l'abondance de la documentation sur laquelle il s'appuie et qu'a permis de réunir le recensement des artisans spécialement effectué en 1894-1895 aux frais du zemstvo, recensement par feu au cours duquel chaque exploitant a été interrogé à part. Les renseignements ont été recueillis par les *zemskié natchalniki* ¹¹⁷. Le programme de ce recensement par feu était extrêmement vaste ; il portait à la fois sur la composition

* *Etudes sur la région de Perm. Essai sur l'état de l'industrie artisanale dans la province de Perm*. Edité aux frais du zemstvo de la province de Perm. Perm, 1896. Pages 11 + 365 + 232 pages de tableaux, 16 diagrammes et une carte de la province de Perm. Prix : 1 rouble 50 kopecks.

de la famille de l'artisan, la main-d'œuvre salariée employée par lui, l'exploitation agricole, l'approvisionnement en matières premières, la technique de la production, la répartition des travaux suivant les mois de l'année, l'écoulement des produits, la date de la fondation des entreprises, l'endettement de l'artisan. C'est sans doute, à notre connaissance du moins, la première fois que l'on publie chez nous une aussi riche documentation. Mais à qui il a été beaucoup donné, il sera aussi beaucoup demandé. La richesse de cette documentation nous donnait le droit d'exiger des enquêteurs une analyse approfondie des matériaux ; or, il s'en faut de beaucoup que l'*Essai* satisfasse à ces exigences. Les indications données sous forme de tableaux, la façon de les grouper et de les mettre en œuvre comportent quantité de lacunes que l'auteur du présent article a dû combler partiellement en tirant certains renseignements du livre même et en les interprétant.

Nous avons l'intention de faire connaître au lecteur la documentation recueillie lors du recensement, la façon dont elle a été mise en œuvre et les conclusions qui découlent de ces données quant à la *réalité économique* de nos « industries artisanales ». Nous soulignons les mots « *réalité économique* », car la seule question que nous nous posons est de savoir ce qui existe dans la réalité et pourquoi cette réalité est précisément telle et non autre. Les conclusions tirées des renseignements relatifs à la province de Perm peuvent être étendues à toutes « nos industries artisanales » en général ; le lecteur se convaincra par ce qui suit de la légitimité d'une pareille extension, car, dans la province de Perm, les formes « artisanales » sont des plus variées et comprennent *toutes* les formes *possibles et imaginables* dont il a pu être fait mention dans les ouvrages traitant des industries artisanales.

Nous nous bornerons à prier vivement le lecteur de distinguer aussi rigoureusement que possible entre les deux aspects de l'exposé qui suit : d'une part, l'étude et la mise en œuvre des faits relevés ; d'autre part, l'appréciation portée sur les vues populistes des auteurs de l'*Essai*.

I

GÉNÉRALITÉS

Le recensement de l'artisanat en 1894-1895 a englobé, dans l'ensemble des districts de la province, 8 991 familles d'artisans (non compris les familles des ouvriers salariés), soit environ 72% de la totalité des artisans de la province de Perm, comme le présument les enquêteurs qui ont encore recensé par ailleurs 3 484 familles. L'*Essai* établit une distinction fondamentale entre deux *groupes* d'artisans (désignés dans les tableaux par les chiffres romains I et II) : ceux qui possèdent une exploitation agricole (I) et ceux qui n'en possèdent pas (II) ; chaque groupe se subdivise en trois *sous-groupes* (chiffres arabes 1, 2, 3), à savoir : 1) artisans travaillant pour le marché, 2) artisans travaillant sur commande pour des consommateurs et 3) artisans travaillant sur commande pour des revendeurs. Dans les deux derniers sous-groupes, c'est le client qui, la plupart du temps, fournit les matières premières à l'artisan. Quelques mots sur ce mode de classification. La division des artisans en agriculteurs et non-agriculteurs est, bien entendu, entièrement fondée et nécessaire. Le fait que la province de Perm compte un grand nombre d'artisans sans terre, souvent concentrés dans des agglomérations industrielles, a obligé les auteurs à effectuer cette classification d'une façon systématique et à l'introduire dans leurs tableaux. Nous apprenons ainsi que le tiers des artisans recensés (les 8 991 établissements occupent 19 970 ouvriers familiaux ou salariés), soit 6 638 personnes, ne possèdent pas d'exploitation agricole *. Ce qui permet déjà de conclure que l'on a tort de supposer ou d'affirmer, comme on le fait souvent, qu'en règle générale il existe un lien entre l'industrie artisanale et l'agriculture, et d'y voir même un trait particulier à la Russie. Si l'on retranche du nombre des « artisans » les gens de métier de la campagne (et de la ville) que l'on range à tort parmi eux, on constate que des 5 566 familles qui restent, 2 268, soit plus des $\frac{2}{5}$ des artisans travaillant pour le marché,

* En réalité plus du tiers, car une seule ville est entrée dans le recensement. Nous reviendrons sur ce point.

sont sans terre. Il est regrettable que cette classification fondamentale ne soit pas observée d'une façon suivie dans l'*Essai*. 1) Elle ne considère que les patrons artisans, alors que pour les salariés, les données manquent. Cette lacune est due au fait que le recensement artisanal a complètement négligé les salariés et leurs familles, et n'a tenu compte que des établissements, des patrons. Au lieu de ces appellations, l'*Essai* emploie l'expression : « familles s'adonnant à des industries artisanales », expression des plus inexactes, car il est bien évident que les familles qui fournissent des ouvriers salariés aux artisans « s'adonnent à des industries artisanales » non moins que celles qui embauchent ces ouvriers. L'absence de données par feu sur les familles des salariés (qui constituent le quart de la totalité des ouvriers) est une grosse lacune du recensement. Lacune très caractéristique des populistes qui se placent d'emblée au point de vue du petit producteur et laissent dans l'ombre le travail salarié. Nous relèverons encore plus d'une fois par la suite des lacunes dans les renseignements concernant les salariés ; pour l'instant, nous nous bornerons à noter que si l'absence de renseignements sur les familles des salariés est habituelle dans les publications traitant des industries artisanales, il existe cependant des exceptions. Il arrive qu'on trouve dans les statistiques du zemstvo de Moscou des données systématiques sur les familles des salariés ; ces données sont encore plus nombreuses dans l'étude bien connue de MM. Kharizoménoy et Prougavine : *Les métiers artisanaux de la province de Vladimir*, où l'on trouve des recensements par feu qui tiennent compte des familles des ouvriers salariés, tout comme des familles des patrons. 2) En rangeant dans les artisans une foule d'artisans sans terre, les enquêteurs ont naturellement sapé les bases de la méthode habituelle, tout à fait fautive, qui consiste à exclure du nombre des « artisans » les artisans *des villes*. Nous voyons, en effet, une ville, mais *une seule*, celle de Koungour (voir page 33 des tableaux) figurer dans le recensement artisanal de 1894-1895. L'*Essai* ne donne aucune explication à ce sujet, et on ignore pourquoi le recensement ne s'occupe que d'une ville, et précisément de celle-là, si c'est par hasard ou pour quelque raison particulière. Il en résulte

une grande confusion qui nuit fortement aux données générales. En gros, le recensement artisanal répète donc l'erreur habituelle aux populistes qui séparent la campagne (l'« artisan » [koustar]) de la ville, alors que très souvent une région industrielle comprend à la fois une ville et les villages environnants. Il serait grand temps de renoncer à cette distinction fondée sur un préjugé et sur l'importance excessive accordée à un cloisonnement de caste qui a fait son temps.

Il a déjà été question plus d'une fois des gens de métier ruraux et urbains, que tantôt nous distinguons des artisans et que tantôt nous rangions parmi eux. Le fait est que ces flottements se retrouvent dans toute la littérature relative aux métiers « artisanaux », ce qui prouve l'insuffisance d'un terme comme celui d'« artisan » dans des études scientifiques. Il est généralement admis qu'il convient de considérer comme artisans uniquement ceux qui travaillent pour le marché, les producteurs de marchandises ; mais, en réalité, il serait difficile de trouver une étude sur les métiers artisanaux où les gens de métier qui travaillent sur commande pour le consommateur (2^e sous-groupe dans l'*Essai*) ne soient pas inclus dans la catégorie des artisans. Et, dans les *Travaux de la commission d'enquête sur les industries artisanales* comme dans *Les métiers artisanaux de la province de Moscou*, vous verrez les gens de métier figurer parmi les « artisans ». Nous jugeons inutile de discuter sur le sens du mot « artisan », car, comme nous le verrons plus loin, *il n'est pas une forme d'industrie* (à l'exception, peut-être, de l'industrie mécanique) qui ne soit comprise dans ce terme traditionnel, absolument impropre à des recherches scientifiques. Il faut, sans aucun doute, distinguer rigoureusement les producteurs de marchandises qui travaillent pour le marché (1^{er} sous-groupe) des gens de métier qui travaillent pour des consommateurs (2^e sous-groupe), ces formes d'industrie étant en effet de types très dissemblables au point de vue économique et social. L'*Essai* tente, mais sans aucun succès, d'estomper ces différences (voir pp. 13, 177) ; une autre statistique de zemstvo relative aux artisans de la province de Perm note avec bien plus de raison que les « gens de métier ont très peu de points de contact

avec l'industrie artisanale, moins que cette dernière n'en a avec la grande industrie * ». La grande industrie et le 1^{er} sous-groupe des « artisans » relèvent de la *production marchande*, laquelle n'existe pas dans le 2^e sous-groupe. Il faut de même distinguer rigoureusement le 3^e sous-groupe, celui des artisans qui travaillent pour des revendeurs (et pour des fabricants) et qui diffèrent *foncièrement* des « artisans » des deux premiers sous-groupes. Il est à souhaiter que tous ceux qui étudient l'industrie dite « artisanale » observent rigoureusement cette division et qu'ils emploient des termes d'économie politique précis au lieu de charger des termes courants d'un sens arbitraire.

Voici les données sur la répartition des « artisans » par groupes et sous-groupes :

	Groupe I				Groupe II				Total pour les deux groupes	
	Sous-groupes			Total	Sous-groupes			Total		
	1	2	3		1	2	3			
Nombre d'établissements {	2 285 37,3	2 821 46,1	1 013 16,6	6 119 100	935 32,6	604 21,0	1 333 46,4	2 872 100	8 991 —	
Nombre d'ouvriers {	familiiaux	4 201	4 146	1 057	10 304	1 648	881	2 233	4 762	15 066
	salariés	1 753	681	504	3 028	750	282	844	1 876	4 904
	Total	5 954	4 827	2 551	13 332	2 398	1 163	3 077	6 638	19 970
Nombre d'établissements employant des salariés	700	490	251	1 441	353	148	482	983	2 424	

Avant de tirer des conclusions de ces données, rappelons que la ville de Koungour est entrée dans le groupe II, qui comporte de ce fait des données mélangées sur les artisans de la ville et de la campagne. Le tableau nous montre que les agriculteurs (groupe I), qui sont de beaucoup les

* *L'industrie artisanale de la province de Perm à l'Exposition scientifique et industrielle de la Sibérie et de l'Oural, organisée à Ekaterinbourg en 1887*, par E. Krasnopérov. 3 fascicules. Perm 1888-1889. Fascicule I, p. 8. Quand nous citerons cette publication fort utile, nous la désignerons en abrégé : *Ind. Artis.*, fascicule et page.

plus nombreux parmi les artisans et les gens de métier *de la campagne*, représentent des formes d'industrie moins développées que les non-agriculteurs (groupe II). Chez les agriculteurs, les métiers primitifs sont beaucoup plus fréquents que la production pour le marché. Le capitalisme est plus développé parmi les non-agriculteurs : cela se traduit par un pourcentage plus élevé de salariés, d'établissements employant des salariés et d'artisans travaillant pour des revendeurs. On peut donc en conclure que l'existence d'un lien avec l'agriculture maintient des formes d'industrie plus arriérées, et qu'au contraire le développement du capitalisme dans l'industrie conduit à l'abandon de l'agriculture. Nous ne disposons pas malheureusement de renseignements précis à ce sujet et nous devons nous contenter de ces suggestions. L'*Essai* ne nous dit pas, par exemple, comment la population rurale de la province de Perm se répartit entre agriculteurs et gens sans terre ; aussi ne pouvons-nous voir dans laquelle de ces catégories l'artisanat est le plus développé. On a également négligé des questions extrêmement intéressantes : celles des régions industrielles (les enquêteurs disposaient sur ce point des renseignements les plus précis pour chaque localité), de la concentration des artisans dans les localités non agricoles, usinières, ou, plus généralement, commerçantes et industrielles, des centres de chaque branche d'industrie artisanale, de l'extension de cette dernière à partir de ces centres vers les localités environnantes. Si l'on ajoute que les données par feu concernant la date de fondation des établissements (voir à ce sujet, un peu plus loin, le § III) permettraient de déterminer le caractère du développement des industries artisanales, c'est-à-dire d'établir si elles se propagent des centres vers les localités environnantes ou inversement, si elles se répandent plus particulièrement parmi les agriculteurs ou parmi les non-agriculteurs, etc., on ne pourra que regretter l'insuffisance de l'analyse dont ces données ont été l'objet. Tout ce que nous pouvons trouver concernant cette question, ce sont des renseignements sur la répartition des industries artisanales par district. Pour présenter ces renseignements au lecteur, nous conserverons la division des districts en groupes telle que la propose l'*Essai* (p. 31) : 1) « districts

présentant la plus forte proportion d'artisans travaillant pour le marché, et où l'industrie artisanale atteint un niveau de développement relativement élevé » — 5 districts ; 2) « districts où le niveau de développement de l'industrie artisanale est relativement faible, mais où la majorité des artisans travaillent pour le marché » — 5 districts ; et 3) « districts où le niveau de développement de l'industrie artisanale est également peu élevé, mais où prédominent assez souvent les artisans travaillant sur commande pour le consommateur » — 2 districts. En rassemblant les principales données relatives à ces groupes de districts, on obtient le tableau suivant (voir p. 371).

Ce tableau nous conduit aux conclusions intéressantes que voici : plus l'industrie rurale est développée dans un groupe de districts et 1) moins est élevé le pourcentage des gens de métier, c'est-à-dire plus le métier est évincé par la production marchande ; 2) plus est élevé le pourcentage des artisans appartenant à la population non agricole ; 3) plus se développent les rapports capitalistes, et plus est élevée la proportion des artisans dépendants. Dans le troisième groupe de districts, les petits métiers ruraux prédominent (77,7% des artisans), et aussi les agriculteurs (5,7% seulement ne le sont pas) ; le développement du capitalisme est insignifiant : 7,2% seulement de salariés et 2,7% d'artisans familiaux travaillant pour des revendeurs, soit en tout et pour tout 9,9% d'artisans dépendants. Dans le second groupe de districts, c'est au contraire la production marchande qui prédomine, et déjà elle commence à évincer les métiers : 32,5% seulement de gens de métier. Le pourcentage des artisans agriculteurs tombe de 94,3% à 66,2% ; le pourcentage des ouvriers salariés fait plus que quadrupler, passant de 7,2% à 32,1% ; le pourcentage des artisans familiaux travaillant pour des revendeurs augmente également, bien que dans une proportion moindre, de sorte que le pourcentage général des artisans dépendants s'élève à 38,4%, soit près de $\frac{2}{5}$ du total. Enfin, dans le premier groupe de districts, les métiers sont encore plus nettement évincés par la production marchande, puisqu'ils n'occupent que $\frac{1}{5}$ du total des « artisans » (21,8%) ;

Groupes de districts	Pour la vente libre			Nombre d'artisans travaillant:						Total			Pourcentage des artisans		Nombre de personnes des deux sexes dans les familles d'artisans		
	Familiaux	Salariés	Total	Familiaux	Salariés	Total	Familiaux	Salariés	Total	Familiaux	Salariés	Total	pour le marché	Dépendants (voir la note)	Possédant une exploitation agricole	Ne possédant pas de terres labourées	Total
1) Développement maximum de l'industrie artisanale 5 districts	4 160	1 702	5 862	3 930	1 397	5 327	2 501	623	3 124	10 501	3 722	14 313	78,2	53,4	21 320	15 483	36 803
	—	—	—	27,4	—	—	—	—	21,8	—	26,0	100	—	—	57,9	42,1	100
2) Développement plus faible de l'industrie artisanale 5 districts	1 436	904	2 340	259	158	417	1 077	252	1 329	2 772	1 314	4 086	67,5	38,4	7 335	3 740	11 075
	—	—	—	0,3	—	—	—	—	32,5	—	32,1	100	—	—	66,2	33,8	100
3) Prédominance du métier 2 districts	340	59	399	56	—	56	1 499	88	1 587	1 895	147	2 042	22,3	9,9	5 998	364	6 362
	—	—	—	2,7	—	—	—	—	77,7	—	7,2	100	—	—	94,3	5,7	100
Total:	5 936	2 905	8 001	4 245	1 555	5 800	5 077	903	6 040	15 258	5 183	20 441	70,5	46,1	34 053	19 587	54 240
	—	—	—	20,8	—	—	—	—	29,5	—	25,3	100	—	—	83,9	30,1	100

- 1) Le 1^{er} groupe comprend les districts de Chadrinsk, Kougour, Krasnoufimsk, Khatérinbourg et Ossa; le 2^e, ceux de Verkhotourié, Perm, Irbit, Okhanak et Tcherdyne; 3^e, ceux de Solikamsk et de Kamychlov.
- 2) Nous appelons artisans «dépendants»: a) les ouvriers salariés et b) les artisans familiaux travaillant pour des revendeurs.
- 3) Le nombre des artisans donné ici n'est pas celui qui a été précédemment indiqué, car les chiffres par district qui figurent dans l'Essai (pp. 30-31) diffèrent des totaux du tableau placé en annexe.

le pourcentage des artisans non-agriculteurs passe à 42,1% ; celui des salariés diminue quelque peu (passant de 32,1% à 26%), mais le nombre des artisans familiaux dépendant des revendeurs s'accroît, par contre, dans une forte proportion, passant de 6,3% à 27,4%, de sorte qu'au total les artisans dépendants sont plus de la moitié : 53,4%. La région où le nombre des « artisans » est le plus élevé (en chiffres absolus et relatifs) est celle où le capitalisme est le plus développé : les progrès de la production marchande refoulent le métier à l'arrière-plan, entraînent le développement du capitalisme et le passage de l'artisanat aux mains de non-agriculteurs, c'est-à-dire la séparation de l'industrie d'avec l'agriculture (ou, peut-être, la concentration des métiers artisanaux aux mains de la population non agricole). Le lecteur pourra se demander s'il est juste d'affirmer que le capitalisme est plus développé dans le premier groupe de districts, où les salariés sont moins nombreux que dans le second, mais où l'on compte davantage d'artisans travaillant pour des revendeurs. Le travail à domicile, pourra-t-on objecter, est une forme inférieure du capitalisme. Mais nous verrons plus loin que beaucoup de ces revendeurs sont des fabricants qui possèdent de grandes entreprises capitalistes. Le travail à domicile est ici *un appendice de la fabrique* ; il dénote une forte concentration de la production et du capital (certains revendeurs font travailler 200, 500 et même un millier et plus de personnes), une division du travail plus poussée et, partant, une forme de capitalisme plus développée. Cette forme est au petit atelier du petit patron employant des ouvriers salariés, ce que la manufacture capitaliste est à la coopération capitaliste simple.

Toutes ces données suffisent à infirmer les tentatives faites par les auteurs de l'*Essai* pour opposer en principe la « forme artisanale de production » à la « forme capitaliste », raisonnement qui reprend les préjugés traditionnels de tous les populistes russes, MM. V.V. et N.—on en tête. Pour les populistes de Perm, la « différence fondamentale » entre ces deux formes tient au fait que, dans la première, « les instruments et matériaux de production appartiennent au travail, de même que tous les résultats du travail sous la forme des produits fabriqués » (p. 3).

Nous pouvons constater dès à présent avec une certitude absolue que cela est faux. Même si nous faisons entrer les gens de métier dans la catégorie des artisans, *la plupart des « artisans » ne répondent pas à ces conditions* ; c'est le cas : 1) des salariés, et ils sont 25,3 % ; 2) des artisans familiaux travaillant pour des revendeurs, car ni les matériaux de production ni les résultats de leur travail ne leur appartiennent, et ils ne touchent qu'un salaire à la tâche : ceux-là sont 20,8 % ; 3) des artisans familiaux des sous-groupes 1 et 2 qui emploient des salariés, car ce qui leur appartient n'est pas le « résultat » de leur seul travail. Ceux-là doivent être environ 10 % (sur les 6 645 établissements des sous-groupes 1 et 2, 1 691, soit 25,4 %, emploient des salariés ; ces 1 691 établissements n'occupent sans doute pas moins de 2 000 travailleurs familiaux). Soit au total $25,3\% + 20,8\% + 10\% = 56,1\%$ des « artisans », c'est-à-dire plus de la moitié, qui ne répondent pas à ces conditions. En d'autres termes, même dans une province aussi perdue et arriérée, au point de vue économique, que celle de Perm, *ce qui prédomine dès à présent*, c'est l'« artisan » qui s'embauche ou qui embauche, qui exploite ou est exploité. Mais il serait beaucoup plus juste, pour faire ce calcul, de ne pas tenir compte des métiers et de ne considérer que la production marchande. Le métier est une forme d'industrie si archaïque que, même parmi les populistes de chez nous, toujours prêts (à l'instar des V.V., Ioujakov et C^{ie}) à proclamer sentencieusement que l'état arriéré de la Russie fait son bonheur, il ne s'en est pas trouvé un seul pour oser le défendre ouvertement et explicitement, et le présenter comme le « garant » de ses idéaux. Dans la province de Perm, les métiers artisanaux sont encore très développés par rapport à la Russie centrale : il suffit de rappeler un métier comme celui d'« a-zureur » (autrement dit de teinturier), où ce sont exclusivement des artisans qui teignent des tissus fabriqués par les paysans, tissus qui, dans les régions moins reculées de la Russie, ont depuis longtemps cédé la place aux cotonnades des fabriques. Mais là aussi le métier artisanal est déjà relégué au second plan : l'industrie rurale elle-même ne compte que 29,5 %, soit moins du tiers, de gens de métier. A côté de ces derniers, 14 401 personnes tra-

vailent pour le marché, dont 29,3% sont des salariés et 29,5% des artisans familiaux travaillant pour des revendeurs, ce qui fait 58,8% d'« artisans » dépendants, plus 7 à 8% de petits patrons employant des salariés ; autrement dit, près de 66%, ou les *deux tiers* des « artisans », possèdent *deux* traits essentiels de *ressemblance*, et non de différence, avec le capitalisme, à savoir : 1) ils sont tous producteurs de marchandises ; or, le capitalisme n'est que l'économie marchande parvenue au terme de son développement ; 2) une *grande partie* d'entre eux sont engagés dans les rapports, propres au capitalisme, d'achat et de vente de la force de travail. Les auteurs de l'*Essai* s'attachent à faire croire au lecteur que le travail salarié joue dans la production « artisanale » un rôle particulier et qu'il s'expliquerait par des raisons « valables » ; nous examinerons en leur lieu (§ VII) ces assurances, ainsi que les exemples invoqués à l'appui. Qu'il nous suffise ici de constater que là où règne la production marchande et où l'on a recours au travail salarié d'une manière systématique et non occasionnelle, tous les indices du capitalisme se trouvent réunis. Capitalisme insuffisamment développé, embryonnaire, revêtant des formes particulières ; mais parler d'une « différence essentielle » là où il y a en réalité une *ressemblance essentielle*, c'est dénaturer les faits.

Notons à ce propos une autre altération des faits. A la page 5 de l'*Essai*, il est dit que « les produits de l'artisan... sont faits de matériaux acquis la plupart du temps sur place ». Or, sur ce point, l'*Essai* nous fournit justement des données qui permettent de contrôler cette affirmation : les parallèles entre la répartition par districts des artisans travaillant des produits d'origine animale et celle des produits de l'élevage et de l'agriculture ; entre la répartition des artisans travaillant des produits d'origine végétale et celle des zones forestières ; entre la répartition des artisans travaillant les métaux et celle des régions de la province productrices de fonte et de fer. Cette comparaison montre que 68,9% des artisans traitant des produits d'origine animale sont concentrés dans trois districts, lesquels ne possèdent que 25,1% du cheptel vif et seulement 29,5% des superficies ensemencées, soit tout le contraire de ce qui avait été avancé. Et l'*Essai* constate aussitôt que le

« niveau élevé de développement des industries traitant des produits d'origine animale est essentiellement assuré par des matières premières provenant d'autres régions. C'est le cas, par exemple, pour les peaux brutes travaillées dans les usines ou ateliers artisanaux des districts de Koungour et d'Ekatérinbourg, qui fournissent la matière première à la cordonnerie, principale industrie artisanale de ces districts » (pp. 24-25). L'industrie artisanale est donc ici basée non seulement sur les opérations de grande envergure auxquelles se livrent les capitalistes de l'endroit qui font le commerce des peaux, mais aussi sur la possibilité de se procurer chez les fabricants des produits semi-fabriqués, autrement dit l'artisanat est le résultat, l'appendice d'une circulation marchande développée et des tanneries capitalistes: « Dans le district de Chadrinsk, on fait venir d'ailleurs la laine, matière première nécessaire à la fabrication des bottes de feutre, principale industrie de l'endroit. » Continuons : 61,3% des artisans travaillant des produits d'origine végétale sont concentrés dans quatre districts, alors qu'il n'y a dans ces quatre districts que 20,7% des forêts de la province. Par contre, dans 2 districts où se trouvent 51,7% des forêts, il n'y a que 2,6% des artisans traitant les produits d'origine végétale (p. 25) ; c'est donc, là aussi, tout le contraire de ce qui a été avancé, et l'*Essai* constate encore une fois (p. 26) que la matière première vient d'ailleurs *. Nous observons donc un fait des plus intéressants : une *circulation des marchandises* déjà profondément enracinée précède le développement des industries artisanales (et en est la condition). Ce fait est très important, car il montre, tout d'abord, que l'économie marchande existe depuis longtemps et que l'artisanat n'est qu'un de ses éléments. Il est donc absurde de représenter notre industrie artisanale comme une sorte de table rase et de prétendre qu'elle serait « susceptible » de s'engager dans d'autres voies. Les enquêteurs déclarent, par exemple, que dans la province de Perm, « l'industrie artisanale continue de refléter l'influence des voies de

* Ces deux catégories d'artisans : ceux qui travaillent des produits d'origine animale et ceux qui traitent des produits végétaux, constituent $33\% + 28\% = 61\%$ de la totalité des artisans. 25% sont occupés au travail des métaux (p. 20).

communication qui ont donné à la région sa physionomie commerciale et industrielle, non seulement avant l'apparition des chemins de fer, mais même avant l'abolition du servage » (p. 39). Effectivement, la ville de Koungour était un nœud de communications de la région préouralienne : la grande route de Sibérie la reliait à Ekatéribourg et, par ses embranchements, à Chadrinsk ; une autre grande artère commerciale, celle du mont Blagodat, la relie à Ossa. Enfin, la grande route de Birsik relie Koungour à Krasnoufimsk. « Nous voyons ainsi que l'industrie artisanale de la province s'est concentrée autour des nœuds de communications : ce sont, pour la région préouralienne, les districts de Koungour, Krasnoufimsk et Ossa ; pour la région transouralienne, les districts d'Ekatéribourg et de Chadrinsk » (p. 39). Rappelons au lecteur que ces 5 districts constituent le groupe de districts où l'industrie artisanale est la plus développée et où sont concentrés 70% des artisans. En second lieu, ce fait nous montre que l'« organisation de l'échange » dans l'industrie artisanale, au sujet de laquelle pérorait avec autant de légèreté que de zèle les amis « artisanaux » du moujik, *existe déjà* en réalité et doit son existence aux marchands russes, et à eux seuls. Nous verrons plus loin bon nombre d'autres exemples qui le confirment. Ce n'est que pour la troisième catégorie d'artisans (ceux qui traitent les métaux) qu'il y a concordance entre la production de la matière première et son traitement par les artisans : 4 districts, fournissant 70,6% de la fonte et du fer, concentrent 70% des artisans de cette catégorie. Mais ici la matière première est elle-même un produit de la grosse industrie métallurgique qui, comme nous le verrons tout à l'heure, a « un point de vue bien à elle » sur les « artisans ».

II

L'« ARTISAN » ET LE TRAVAIL SALARIÉ

Passons à l'exposé des données relatives au travail salarié dans les industries artisanales de la province de Perm. Sans reprendre les chiffres absolus donnés plus haut, bornons-nous à indiquer ici les pourcentages les plus intéressants :

		Groupe I				Groupe II				Total
		Sous-groupes			En tout	Sous-groupes			En tout	
		1	2	3		1	2	3		
Pourcentage des établissements	{ employant des salariés n'employant que des salariés employant 6 salariés et plus	30,6	17,4	24,1	23,6	37,8	24,4	36,1	34,2	26,9
		1,3	1,2	0,7	1,1	1,6	1,4	0,3	1,0	1,1
		2,0	0,1	1,4	1,1	1,3	0,8	0,4	0,8	0,9
Pourcentage des salariés		29,4	14,1	23,2	22,7	31,2	29,3	27,4	28,3	24,5
Nombre moyen d'ouv. par éta-	{ Familiaux Salariés Total	1,8	1,5	1,9	1,6	1,7	1,4	1,6	1,6	1,6
		0,75	0,23	0,57	0,48	0,78	0,43	0,63	0,63	0,52
blissement		2,6	1,7	2,5	2,1	2,5	1,8	2,2	2,2	2,1
Pourcentage des établissements employant 3 ouvriers familiaux et plus		20,3	7,8	20,9	15,1	18,5	8,6	14,3	14,6	14,9

Nous voyons donc que le pourcentage des salariés est *plus grand* chez les non-agriculteurs que chez les agriculteurs, et que cette différence est *surtout* sensible dans le 2^e sous-groupe : chez les gens de métier-agriculteurs, le pourcentage des salariés est de 14,1%, alors qu'il est de 29,3% chez les non-agriculteurs, soit plus du double. Pour les deux autres sous-groupes, le pourcentage des salariés est légèrement plus élevé dans le groupe II que dans le groupe I. Cela résulte, nous l'avons déjà dit, du fait que le capitalisme est moins développé parmi la population agricole. Les populistes de Perm, comme d'ailleurs tous les autres, y voient évidemment un avantage pour les agriculteurs. Sans vouloir entamer pour l'instant une discussion sur la question générale de savoir si l'on peut considérer comme un avantage l'absence de développement et le caractère arriéré des rapports économiques et sociaux, nous ferons seulement observer que cet avantage, comme cela ressortira des données qui vont suivre, consiste pour les agriculteurs à recevoir de bas salaires.

Il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne l'emploi du travail salarié la différence est *moindre entre les groupes qu'entre les sous-groupes d'un même groupe*. En d'autres termes, la structure économique de l'industrie artisanale (gens de métier — producteurs de marchand-

ses — ouvriers travaillant pour des revendeurs) exerce une influence plus forte sur le taux d'emploi de la main-d'œuvre salariée que l'existence ou l'absence d'attaches avec l'agriculture. Ainsi, un petit producteur de marchandises qui est en même temps un agriculteur ressemble davantage à un petit producteur de marchandises non-agriculteur qu'à un agriculteur-homme de métier. La proportion des salariés dans le 1^{er} sous-groupe est de 29,4% pour le groupe I, et de 31,2% pour le groupe II, alors qu'elle n'est que de 14,1% dans le 2^e sous-groupe du groupe I. De même, un agriculteur travaillant pour des revendeurs ressemble davantage à un non-agriculteur travaillant pour des revendeurs (23,2% et 27,4% des salariés) qu'à un agriculteur-homme de métier. Cela nous montre que la prépondérance générale dans un pays des rapports marchands capitalistes uniformise la condition de l'artisan, agriculteur ou non. Les chiffres relatifs aux revenus des artisans feront encore mieux ressortir ce nivellement. Le 2^e sous-groupe, comme nous l'avons déjà dit, fait exception ; mais si nous prenons non pas le pourcentage des salariés, mais la moyenne des salariés par entreprise, nous verrons que les gens de métier-agriculteurs sont plus proches des gens de métier non-agriculteurs (0,23 et 0,43 d'ouvriers salariés par entreprise), que des agriculteurs des autres sous-groupes. En ce qui concerne les gens de métier, le nombre moyen d'ouvriers par entreprise est presque identique dans les deux groupes (1,7 et 1,8 hommes respectivement par entreprise), alors que dans les sous-groupes de chaque groupe ce chiffre varie de façon très sensible (I : 2,6 et 1,7 ; II : 2,5 et 1,8).

Dans chaque sous-groupe, les chiffres relatifs au nombre moyen d'ouvriers par entreprise font également ressortir un fait intéressant : c'est chez les gens de métier des deux groupes que ce nombre est le moins élevé : 1,7 et 1,8 ouvrier. C'est donc chez les gens de métier que la production est la plus morcelée, que les producteurs sont le plus isolés, que la coopération dans la production est la moins développée. La première place, à cet égard, revient dans les deux groupes au sous-groupe 1, celui des petits patrons travaillant pour la vente libre. C'est là que l'effectif par entreprise est le plus élevé (2,6 et 2,5 personnes) ; là que l'on compte le plus d'artisans ayant une nom-

breuse famille (20,3% et 18,5% avec trois travailleurs familiaux et plus ; une petite exception est constituée par le sous-groupe 3 du groupe I : 20,9%) ; là aussi que l'on emploie le plus de main-d'œuvre salariée (0,75 et 0,78 salarié par entreprise) ; là que les grands établissements sont les plus nombreux (2,0% et 1,3% comptent 6 salariés et plus). C'est donc là que la coopération dans la production est le plus largement pratiquée parce que les ouvriers salariés et familiaux sont les plus nombreux (1,8 et 1,7 par entreprise ; une petite exception : le sous-groupe 3 du groupe I avec 1,9).

Cette dernière constatation nous amène à la question très importante du rapport qui existe entre le travail des ouvriers familiaux et le travail salarié chez les « artisans », et nous oblige à mettre en doute la justesse des doctrines populistes régnantes suivant lesquelles, dans la production artisanale, la main-d'œuvre salariée ne serait qu'un « appoint » à la main-d'œuvre familiale. Les populistes de Perm professent ce point de vue ; ils déclarent, à la page 55, que « les intérêts des artisans et ceux des koulaks ne sauraient être identiques », car ce sont les artisans les plus aisés (groupe I) qui ont les familles les plus nombreuses, alors que « si l'artisan n'avait d'autre but que le gain, seul stimulant du koulak, et non la consolidation et développement de son industrie en tirant parti de toutes les forces de sa famille, nous pourrions nous attendre à trouver, dans ce sous-groupe d'entreprises, le pourcentage le moins élevé d'ouvriers familiaux consacrant leur effort à la production » (? !). Etrange conclusion ! Comment peut-on tirer des conclusions relativement à la « participation personnelle au travail » (p. 55), sans tenir compte des chiffres relatifs au travail salarié ? Si l'aisance des artisans ayant une nombreuse famille n'était pas l'expression même de leur tendance à se transformer en koulaks, nous trouverions chez eux la proportion *la moins élevée* de salariés, la proportion *la moins élevée* d'entreprises employant des salariés, la proportion *la moins élevée* d'entreprises employant un grand nombre d'ouvriers (plus de 5), la moyenne *la moins élevée* d'ouvriers par entreprise. Or, les artisans les plus aisés (sous-groupe 1) tiennent la *première* place et non la dernière sous tous ces rapports,

et d'autre part c'est dans cette catégorie que le nombre des familles nombreuses et des ouvriers familiaux est le plus élevé, ainsi que le pourcentage des artisans employant 3 ouvriers familiaux et davantage ! Il est clair que les faits disent exactement le contraire de ce que le populiste voudrait leur faire dire : l'artisan cherche à s'enrichir précisément par des procédés de koulak ; il profite de sa plus grande aisance (dont l'une des conditions est d'avoir une nombreuse famille) pour employer *plus* de main-d'œuvre salariée. Il profite de l'avantage que lui donnent ses nombreux travailleurs familiaux pour évincer les autres artisans en embauchant le *maximum* de salariés. La « coopération familiale », dont MM. V.V. et autres populistes aiment à parler avec tant d'onction (cf. *Ind. artis.*, I, p.14), est le gage du développement de la coopération capitaliste. Bien entendu, le lecteur qui s'est habitué aux préjugés populistes y verra un paradoxe, et pourtant c'est un fait. Pour être bien documenté sur cette question, il faudrait connaître la répartition des entreprises non seulement suivant le nombre des travailleurs familiaux et des ouvriers salariés (ce qu'indique l'*Essai*), mais aussi suivant la manière dont *se combinent* le travail familial et le travail salarié. Les renseignements par feu permettaient de montrer cette combinaison, de dénombrer les entreprises employant 1,2 salariés et plus dans chaque catégorie d'entreprises réparties d'après le nombre des ouvriers familiaux qu'elles emploient. Malheureusement, cela n'a pas été fait. Pour combler, ne serait-ce que partiellement, cette lacune, adressons-nous à l'ouvrage précédemment cité : *Ind. artis.*, etc. On y trouve précisément des tableaux comparatifs des entreprises, qui tiennent compte du nombre des ouvriers familiaux et salariés. Ces tableaux se rapportent à 5 industries artisanales, englobant au total 749 entreprises et 1 945 ouvriers (ouvr. cité, I, pp. 59, 78, 160 ; III, pp. 87 et 109). Pour analyser ces données relatives au problème qui nous préoccupe : le rapport entre le travail familial et le travail salarié, il nous faut répartir toutes les entreprises par groupes suivant le nombre total des ouvriers (car c'est bien le nombre total des ouvriers qui indique l'importance de l'entreprise et le degré de coopération existant dans la production), et déterminer pour chaque groupe le

rôle du travail familial et du travail salarié. Soit 4 groupes : 1) entreprises employant un ouvrier ; 2) de 2 à 4 ouvriers ; 3) de 5 à 9 ouvriers ; 4) 10 ouvriers et plus. Cette classification d'après l'effectif total des ouvriers est d'autant plus nécessaire que les entreprises employant 1 ouvrier et celles qui en emploient 10, par exemple, appartiennent évidemment à des types d'économie tout à fait différents; les réunir et établir ensuite une «moyenne» serait tout simplement absurde, comme nous le verrons plus loin en examinant les données fournies par l'*Essai*. Voici ce que donne cette classification:

Groupes d'entreprises d'après le nombre total des ouvriers	Nombre d'entre- prises	Nombre d'ouvriers			Nombre d'entre- prises employant des salariés	en %%	Nombre d'ou- vriers par en- treprise		
		familiaux	saliés	total			familiaux	saliés	total
Entreprises employant 1 ouvrier . . .	345	343	2	345	2	0,5	0,995	0,005	1,00
de 2 à 4 ouvriers . . .	319	559	251	810	143	44,8	1,76	0,78	2,54
de 5 à 9 ouvriers . . .	59	111	249	360	53	89,8	1,88	4,22	6,10
10 ouvriers et plus . . .	26	56	374	430	26	100	2,15	14,38	16,53
Total. . . .	749	1 069	876	1 945	224	29,9	1,43	1,16	2,59

Ainsi, ces données détaillées confirment amplement la thèse que nous venons d'énoncer et qui, à première vue, peut sembler paradoxale : plus l'entreprise est importante par le nombre total des ouvriers, et plus la proportion d'ouvriers familiaux y est élevée, et, par conséquent, plus la « coopération familiale » est étendue ; mais la coopération capitaliste s'élargit en même temps et infiniment plus vite. Malgré un plus grand nombre d'ouvriers familiaux, les artisans plus aisés recourent encore à de nombreux salariés : la « coopération familiale » est le gage et la base de la *coopération capitaliste*.

Examinons les données fournies par le recensement de 1894-1895 concernant la main-d'œuvre salariée et familiale. Voici la répartition des entreprises suivant le nombre des ouvriers familiaux :

			en %
Entreprises sans ouvriers familiaux	97	1,1	
» comptant 1 ouvrier familial	4 787	53,2	
» » 2 » familiaux	2 770	30,8	
» » 3 » »	898	10,0	
» » 4 » »	279	3,1	
» » 5 » et plus	160	1,8	
<i>Total</i>	8 991	100	

Il importe de noter ici la prédominance des artisans travaillant seuls : ils sont plus de la moitié. Si même nous admettions que toutes les entreprises recourant conjointement au travail familial et salarié ne comptent pas plus d'un ouvrier familial, les artisans travaillant tout à fait seuls seraient 2 500. Ce sont les producteurs les plus dispersés, ceux qui représentent la dispersion maximum des petites entreprises, dispersion qui caractérise la « production populaire » tant vantée. Voyons, au pôle opposé, les plus grosses entreprises :

		en %	Nombre de salariés*	Nombre de salariés par entreprise
Entreprises sans ouvriers salariés	6 567	73,1	—	—
» comptant 1 ouvrier salarié	1 537	17,2	1 537	1
» » 2 ouvriers salariés	457	5,1	914	2
» » 3 » »	213	2,3	639	3
» » 4 » »	88	0,9	352	4
» » 5 » »	44	0,5	220	5
» » de 6 à 9 » »	41	0,4	290	7,1
» » 10 et plus » »	44	0,5	952	21,7
<i>Total</i>	8 991	100	4 904	0,5

Ainsi, les « petites » entreprises artisanales atteignent parfois des proportions imposantes : les 85 plus grandes concentrent près du quart des ouvriers salariés, ce qui fait en moyenne 14,6 ouvriers par entreprise. Ce sont là déjà des fabricants, des propriétaires d'entreprises capitalis-

* Calculé d'après les données de l'*Essai* (p. 54 et le nombre total des salariés).

tes *. La coopération sur des bases capitalistes est ici largement pratiquée : dans une entreprise occupant 15 ouvriers, une division du travail plus ou moins poussée est possible, des économies importantes sont réalisées sur les locaux et les instruments, ceux-ci étant plus nombreux et plus variés. L'approvisionnement en matières premières et l'écoulement des produits portent nécessairement sur des quantités considérables, d'où une réduction notable du coût des matières premières et des frais de livraison, ainsi que des facilités d'écoulement et la possibilité de relations commerciales régulières. Nous verrons par la suite, quand nous citerons les données relatives aux revenus que cela est confirmé par le recensement de 1894-1895. Pour le moment, contentons-nous de nous en référer à ces principes théoriques bien connus. Il est clair qu'au point de vue technique et économique ces entreprises diffèrent radicalement des établissements d'artisans travaillant seuls, et on ne peut que s'étonner de voir les statisticiens de Perm les réunir néanmoins pour établir des « moyennes » générales. On peut dire *a priori* que ces moyennes seront parfaitement fictives et qu'il aurait fallu, lors de la mise en œuvre des données par feu, diviser les artisans non seulement en groupes et sous-groupes, mais aussi en catégories d'après le nombre des ouvriers par entreprise (familiaux et salariés pris ensemble). Sans cette classification, on n'aura des données exactes ni sur les revenus, ni sur les conditions de l'achat des matières premières et de l'écoulement des produits, ni sur la technique de production, ni sur la situation des salariés par rapport à celle des artisans travaillant seuls, ni sur la proportion respective des grandes et des petites entreprises, — alors que ce sont là des questions d'une importance extrême pour l'étude économique de l'« artisanat ». Les enquêteurs de Perm s'efforcent, bien entendu, d'atténuer l'importance des ateliers capitalistes. Voilà comme ils raisonnent : s'il existe des entreprises de 5 ouvriers familiaux et plus, c'est que la concurrence entre les

* L'immense majorité de nos « fabriques et usines » (pour employer la terminologie des statistiques officielles) comptent moins de 16 ouvriers : 15 000 sur 21 000. Cf. *l'Indicateur des fabriques et usines pour 1890*.

« formes de production capitaliste et artisanale » (*sic* !) ne peut jouer un rôle que là où l'entreprise emploie plus de cinq salariés ; or, ces entreprises ne représentent que 1% du total. Ce raisonnement est tout à fait spécieux : d'abord, les entreprises comptant 5 ouvriers familiaux et 5 salariés sont une pure abstraction, qui résulte d'une mise en œuvre insuffisante des données statistiques, car le travail salarié se combine avec le travail familial. Une entreprise où travaillent 3 travailleurs familiaux et qui occupe en outre 3 salariés comptera plus de 5 ouvriers et se trouvera placée, pour la concurrence, dans des conditions tout à fait particulières par rapport aux artisans travaillant seuls. Ensuite, si les statisticiens avaient réellement l'intention d'analyser la question de la « concurrence » entre entreprises qui diffèrent les unes des autres quant à l'emploi de la main-d'œuvre salariée, que n'ont-ils consulté les données du recensement par feu ? Pourquoi n'ont-ils pas groupé les entreprises d'après le nombre des ouvriers qu'elles occupent et n'ont-ils pas donné les chiffres des revenus ? N'aurait-il pas été plus indiqué, de la part de statisticiens disposant d'une si riche documentation, d'étudier concrètement la question au lieu de servir au lecteur toutes sortes d'inventions de leur cru et de se hâter d'abandonner les faits pour aller « pourfendre » les adversaires du populisme ?

...« Du point de vue des partisans du capitalisme, cette proportion sera peut-être considérée comme suffisante pour prophétiser que la forme artisanale va infailliblement dégénérer en une forme capitaliste ; mais en réalité elle ne constitue pas à cet égard un symptôme menaçant, surtout si l'on tient compte des circonstances suivantes » (p. 56)...

Charmant, n'est-il pas vrai ! Au lieu de se donner la peine de tirer des matériaux qu'ils avaient sous la main des données précises sur les entreprises *capitalistes*, les auteurs ont *additionné* ces entreprises avec celles des petits artisans travaillant seuls, et se sont mis à réfuter on ne sait quels « prophètes » ! Nous ignorons ce qu'auraient pu « prophétiser » ces « partisans du capitalisme » qui déplaisent tant aux statisticiens de Perm ; nous dirons seulement, pour notre part, que toutes ces phrases n'ont d'autre but que de dissimuler une tentative de se dérober aux faits. Or, les faits montrent qu'il n'existe pas de « forme de production

artisanale » particulière (c'est là une invention des économistes « artisanaux »), que les petits producteurs de marchandises deviennent de gros producteurs possédant des entreprises capitalistes (nous avons trouvé dans les tableaux un artisan employant 65 salariés ! p. 169), que les enquêteurs étaient tenus de grouper les données de façon à nous permettre d'analyser ce processus, de comparer les divers établissements *à mesure qu'ils se rapprochent des établissements capitalistes*. Non seulement les statisticiens de Perm ne l'ont pas fait, mais ils nous ont privés de la possibilité de le faire nous-mêmes, car dans les tableaux tous les établissements du sous-groupe envisagé sont mis ensemble, de sorte qu'il nous est impossible de séparer le fabricant d'avec l'artisan travaillant seul. Et ils s'attachent à faire oublier cette lacune par des sentences futiles. La proportion des grosses entreprises, — voyez plutôt, — n'est que de 1 %, et si l'on n'en tient pas compte, les conclusions qui découlent de 99 % des cas restent inchangées (p. 56). Mais ce 1 %, ce centième, n'est pas l'équivalent des autres centièmes ! Un gros établissement équivaut à plus de 15 établissements d'artisans travaillant seuls, qui représentent cependant plus de 30 « centièmes » (de la totalité des établissements) ! Ceci, quand le calcul se base sur le nombre des ouvriers. Mais si l'on prenait les données relatives à la production globale ou au revenu net, il apparaîtrait qu'une grande entreprise équivaut non pas à 15, mais peut-être à 30 établissements *. Dans ce « un centième » d'établissements est concentré *le quart* de tous les ouvriers salariés, ce qui fait en moyenne 14,6 ouvriers par établissement. Pour illustrer ce chiffre, consultons le *Recueil des données relatives à l'industrie manufacturière en Russie* (édité par le Département du commerce et des manufactures) pour la province de Perm. Comme les chiffres varient fortement d'une année à l'autre, nous prendrons la moyenne pour sept ans (1885-1891). On a ainsi 885 « fabriques et usines » (au sens où ces

* On trouvera plus loin des chiffres sur la répartition des établissements d'après le revenu net. Il en résulte que, pour les 2 376 établissements ayant le revenu minimum (jusqu'à 50 roubles) le revenu global est de 77 900 roubles, mais que pour les 80 entreprises ayant les revenus les plus élevés, il est de 83 150 roubles. Ce qui donne, par « entreprise », respectivement 32 et 1 039 roubles.

termes sont employés dans nos statistiques officielles) avec une production d'une valeur de 22 645 000 roubles et 13 006 ouvriers, ce qui donne en « moyenne » précisément 14,6 ouvriers par fabrique.

Pour appuyer leur opinion suivant laquelle les gros établissements ne jouent pas un rôle important, les auteurs de l'*Essai* indiquent que, parmi les salariés travaillant chez les artisans, on trouve très peu d'ouvriers engagés à l'année (8%), la plupart étant des ouvriers à la tâche (37%), à terme (30%) et à la journée (25%, p. 51). Les ouvriers à la tâche « travaillent habituellement à domicile avec leurs propres instruments et ne sont pas nourris », alors que les journaliers sont engagés « pour un temps », comme les ouvriers agricoles. Dans ces conditions, « nous ne pouvons considérer le nombre relativement élevé des salariés comme l'indice certain du caractère capitaliste de ces établissements » (56)... « Ni l'ouvrier à la tâche ni le journalier en général ne constituent, nous en sommes convaincus, les cadres d'une classe ouvrière semblable au prolétariat de l'Europe occidentale ; ces cadres ne peuvent être constitués que par des ouvriers permanents travaillant toute l'année. »

Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter les populistes de Perm de s'intéresser à la comparaison entre les salariés russes et le « prolétariat de l'Europe occidentale ». Question intéressante, sans contredit ! Nous aurions malgré tout préféré que les statisticiens nous apportent des affirmations basées sur des faits et non sur des « convictions ». Ce n'est pas toujours en proclamant sa « conviction » qu'on arrive à convaincre les autres... Au lieu de faire part au lecteur des « convictions » de messieurs NN et MM, n'aurait-il pas mieux valu lui communiquer plus de faits ? Car l'*Essai* donne incroyablement peu de faits relatifs à la situation des salariés, aux conditions du travail, à la journée de travail dans les établissements d'importance diverse, aux familles des salariés, etc. Si les raisonnements sur ce qui distingue les ouvriers russes du prolétariat de l'Europe occidentale ne servaient qu'à masquer cette lacune, nous nous verrions obligés de retirer notre éloge...

Tout ce que l'*Essai* nous apprend au sujet des salariés, c'est qu'ils se répartissent en 4 catégories : ouvriers à l'année, à terme, à la tâche et à la journée. Pour savoir ce que

représentent au juste ces catégories, il nous faut rechercher et réunir les données éparpillées dans tout l'ouvrage. Elles nous renseignent sur le nombre des ouvriers de chaque catégorie, ainsi que sur leur salaire pour 29 industries (sur 43). On compte, dans ces 29 industries, 4 795 salariés totalisant un gain de 233 784 roubles. Et, dans l'ensemble des 43 industries, 4 904 salariés gagnant 238 992 roubles. Notre statistique englobe donc 98 % des salariés avec indication de leurs salaires. Voici, *en regard **, les chiffres de l'*Essai* ** et ceux de notre relevé :

	Nombre des salariés d'après l' <i>Essai</i>	%	Chiffres du relevé			
			Leur salaire:			
			Nombre des salariés %	total en roubles	par ouvrier	%***
Ouvriers à l'année	379	8	351 7,4	26 978	76,8	100
» à terme	1 496	30	1 432 29,8	40 958	28,6	37
» à la tâche	1 812	37	1 577 32,9	92 357	58,5	76,1
» à la journée	1 217	25	1 435 29,9	73 491	51,2	66,7
<i>Total</i>	4 904	100	4 795 100	233 784	48,7	

Il y a donc dans le tableau de l'*Essai* soit des erreurs, soit des coquilles. Mais passons. Ce qui est surtout intéressant ici, ce sont les données relatives aux salaires. Le salaire des ouvriers à la tâche, à propos desquels l'*Essai* dit que « le travail à la tâche est en somme l'étape la plus directe vers l'état de patron indépendant » (p. 51 — encore une fois, sans doute, parce que « nous en sommes convaincus » ?), se trouve être *sensiblement inférieur* à celui de l'ouvrier embauché à l'année. Cette différence sera plus grande encore si l'affirmation des statisticiens suivant laquelle l'ouvrier à l'année est généralement nourri par le patron, mais non l'ouvrier à la tâche, est basée non seulement sur leur « conviction », mais aussi sur les faits. Les patrons artisans de la province de Perm ont une façon bien étrange

* En français dans le texte. (N.R.)

** Page 50. L'*Essai* n'a pas groupé les données relatives au montant des salaires.

*** Le salaire de l'ouvrier à l'année est supposé égal à 100.

d'aplanir à leurs ouvriers le chemin de « l'indépendance »... *en diminuant les salaires*... Les variations dans la période de travail ne sont pas, comme nous le verrons, suffisantes pour expliquer cette différence. En outre, il est fort intéressant de noter que le salaire du journalier est égal à 66,7% de celui de l'ouvrier engagé à l'année. Il s'ensuit que le journalier est occupé, en moyenne, environ 8 mois par an. Il serait évidemment beaucoup plus juste de parler ici d'abandon « temporaire » de l'industrie (s'il est vrai que ce sont les journaliers eux-mêmes qui abandonnent l'industrie, et si ce n'est pas plutôt le patron qui les laisse sans travail), et non du « caractère essentiellement temporaire du travail salarié » (p. 52).

III

« SURVIVANCE DU TRAVAIL COMMUNAUTAIRE »

Le recensement de l'industrie artisanale nous fournit, concernant presque toutes les entreprises étudiées, des données fort intéressantes sur l'époque où elles sont apparues. Voici les données générales se rapportant à cette question :

Nombre d'établissements fondés avant 1845	640
de 1845 à 1855	251
» 1855 » 1865	533
» 1865 » 1875	1 339
» 1875 » 1885	2 652
» 1885 » 1895	3 469
<i>Total</i>	8 884

Nous voyons ainsi qu'à l'époque qui a suivi l'abolition du servage l'industrie artisanale a connu un développement particulièrement rapide. Les conditions favorables à cet essor ont agi et, visiblement, continuent d'agir avec une vigueur croissante, car le nombre des nouvelles entreprises augmente de dix en dix ans. C'est bien la meilleure preuve de la force avec laquelle se poursuivent dans la paysannerie le développement de la production marchande, la séparation de l'agriculture d'avec l'industrie, les progrès du commerce et de l'industrie, en général. Nous disons :

« La séparation de l'agriculture d'avec l'industrie », car cette séparation commence avant celle qui s'opère entre les travailleurs de ces deux branches : toute entreprise fabriquant des produits pour le marché suscite l'échange entre les travailleurs de l'agriculture et ceux de l'industrie. L'apparition de cette entreprise signifie donc que des agriculteurs cessent de fabriquer eux-mêmes le produit correspondant, et qu'ils l'achètent sur le marché ; mais cet achat exige que le paysan vende des produits agricoles. L'accroissement du nombre des entreprises industrielles et commerciales est donc l'indice d'une division croissante du travail social, qui constitue la base générale de l'économie marchande et du capitalisme *.

On trouve exprimée dans la littérature populiste cette opinion que le développement rapide de la *petite production* dans l'industrie après l'abolition du servage n'avait nullement un caractère capitaliste. Les progrès de la petite production, disait-on, sont la preuve de sa vigueur et de sa vitalité par rapport à la grande production (M. V. V.). Raisonnement tout à fait faux. Les progrès de la petite production dans la paysannerie marquent l'apparition de productions nouvelles, la formation de nouvelles industries de transformation en tant que branches d'activité indépendantes, un progrès dans la division sociale du travail, processus initial du capitalisme, alors que l'absorption des petites entreprises par les grandes marque déjà l'étape suivante du capitalisme vers le triomphe de ses formes supérieures. La multiplication des petites entreprises au sein de la paysannerie contribue à étendre l'économie marchande et prépare le terrain pour le capitalisme (en créant des petits patrons et des ouvriers salariés) ; quant à l'absorption des petits établissements par la manufacture et la fabrique, elle n'est que l'utilisation par le gros capital du terrain ainsi préparé. L'existence simultanée dans un même pays de ces deux processus en apparence contradictoires n'implique, en réalité, aucune contradiction : il est naturel

* C'est pourquoi, si les invectives de M. N.—on contre « la séparation de l'industrie d'avec l'agriculture » étaient autre chose que les soupirs platoniques d'un romantique, il devrait aussi déplorer l'apparition de toute entreprise artisanale.

que, dans une région plus développée du pays ou dans une branche plus développée de l'industrie, le capitalisme progresse du fait même que les petits artisans sont aspirés par la fabrique mécanique, alors que dans les coins perdus ou dans les branches arriérées de l'industrie, le processus de développement du capitalisme en est encore à ses débuts et ne se manifeste que par la naissance de nouvelles productions, de nouvelles industries artisanales. La manufacture capitaliste « ne s'empare de l'industrie nationale que d'une manière fragmentaire, sporadique, ayant toujours pour base principale (*Hintergrund*) les métiers des villes et l'industrie domestique des campagnes. Si elle détruit celle-ci sous certaines formes dans certaines branches particulières et sur certains points, elle la fait naître sur d'autres » (*Das Kapital*, I (2), S. 779 *).

Les données relatives à l'époque où les établissements sont apparus n'ont pas été non plus suffisamment analysées dans l'*Essai* : elles sont réparties non par groupes et sous-groupes, mais uniquement par districts ; toute autre classification (suivant l'importance des entreprises, suivant qu'elles sont situées dans le centre même de l'industrie considérée ou dans les localités environnantes, etc.) fait également défaut. Les populistes de Perm n'ont pas même classé les données du recensement suivant les groupes et sous-groupes qu'eux-mêmes ont établis, mais ils ont jugé bon, ici encore, de servir au lecteur des sentences stupéfiantes d'onction ultra-populiste et... d'absurdité. Les statisticiens de Perm ont fait la découverte que voici : la « forme artisanale de production » comporte une « forme particulière de continuité » des entreprises, celle du « travail communautaire », alors que dans l'industrie capitaliste prédomine « la continuité assurée par l'hérédité des biens » ; la « survivance du travail communautaire transforme organiquement le salarié en patron indépendant » (*sic* !), ce qui se manifeste dans le fait que, lorsque le patron d'un établissement meurt sans laisser d'ouvriers familiaux parmi ses héritiers, l'entreprise passe à une autre famille, « voire à un salarié de ce même établissement », et aussi que « la possession communautaire du sol garantit l'indépendance de

* *Le Capital*, Livre I, 2^e édition, p. 779 ¹¹⁸. (N.R.)

l'exploitation artisanale, indépendance dont profitent aussi bien le patron de l'entreprise que son ouvrier salarié » (pp. 7, 68, etc.).

Il ne fait pour nous aucun doute que « le principe de la survivance du travail communautaire dans les industries artisanales », imaginé par les populistes de Perm, occupera la place qui lui revient dans l'histoire de la littérature économique à côté d'une autre théorie à l'eau de rose, celle de MM. V. V., N.—on et consorts sur la « production populaire ». Ces deux théories sont du même acabit ; l'une et l'autre fardent et dénaturent la réalité par des phrases à la Manilov. Chacun sait que, chez les artisans aussi, les locaux, les matériaux, les outils, etc. sont un *bien* qui constitue une propriété privée et se transmet par *héritage* et non en vertu d'on ne sait quel droit communautaire ; que la communauté ne garantit nullement l'indépendance, ni dans l'industrie artisanale ni même dans l'agriculture, et qu'au sein de la communauté comme en dehors d'elle, c'est la même lutte économique, la même exploitation. On bâtit une théorie particulière, celle du « principe du travail communautaire », à partir de ce simple fait que le petit patron, qui ne dispose que d'un petit capital, doit travailler lui aussi, et que l'ouvrier salarié *peut* devenir patron (à condition, bien sûr, d'être sobre et économe), ce dont l'*Essai* nous donne des exemples à la page 69... Tous les théoriciens de la petite bourgeoisie se sont toujours consolés à la pensée que, dans la petite production, l'ouvrier *peut* devenir patron, et jamais aucun d'eux n'a placé son idéal au-delà de la transformation des ouvriers en petits patrons. L'*Essai* tente même de fournir des « données statistiques confirmant le principe de la survivance du travail communautaire » (45). Ces données se réfèrent à l'industrie des cuirs et peaux. Sur 129 établissements, 90 (c'est-à-dire 70%) ont été fondés après 1870, alors qu'on comptait 161 tanneries artisanales en 1869 (d'après l'*Annuaire géographique*), et 153 en 1895. Ainsi, les établissements sont passés de certaines familles à d'autres, en quoi se serait manifesté le « principe de la survivance du travail communautaire ». Il serait évidemment ridicule de discuter au sujet de ce désir de découvrir un « principe » spécial dans le fait que les petites entreprises s'ouvrent et se ferment facilement,

passent facilement de main en main, etc. Ajoutons seulement, en ce qui concerne plus particulièrement l'industrie des cuirs et peaux, que 1) les données relatives à l'époque où les entreprises sont apparues montrent que cette industrie s'est développée beaucoup *plus lentement* que les autres ; 2) on ne saurait se fier au parallèle tracé entre les années 1869 et 1895, la notion de « tannerie artisanale » étant constamment confondue avec celle d'« usine de tannerie ». De 1860 à 1870, la plupart des « usines de tannerie » (d'après la statistique des fabriques et usines) de la province de Perm fournissaient une production de moins de 1 000 roubles (cf. l'*Annuaire du ministère des Finances*, fascicule 1, St.-Pét. 1869. Tableaux et remarques), alors que depuis 1890 les établissements dont la production ne dépasse pas 1 000 roubles ont été exclus du nombre des fabriques et usines, et que, d'autre part, de nombreux établissements dont la production dépasse 1 000 roubles, et notamment des usines produisant pour 5 000-10 000 roubles et plus, ont été rangés parmi les « tanneries artisanales » (page 70 de l'*Essai*, pp. 149 et 150 des tableaux). Etant donné cette absence complète de précision quant à la différence entre tanneries artisanales et tanneries industrielles, quelle importance peut avoir la comparaison des données de 1869 et de 1895 ? 3) même s'il est vrai que le nombre des tanneries a diminué, ne pourrait-on pas en déduire que beaucoup de petites entreprises ont été fermées et graduellement remplacées par d'autres plus importantes ? Croit-on vraiment qu'une pareille « substitution » confirmerait, elle aussi, le « principe de la survivance du travail communautaire » ?

Et, pour comble de singularité, toutes ces phrases doucereuses sur le « principe du travail communautaire », sur la « garantie de l'indépendance du travail communautaire », etc., concernent précisément l'industrie des cuirs et peaux où les artisans-agriculteurs sont du type petit-bourgeois le plus pur (voir plus loin), et qui est concentrée dans *trois* grosses entreprises (usines) rangées parmi celles des artisans au même titre que les établissements d'artisans travaillant seuls et de gens de métier. Voici les chiffres qui montrent cette concentration :

Cette industrie compte en tout 148 entreprises. Ouvriers : 267 familiaux+172 salariés=439. Montant de la

production : 151 022 roubles. Revenu net = 26 207 roubles. Ce total comprend 3 établissements employant 0 ouvrier familial + 65 salariés = 65. Montant de la production = 44 275 roubles. Revenu net = 3 391 roubles (p. 70 du texte et pp. 149 et 150 des tableaux).

Autrement dit, *trois* établissements sur 148 (« 2,1 % seulement », déclare l'*Essai*, rassurant, à la page 76) concentrent *près du tiers* de toute la production de la « tannerie artisanale » et rapportent des milliers de roubles de revenus à leurs propriétaires sans que ces derniers participent le moins du monde à la production. Plus loin, nous verrons de nombreux exemples de singularités analogues dans d'autres industries. Mais, en décrivant celle-ci, les auteurs de l'*Essai* se sont arrêtés, à titre d'exception, sur les trois établissements indiqués ci-dessus. De l'un d'eux ils nous disent que son propriétaire (un agriculteur !) « ne s'occupe apparemment que d'opérations commerciales, car il a boutique au village de Biéloïarskoïé et à Ekatérinbourg » (pp. 76-77). Petit exemple qui montre comment le capital investi dans la production s'associe au capital engagé dans le commerce. Avis aux auteurs de l'*Essai* qui représentent les « méthodes de koulaks » et les opérations commerciales comme quelque chose d'adventice, de détaché de la production ! Dans un autre établissement, la famille se compose de 5 hommes, dont aucun ne travaille : « le père s'occupe des opérations commerciales nécessitées par son industrie, et ses fils (âgés de 18 à 53 ans), qui savent tous lire et écrire, ont apparemment suivi d'autres voies, plus attrayantes que celle qui consiste à passer les peaux d'une cuve à l'autre et à les rincer sans cesse » (p. 77). Nos auteurs accordent généreusement que ces établissements « ont un caractère capitaliste » ; « mais dans quelle mesure l'avenir de ces entreprises est-il assuré par le principe de l'hérédité des biens ? L'avenir seul peut donner à cette question une réponse catégorique » (76). Quelle pensée profonde ! « Seul l'avenir pourra répondre à cette question : de quoi l'avenir sera-t-il fait ? » Sainte vérité ! Mais est-ce une raison suffisante pour déformer le présent ?

ARTICLE II

(IV. L'agriculture des « artisans ».— V. Grandes et petites entreprises.— Les revenus des artisans.)

IV

L'AGRICULTURE DES « ARTISANS »

Le recensement par feu des patrons-artisans et des petits patrons a permis de recueillir des données intéressantes concernant leurs activités agricoles. Voici ces données que l'*Essai* a classées par sous-groupes :

Sous-groupes	Surface ense- mençée, en déciatines, par feu	Nombre de chevaux par feu*	Nombre de vaches par feu*	Pourcentage de feux	
				sans che- vaux	sans va- ches
1. Producteurs de marchandises	7,1	2,1	2,2	7,4	5
2. Gens de métier	6,2	1,9	2,1	9,0	6
3. Travaillant pour un revendeur	4,5	1,4	1,3	61,0	13
<i>Total</i>	6,3	1,8	2,0	9,5	6

Ainsi, plus les artisans sont aisés en tant que producteurs industriels, et plus ils sont riches en tant qu'agriculteurs. Plus leur rôle est faible dans la production, et plus leur

* Les chiffres de l'*Essai* contiennent visiblement une coquille (cf. p. 58) que nous avons rectifiée.

importance est réduite en tant qu'agriculteurs. Les données du recensement artisanal confirment donc entièrement cette opinion, déjà exprimée dans la littérature économique, que la différenciation des artisans dans l'industrie va de pair avec leur différenciation en tant qu'agriculteurs (*A. Volguine. La justification du populisme, etc.*, pp. 211 et suivantes). Comme les salariés qui travaillent chez les artisans se trouvent dans une situation pire (ou tout au moins pas meilleure) que celle des artisans travaillant pour des revendeurs, nous sommes en droit de conclure qu'il y a parmi eux encore plus d'agriculteurs ruinés. Le recensement par feu, nous l'avons déjà dit, n'a pas porté sur les salariés. Quoi qu'il en soit, les données fournies montrent à elles seules combien plaisante est l'affirmation de l'*Essai* selon laquelle « la possession communautaire du sol garantit l'indépendance de l'exploitation artisanale, indépendance dont profitent aussi bien le patron de l'entreprise que son ouvrier salarié ».

L'absence de renseignements détaillés relatifs aux activités agricoles des artisans travaillant seuls, des petits et des gros patrons, se fait tout particulièrement sentir dans les données que nous analysons. Pour combler, ne serait-ce que partiellement, cette lacune, nous devons nous reporter aux données concernant chaque industrie artisanale ; on y trouve parfois des renseignements sur le nombre des travailleurs agricoles employés par les patrons * ; mais le relevé général de ces renseignements fait défaut.

Prenons les tanneurs-agriculteurs : 131 établissements. Ils emploient 124 salariés agricoles, cultivent 16,9 déciatines de terre et possèdent 4,6 chevaux et 4,1 vaches par feu (p. 74). Les salariés (73 travaillant à l'année et 51 à terme) reçoivent 2 492 roubles de salaire, soit 20,1 roubles par tête, alors que le salaire moyen de l'ouvrier tanneur est de 52 roubles. On constate donc, ici aussi, un phénomène commun à tous les pays capitalistes : la situation nettement inférieure des ouvriers de l'agriculture par rapport à ceux de l'industrie. Les « artisans » tanneurs présentent évidem-

* On sait que les ouvriers artisanaux travaillant chez les paysans sont souvent obligés d'exécuter, eux aussi, des travaux agricoles (cf. *Ind. artis., etc.*, III, p. 7).

ment le type le plus pur de la bourgeoisie paysanne ; et la fameuse « combinaison de l'industrie artisanale et de l'agriculture », tant vantée par les populistes, consiste en ceci que les propriétaires aisés d'établissements industriels et commerciaux transfèrent leur *capital* du commerce et de l'industrie dans l'agriculture, payant à leurs valets de ferme des salaires incroyablement bas *.

Prenons les artisans-huiliers. 173 d'entre eux sont des agriculteurs. Une exploitation compte en moyenne 10,1 déciatines de terres ensemencées, 3,5 chevaux et 3,3 vaches. Pas un feu qui n'ait des vaches et des chevaux. Les ouvriers agricoles (à l'année ou à terme) sont au nombre de 98 et touchent ensemble 3 438 roubles, soit 35,1 roubles par tête. « Les tourteaux, ou résidus de la fabrication de l'huile, constituent la meilleure nourriture pour le bétail, d'où la possibilité de mieux fumer les champs. L'exploitation tire ainsi un triple avantage de l'industrie artisanale : un revenu provenant directement de cette dernière, un revenu provenant du bétail et de meilleures récoltes » (164). « L'agriculture est chez eux (les huiliers) pratiquée sur une grande échelle, et beaucoup ne se contentent pas de leur lot de terre concédé, mais prennent encore de la terre à bail chez les économiquement faibles » (168). Les données relatives à l'étendue des terres ensemencées en lin et en chanvre dans chaque district montrent qu'il existe « une relation entre l'étendue des terres ensemencées en lin et en chanvre et le développement de l'industrie huilière dans les districts de la province » (170).

Les entreprises industrielles et commerciales se consacrent donc, ici, aux cultures dites industrielles, dont le développement caractérise toujours le progrès de l'agriculture commerciale et capitaliste.

* L'ouvrier agricole travaillant à terme reçoit toujours plus de la moitié d'un salaire annuel. Admettons qu'ici les ouvriers travaillant à terme ne touchent que la moitié du salaire de l'ouvrier engagé à l'année. Dans ce cas, le salaire de ce dernier sera $\left(2\,492 : \left(73 + \frac{51}{2} \right) \right) = 25,5$ roubles. Selon les données du Département de l'agriculture, le salaire moyen pendant une période de 10 ans (1881-1891) de l'ouvrier agricole engagé pour l'année et nourri par le patron s'élève, dans la province de Perm, à 50 roubles.

Passons maintenant aux patrons meuniers. La plupart d'entre eux (385 sur 421) pratiquent l'agriculture. On compte, par feu, 11,0 déciatines de terres ensemencées, 3,0 chevaux et 3,5 vaches. Les salariés agricoles, au nombre de 307, touchent ensemble 6 211 roubles. Tout comme l'huilerie, « la meunerie est, pour les propriétaires de moulins, un moyen d'écouler sur le marché les produits de leur exploitation sous la forme qui leur est la plus avantageuse » (178).

Ces exemples suffisent amplement, je pense, à montrer combien il est absurde de vouloir désigner par le terme d'« artisan agriculteur » une réalité homogène, partout identique. Tous les agriculteurs mentionnés appartiennent à la petite bourgeoisie agricole ; grouper sous une même rubrique les exploitations de ce type et le reste de la paysannerie, y compris les exploitants ruinés, revient à estomper les traits les plus caractéristiques de la réalité.

Après avoir décrit l'industrie huilière artisanale, les auteurs s'élèvent contre la « doctrine capitaliste » qui voit dans la différenciation de la paysannerie une conséquence de l'évolution dans le sens du capitalisme. Cette thèse se fonderait sur « cette assertion parfaitement arbitraire selon laquelle la différenciation que nous venons de signaler est un fait tout récent et un indice évident du développement rapide, parmi la paysannerie, d'un régime capitaliste *de facto*, en dépit de l'existence d'une possession communautaire du sol *de jure* (176). Les auteurs objectent que la communauté n'a jamais exclu ni n'exclut les différences de fortune, mais qu'elle « ne les consacre pas et ne crée point de classes » ; « ces différences passagères, loin de s'accroître avec le temps, s'atténuent peu à peu » (177). Il va de soi qu'une telle affirmation, sans autre preuve que les coopératives de production (voir à ce sujet plus loin, § VII), les partages familiaux (*sic* !) et les partages périodiques de la terre (!), ne peut que faire sourire. Qualifier d'« arbitraire » la thèse selon laquelle la différenciation se développe et s'accroît au sein de la paysannerie, c'est vouloir ignorer ce fait archiconnu que quantité de paysans ne possèdent plus de chevaux et abandonnent la terre, en même temps que les nombreux « progrès techniques de l'exploitation paysanne » (cf. *Les tendances progressives dans l'économie paysanne*, de M. V.V.) ; que le nombre des lots cédés

à bail et hypothéqués s'accroît tandis que s'étend le fermage ; et que les entreprises industrielles et commerciales se multiplient en même temps qu'augmente le nombre des artisans saisonniers, ces salariés nomades, qui vont chercher un gagne-pain hors de leur village, etc., etc.

Le recensement par feu des artisans devait fournir une riche documentation sur cette question extrêmement intéressante : quel est le rapport entre les revenus et les gains des artisans-agriculteurs et ceux des artisans non-agriculteurs. Toutes les données correspondantes se trouvent dans les tableaux, mais l'*Essai* n'en donne pas le relevé et nous avons dû y procéder nous-mêmes d'après les chiffres du livre. Ce relevé a été fait 1) sur la base des données fournies par l'*Essai* pour chaque industrie artisanale. Il ne nous restait qu'à additionner les chiffres concernant les diverses industries. Mais les tableaux fournissant ces données n'existent pas pour toutes les industries. Nous avons eu l'occasion de constater çà et là des erreurs ou des coquilles, ce qui n'est que trop naturel en l'absence de bilans récapitulatifs. 2) Ce relevé est basé sur des chiffres tirés de la description de certaines industries. 3) A défaut de ces deux sources, nous avons dû nous en rapporter directement aux tableaux (par exemple, pour la dernière industrie : « extraction des minéraux »). Il va de soi que cette disparité des matériaux de notre relevé ne pouvait manquer d'entraîner des erreurs et des inexactitudes. Nous croyons pourtant que si même les totaux de notre relevé n'ont pu coïncider avec ceux du tableau, les déductions qu'on est en droit d'en tirer restent parfaitement valables, car toute rectification ne modifierait que dans une mesure très insignifiante les moyennes et les rapports (qui seuls servent à établir nos déductions). Ainsi, d'après les tableaux de l'*Essai*, le montant du revenu global par ouvrier est de 134,8 roubles, alors que d'après notre relevé il s'élève à 133,3 roubles. Le revenu net par ouvrier familial est respectivement de 69,0 et 68,0 roubles. Le gain d'un ouvrier salarié est de 48,7 et 48,6 roubles.

Voici les résultats de ce relevé, qui indiquent le montant du revenu global, du revenu net et du salaire des ouvriers salariés par groupe et par sous-groupe (voir le tableau à la page suivante).

LE RECENSEMENT DES ARTISANS DANS LA PROVINCE DE PERM 399

Grou- pes	Sous- grou- pes	Nombre d'éta- blisse- ments	Nombre d'ouvriers			Revenu global en roubles		Revenu net des exploitations en roubles		Salaires en roubles		Revenu net et sa- laire pris ensemble	Nombre des ex- ploitations endettées
			fami- liaux	sala- riés	total	total	par ou- vrier	total	par ou- vrier	total	par sala- rié		
I . .	1 . .	2 239	4 122	1 726	5 848	758 493	129,7	204 004	49,5	74 558	43,2	278 562	225
" . .	2 . .	2 841	4 249	7 12	4 961	383 441	77,3	186 719	43,9	34 937	49,0	221 656	93
" . .	3 . .	1 016	1 878	586	2 464	236 301	95,9	91 916	48,9	20 535	35,0	112 451	304
Solt au total pour le grou- pe I		6 096	10 249	3 024	13 273	1 378 235	103,8	482 639	47,1	130 030	43,0	612 669	622
II . .	1 . .	959	1 672	738	2 410	605 509	251,2	220 713	132,0	45 919	62,2	266 662	176
" . .	2 . .	595	876	272	1 148	178 916	155,8	90 203	102,9	18 404	67,6	108 607	51
" . .	3 . .	1 920	2 231	852	3 083	492 347	159,7	229 108	102,7	48 289	50,8	272 397	262
Solt au total pour le grou- pe II		2 874	4 779	1 862	6 641	1 276 772	192,2	540 024	113,0	107 642	57,8	647 666	489
Total . .		8 970	15 028	4 886	19 914	2 655 007	133,3	1 022 663	68,0	237 672	48,6	1 260 335	1 111

Voici les principales conclusions qui se dégagent de ce tableau :

1) La population non agricole qui travaille dans l'industrie artisanale prend à cette dernière une part infiniment plus grande (si l'on considère son importance numérique) que la population agricole. Il y a deux fois moins d'ouvriers non-agriculteurs que d'ouvriers agriculteurs. Mais ils fournissent près de la moitié de la production globale : 1 276 772 roubles sur 2 655 007, soit 48,1%. Et si l'on considère le revenu qu'ils tirent de la production, c'est-à-dire le montant du revenu net des patrons plus le salaire des ouvriers salariés, les non-agriculteurs l'emportent même sur les agriculteurs avec 647 666 roubles sur 1 260 335, soit 51,4%. Il apparaît donc que, tout en étant la minorité, les artisans non-agriculteurs ne le cèdent en rien aux agriculteurs quant au volume de la production. Le fait est très important pour juger de la doctrine populiste traditionnelle qui voit dans l'agriculture « la principale assise » de l'industrie dite artisanale.

De ce fait découlent, tout naturellement, d'autres conclusions :

2) La production globale des non-agriculteurs (revenu global), calculée par ouvrier, est sensiblement plus élevée que celle des agriculteurs : 192,2 roubles contre 103,8, soit près du *double*. Comme nous le verrons plus loin, la période de travail du non-agriculteur est plus longue que celle de l'agriculteur, mais cette différence n'est pas si importante, de sorte que la productivité plus grande du travail des non-agriculteurs ne saurait être mise en doute. Cette différence est la moins sensible dans le 3^e sous-groupe, chez les artisans travaillant pour des revendeurs, ce qui est tout à fait normal.

3) Le revenu net des patrons et des petits patrons, chez les non-agriculteurs, est *plus du double* de celui des agriculteurs : 113,0 roubles contre 47,1 roubles (près de deux fois et demie). Cette différence se retrouve dans tous les sous-groupes, mais elle est surtout marquée dans le 1^{er} sous-groupe, chez les artisans travaillant pour la vente libre. Il va sans dire que cette différence peut d'autant moins s'expliquer par la durée différente des périodes de travail. Il est hors de doute qu'elle est due au fait que *les attaches avec la terre abaissent le revenu des artisans* ; le

marché tient compte du revenu que les artisans tirent de l'agriculture, et les agriculteurs doivent se contenter d'un gain moindre. A cela viennent sans doute s'ajouter chez les agriculteurs de plus grandes pertes lors de l'écoulement des produits, des dépenses plus élevées pour l'achat de matériaux, ainsi qu'une plus grande dépendance à l'égard des marchands. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que *les attaches avec la terre abaissent le gain de l'artisan*. Point n'est besoin de nous étendre sur l'importance considérable de ce fait qui montre sous son vrai jour le « pouvoir de la terre » dans la société actuelle. Il suffit de rappeler que les bas salaires contribuent fortement à perpétuer des méthodes de production primitives qui font de l'homme un esclave, retardent l'emploi des machines et abaissent le niveau de vie des ouvriers *.

4) Chez les non-agriculteurs, le salaire des ouvriers est également partout plus élevé que chez les agriculteurs ; mais cette différence est loin d'être aussi marquée que pour les revenus des patrons. En gros, dans les trois sous-groupes, l'ouvrier salarié gagne 43,0 roubles chez le patron agriculteur et 57,8, soit un tiers de plus, chez le patron non-agriculteur. Cette différence *peut* être due, pour une grande part (*mais pas entièrement*), à la différence des travaux exécutés pendant la période envisagée. Dépend-elle ou non des attaches avec la terre ? Nous ne pouvons en juger, car nous ne disposons pas de données relatives aux salariés agriculteurs et non-agriculteurs. Outre l'influence de la

* Notons à propos de ce dernier point (le premier par son importance) que l'*Essai* ne comporte malheureusement pas de données sur le niveau de vie des agriculteurs et des non-agriculteurs. Mais d'autres enquêteurs ont relevé comme un fait courant, dans la province de Perm aussi bien qu'ailleurs, que le niveau de vie des artisans non-agriculteurs est incomparablement plus élevé que le « train de vie médiocre » des agriculteurs. Voir *Comptes rendus et enquêtes sur l'industrie artisanale en Russie*, éditions du ministère de l'Agriculture et des Biens publics, t. III, article d'Egounov. L'auteur souligne le niveau de vie absolument « urbain » dans certains bourgs sans terres, le désir des artisans non-agriculteurs de s'habiller et de vivre « humainement » (habit à l'européenne, jusques et y compris la chemise empesée ; samovar, grande consommation de thé, de sucre, de pain blanc, de viande, etc.). L'auteur se réfère aux budgets publiés par les statistiques des zemstvos.

période de travail, le niveau différent des besoins joue aussi, évidemment, un certain rôle.

5) La différence entre le revenu des patrons et le gain des ouvriers salariés est incomparablement plus prononcée chez les non-agriculteurs que chez les agriculteurs : dans les trois sous-groupes, chez les non-agriculteurs, le revenu du patron est presque le double du salaire de l'ouvrier (113 roubles contre 57,8), alors que chez les agriculteurs le revenu du patron ne dépasse celui de l'ouvrier que d'une somme insignifiante : *4,1 roubles* (47,1 et 43,0) ! Si ces chiffres étonnent, que dire de ceux qui concernent les gens de métier-agriculteurs (1,2) chez qui le revenu des patrons est *inférieur* au salaire des ouvriers ! Ce fait deviendra toutefois très compréhensible quand nous aurons cité les données relatives aux différences énormes qui existent entre les revenus des grosses et des petites entreprises. En élevant la productivité du travail, les grosses entreprises permettent de payer un salaire supérieur au revenu de misère des artisans travaillant seuls et dont « l'indépendance » est entièrement fictive, du fait qu'ils sont soumis au marché. Cette énorme différence entre les revenus des grosses et des petites entreprises se fait sentir dans les deux groupes, mais elle est beaucoup plus forte chez les agriculteurs (par suite de la plus grande dégradation de la situation des petits artisans). La différence négligeable entre le revenu du petit patron et le salaire de l'ouvrier est la preuve éloquente que le revenu du *petit* artisan-agriculteur qui n'a pas d'ouvriers salariés *n'est pas supérieur, mais souvent inférieur* au gain d'un salarié. En effet, le revenu net du patron (47,1 roubles par ouvrier familial) représente une *moyenne* pour toutes les entreprises, grandes ou petites, pour les fabricants et les artisans travaillant seuls. Il est clair que dans les grosses entreprises, la différence entre les revenus nets du patron et le salaire de l'ouvrier s'élève non pas à 4 roubles mais à 10 ou 100 fois plus : cela signifie que le revenu du petit artisan travaillant seul se situe nettement au-dessous de 47 roubles. Autrement dit, ce revenu *n'est pas supérieur, mais souvent inférieur* au salaire d'un ouvrier. Les données du recensement artisanal relatives à la classification des entreprises selon le revenu net (voir plus loin § V) confirment entièrement

cette conclusion à première vue paradoxale. Mais ces chiffres ont trait à tous les établissements sans distinction, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou de non-agriculteurs ; voilà pourquoi nous attachons tant d'importance aux résultats fournis par le tableau précité : il nous apprend que les salaires les plus bas se rencontrent précisément chez les agriculteurs, dont les « attaches avec la terre » réduisent fortement les gains.

En constatant une différence entre les revenus des agriculteurs et ceux des non-agriculteurs, nous avons déjà dit qu'elle ne saurait s'expliquer par la différence des périodes de travail. Voyons les données que fournit le recensement artisanal à ce sujet. Comme nous l'avons appris par le « préambule », le programme du recensement comportait une étude de « l'intensité de la production au cours de l'année d'après le nombre des ouvriers familiaux et salariés occupés selon les mois à la production » (p. 14). Comme le recensement a été fait par feu, c'est-à-dire que chaque entreprise a fait l'objet d'une enquête particulière (on n'a malheureusement pas joint à l'*Essai* un modèle de formulaire par feu), il est à présumer qu'on a recueilli, pour chaque établissement, des données sur le nombre des ouvriers employés suivant les mois ou sur le nombre des mois de travail par année. Ces données sont groupées dans l'*Essai* en un seul tableau (pp. 57, 58), qui indique pour chaque sous-groupe des deux groupes le nombre des ouvriers (familiaux et salariés ensemble) *occupés chaque mois de l'année*.

La tentative faite par le recensement artisanal de 1894-1895 pour déterminer avec cette précision le nombre des mois de travail chez les artisans, est très instructive et très intéressante. En effet, sans ces renseignements, les données relatives aux revenus et aux salaires seraient restées incomplètes et les déductions statistiques n'auraient été qu'approximatives. Malheureusement, les données concernant la période de travail ont été très insuffisamment mises au point : abstraction faite de ce tableau général, les renseignements sur le nombre d'ouvriers par mois, avec ou sans division par groupe, ne sont donnés que pour certaines industries ; la division par sous-groupe n'est donnée pour aucune industrie. Il eût été très important, en l'occurrence, d'étudier à part les grosses entreprises, car nous sommes

en droit de supposer *a priori* et en nous basant sur les données recueillies par d'autres enquêteurs, que les périodes de travail ne sont pas identiques chez les gros et chez les petits artisans. En outre, le tableau même de la page 57 ne semble pas exempt de fautes ni de coquilles (par exemple, dans les mois de février, d'août et de novembre ; les colonnes 2 et 3 du groupe II ont sans doute été interverties, car le nombre des ouvriers du 3^e sous-groupe est supérieur à celui du 2^e). Ces inexactitudes rectifiées (parfois approximativement), le tableau n'en continue pas moins de susciter bien des doutes qui en rendent l'utilisation hasardeuse. En effet, analysant les données de ce tableau par sous-groupe, nous voyons que, dans le 3^e sous-groupe (groupe I), le maximum d'ouvriers occupés : 2 911, se trouve être en décembre. Or, pour l'ensemble du 3^e sous-groupe, l'*Essai* indique 2 551 ouvriers. De même pour le 3^e sous-groupe du groupe II : maximum 3 221, nombre réel d'ouvriers 3 077. En revanche, dans les sous-groupes, les *maxima* des ouvriers occupés au cours de l'un des mois sont *inférieurs* au nombre réel des ouvriers. Comment expliquer cela ? Est-ce parce que sur cette question les renseignements nécessaires n'ont pas été recueillis pour toutes les entreprises ? C'est très vraisemblable, mais l'*Essai* n'en dit rien. Pour le 2^e sous-groupe du groupe II, non seulement le maximum d'ouvriers (février) est supérieur au nombre réel des ouvriers (1 882 contre 1 163), mais la *moyenne* des ouvriers occupés par mois (c'est-à-dire le chiffre obtenu en divisant par 12 le nombre total des ouvriers occupés pendant 12 mois) est *plus élevée* que le nombre réel des ouvriers (1 265 contre 1 163) ! ! On se demande dès lors quel est le nombre d'ouvriers que les enquêteurs ont considéré comme réel ? La moyenne annuelle ou la moyenne pour une certaine période (les mois d'hiver, par exemple), ou le nombre effectif pendant un mois déterminé ? L'analyse des données concernant le nombre des ouvriers occupés chaque mois dans les différentes industries n'est pas pour nous tirer d'embarras. Dans la plupart des 23 industries sur lesquelles portent ces renseignements, le maximum des ouvriers occupés pendant un des mois de l'année est *inférieur* au nombre réel. Dans deux industries, il est *supérieur* au nombre réel : la chaudronnerie de cuivre (239 contre 233) et la forge (groupe II : 1 811

contre 1 269). Dans deux industries (corderie et huilerie, groupes II), le maximum est égal au nombre réel des ouvriers.

Dans ces conditions, il est impossible de se servir des données sur la répartition des ouvriers par mois pour les comparer à la somme des salaires, au nombre réel d'ouvriers, etc. Force nous est donc de les prendre sans autre point de comparaison en nous bornant à confronter les maxima et les minima d'ouvriers occupés par mois. C'est ce que fait l'*Essai*, mais il compare entre eux les différents mois. Nous estimons plus juste de comparer l'hiver et l'été : nous pourrions alors juger dans quelle mesure l'agriculture détourne les ouvriers de l'industrie artisanale. Nous avons pris comme taux de base la moyenne des ouvriers occupés pendant l'hiver (d'octobre à mars) et, en appliquant ce même taux au nombre des ouvriers employés pendant l'été, nous avons obtenu le nombre de mois de travail en été. La somme des mois d'été et des mois d'hiver nous a donné le nombre de mois de travail par an. Expliquons-nous par un exemple. Les ouvriers du 1^{er} sous-groupe, groupe I, occupés pendant les six mois d'hiver sont au nombre de 18 060, soit en moyenne pour un mois d'hiver ($18\ 060 : 6 =$) 3 010. Au cours de l'été, on a 12 345 ouvriers : la période de travail en été est donc de ($12\ 345 : 3\ 010 =$) 4,1 mois. Il s'ensuit que la période de travail, pour le 1^{er} sous-groupe du groupe I, est de 10,1 mois par an.

Cette façon de mettre en œuvre les données nous a semblé à la fois la plus rationnelle et la plus commode. La plus rationnelle, parce qu'elle se fonde sur une comparaison entre les mois d'hiver et les mois d'été, et qu'elle permet ainsi de déterminer exactement jusqu'à quel point l'agriculture détourne les ouvriers de l'industrie. Les mois d'hiver ont été choisis correctement ; on en trouve une confirmation dans le fait que c'est précisément à partir d'octobre et jusqu'à mars que, pour les deux groupes, le nombre des ouvriers est supérieur à la moyenne de l'année. C'est de septembre à octobre que le nombre des ouvriers augmente le plus, et de mars à avril qu'il tombe au plus bas. Au reste, si l'on avait choisi d'autres mois, les conclusions n'auraient pas été sensiblement différentes. Nous estimons que la méthode adoptée est la plus commode parce qu'elle permet

de chiffrer exactement la période de travail, ce qui rend possible de comparer à cet égard les groupes et les sous-groupes.

Voici les chiffres obtenus de la sorte :

Période de tra- vail en mois	Groupe I				Total	Groupe II				Total	Pour les deux groupes
	Sous-groupes			Sous-groupes							
	1	2	3	1		2	3				
	10,1	9,6	10,5	10,0	10,0	10,4	10,9	10,5	10,2		

Ceci nous amène à conclure que la différence entre la période de travail des cultivateurs et celle des non-cultivateurs est *extrêmement faible* : pour les seconds, elle est supérieure de 5%. Une différence aussi minime nous amène à douter de l'exactitude des chiffres. Pour les contrôler, nous nous sommes livrés, à partir des données dispersées dans l'ouvrage, à des calculs et à des collationnements qui nous ont conduits aux conclusions suivantes :

L'*Essai* ne donne de renseignements concernant la répartition des ouvriers selon les mois de l'année que pour 23 industries artisanales sur 43 ; ces renseignements ont été classés par groupes pour 12 (13) * d'entre elles, mais non pour les 10 autres. Dans trois industries (résine et goudron, azurage et briqueterie), le nombre des ouvriers est plus élevé en été qu'en hiver : 1 953 personnes pendant les six mois d'hiver et 4 918 pendant les six mois d'été. Dans ces industries, les agriculteurs sont beaucoup plus nombreux que les non-agriculteurs : 85,9% du total des ouvriers. On a évidemment eu tort de mettre ces industries, pour ainsi dire estivales, avec les autres dans le relevé général par groupe, car c'était réunir des éléments hétérogènes et grossir artificiellement le nombre des ouvriers d'été dans toutes les industries. Pour corriger l'erreur qui en résulte, il existe deux moyens. Le premier, c'est de retrancher les chiffres concernant ces trois industries des totaux de l'*Essai* pour les groupes I et II **. Nous obtenons ainsi une période de travail de 9,6 mois pour le groupe I et de 10,4 mois pour

* L'industrie de la corne n'a que le groupe I.

** La répartition des ouvriers de ces trois industries entre les groupes I et II est approximative : on a pris comme taux de base 85,9% pour I.

le groupe II. La différence entre les deux groupes est ici plus sensible, mais elle reste néanmoins très petite : 8,3%. Le second moyen de corriger l'erreur consiste à faire le relevé des données relatives aux 12 industries pour lesquelles l'*Essai* fournit des renseignements sur la répartition des ouvriers selon les mois dans les groupes I et II séparément. Ce relevé englobera 70% du nombre total des artisans, et la comparaison entre les groupes I et II sera mieux fondée. Il est apparu que, pour ces 12 industries, la période de travail n'est que de 8,9 mois dans le groupe I, de 10,7 mois dans le groupe II, et de 9,7 mois pour les deux groupes pris ensemble. La période de travail des non-agriculteurs est ici de 20,2% plus longue que celle des agriculteurs. Ces derniers interrompent en été leur travail pendant 3,1 mois, les autres pendant 1,3 mois seulement. Si nous prenons comme taux de base le rapport maximum entre les périodes de travail des groupes I et II, nous verrons que même alors ni la différence entre les productions globales des ouvriers des groupes I et II ou entre les revenus nets de leurs établissements, ni même la différence entre les salaires des ouvriers employés par les agriculteurs et par les non-agriculteurs *ne peuvent s'expliquer par la différence entre les périodes de travail*. La conclusion tirée précédemment, selon laquelle les attaches avec la terre diminuent le gain des artisans, n'est donc en rien infirmée.

On doit, par suite, considérer comme erronée l'opinion des auteurs de l'*Essai*, qui cherchent à expliquer les différences de gain entre agriculteurs et non-agriculteurs par la différence entre les périodes de travail. Cette erreur provient de ce qu'ils n'ont pas essayé de chiffrer cette différence avec précision : aussi se sont-ils fourvoyés. A la page 106 de l'*Essai*, par exemple, on lit que la différence entre les gains des pelletiers-agriculteurs et ceux des pelletiers non-agriculteurs « est déterminée essentiellement par le nombre des journées de travail consacrées à l'industrie ». Or, dans cette profession, les revenus des non-agriculteurs sont de deux à quatre fois supérieurs à ceux des agriculteurs (65 et 280 roubles par ouvrier familial dans le 1^{er} sous-groupe ; 27 et 62 roubles dans le 2^e sous-groupe), alors que la période de travail des non-agriculteurs n'est que de 28,7% plus longue (8,5 mois contre 6,6).

L'abaissement du salaire, conséquence des attaches avec la terre, ne pouvait évidemment échapper non plus aux auteurs de l'*Essai*, qui ont cependant traduit ce fait par la formule populiste habituelle exaltant les « avantages » de la forme artisanale par rapport à la forme capitaliste : « en associant l'agriculture au métier, l'artisan... peut vendre ses articles meilleur marché que les fabricants » (p. 4) ; peut, en d'autres termes, se contenter d'un gain moindre. Mais où donc est l'« avantage » de ces attaches avec la terre, si d'ores et déjà le marché domine toute la production du pays au point qu'il prend en considération ces attaches en abaissant le gain de l'artisan agriculteur ? Si le capital sait profiter de ces « attaches » pour accentuer sa pression sur l'artisan-agriculteur, moins capable de se défendre et de choisir un autre patron, un autre acheteur, une autre occupation ? L'abaissement du salaire (ainsi que du gain dans l'industrie artisanale en général) quand l'ouvrier (et l'artisan) possède un lopin de terre, est un phénomène commun à tous les pays capitalistes, bien connu de tous les entrepreneurs qui depuis belle lurette se sont rendu compte de l'énorme « avantage » d'avoir des ouvriers attachés à la terre. Mais dans l'Occident pourri, on appelle les choses par leur nom, tandis que chez nous, l'abaissement du salaire, l'abaissement du niveau de vie des travailleurs, le retard apporté à l'introduction des machines, la consécration de toutes les formes d'asservissement sont, prétend-on, un « avantage » de la « production populaire », « qui associe l'agriculture au métier »...

Pour conclure cet aperçu des données fournies par le recensement artisanal de 1894-1895 sur la période de travail, nous ne pouvons, une fois de plus, nous empêcher de regretter les insuffisances de leur mise en œuvre et de souhaiter que cet échec ne rebute pas les enquêteurs qui étudieront encore cette question si intéressante. La méthode d'investigation consistant à déterminer la répartition de la main-d'œuvre suivant les mois est, il faut le reconnaître, des plus heureuses. Nous avons déjà présenté les données relatives à la période de travail par groupe et sous-groupe. Nous avons pu vérifier dans une certaine mesure les données par groupe. Mais nous n'avons pu en faire autant pour les données par sous-groupe, car l'ouvrage ne comporte pas le moindre

renseignement sur la différence entre les périodes de travail dans les différents sous-groupes. C'est pourquoi, en exposant ces données, nous faisons cette réserve que nous ne pouvons en garantir l'entière exactitude et que si nous en tirons néanmoins des conclusions, c'est uniquement pour poser le problème et attirer sur lui l'attention des enquêteurs. La conclusion essentielle, c'est que la différence la plus petite entre les périodes de travail des groupes I et II s'observe dans le 1^{er} sous-groupe (1% seulement : 10,1 et 10,0 mois) ; autrement dit, ce sont les artisans les plus aisés, ainsi que les plus gros agriculteurs, *les agriculteurs les plus fortunés*, qui *se détournent le moins de l'agriculture*. La différence est la plus forte chez les gens de métier (2^e sous-groupe : 9,5 et 10,4 mois), c'est-à-dire chez les artisans les moins touchés par l'économie marchande, et chez les agriculteurs *moyens*. Il semble donc que si les agriculteurs aisés sont moins détournés de l'agriculture, c'est que leurs familles sont plus nombreuses, ou qu'ils exploitent davantage le travail salarié dans leur branche d'industrie, ou qu'ils embauchent des travailleurs agricoles ; et que si les gens de métier se détournent davantage de l'agriculture, c'est parce qu'ils se sont moins différenciés en tant qu'agriculteurs, que les rapports patriarcaux se sont chez eux mieux conservés et qu'ils travaillent directement pour des consommateurs-agriculteurs qui, en été, réduisent leurs commandes*.

Les « attaches avec l'agriculture » sont très étroitement en rapport, d'après les données du recensement, avec le *niveau d'instruction* des artisans ; le niveau d'instruction des salariés n'a *malheureusement* fait l'objet d'aucune enquête. On constate que la population non-agricole** est *notablement plus instruite* que la population agricole, et cette observation est valable pour tous les sous-groupes sans exception, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Voici *in extenso* les données du recensement sur ce point, en pourcentages (p. 62) :

* Il y a une exception : l'azurage, industrie exclusivement artisanale, où le travail d'été prédomine sur le travail d'hiver.

** Rappelons qu'il n'a été tenu compte, à titre exceptionnel, que d'une seule ville (et encore d'un chef-lieu de district) : sur 4 762 ouvriers familiaux du groupe II, il n'y a que 1 412 citadins, soit 29,6%.

		Groupe I (agriculteurs)				Groupe II (non-agriculteurs)				Pour les deux groupes
		Sous-groupes			To- tal	Sous-groupes			To- tal	
		1	2	3		1	2	3		
« Pourcentage des personnes sachant lire et écrire »	hommes	32	33	20	31	41	45	33	39	33
	femmes	9	6	4	7	17	22	14	17	9
« Pourcentage des personnes sachant lire et écrire qui prennent une part directe à la produc- tion »	hommes	39	37	26	36	44	57	51	49	40
	femmes	13	17	4	10	53	21	23	30	19
Pourcentage des familles dont des membres savent lire et écrire		49	43	34	44	55	63	50	55	47

Il est intéressant de noter que, dans la population non-agricole, l'instruction se répand bien plus rapidement parmi les femmes que parmi les hommes. Le pourcentage des hommes sachant lire et écrire est d'une fois et demie à deux fois plus élevé dans le groupe II que dans le groupe I, alors que celui des femmes instruites l'est de $2\frac{1}{2}$ à $5\frac{3}{4}$ fois plus.

Résumant les conclusions auxquelles nous a conduits le recensement artisanal de 1894-1895 sur « l'agriculture dans ses rapports avec l'industrie artisanale », nous pouvons constater que les attaches avec l'agriculture :

1) perpétuent les formes les plus arriérées de l'industrie et freinent le développement économique ;

2) abaissent les gains et les revenus des artisans, de sorte que les sous-groupes *les plus* aisés de patrons agriculteurs, pour ne rien dire des patrons non-agriculteurs, gagnent, en général et en moyenne, moins que les sous-groupes *les plus mal* rétribués de *saliés* employés par les non-agriculteurs. Même si on les compare aux salaires des ouvriers du groupe I employés par les patrons de ce même groupe, les revenus sont très bas et ne dépassent que de très peu le gain des *saliés*, quand ils ne leur sont pas inférieurs ;

3) entravent le développement culturel de la population, dont le niveau des besoins est inférieur à celui des non-agriculteurs et l'instruction très en retard sur celle de ces derniers.

Ces conclusions nous seront utiles par la suite, quand nous aurons à apprécier le programme des populistes en matière de politique industrielle.

4) On constate parmi les artisans-agriculteurs une différenciation parallèle à celle observée chez les artisans tout court. Les catégories supérieures (les plus aisées) des agriculteurs offrent le type parfait de cette bourgeoisie paysanne qui fonde son exploitation sur le travail salarié de valets de ferme et de journaliers agricoles.

5) La période de travail est, chez les agriculteurs, plus courte que chez les non-agriculteurs, mais cette différence est minime (5%-20%).

V

GRANDES ET PETITES ENTREPRISES. LES REVENUS DES ARTISANS

Il faut s'arrêter un peu plus en détail sur les données du recensement artisanal de 1894-1895 relatives aux *revenus* des artisans. La tentative de recueillir des données sur les revenus par feu est trop instructive, et se contenter de « moyennes » par sous-groupe (voir plus haut) serait d'une méthode tout à fait erronée. Nous avons déjà plus d'une fois signalé le caractère fictif des « moyennes » obtenues en mettant ensemble les artisans travaillant seuls et les patrons de grosses entreprises, et en divisant le total par le nombre des termes. Essayons donc de rassembler les données de l'*Essai* sur cette question afin de montrer et de démontrer ce caractère fictif, de prouver la nécessité, lorsqu'on se livre à une étude scientifique et à l'analyse des données d'un recensement par feu, de grouper les artisans en catégories suivant le nombre d'ouvriers (tant familiaux que salariés) travaillant dans leur atelier, et de présenter toutes les données du recensement suivant ces catégories.

Les auteurs de l'*Essai* ne pouvaient manquer de constater un fait qui saute aux yeux : la rentabilité supérieure des gros établissements, et ils se sont efforcés d'en atténuer l'importance. Au lieu de reproduire les données exactes du recensement relatives aux gros établissements (les mettre à part eût été chose facile), ils se sont, une fois de plus, bornés à des raisonnements, à des considérations et à des ar-

guments d'ordre général dirigés contre les conclusions déplaisantes pour les populistes. Examinons ces arguments.

« Si, dans ces (gros) établissements, nous constatons que le revenu familial est, sans proportion aucune, supérieur à celui des petites entreprises, nous ne devons pas perdre de vue qu'une notable partie de ce revenu n'est essentiellement que la reproduction de la valeur 1) d'une partie du capital fixe convertie en produits, 2) du travail et des frais ressortissant du commerce et du transport, et qui sont étrangers à la production, et 3) de la subsistance des salariés nourris par le patron. C'est à ces faits (jolis faits !) que se réduit la possibilité de certaines illusions au sujet de la surestimation des avantages tirés par la production artisanale du travail salarié ou, ce qui revient au même, du facteur capitaliste » (p. 15). Qu'il soit très souhaitable, pour une enquête, de « réduire » les possibilités d'illusions, personne ne pourra évidemment en douter ; mais il faut pour cela opposer aux « illusions » des *faits* recueillis lors du recensement par feu, et non des considérations qui relèvent parfois entièrement du domaine des « illusions ». N'est-ce pas, en effet, une illusion que le raisonnement des auteurs sur les frais ressortissant du commerce et du transport ? Qui donc ignore que, pour le gros industriel, ces frais sont beaucoup moins élevés par unité produite que pour le petit * ; que le premier achète les matières premières meilleur marché et vend son produit plus cher, parce qu'il sait (et peut) choisir le moment et le lieu ? Le recensement des artisans fournit également des indications sur ces faits connus de tous : que l'on compare, par exemple, les pages 204 et 263, et on ne pourra manquer de regretter que l'*Essai* ne donne pas de *faits* concernant les dépenses effectuées pour l'achat des matières premières et l'écoulement du produit par les producteurs grands et petits, comme aussi par les artisans et les revendeurs. Ensuite, en ce qui concerne la partie consommée du capital fixe, les auteurs sont de nouveau tombés dans une illusion, tout en prétendant la combattre. La théorie nous apprend que les grosses dépenses en capital fixe réduisent, pour chaque unité pro-

* Il va de soi qu'on ne peut comparer que les artisans d'un même sous-groupe, et non les producteurs de marchandises avec les gens de métier ou avec les artisans travaillant pour un revendeur.

duite, cette partie de la valeur consommée qui passe dans le produit. « Une analyse comparée du prix des marchandises produites mécaniquement et de celles produites par le métier ou la manufacture, démontre qu'en général cette portion de valeur que le produit tire du moyen de travail croît dans l'industrie mécanique relativement, tout en décroissant absolument. En d'autres termes, sa grandeur diminue absolument, mais elle augmente par rapport à la valeur du produit total, d'une livre de filés, par exemple » (*Das Kapital*, I (2), S.406 *). Le recensement a également tenu compte des frais de production, qui comprennent (p. 14, § 7) « la réparation des instruments et installations ». Quelle raison a-t-on de penser que les lacunes sur ce point sont plus fréquentes en ce qui concerne les gros patrons qu'en ce qui concerne les petits ? Ne serait-ce pas plutôt le contraire ? Quant à l'entretien des ouvriers salariés, l'*Essai* ne donne aucun fait à ce sujet : nous ignorons le nombre exact des ouvriers entretenus par leur patron, la fréquence des lacunes du recensement à ce sujet, jusqu'à quel point les patrons-agriculteurs nourrissent leurs salariés avec les produits de leur exploitation et dans quelle mesure ils font entrer les frais d'entretien de leurs ouvriers dans les frais de production. On n'y trouve de même indiqué aucun fait relatif à la durée différente des périodes de travail dans les grandes et les petites entreprises. Nous ne nions nullement que, dans les gros établissements, la période de travail ne soit, selon toute vraisemblance, plus longue que dans les petits ; mais 1) la différence des revenus est infiniment plus grande que la différence des périodes de travail ; 2) force est de constater qu'aux faits précis établis lors du recensement par feu (et que l'on trouvera plus loin) les statisticiens de Perm n'ont pu opposer aucun argument sérieux, fondé sur des chiffres précis, à l'appui des « illusions » populistes.

Voici comment nous avons procédé pour obtenir les données relatives aux gros et aux petits établissements : nous avons analysé les tableaux annexés à l'*Essai*, en mettant à part les gros établissements (quand cela était possible, c'est-à-dire quand ils n'étaient pas confondus avec la masse des établissements dans le bilan général), et en comparant

* *Le Capital*, L. I, 2^e édit., p. 406 ¹¹⁰. (N. R.)

les données ainsi obtenues aux données générales de l'*Essai* concernant l'ensemble des établissements d'un même groupe et d'un même sous-groupe. La question est si importante que, nous l'espérons du moins, le lecteur ne nous en voudra pas des nombreux tableaux que nous reproduisons ci-après : les données y ressortent avec plus de relief et d'une manière plus synthétique.

Industrie artisanale des bottes de feutre :

Groupe I 1 ^{er} sous- groupe	Nombre d'en- treprises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Réfé- rences aux pages de l'Essai
		familiaux	salariés	total	total	par ou- vri- er	total	par ouvrier salarie	total	par ou- vri- er fa- milial	
					en roubles						
Total	58	99	95	194	22 769	117,3	4 338	45,6	7 410	75,0	Page 112 du texte
Grosses entre- prises	10	14	65	79	13 291	168,0	3 481	53,5	3 107	222,0	Pages 214- 215 et 154 des tabl.
Les autres entreprises	48	85	30	115	9 478	82,4	857	28,5	4 303	41,2	

Ainsi, le revenu « moyen » par travailleur familial — 75 roubles — a été obtenu en additionnant des revenus de 222 roubles et de 41 roubles. Il apparaît que, déduction faite des 10 grosses entreprises * comptant 14 ouvriers familiaux, les autres établissements donnent un *revenu net inférieur* au gain d'un ouvrier salarié (41,2 roubles contre 45,6), et que dans les grosses entreprises le salaire est encore plus élevé. La productivité du travail, dans les grands établissements, est plus de deux fois supérieure (168,0 et 82,4), le salaire d'un ouvrier est presque le double (53 et 28),

* Il s'en faut cependant de beaucoup que ce soient les plus grosses entreprises. De la classification des entreprises suivant le nombre des salariés (p. 113) on peut déduire que trois établissements comptent 163 salariés, soit en moyenne 54 salariés par établissement. Tels sont les « artisans » que l'on range avec ceux qui travaillent seuls (ils ne sont pas moins de 460 dans cette branche d'industrie) pour établir ensuite des « moyennes » générales !

le revenu net cinq fois plus élevé (222 et 41). Ce n'est évidemment pas en invoquant les différences dans la période de travail ou quelques autres considérations que ce soit que l'on pourra réfuter le fait que les gros établissements ont une productivité du travail * et un revenu supérieurs, et que les petits artisans ont un gain inférieur à celui des salariés, malgré toute leur « indépendance » (1^{er} sous-groupe : producteurs indépendants travaillant pour le marché) et leurs attaches avec la terre (groupe I).

Dans la menuiserie, le « revenu net » des familles du 1^{er} sous-groupe du groupe I est « en moyenne » de 37,4 roubles par travailleur familial, alors que le salaire moyen d'un ouvrier du même sous-groupe est de 56,9 roubles (p. 131). Il n'est pas possible de dégager dans les tableaux les grosses entreprises, mais on ne peut guère douter que le montant de ce revenu « moyen » par ouvrier familial ait été obtenu en additionnant pêle-mêle des entreprises à fort revenu employant des salariés (il doit tout de même y avoir une raison pour qu'on les paie 56 roubles) et de minuscules ateliers de petits artisans « indépendants » gagnant beaucoup moins qu'un ouvrier salarié.

Passons à l'industrie de la tille :

Groupe I 1 ^{er} sous- groupe	Nombre d'en- treprises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Réfé- rences aux pages de l'Essai
		familiaux	salariés	total	total	par ouvrier	total	par ouvrier salarié	total	par ouvrier familial	
Total	99	206	252	458	38 681	84,4	6 664	26,4	10 244	49,7	Page 151 du texte
Grosses entre- prises	11	11	95	106	18 170	171,4	2 520	26,5	3 597	327,0	Pages 95, 97 et 136 des tabl.
Les autres entreprises	88	195	157	352	20 511	58,2	4 144	26,4	6 647	34,0	

* « Dans une des entreprises », on a noté l'introduction d'une machine à arçonner (p. 119).

Ainsi, 11 entreprises sur 99 concentrent près de la moitié de la production. La productivité du travail y est plus que double ; la rémunération des ouvriers salariés est aussi plus élevée ; le revenu net y est plus de six fois supérieur à la « moyenne » et près de dix fois supérieur à celui des autres artisans, d'importance plus modeste. Les revenus de ces derniers ne sont guère supérieurs au salaire des ouvriers (34 et 26).

Câblerie et corderie * :

Groupe I 1 ^{er} sous- groupe	Nombre d'entre- prises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Réfé- rences aux pages de l'Essai
		familiaux	salariés	total	total	par ou- vrier	total	par ou- vrier sa- larié	total	par ou- vrier fa- miliai	
Total	58	179	106	285	81 672	286	6 946	65,6	16 127	90,1	Page 158 du texte*
Grosses entre- prises	4	5	56	61	48 912	800	4 695	83,8	5 599	1 119,0	Pages 40 et 188 des tabl.
Les autres entreprises	54	174	50	224	32 760	146	2 251	45,0	10 528	60,5	

Ainsi, les « moyennes » générales indiquent, ici également, que les revenus des ouvriers familiaux sont supérieurs à ceux des salariés (90 contre 65,6). Mais, sur 58 établissements, 4 concentrent *plus de la moitié* de toute la production. Dans ces établissements (manufactures de type purement capitaliste) **, la productivité du travail est près de trois fois supérieure à la moyenne (800 et 286),

* Dans le tableau de la page 158, il y a sans doute une erreur ou une coquille ; en effet, dans le district d'Irbit le revenu net est supérieur aux 9 827 roubles indiqués comme total. Nous avons dû refaire ce tableau d'après les données des tableaux annexés à l'Essai.

** Cf. *Ind. artis.*, pp. 46-47, ainsi que la description de cette production dans l'Essai, pp. 162 et suiv. Il est au plus haut point caractéristique que « ces entrepreneurs ont effectivement été dans le passé des artisans ; c'est pourquoi ils ont toujours... aimé et aiment encore à s'appeler artisans ».

et plus de cinq fois supérieure à celle des autres établissements, c'est-à-dire des entreprises plus modestes (800 et 146). Dans les fabriques, les salariés gagnent beaucoup plus que chez les petits patrons (84 et 45). Le revenu net des fabricants s'élève à plus de 1 000 roubles par famille contre 90 « en moyenne » et 60,5 roubles chez les petits artisans. Ces derniers ont donc un revenu inférieur au gain des salariés (60,5 et 65,6).

Industrie de la poix et du goudron :

Groupe I 1er sous- groupe	Nombre d'en- treprises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Références aux pages de l'Essai
		familiaux	salariés	total	total	par ou- vrier	total	par ouvrier salarié	total	par ouvrier familial	
Total	167	319	80	399	22 076	55,3	2 150	26,8	10 979	34,4	Page 189 du texte
Grosses entre- prises	9	10	16	26	4 440	170,7	654	40,8	2 697	269,7	Pages 100, 101, 137, 160, 161 et 220 des tabl.
Les autres entreprises	158	309	64	373	17 636	47,3	1 496	23,2	8 282	26,8	

Ainsi, dans cette industrie également, qui dans l'ensemble est une très petite industrie et où les salariés sont fort peu nombreux (20%), on remarque dans le groupe des agriculteurs, chez les artisans indépendants, ce même phénomène purement capitaliste : la supériorité des grandes (relativement) entreprises. Or, l'industrie de la poix et du goudron est une industrie artisanale typiquement paysanne, « populaire » ! Dans les grandes entreprises, la productivité du travail est plus de trois fois supérieure, les salaires une fois et demie plus élevés, le revenu net environ huit fois supérieur à la « moyenne » et dix fois

plus élevé que le gain des autres artisans qui, travaillant avec leur famille, ne gagnent pas plus que l'équivalent d'un salaire moyen et *moins qu'un salarié dans les entreprises plus importantes*. Notons que dans cette industrie le travail se fait surtout en été, de sorte que les différences dans la période de travail ne peuvent y être considérables *.

Boulangerie :

Groupe 1 1 ^{er} sous- groupe	Nombre d'entre- prises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Références aux pages de l' <i>Essai</i>
		familiaux	saliés	total	total	par ouvrier	total	par ouvrier salié	total	par ouvrier familial	
Total	27	63	55	118	44619	378,1	2497	45,4	7484	11,88	Page 215 du texte
Grosses entre- prises	4	7	42	49	25740	525	2050	48,8	4859	694	Pages 68 et 225 des tabl.
Les autres entreprises	23	56	13	69	18879	273	447	34,4	2625	46,8	

* Il ressort de l'*Essai* que l'industrie de la poix et du goudron utilise aussi bien les procédés primitifs de distillation de la poix dans des fosses que des procédés plus modernes recourant aux chaudières et même aux chaudières cylindriques (p. 195). Le recensement par feu fournit les pourcentages correspondants, mais cette documentation n'a pas été utilisée, car les grosses entreprises ne sont pas considérées à part:

C'est dire qu'une fois de plus les chiffres moyens pour l'ensemble du sous-groupe se révèlent entièrement fictifs. Les gros établissements (des petits capitalistes) concentrent une bonne moitié de toute la production ; ils donnent un revenu net six fois supérieur à la moyenne et 14 fois plus élevé que celui des petits patrons, et payent à leurs ouvriers *un salaire supérieur au revenu des petits artisans*. Nous ne disons rien de la productivité du travail ; dans 3 ou 4 grosses entreprises, on fabrique un produit plus estimé : la mélasse.

La poterie. Encore une petite industrie paysanne typique, où le nombre des salariés est insignifiant (13%) ; les établissements sont très petits (moins de 2 ouvriers) et les agriculteurs en majorité. Ici encore, nous faisons les mêmes constatations :

Groupe 1 1er sous- groupe	Nombre d'entre- prises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Références aux pages de l'Essai
		familiaux	salariés	total	total	par ouvrier	total	par ouvrier sa- larié	total	par ouvrier familial	
Total	97	163	31	194	12 414	63,9	1 830	59	6 657	41	Page 291 du texte
Grosses entre- prises	7	9	17	26	4 187	161,0	1 400	80,2	1 372	152	Pages 168 et 206 des tabl.
Les autres entreprises	90	154	14	168	8 227	48,9	430	30,0	5 285	34,3	

Les chiffres « moyens » montrent ici d'emblée que le gain du salarié est *supérieur* au revenu du travailleur familial. Le fait que les gros établissements ont été mis à part explique cette contradiction, que nous avons déjà constatée précédemment en étudiant les données d'ensemble. Dans les grandes entreprises, la productivité du travail, comme le salaire, comme le revenu des patrons, sont infiniment supérieurs, alors que les petits artisans gagnent moins que les salariés *et moins de la moitié de ce que reçoivent les salariés des ateliers les mieux organisés.*

Briqueterie :

Groupe I 1er sous- groupe	Nombre d'entre- prises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net		Références aux pages de l'Etat
		familiaux	salariés	total	total	par ouvrier	total	par ouvrier sa- larisé	total	par ouvrier familial	
Total	229	558	218	776	17 606	22,6	4 560	20,9	10 128	18,1	Page 209 du texte
Grosses entre- prises	8	9	45	54	3 130	57,9	1 415	31,4	1 298	144	Pages 46, 120, 169 et 183 des tabl.
Les autres entreprises	221	549	173	722	14 476	20,0	3 145	18,2	8 828	16,0	

Il se trouve donc qu'ici encore, le revenu « moyen » d'un ouvrier familial est inférieur au gain d'un salarié.

Ici encore, cela tient au fait qu'on a mis ensemble les grandes entreprises, où la productivité du travail est infiniment plus grande, la rémunération des salariés supérieure, et le revenu très élevé (relativement), et les petits établissements dont les patrons ont un revenu de près de deux fois inférieur au salaire des ouvriers travaillant dans les grands ateliers.

Nous pourrions encore fournir des données pour d'autres industries artisanales *, mais nous pensons que celles-ci suffisent amplement.

Résumons maintenant les conclusions qui découlent des données que nous venons d'analyser :

1) En mettant ensemble les grands et les petits établissements, on obtient des « moyennes » absolument fictives qui ne donnent aucune idée de la réalité, dissimulent les différences essentielles et présentent comme homogène ce qui est complètement hétérogène, composé d'éléments divers.

2) Pour toute une série d'industries artisanales, les données montrent que les grands établissements (grands par le nombre des ouvriers qu'ils emploient) se distinguent des établissements moyens et petits :

a) par une productivité du travail incomparablement plus élevée ;

b) par des salaires supérieurs ;

c) par un revenu net infiniment supérieur.

3) Les grosses entreprises que nous avons considérées à part utilisent, toutes sans exception, dans une proportion infiniment plus grande (que les établissements moyens de la même industrie), la main-d'œuvre salariée dont l'importance dépasse de loin celle de la main-d'œuvre familiale. Leur production atteint une dizaine de milliers de roubles, et le nombre des salariés est de dix et plus par établissement. Ces grosses entreprises sont donc des ateliers capitalistes. Les données du recensement artisanal attestent par conséquent dans la fameuse production « artisanale », *l'existence de lois et de rapports purement capitalistes* ; elles prouvent la supériorité

* Voir la carrosserie, page 308 du texte et pages 11 et 12 des tableaux ; l'industrie des mailles et coffres, p. 335 ; celle du vêtement, p. 344 et suivantes.

absolue des ateliers capitalistes, fondés sur la coopération d'ouvriers salariés, par rapport aux artisans travaillant seuls et, plus généralement, par rapport aux petits artisans, supériorité qui se manifeste dans le rendement et même dans la rémunération du travail des ouvriers salariés.

4) Pour toute une série d'industries artisanales, le gain des petits artisans *indépendants* n'est pas supérieur, et il est même fréquemment inférieur, à ce que gagnent les salariés dans la même industrie. Cette différence sera encore plus sensible si l'on ajoute à la rémunération des salariés les frais de l'entretien dont bénéficient certains d'entre eux.

Nous distinguons cette dernière conclusion des trois premières, car celles-ci traduisent des phénomènes universels et obligatoires qui découlent des lois de la production marchande, tandis qu'ici nous ne pouvons voir un phénomène universel et obligatoire. Nous sommes donc amenés à énoncer le principe suivant : étant donné la productivité du travail moindre dans les petites entreprises et la situation de leurs patrons (surtout lorsqu'ils sont agriculteurs), sans défense sur le marché, il peut très bien arriver que le gain de l'artisan indépendant soit inférieur à celui d'un salarié ; et les données confirment qu'il en est très souvent ainsi dans la réalité.

La justesse de nos calculs ne saurait être mise en doute, car si nous avons choisi un certain nombre d'industries artisanales, nous ne les avons pas prises au hasard ; nous avons retenu toutes celles pour lesquelles les tableaux permettaient de dégager les gros établissements ; nous n'avons pas pris des établissements isolés, mais tous les établissements similaires, en les comparant toujours à plusieurs autres grandes entreprises de différents districts. Mais il eût été souhaitable de donner aux faits relevés une expression plus généralisée et plus précise. Par bonheur, l'*Essai* contient des données qui nous permettent de réaliser en partie ce vœu. Ce sont celles qui concernent la *classification des entreprises selon leur revenu net*. L'*Essai* indique, pour certaines industries, le nombre d'établissements dont le revenu net atteint 50, 100, 200 roubles, etc. Ce sont ces données que nous avons groupées. Il se trouve que ces

renseignements existent pour 28 industries artisanales * englobant 8 364 entreprises, soit 93,2% du total (8 991). Ces 28 industries comptent en tout 8 377 entreprises (13 d'entre elles ne sont pas classées suivant le revenu), avec 14 135 ouvriers familiaux + 4 625 salariés, au total 18 760 ouvriers, soit 93,9% du nombre total des ouvriers. Il est clair que ces données relatives à 93% des artisans permettent de tirer des conclusions valables pour leur ensemble, car il n'y a aucune raison de présumer que les autres 7% diffèrent de ces 93%. Avant de présenter les résultats de notre relevé, nous croyons nécessaire de faire les remarques suivantes :

1) Les auteurs de l'*Essai*, quand ils ont établi cette classification, ne s'en sont pas toujours rigoureusement tenus pour chaque groupe à une terminologie identique et homogène. Ils disent, par exemple : « jusqu'à 100 roubles », « moins de 100 roubles », parfois même « égal à 100 roubles ». Ils n'indiquent pas toujours où commence et où finit telle ou telle catégorie : ils commencent parfois par la catégorie « jusqu'à 100 roubles », parfois la catégorie « jusqu'à 50 roubles », « jusqu'à 10 roubles », etc. ; ils terminent parfois leur classification par la catégorie « 1 000 roubles et plus », et parfois ils indiquent la catégorie « de 2 000 à 3 000 roubles », etc. Ce manque de précision ne saurait avoir grande importance. Nous avons réuni toutes les catégories qui figurent dans l'*Essai* (il y en a 15 : jusqu'à 10 r., jusqu'à 20 r., jusqu'à 50 r., jusqu'à 100 r., jusqu'à 200 r., jusqu'à 300 r., jusqu'à 400 r., jusqu'à 500 r., jusqu'à 600 r., jusqu'à 700 r., jusqu'à 800 r., jusqu'à 900 r., jusqu'à 1 000 r., 1 000 r. et plus, de 2 000 à 3 000 roubles), et nous avons fait disparaître toutes les menues imprécisions et ambiguïtés, en rangeant l'entreprise considérée dans l'une de ces catégories.

2) L'*Essai* n'indique que le nombre des entreprises ayant un revenu correspondant à telle ou telle catégorie, mais non le montant du revenu pour l'ensemble des entreprises

* Ces renseignements existent également pour la dentellerie, la serrurerie et la fabrication des accordéons, mais nous avons laissé ces industries de côté, car nous ne possédons à leur sujet aucune donnée sur la répartition des entreprises suivant le nombre d'ouvriers familiaux.

de chaque catégorie. Or, c'est précisément de ces dernières données que nous avons besoin. Aussi avons-nous admis que le montant du revenu des entreprises de telle ou telle catégorie sera déterminé avec suffisamment de précision en multipliant le nombre d'entreprises de la catégorie par le chiffre moyen du revenu, c'est-à-dire par la moyenne arithmétique déduite du maximum et du minimum de la catégorie (par exemple, 150 roubles pour la catégorie de 100 à 200 roubles, etc.). Pour les deux catégories inférieures seulement (jusqu'à 10 roubles et jusqu'à 20 roubles), nous avons pris, au lieu des moyennes, les montants maxima (10 et 20 roubles). La vérification a montré que cette méthode (généralement admise dans les calculs statistiques) donne des résultats très voisins de la réalité. Ainsi, le revenu net total des familles d'artisans de ces 28 industries s'élève, selon les données de l'*Essai*, à 951 653 roubles, tandis que nos calculs approximatifs, fondés sur les catégories de revenus, donnent 955 150 roubles, soit 3 497 roubles = 0,36% en plus. La différence ou l'erreur est donc de moins de quatre kopecks pour 10 roubles.

3) Notre relevé nous donne la moyenne du revenu par famille (dans chaque catégorie), mais non par ouvrier familial. Pour déterminer cette dernière moyenne, il nous a fallu une fois de plus procéder à un calcul approximatif. Connaissant le classement des familles d'après le nombre des ouvriers familiaux (et aussi d'après le nombre des ouvriers salariés), nous avons supposé que, plus le revenu par famille est petit, moins l'effectif familial (c'est-à-dire le nombre d'ouvriers familiaux par établissement) est nombreux, et moins il y a d'entreprises employant des salariés. Au contraire, plus le revenu par famille est élevé, et plus on compte d'établissements employant des salariés, plus est nombreux l'effectif familial, c'est-à-dire plus est grand le nombre d'ouvriers familiaux par établissement. Il est évident que cette hypothèse est la plus favorable pour qui voudrait réfuter nos conclusions. En d'autres termes : *quelle que soit* l'hypothèse que l'on pourrait avancer encore, elle ne ferait que corroborer nos conclusions.

Et voici maintenant le relevé des données concernant la répartition des artisans selon le revenu des entreprises :

Catégories	Nombre d'entreprises	Revenu moyen d'une entreprise	Revenu de toutes les entreprises	Catégories	Nombre d'entreprises	Revenu moyen d'une entreprise	Revenu de toutes les entreprises
		(approximativement)	(approximativement)			(approximativement)	(approximativement)
Jusqu'à 10 roubles	127	10	1 270	Jusqu'à 600 roubles	40	550	22 000
Jusqu'à 20 roubles	139	20	2 780	Jusqu'à 700 roubles	38	650	24 700
Jusqu'à 50 roubles	2 110	35	73 850	Jusqu'à 800 roubles	22	750	16 500
Jusqu'à 100 roubles	3 494	75	262 050	Jusqu'à 900 roubles	20	850	17 000
Jusqu'à 200 roubles	1 414	150	212 100	Jusqu'à 1 000 roubles	17	950	16 150
Jusqu'à 300 roubles	602	250	150 050	1 000 roubles et plus	19	1 500	28 500
Jusqu'à 400 roubles	208	350	72 800	De 2 000 à 3 000 roubles	2	2 500	5 000
Jusqu'à 500 roubles	112	450	50 400				
Nombre total d'entreprises					3 364	—	955 150

Ces données sont trop fragmentaires ; aussi est-il nécessaire de les classer sous des rubriques plus simples et plus claires. Nous distinguerons cinq catégories d'artisans suivant leur revenu : a) pauvres, avec un revenu de moins de 50 roubles par famille ; b) peu fortunés, avec un revenu de 50 à 100 roubles par famille ; c) moyens, avec un revenu de 100 à 300 roubles par famille ; d) aisés, avec un revenu de 300 à 500 roubles par famille, et e) riches, avec un revenu de plus de 500 roubles par famille.

Nous basant sur les données relatives au revenu des entreprises, joignons à ces catégories un classement approximatif des entreprises suivant le nombre des ouvriers familiaux et salariés *, ce qui nous donnera le tableau suivant :

* 8 377 établissements de 28 industries artisanales se répartissent comme suit d'après le nombre des ouvriers familiaux et salariés : 0 ouvriers familiaux — 95 établissements ; 1 ouvrier — 4 362 établissements ; 2 ouvriers — 2 632 ; 3 ouvriers — 870 ; 4 ouvriers — 275 ; 5 ouvriers et plus — 143. Les établissements employant des salariés sont au nombre de 2 228, dont : employant 1 salarié — 1 359 ; 2 salariés — 447 ; 3 salariés — 201 ; 4 salariés — 96 ; 5 salariés et plus — 125. En tout : 4 625 salariés avec un gain de 212 096 roubles (45, 85 roubles par ouvrier).

Catégories d'artisans d'après le montant du revenu	Nombre de fa- milles	Revenu net		%	Revenu moyen		Classement approximatif des familles									
							d'après le nombre des ouvriers familiaux					d'après le nombre des ouvriers salariés				
		en roubles	%	par fa- mille	par ou- vrier fami- lial (appro- xim.)		1	2	3	4	5 et plus	1	2	3	4	5 et plus
a) (Pauvres	2 376	77 900	28,4	32,7	32,7	2 376	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) Peu fortunés	3 494	262 050	41,8	75,0	50	1 986	1 508	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c) Moyens	2 016	362 150	24,1	179,6	72,0	—	1 124	870	22	—	—	1 359	392	—	—	—
d) Aisés	320	123 200	3,8	385,0	100,0	—	—	—	253	67	—	—	55 201	64	—	—
e) Riches	158	129 850	1,9	821,8	348	—	—	—	—	76	82	—	—	—	32	125
Total	8 364	955 150	100	114,2	67,5	4 362	2 632	870	275	143	82	1 359	447	201	96	125

Ces données nous conduisent à des conclusions très intéressantes, que nous allons examiner par catégorie d'artisans :

a) Plus du quart des familles d'artisans (28,4%) appartiennent à la catégorie des *pauvres* dont le revenu moyen par famille est d'environ 33 roubles. Admettons que ce revenu soit intégralement gagné par un seul travailleur familial, que cette catégorie se compose exclusivement d'artisans travaillant seuls. De toutes façons, le gain de ces artisans se trouve être *sensiblement inférieur* au gain moyen des salariés employés chez les artisans (45 roubles 85 kopecks). Si la plupart de ces artisans travaillant seuls appartiennent au dernier (3^e) sous-groupe, c'est-à-dire s'ils travaillent pour des revendeurs, cela signifie que les « patrons » paient les travailleurs à domicile moins que les salariés qui travaillent à l'atelier. Même en admettant que cette catégorie d'artisans a la période de travail la plus courte, leur gain n'en apparaît pas moins tout à fait misérable.

b) Plus des deux cinquièmes des artisans (41,8%) appartiennent à la catégorie des peu fortunés, dont le revenu est en moyenne de 75 roubles par famille. Il ne s'agit plus là uniquement d'artisans travaillant seuls (à supposer que c'était le cas pour la catégorie précédente) : la moitié des familles environ compte deux travailleurs familiaux ; il s'ensuit que le gain moyen d'un travailleur familial n'est que de 50 roubles environ, *c'est-à-dire pas plus, et même moins, que ce que gagne un ouvrier salarié employé chez un artisan* (outre la rémunération en argent : 45 r. 85 k., une partie des salariés sont nourris par les patrons). *Ainsi, les sept dixièmes des artisans se situent par leurs gains au niveau des ouvriers salariés travaillant chez les artisans, en partie même au-dessous.* Si stupéfiante que soit cette conclusion, elle correspond tout à fait aux données reproduites plus haut, qui établissent la supériorité des grosses entreprises sur les petites. On peut juger à quel point est bas le revenu de ces artisans par le fait que, dans la province de Perm, le salaire moyen du travailleur agricole engagé à l'année et nourri par le patron * s'élève à 50 roubles.

* Le prix de la nourriture est évalué à 45 r. par an. Ce chiffre représente une moyenne calculée sur dix années (1881-1891) d'après les données communiquées par le département de l'Agriculture (Cf. S. A. Korolenko, *Le travail salarié libre, etc.*).

Les sept dixièmes des artisans « indépendants » ont donc un niveau de vie qui ne dépasse pas celui des valets de ferme !

Les populistes diront évidemment que ce n'est là qu'un gain d'appoint venant s'ajouter au revenu fourni par l'agriculture ; mais 1) n'a-t-on pas constaté depuis bien longtemps que seule une minorité de paysans peuvent tirer de l'agriculture ce qui est nécessaire à l'entretien de leur famille, déduction faite des impôts, des fermages, des frais d'exploitation ? Or, nous comparons entre eux le gain de l'artisan et le salaire de l'ouvrier agricole nourri par le patron ; 2) les sept dixièmes des petits artisans comprennent également des non-agriculteurs ; 3) quand bien même il serait prouvé que l'agriculture assure l'entretien des artisans-agriculteurs de ces catégories, il n'en demeure pas moins que les gains sont fortement réduits du fait des attaches avec la terre.

Autre rapprochement : dans le district de Krasnooufinsk, le gain moyen d'un ouvrier salarié employé chez un artisan s'élève à 33,2 roubles (page 149 des tableaux), alors que le gain moyen d'une personne ayant un travail à « son » usine, c'est-à-dire d'un paysan vivant au voisinage d'une usine métallurgique et y travaillant comme ouvrier, est évalué par la statistique du zemstvo à 78,7 roubles (d'après les *Matériaux statistiques relatifs à la province de Perm. District de Krasnooufinsk. Région industrielle*. Kazan 1894), soit un peu plus du double. Or, le salaire des ouvriers métallurgistes travaillant dans « leur » usine est toujours inférieur, on le sait, au salaire des ouvriers « libres » des fabriques et des usines. On peut voir par là quelle restriction des besoins, quel abaissement du niveau de vie, allant jusqu'à l'état de misère, sont la rançon de cette fameuse « indépendance » de l'artisan russe « basée sur la liaison organique de l'industrie artisanale avec l'agriculture » !

c) Nous avons classé parmi les artisans « moyens » les familles possédant un revenu de 100 à 300 roubles, 180 roubles en moyenne par famille. Cette catégorie représente environ le quart des artisans (24,1%). En chiffres absolus leur revenu est également très faible : en comptant $2\frac{1}{2}$ travailleurs familiaux par établissement, cela fait environ 72 roubles par travailleur familial, somme très insuf-

fisante que n'enviera aucun ouvrier de fabrique ou d'usine. Mais, par rapport à la masse des artisans, c'est une somme assez importante ! Or, il se trouve que même cette maigre « aisance » ne s'acquiert qu'aux dépens d'autrui : la plupart des artisans de cette catégorie emploient déjà des salariés (85% des patrons à peu près ont des salariés et on compte en moyenne plus d'un salarié pour chacune des 2 016 entreprises). Pour s'élever au-dessus de la masse des artisans accablés par la misère, il faut donc, sur le terrain des rapports marchands capitalistes existants, conquérir son « aisance » de haute lutte aux dépens des autres, entrer dans la bataille économique, refouler plus encore la masse des petits artisans, devenir un petit bourgeois. Ou bien la misère et l'abaissement du niveau de vie jusqu'au *nec plus ultra*, ou bien (pour une *minorité*) l'édification de son propre bien-être (des plus modestes au point de vue absolu) aux dépens d'autrui : tel est le dilemme que pose aux petits artisans la production marchande. Ainsi parlent les faits.

d) La catégorie des artisans aisés ne comprend que 3,8% des familles, celles qui ont un revenu moyen d'environ 385 roubles, soit près de 100 roubles par travailleur familial (si l'on y range les patrons employant 4 ou 5 travailleurs familiaux). Ce revenu, environ deux fois supérieur au revenu en argent d'un ouvrier salarié, repose déjà sur un emploi étendu de la main-d'œuvre salariée : toutes les entreprises de cette catégorie emploient des salariés, 3 en moyenne par établissement.

e) Les artisans riches, ayant un revenu moyen de 820 roubles par famille, ne sont que 1,9%. Il faut ranger parmi eux, d'une part, les entreprises comprenant 5 ouvriers familiaux, d'autre part, des entreprises n'employant absolument aucun ouvrier familial, c'est-à-dire fondées exclusivement sur le salariat. Le calcul donne environ 350 roubles de revenu par ouvrier familial. Le revenu élevé de ces « artisans » tient à l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers salariés : une dizaine en moyenne par entreprise *. Ce sont déjà de petits fabricants, propriétaires

* Dans ces 28 industries artisanales, sur 2 228 entreprises employant des salariés, 46 ont 10 salariés et plus, au total 887 salariés, soit en moyenne 19,2 salariés par entreprise.

d'ateliers capitalistes. Qu'ils aient été rangés parmi les « artisans » à côté des artisans travaillant seuls, des gens de métier de la campagne, et même des artisans travaillant à domicile pour des fabricants (et parfois, comme nous le verrons plus loin, pour ces mêmes artisans riches !), montre tout simplement, comme nous l'avons déjà signalé, à quel point le terme d'« artisan » est vague et imprécis.

Pour conclure cet exposé des données fournies par le recensement artisanal au sujet des revenus des artisans, notons encore ce qui suit. On pourrait nous dire que la concentration des revenus n'est pas très forte dans les industries artisanales : 5,7% des établissements totalisent 26,5% des revenus, et 29,8% des établissements s'en attribuent 64,4%. Nous répondrons à cela que : 1) cette concentration elle-même montre que les raisonnements généraux relatifs à l'« artisan » et les « moyennes » qui le concernent sont absolument inadéquats et dénués de valeur scientifique ; 2) il ne faut pas perdre de vue que ces données *ne concernent pas les revendeurs*, et que, de ce fait, la répartition des revenus est présentée de façon tout à fait inexacte. Nous avons vu que 2 346 familles et 5 628 ouvriers travaillent pour des revendeurs (3^e sous-groupe); donc, ici, ce sont les revendeurs qui accaparent le plus clair des revenus. Les dissocier des artisans est une méthode tout à fait artificielle, que rien ne justifie. De même qu'on ne saurait analyser les rapports économiques dans la grande industrie usinière sans indiquer le montant des revenus des fabricants, de même on ne peut analyser la structure économique de l'industrie « artisanale » sans signaler les revenus des revendeurs, revenus qui proviennent précisément d'une industrie à laquelle s'adonnent aussi les artisans et qui constituent une partie de la valeur des produits fabriqués par ces derniers. Nous pouvons et nous devons donc conclure que la répartition réelle des revenus, dans l'industrie artisanale, est infiniment plus inégale que celle qui a été indiquée plus haut, car dans cette dernière font défaut les catégories constituées par les artisans plus considérables.

ARTICLE III

(VI. Qu'est-ce qu'un revendeur?—VII. Des « faits réconfortants » dans l'industrie artisanale. — VIII. Le programme populiste en matière de politique industrielle.)

VI

QU'EST-CE QU'UN REVENDEUR?

Nous avons considéré plus haut les revendeurs comme les artisans les plus considérables. Du point de vue habituel des populistes, c'est là une hérésie. On a pris l'habitude chez nous de présenter le revendeur comme un élément adventice, extérieur à la production, étranger à l'artisanat proprement dit et relevant « uniquement » de l'échange.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les inexactitudes théoriques de cette opinion, qui repose sur l'incompréhension du contenu général et essentiel de la base, du fond de l'industrie moderne (l'industrie artisanale y comprise), à savoir l'*économie marchande*, dont le capital commercial est nécessairement partie intégrante, et non un élément fortuit et étranger. Nous devons nous en tenir ici aux faits et aux données du recensement artisanal, et notre tâche va consister à examiner et à analyser ces données relativement aux revendeurs. Cet examen est facilité par le fait que les artisans travaillant pour des revendeurs ont été rangés dans un sous-groupe particulier (le 3^e). Mais bien plus nombreux sont ici les points laissés dans l'ombre et les lacunes, ce qui complique beaucoup l'étude de la question. Ainsi les

données manquent sur le nombre des revendeurs, leur différenciation en gros et en petits revendeurs, leurs attaches avec les artisans aisés (attaches d'origine, liens existant entre les opérations commerciales du revendeur et la production de son entreprise, etc.), leurs *activités*. Les préjugés populistes qui font du revendeur un élément étranger ont empêché la plupart de ceux qui étudient l'industrie artisanale de poser le problème des activités des revendeurs, alors que, pour un économiste, c'est évidemment là le problème primordial et essentiel. Il importe d'analyser à fond et en détail la façon dont le revendeur *gère ses affaires*, comment se constitue son capital, comment ce capital opère dans le domaine de l'achat des matières premières et de l'écoulement du produit, quelles sont les conditions (économiques et sociales) de l'activité du capital dans tous ces domaines, quel est le montant des dépenses du revendeur pour organiser l'achat et la vente, comment ces dépenses sont réparties en fonction de l'importance du capital commercial et du volume de l'achat et de la vente, quelles conditions amènent parfois le revendeur à transformer partiellement les matières premières dans ses propres ateliers avant de les remettre aux ouvriers à domicile pour traitement ultérieur (le finissage étant parfois assuré par le revendeur), ou de les vendre à de petits artisans dont il rachètera ensuite les produits sur le marché. Il faut comparer le prix de fabrication chez le petit artisan, chez le gros artisan qui emploie dans son atelier plusieurs salariés, et chez le revendeur qui distribue à domicile la matière première à travailler. Il faut prendre comme unité, pour notre enquête, chaque *entreprise*, c'est-à-dire chaque revendeur pris séparément, déterminer son chiffre d'affaires, le nombre d'ouvriers qui travaillent pour lui dans son ou ses ateliers et à domicile, qu'il emploie à l'acquisition des matières premières, à l'entreposage des matières premières et des produits finis, ainsi qu'à leur vente. Il faut comparer la technique de production (quantité et qualité des instruments et installations, *division du travail*, etc.) chez le petit patron, le patron d'un atelier employant des salariés, et le revendeur. Seule une *étude économique* de ce genre peut fournir une réponse scientifique précise à cette question : qu'est-ce qu'un revendeur, quel est son rôle dans la vie économique,

son rôle dans le développement historique des formes industrielles de la production marchande ? L'absence de ces données dans les conclusions finales du recensement par feu, qui a étudié en détail toutes ces questions pour chaque artisan, constitue une grave lacune, il faut le reconnaître. Et si même il avait été impossible (pour différentes raisons) d'étudier les activités de chaque revendeur, une grande partie des renseignements nécessaires aurait pu être tirée des données par feu relatives aux artisans travaillant pour les revendeurs. Alors que nous ne trouvons dans l'*Essai* que les lieux communs populistes selon lesquels le « koulak » est « par essence étranger à la production » (p. 7), le terme de koulak s'appliquant aussi bien aux revendeurs et aux ateliers d'assemblage qu'aux usuriers. A en croire les populistes, « ce qui régit le salariat, ce n'est pas sa concentration technique, à l'instar de la fabrique (?), mais la dépendance financière des artisans... un des aspects de l'emprise des koulaks » (309-310) ; « la source de l'exploitation du travail... ne réside pas dans la fonction de production, mais dans la fonction d'échange » (101) ; on observe souvent dans les industries artisanales non pas « la marche au capitalisme dans la production », mais « la marche au capitalisme dans le processus d'échange » (265). Certes, nous n'entendons nullement accuser les auteurs de l'*Essai* d'exposer leurs vues personnelles : ils ont tout simplement emprunté en bloc les sentences si abondamment répandues dans les ouvrages de « notre réputé » M. V. V., par exemple.

Pour apprécier le vrai sens de ces phrases, il suffit de se rappeler, notamment, que dans une de nos principales industries, l'industrie textile, le « revendeur » a été le précurseur immédiat, le père du gros fabricant qui recourt à la grande production mécanique. La distribution du filé à domicile aux artisans pour que ceux-ci le travaillent : telles étaient hier toutes nos industries du textile ; c'était donc là un travail pour le « revendeur », pour le « koulak » qui, ne possédant pas d'atelier en propre (« il était étranger à la production »), « ne faisait que » distribuer le filé et recevoir ensuite le produit fini. Nos bons populistes n'ont pas même cherché à étudier l'origine de ces revendeurs, leurs liens de filiation avec les propriétaires de petits ate-

liers, leur rôle en tant qu'organisateurs des achats de matières premières et de l'écoulement du produit, le rôle de leur capital qui concentre les moyens de production, rassemble la masse des petits artisans dispersés, introduit la division du travail et prépare les éléments d'une production qui sera non seulement une grande production, mais aussi une production mécanique. Ils se sont bornés à geindre et à déplorer ce phénomène « affligeant », « artificiel », etc., etc. ; ils se sont consolés en répétant que cette « marche au capitalisme » ne portait pas sur la production, mais « uniquement » sur le processus d'échange ; ils ont tenu des propos douxcereux sur « les autres voies qui s'offrent à la patrie », — et pendant ce temps, les « koulaks » « artificiels » et « sans racines » poursuivaient leur petit bonhomme de chemin, continuant à concentrer le capital, à « rassembler » les moyens de production et les producteurs, à accroître le volume de leurs achats de matières premières, à approfondir la division de la production en opérations particulières (ourdissage, tissage, teinture, finition, etc.) et à transformer la *manufacture capitaliste* fractionnée, techniquement arriérée, fondée sur le travail manuel et la servitude, en *une industrie mécanique capitaliste*.

C'est exactement le même processus qui s'opère à l'heure actuelle dans l'ensemble de nos industries dites « artisanales » ; et c'est exactement de la même façon que les populistes se refusent à étudier la réalité dans son devenir, qu'ils substituent au problème de l'origine des rapports existants et de leur évolution le problème de ce qui *pourrait* être (si ce qui est n'était pas) ; qu'ils se consolent à la pensée que pour le moment ce ne sont là « que » des revendeurs ; qu'ils idéalisent et enjolivent les pires aspects du capitalisme, les pires parce que techniquement arriérés et économiquement imparfaits, et aussi en raison de la situation sociale et culturelle qu'ils créent pour les masses laborieuses.

Prenons les données du recensement artisanal de Perm. Nous essaierons d'en combler au fur et à mesure les lacunes que nous avons précédemment signalées, à l'aide de l'ouvrage déjà cité : *L'industrie artisanale de la province de Perm, etc.* Distinguons avant tout les industries qui fournissent le gros des artisans travaillant pour des revendeurs

(3^e sous-groupe). Consultons, pour ce faire, notre propre relevé, dont les résultats (comme nous l'avons noté plus haut) ne coïncident pas avec les chiffres de l'*Essai*.

Métiers:	Nombre de familles travaillant pour des revendeurs		
	Groupe I	Groupe II	Total
Cordonniers	31	605	636
Feutriers	607	12	619
Forgerons	70	412	482
Fabricants de nattes de tille	132	10	142
Menuisiers et ébénistes	38	49	87
Carrossiers	32	28	60
Tailleurs	4	42	46
Total pour ces 7 métiers	914	1 158	2 072
Nombre total des artisans du 3 ^e sous-groupe	1 016	1 320	2 336

Ainsi, les $\frac{9}{10}$ environ des artisans travaillant pour des revendeurs sont concentrés dans les sept professions que nous venons d'énumérer. Ce sont donc elles que nous examinerons tout d'abord.

Commençons par les cordonniers. La très grande majorité des cordonniers travaillant pour des revendeurs se trouvent rassemblés dans le district de Koungour, qui est dans la province de Perm, le centre de la tannerie. La grande masse des artisans travaille pour des patrons de tanneries : l'*Essai* mentionne, à la page 87, huit revendeurs pour lesquels travaillent 445 établissements *. Tous ces revendeurs sont de « vieux » patrons de tanneries, dont les noms se retrouvent dans l'*Index des fabriques et usines* pour 1890 et pour 1879, ainsi que dans les notes de l'*Annuaire du ministère des Finances*, fascicule 1, pour 1869¹²⁰. Les patrons tanneurs coupent les peaux et les livrent toutes préparées aux « artisans » pour que ceux-ci les cousent. L'étrépage des empeignes est effectué à part, sur commande des usiniers, par plusieurs familles. D'une façon générale, la tannerie industrielle est liée à toute une série d'industries « artisanales », c'est-à-dire que toute une série d'opérations s'effectuent

* Deux revendeurs (Ponomarev et Fominski) font travailler 217 établissements. On compte au total, dans le district de Koungour, 470 établissements de cordonniers travaillant pour des revendeurs.

à domicile, notamment : 1) la préparation des cuirs ; 2) le montage de la chaussure ; 3) le collage des chutes de cuir pour en faire des plaques de talons ; 4) la coulée des vis pour bottes ; 5) la fabrication des clous à double tête pour les bottes ; 6) la fabrication des formes de botte ; 7) la préparation de la cendre pour les tanneries ; 8) la préparation du « chêne » (écorce de saule), également pour les tanneries. Les déchets de la tannerie et de la peausserie sont utilisés par les industries du feutre et de la colle (*Ind. artis.*, III, pp. 3-4 et suiv.). Outre la division détaillée du travail (c'est-à-dire que la fabrication d'un seul objet est divisée en plusieurs opérations effectuées par des personnes différentes), s'est également développée dans cette industrie une division du travail par marchandise : chaque famille (et parfois même chaque rue d'un village d'artisans) ne fabrique qu'une sorte de chaussures. Nous noterons à titre de curiosité que, dans l'ouvrage *Ind. artis.*, etc., la « production des articles de cuir et peau à Kougour » est qualifiée d'« expression typique de l'idée d'une liaison organique entre la grande industrie et l'industrie artisanale pour leur profit réciproque » (*sic !*)... la fabrique contracte une alliance rationnelle (*sic !*) avec l'industrie artisanale, car elle est soucieuse, dans son propre intérêt (évidemment !), non pas de l'écraser..., mais de la développer (III, p. 3). Ainsi, le fabricant Fominski a reçu une médaille d'or à l'exposition d'Ekatérinbourg, en 1887, non seulement pour l'excellente qualité de ses cuirs, mais aussi « pour avoir organisé une production en grand qui fournit un gagne-pain à la population des alentours » (*ibid.*, p. 4, souligné par l'auteur). En effet, sur ses 1 450 ouvriers, 1 300 travaillent à domicile ; chez un autre usinier, Sartakov, 100 ouvriers sur 120 travaillent à domicile, etc. Les fabricants de Perm rivalisent donc avec les intellectuels populistes pour implanter et développer les industries artisanales...

La situation est analogue en ce qui concerne l'organisation de la cordonnerie dans le district de Krasnooufmsk (*Ind. artis.*, I, 148-149) : les fabricants tanneurs font faire, eux aussi, des bottes en partie dans leurs ateliers, en partie en distribuant le travail à domicile ; l'un des plus gros propriétaires d'établissements de tannerie et de cordonnerie emploie jusqu'à 200 ouvriers permanents.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée assez précise de l'organisation économique de la cordonnerie et des nombreuses autres industries « artisanales » qui s'y rattachent. Ce sont, ni plus ni moins, des *sections* de grands ateliers capitalistes (de « fabriques », pour reprendre la terminologie de nos statistiques officielles), des *opérations partielles* venant s'intégrer dans les grandes opérations capitalistes auxquelles donne lieu le traitement des cuirs et peaux. Les entrepreneurs ont organisé l'achat en grand des matières premières ; ils ont édifié des usines pour préparer les peaux et mis sur pied tout un système pour leur traitement ultérieur, système fondé sur la division du travail (aspect technique) et le travail salarié (aspect économique) : ils font exécuter certaines opérations dans leurs ateliers (coupe du cuir à chaussures), les autres opérations étant faites à domicile par des « artisans » qui travaillent pour eux ; les patrons fixent le volume de la production, le montant du salaire à la tâche, les catégories de produits à fabriquer et la quantité d'articles de chaque sorte. Ce sont eux, également, qui organisent la vente en gros du produit. Il est évident que c'est là, pour employer une terminologie scientifique, une *manufacture capitaliste*, déjà en train de passer, partiellement, à une forme supérieure : la *fabrique* (dans la mesure où l'on emploie des machines et des groupes de machines : les grosses tanneries possèdent des moteurs à vapeur). Voir dans certaines parties de cette manufacture une forme de production particulière, « artisanale », c'est là une absurdité évidente qui tente de dissimuler ce fait essentiel : la prépondérance du travail salarié et la subordination au grand capital de toute l'industrie de la tannerie et de la chaussure. Au lieu de tenir des raisonnements comiques pour préconiser l'« organisation coopérative de l'échange » dans cette industrie (p. 93 de l'*Essai*), on ferait mieux d'étudier de plus près l'organisation réelle de la production, d'étudier les raisons pour lesquelles les patrons préfèrent distribuer le travail à domicile. Ils y trouvent sans aucun doute leur avantage, et nous comprendrons pourquoi si nous songeons aux bas salaires des artisans en général, et notamment des artisans-agriculteurs et des artisans du 3^e sous-groupe. En distribuant les matières premières

à domicile, les entrepreneurs réduisent les salaires, économisent sur les locaux, en partie sur l'outillage, suppriment les frais de surveillance ; ils sont exemptés des obligations, pas toujours agréables, imposées aux fabricants (ce sont des commerçants, et non des fabricants !); les ouvriers qui travaillent pour eux sont plus dispersés, plus désunis, moins aptes à se défendre, et ils ont, pour tenir ces ouvriers en main, des surveillants gratuits, quelque chose comme des « maîtres-artisans » (termes dont se sert notre industrie textile pratiquant la distribution de la matière brute à domicile) en la personne des artisans qui travaillent pour eux et qui eux-mêmes *embauchent pour leur propre compte des salariés* (dans 636 familles de cordonniers travaillant pour des revendeurs, on compte 278 salariés). Nous avons déjà vu dans le tableau d'ensemble que ces salariés (du 3^e sous-groupe) reçoivent les salaires les plus bas. Et cela n'est pas étonnant, car ils sont doublement exploités : par leur employeur qui entend tirer d'eux un « petit profit », et par le patron tanneur qui distribue le cuir aux petits patrons. On sait que ces tâcherons, qui connaissent bien les conditions locales et la situation personnelle de chaque ouvrier, font preuve d'une ingéniosité vraiment inépuisable lorsqu'il s'agit d'inventer diverses méthodes d'exploitation, d'embaucher à des conditions draconiennes, de pratiquer le *truck-system*, etc. On sait la durée démesurée de la journée de travail dans ces ateliers et dans les « isbas artisanales », et il est regrettable que le recensement artisanal de 1894-95 ne contienne, sur ces importantes questions, presque aucune documentation susceptible de faire la lumière sur notre *sweating-system*.¹²¹ * « national », où une foule d'intermédiaires viennent aggraver l'oppression qui pèse sur les ouvriers, et où règne l'exploitation la plus cynique et la moins contrôlée.

L'*Essai* ne donne malheureusement presque aucun renseignement sur l'organisation de l'industrie des bottes de feutre (qui vient au second rang par le nombre des familles travaillant pour des revendeurs). Nous avons vu que, dans cette industrie, on compte des artisans employant des dizaines de salariés ; mais nous ignorons s'ils distribuent le

* Système d'exploitation à outrance. (N.R.)

travail à domicile, s'ils font exécuter une partie des opérations en dehors de leurs ateliers *. Notons seulement le fait, constaté par les enquêteurs, que les conditions d'hygiène dans l'industrie des bottes de feutre sont déplorables (*Essai*, p. 119, *Ind. artis.*, III, 16) : une chaleur insupportable, beaucoup de poussière, une atmosphère étouffante. Et cela, dans les maisons habitées par les artisans ! Le résultat tout naturel est que les artisans ne résistent pas plus de quinze ans à ce labeur et finissent par devenir phthisiques. I. Molleson, qui a étudié les conditions sanitaires de ce travail, déclare : « La plupart de ces ouvriers ont de 13 à 30 ans ; et ce qui frappe chez presque tous, c'est leur teint pâle et mat, leur air languissant, *comme s'ils étaient minés par la maladie* » (III, p. 145, souligné par l'auteur). La conclusion pratique de cet enquêteur est la suivante : « Il faut obliger les patrons à construire des ateliers (pour la fabrication de bottes de feutre) beaucoup plus vastes, afin que chaque ouvrier dispose constamment d'un volume d'air déterminé » ; « l'atelier doit être destiné exclusivement au travail. Il doit être expressément interdit aux ouvriers d'y dormir » (*ibidem*). Ainsi, les médecins des services de santé exigent pour ces artisans la construction de fabriques et l'interdiction du travail à domicile. Souhaitons voir se réaliser cette mesure qui, tout en éliminant une foule d'intermédiaires, ferait progresser la technique, préparerait le terrain pour une réglementation de la journée et des conditions de travail, en un mot, mettrait fin aux abus les plus criants dans notre industrie « populaire ».

Dans l'industrie des nattes de tille figure, au nombre des revendeurs, un marchand d'Ossa, Boutakov, qui possédait dans cette ville, d'après des renseignements datant de 1879, une fabrique de nattes de tille employant 180 ouvriers **. Ce fabricant doit-il vraiment être considéré

* Telle est l'organisation de la production du feutre dans les districts d'Arzamas et de Sémionov dans la province de Nijni-Novgorod. Cf. les *Travaux de la commission d'enquête sur les industries artisanales* et les *Matériaux* des statistiques du zemstvo de Nijni-Novgorod.

** *Indicateur des fabriques et usines* pour l'année 1879. Les ouvriers travaillant la tille pour des revendeurs sont concentrés surtout dans le district d'Ossa.

comme « étranger à la production proprement dite » du seul fait qu'il a trouvé plus avantageux de distribuer le travail à domicile ? Il serait également intéressant de savoir en quoi les revendeurs, retranchés du nombre des artisans, se distinguent de ces « artisans » qui, n'ayant pas d'ouvriers familiaux, « achètent de la tôle et la donnent à travailler à des ouvriers à la tâche qui, sur leurs métiers, la transforment en nattes et en sacs » (*Essai*, 152) — exemple frappant de la confusion que les préjugés populistes ont semée dans l'esprit des enquêteurs. Les conditions sanitaires dans cette industrie sont également au-dessous de toute critique : locaux exigus, saleté, poussière, humidité, puanteur, longue journée de travail (12 à 15 heures) — tout cela fait que les centres de cette industrie sont de véritables « sources du typhus de la faim * », qui s'y est d'ailleurs souvent déclaré.

L'*Essai* ne nous dit rien non plus de l'organisation du travail pour les revendeurs dans l'industrie artisanale du fer forgé ; nous devons donc recourir à l'*Ind. artis.*, etc., qui nous fournit une description fort intéressante de l'industrie du fer forgé dans la région de Nijni-Taguil. La fabrication des plateaux à servir et autres articles est répartie entre plusieurs établissements : les ateliers où l'on forge le métal, ceux où on l'étame, ceux où on le peint. Quelques patrons artisans possèdent ces trois sortes d'ateliers et sont par conséquent des manufacturiers du type le plus pur. D'autres effectuent dans leur atelier une seule de ces opérations et font ensuite étamer et peindre l'article par des artisans à domicile. Ainsi apparaît, avec une netteté toute particulière, l'homogénéité de l'organisation économique de cette industrie où le travail est distribué à domicile et où le patron possède plusieurs ateliers spécialisés. Les artisans revendeurs qui distribuent le travail à domicile comptent parmi les plus gros patrons (ils sont 25), lesquels ont organisé l'achat des matières premières aux conditions les plus avantageuses et l'écoulement des produits finis sur une grande échelle : ces 25 artisans (et eux seuls) vont à la foire ou ont leurs propres boutiques. Autres revendeurs : les gros « fabricants-commerçants » qui

* *Essai*, p. 157.

ont présenté leurs articles à l'exposition d'Ekatérinbourg, dans la section des fabriques et usines ; l'auteur les range dans « l'industrie artisanale en fabrique (*sic* !) » (*Ind. artis.*, I, pp. 98-99). Dans l'ensemble, nous obtenons donc un tableau extrêmement typique de la manufacture capitaliste dont l'enchevêtrement avec les petites entreprises revêt les formes les plus diverses et les plus inattendues. Pour bien montrer combien la division des artisans industriels en « artisans » et en « fabricants », en producteurs et en « revendeurs », est de peu d'utilité pour démêler ces rapports complexes, prenons les chiffres de l'ouvrage cité et dressons le tableau des rapports économiques dans cette industrie artisanale :

Production indépendante pour le marché				Travail pour des revendeurs						
Entre-prises	Ouvriers			Production en milliers de roubles	Entre-prises	Ouvriers				
	fami- liaux	sala- riés	total			fami- liaux	sala- riés	total		
A. « Industrie artisanale en fabrique »										
?	?	?	?	60+7	a) 29	51	39	90		
(« fabricants-commerçants »)					b) 39	53	79	132		
B. « Industrie artisanale »										
25	(« artisans-revendeurs »)			95+30	68	104	118	222		
16	88	161	249	8						
				163+37						
				200 000 roubles—production totale de l'industrie de N.-Taguil						

a) artisans dépendants pour la vente
b) artisans dépendants et pour la vente et pour la production

Qu'on vienne nous raconter après cela que les revendeurs, tout comme les usuriers, sont « étrangers à la production proprement dite », que leur prédominance ne fait que dénoter « la marche au capitalisme dans l'échange », mais non « la marche au capitalisme dans la production » !

Un autre exemple des plus typiques de manufacture capitaliste, c'est l'industrie des malles et coffres (*Essai*, pp. 334-339. *Ind. artis.*, I, pp. 31-40). Voici comment elle est organisée : quelques gros patrons possédant des ateliers où travaillent des ouvriers salariés achètent les

matières premières et confectionnent *en partie* l'article chez eux, mais surtout ils distribuent les matériaux entre de petits ateliers spécialisés et assemblent ensuite dans leurs propres ateliers la malle ou le coffre, après quoi ils vendent le produit fini sur le marché. La division du travail, condition typique et base technique de la manufacture, est ici appliquée sur une grande échelle : la fabrication du coffre entier exige 10 ou 12 opérations exécutées séparément par des artisans différents. L'organisation de cette industrie artisanale consiste à réunir des ouvriers exécutant les opérations de détail (*Theilarbeiter*, comme on les appelle dans le *Capital*) sous les ordres du *capital*. Pourquoi le capital préfère-il le travail à domicile au travail exécuté à l'entreprise par des salariés ? La réponse est claire ; elle nous est fournie par les données du recensement artisanal de 1894-1895 sur les établissements de l'usine de Néviânsk, dans le district d'Ekatérinbourg (un des centres de cette industrie), où l'on trouve *côte à côte* des ateliers d'assemblage et des artisans effectuant les opérations de détail. Il est donc parfaitement possible de les comparer les uns aux autres. Voici un tableau des données comparatives (voir page 173 des tableaux) :

Fabricants de malles et de coffres de l'usine de Néviânsk	groupes	sous-groupes	Nombre d'entreprises	Nombre d'ouvriers			Revenu global		Salaire		Revenu net	
				familliaux	salarisés	total	total	par ouvrier	total	par salarié	total	par ouvrier familial
« Revendeurs »	II	1	2	1	13	14	5 850	418	1 300	100	1 617	808,5*
« Artisans »	II	3	8	11	8	19	1 315	70,3	351	44	984	89,4

Avant d'examiner ce tableau, notons bien que si nous avons pris les données relatives non pas à la seule usine de Néviânsk, mais à l'ensemble des 1^{er} et 3^e sous-groupes (p. 335 de l'*Essai*), nous serions parvenus aux mêmes con-

* Par établissement.

clusions. Le revenu global, dans les deux sous-groupes, n'est évidemment pas comparable, car les mêmes matériaux passent par les mains des différents ouvriers exécutant les opérations de détail et par les ateliers d'assemblage. Mais les données relatives au revenu et aux salaires sont caractéristiques. On constate que le salaire des ouvriers des ateliers d'assemblage est supérieur au revenu des artisans dépendants (100 et 89 roubles), bien que ces derniers exploitent à leur tour des salariés. Quant au salaire de ces derniers, il n'atteint *même pas la moitié* de ce que gagnent les ouvriers des ateliers d'assemblage. Comment nos patrons ne préféreraient-ils pas à l'industrie en fabrique l'industrie « artisanale » qui leur assure d'aussi substantiels « avantages » ! Dans la carrosserie, l'organisation du travail pour le revendeur présente un caractère tout à fait analogue (*Essai*, pp. 308 et suiv., *Ind. artis.*, I, pp. 42 et suiv.) ; ce sont les mêmes ateliers d'assemblage dont les patrons jouent le rôle de « revendeurs » (en même temps que de donneurs d'ouvrage) par rapport aux artisans exécutant les opérations de détail ; c'est encore une fois le salaire de l'ouvrier d'atelier dépassant le revenu de l'artisan dépendant (pour ne rien dire du salarié embauché par celui-ci). Cette dernière circonstance se retrouve également chez les agriculteurs (groupe I) et les non-agriculteurs (groupe II). Dans l'ébénisterie et la menuiserie, les revendeurs sont les magasins de meubles de la ville de Perm (*Essai*, 133, *Ind. artis.*, II, 11) qui fournissent des modèles aux artisans en même temps qu'ils leur passent des commandes, ce qui fait, d'ailleurs, qu'ils ont « amélioré peu à peu la technique de la production ».

Dans le vêtement, les magasins de confection de Perm et d'Ekatérinbourg distribuent aux artisans le tissu à travailler. On sait qu'une organisation tout à fait analogue de l'industrie de la confection et de la couture existe dans les autres pays capitalistes, en Europe occidentale et en Amérique. Ce qui distingue la Russie, avec sa « production populaire », de l'Occident « capitaliste », c'est qu'en Occident, cela s'appelle le *Schwitz-system* * et qu'on s'attache à lutter contre ce système d'exploitation, le pire

* Système d'exploitation à outrance. (N.R.)

de tous ; ainsi, les tailleurs allemands exigent de leurs patrons qu'ils construisent des fabriques (c'est-à-dire qu'ils « implantent artificiellement le capitalisme », comme dirait un populiste russe), alors que chez nous, ce « système d'extorsion de sueur » est tout bonnement baptisé « industrie artisanale », et que l'on discute des avantages qu'il présente par rapport au capitalisme.

Nous venons d'examiner toutes les industries où l'immense majorité des artisans travaillent pour des revendeurs. Quelles conclusions tirer de ce tour d'horizon ? Nous nous sommes convaincus de la complète inconsistance de la thèse populiste selon laquelle les revendeurs, et même les ateliers d'assemblage, sont, comme les usuriers, des éléments étrangers à la production, etc. Malgré l'insuffisance, déjà signalée, des données de l'*Essai* et l'absence dans le programme du recensement de toute question relative aux activités des revendeurs, nous avons pu constater, dans la majorité des industries artisanales, que les revendeurs sont étroitement liés à la production, et même qu'ils y « participent » directement en qualité de patrons d'ateliers employant des salariés. Rien de plus absurde que l'opinion selon laquelle le travail pour des revendeurs n'est que le résultat d'un abus, d'un hasard, d'une « marche au capitalisme dans l'échange », mais non de la production. Au contraire, le travail pour le revendeur est précisément une *forme particulière de la production*, une organisation particulière des rapports économiques dans la production, organisation qui émane directement de la petite production marchande (de la « petite production populaire », pour reprendre la terminologie de notre littérature sentimentale) et lui reste attachée par mille liens, car à la base de ce système il y a les petits patrons les plus aisés, les « artisans » les plus avancés, qui augmentent leur chiffre d'affaires en distribuant le travail à domicile. Directement rattaché à l'atelier capitaliste qui emploie des salariés et dont il n'est souvent que le prolongement ou l'une des sections, le travail pour un revendeur n'est rien d'autre que l'*appendice de la fabrique*, si l'on prend cette expres-

sion non pas dans son sens scientifique, mais dans son acception courante. Si l'on s'en tient à la classification scientifique des formes d'industrie dans leur succession logique, le travail pour le revendeur relève essentiellement de la *manufacture capitaliste*, car : 1) il est fondé sur la production manuelle et sur tout un ensemble de petits établissements ; 2) il introduit la division du travail entre ces établissements et la développe aussi à l'intérieur de l'atelier ; 3) il place le commerçant à la tête de la production, comme c'est toujours le cas pour la manufacture, qui suppose une production sur une grande échelle, l'achat en gros des matières premières et la vente en gros du produit ; 4) il ravale les travailleurs à l'état de salariés occupés dans l'atelier d'un patron ou à domicile. Ce sont justement ces indices, on le sait, qui caractérisent la manufacture au sens scientifique du mot en tant que degré particulier du développement du capitalisme dans l'industrie (voir *Das Kapital*, I, Kapitel XII *). Cette forme d'industrie dénote déjà, on le sait, une large suprématie du capitalisme, dont elle précède directement la forme ultime et la plus haute : la grande industrie mécanique. Le travail pour le revendeur est donc bel et bien une forme retardataire du capitalisme et ce caractère, dans la société moderne, aggrave particulièrement la situation des travailleurs, exploités par toute une série d'intermédiaires (*sweating-system*), isolés les uns des autres, obligés de se contenter du salaire le plus bas, de faire des journées extrêmement longues dans les conditions les plus antihygiéniques et surtout dans des conditions qui rendent très difficile un contrôle public de la production.

Nous en avons fini avec l'examen des données du recensement artisanal de 1894-1895. Cet examen a pleinement confirmé ce que nous avons dit de l'inconsistance absolue de la notion d'« artisanat ». Nous avons vu qu'on classait sous cette étiquette les formes d'industrie les plus diverses, — nous sommes même en droit de dire : *presque toutes*

* *Le Capital*, I, I, chap. XII ¹²² (chap. XIV de l'édition française parue aux Éditions Sociales. — N. R.)

les formes d'industrie connues de la science. En effet, on y a rangé les artisans patriarcaux qui travaillent sur commande pour les consommateurs, lesquels fournissent les matières premières et reçoivent de ces derniers une rémunération parfois en nature, parfois en espèces. On y a fait entrer aussi les représentants d'une tout autre forme de production : les petits producteurs de marchandises travaillant avec leur famille. On y a rangé également les propriétaires d'ateliers capitalistes employant des salariés, ainsi que ces salariés eux-mêmes, dont le nombre atteint plusieurs dizaines par établissement ; les patrons manufacturiers qui, disposant d'un gros capital, règnent sur tout un système d'ateliers exécutant les diverses opérations de détail ; les ouvriers travaillant à domicile pour des capitalistes. Dans toutes ces subdivisions, on a considéré comme « artisans » les agriculteurs aussi bien que les non-agriculteurs, les paysans comme les citoyens. Cette confusion n'est pas du tout particulière à l'enquête sur les artisans de Perm. Loin de là. Elle se retrouve *partout et toujours* dès que l'on traite, oralement ou par écrit, de l'industrie « artisanale ». Quiconque a lu, par exemple, les *Travaux de la commission d'enquête sur l'industrie artisanale* sait que la dénomination d'artisans y a été appliquée, exactement de même, à toutes ces catégories. C'est un procédé cher à nos économistes populistes que de mettre dans le même tas toutes ces formes d'industrie infiniment variées, de baptiser ce tas industrie « artisanale », « populaire », et — *risum teneatis, amici !* * — d'opposer cette absurdité au « capitalisme », à « l'industrie de fabrique et d'usine ». La « justification théorique » de ce procédé admirable, qui témoigne de la remarquable profondeur de pensée et des connaissances de son auteur, a été donnée, sauf erreur, dans l'œuvre de M. V.V. qui, dès les toutes premières pages de ses *Etudes sur l'industrie artisanale*, prend le chiffre officiel des ouvriers des « fabriques et usines » des provinces de Moscou, Vladimir et autres, les compare au chiffre des « artisans », et en déduit, bien entendu, que dans la sainte Russie l'industrie « populaire » est beaucoup plus développée que le « capitalisme ».

* Retenez-vous de rire, amis ! (N. R.)

Par contre, notre économiste « distingué » a passé prudemment sous silence un fait maintes fois établi par les enquêteurs *, à savoir que dans leur immense majorité, ces « artisans » *travaillent pour les fabricants*. Strictement fidèles aux préjugés populistes, les auteurs de l'*Essai* ont repris ce procédé. Bien que la production annuelle de l'industrie « artisanale », dans la province de Perm, ne soit évaluée qu'à 5 millions de roubles **, tandis que celle des « fabriques et usines » atteint 30 millions de roubles, « les fabriques et usines emploient 19 000 personnes et l'industrie artisanale 26 000 » (p. 364). La classification, vous le voyez, est d'une simplicité touchante :

a) ouvriers de fabriques et d'usines .	19 000
b) artisans	26 000
<i>Total</i>	45 000

On comprend qu'une pareille classification ouvre toutes grandes les portes aux raisonnements sur « la possibilité d'une autre voie pour la patrie » !

Quoi qu'il en soit, nous disposons des données du recensement artisanal par feu sur les différentes formes d'industrie. Essayons de donner une classification qui *corresponde* à ces données (que la classification populiste caricature à plaisir) ainsi qu'aux différentes formes de l'industrie. Les pourcentages que le recensement fournit pour 20 000 ouvriers, nous les appliquerons au chiffre de 26 000, nombre admis par les auteurs sur la foi d'autres sources.

* Voir ne serait-ce que l'article de M. Kharizoménov « L'importance de l'industrie artisanale », dans le *Iouriditcheski Vestnik* [Messager juridique] ¹²³ de 1883, nos 11 et 12, où l'on trouve un relevé des statistiques dont on disposait alors.

** Nous ne nous étendrons pas sur le curieux calcul qui permet d'aboutir à ce chiffre. Par exemple, la somme la plus élevée (1,2 million de roubles) provient de la meunerie, car on y a inclus le prix de tout le blé moulu par les meuniers ! Dans les tableaux et la description de l'*Essai*, on n'a considéré que le revenu global : 143 000 roubles, (cf. p. 358 et la note). La cordonnerie s'inscrit pour 930 000 roubles, dont une grande partie est fournie par le chiffre d'affaires des *fabri-cants* de Koungour. Etc., etc...

A. Production marchande Nombre d'ouvriers
I. Ouvriers travaillant selon le mode capitaliste.

(1) Ouvriers « de fabriques et d'usines » (d'après les données de 7 années (1885-1891), on compte en moyenne 14,6 ouvriers par entreprise)	19 000	
(2) Ouvriers salariés employés chez des « artisans » (25% du nombre total) (Dont le quart dans des entreprises employant chacune en moyenne 14,6 ouvriers)	42,2%	
	6 500	
	14,4%	
(3) Ouvriers travaillant à domicile pour des revendeurs, autrement dit, artisans familiaux du 3 ^e sous-groupe 20% (Dont beaucoup travaillent pour les mêmes fabricants que les ouvriers des §§ 1 et 2)		30 700
		68,2%
	5 200	
	11,6%	

II. Petits producteurs de marchandises, autrement dit artisans familiaux du 1^{er} sous-groupe 30%.

(Dont $\frac{1}{3}$ environ emploient des salariés) 7 800
17,4%

B. Métiers

Gens de métier (en partie citadins), c'est-à-dire artisans familiaux du village du 2^e sous-groupe 25%.

(Une petite partie d'entre eux emploient également des salariés) 6 500
14,4%

Total 45 000
100%

Nous comprenons fort bien que cette classification contient, elle aussi, des erreurs : fabricants et usiniers n'y figurent point ; par contre, on y a inclus des artisans employant des dizaines d'ouvriers salariés ; certains manu-

facturiers y figurent par hasard, qui n'ont d'ailleurs pas été classés à part, alors que d'autres en sont exclus parce que « revendeurs » ; on y trouve des gens de métier d'une seule ville, mais pas de 11 autres, etc. Mais, quoi qu'il en soit, cette classification se fonde sur les *données* du recensement artisanal relatives aux *formes d'industrie*, et les erreurs que nous venons de signaler sont imputables à ces données, et non à la classification *. En tout cas, celle-ci donne une idée exacte de la réalité ; elle met en lumière les rapports économiques et sociaux réels entre les différents participants à la production et, par conséquent, leur situation et leurs intérêts. Or, c'est là la tâche première de toute enquête économique vraiment scientifique.

VII

DES « FAITS RÉCONFORTANTS » DANS L'INDUSTRIE ARTISANALE

On pourrait nous reprocher d'être partiaux et de ne montrer que les mauvais côtés de l'industrie artisanale si nous passions sous silence tout ce qui, dans l'*Essai*, doit faire ressortir le « bon côté » et les « faits réconfortants » que présente cette industrie.

On nous dit, par exemple, que dans la production artisanale les mots « travail salarié » ont un sens un peu particulier, car le salarié s'y distingue par la « similitude de ses conditions de vie » avec celles du patron, et il « peut » lui-même devenir patron. On range donc ici, parmi les « faits réconfortants », le louable désir de voir tous les ouvriers se transformer en petits patrons ** ! Au fait, non pas tous, mais certains seulement, car « la tendance à ex-

* On nous objectera peut-être que les salariés travaillant chez des gens de métier (20% des salariés travaillant chez les artisans) doivent être rattachés non à la production marchande, mais au métier. Mais la force de travail se présente ici comme une marchandise ; or, son achat et sa vente sont le critère essentiel du capitalisme.

** On ne nous dit rien de l'incidence qu'a cette « similitude des conditions de vie » sur le système de rémunération et sur son équité, sur le mode d'embauchage, sur l'asservissement de l'ouvrier et sur le *truck-system*.

exploiter le travail d'autrui est inhérente, sans aucun doute, à tous les hommes en général, l'artisan y compris » (*Essai*, p. 6). Cette phrase est tout simplement inimitable en sa naïveté, car elle identifie, sans autre forme de procès, « tous les hommes » aux petits bourgeois ! Quand on considère le monde entier à travers les lunettes du petit bourgeois, rien d'étonnant que l'on découvre d'aussi belles vérités. A la page 268, une petite fabrique employant 8 salariés, dont la production s'élève à 10 000 roubles, est définie comme « une entreprise artisanale au sens strict du terme, étant donné les conditions de travail (*sic* !) ». Il est dit aux pages 272-274 qu'un autre petit fabricant (7 salariés et 5 apprentis ; production : 7 000 roubles) a construit un haut fourneau sur un terrain qu'il a loué à une communauté paysanne et qu'il a demandé à la banque artisanale un prêt de 5 000 roubles pour l'installation d'un cubilot, parce que, disait-il, « toute l'entreprise offre un intérêt purement local, le minerai devant être extrait sur les lots de la communauté par les paysans de l'endroit ». La banque a rejeté sa demande pour des raisons de pure forme. Et l'*Essai* trace à cette occasion un tableau séduisant de la transformation de cette entreprise en une exploitation coopérative, collective : le patron « s'en réjouira certainement comme protecteur des intérêts non seulement de sa production, mais aussi de membres de la même communauté que lui ». L'entreprise « associe les intérêts de tous les membres de la communauté qui participeront au travail, extrayant le minerai, abattant le bois et les amenant à l'usine ». « Les paysans livreront à l'usine le minerai, le charbon, etc., exactement comme les paysannes portent le lait à la fromagerie coopérative. Cela suppose évidemment une organisation plus complexe que celle des fromageries, du fait, notamment, de l'utilisation de contremaîtres et de manœuvres de l'endroit pour exécuter le travail lui-même, c'est-à-dire pour obtenir de la fonte à partir du minerai. » O idylle ! Des manœuvres (« membres de la communauté ») « livreront à l'usine » le minerai, le bois, etc., exactement comme les paysannes portent le lait à la fromagerie !! Nous n'irons pas nier que la banque artisanale puisse (si elle n'en est pas empêchée par son organisation bureaucratique) rendre les mêmes services que

les autres banques en développant l'économie marchande et le capitalisme ; mais il serait bien triste de la voir continuer par ailleurs à cultiver le pharisaïsme et le verbiage manilovien de patrons sollicitant un prêt.

Nous avons vu jusqu'ici des entreprises employant un grand nombre de salariés, baptisées « artisanales » pour la simple raison que leurs patrons travaillent eux aussi. Mais c'est là une condition qui serait quelque peu gênante pour les petits bourgeois ; aussi l'*Essai* s'efforce-t-il de la rendre plus élastique ; une entreprise « qui utilise exclusivement une main-d'œuvre salariée » peut être également appelée artisanale si la « prospérité » de l'entreprise est fondée sur la « participation directe » du patron (p. 295), ou même si celui-ci « est contraint de borner sa participation aux activités diverses ressortissant à la gestion de l'entreprise » (p. 301). Avec quel succès, n'est-il pas vrai, « progressent » les populistes de Perm ? « Travail personnel », « participation directe », « activités diverses ». *Mein Liebchen, was willst du noch mehr* * ? Dans la briqueterie, le travail salarié apporte, apparaît-il, des « avantages particuliers » (302) à l'ouvrier salarié, qui y trouve un « gain d'appoint », tandis que les patrons ont fréquemment « besoin d'argent pour embaucher des ouvriers ». L'*Essai* en conclut que la banque artisanale devrait accorder des crédits à ces patrons, « en rangeant ces entreprises, conformément à la note au § 3 de l'article 7 des statuts de la banque artisanale, parmi les cas particulièrement dignes d'intérêt (p. 302). Si l'expression n'est pas des plus correctes, elle est par contre très suggestive et significative ! « En conclusion, lisons-nous à la fin de la description de l'industrie de la briqueterie, nous avons suffisamment de raisons de déclarer que, parmi les paysans travaillant dans cette industrie, les intérêts des patrons et des salariés sont à tel point solidaires qu'il existe en fait un solide lien de compagnonnage entre les patrons et leurs salariés, bien qu'aucune coopérative n'y soit officiellement enregistrée » (305). Nous renvoyons le lecteur au tableau statistique, donné plus haut, de ces « liens de compagnonnage ». Il est également curieux, — et c'est là un petit exemple de la confusion des notions économiques

* Ma chérie, que te faut-il encore ? ¹²⁴ (N.R.)

chez les populistes, — de constater que l'*Essai* défend et idéalise le salariat en affirmant que le koulak n'est pas le moins du monde un patron employant des ouvriers salariés, mais le détenteur d'un capital-argent qui « exploite le travail en la personne du patron artisan et de ses salariés » (1), et qu'il se lance par ailleurs dans la plus sotte et la plus outrancière défense des koulaks : « Si sombres que soient les couleurs sous lesquelles on les dépeint, les koulaks sont, pour l'instant, un rouage indispensable dans le mécanisme des échanges de la production artisanale... Quand on considère les progrès de cette production, il faut indiscutablement reconnaître que les koulaks sont un bien, car sans eux, sans moyens financiers, l'artisan resterait sans travail » (p. 8) *. Mais jusqu'à quand doit durer ce « pour l'instant » ? Si l'on disait que le capital marchand et usuraire est un facteur nécessaire au développement du capitalisme, un rouage nécessaire dans le mécanisme d'une société capitaliste *peu développée* (comme la nôtre), ce serait juste. « Pour l'instant » voudra alors dire : *tant que* d'innombrables restrictions à la liberté de l'industrie et à la liberté de la concurrence (en particulier dans la paysannerie) font subsister chez nous les formes les plus arriérées et les plus détestables du capitalisme. Nous craignons seulement que cette interprétation déplaie aux populistes de Perm, et aussi d'ailleurs !

Passons aux coopératives de la production, qui sont l'expression la plus fidèle et la plus importante de ces prétendus principes communautaires que les populistes veulent absolument retrouver dans les industries artisanales.

* Nous trouvons les mêmes réflexions dans l'ouvrage *Ind. artis.*, 1,39 et suiv., où l'on polémise contre le journal *Diélovï Korrespondent* [Le correspondant des affaires] ¹²⁸, selon lequel les koulaks (les patrons des ateliers d'assemblage dans l'industrie des malles et des coffres) n'auraient pas dû figurer dans la catégorie artisans. « Toute notre industrie artisanale, lisons-nous dans la réponse, se trouve sous l'emprise des capitaux privés ; par conséquent, si l'on n'admettait dans la catégorie artisans que ceux-là seuls qui vendent eux-mêmes leurs produits, notre catégorie artisans serait absolument vide. » Cet aveu n'est-il pas caractéristique ? Nous avons déjà montré, à partir des données du recensement, cette « emprise des capitaux privés » qui tiennent sous leur coupe les industries artisanales.

Il est intéressant d'examiner les données du recensement *par feu* des artisans de toute une province, recensement qui s'est précisément proposé d'enregistrer et d'étudier les coopératives (p. 14, point 2). Nous pouvons donc nous renseigner non seulement sur les différents types de coopératives, mais aussi sur leur extension plus ou moins grande.

Beurrerie. « C'est une coopérative communautaire au sens strict du mot » : dans le bourg de Pokrovskoïé et le village de Gavriata, cinq frères, qui font bourse à part, possèdent deux beurreries qu'ils exploitent à tour de rôle. Ces faits sont d'un « profond intérêt », car « ils mettent en lumière les rapports contractuels sur lesquels se fonde la continuité du travail communautaire dans les industries artisanales ». Il est clair que ce genre de coopératives communautaires « constituent un précédent sérieux à l'extension, dans le milieu artisanal, des industries usinières sur des bases coopératives » (pp. 175-176). Ainsi, la coopérative au sens strict du mot, précédant à la coopération et expression de la communauté, consiste dans la *propriété commune d'un héritage indivis* ! Le véritable palladium de la « communauté » et de la « coopération » serait donc le droit civil romain et notre tome X ¹²⁸ traitant des instituts du condominium ou propriété commune des héritiers et des non-héritiers !

« C'est dans la meunerie... que l'esprit d'initiative des paysans, en ce qui concerne la formation de coopératives communautaires, s'est manifesté de la façon la plus frappante et la plus originale. » De nombreux moulins sont exploités en commun par des associations, ou même par des bourgs entiers. Le plus souvent, on les utilise à tour de rôle ; puis on divise le revenu net en parts proportionnelles aux dépenses de chaque copropriétaire ; en « pareil cas, les patrons associés prennent rarement une part active et personnelle à la production, qui est effectuée d'ordinaire par une main-d'œuvre salariée » (p. 181 ; même chose pour les coopératives de goudronniers, p. 197). Originalité étonnante, en vérité, et étonnant esprit de coopérative dans cette propriété commune de petits patrons embauchant en commun des salariés ! Le fait que les artisans exploitent moulins, goudronneries et forges à *tour de rôle* atteste au contraire l'incroyable émiettement des producteurs, que la propriété

commune elle-même n'arrive pas à inciter à la coopération.

Les « forges coopératives » sont « l'une des formes de l'organisation en coopératives » (239). Pour économiser le combustible, les patrons forgerons se réunissent dans une même forge et embauchent un seul ouvrier pour actionner le soufflet (économie de main-d'œuvre !) et louent au propriétaire de la forge pour une certaine somme aussi bien le local que le marteau. Ainsi, « s'organiser en coopérative » ce serait louer, moyennant un certain prix, une chose appartenant en propre à une autre personne ! Décidément, il faut baptiser le droit romain code de l'« organisation coopérative » !... « L'organisation en coopérative... dénote une fois de plus l'absence de cristallisation de classe dans la production parmi les artisans ; elle dénote, dans les milieux agricole et artisanal, le même nivellement des différenciations que celui que l'on observe dans les moulins coopératifs » (239). Et il se trouve encore, après cela, de méchantes gens pour oser parler d'une décomposition de la paysannerie !

Jusqu'à présent, nous n'avons donc pas rencontré un seul cas d'*association* des artisans en vue de l'achat des matières premières ou de la vente du produit, sans parler de leur association dans la production même ! Pourtant, des associations de ce genre existent. Le recensement par feu des artisans de la province de Perm en a enregistré *en tout et pour tout quatre*, qui d'ailleurs se sont *toutes* constituées avec le concours de la banque artisanale : trois dans la carrosserie et une dans la fabrication des machines agricoles. Une de ces coopératives emploie des salariés (2 apprentis et 2 travailleurs « auxiliaires ») ; dans une autre, deux associés utilisent, contre paiement d'un loyer, la forge et l'atelier appartenant à un troisième. On achète les matières premières et on vend les produits en commun, mais on travaille séparément, chacun dans un atelier (à l'exception du cas qui vient d'être mentionné, où l'on a loué un atelier et une forge). Ces quatre coopératives groupaient 21 ouvriers familiaux. La banque artisanale de Perm fonctionne déjà depuis plusieurs années. Admettons qu'elle « groupera » maintenant (pour louer une forge voisine) non pas 20, mais 50 ouvriers familiaux *par an*. Il faudra donc exactement 300 ans pour que les 15 000 ouvriers familiaux artisans

soient tous « groupés » par l'« organisation en coopérative ». Après quoi, on se mettra à « grouper » les salariés employés par les artisans... Et les populistes de Perm de triompher : « Des conceptions économiques aussi importantes, fruit du travail indépendant de la pensée des milieux artisanaux, sont le gage solide d'un progrès économique de la production dans ces milieux conformément au principe de l'indépendance du travail à l'égard du capital, car ces faits expriment une aspiration non seulement spontanée, mais aussi parfaitement consciente, des artisans à l'autonomie dans leur travail » (p. 333). De grâce, messieurs ! Certes, on ne saurait se représenter le populisme sans phrases à la Manilov ; encore faut-il garder la mesure ! *Aucune* des coopératives, nous l'avons vu, n'est l'expression du « principe de l'indépendance du travail à l'égard du capital » : toutes sont des associations de patrons gros et petits dont beaucoup emploient des ouvriers salariés. La coopération y est inexistante ; l'achat des matières premières et la vente des produits en commun sont eux-mêmes singulièrement rares et ne groupent qu'un nombre insignifiant de patrons. On peut dire en toute certitude qu'il n'existe pas un seul pays capitaliste où le recensement d'environ 9 000 petites entreprises employant 20 000 ouvriers fasse apparaître *un tel émiettement et une telle inculture* des producteurs, parmi lesquels il ne s'est trouvé que quelques dizaines de cas où la *propriété était commune* et *moins de dix* cas où de 3 à 5 petits patrons se sont associés pour acheter les matières premières et vendre leurs produits ! Cet émiettement serait *le gage le plus sûr d'un marasme économique et culturel sans issue* si nous ne voyions, heureusement, le capitalisme saper chaque jour le métier patriarcal avec ses petits patrons autonomes dont l'horizon se borne au cadre étroit de leur localité, et détruire chaque jour les petits marchés locaux (base de la petite production), leur substituant un marché national et mondial, *contraignant* les producteurs, non pas d'un village, d'un quelconque Gavriata, mais de tout un pays, voire de différents pays, à former des associations ne groupant plus seulement patrons et petits patrons, posant à ces associations des problèmes beaucoup plus larges que celui de l'achat du bois ou du fer à meilleur compte, ou de la vente plus avantageuse de clous et de charrettes.

VIII

LE PROGRAMME POPULISTE EN MATIÈRE
DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les projets et les mesures pratiques étant toujours rattachés aux faits « réconfortants » et encourageants que l'on trouve dans la réalité, on voit *a priori* ce que seront les vœux formulés au sujet de la production artisanale par l'*Essai*, pour qui tous les « faits réconfortants » sont prétexte à une idéalisation du travail salarié dans la petite exploitation et au panégyrique des associations de petits patrons, au demeurant fort peu nombreuses et étriquées. Ces vœux, qui reprennent les habituelles recettes populistes, frappent par leur caractère contradictoire en même temps que par l'exaltation outrancière de « mesures » archibanales promues, à grand renfort de phrases ronflantes, au rang de solutions de grands problèmes. Tout au début de l'*Essai*, dans l'introduction, avant même l'exposé des données du recensement, nous trouvons des considérations emphatiques sur le « rôle du crédit artisanal », qui est « de supprimer (*sic* !) la pénurie d'argent », sur « l'organisation coopérative des échanges entre la production et la consommation » (p. 8) ; sur « l'extension de l'organisation coopérative », la création d'entrepôts artisanaux, la mise sur pied de consultations techniques, d'écoles techniques, etc. (p. 9). Ces considérations sont répétées à maintes reprises dans l'ouvrage. « Il faut réorganiser l'économie artisanale de telle sorte que l'artisan puisse garnir sa bourse ; ou, plus simplement, il faut libérer l'artisan du koulak » (119). La « mission de notre époque » est de réaliser « l'émancipation artisanale au moyen du crédit », etc. (267). Il « faut rationaliser les processus d'échange », s'attacher à « faire pénétrer au cœur de l'économie agricole paysanne les principes rationnels du crédit, de l'échange et de la production » (362) ; une « organisation économique du travail » (*sic* ! / p. 363) est nécessaire, ainsi que l'« aménagement rationnel de l'économie populaire », etc., etc. C'est, comme vous pouvez le voir, la panacée populiste bien connue, collée aux données du recensement. Et, comme pour confirmer définitivement leur orthodoxie populiste, les auteurs n'ont pas manqué de condamner l'économie monétaire en géné-

ral, enseignant au lecteur que le petit métier « rend un service signalé à l'économie populaire en lui permettant d'éviter la conversion de l'économie naturelle en économie monétaire ». « Les intérêts vitaux de l'économie populaire exigent que les matières premières qu'elle produit soient travaillées sur place, si possible sans l'intervention de l'argent dans les processus d'échange » (p. 360).

Le programme populiste est ici exposé si complètement et si franchement qu'on ne peut rien souhaiter de mieux ! Nous avons dit le « programme populiste », car ce qui nous intéresse, ce n'est pas ce qui distingue les auteurs de l'*Essai* des autres populistes, mais au contraire ce qu'ils ont de commun avec eux. Ce qui nous intéresse, c'est le programme pratique des populistes en ce qui concerne les industries artisanales en général. Il n'est pas difficile de voir que l'*Essai* met précisément en évidence les traits fondamentaux de ce programme : 1) condamnation de l'économie monétaire et sympathie pour l'économie naturelle et le métier primitif ; 2) mesures diverses destinées à soutenir la petite production paysanne, comme le crédit, le développement de la technique, etc. ; 3) implantation de toutes sortes de groupements et d'associations de patrons grands et petits, des sociétés pour l'achat de matières premières et la location d'entrepôts, de sociétés de prêt, d'épargne et de crédit, de coopératives de consommation et de production ; 4) « organisation du travail », leitmotiv de tous les vœux pieux des populistes. Examinons donc ce programme.

Tout d'abord, en ce qui concerne la condamnation de l'économie monétaire : elle revêt un caractère purement platonique pour ce qui est de l'industrie. Même dans la province de Perm, le métier est déjà relégué tout à fait à l'arrière-plan par la production marchande et sa situation est si piteuse que, dans ce même *Essai* nous lisons qu'il serait souhaitable de « libérer l'artisan de sa dépendance », c'est-à-dire de mettre fin à la dépendance de l'homme de métier à l'égard du client-consommateur « en recherchant les moyens d'étendre la zone d'écoulement au-delà des limites de la demande correspondant à la consommation locale » (p. 33). En d'autres termes : on condamne l'économie monétaire en théorie ; et dans la pratique, on s'efforce de convertir le métier en économie marchande ! Cette contradic-

tion n'est nullement l'apanage de l'*Essai* ; elle est inhérente à tous les projets populistes : ils ont beau vitupérer l'économie marchande (monétaire), la réalité chassée par la porte revient par la fenêtre, et les mesures qu'ils préconisent ne peuvent que développer l'économie marchande. Exemple : le crédit. Ni dans leurs plans ni dans leurs vœux, les populistes n'écartent l'économie marchande. Ainsi, l'*Essai* ne dit nulle part que les réformes qu'il propose doivent avoir une base autre que l'économie marchande. Au contraire, il se borne à souhaiter des principes rationnels d'échange, une organisation coopérative de l'échange. L'économie marchande subsiste ; elle doit seulement être réformée suivant des principes rationnels. Cette utopie est loin d'être nouvelle ; elle a eu d'éminents interprètes dans l'ancienne littérature économique. Il y a longtemps que l'on a constaté son inconsistance théorique ; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'y arrêter. Au lieu d'aligner des phrases stupides sur la nécessité de « rationaliser » l'économie, ne vaudrait-il pas mieux « rationaliser » tout d'abord ses propres conceptions de l'économie réelle, des rapports économiques et sociaux existant réellement au sein de cette masse si hétérogène et si variée d'« artisans » dont nos populistes veulent régler le sort d'en haut, avec tant de légèreté bureaucratique ? La réalité ne nous montre-t-elle pas à tout moment que les mesures pratiques imaginées par les populistes conformément à des recettes inspirées d'idées soi-disant « pures » sur l'« organisation du travail », etc., n'aboutissent en fait qu'à aider et à favoriser le « moujik bon ménager », le petit fabricant ou le revendeur, bref, tous les représentants de la petite bourgeoisie ? Ce n'est nullement là l'effet d'un hasard ni de l'imperfection ou de l'inopportunité de telle ou telle mesure particulière. Au contraire, sur le terrain de l'économie marchande, le crédit, les entrepôts, les banques, les conseils techniques, etc., profitent nécessairement et inéluctablement avant tout et plus qu'à quiconque aux petits bourgeois.

Mais s'il en est ainsi, nous objectera-t-on, si, par leurs mesures pratiques, les populistes contribuent inconsciemment et malgré eux au développement de la petite bourgeoisie et, partant, du capitalisme, pourquoi leurs programmes sont-ils combattus par ceux qui reconnaissent en principe

le développement du capitalisme comme un progrès ? Est-ce une raison, parce qu'ils se couvrent d'une idéologie erronée ou — soyons moins sévères — discutable, pour vitupérer des programmes utiles sur le plan pratique ? Car personne n'ira nier l'« utilité » de l'instruction technique, du crédit, de l'association et du groupement des producteurs.

Ces objections ne sont pas imaginaires. Sous une forme ou sous une autre, à tel ou tel propos, elles sont constamment reprises pour répondre aux polémiques engagées contre le populisme. De telles objections, si même elles sont fondées, n'empêchent nullement que le seul fait de présenter des projets petits-bourgeois comme une sublime panacée sociale, cause à la société un grave préjudice. Mais nous n'en parlerons pas ici. Nous proposons de placer la question sur le terrain pratique des besoins immédiats et pressants de l'actualité, et de juger le programme populiste de ce point de vue *intentionnellement* rétréci.

Bien que beaucoup de mesures populistes soient d'une utilité pratique certaine, puisqu'elles contribuent au développement du capitalisme, elles n'en sont pas moins, d'une façon générale : 1) inconséquentes au plus haut point, 2) doctrinaires et schématiques, 3) mesquines par rapport aux problèmes réels que le développement du capitalisme pose à notre industrie. Expliquons-nous. Nous avons tout d'abord signalé l'inconséquence des populistes au point de vue *pratique*. Tout en préconisant les mesures indiquées plus haut, qui constituent ce qu'on appelle généralement une politique économique libérale et que les chefs de la bourgeoisie occidentale ont toujours inscrites sur leur drapeau, ils n'abandonnent pas leur intention de *freiner* le développement économique en cours, d'*entraver* les progrès du capitalisme, de *soutenir* la petite production qui s'épuise à lutter contre la grande. Ils défendent les lois et les institutions qui restreignent la liberté de mobilisation de la terre et la liberté de circulation, qui maintiennent la paysannerie prisonnière d'un système de castes, etc. Existe-t-il vraiment des raisons valables de *freiner* le développement du capitalisme et de la grande industrie ? Nous avons vu, en étudiant les données du recensement, que l'« indépendance » tant vantée des artisans ne les protège nullement contre la domination

du capital commercial, contre l'exploitation sous sa pire forme ; qu'en *réalité* la situation de l'immense majorité de ces artisans « indépendants » est souvent *pire* que celle des salariés employés par les artisans ; que leurs gains sont effroyablement bas, les conditions de travail (vu le manque d'hygiène et la durée de la journée de travail) extrêmement mauvaises, la production morcelée, techniquement primitive et arriérée. Existe-t-il vraiment des raisons valables de maintenir les lois policières qui renforcent les « attaches avec la terre », et *interdisent* de rompre ces attaches sur lesquelles s'attendent les populistes * ? Les données du « recensement artisanal » de 1894-1895 dans la province de Perm montrent clairement la complète absurdité d'une fixation artificielle des paysans à la glèbe. Cette fixation ne fait que réduire leurs salaires qui, étant donné ces « attaches avec la terre », représentent moins de la moitié du gain des non-agriculteurs ; elle abaisse leur niveau de vie ; elle accentue l'éparpillement, le morcellement des producteurs dispersés dans les villages, aggrave leur impuissance en face de chaque revendeur, de chaque tâcheron. Elle entrave par ailleurs le développement de l'agriculture, sans pouvoir pour autant empêcher l'apparition de la classe de petite bourgeoisie rurale. Les populistes évitent de poser la question sous cette forme : faut-il ou non entraver le développement du capitalisme ? Ils préfèrent disserter sur « la possibilité d'autres voies pour la patrie ». Mais puisqu'il est question de mesures pratiques immédiates, tout homme public est amené, par là même, à se placer sur le terrain *de la voie actuelle* **. Faites, quant à vous,

* L'*Essai* parle également avec beaucoup d'emphase de l'utilité de la communauté rurale et des effets nuisibles d'une « liberté de mobilisation » de l'agriculture qui entraînerait, selon lui, l'apparition d'un « prolétariat » (p. 6). Cette façon d'opposer la liberté de mobilisation à la communauté souligne bien l'aspect le plus réactionnaire et le plus malfaisant de la « communauté rurale ». — Il serait intéressant de savoir si l'on trouverait, fût-ce dans un seul pays capitaliste, un « prolétaire » qui ne serait pas rangé parmi les *indigents* avec un salaire de 33 ou de 50 roubles par an ?

** Que la voie actuelle soit celle d'un développement du capitalisme, c'est ce qu'à notre connaissance les populistes eux-mêmes : ni M. N.—on, ni M.V.V., ni M. Ioujakov, ni aucun autre, n'ont jamais nié.

tout ce que vous voudrez pour « entraîner » la patrie sur une autre voie ! Pareille activité ne suscitera aucune critique (sauf celle du rire). Mais ne défendez pas ce qui *freine* artificiellement l'évolution actuelle, n'étouffez pas sous des phrases relatives à « une autre voie » la question de la nécessité d'écarter les obstacles qui se dressent sur la voie actuellement suivie.

Il est un autre facteur dont il faut tenir compte si l'on veut porter un jugement sur le programme pratique des populistes. Nous avons déjà vu qu'ils s'efforcent de formuler leurs vœux aussi abstraitement que possible, de les présenter comme des exigences abstraites de la science « pure », de l'équité « pure », et non comme les besoins réels de classes réelles ayant des intérêts bien définis. Du crédit, besoin impérieux de tout patron, gros ou petit, dans la société capitaliste, le populiste fait en quelque sorte un élément du système d'organisation du travail ; il présente les associations et groupements patronaux comme l'expression embryonnaire de l'idée de coopération en général de l'idée d'« émancipation artisanale », etc., alors qu'en fait, comme chacun sait, ces associations poursuivent des buts qui n'ont rien à voir avec ces hautes matières et ont tout simplement rapport au montant du revenu de ces petits patrons, visent à consolider leur situation, à accroître leurs profits. Présenter ainsi des vœux platement bourgeois et petit-bourgeois comme des panacées sociales, c'est les *affaiblir*, leur enlever tout nerf, toute actualité, toute possibilité de réalisation. Ces questions, qui sont d'un intérêt vital pour tout patron, revendeur ou commerçant (le crédit, l'association, l'assistance technique), le populiste s'ingénie à les présenter comme des questions d'ordre général passant avant les intérêts particuliers. Il se figure rehausser ainsi leur importance, les grandir, alors qu'en réalité il transforme une affaire vivante, qui *intéresse* tels ou tels groupes de la population, en un vœu philistin, en une ratiocination de cabinet, en de bureaucratiques considérations « sur ce qui serait utile ». A tout ceci se rattache un troisième facteur. Ne comprenant pas que des mesures pratiques comme le crédit et la coopération, l'assistance technique, etc., traduisent les besoins d'un capitalisme en plein développement, le populiste ne sait pas se faire l'interprète des

besoins généraux et essentiels de ce développement auxquels il substitue des mesures mesquines, occasionnelles, bâtar-des, qui, prises séparément, ne peuvent avoir le moindre effet sérieux et sont vouées à l'échec. Si le populiste était conséquent avec lui-même et se faisait franchement l'interprète des besoins de l'évolution sociale dans la voie capitaliste, il serait capable de saisir les *conditions générales*, les *besoins généraux* de cette évolution ; il s'apercevrait qu'étant donné ces conditions générales (dont la principale, dans le cas qui nous intéresse, est la liberté de l'industrie), tous ses petits projets et mesures se réaliseraient d'eux-mêmes, c'est-à-dire par l'action des intéressés, alors que méconnaître ces conditions générales et proposer uniquement des mesures pratiques de détail, c'est donner des coups d'épée dans l'eau. Arrêtons-nous, pour donner un exemple, à cette question de la liberté de l'industrie. D'une part, c'est une question à ce point générale et essentielle, entre toutes celles qui touchent à la politique industrielle, qu'il est parfaitement opportun de l'examiner ici. D'autre part, les particularités spécifiques de la région de Perm viennent confirmer par d'intéressantes données l'importance capitale de cette question.

La vie économique de cette région est caractérisée essentiellement, comme l'on sait, par l'existence d'une industrie minière à qui elle doit son caractère particulier. La situation et les intérêts de l'industrie minière de l'Oural expliquent à la fois l'histoire de la colonisation et l'état actuel du pays. « On a établi des paysans dans l'Oural afin qu'ils travaillent pour les propriétaires d'usine », lisons-nous dans la lettre d'un certain Babouchkine, de l'usine de Nijnié Sergui, citée par les *Travaux de la commission d'enquête sur les industries artisanales* *. Et ces paroles naïves montrent très bien le rôle énorme que les propriétaires d'usine jouent dans la vie de cette région, à la fois comme grands propriétaires fonciers et comme usiniers, leur domination illimitée et sans partage, leur situation de monopoleurs dont l'industrie repose sur leur droit de propriétaires, et non sur le capital et la concurrence. Les principes monopolistes sur lesquels est fondée l'industrie minière de l'Oural ont trouvé

* Fasc. XVI, pp. 594-595. Cité dans l'*Ind. artis.*, I, 140.

leur expression légale dans le fameux article 394 du t. VII du Corps des lois (statut des mines), article dont il est si souvent question dans toutes les publications concernant l'Oural. Cette loi, promulguée en 1806, subordonne, en premier lieu, l'ouverture d'une fabrique quelconque, dans les villes des régions minières, à l'autorisation de l'administration des mines ; en second lieu, elle interdit d'ouvrir dans les districts usiniers « toute manufacture ou fabrique dont la production repose essentiellement sur une action du feu requérant l'emploi de charbon ou de bois ». En 1861, les maîtres de forges de l'Oural insistèrent tout particulièrement pour qu'une loi de ce genre fût inscrite parmi les clauses de l'affranchissement des paysans, et l'article 11 du règlement relatif aux ouvriers des mines reprend cette interdiction sous une forme similaire *. Le rapport de la direction de la Banque industrielle et artisanale pour l'année 1895 déclare notamment : « Cependant, les plaintes les plus fréquentes portent sur l'interdiction faite par les fonctionnaires de l'administration des mines et les propriétaires des usines dites « possessionnées » d'ouvrir des établissements à feu dans les limites des districts de leur ressort, et sur les restrictions de toute espèce apportées à l'exercice des industries travaillant les métaux » (*Essai*, p. 223). Ainsi l'Oural conserve immuables jusqu'à ce jour les traditions du « bon vieux temps », et l'attitude observée envers la petite industrie paysanne est ici en complète harmonie avec l'« organisation du travail » qui garantissait aux usines une main-d'œuvre fixée sur place. Ces traditions ont été caractérisées avec un relief saisissant dans l'information suivante

* Cf. *Ind. artis.*, I, 18-19. — *Essai*, 222, 223, 244. — *Comptes rendus et enquêtes sur l'ind. artis.*, Editions du ministère de l'Agriculture et des Biens publics, article d'Egounov, dans le t. III. Tout en insérant l'article d'Egounov, le ministère fait en note cette réserve que les opinions de l'auteur « diffèrent essentiellement des vues et des données de l'administration des mines ». — Dans le district de Krasnooufimsk, par exemple, près de 400 forges ont été fermées en vertu de ces lois. — Cf. *Travaux de la Comm. d'enquête sur les ind. artis.*, fascicule XVI, art. de V. Biélov : *L'industrie artisanale de l'Oural dans ses rapports avec l'industrie minière*. L'auteur rapporte que, craignant les lois très sévères, les artisans dissimulent leurs machines. L'un d'eux a même confectionné un cubilot sur roues pour le dissimuler plus facilement ! (p. 18, article cité.)

du *Bulletin de la province de Perm* ¹²⁷, n° 183, pour l'année 1896, citée par l'*Essai* qui la qualifie à juste titre de « significative » La voici : « Le ministère de l'Agriculture et des Biens publics a invité les maîtres de forges de l'Oural à étudier les mesures que les usines métallurgiques pourraient prendre pour développer les industries artisanales dans l'Oural. Les maîtres de forges ont informé le ministère que le développement de l'industrie artisanale dans l'Oural porterait préjudice à la grande industrie, étant donné que même aujourd'hui, alors que les industries artisanales sont peu développées dans cette région, la population ne peut fournir aux usines le nombre d'ouvriers nécessaire * ; le jour où la population trouverait à gagner sa vie à domicile, les usines risqueraient de chômer complètement » (*Essai*, p. 244). Cette information amène les auteurs de l'*Essai* à s'exclamer : « Il est certain que la condition première et indispensable à toute industrie, *grande, moyenne ou petite*, c'est la liberté de l'industrie... Au nom de la liberté de l'industrie, *toutes les branches de cette dernière* doivent être juridiquement égales en droits... Les industries artisanales de l'Oural qui produisent des articles métalliques doivent être affranchies de toutes les entraves *exceptionnelles* créées par une réglementation visant à limiter leur développement *naturel* » (*ibid.* Souligné par nous). En lisant cette tirade bien sentie et si juste en faveur de la « liberté de l'industrie », nous nous sommes rappelé la fable bien connue du métaphysicien qui tardait à sortir de la fosse où il était tombé, en se plaignant que la corde qu'on lui avait lancée ne fût qu'un « vil cordage » ¹²⁸ ! De même, les populistes de Perm lorsqu'ils traitent de la liberté de l'industrie, de la liberté de développement du capitalisme, de la liberté de la concurrence, font la petite bouche à propos de cette liberté de l'industrie, simple revendication bourgeoise ! Ils portent leurs vœux bien plus haut ; ce qu'ils veulent,

* Rappelons au lecteur que la statistique de notre industrie minière a déjà maintes fois constaté que dans l'Oural, le nombre des ouvriers employés est, en proportion du produit obtenu, incomparablement plus élevé que dans les bassins miniers du Midi ou de la Pologne. Les bas salaires, résultat de la fixation des ouvriers à la terre, maintiennent l'Oural à un niveau technique très inférieur à celui du Midi et de la Pologne.

ce n'est pas la liberté de la concurrence (foin de ce vœu bourgeois terre à terre et mesquin !), mais « l'organisation du travail »... Toutefois, il suffit que ces rêveries à la Manilov se trouvent placées « nez à nez » avec la réalité prosaïque et sans fard pour que le relent d'« *organisation du travail* » qui s'en dégage fasse oublier au populiste la « mal-faisance » et le « danger » du capitalisme, la « possibilité d'autres voies pour la patrie », et qu'il en appelle à la « *liberté de l'industrie* ».

Nous jugeons, répétons-le, ce vœu profondément juste, et nous pensons qu'une telle façon de voir (partagée non seulement par l'*Essai*, mais aussi par presque tous les auteurs qui ont traité de la matière) fait honneur aux populistes. Mais... Que voulez-vous ! On ne peut jamais adresser un éloge aux populistes sans qu'intervienne sur-le-champ un grand « mais » — mais nous devons faire à ce propos deux remarques essentielles.

Première remarque. On peut être sûr que l'immense majorité des populistes nous reprochera avec indignation d'identifier la « liberté de l'industrie » à la « liberté du capitalisme ». Ils déclareront que la suppression des monopoles et des vestiges du servage est « tout simplement » une revendication faite au nom de l'égalité, qui répond aux intérêts de « toute » l'économie nationale et à ceux de l'économie paysanne en particulier, mais nullement aux intérêts du capitalisme. Les populistes le diront, nous le savons. Mais ce sera faux. Il s'est passé plus d'un siècle, depuis l'époque où l'on considérait la « liberté de l'industrie » de ce point de vue idéaliste et abstrait, où l'on y voyait un « droit de l'homme » fondamental et naturel (cf. le mot souligné dans l'*Essai*). Depuis, la revendication de la « liberté de l'industrie » a été formulée et proclamée dans un certain nombre de pays ; partout cette revendication est apparue comme l'expression de l'incompatibilité qui existait entre le capitalisme montant et ce qui subsistait des monopoles et des réglementations ; partout elle a servi de mot d'ordre à la bourgeoisie avancée ; partout elle n'a abouti qu'au triomphe complet du capitalisme. La théorie a montré depuis combien il était naïf et illusoire de penser que la « liberté de l'industrie » est une exigence de la « raison pure », une exigence de l'« égalité » abstraite ; elle a

montré que la question de la liberté de l'industrie est une question propre au capitalisme. La réalisation de la « liberté de l'industrie » n'est nullement une simple mesure d'ordre « juridique » : c'est une réforme économique profonde. La revendication de la « liberté de l'industrie » traduit toujours un désaccord entre le statut juridique (lequel reflète des rapports de production périmés) et les *nouveaux rapports de production* qui se sont développés en dépit de ce statut, l'ont dépassé et en exigent l'abolition. Si le régime en vigueur dans l'Oural provoque aujourd'hui un cri général en faveur de la « liberté de l'industrie », c'est que les réglementations, monopoles et privilèges dont les seigneurs terriens propriétaires d'usines bénéficient par tradition gênent les *rapports économiques actuels*, les forces économiques *existantes*. Quels sont donc ces rapports et ces forces ? Ce sont des *rapports propres à l'économie marchande*. Ces forces sont celles du *capital* qui dirige l'économie marchande. Rappelez-vous ne serait-ce que l'« aveu », cité plus haut, de notre populiste de Perm : « Toute notre industrie artisanale se trouve sous l'emprise des capitaux privés. » Et d'ailleurs, même sans cet aveu, les données du recensement artisanal sont suffisamment éloquentes.

Seconde remarque. Nous félicitons les populistes de défendre la liberté de l'industrie. Mais nous faisons dépendre nos félicitations de l'*esprit conséquent* qui présidera à cette défense. La « liberté de l'industrie » consisterait-elle uniquement à faire lever l'interdiction d'ouvrir des établissements à feu dans l'Oural ? L'interdiction pour le paysan de sortir de la communauté rurale et de s'adonner à l'occupation ou à l'industrie de son choix ne limite-t-elle pas dans une mesure beaucoup plus importante la « liberté de l'industrie » ? Quand la liberté de circulation fait défaut, et que la loi ne reconnaît pas à tout citoyen le droit d'élire domicile dans n'importe quelle communauté urbaine ou rurale du pays, n'est-ce pas là une limitation imposée à la liberté de l'industrie ? Le caractère fermé, le caractère de caste de la communauté paysanne, l'impossibilité d'y pénétrer pour les personnes appartenant aux classes commerçante et industrielle, ne limitent-ils pas la liberté de l'industrie ? etc., etc. Nous avons mentionné des restrictions à la liberté de l'industrie bien plus importantes, bien plus générales,

bien plus répandues, qui exercent leur influence sur toute la Russie, et avant tout sur toute la masse paysanne. Si les industries « grande, moyenne et petite » doivent être égales en droits, la dernière ne doit-elle pas vraiment bénéficier des mêmes droits que les premières quant à l'aliénation des terres ? Si les lois minières en vigueur dans l'Oural sont effectivement « des entraves d'une nature exceptionnelle qui gênent le développement naturel », la caution solidaire, l'inaliénabilité des lots concédés, les lois particulières à chaque caste, les règlements relatifs aux changements de résidence, au passage d'une catégorie sociale à une autre, aux métiers et aux occupations, ne constituent-ils pas aussi des « entraves d'une nature exceptionnelle » ? Est-ce qu'ils « ne gênent pas le développement naturel » ?

La vérité, c'est que, sur cette question également, le populisme a fait preuve de cette duplicité et de cette ambiguïté si caractéristique de toute l'idéologie du *Kleinbürger**. D'une part, les populistes ne nient pas qu'il existe dans notre vie quantité de vestiges d'une « organisation du travail » dont l'origine remonte à l'époque des apanages et qui est en contradiction flagrante avec la structure économique moderne, avec toute l'évolution économique et culturelle du pays. D'autre part, ils ne peuvent pas ne pas voir que cette structure économique et cette évolution menacent de faire disparaître le petit producteur et, effrayés du sort qui attend ce palladium de leurs « idéaux », ils voudraient suspendre le cours de l'histoire, en arrêter l'évolution ; ils insistent, ils implorent qu'on « interdise », qu'on « prohibe », et ils parent ce piteux balbutiement réactionnaire de grandes phrases sur l'« organisation du travail », phrases qui sonnent forcément comme une amère dérision.

Le lecteur voit déjà clairement l'objection essentielle, fondamentale, que nous opposerons au programme *pratique* des populistes touchant les problèmes de l'industrie moderne. Pour autant que les mesures prônées par les populistes coïncident, en partie ou en totalité, avec la réforme que, depuis Adam Smith, on appelle *liberté de l'industrie* (au sens large du mot), elles sont progressives. Mais 1) elles ne contiennent alors rien de « populiste », rien qui favorise

* Petit bourgeois. (N.R.)

spécialement la petite production et les « voies particulières » assignées à notre patrie ; 2) cette partie positive du programme populiste est affaiblie et dénaturée par la substitution de mesures et de projets particuliers et de détail à la question générale et fondamentale : celle de la liberté de l'industrie. Et, dans la mesure où les vœux populistes vont à l'encontre de la liberté de l'industrie, s'efforcent d'arrêter l'évolution actuelle, ils sont réactionnaires et absurdes, et leur réalisation ne pourrait être que nuisible. Prenons des exemples. Le crédit. Le crédit est une institution qui correspond à une circulation hautement développée des marchandises et des hommes. La « liberté de l'industrie » entraîne infailliblement la création d'établissements de crédit commercial, la disparition du caractère fermé, du caractère de caste de la paysannerie, son rapprochement avec les classes qui usent le plus du crédit, la libre formation de sociétés de crédit par les intéressés eux-mêmes, etc. Par contre, quelle valeur peuvent avoir les mesures de crédit dont les intellectuels des zemstvos et d'ailleurs gratifient nos « moujiks », tant que les lois et les institutions placent la paysannerie dans une situation qui *exclue* une circulation des marchandises normale et développée, dans une situation où la responsabilité matérielle (fondement du crédit), est remplacée par quelque chose de beaucoup plus commode, de plus facile à réaliser, de plus accessible et de plus usuel : *...les prestations de travail*. Dans ces conditions, les mesures tendant à développer le crédit resteront toujours des plantes exotiques, étrangères, artificiellement transplantées sur un terrain qui ne leur convient aucunement, un enfant mort-né, fruit de l'imagination d'intellectuels rêveurs, de Manilov, ou de fonctionnaires bien intentionnés dont se moquent et se moqueront les vrais *négociants de capital-argent*. Nous en citerons pour preuve l'opinion d'Egounov (article cité), que nul ne soupçonnera de... « matérialisme ». Voici ce qu'il dit des entrepôts artisanaux : « Même lorsque les conditions locales sont les plus favorables, un entrepôt fixe, et qui en outre est le seul du district, ne peut remplacer et ne remplacera jamais le commerçant toujours en route et personnellement intéressé. » Au sujet de la banque artisanale de Perm, nous lisons que, pour obtenir un prêt, l'artisan doit adresser une demande soit à la banque, soit à

son agent, et indiquer des répondants. L'agent vient vérifier la déclaration de l'artisan, recueille des renseignements détaillés sur son entreprise, etc., « et expédie aux frais de l'artisan toute cette paperasse à la direction de la banque ». Le prêt accordé, la banque envoie (par son agent ou par l'administration cantonale) un titre de créance. C'est seulement quand le débiteur y aura apposé sa signature (légalisée par les autorités cantonales) et l'aura renvoyé à la banque, qu'on lui fera parvenir l'argent. Si c'est une coopérative qui a sollicité le prêt, on exige une copie du contrat d'association. Les agents de la banque doivent vérifier si le prêt est bien dépensé pour le motif invoqué, si les affaires des clients ne périssent pas, etc. « Il est bien évident que le crédit bancaire n'est d'aucune façon accessible aux artisans ; on peut affirmer que l'artisan préférera de beaucoup emprunter au richard de l'endroit plutôt que de passer par toutes les tribulations que nous venons d'énumérer, de payer les frais de poste, de notaire et administratifs, d'attendre des mois entiers et de rester soumis à un contrôle pendant tout le temps où il bénéficie de ce prêt » (p. 170 de l'article cité). Autant est absurde l'idée populiste d'un crédit anticapitaliste, autant sont incohérentes, maladroites et inefficaces ces tentatives de réaliser (avec des moyens inopérants) par l'entremise d'« intellectuels » et de fonctionnaires, ce qui a été de tout temps et en tous lieux, l'affaire des marchands. — L'instruction technique. Il semble qu'il n'y ait rien à dire à ce sujet... Bornons-nous à rappeler le projet, digne « d'éternelle mémoire », dans lequel M. Ioujakov, l'auteur progressiste bien connu, propose d'implanter en Russie des collèges agricoles où les paysans et les paysannes indigents *rembourseraient par leur travail* le prix de leurs études en remplissant, par exemple, l'office de cuisiniers ou de blanchisseuses *... Les coopératives. Mais qui ne sait que les obstacles essentiels auxquels se heurte leur généralisation résident dans les traditions de cette même « organisation du travail » qui a trouvé son expression dans les lois minières en vigueur dans l'Oural ? Qui ne sait que la réalisation intégrale de la liberté de l'industrie a entraîné, toujours et partout, un essor et un dé-

* Voir le présent tome, pp. 485-489. (N. R.)

veloppement sans précédent des associations et groupements de toutes sortes ? Il est vraiment comique de voir le populiste cherchant à présenter son adversaire comme l'ennemi des coopératives, des associations, etc. C'est ce qui s'appelle renverser les rôles ! La vérité, c'est que lorsqu'on est à la recherche de l'idée d'association et des moyens de la réaliser, il faut regarder non pas en arrière, vers le passé, l'artisanat patriarcal et la petite production, qui engendrent chez les producteurs les formes les plus extrêmes du particularisme, du morcellement et de l'inculture, mais en avant, vers l'avenir, vers l'essor de la grande industrie capitaliste.

Nous savons très bien dans quel mépris hautain le populiste va tenir ce programme, opposé au sien, de politique industrielle. « Liberté de l'industrie » ! Quel vœu suranné, étriqué, manchestérien * et bourgeois ! Le populiste est convaincu que, pour lui, c'est là un *überwundener Standpunkt*** ; qu'il a su s'élever au-dessus des intérêts passagers et exclusifs qui sont à l'origine de ce vœu ; qu'il a su s'élever jusqu'à des idées plus profondes et plus pures sur l'« organisation du travail »... Mais en réalité il n'a fait que s'*abaisser* de l'idéologie bourgeoise progressiste à une idéologie petite-bourgeoise réactionnaire qui oscille, impuissante, entre le désir d'accélérer l'évolution économique moderne et celui de l'enrayer, entre les intérêts du petit patron et ceux du travail. Ces derniers coïncident, en l'occurrence, avec les intérêts du grand capital industriel.

* Il s'en trouvera peut-être pour penser que la « liberté de l'industrie » exclut des mesures comme les lois ouvrières, etc. Par « liberté de l'industrie », on entend l'élimination des *vestiges du passé* qui font obstacle au développement du capitalisme. Quant à la législation ouvrière, de même que les autres mesures inspirées par ce qu'on appelle la *Sozialpolitik* (politique sociale. — *N.R.*) moderne, elle implique un développement en profondeur du capitalisme et, à son tour, stimule ce développement.

** Un point de vue dépassé. (*N.R.*)

tous les autres pays, les ouvriers ont le droit, pour « se procurer des moyens d'existence », d'organiser des associations, des caisses de secours mutuel, de résister ouvertement au fabricant, de lui présenter leurs revendications, d'organiser des grèves. Ce n'est pas le cas chez nous. En revanche, les ouvriers se sont vu octroyer chez nous le « droit » de faire tous les jours autant d'heures « supplémentaires » qu'ils voudraient. Pourquoi ces fonctionnaires si humains n'ont pas ajouté que notre équitable gouvernement « ne prive pas » non plus les ouvriers russes du « droit » d'être jetés en prison sans jugement ou matraqués par n'importe quelle brute policière pour toute tentative de se prémunir contre le joug des capitalistes.

VI

QUELS DROITS LA NOUVELLE LOI DONNE-T-ELLE AUX MINISTRES ?

Nous avons montré précédemment que, sur les points les plus importants, la nouvelle loi ne fixe aucune règle précise et immuable, obligatoire pour tous : le gouvernement a préféré laisser le plus de droits possible à l'administration (plus précisément aux ministres) afin qu'ils puissent introduire toutes sortes de dispositions et de privilèges en faveur des fabricants, entraver l'application de la nouvelle loi, etc. Les droits qu'elle confère aux ministres sont très étendus et très importants. Ces derniers (notamment le ministre des Finances ou celui des Voies de communication, etc., en accord avec le ministre de l'Intérieur) sont « autorisés » à prendre des règlements détaillés relatifs à l'application de la nouvelle loi. Ils peuvent trancher à leur guise et sous *tous* les rapports une foule de questions concernant tous les articles de la nouvelle loi. Leurs pouvoirs sont si étendus qu'ils peuvent en fait interpréter à leur guise la nouvelle loi ; ils peuvent, à leur gré, prendre des règlements qui en assurent réellement l'application, ou faire en sorte qu'elle ne soit presque pas appliquée. Voyez, en effet, quels règlements peuvent promulguer nos ministres « en application de la législation actuelle » (ce sont les termes mêmes de la loi ; nous avons déjà vu comment le



Maison du village de Chouchenskoïé où vécut V. Lénine pendant sa déportation.
Les deux fenêtres de gauche sont celles de la chambre qu'habitait Lénine.

PERLES DE LA PLANOMANIE POPULISTE

(S. IOUJAKOV: PROBLÈMES DE L'INSTRUCTION. ESSAIS JOURNALISTIQUES.—LA RÉFORME DE L'ÉCOLE SECONDAIRE.—SYSTÈMES ET TÂCHES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.—MANUELS DE COLLÈGE.—LE PROBLÈME DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE.—LA FEMME ET L'INSTRUCTION. SAINT-PÉTERSBOURG, 1897, P. VIII+283. PRIX: 1 r. 50 k.)¹²⁹

*Écrit en déportation à la fin
de 1897. Publié pour la première fois
en 1898 dans le recueil :
Vladimir Il'ine : « Études
et articles économiques »*

Conforme au texte du recueil

I

M. Ioujakov a fait paraître sous ce titre un recueil de ses articles publiés dans le *Rousskoïé Bogatstvo* de 1895 à 1897. L'auteur estime que ses articles « ont embrassé les plus importants de ces problèmes », c'est-à-dire des « problèmes de l'instruction », et qu'« ensemble ils constituent en quelque sorte un aperçu des besoins les plus pressants et les plus névralgiques, mais encore insuffisamment satisfaits, de notre culture intellectuelle ». (Préface, p. V.) A la page 5, il souligne une fois de plus qu'il a l'intention de s'étendre « plus spécialement sur les questions de principe ». Mais toutes ces phrases montrent uniquement le goût de M. Ioujakov pour les larges envols de la pensée, ou plutôt de la plume. Le titre de l'ouvrage est lui aussi trop ambitieux : en réalité, comme cela ressort également de la liste des articles donnée en sous-titre, l'auteur traite non pas des « problèmes de l'instruction », mais seulement des problèmes de l'enseignement scolaire ; encore s'en tient-il à l'enseignement secondaire et supérieur. De tous les articles de son livre, le plus pertinent est celui qui est consacré aux manuels en usage dans nos collèges. L'auteur y soumet à un examen serré les manuels courants de russe, d'histoire et de géographie, et montre leur parfaite inconsistency. Cet article se lirait avec plus d'intérêt encore, n'était la verbosité fatigante de l'auteur. Nous voulons attirer l'attention du lecteur sur deux articles seulement, ceux qui traitent respectivement de la réforme de l'ensei-

gnement secondaire et de l'instruction générale, car ils soulèvent réellement des questions de principe et sont particulièrement caractéristiques des idées chères au *Rousskoïé Bogatstvo*. Pour trouver des exemples de déduction d'une absurdité monstrueuse dans la doctrine adverse, MM. Grinévitich et Mikhaïlovski en sont réduits à fouiller dans le tas de fumier des vers russes bons à mettre au pilon. Quant à nous, point n'est besoin d'entreprendre, dans un but analogue, des fouilles aussi rébarbatives : il nous suffit de prendre la revue *Rousskoïé Bogatstvo* et de consulter celui qui, sans conteste, en est l'un des « piliers ».

II

Le paragraphe II de l'article sur les « Principes d'une réforme de l'enseignement secondaire » est intitulé par M. Ioujakov : « Les tâches de l'école secondaire. Intérêts de classe et école de classe » (voir la table des matières). Sujet passionnant, comme vous pouvez vous en rendre compte et qui promet de nous éclairer sur l'un des problèmes les plus importants non seulement de l'instruction, mais encore de toute la vie sociale, problème qui, en outre, est à l'origine d'un des principaux points de désaccord entre les populistes et les « disciples »¹³⁰. Voyons donc ce qu'entend le collaborateur du *Rousskoïé Bogatstvo* par « intérêts de classe et école de classe ».

L'auteur déclare très justement que la formule : « l'école doit préparer l'homme à la vie » est parfaitement vide de sens, que toute la question est de savoir ce qui est nécessaire à la vie et « à qui cela est nécessaire » (6). « A qui une instruction secondaire est-elle nécessaire ? — cela veut dire : dans l'intérêt de qui, pour le bien et le profit de qui instruit-on les élèves de l'école secondaire ? » (7). La question est fort bien posée et nous féliciterions sincèrement l'auteur si... si tous ces préludes n'apparaissaient, dans la suite de l'exposé, comme des phrases creuses : « Cela peut être pour le bien et le profit de l'Etat, de la nation, de telle ou telle classe sociale, ou de l'individu que l'on instruit. » Ici la confusion commence : il apparaît donc qu'une société divisée en classes est compatible avec un Etat sans classes,

une nation sans classes, des individus placés en dehors des classes ! Nous verrons tout à l'heure que ce n'est pas là un lapsus de M. Ioujakov, et qu'il professe bel et bien cette opinion absurde. « Si l'on s'inspire des intérêts de classe pour élaborer un programme scolaire, il s'ensuit qu'il ne saurait être question d'un type unique d'école secondaire publique. Dans ce cas, les établissements scolaires ont nécessairement un caractère de caste ; en outre, ils dispensent non seulement l'instruction, mais aussi une éducation, car ils doivent donner, outre une instruction appropriée aux intérêts et aux objectifs spéciaux d'une caste déterminée, des habitudes de caste et un esprit corporatif de caste » (7). La première conclusion à tirer de cette tirade est que M. Ioujakov ne sait pas faire la distinction entre castes et classes, ce qui l'amène à confondre allégrement ces deux notions très différentes. Même incompréhension dans d'autres passages de son article (voir, par exemple, page 8), et cela est d'autant plus surprenant que, dans ce même article, M. Ioujakov est bien près de toucher du doigt ce qui distingue essentiellement ces deux notions. « Il faut se rappeler, déclare-t-il à la page 11, que souvent (mais pas nécessairement), l'organisation politique, économique ou culturelle constitue soit un privilège juridique, soit l'attribut de facto de certaines catégories de la population. Dans le premier cas, nous avons affaire à des castes ; dans le second, à des classes. » Ici l'auteur signale très justement *l'un* des traits qui distinguent la classe de la caste, à savoir que les classes diffèrent les unes des autres non par des privilèges juridiques, mais par des conditions de fait, et qu'en conséquence les classes de la société moderne supposent *l'égalité juridique*. Il est une autre distinction entre classes et castes que M. Ioujakov ne semble pas ignorer non plus : « ... Nous... avons renoncé alors (c'est-à-dire après l'abolition du servage)... au régime du servage et au système des castes qui caractérisaient la vie de la nation et, en même temps, au cloisonnement de caste dans le système scolaire. A l'heure actuelle, le développement du capitalisme scinde la nation russe moins en castes qu'en classes économiques... » (8). C'est indiquer très justement un autre trait qui, dans l'histoire de l'Europe et de la Russie, distingue les castes des classes : les castes sont le propre de la société féodale et les

classes le propre de la société capitaliste *. Si M. Ioujakov avait réfléchi tant soit peu à ces différences et ne s'était laissé guider aussi inconsidérément par sa plume alerte et son cœur de *Kleinbürger***, il n'aurait écrit ni la tirade ci-dessus, ni les billevesées où il affirme que les programmes scolaires de classe doivent différer suivant qu'ils sont destinés aux riches ou aux pauvres, que les programmes de classe n'ont pas de succès en Europe occidentale, que l'école de classe suppose le compartimentage de classe, etc., etc. Tout cela montre on ne peut plus clairement que malgré un titre plein de promesses et des phrases emphatiques, M. Ioujakov n'a pas du tout compris ce qui constitue l'essence de l'école de classe. Elle réside, monsieur le populiste, dans le fait que l'enseignement y est uniformément organisé pour tous les *possédants* et uniformément accessible à tous les *possédants*. Ce dernier mot seul indique ce qui distingue foncièrement l'école de classe de l'école de caste. Aussi M. Ioujakov a-t-il proféré une parfaite absurdité dans la tirade ci-dessus en prétendant que, si l'école est fondée sur les intérêts de classe, « il ne saurait être question d'un type unique d'école secondaire publique ». C'est tout le contraire : l'école de classe, si elle est réalisée de façon conséquente, c'est-à-dire affranchie de tous les vestiges du régime des castes, suppose nécessairement un type d'école unique. Ce qui distingue la société de classe (et, partant, l'enseignement de classe), c'est l'*égalité* juridique complète, l'égalité complète de tous les citoyens devant la loi, l'égalité complète en matière d'instruction et le libre accès à l'éducation pour les possédants. L'école de caste exige de l'élève qu'il appartienne à une caste déterminée. L'école de classe ignore les castes, elle ne connaît que des citoyens. La *seule chose* qu'elle exige, de tous les élèves sans exception, c'est qu'ils paient leurs études. L'école de classe n'a nul besoin de programmes différents pour les riches et les pauvres, car ceux qui n'ont pas les moyens de payer leurs études, d'acheter les manuels, d'assurer leur entre-

* Les castes supposent la division de la société en classes, car elles sont l'une des formes que revêtent les différences de classe. Quand nous parlons simplement de classe, nous entendons toujours les classes sans castes de la société capitaliste.

** Petit bourgeois. (N. R.)

tien pendant toute la durée des études, l'école de classe les écarte purement et simplement de l'enseignement secondaire. L'école de classe ne suppose aucunement le cloisonnement en classes : au contraire, à l'opposé des castes, les classes permettent toujours le libre passage de certains individus d'une classe sociale dans une autre. L'école de classe ne ferme ses portes à aucun de ceux qui ont les moyens de s'instruire. Quant à l'affirmation qu'en Europe occidentale « ces dangereux programmes d'instruction incomplète qui, pour des raisons de classe, établissent une discrimination morale et intellectuelle entre les diverses couches du peuple, n'ont pas de succès » (9), c'est là une altération complète de la réalité, car chacun sait qu'en Occident comme en Russie, l'école secondaire est essentiellement une école de classe, et qu'elle sert les intérêts d'une infime partie de la population. Etant donné l'in vraisemblable confusion d'idées dont fait preuve M. Ioujakov, nous ne croyons pas superflu d'ajouter, à son intention, une explication complémentaire : dans la société actuelle, l'école secondaire gratuite n'en reste pas moins une école de classe, car les frais d'entretien d'un élève pendant 7 ou 8 années sont infiniment plus élevés que les frais d'études, et cette dépense n'est à la portée que d'une infime minorité. Si M. Ioujakov désire être le conseiller pratique des réformateurs modernes de l'enseignement secondaire, s'il veut poser la question sur le terrain des réalités modernes (et c'est bien ainsi qu'il la pose), il ne devrait parler que du remplacement de l'école de caste par l'école de classe, et de *rien d'autre*, ou alors passer entièrement sous silence la question délicate « des intérêts de classe et de l'école de classe ». Et, soit dit en passant, il n'y a pas grand rapport entre ces questions de principe et la substitution des langues modernes aux langues mortes, que recommande M. Ioujakov dans cet article. S'il s'était borné à cette recommandation, nous n'aurions rien objecté ; nous serions même tout disposés à lui pardonner son intempérance de langage. Mais du moment qu'il a *lui-même* posé la question « des intérêts de classe et de l'école de classe », qu'il porte la responsabilité de toutes ses phrases absurdes.

Les phrases de M. Ioujakov sur ce thème sont, en effet, loin de se borner à celles que nous venons de citer. Fidèle

aux idées fondamentales de la « méthode subjective en sociologie », M. Ioujakov, après avoir abordé la question des classes, s'élève à « une vue plus large » (12, cf. 15), si large qu'elle lui permet d'ignorer superbement les différences de classe et de parler, non pas de telles ou telles classes (fi la quelle étroitesse !), mais de toute la nation en général. Il atteint à cette admirable « largeur » de vue en usant d'un procédé archirebattu, commun à tous les moralistes et moralisateurs, notamment aux moralistes *Kleinbürger*. M. Ioujakov condamne sévèrement cette division de la société en classes (et les incidences de cette division dans l'enseignement) ; il parle avec une superbe éloquence et une émotion incomparable du « danger » (9) que présente ce phénomène ; il affirme que « le système de classe dans l'enseignement, sous tous ses aspects et toutes ses formes, est dans son essence même contraire aux intérêts de l'Etat, de la nation et de ceux qu'il s'agit de former * » (8) ; que les programmes scolaires de classe sont « adéquats et dangereux », tant pour l'Etat que pour la nation » (9) ; que les exemples historiques ne font que nous montrer « l'évolution antinationale exclusive du régime des classes et des intérêts de classe dont nous avons parlé plus haut et que nous avons déjà reconnu dangereux pour le bien de la nation et pour l'Etat lui-même » (11) ; que « la structure de classe de l'administration a été partout abolie d'une façon ou d'une autre » (11) ; que cette « dangereuse » division en classes suscite « un antagonisme entre les différents groupes de la population » et fait disparaître peu à peu « le sentiment de la solidarité nationale, du patriotisme national » (12) ; que « s'ils sont bien compris, envisagés d'une façon large et clairvoyante, les intérêts de la nation dans son ensemble, de l'Etat et des citoyens, ne doivent pas s'opposer les uns aux autres (du moins dans l'Etat moderne) » 15), etc., etc. Tout cela

* De deux choses l'une, monsieur le *Kleinbürger* : ou bien la société dont vous parlez est divisée en classes, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'enseignement ne peut manquer d'avoir un caractère de classe. Dans le second cas, il ne peut y avoir ni Etat de classe, ni nation de classe, ni individu appartenant à une classe quelconque. Dans les deux cas, votre phrase est dépourvue de sens et n'exprime qu'un vœu pieux de *Kleinbürger* qui ferme peureusement les yeux sur les traits les plus marquants de la réalité actuelle.

n'est qu'hypocrisie d'un bout à l'autre, phrases creuses destinées à voiler ce qui constitue l'essence même de la réalité actuelle par des « vœux » de *Kleinbürger* dénués de toute signification, mais qui, insensiblement, se transforment aussi en une caractéristique de ce qui est. Pour trouver une conception du monde analogue à celle qui inspire de telles phrases, il faut s'adresser aux représentants de l'école dite « éthique » qui, en Occident, était l'expression naturelle et inéluctable de la pusillanimité théorique et du désarroi politique de la bourgeoisie de là-bas.

Nous nous bornerons, pour notre part, à opposer à cette éloquence et à cette sérénité superbes, à cette clairvoyance et à cette perspicacité remarquables, le petit fait suivant. M. Ioujakov a abordé le problème de l'école de caste et de l'école de classe ¹³¹. Sur la première, on peut trouver des statistiques précises, du moins pour les écoles de garçons : collèges classiques complets ou du 1^{er} cycle (« gymnases » et « progymnases »), et collèges modernes (« écoles réales »). Voici ces données que nous avons empruntées à une publication du ministère des Finances : *Les forces productives de la Russie* (St.-Pét. 1896, Section XIX. Instruction publique. P. 31) :

« La répartition des élèves par catégories sociales (en % par rapport à leur nombre total) ressort du tableau suivant :

Enfants:	Dans les collèges de garçons (collèges classiques complets ou du 1 ^{er} cycle) relevant du ministère de l'Instruction publique			Dans les collèges modernes		
	1880	1884	1892	1880	1884	1892
de nobles à titre héréditaire ou non et de fonctionnaires, ...	47,6	49,2	56,2	44,0	40,7	38,0
d'ecclésiastiques	5,1	5,0	3,9	2,6	1,8	0,9
de citadins	33,3	35,9	31,3	37,0	41,8	43,0
de villageois (ainsi que d'alloènes et de petits fonctionnaires)	8,0	7,9	5,9	10,4	10,9	12,7
d'étrangers	2,0	2,0	1,9	3,0	4,8	5,4
appartenant aux autres catégories sociales	2,0 avec les précédents			3,0 avec les précédents		
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ce tableau nous montre clairement que M. Ioujakov parle à la légère quand il affirme que nous avons d'un coup et résolument (??) « renoncé à l'école de caste ». Au contraire, le système des castes continue à prédominer dans notre enseignement secondaire, puisque, même dans les collèges classiques (pour ne rien dire des établissements privilégiés de la noblesse, etc.), 56% des élèves sont des fils de nobles et de fonctionnaires. Leurs seuls concurrents sérieux sont les catégories sociales vivant à la ville, qui prédominent dans les collèges modernes. Mais la participation des catégories sociales vivant à la campagne, surtout si l'on considère leur écrasante supériorité numérique par rapport aux autres catégories sociales, est tout à fait insignifiante. Ce tableau montre donc clairement que quiconque veut définir le caractère de notre enseignement secondaire actuel doit bien se mettre en tête qu'il ne peut être question que d'une école de caste ou d'une école de classe, et que, si « nous » renonçons effectivement à l'école de caste, c'est uniquement en faveur de l'école de classe. Nous n'entendons nullement par là, cela va de soi, que le remplacement de l'école de caste par l'école de classe et les améliorations apportées à cette dernière soient sans importance ou sans intérêt pour les classes qui ne fréquentent pas, qui ne peuvent fréquenter l'école secondaire : bien au contraire, cette question ne les laisse pas non plus indifférentes, car le système des castes pèse lourdement sur elles, tant dans la vie qu'à l'école, et le remplacement de l'école de caste par l'école de classe n'est que l'un des éléments de l'eupéanisation complète et générale de la Russie. Nous voulons seulement montrer que M. Ioujakov a faussé le problème, et qu'ici son point de vue prétendument « large » est en réalité infiniment plus étroit que le point de vue bourgeois lui-même. Au fait, quelques mots du point de vue bourgeois. M. Manouïlov n'arrive pas à comprendre pourquoi P. Strouvé, qui a si bien mis en évidence l'étroitesse de Schulze-Gaevernitz, se fait néanmoins « le propagandiste de ses idées bourgeoises » (*Rousskoïé Bogatstvo*, n° 11, p. 93). L'incompréhension de M. Manouïlov vient entièrement et exclusivement de ce qu'il ne comprend pas les idées fondamentales, non seulement des « disciples » russes, mais encore de tous les « disciples » d'Europe occidentale, et non seu-

lement des disciples, mais aussi du maître. Ou peut-être M. Manouïlov voudra-t-il nier que, parmi les idées fondamentales du « maître », — idées qui traversent, tel un fil rouge, toute son œuvre théorique, littéraire et pratique, — on trouve une hostilité implacable pour des amateurs de « vues larges » qui camouflent sous des phrases doucereuses la division en classes de la société actuelle ? Essaiera-t-il de nier que parmi les idées fondamentales du « maître » il y a la reconnaissance explicite du caractère progressif des « idées bourgeoises », franches et conséquentes, qu'il préfère aux idées des *Kleinbürger* qui ne souhaitent rien tant que d'entraver et de freiner le capitalisme ? Si cela n'est pas clair pour M. Manouïlov, qu'il médite du moins sur les écrits de son collègue de rédaction, M. Ioujakov. Qu'il imagine, à côté de M. Ioujakov, un représentant déclaré et conséquent des « idées bourgeoises » qui, sur la question que nous discutons actuellement, prenne la défense du caractère de classe de l'école d'aujourd'hui, s'attachant à démontrer qu'on ne saurait rien concevoir de mieux et souhaitant voir l'école de caste complètement évincée et l'école de classe d'un accès plus facile (dans le sens indiqué plus haut). A la vérité, ces idées seraient infiniment au-dessus de celles de M. Ioujakov ; l'attention se porterait alors sur les besoins réels de l'école actuelle, à savoir la nécessité d'en abolir le caractère de caste, et non sur les « vues larges » et diffuses du *Kleinbürger*. Une franche élucidation et une défense sans fard du caractère unilatéral de l'école actuelle auraient dûment caractérisé la réalité, et par leur unilatéralité même, éclairé la conscience de la partie adverse *. Quant aux « larges » déclamations de M. Ioujakov,

* Nous concevons parfaitement qu'il soit très difficile aux collaborateurs du *Rousskoïe Bogatstvo* de comprendre un argument de cette nature. Encore une fois, cela tient à ce qu'ils ne comprennent ni les « disciples » ni même le « maître ».

Voici, par exemple, comment, dès 1845, un des « maîtres » démontrait l'avantage que les ouvriers anglais tireraient de l'abolition des lois sur les blés. Cette abolition, écrivait-il, transformera les fermiers « en libéraux, c'est-à-dire en bourgeois conscients », et cette prise de conscience chez l'un des protagonistes entraînera nécessairement une semblable prise de conscience chez l'autre (Fr. Engels. *The condition of the working class in England in 1844*. New York 1887, p. 179) ¹²². (Fr. Engels : *La situation de la classe laborieuse*

elles ne font, au contraire, que pervertir la conscience sociale. Enfin, pour ce qui est du côté pratique de la question... M. Ioujakov lui-même ne s'écarte pas d'un pouce des limites de l'école de classe, ni dans cet article ni dans son « utopie », à laquelle nous en arrivons maintenant.

III

L'article de M. Ioujakov, qui traite du « problème de l'instruction générale » (cf. le titre du livre), est intitulé : « Une utopie en matière d'instruction. Plan pour un enseignement secondaire général et obligatoire ». Au seul énoncé du titre, on voit que cet article hautement instructif de M. Ioujakov promet beaucoup. Mais, en réalité, son « utopie » promet bien davantage. « Ni plus ni moins, chers lecteurs, sans aucune concession ni aucun compromis... — c'est ainsi que l'auteur commence son article. — L'instruction secondaire complète pour toute la population des deux sexes, obligatoire pour tous et sans aucun frais pour l'Etat, les zemstvos et le peuple, — telle est ma vaste utopie en matière d'instruction ! » (201). Ce bon M. Ioujakov suppose évidemment que la pierre d'achoppement, dans cette question, ce sont les « frais » ; à la même page, il répète que l'instruction primaire générale impose des dépenses, alors que l'instruction secondaire générale, organisée selon son « plan », n'en requiert aucune. Non seulement le plan de M. Ioujakov ne nécessite aucune dépense, mais il promet beaucoup plus que l'instruction secondaire pour tous. Afin de bien montrer tout ce que nous promet le collaborateur du *Rousskoïe Bogatstvo*, anticipons et reproduisons ici les exclamations triomphantes de l'auteur qui, après avoir exposé intégralement son plan, s'extasie devant lui. Le plan de M. Ioujakov consiste à associer l'instruction secondaire et le travail productif des « collégiens » qui pourvoiront ainsi à leur propre entre-

en Angleterre en 1844. New York 1887, p. 179. — N.R.). D'où vient, messieurs les collaborateurs du *Rousskoïe Bogatstvo*, que vous vous confondez en courbettes devant les « maîtres », et que vous ne les accusez pas de se faire « les propagandistes des idées bourgeoises » ?

tien : « ...La mise en culture d'un lot de terrain... assure des aliments sains et savoureux en abondance à toute la jeune génération depuis sa naissance jusqu'à sa sortie du collège, ainsi que la nourriture des jeunes qui travaillent pour rembourser le coût de leurs études (au sujet de ce *Zukunftsstaat* * ioujakovien, voir les détails par la suite), de tout le personnel administratif et enseignant, et des propriétaires. En outre, tous sont chaussés et habillés. Au surplus, le lot de terrain rapporte environ 20 000 roubles, dont 15 000 proviennent des excédents de lait et de blé de printemps... et environ 5 000 de la vente des peaux, soies, plumes et autres sous-produits » (216). Pensez donc, ami lecteur, assurer l'entretien de toute la jeune génération jusqu'à la fin des études secondaires, c'est-à-dire jusqu'à 21-25 ans (p. 203) ! Mais c'est assurer l'entretien de la moitié de la population du pays **. L'entretien et l'instruction de dizaines de millions d'habitants : n'est-ce pas là une véritable « organisation du travail » ? De toute évidence, M. Ioujakov s'est fâché tout rouge contre les méchantes gens qui affirment que les projets populistes d'« organisation du travail » ne sont que phrases creuses de bavards impénitents, et il a décidé de les confondre en publiant tout un « plan » d'« organisation du travail » réalisable « sans la moindre dépense »... Mais ce n'est pas tout : « ...Chemin faisant, nous avons élargi notre dessein ; nous avons chargé cette même organisation d'entretenir toute la population enfantine ; nous avons pris soin de pourvoir les jeunes gens d'un pécule, raisonnable pour la campagne, lors de leur sortie ; nous avons trouvé la possibilité, avec ces mêmes ressources, d'inviter dans chaque collège, c'est-à-dire dans chaque canton, au minimum un médecin, un vétérinaire, un agronome et un jardinier diplômés, un technologue et six spécialistes qualifiés (qui contribueront à élever le niveau culturel de toute la localité et satisferont les besoins correspondant à leur profession)... Et la réalisation de notre plan rendra possible l'exécution de toutes ces tâches aux points de vue financier et

* Etat de l'avenir. (N. R.)

** Selon Bouniakovski, il y a en Russie sur 1 000 habitants, 485 personnes âgées de 0 à 20 ans, et 576 âgées de 0 à 25 ans.

économique *... » Quelle ne sera pas désormais la confusion de ces mauvaises langues qui prétendaient que le fameux « nous » des populistes était un « mystérieux inconnu », un personnage mythique, etc. ! Quelle indigne calomnie ! Dorénavant, il suffira de se référer au « plan » de M. Ioujakov pour démontrer la toute-puissance de ces « nous » et que « nos » projets sont réalisables.

Le lecteur éprouvera peut-être certains doutes au sujet du mot « réalisables ». Peut-être, dira-t-il, qu'en qualifiant son œuvre d'utopie, M. Ioujakov a par là même écarté la question de savoir si elle est réalisable. Ce serait le cas si M. Ioujakov n'avait lui-même fait les réserves les plus expresses à propos du mot « utopie » ; s'il n'avait, à maintes reprises, souligné au cours de son exposé que son plan est réalisable. « J'ose croire, déclare-t-il tout au début de l'article, que l'instruction secondaire générale ainsi conçue n'est utopique qu'au premier abord » (201)... Que vous faut-il de plus ?... « Mieux : j'ose affirmer qu'une telle instruction dispensée à toute la population est beaucoup plus facile à réaliser que l'instruction primaire générale, déjà réalisée cependant en Allemagne, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, et en passe de l'être également dans certaines provinces de Russie » (201). M. Ioujakov est à ce point persuadé que son plan est réalisable (il est clair, après ce qui vient d'être dit, que le mot « plan » convient mieux que celui d'« utopie »), qu'en le dressant, il n'a négligé aucun « avantage pratique », si infime soit-il, conservant à dessein, par exemple, le système des collèges séparés, pour les filles et les garçons, par égard pour « les préventions que l'on nourrit sur le continent européen contre l'enseignement mixte », soulignant avec force que son plan « permet de respecter les programmes scolaires établis pour les collèges de filles et de garçons, et donne plus de travail, partant une rémunération plus élevée, au personnel enseignant »... « Tout cela a son importance si l'on entend ne pas s'en tenir à une expérience, mais réaliser effectivement l'instruction générale » (205-206). Le monde

* P. 237. Dans cette tirade, les deux séries de points de suspension — combien significatifs ! — sont de M. Ioujakov. Nous n'aurions osé omettre ici la moindre lettre.

a connu beaucoup d'utopistes qui rivalisaient par l'attrait et l'harmonie de leurs utopies, mais il ne s'en trouvera guère parmi eux qui se soient montrés aussi attentifs aux « programmes scolaires établis » et à la rémunération du personnel enseignant. Nous sommes sûrs que la postérité se souviendra longtemps encore de M. Ioujakov comme d'un « utopiste » vraiment pratique et réaliste.

Il est évident qu'après de pareilles promesses de son auteur, ce plan d'instruction générale mérite l'examen le plus attentif.

IV

M. Ioujakov part de ce principe que le collège doit être en même temps une exploitation agricole et assurer la subsistance de ses élèves en les faisant travailler pendant l'été. Telle est l'idée maîtresse de son plan. « Que cette idée soit juste, il n'est guère permis d'en douter » (237), déclare M. Ioujakov. Nous sommes d'accord avec lui pour reconnaître qu'il y a là en effet une idée juste, mais qu'on doit ne pas nécessairement l'appliquer aux « collèges », non plus qu'à la possibilité de « couvrir les frais » d'entretien des collèges par le travail de leurs élèves. Cette idée juste, c'est qu'on ne saurait se représenter dans l'avenir une société idéale où l'instruction ne serait pas associée au travail productif de la jeune génération : l'instruction et l'éducation ne pourraient, sans le travail productif, atteindre le niveau exigé par le développement de la technique et l'état des connaissances scientifiques ; et il en va de même du travail productif sans une instruction et une éducation parallèles appropriées. Cette idée, les grands utopistes du passé l'avaient déjà exprimée ; elle est entièrement partagée par les « disciples » qui, pour cette raison notamment, n'élèvent pas d'objection en principe contre le travail des femmes et des adolescents dans l'industrie, tiennent pour réactionnaires les tentatives d'interdire totalement ce travail, et insistent uniquement pour qu'il soit exécuté dans les meilleures conditions d'hygiène. M. Ioujakov a donc tort de s'exprimer en ces termes : « J'ai simplement voulu suggérer cette idée » (237)... Il y a longtemps que cette idée a été

suggérée, et nous ne pouvons pas croire (jusqu'à preuve du contraire) que M. Ioujakov ait pu l'ignorer. Le collaborateur du *Rousskoïé Bogatstvo* a voulu donner, et il a donné un *plan* tout à fait personnel pour réaliser cette idée. C'est seulement sous ce rapport qu'il faut lui reconnaître une originalité ; mais, en revanche, il atteint dans ce domaine au... au *nec plus ultra* de l'originalité.

Pour associer le travail productif de tous à l'instruction de tous, il faut évidemment imposer à *tous* l'obligation de prendre part au travail productif. Il pourrait sembler que cela va de soi. Eh bien, non. Notre « populiste » résout ce problème de la façon suivante : l'obligation du travail physique doit être effectivement instituée en tant que principe général, *mais nullement pour tous : seulement pour les pauvres.*

Le lecteur croira peut-être que nous plaisantons. Pas du tout.

« Les collèges purement urbains, destinés aux élèves aisés prêts à payer en espèces le coût complet de leurs études, pourraient conserver leur type actuel » (229). A la page 231, les « personnes aisées » sont purement et simplement classées dans les « catégories de la population » non astreintes à l'instruction obligatoire dans les « collèges agricoles ». Le travail productif obligatoire n'est donc pas, pour notre populiste, la condition d'un développement général et complet de l'individu, mais un moyen de rembourser les frais d'études au collège. Un point, c'est tout. Tout au début de son article, M. Ioujakov examine la question des ouvriers dont le collège agricole aura besoin en hiver. Voici le moyen qui lui paraît « le plus logique » pour assurer au collège une main-d'œuvre pendant l'hiver. Les élèves des petites classes ne travaillent pas ; ils sont donc entretenus et instruits gratuitement aux frais du collège. « Mais cela étant, n'est-ce pas une stricte obligation pour l'élève de rembourser ces dépenses par son travail une fois ses études terminées ? Cette obligation, soigneusement calculée et nettement fixée pour *quiconque ne peut s'acquitter des frais de scolarité*, procurera à l'exploitation du collège le contingent nécessaire d'ouvriers en hiver et un contingent supplémentaire pour l'été... Sur le plan théorique, c'est très simple, facile à comprendre et absolument irréfutable » (205, souligné par nous). En effet,

quoi de « plus simple » ? Tu as de l'argent ? Paie ! Tu n'en as pas ? Travaille ! Tout boutiquier conviendra que c'est tout à fait « facile à comprendre ». Et puis, comme c'est pratique ! Seulement... seulement, où donc est ici l'« utopie » ? Et pourquoi M. Ioujakov souille-t-il de pareils plans la grande idée fondamentale sur laquelle il voulait fonder son utopie ?

Le travail des élèves pauvres : voilà sur quoi repose tout le plan de M. Ioujakov. Il est vrai qu'il admet aussi un autre moyen de se procurer de la main-d'œuvre en hiver : l'embauchage * ; mais il le relègue au second plan. Quant au travail, il serait obligatoire pendant trois ans (et même quatre, s'il le faut), pour tous ceux qui ne font pas leur service militaire, c'est-à-dire pour les 2/3 des jeunes gens et la totalité des jeunes filles. « Seul ce système, déclare explicitement M. Ioujakov, apporte une solution au problème de l'instruction générale, de l'instruction primaire, mais aussi secondaire » (207-208). « Un faible contingent d'ouvriers permanents, restés définitivement attachés au collège et s'y sentant en famille (! ?), complètera la main-d'œuvre de cette exploitation collégiale. C'est ainsi qu'on peut, sans verser dans l'utopie, concevoir le recrutement d'une main-d'œuvre pour notre collège agricole » (208). Et, bien entendu, elle se chargerait également des autres travaux — il n'en manque pas dans une exploitation. « Le personnel supplémentaire dans les cuisines et les blanchisseries, de même que les secrétaires, pourront facilement être recrutés parmi les ouvriers effectuant leurs trois ans de travail après la fin de leurs études secondaires » (209). Le collège aura besoin aussi d'ouvriers spécialisés : tailleurs, cordonniers, menuisiers, etc. On pourra naturellement « leur adjoindre des aides pris parmi les anciens élèves s'acquittant de leurs trois ans de travail » (210).

* « L'exploitation collégiale, dirigée par un administrateur expérimenté et diplômé, pourvue de tous les perfectionnements et disposant d'un contingent d'ouvriers habiles et instruits, doit être rentable et justifier l'embauchage du contingent d'ouvriers nécessaires, dont certains, les plus méritants (*sic* !), pourraient participer aux bénéfices. Ce système devrait probablement s'appliquer aussi à un certain nombre d'anciens élèves ayant terminé leurs études au collège, notamment à ceux qui ne possèdent pas de terre » (204).

Que recevront-ils pour leur travail, ces valets de ferme (ou collégiens agriculteurs ? Je ne sais trop comment les appeler) ? Ils recevront tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance, « une nourriture abondante et savoureuse ». M. Ioujakov calcule tout cela avec précision en partant des rations « habituellement attribuées aux ouvriers agricoles ». A vrai dire, il « n'envisage pas de nourrir son collège de cette façon » (210), mais il maintient néanmoins ces rations, car les collégiens récolteront en outre sur leur terrain des pommes de terre, des petits pois et des lentilles ; ils sèmeront du chanvre et du tournesol pour avoir de l'huile ; de plus, ils recevront, les jours gras, une demi-livre de viande et deux verres de lait par personne. N'allez pas croire, ami lecteur, que M. Ioujakov n'a fait qu'effleurer cette question et donne ces chiffres simplement à titre d'exemple. Non, il a tout calculé minutieusement, y compris le nombre de veaux d'un an et de deux ans, les soins à donner aux bêtes malades et la nourriture de la volaille. Il n'a oublié ni les eaux grasses, ni la tripaille, ni les épluchures de légumes (212). Rien ne lui a échappé. Quant aux vêtements et aux chaussures, ils pourront être confectionnés au collège même. « Mais il faudra évidemment acheter du tissu de coton pour le linge de corps, la literie et la table, pour les vêtements d'été, du tissu plus épais pour les habits d'hiver et de la fourrure, ne serait-ce que de mouton, pour les pardessus d'hiver. Tous les enseignants et les employés, ainsi que leurs familles, devront, bien entendu, se pourvoir eux-mêmes en tissu, mais on pourra leur permettre d'utiliser les ateliers. Pour les élèves et les ouvriers faisant leurs trois ans de travail, on peut, sans lésiner, évaluer la dépense à environ 50 roubles par an, soit dans les 60 000 roubles par an pour tout l'établissement » (213).

Nous commençons décidément à nous attendrir devant tant d'esprit pratique chez notre populiste. Pensez donc : « nous », la « société », nous instaurons cette grandiose organisation du travail, nous donnons au peuple une instruction secondaire générale, et tout cela sans la moindre dépense, et avec quel immense acquis moral ! Quelle magnifique leçon ce sera pour « nos » ouvriers agricoles d'aujourd'hui qui, malgré leur ignorance, leur insolence et leur barbarie, refusent de travailler à moins de 61 roubles par an,

nourris et logés *, quand ils verront les valets de ferme instruits sortant du collège travailler pour 50 roubles par an ! Sans aucun doute, Korobotchka ¹³³ elle-même reconnaîtra maintenant avec M. Ioujakov que les fondements théoriques de son plan sont des plus « faciles à comprendre ».

V

Comment les collèges seront-ils gérés et administrés ? Ce seront, nous l'avons déjà vu, des économies mixtes : en partie naturelles, en partie monétaires. M. Ioujakov donne, bien entendu, des indications fort détaillées sur cette importante question. A la page 216, il calcule minutieusement, chapitre par chapitre, qu'il faudra pour chaque collège de 160 000 à 170 000 roubles, ce qui fera dans les 3 milliards de roubles pour l'ensemble de 15 000 à 20 000 collèges projetés. Rien de plus simple : ceux-ci vendront les produits de leur agriculture et en retireront de l'argent. Notre auteur est si prévoyant qu'il tient compte des conditions générales de l'actuelle économie marchande capitaliste : « Les collèges situés près d'une ville ou à proximité de gares, sur des lignes proches des grands centres, devraient être d'un type tout différent. La culture maraîchère, l'horticulture, la laiterie et les métiers pourront y remplacer complètement la culture des champs » (228). Ce ne sera donc pas du tout du commerce pour rire. L'auteur ne nous dit pas qui s'en occupera. Il est à présumer que les conseils pédagogiques des collèges deviendront aussi en partie des conseils commerciaux. Des sceptiques voudront peut-être savoir ce qui se passera si des collèges font faillite, et se demanderont peut-être si, d'une façon générale, ils seront à même de faire du commerce. Mais il va de soi que ce serait faire preuve d'un esprit chicanier tout à fait injustifié : si des marchands sans instruction peuvent aujourd'hui faire du commerce, comment douter que les

* Suivant les données du Département de l'agriculture et de l'industrie rurale, le salaire moyen de l'ouvrier agricole embauché à l'année s'élève, pour la Russie d'Europe, à 61 roubles 29 kopecks (pour la période 1881-1891), et son entretien à 46 roubles.

représentants de notre monde intellectuel y réussissent le jour où ils auront décidé de s'en occuper ?

Les collèges auront naturellement besoin de terre pour leur exploitation. M. Ioujakov écrit : « Je crois... que si cette idée devait recevoir une application pratique, les premiers de ces collèges agricoles devraient recevoir, à titre d'essai, entre 6 000 et 7 000 déciatines » (228). Pour 109 millions de personnes — 20 000 collèges — il faudrait environ 100 millions d'hectares ; mais n'oublions pas que l'agriculture n'occupe que 80 millions de personnes. « Seuls leurs enfants doivent être dirigés vers les collèges agricoles. »

Et puis, il faut encore retrancher environ 8 millions de personnes appartenant à différentes catégories de la population * : restent 72 millions, pour lesquels il ne faudra que 60 à 72 millions d'hectares. « Ce qui est évidemment beaucoup » (231) ; mais M. Ioujakov ne se laisse pas émouvoir. Le Domaine a lui aussi beaucoup de terres, mais pas très bien situées. « Ainsi, dans le Polessié septentrional, il y en a 127,6 millions de déciatines. On pourrait ici, sans trop de difficulté — surtout en procédant, là où ce serait nécessaire, à l'échange de terres privées, voire paysannes, contre des terres domaniales, afin d'attribuer les premières aux collèges — assurer gratuitement à nos collèges agricoles les terres dont ils ont besoin. L'affaire se présente tout aussi bien »... dans le Sud-Est (231). « Bien » ?... Hem ! Il

* Voici la liste complète des catégories de ceux qui auront la chance de ne pas devoir fréquenter les collèges agricoles : « les riches, les délinquants mineurs en cours de rééducation, les fillettes musulmanes, les minorités ethniques, les membres des sectes fanatiques, les aveugles, les sourds-muets, les idiots, les aliénés, les malades chroniques, les malades contagieux, les criminels » (231). Quand nous avons parcouru cette liste, notre cœur s'est douloureusement serré : Seigneur, avons-nous pensé, sera-t-il au moins possible d'inscrire nos proches parmi les exemptés ! Dans la première catégorie ? L'argent fera sans doute défaut ! Pour les filles, on pourra peut-être les faire entrer, en fraude, dans la catégorie des fillettes musulmanes ; mais que faire pour les garçons ? Notre seul espoir, c'est la 3^e catégorie. M. Mikhaïlovski, qui collabore à la même revue que M. Ioujakov, a déjà, on le sait, rangé tout simplement P. Strouvé parmi les allo-gènes : peut-être aura-t-il aussi la bonté de nous inscrire ne serait-ce que parmi les « minorités ethniques », afin que nos proches soient dispensés de fréquenter les collèges agricoles !

faudrait donc les expédier dans la province d'Arkhangelsk ! A vrai dire, elle a plutôt servi jusqu'à présent de lieu de déportation, et les forêts domaniales, dans la plupart des cas, n'y sont même pas « aménagées » ; mais qu'à cela ne tienne. Dès qu'on y aura expédié des collégiens et des professeurs éclairés, ils abattront toutes ces forêts, défricheront la région et y planteront la civilisation !

Quant aux provinces du Centre, on peut y procéder au rachat de la terre : après tout, il n'en faut pas plus de 80 millions de déciatines environ. Il suffira d'émettre des « obligations garanties » dont le paiement incombera, bien entendu, « aux collèges qui auront reçu un lot gratuit » (232) — et l'affaire sera dans le sac ! M. Ioujakov assure qu'il n'y a pas à s'effrayer « de cette grandiose opération financière. Elle n'a rien de chimérique ni d'utopique » (232). Ce sera, « en fait, une hypothèque parfaitement garantie ». Parbleu ! Mais, encore une fois, pourquoi parler ici d'« utopie » ! M. Ioujakov croit-il sérieusement nos paysans à ce point abrutis et arriérés pour donner leur accord à un tel plan ?? Veuillez payer des indemnités de rachat pour la terre, « payer pour l'emprunt destiné à couvrir les frais de premier établissement * », assurer l'entretien de tout le collège, payer un traitement à tous les professeurs, et pour couronner le tout, veuillez encore, pour tout cela (c'est-à-dire pour avoir engagé des professeurs appointés ?), travailler pendant trois ans ! Vous y allez un peu fort, monsieur le « populiste » éclairé ! Vous êtes-vous demandé, en faisant réimprimer en 1897 votre ouvrage paru en 1895 dans la revue *Rousskoïe Bogatstvo*, où vous mènera cet amour, propre à tous les populistes, pour les opérations financières et les rachats de toutes sortes ? Rappelez-vous, cher lecteur, qu'on nous avait promis l'instruction générale « sans aucune dépense pour l'Etat, les zemstvos et le peuple ». Et notre génial financier ne réclame effectivement pas un rouble à l'Etat ni aux zemstvos. Mais au « peuple » ? Ou, pour être plus précis, aux *paysans pauvres* ** ? C'est à

* P. 216. 10 000 roubles par collège.

** Car les paysans aisés sont exclus. M. Ioujakov lui-même se doute bien qu'« un certain nombre d'agriculteurs préféreront, eux aussi, envoyer leurs enfants dans les écoles secondaires payantes des villes » (230). Je crois bien !

leurs frais qu'on achète la terre et qu'on organise les collèges (ils paient en effet les intérêts et l'amortissement des capitaux utilisés) ; ce sont eux encore qui payent les professeurs et assurent l'entretien de tous les collèges. Sans compter les prestations de travail. Et pourquoi ? Parce que, répond notre implacable financier, les collégiens des petites classes ne paient ni leurs études ni leur pension (204). Mais 1) seuls sont considérés comme n'ayant pas l'âge de travailler les élèves « des classes préparatoires et des deux premières classes du collège » (206), les élèves des classes suivantes travaillant déjà à mi-temps. Et 2) l'entretien de ces enfants n'est-il pas assuré par leurs frères aînés, qui paient aussi les professeurs chargés d'instruire leurs cadets ? Non, M. Ioujakov, un pareil plan est parfaitement *irréalisable*, à notre époque, et l'eût même été au temps d'Arakhtchév ¹³⁴, car c'est en réalité une « utopie » *tournée vers le servage*.

En ce qui concerne l'administration des collèges, M. Ioujakov donne très peu de renseignements. Il est vrai qu'il a soigneusement dénombré le personnel enseignant et assigné à chacun un traitement « relativement peu élevé » (car il a le logement assuré, l'entretien de ses enfants est gratuit et il n'a à supporter que « la moitié des dépenses pour le vêtement ») — vous croyez peut-être qu'il s'agit de 50 roubles par an ? Non, ce sera un peu plus : « le directeur, la directrice et l'agronome en chef auront 2 400 roubles, l'inspecteur », etc., en proportion de leur rang, et ainsi de suite en descendant l'échelle hiérarchique, jusqu'aux employés subalternes qui auront 200 roubles (214). Comme vous le voyez, ce n'est pas une mauvaise situation pour les représentants de la société cultivée qui auront « préféré » l'école payante de la ville au collège agricole ! Notez bien que MM. les professeurs n'auront à supporter que « la moitié des dépenses pour le vêtement » : d'après le plan de notre populiste, ils auront les ateliers à leur disposition (comme nous l'avons déjà vu), c'est-à-dire qu'ils feront réparer et coudre leurs vêtements par les « collégiens ». M. Ioujakov n'est-il pas plein de sollicitude pour... MM. les professeurs ? Du reste, sa sollicitude s'étend aussi aux « collégiens », tout comme un bon propriétaire prend soin de ses bêtes à qui il faut donner à manger et à boire, qu'il faut loger et... et accoupler. Lisez plutôt :

« Si... on autorise les mariages entre les jeunes gens qui, après la fin de leurs études, restent au collège pour trois ans... ce séjour de trois ans au collège sera infiniment moins dur que le service militaire » (207). « Si on autorise les mariages » !! On pourrait donc ne pas les autoriser ? Mais il faudrait pour cela une nouvelle loi, honorable progressiste, une loi *limitant* la capacité civile des *paysans*. Mais comment s'étonner de ce « lapsus » (?) de M. Ioujakov si, dans toute son « utopie », alors qu'il examine dans les moindres détails les questions relatives à la rémunération des professeurs, au travail gratuit des collégiens, etc., il n'a pas pensé une seule fois que ce n'eût pas été si mal d'accorder — tout au moins dans son « utopie » — certains droits dans l'administration du « collège » et la gestion de l'exploitation aux « élèves » qui font vivre tout l'établissement et en sortiront à l'âge de 23-25 ans ; que ceux-ci ne sont pas seulement des « collégiens », mais aussi des *citoyens* ? Notre populiste a totalement oublié ce détail ! Par contre, il a étudié à fond le cas des « élèves » qui ont une mauvaise conduite. « Il faudrait créer un quatrième type (de collèges) à l'intention des élèves exclus des collèges ordinaires pour leur mauvaise conduite. Toute la jeune génération étant tenue de faire des études secondaires complètes, il serait irrationnel d'en dispenser ceux qui se conduiront mal. Pour les classes supérieures, cela pourrait être une tentation et un encouragement à se mal conduire (c'est imprimé, noir sur blanc, à la page 229 !). L'institution de collèges spéciaux à l'intention des élèves exclus pour mauvaise conduite serait le complément logique de tout le « système ». Ils recevraient le nom de « collèges de redressement » (230).

N'est-elle pas charmante, cette « utopie en matière d'instruction » dans le goût russe, avec des collèges de redressement pour les scélérats qui pourraient être « tentés » par la perspective d'« échapper »... à l'instruction ! ?

VI

Les lecteurs n'ont peut-être pas oublié certain projet de gestion de l'industrie caractérisé à juste titre comme une tentative de faire revivre le mercantilisme ¹³⁵, comme un projet « d'organisation bourgeoise-bureaucratique-socialiste de l'in-

dustrie nationale » ¹³⁶ (p. 238). Pour caractériser le « plan » de M. Ioujakov, il faut employer un terme encore plus compliqué. Il faut qualifier ce plan d'expérience *féodale-bureaucratique-bourgeoise-socialiste*. Ce terme à quatre étages est assez malheureux, mais qu'y faire ? Le plan en question ne l'est pas moins. En revanche, ce terme exprime *exactement* toutes les particularités caractéristiques de l'« utopie » de M. Ioujakov. Commençons notre analyse par le quatrième étage. « L'un des critères fondamentaux de la conception *scientifique* du socialisme, c'est la réglementation de la production sociale selon un plan », déclare à juste titre notre auteur *. Ce critère, nous le retrouvons dans l'« utopie », car on y organise à l'avance, selon un plan d'ensemble, le travail de dizaines de millions d'ouvriers. Le caractère bourgeois de l'utopie ne fait pas de doute : 1) selon le « plan » de M. Ioujakov, l'école secondaire *reste une école de classe*. Et cela, après toutes les phrases pompeuses que M. Ioujakov a lancées « contre » l'école de classe dans son premier article ! Une école pour les riches, une autre pour les pauvres ; si tu as de l'argent, paie tes études ; sinon, travaille. Mieux : pour les riches, nous l'avons vu, on conserve le « type actuel ». Dans les établissements secondaires, comme ceux relevant du ministère de l'Instruction publique, le prix des études ne couvre guère aujourd'hui que 28,7% du montant total des dépenses ; 40% sont versés par l'Etat, 21,8% représentent des subventions de particuliers, d'institutions et de sociétés, 3,1% les intérêts du capital et 6,4% proviennent d'autres sources (*Les forces productives*, section XIX, p. 35). M. Ioujakov a donc *encore accentué, par rapport à ce qui existe maintenant*, le caractère de classe de l'école secondaire ; selon son « plan », les riches ne paieront que 28,7% du coût de leurs études, alors que les pauvres le paieront *intégralement*, sans compter le travail qu'ils exécuteront gratuitement ! Pas mal, pour une utopie « populiste », n'est-ce pas ? 2) Le plan prévoit qu'en hiver le collège embauchera des ouvriers, principalement des paysans sans terre. 3) Il laisse subsister l'opposition entre la ville et la campagne, qui est à la base de la division sociale du travail. Puisque M.

* *Novoïé Slovo*. Avril 1897. Tour d'horizon sur la situation intérieure.

Ioujakov entend organiser le travail social suivant un plan, puisqu'il écrit une « utopie » qui combine l'enseignement et le travail productif, le maintien de cette opposition est une absurdité qui prouve que notre auteur n'a pas la moindre idée du sujet qu'il prétend traiter. Non seulement les « maîtres » des disciples actuels, mais aussi les anciens utopistes, et même notre grand utopiste russe ¹³⁷ se sont élevés contre cette absurdité. Mais qu'importe à M. Ioujakov ! 4) Et c'est la raison la plus profonde qui nous fait qualifier cette « utopie » de bourgeoise : la production marchande subsiste à côté d'une tentative d'organiser la production sociale suivant un plan. Les collèges produisent *pour le marché*. Il s'ensuit que la production sociale sera régie par les lois du marché, auxquelles devront aussi se soumettre les « collèges » ! Peu importe à M. Ioujakov ! Où avez-vous pris, dira-t-il peut-être, que la production sera régie par les lois du marché ? Sottises que tout cela ! Ce ne sont pas les lois du marché qui régiront la production, mais les décisions de MM. les directeurs des collèges agricoles. *Voilà tout **. Nous avons déjà parlé de la structure purement bureaucratique des collèges utopiques de M. Ioujakov. Il est permis d'espérer que l'« Utopie en matière d'instruction » rendra un grand service aux lecteurs russes en leur montrant toute la profondeur du « démocratisme » des populistes actuels. Le caractère esclavagiste du « plan » de M. Ioujakov ressort du fait que les pauvres rembourseront par leur travail le coût de leurs études. Si un bourgeois conséquent avait rédigé un projet de ce genre, celui-ci n'aurait comporté ni le 1^{er} ni le 2^e étage, et il eût été infiniment préférable à cette utopie populiste, infiniment plus utile. La corvée est, économiquement parlant, le trait essentiel du servage. En régime capitaliste, l'individu sans ressources doit vendre sa force de travail pour acheter ses moyens d'existence. En régime féodal, l'individu sans ressources doit rembourser par son travail les moyens d'existence qu'il a reçus du seigneur. La corvée implique la contrainte au travail, l'infériorité juridique de celui qui y est astreint, ce que l'auteur du *Capital* a qualifié d'« *ausserökonomischer Zwang* *** » (III, 2,

* En français dans le texte. (N.R.)

*** Contrainte extra-économique. (N.R.)

324). C'est pourquoi, en Russie également, dans la mesure où la corvée a subsisté et subsiste encore, elle a pour complément nécessaire l'infériorité juridique du paysan attaché à la glèbe, soumis aux châtiments corporels et envoyé de force au travail. M. Ioujakov ne voit pas ce rapport entre la corvée et l'infériorité juridique, mais son instinct d'homme « pratique » lui a suggéré qu'il serait bon, si les collégiens étaient astreints à travailler pour payer leurs études, d'instituer des collèges de redressement pour ceux qui oseraient se soustraire à l'instruction, et que des « collégiens » ouvriers, ayant atteint l'âge adulte, devraient être maintenus dans la situation de jeunes élèves.

On se demandera quel besoin avait notre utopiste des trois premiers étages de son édifice. S'il s'était contenté du quatrième, personne n'aurait pu rien objecter, car il avait lui-même déclaré par avance et sans détour qu'il écrivait une « utopie » ! Mais ici, sa nature de *Kleinbürger* l'a trahi. D'une part, l'« utopie » est une bonne chose ; mais d'autre part, madame l'Intelliguentsia ne fait pas fi des honoraires. D'une part, « aucune dépense pour le peuple » ; d'autre part : non, mon brave, quant à toi, paye intégralement intérêts et amortissement, plus trois années de travail. D'une part, des déclamations grandiloquentes sur le danger et la malaisance d'une division en classes ; d'autre part, une pure « utopie » de classe. C'est dans ces éternelles oscillations entre l'ancien et le nouveau, dans ces singulières prétentions à sauter par-dessus sa propre tête, c'est-à-dire à se placer au-dessus de toutes les classes, que réside l'essence de toute conception du monde petite-bourgeoise.

* * *

Connaissez-vous, lecteur, l'ouvrage de M. Serguéi Charapov : *L'agriculteur russe. Quelques réflexions sur l'organisation de l'économie rurale russe selon des principes nouveaux* (Supplément gratuit de la revue *Séver*¹³⁸ pour l'année 1894), Saint-Pétersbourg 1894 ? Nous conseillons instamment aux collaborateurs du *Rousskoïé Bogatstvo* en général, et à M. Ioujakov en particulier, d'en prendre connaissance. Le premier chapitre est intitulé : « Situation morale de l'économie rurale en Russie ». L'auteur y res-

sasse des idées très proches de celles des « populistes » sur ce qui distingue foncièrement la Russie et l'Occident, sur la prédominance en Occident de considérations purement commerciales, sur l'absence de toute préoccupation morale chez les patrons et les ouvriers de là-bas. En Russie, au contraire, grâce à l'attribution de lots de terre aux paysans en 1861, « leur existence a un tout autre but qu'en Occident » (8). « Ayant reçu sa terre, le paysan de chez nous s'est trouvé une raison d'être indépendant. » Bref, ce fut la sanction de la production populaire, comme l'a dit avec beaucoup plus de relief M. Nikolaï — on. Chez nous, poursuit M. Charapov, le propriétaire foncier est intéressé au bien-être du paysan, car c'est ce dernier qui cultive avec ses propres outils la terre du propriétaire. « Ses calculs (ceux du propriétaire foncier) comportent outre des considérations sur les avantages qu'il tire personnellement de son entreprise, un *élément moral* ou, plus exactement, *psychologique* » (12. Souligné par l'auteur). Et, avec une emphase qui ne le cède en rien à celle de M. Ioujakov, M. Charapov déclare que chez nous le capitalisme est impossible. Chez nous, ce qui est possible et nécessaire à la place du capitalisme, c'est « l'alliance du seigneur et du paysan » (titre du second chapitre du livre de M. Charapov). « L'économie doit reposer sur l'étroite solidarité du seigneur et du paysan » (25) : le seigneur doit implanter la civilisation ; quant au paysan... eh bien, le paysan doit naturellement travailler ! Et voilà comment M. Serguéi Charapov, « après de longues et douloureuses erreurs », a fini par réaliser dans son domaine « cette union du seigneur et du paysan » (26). Il a introduit un système d'assolement rationnel, etc., etc. ; il a conclu avec les paysans le contrat que voici : les paysans reçoivent du propriétaire des prés, des pâturages et des terres de labour, plus des semences pour tant d'hectares, etc. De leur côté, les paysans s'engagent à exécuter tous les travaux sur ses terres (enlever le fumier, répandre les phosphorites, labourer, ensemençer, moissonner, rentrer la récolte dans « ma grange », battre le blé, etc., etc., à raison de tant d'hectares pour chaque céréale) et, par-dessus le marché, à verser 600 roubles d'abord, puis 800, 850, 1 100, et finalement 1 200 roubles (la somme grossit chaque année). Les versements sont échelonnés...

conformément aux délais fixés pour le paiement des intérêts à la Banque de la Noblesse (36 et suiv.). L'auteur est, cela va sans dire, « un partisan convaincu de la communauté rurale » (37). Nous disons : « cela va sans dire », car ce type d'exploitations ne pourrait exister sans les lois qui attachent les paysans à leur lot et déterminent le particularisme de caste de la communauté paysanne. Les versements à effectuer par les paysans sont garantis, dit M. Charapov, par « l'interdiction de rien vendre sans ma participation, ce qui oblige à tout porter et tout conserver dans mes granges » (36). Comme il lui serait très difficile de se faire verser les sommes dues par les paysans pauvres, M. Charapov s'est arrangé pour les obtenir par l'intermédiaire des paysans riches : ces derniers s'entourent d'un groupe de paysans pauvres, se mettent à la tête de cette artel (38) et versent sans murmurer l'argent au propriétaire foncier, sachant qu'ils se feront toujours rembourser par les paysans pauvres au moment de la vente des produits (39). « Beaucoup de paysans pauvres, surtout ceux dont la famille est peu nombreuse, ont bien de la peine à s'acquitter de mes travaux. L'effort à fournir est très grand, mais ils ne peuvent s'y dérober, car les paysans n'accepteraient pas leurs bêtes dans le troupeau commun. Moi non plus, je ne les accepterais pas, car je suis lié par les paysans ; le paysan pauvre est ainsi, bon gré mal gré, obligé de travailler. C'est évidemment user de contrainte ; mais savez-vous quels sont les résultats ? Une année ou deux d'affermage, et le paysan pauvre a payé ses arrérages d'impôts et retiré ce qu'il avait mis en gage, il dispose d'argent liquide, il fait rebâtir sa chaumière... et, un beau jour, le voilà sorti de sa misère » (39). M. Charapov « déclare avec orgueil » que « ses » paysans (il dit à plus d'une reprise « mes paysans ») prospèrent, qu'il implante la civilisation, introduit la culture du trèfle, l'emploi des phosphorites, etc., « alors que par eux-mêmes les paysans ne feraient rien de tout cela » (35). « Tous les travaux doivent se faire conformément à mes indications et à mes ordres. Je fixe les jours des semailles, de l'épandage du fumier, de la fenaison. Pendant tout l'été le servage est chez nous presque entièrement rétabli, bien entendu, sans coups de poing dans la figure ni bastonnade à l'écurie » (p. 29).

Le grand propriétaire Charapov, avec son franc-parler, est, on le voit, un peu plus direct que M. Ioujakov, publiciste éclairé. Mais la différence est-elle si grande entre les types d'exploitation que nous trouvons dans le domaine du premier et dans l'utopie du second ? L'essentiel, dans l'un et l'autre cas, c'est la prestation de travail. Dans l'un et l'autre cas, nous voyons s'exercer la *contrainte*, que ce soit par la pression des riches qui font la loi dans la « communauté rurale », ou par la menace d'envoyer les récalcitrants dans un collège de redressement. Le lecteur objectera que M. Charapov agit pour son profit, alors que les fonctionnaires de l'utopie de M. Ioujakov ont en vue le bien-être de tous. Pardon ! M. Charapov dit explicitement qu'il obéit à des mobiles d'ordre moral, qu'il abandonne aux paysans la moitié de ses revenus, etc., et nous n'avons aucun droit et aucune raison de lui faire moins confiance qu'à M. Ioujakov qui, lui aussi, assurait à ses professeurs utopiques un « poste lucratif » nullement utopique. Et si tel propriétaire foncier suivait le conseil de M. Ioujakov, louait sa terre à un collège agricole et recevait des « collégiens » de quoi payer les intérêts à la Banque de la Noblesse — (« hypothèque parfaitement garantie », pour reprendre les termes de M. Ioujakov lui-même), — toute différence s'effacerait ou presque. Certes, les « problèmes de l'instruction » constitueraient encore une différence de taille ; mais dites-moi, de grâce, si M. Serguéi Charapov ne préférerait pas, lui aussi, des valets de ferme instruits qui lui coûteraient 50 roubles, à des journaliers sans instruction qu'il paierait 60 roubles ?

Si donc M. Manouïlov ne comprend pas après cela pourquoi les disciples russes (et pas seulement russes) estiment nécessaire, dans l'intérêt des travailleurs, d'appuyer les bourgeois conséquents et les idées bourgeoises conséquentes *contre* les vestiges du passé qui engendrent les exploitations des sieurs Charapov et les « utopies » des sieurs Ioujakov, il nous sera même difficile, avouons-le, de discuter avec lui, car nous parlons visiblement des langues différentes. M. Manouïlov raisonne probablement selon la fameuse recette du fameux M. Mikhaïlovski : il faut prendre ce qu'il y a de bon, ici et là, tout comme la fiancée de la comédie de Gogol ¹³⁹ qui voulait coller le nez d'un de ses

prétendants au menton d'un autre. Mais il nous semble qu'un tel raisonnement ne fait que traduire la prétention comique du *Kleinbürger* de se placer au-dessus de classes déterminées, pleinement constituées et occupant une place bien définie dans le développement historique qui se déroule sous nos yeux. Les « utopies » qui se greffent naturellement et inévitablement sur un tel raisonnement ne sont plus comiques, mais nuisibles, surtout quand elles conduisent à des élucubrations bureaucratiques aussi extravagantes. Pour des raisons bien compréhensibles, ce phénomène s'observe surtout en Russie ; mais il n'est pas particulier à ce pays. Et ce n'est pas sans raison que, dans son excellent ouvrage : *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire* (Paris, Giard et Brière, 1897), Antonio Labriola déclare, en pensant à la Prusse, qu'aux formes nuisibles d'utopies que les « maîtres » ont combattues, il y a un demi-siècle, s'en est ajoutée encore une autre : « l'utopie bureaucratique et fiscale, l'utopie des crétins * » (page 105, note).

VII

Pour conclure, revenons aux problèmes de l'instruction, mais non pas au livre de M. Loujakov qui porte ce titre. Nous avons déjà indiqué que ce titre est trop vaste, les problèmes de l'instruction étant loin de se réduire aux problèmes scolaires ; l'instruction ne se borne pas à l'école, il s'en faut de beaucoup. Si M. Loujakov avait réellement posé les « problèmes de l'instruction » sur le terrain des principes, en analysant les rapports entre les différentes classes, il n'aurait pu éluder le rôle du développement capitaliste de la Russie dans le problème de l'instruction des masses laborieuses. Ce problème, un autre collaborateur du *Rousskoïé Bogatstvo*, M. Mikhaïlovski, l'a abordé dans le n° 11 de 1897. Répondant à M. Novus ¹⁴⁰ qui disait que Marx ne craignait pas, à juste titre, d'évoquer « l'abrutissement de la vie rurale ¹⁴¹ » et qu'il faisait un mérite au capitalisme et à la bourgeoisie d'« arracher une grande

* En français dans le texte. (N.R.)

partie de la population à cet abrutissement », M. Mikhaïlovski écrit :

« J'ignore où Marx a écrit au juste ces paroles grossières (?) »... Aveu caractéristique de la méconnaissance d'une des œuvres les plus importantes de Marx (le *Manifeste*) ! Pourtant ce qui suit est plus caractéristique encore : « ... mais on sait depuis longtemps que si Alexandre de Macédoine a été un grand héros, ce n'est pas une raison pour casser les chaises. Marx n'était généralement pas difficile quant au choix de ses expressions, et on ne fait guère preuve d'intelligence, c'est le moins qu'on puisse dire, en l'imitant à cet égard. Au demeurant, je suis sûr (tenez-vous bien !) que cette expression n'est chez Marx qu'une simple boutade. Et si la génération qui, avec M. Zlatovratski, a pâli sur les problèmes si complexes de la vie rurale, a connu bien des tourments inutiles, des tourments, différents il est vrai, attendent aussi la génération élevée dans le mépris de « l'abrutissement de la vie rurale »... (p. 139).

Ce qui est au plus haut point caractéristique chez M. Mikhaïlovski, qui s'est maintes fois déclaré d'accord avec la doctrine économique de Marx, c'est son incompréhension totale de cette doctrine, incompréhension qui lui permet d'être « sûr » que les paroles de Marx citées par Novus sont dues simplement à une intempérance de langage, à une négligence dans le choix des expressions, qu'elles sont une simple boutade ! Non, M. Mikhaïlovski, vous vous trompez lourdement. Ces paroles de Marx ne sont pas une boutade, mais l'expression d'un trait fondamental, essentiel, de toute sa conception du monde, théorique et pratique. Elles soulignent le *caractère progressif* du processus par lequel la population quitte l'agriculture pour l'industrie, le village pour la ville, processus qui est l'un des plus caractéristiques du développement capitaliste et que l'on observe en Occident comme en Russie. Dans l'article « Pour caractériser le romantisme économique », j'ai déjà indiqué l'importance de cette conception de Marx, reprise par tous ses « disciples », et montré qu'elle est en contradiction flagrante avec toutes les théories romantiques sans exception, depuis le vieux Sismondi jusqu'à M.N.—on. J'y ai également démontré (p. 39 ¹⁴²) que cette conception a été exprimée

d'une façon tout à fait précise par Marx dans le *Capital* également (*I Band, 2-te Auflage, S. 527-528 **), et aussi par Engels : *la Situation de la classe laborieuse en Angleterre*. On peut y ajouter l'ouvrage de Marx : *Der Achtzehnte Brumaire de Louis Bonaparte* (Hamb. 1885. Cf. S. 98 **) ***. Ces deux auteurs ont exposé leur opinion sur ce point avec tant de détails, ils l'ont si souvent répétée dans les occasions les plus diverses, que seule une personne ignorant tout de leur doctrine peut avoir l'idée de déclarer que le mot « abrutissement », dans la citation reproduite ici, n'est qu'une « grossièreté » et une « boutade ». Enfin, M. Mikhaïlovski aurait pu aussi se rappeler que tous les disciples de ces auteurs se sont toujours prononcés, sur toute une série de questions pratiques, dans l'esprit de cette doctrine, notamment en défendant l'entière liberté de circulation, en s'élevant contre les projets d'attribuer à l'ouvrier un lopin de terre ou sa petite maison à lui, etc.

Ensuite, dans sa tirade, M. Mikhaïlovski accuse Novus et ceux qui partagent ses vues d'élever la génération actuelle « dans le mépris de l'abrutissement de la vie rurale ». *C'est faux*. Les « disciples » mériteraient certes d'être blâmés s'ils « méprisaient » l'habitant des campagnes accablé par le besoin et l'ignorance ; mais aucun d'eux ne prête le flanc à cette critique de M. Mikhaïlovski. Quand ils parlent de « l'abrutissement de la vie rurale », les disciples montrent aussi l'issue que le développement du capitalisme offre à cet état de choses. Répétons ce que nous avons déjà dit dans notre article sur le romantisme écono-

* Livre I, 2^e édition, pp. 527-528 ¹⁴³. (N. R.)

** *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (Hambourg 1885. Voir p. 98) ¹⁴⁴. (N. R.)

*** M. Novus était évidemment loin de penser que M. Mikhaïlovski était aussi ignorant des œuvres de Marx, sinon il aurait cité toute la phrase de ce dernier : « *Die Bourgeoisie hat das Land der Herrschaft der Stadt unterworfen. Sie hat enorme Städte geschaffen, sie hat die Zahl der städtischen Bevölkerung gegenüber der ländlichen in hohem Grade vermehrt und so einen bedeutenden Theil der Bevölkerung dem Idiotismus des Landlebens entrissen.* » (La bourgeoisie a soumis la campagne à la ville. Elle a créé d'énormes cités ; elle a prodigieusement accru la population des villes par rapport à celle des campagnes et, par là, elle a arraché une grande partie de la population à l'abrutissement de la vie rurale. *Manifeste du Parti communiste.* — N. R.)

mique : « Si la prépondérance de la ville est nécessaire, l'afflux de la population dans les villes peut seul paralyser (et paralyse en effet, ainsi que le montre l'histoire) le caractère unilatéral de cette prépondérance. Si la ville se place nécessairement dans une situation privilégiée,... l'afflux de la population rurale vers les villes, le mélange et la fusion des populations agricole et non agricole peuvent seuls arracher la population rurale à son inertie. C'est pourquoi en réponse aux jérémiades réactionnaires des romantiques, la théorie moderne montre comment ce rapprochement des conditions de vie des populations agricole et non agricole crée les conditions qui permettront de mettre fin à l'opposition entre la ville et la campagne *.

Il n'y a là aucun mépris pour « l'abrutissement de la vie rurale », mais le désir de trouver un moyen d'en sortir. Il ressort de ces conceptions qu'il n'y a là de « mépris » que pour les doctrines qui proposent de « chercher d'autres voies pour la patrie » au lieu de chercher une issue dans la voie *actuelle* et dans son cours ultérieur.

La différence entre le point de vue des populistes et celui des « disciples » quant à la signification qu'il convient d'attribuer au processus qui arrache la population à l'agriculture au profit de l'industrie, ne réside pas seulement dans une divergence théorique, doctrinale, et une appréciation différente des faits de l'histoire de la Russie et de la réalité russe, mais aussi dans la solution des *problèmes pratiques* liés à ce processus. Les « disciples » insistent naturellement sur la nécessité d'abolir toutes les entraves surannées qui gênent la libre circulation des paysans et les empêchent de quitter leur village pour venir s'installer à la ville, alors que les populistes font ouvertement l'apologie de ces entraves, ou bien évitent prudemment d'en parler (ce qui revient pratiquement au même). Encore un exemple qui devrait permettre à M. Manouïlov de comprendre un fait qui le surprend : les « disciples » affirment leur solidarité avec les représentants de la bourgeoisie. Un bourgeois conséquent sera toujours pour l'abolition de ces entraves à la libre circulation ; quant à l'ouvrier, cette abolition est pour lui d'un intérêt vital. Il s'ensuit que leur

* Voir le présent tome, p. 230. (N. R.)

solidarité est parfaitement naturelle et inévitable. Par contre, les agrariens (gros et petits, y compris les moujiks bien ordonnés) n'ont pas intérêt à voir se développer ce processus qui porte la population vers l'industrie, et ils font tout pour le contrecarrer, avec le concours des théories de MM. les populistes.

Concluons : dans une question très importante, à savoir que le capitalisme détourne la population de l'agriculture, M. Mikhaïlovski a fait preuve d'une incompréhension totale de la doctrine de Marx et éludé par des phrases vides de sens la divergence qui oppose ici les « disciples » russes aux populistes, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

QUEL HÉRITAGE RENIONS-NOUS ? 145

*Écrit en déportation à la fin de 1897.
Paru pour la première fois
en 1898 dans le recueil :
Vladimír Iline,
« Études et articles économiques »*

*Conforme au texte
du recueil*

Paraphrasant dans le n° 10 du *Rousskoïé Bogatstvo* pour 1897 le jugement porté par M. Minski sur les « matérialistes dialecticiens », M. Mikhaïlovski écrit : « Il (M. Minski) doit savoir que ces gens ne veulent avoir aucun rapport de continuité avec le passé et qu'ils renient formellement l'héritage » (p. 179), c'est-à-dire « l'héritage des années 60-70 », que M. V. Rosanov a solennellement renié, en 1891, dans les *Moskovskié Viédomosti* (p. 178).

Ce jugement de M. Mikhaïlovski sur les « disciples russes » est absolument faux. Il est vrai que M. Mikhaïlovski n'est pas le seul et unique auteur de cette affirmation mensongère selon laquelle, « les disciples russes renient l'héritage » : presque tous les représentants de la presse libéralo-populiste, qui combattent les « disciples », la serinent depuis longtemps. Au début de sa guerre acharnée contre ces derniers, M. Mikhaïlovski, pour autant qu'il m'en souviene, n'était pas encore allé jusqu'à inventer ce mensonge ; d'autres s'en sont chargés avant lui. Par la suite, il a jugé utile de le reprendre à son compte. Plus les « disciples » développaient leurs conceptions dans les publications russes, plus se faisait minutieuse et substantielle leur analyse de tout un ensemble de questions théoriques et pratiques, et moins on trouvait dans la presse hostile d'objections fondamentales sur les points essentiels du nouveau courant, sur le caractère progressiste du capitalisme russe, sur l'absurdité de l'idéalisation populiste du petit producteur, sur la nécessité d'expliquer les courants de la pensée sociale et les institutions juridico-politiques par les intérêts matériels des

différentes classes de la société russe. Ces points essentiels étaient passés sous silence ; on préférerait, et l'on préfère encore, ne pas en parler ; mais on imaginait d'autant plus de fictions pour discréditer le nouveau courant. Au nombre de ces fictions, de ces « fictions malheureuses », se trouve cette phrase rebattue : « les disciples russes renient l'héritage » : ils ont brisé avec les meilleures traditions de la partie la meilleure, la plus avancée de la société russe, rompu avec la tradition démocratique, etc., etc., le reste à l'avenant. Ce genre d'assertions étant très répandu, nous tenons à les examiner et à les réfuter en détail. Pour ne pas lancer d'affirmations gratuites, nous commencerons par dresser un parallèle historique et littéraire entre deux « publicistes de la campagne », que nous avons choisis pour mieux caractériser l'« héritage ». Faisons cette réserve que nous nous en tiendrons exclusivement aux questions économiques, politiques et sociales, et que de tout l'« héritage » nous n'examinerons que celles-là, laissant de côté tout ce qui relève de la philosophie, de la littérature, de l'esthétique, etc.

I

UN DES REPRÉSENTANTS DE L'« HÉRITAGE »

Il y a trente ans, en 1867, la revue *Otétchestvennyï Zapiski*¹⁴⁶ commençait la publication d'essais du publiciste Skaldine, sous ce titre : « Au fond de la province et dans la capitale ». Elle les publia pendant trois ans, de 1867 à 1869. En 1870, l'auteur les réunit en volume sous le même titre *. La lecture de ce livre, presque entièrement oublié aujourd'hui, est des plus instructives pour l'étude de la question qui nous intéresse : celle des liens qui rattachent les représentants de l'« héritage » aux populistes et aux « disciples russes ». Le titre du livre n'est pas absolument exact. L'auteur l'a lui-même fait remarquer en déclarant dans sa préface que le sujet traité est l'attitude de la « capi-

* Skaldine : *Au fond de la province et dans la capitale*, St-Pétersbourg 1870 (p. 451). N'ayant pu nous procurer les *Otétchestvennyï Zapiski* des années en question, nous nous sommes servis uniquement de ce livre.

taie » à l'égard de la « campagne », qu'il a écrit des études politiques et sociales sur la campagne et n'a pas l'intention de parler spécialement de la capitale. Ou plutôt qu'il le ferait volontiers, mais que certaines raisons s'y opposent, et il répète avec l'écrivain grec : ὡς δύναιμι — οὐ βούλομαι, ὡς δὲ βούλομαι — οὐ δύναιμι (de la manière dont je le pourrais, je ne veux pas, et de la manière dont je le voudrais, je ne peux pas).

Exposons brièvement les vues de Skaldine.

Commençons par la réforme abolissant le servage, point de départ auquel doit forcément remonter, aujourd'hui encore, quiconque veut exposer ses idées générales sur les questions économiques, politiques et sociales. Elle occupe une très grande place dans le livre de Skaldine ¹⁴⁷. Celui-ci est peut-être le premier qui, s'appuyant sur de nombreux faits et un examen détaillé de la vie à la campagne, ait montré de façon méthodique la situation misérable des paysans après l'abolition du servage, l'aggravation de leurs conditions d'existence, les nouvelles formes de leur dépendance dans le domaine économique et juridique et dans la vie courante, bref, tout ce qui a depuis lors été montré et démontré avec force détails dans maintes analyses et descriptions. Toutes ces vérités ne sont plus nouvelles. Mais elles l'étaient à l'époque, et elles suscitaient en outre la méfiance des libéraux qui craignaient que, parlant des « insuffisances de la réforme », l'auteur ne voulût la condamner et ne fût un partisan déguisé du servage. Les conceptions de Skaldine offrent d'autant plus d'intérêt qu'il était un contemporain de l'abolition du servage (et peut-être même un de ses artisans. Nous ne disposons à ce sujet d'aucune indication historique ou littéraire ni d'aucune donnée biographique). Elles sont donc fondées sur l'observation directe de la « capitale » et de la « campagne » d'alors, et non pas sur l'étude en chambre de documents livresques.

Dans les idées de Skaldine sur l'abolition du servage, ce qui frappe surtout le lecteur actuel, habitué aux fables doucereuses des populistes sur ce thème, c'est l'extrême *lucidité* de l'auteur. Il considère la réforme sans aucune illusion, sans rien idéaliser, comme un marché conclu entre deux parties : les grands propriétaires fonciers et les paysans, qui jusque-là jouissaient en commun de la terre sous certaines

conditions et qui se sont maintenant séparées ; du fait de cette séparation, la situation juridique des deux parties s'est également modifiée. Les modalités de ce partage et la part de chacun ont été déterminées par les intérêts des parties en présence. Ces intérêts ont déterminé les aspirations de chacune des parties ; et le fait que l'une a pu prendre une part directe à la réforme elle-même, ainsi qu'à la solution pratique des divers problèmes ayant trait à sa réalisation, a déterminé, entre autres, sa situation prééminente. Voilà comment Skaldine a compris la réforme. Il insiste tout particulièrement sur la question principale de la réforme, celle des lots et des indemnités de rachat, et y revient à plusieurs reprises dans ses essais. (Son livre se compose de onze études séparées et rappelant par leur forme des lettres écrites de la campagne. La première est datée de 1866, la dernière de 1869). Le livre de Skaldine ne renferme naturellement rien de nouveau pour le lecteur d'aujourd'hui en ce qui concerne les paysans « ayant peu de terre » ; mais vers la fin des années 60, ses démonstrations étaient nouvelles et précieuses. Nous n'allons évidemment pas les reproduire ; nous nous bornerons à relever ce qu'il y a de particulier dans l'appréciation portée par Skaldine, et qui le distingue avantageusement des populistes. Skaldine ne parle pas de la « pénurie de terre », mais de « la trop forte amputation opérée sur les lots des paysans » (pp. 213, 214 et beaucoup d'autres ; cf. le titre du troisième essai) ; il dit que les plus grands lots établis par le Règlement¹⁴⁸ se sont trouvés moindres que les lots existants (p. 257) ; et il relate les réactions de paysans, au plus haut point caractéristiques et typiques, sur cet aspect de la réforme *. Les explications et les preuves qu'il apporte à l'appui sont des plus circonstanciées ; elles sont fortes et même brutales pour un auteur somme toute très modéré, pondéré, et à

* « *Il* (souligné par l'auteur) a tellement rogné nos terres qu'il nous est impossible de vivre sans ce qu'il a enlevé ; il nous a de toutes parts entourés de ses champs, et nous n'avons pas où faire paître le bétail ; et il faut encore payer pour notre lot, payer pour la terre qu'il a rognée autant qu'il exige de nous. » « Et on prétend avoir amélioré nos conditions de vie ! me disait un ancien redevancier, un paysan compétent et avisé. La redevance est restée la même, mais on a rogné la terre ! »

coup sûr bourgeois quant à ses idées générales. Il fallait que la chose saute aux yeux pour qu'un auteur comme Skaldine en parle en termes aussi énergiques. Il note également, avec non moins d'énergie et non moins de détails, la lourdeur des charges en se référant à une multitude de faits. « Les impôts excessifs, lisons-nous dans le sous-titre du III^e essai (1867), sont la principale raison de leur pauvreté (il s'agit des paysans). » Et Skaldine montre que les impôts surpassent les revenus que le paysan tire de la terre ; il cite des chiffres extraits des *Travaux de la commission fiscale* au sujet de la répartition en Russie des impôts prélevés sur les classes supérieures et inférieures, chiffres qui montrent que 76 % des charges retombent sur ces dernières et 17 % sur les premières, alors qu'en Europe occidentale la proportion est partout infiniment plus favorable aux classes inférieures. Dans le sous-titre du VII^e essai (1868) on lit : « Les charges excessives qu'ils doivent acquitter en espèces sont l'une des principales causes de la misère des paysans. » Et l'auteur montre que les nouvelles conditions de vie ont tout de suite exigé du paysan de l'argent, de l'argent et encore de l'argent ; que le « Règlement » s'est aussi proposé de dédommager les propriétaires fonciers de l'abolition du servage (252) ; que le taux des redevances a été fixé d'après les « renseignements fournis par les propriétaires fonciers, leurs intendants et leurs starostes, c'est-à-dire d'après des données absolument arbitraires et très contestables » (255), de sorte que le montant des redevances moyennes établies par les commissions dépassait celui des redevances moyennes existantes. « Au fardeau des impôts s'ajoutait encore, pour les paysans, la perte des terres dont ils avaient la jouissance depuis des siècles » (258). « Si le prix de la terre à racheter n'avait pas été établi en capitalisant la redevance, mais d'après sa valeur réelle à l'époque de l'affranchissement, le rachat aurait pu se faire sans difficulté et n'aurait même pas exigé le concours du gouvernement, ni l'émission de billets de banque » (264). « Le rachat qui devait, selon le Règlement du 19 février, alléger le sort des paysans et achever d'améliorer leurs conditions de vie, ne contribua souvent qu'à aggraver leur situation » (269). Nous citons tous ces passages — qui présentent peu d'intérêt par eux-mêmes et ont partiellement vieilli — pour montrer avec quelle vigueur un auteur hostile à la communauté

rurale et qui s'exprimait dans toute une série de questions en vrai manchestérien, se prononçait en faveur des intérêts des paysans. Il est très instructif de noter la coïncidence absolue de ses thèses avec presque toutes les thèses valables et non réactionnaires du populisme. Il va de soi qu'avec de telles idées sur la réforme, il était impossible à Skaldine de se livrer à la fade idéalisation à laquelle se sont laissés et se laissent encore aller les populistes lorsqu'ils déclarent qu'elle a avalisé la production populaire, qu'elle était préférable aux réformes paysannes réalisées en Europe occidentale, qu'elle a en quelque sorte fait de la Russie une *tabula rasa* *, etc. Non seulement Skaldine n'a rien dit, et ne pouvait rien dire de semblable, mais il a même déclaré explicitement que, chez nous, l'abolition du servage s'est effectuée à des conditions moins favorables aux paysans et qu'elle a procuré moins d'avantages qu'en Occident. « Posons la question de front, écrivait Skaldine, et demandons-nous pourquoi les conséquences bienfaisantes de l'affranchissement ne se sont pas manifestées en Russie d'une manière aussi rapide et en progression aussi constante qu'en Prusse ou en Saxe, par exemple, durant le premier quart de ce siècle ? » (221). « En Prusse, comme du reste dans toute l'Allemagne, ce ne sont pas les lots des paysans, depuis longtemps reconnus par la loi comme leur propriété personnelle, qui furent rachetés, mais les charges auxquelles les paysans étaient tenus à l'égard des propriétaires fonciers » (272).

Tel est le côté économique de la réforme, vu par Skaldine ; passons maintenant au côté juridique. Skaldine est l'ennemi juré de la caution solidaire, du système des passeports intérieurs et du pouvoir patriarcal du « *mir* » paysan (et de la société petite-bourgeoise) sur ses membres. Dans son III^e essai (1867), il insiste sur l'abolition de la caution solidaire, de la capitation et des passeports intérieurs, sur la nécessité d'un impôt égalitaire frappant la fortune, sur le remplacement des passeports intérieurs par des certificats gratuits et permanents. « L'impôt sur les passeports à l'intérieur du pays n'existe dans aucun autre Etat civilisé » (109). On sait que cet impôt n'a été aboli qu'en 1897. Le titre du IV^e essai porte : « L'arbitraire des communautés

* Table rase. (N.R.)

rurales et des Doumas municipales lors de la délivrance des passeports et du prélèvement des impôts sur les contribuables absents »... « La caution solidaire est un lourd fardeau que les exploitants consciencieux et diligents doivent porter pour les désœuvrés et les fainéants » (126). Skaldine veut expliquer la décomposition, déjà visible, de la paysannerie par les qualités et les défauts personnels de ceux qui s'élèvent et de ceux qui sombrent. Il s'arrête en détail sur les difficultés qu'éprouvent les paysans fixés à Saint-Petersbourg pour recevoir et renouveler leurs passeports, et réfute l'objection de ceux qui diront : « Tant mieux si toute cette masse de paysans sans terre n'a pu se faire enregistrer dans les villes, n'est pas venue grossir le nombre des citadins ne possédant pas de biens immobiliers » (130)... « La barbare caution solidaire »... (131)... « On se demande si l'on peut appeler citoyens libres des hommes placés dans de telles conditions ? Ne sont-ils pas des *glebae adscripti* * ? » (132). On accuse la réforme paysanne. « Mais est-ce la faute de la réforme paysanne si le législateur, après avoir libéré le paysan des chaînes qui le rivaient au propriétaire foncier, ne l'a pas débarrassé de celles qui l'attachent à la communauté et au lieu de son domicile... Où est donc la liberté civile, si le paysan ne peut décider ni du lieu où il veut vivre ni du choix de ses occupations ? » (132). Selon la très juste et très heureuse expression de Skaldine, notre paysan est un « prolétaire sédentaire » (231) **. Dans le titre du VIII^e essai (1868), nous lisons : « Le fait que les paysans sont attachés à leur communauté et à leur lot de terre est un obstacle à l'amélioration de leur existence... Un obstacle au développement des

* Sous l'Empire romain, paysans attachés à la terre qu'ils cultivaient et qu'ils ne pouvaient quitter, même si la culture en était désavantageuse. (N.R.)

** Skaldine a montré avec force détails la justesse non seulement de la première, mais aussi de la seconde partie de cette définition (prolétaire). Il a consacré une grande place dans ses essais à la description de l'état de dépendance des paysans et de leur misère, à la description de la situation très dure des salariés agricoles, à la « description de la famine de 1868 » (titre du V^e essai) et de toutes les formes d'asservissement et d'humiliation du paysan. Dans les années 60, comme dans les années 90, d'aucuns gardaient le silence sur la famine ou la niaient. Skaldine s'est élevé contre eux avec véhémence. Il serait évidemment superflu de donner sur ce point des extraits détaillés.

métiers exercés en dehors de la communauté. » « Après leur ignorance et les impôts toujours croissants qui les accablent, une des causes qui retardent le développement du travail des paysans, donc de leur bien-être, est le fait qu'ils sont attachés à leur communauté et à leur lot de terre. Fixer la main-d'œuvre en un lieu déterminé et enchaîner la communauté foncière par des liens indestructibles, c'est créer une condition extrêmement désavantageuse pour le développement du travail, de l'initiative personnelle et de la petite propriété foncière » (284). « Rivés à leur lot et à leur communauté, privés de la faculté d'appliquer leur travail là où il est le plus productif et le plus avantageux pour eux-mêmes, les paysans sont restés comme figés dans cette forme d'existence promiscue, grégaire et improductive qui était la leur au sortir du servage » (285). L'auteur considère donc toutes ces questions de la vie paysanne d'un point de vue purement bourgeois ; mais, malgré cela (ou plutôt : à cause de cela), il voit très bien le mal qui résulte, pour l'ensemble du développement social et pour les paysans eux-mêmes, de la fixation des paysans à la terre. Ce mal (ajouterons-nous pour notre part) est particulièrement sensible dans les couches inférieures de la paysannerie, parmi le prolétariat rural. Skaldine le dit très justement : « Que la loi se soucie de ne pas laisser les paysans sans terre, c'est fort bien ; mais il ne faut pas oublier que ce souci est infiniment plus vif chez les paysans eux-mêmes que chez n'importe quel législateur » (286). « Outre que les paysans sont fixés à leur lot de terre et à la communauté, de nombreux obstacles et dépenses, résultant de la caution solidaire et du système des passeports, viennent compliquer les choses quand ils veulent s'absenter, même provisoirement, pour trouver un gagne-pain » (298). « Nombre de paysans trouveraient, à mon avis, une issue à leur difficile situation d'aujourd'hui si l'on prenait... des mesures leur permettant de renoncer plus facilement à la terre » (294). Skaldine exprime ici un désir nettement contraire aux projets populistes qui tous aboutissent au résultat contraire : au renforcement de la communauté, à l'inaliénabilité des lots, etc. De nombreux faits ont amplement prouvé, depuis, que Skaldine avait entièrement raison : vouloir que le paysan reste attaché à la terre et que la communauté paysanne reste fermée, c'est aggraver la situation du prolétariat rural et

retarder le développement économique du pays, sans protéger le moins du monde le « prolétaire sédentaire » contre les pires formes d'asservissement et de dépendance, contre la réduction au niveau le plus bas des salaires et des conditions de vie.

Le lecteur a déjà pu se rendre compte, d'après les passages cités, que Skaldine est un ennemi de la communauté rurale. Il s'élève contre elle et contre les partages périodiques du sol en se plaçant au point de vue de la propriété personnelle, de l'esprit d'entreprise, etc. (p. 142 et suivantes). Aux défenseurs de la communauté, Skaldine déclare que le « droit coutumier séculaire » a fait son temps : « Dans tous les pays, à mesure que les habitants des campagnes se rapprochaient d'un milieu civilisé, leur droit coutumier perdait sa pureté primitive, se corrompait et s'altérait. On observe le même phénomène chez nous : le pouvoir du « *mir* » devient peu à peu le pouvoir des koulaks vampires et de la bureaucratie rurale, il accable le paysan au lieu de le défendre en tant qu'individu » (143). Remarque très juste qui, au cours de ces trente dernières années, a été abondamment confirmée. « La famille patriarcale, la possession en commun de la terre, le droit coutumier » sont, d'après Skaldine, irrémédiablement condamnés par l'histoire. « Ceux qui voudraient perpétuer à notre intention ces vénérables monuments des siècles révolus prouvent par là même qu'ils sont plus capables de s'engouer pour une idée que de percevoir la réalité et de comprendre la marche irrésistible de l'histoire » (162). Et Skaldine assortit cette juste remarque de véhémentes philippiques manchestériennes. « La jouissance en commun de la terre, dit-il ailleurs, condamne chaque paysan à une dépendance servile à l'égard de toute la communauté » (222). Ainsi, chez Skaldine, une hostilité intransigeante envers la communauté, découlant d'un point de vue purement bourgeois, va de pair avec une défense conséquente des intérêts des paysans. Mais cette hostilité envers la communauté ne lui inspire pas des projets ridicules d'abolition violente de la communauté rurale et d'introduction par la force d'un autre système de possession de la terre, — projets qu'échafaudent habituellement les adversaires modernes de la communauté, qui sont pour une intervention brutale dans la vie paysanne et se prononcent contre la communauté sans

prendre en considération les intérêts des paysans. Skaldine, au contraire, refuse énergiquement d'être classé parmi les adeptes de « la suppression violente de la jouissance en commun de la terre » (144). « Le Règlement du 19 février, dit-il, autorise fort sagement les paysans... à passer eux-mêmes... de la jouissance en commun à la jouissance familiale. En effet, personne, à part les paysans eux-mêmes, ne peut décider en connaissance de cause du moment où ce passage doit s'effectuer. » Aussi Skaldine n'est-il hostile à la communauté que pour autant qu'elle entrave le développement économique et retient de force le paysan, l'empêche de renoncer à sa terre ; c'est-à-dire qu'il la condamne d'un point de vue identique à celui des « disciples russes ». Cette hostilité n'a absolument rien à voir avec la défense des intérêts cupides des grands propriétaires fonciers, avec la défense des vestiges et de l'esprit du servage, de l'immixtion dans la vie du paysan. Il importe au plus haut point de faire cette différence, car les populistes d'aujourd'hui, habitués à ne voir des ennemis de la communauté que dans le camp des *Moskovskié Viédomosti*, etc., affectent volontiers de ne comprendre aucune autre espèce d'hostilité à l'égard de la communauté.

D'une façon générale, Skaldine attribue la situation misérable des paysans aux vestiges du servage. Après avoir décrit la famine de 1868, il note que les tenants du servage en évoquaient le souvenir avec une joie mauvaise, l'imputant au relâchement des paysans, à la suppression de la tutelle seigneuriale, etc. Skaldine s'élève avec véhémence contre cette façon de voir. « Les causes de l'appauvrissement des paysans, dit-il, ont été héritées du servage (212), et ne résultent nullement de son abolition ; ce sont ces mêmes causes générales qui maintiennent la majeure partie de nos paysans dans un état proche de celui du prolétariat. » Et Skaldine répète les jugements déjà cités sur la réforme. Il est absurde de s'attaquer aux partages entre membres d'une même famille : « Si les partages causent en effet un préjudice momentané aux intérêts matériels des paysans, ils sauvegardent par contre leur liberté personnelle et la dignité morale de la famille paysanne, ces biens supérieurs de l'homme sans lesquels tout progrès civique est impossible » (217). Skaldine montre très justement les causes

véritables de la campagne engagée contre ces partages : « Nombreux sont les propriétaires fonciers qui exagèrent le mal causé par les partages et rejettent sur ces derniers, autant que sur l'ivrognerie, toutes les conséquences qui découlent des diverses causes de la pauvreté paysanne, causes que les propriétaires fonciers ont si peu envie de reconnaître » (218). A ceux qui disent qu'on parle beaucoup aujourd'hui de la pauvreté des paysans, alors qu'autrefois il n'en était guère question, et qui en concluent que la situation des paysans s'est aggravée, Skaldine répond : « Pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les résultats de l'affranchissement des paysans du pouvoir des propriétaires fonciers, en comparant leur situation actuelle à celle d'autrefois, il aurait fallu, au temps du servage, rogner les lots des paysans comme ils l'ont été depuis, les frapper de toutes les charges imposées après l'affranchissement, et voir ensuite comment les paysans auraient supporté pareille situation » (219). C'est là un trait au plus haut point caractéristique et important des vues de Skaldine : il ramène *toutes* les causes de l'aggravation du sort des paysans aux vestiges du servage qui leur a légué la prestation de travail, les redevances, les amputations de terre, l'absence de droits personnels et la fixation des paysans à la terre. Que les causes de l'appauvrissement des paysans puissent résider dans la structure même des nouveaux rapports économiques et sociaux, dans le régime économique qui s'est instauré après la réforme, Skaldine ne le voit pas et se refuse même absolument à l'envisager, profondément convaincu que lorsque tous ces vestiges du servage auront disparu, ce sera la prospérité générale. Son point de vue est purement négatif : éliminez les obstacles au libre développement de la paysannerie, supprimez les entraves héritées du servage, et tout ira pour le mieux dans ce meilleur des mondes. « Le pouvoir de l'Etat, dit Skaldine, n'a en l'occurrence (c'est-à-dire en ce qui concerne la paysannerie) qu'une seule voie à suivre : *éliminer* peu à peu et sans relâche *les causes* qui ont conduit notre paysan à l'état d'abrutissement et de pauvreté où il se trouve aujourd'hui et qui l'empêchent de se relever et de se remettre sur ses pieds » (224, souligné par nous). Très caractéristique à cet égard la réponse de Skaldine aux défenseurs de la « communauté » (c'est-à-dire du système qui consiste à

attacher les paysans à leur communauté et à leur lot), lesquels prétendent éviter ainsi « la formation d'un prolétariat rural ». « Cet argument, dit Skaldine, tombe de lui-même lorsque nous songeons aux immenses étendues qui, dans notre pays, restent en friche faute de bras pour les mettre en valeur. Si la loi cesse de contrecarrer la répartition naturelle de la main-d'œuvre, seuls pourront être réellement des prolétaires, en Russie, les mendiants professionnels, les individus irrémédiablement tarés et les ivrognes invétérés » (144). C'est là le point de vue typique des économistes et des philosophes « éclairés » du XVIII^e siècle, qui croyaient que la suppression du servage et de tous ses vestiges ferait régner sur la terre le bien-être général. Un populiste regarderait sans doute Skaldine de haut en déclarant qu'il est tout simplement un bourgeois. Certes, Skaldine est un bourgeois : mais il est un représentant de l'idéologie bourgeoise progressiste, alors que l'idéologie populiste est petite-bourgeoise et, sur de nombreux points, réactionnaire. Quant aux intérêts pratiques et concrets des paysans, qui coïncidaient et coïncident avec les exigences de l'ensemble du développement social, ce « bourgeois » savait les défendre encore mieux qu'un populiste * !

Pour achever de caractériser les conceptions de Skaldine, ajoutons qu'il est l'adversaire des castes et partisan d'une justice unique pour tous ; que ses sympathies vont, « en théorie », à la suppression des castes dans les districts ; qu'il est un partisan fervent de l'instruction publique et surtout de l'instruction générale, un partisan de l'autonomie administrative et des zemstvos, un partisan de l'extension du crédit foncier, et surtout du petit crédit, car la demande de terres est très forte parmi les

* Et inversement : toutes les mesures pratiques progressives que nous trouvons chez les populistes sont, quant à leur contenu, *tout à fait bourgeoises*, c'est-à-dire qu'elles favorisent précisément et uniquement le développement du capitalisme. Seuls des petits bourgeois pouvaient imaginer une théorie suivant laquelle l'extension de la propriété foncière paysanne, la diminution des impôts, la migration intérieure, les crédits, le progrès technique, la réglementation de la vente des produits et autres mesures du même genre serviraient les intérêts d'on ne sait quelle « production populaire ».

paysans. Là encore apparaît le « manchestérien » : Skaldine déclare, par exemple, que les banques des zemstvos et des villes sont une « forme patriarcale ou primitive de la banque », qui doit céder la place aux banques privées, celles-ci ayant pour elles « tous les avantages » (80). On peut donner du prix à la terre « en ranimant l'industrie et le commerce dans nos provinces » (71), etc.

Résumons. Par le caractère de ses conceptions, Skaldine peut être appelé un bourgeois « éclairé ». Ses vues rappellent d'une façon frappante celles des économistes du XVIII^e siècle (réfractées, bien entendu, par le prisme des réalités russes) ; et il traduit assez nettement le caractère général « éclairé » de l'« héritage » des années 60. Tout comme les encyclopédistes d'Occident et la plupart des hommes de lettres des années 60, Skaldine hait passionnément le servage et *tout* ce qu'il engendre dans le domaine économique, social et juridique. C'est là le premier trait caractéristique du « partisan des lumières ». Il en est un second, commun à tous les « partisans des lumières » en Russie : c'est qu'ils sont des défenseurs passionnés de l'instruction, de l'autonomie administrative, de la liberté, des formes de vie européennes et, d'une manière générale, de l'européanisation de la Russie dans tous les domaines. Enfin, le troisième trait caractéristique du « partisan des lumières », c'est qu'il défend les intérêts des masses populaires, principalement des paysans (qui, à l'époque des encyclopédistes, étaient encore incomplètement affranchis ou seulement en voie de l'être) et que, sincèrement persuadé que l'abolition du servage et de ses vestiges entraînera le bien-être général, il est aussi sincèrement désireux d'y contribuer. Ces trois traits forment l'essentiel de ce qu'on appelle chez nous l'« héritage des années 60 » ; et il importe de souligner qu'*il n'y a rien de populiste dans cet héritage*. Nombreux sont en Russie les auteurs chez qui l'on retrouve ces traits et qui n'ont jamais rien eu de commun avec le populisme. Quand les conceptions d'un auteur répondent à cette caractéristique, on considère toujours qu'il « a gardé les traditions des années 60 », quelle que soit par ailleurs son attitude envers le populisme. Certes, il ne viendrait à l'idée de personne de dire que M. Stassioulévitch, par exemple, dont on a récemment fêté le jubilé, « a renié l'héritage »,

en prenant argument du fait qu'il s'est montré hostile au populisme ou indifférent aux questions soulevées par les populistes. Et si nous avons pris l'exemple de Skaldine *, c'est que ce représentant *incontestable* de l'« héritage » était en même temps l'ennemi juré des vieilles institutions dont le populisme entend assumer la défense.

Nous avons dit plus haut que Skaldine était un bourgeois. Nous en avons donné assez de preuves. Une réserve, toutefois, est indispensable : on se fait souvent chez nous de ce mot une idée inexacte, étriquée, antihistorique, car on y rattache (*sans distinguer les époques historiques*) la défense égoïste des intérêts d'une minorité. Il ne faut pas oublier qu'au XVIII^e siècle, à l'époque des encyclopédistes (que l'opinion générale classe parmi les guides de la bourgeoisie), et lorsque écrivaient nos esprits éclairés des années 40-60, *toutes* les questions sociales se ramenaient à la lutte contre le servage et ses vestiges. Les nouveaux rapports économiques et sociaux, ainsi que leurs contradictions n'étaient encore qu'embryonnaires. C'est pourquoi aucun égoïsme ne se manifestait alors chez les idéologues de la bourgeoisie ; au contraire, ils croyaient de bonne foi, en Occident comme en Russie, à la prospérité générale, et ils la souhaitaient sincèrement ; ils ne voyaient réellement pas (et, dans une certaine mesure,

* On nous objectera peut-être que ni l'hostilité de Skaldine pour la communauté ni le ton qu'il emploie ne sont typiques des années 60. Mais il ne s'agit pas seulement de la communauté. Il s'agit des conceptions communes à tous les « partisans des lumières », et que partage également Skaldine. Quant à son ton, il n'est peut-être pas très typique, en effet, par son calme bon sens, sa modération, son attachement à un progrès graduel, etc. Ce n'est pas sans raison qu'Engels a appelé Skaldine un *liberkonservativ* (conservateur modéré ¹⁴⁰ — *N. R.*). Mais prendre un représentant de l'héritage au ton plus typique 1) aurait, pour différentes raisons, présenté des inconvénients, et 2) aurait pu susciter des malentendus au cas d'une confrontation avec le populisme de nos jours ¹⁵⁰. Etant donné la tâche que nous nous sommes assignée, le ton (contrairement au proverbe) *ne fait pas la chanson*, et le ton nullement typique de Skaldine fait d'autant mieux ressortir sa « chanson », c'est-à-dire le contenu de ses idées. Or, c'est ce contenu seul qui nous intéresse. C'est uniquement d'après le contenu de leurs conceptions (et non d'après le ton des auteurs) que nous nous proposons d'établir un parallèle entre les représentants de l'héritage et les populistes d'aujourd'hui,

ils ne pouvaient encore voir) les contradictions du régime qui naissait au sein du régime féodal. Ce n'est pas pour rien que Skaldine cite Adam Smith dans un passage de son livre : nous avons vu que ses conceptions, aussi bien que le caractère de son argumentation, reproduisent en bien des points les thèses de ce grand idéologue de la bourgeoisie avancée.

Si donc, en regard des vœux pratiques de Skaldine, nous mettons, d'une part, les conceptions des populistes d'aujourd'hui et, d'autre part, l'attitude envers eux des « disciples russes », nous verrons que les « disciples » appuient toujours les vœux de Skaldine, car ceux-ci expriment les intérêts des classes sociales progressistes, les intérêts vitaux de tout le développement social dans la voie où il s'est engagé, c'est-à-dire dans la voie capitaliste. Quant aux changements que les populistes ont apportés à ces vœux pratiques de Skaldine ou à sa manière de poser les questions, ils sont *négatifs*, et les « disciples » les rejettent. Ces derniers « s'attaquent » non pas à l'« héritage » (c'est là une invention absurde), mais à ce que les populistes ont ajouté de romantique et de petit-bourgeois à l'héritage, et que nous allons examiner à présent.

II

CE QUE LE POPULISME AJOUTE À L'« HÉRITAGE »

De Skaldine, passons à Engelhardt. Ses *Lettres de la campagne* sont également les essais d'un publiciste sur la campagne ; aussi son livre ressemble-t-il beaucoup par son contenu, et même par sa forme, à celui de Skaldine. Engelhardt a infiniment plus de talent que Skaldine, et ses lettres de la campagne sont écrites dans un style bien plus vivant, plus imagé. Si les longs raisonnements du grave auteur d'*Au fond de la province et dans la capitale* lui sont étrangers, il nous offre en revanche beaucoup plus d'images et de définitions heureuses. Il n'est pas étonnant que le livre d'Engelhardt ait remporté un succès aussi vif auprès du public, et qu'il ait été réédité tout récemment encore, alors que l'ouvrage de Skaldine est déjà presque entièrement oublié. Et cela, bien que les lettres d'Engel-

hardt n'aient commencé à paraître dans les *Otétchestvennyï Zapiski* que deux ans après le livre de Skaldine. Nous n'avons donc nul besoin d'exposer au lecteur le contenu du livre d'Engelhardt, et nous nous contenterons de caractériser brièvement deux aspects de ses conceptions : tout d'abord, les conceptions qui sont propres à l'« héritage » en général, et communes à Engelhardt et à Skaldine en particulier ; ensuite, celles qui sont spécifiquement populistes. Engelhardt est *déjà un populiste*, mais il y a encore dans ses conceptions tant de traits communs à tous les partisans des lumières, tant de choses déjà rejetées ou modifiées par le populisme actuel, qu'on ne sait trop où le ranger : parmi les représentants de l'« héritage » sans aucune teinture de populisme, ou bien parmi les populistes ?

Ce qui le rapproche des premiers, c'est avant tout la lucidité remarquable de ses vues, sa manière simple et directe de caractériser la réalité, sa dénonciation implacable de tous les côtés négatifs des « structures fondamentales » en général et de la paysannerie en particulier, — de ces « structures fondamentales » dont l'idéalisation abusive et l'enjolivement sont le propre du populisme. Le populisme d'Engelhardt, encore très faiblement exprimé et timide, se trouve de ce fait même en contradiction directe et flagrante avec le tableau des *réalités* de la campagne qu'il a tracé avec tant de talent ; et si quelque économiste ou publiciste prenait pour base de ses jugements sur la campagne les *données* et les *observations* fournies par Engelhardt *, il lui serait impossible d'en tirer des conclusions populistes. Qui dit populisme dit idéalisation du paysan et de sa communauté, et les populistes de toutes nuances, de M. V.V. à M. Mikhaïlovski, ont apporté un

* Disons-le en passant : ce ne serait pas seulement très intéressant et instructif ; ce serait encore, pour un économiste se livrant à une enquête, une manière de procéder tout à fait légitime. Si les savants se fient aux matériaux des enquêtes — aux réponses et aux références de nombreux propriétaires qui sont le plus souvent partiaux, peu compétents, sans conceptions cohérentes et sans opinions bien arrêtées — pourquoi ne pas se fier aux observations recueillies pendant onze ans par un homme d'une perspicacité remarquable, dont la bonne foi ne saurait être mise en doute et qui a étudié à la perfection ce dont il parle ?

riche tribut à cette tendance à idéaliser, à enjoliver la « communauté ». Rien de tel chez Engelhardt. Au lieu de ressasser les phrases courantes sur l'esprit communautaire de notre paysan et de l'opposer, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, à l'individualisme des villes, à la concurrence dans l'économie capitaliste, etc., il dévoile l'*individualisme* stupéfiant du petit agriculteur. Il montre avec force détails que, « lorsqu'il s'agit de la propriété, nos paysans poussent à l'extrême l'esprit propriétaire » (p. 62, cité d'après l'édition de 1885) ; qu'ils ne peuvent souffrir le « travail en commun », et cela pour des motifs strictement personnels et égoïstes : quand le travail se fait en commun, chacun « a peur de travailler plus que le voisin » (p. 206). Cette peur atteint le plus haut comique (peut-être même le tragi-comique) lorsque l'auteur raconte comment des femmes vivant dans une même maison, tenant un même ménage et appartenant à une même famille, lavent chacune de son côté le coin de table sur lequel elles dînent, ou traient les vaches à tour de rôle, recueillant le lait, chacune pour son enfant (de crainte qu'il ne soit frustré) et lui préparant à part sa bouillie (p. 323). Engelhardt donne tant de détails à l'appui de ces dires, il les corrobore par un si grand nombre d'exemples qu'on ne saurait leur attribuer un caractère fortuit. De deux choses l'une : ou Engelhardt est mauvais observateur et ne mérite aucune confiance, ou tout ce qu'on raconte de l'esprit et des qualités communautaires de notre paysan est une pure fiction qui attribue à l'économie des traits inadéquats à la forme de *propriété foncière* (forme de propriété foncière à laquelle ses aspects administratifs et fiscaux sont eux-mêmes inadéquats). Engelhardt montre que, dans son activité économique, le moujik tend à devenir un koulak : « Chaque paysan est un koulak en puissance » (p. 491), « l'idéal koulak règne dans les milieux paysans »... « J'ai montré à maintes reprises que l'individualisme, l'égoïsme, le penchant à exploiter autrui sont très développés chez le paysan... » « Chacun est fier d'être un brochet et cherche à avaler le goujon. » La paysannerie tend non pas vers le régime « communautaire », vers la « production populaire », mais vers le régime petit-bourgeois le plus ordinaire, propre à toutes les sociétés capitalistes : voilà ce qu'Engelhardt a parfaitement montré.

Il a constaté et prouvé irréfutablement que le paysan aisé aspire à se lancer dans des opérations commerciales (363), à avancer du blé remboursable en travail, à acheter le travail du moujik pauvre (pp. 457, 492 et autres), c'est-à-dire, pour parler le langage des économistes, que les moujiks bien ordonnés ont tendance à se transformer en bourgeoisie rurale. « Si, au lieu de constituer des coopératives, dit Engelhardt, les paysans exploitent chacun pour son compte, on verra parmi eux, même s'il y a abondance de terre, des paysans sans terre et des salariés agricoles. Je dirai plus : la différence de fortune entre les paysans sera sans doute encore plus considérable qu'aujourd'hui. Malgré la possession communale de la terre, il y aura, à côté des « riches », de nombreux salariés agricoles pratiquement dépossédés. Que m'importe, qu'importe à mes enfants que j'aie droit à la terre si je n'ai ni capital ni instruments pour la travailler ? C'est comme si l'on donnait de la terre à un aveugle en lui disant : mange ! » (p. 370). Le « travail en coopérative » est là, tout seul, triste et ironique, comme un bon vœu innocent qui, loin de découler des données relatives à la paysannerie, est au contraire expressément réfuté et exclu par elles.

Un autre trait rapproche Engelhardt des représentants de l'héritage sans aucune teinture de populisme : il voit la cause essentielle, la cause profonde de l'état misérable où se trouve la paysannerie, dans les vestiges du servage et dans la réglementation propre à ce dernier. Balayez ces vestiges et cette réglementation, et tout s'arrangera ! L'hostilité absolue d'Engelhardt à cette réglementation, ses sarcasmes mordants contre toute tentative de faire le bonheur du paysan par une réglementation venue d'en haut, sont en opposition flagrante avec les espoirs populistes en « la raison et la conscience, le savoir et le patriotisme des classes dirigeantes » (M. Ioujakov *dixit* dans le *Rouskoïe Bogatstvo*, 1896, n° 12, p. 106), avec la planomanie populiste sur l'« organisation de la production », etc. Rappelons-nous avec quelle ironie Engelhardt s'élève contre l'arrêté interdisant la vente de l'eau-de-vie dans les moulins, arrêté qui avait en vue le « bien » du moujik, et son indignation contre la décision prise par quelques zemstvos en 1880 pour interdire expressément de semer

le seigle avant le 15 août, — brutale intervention de « savants » de cabinet dans l'économie de « millions de cultivateurs » (424), qui avait elle aussi pour but le bien du moujik ! Parlant des arrêtés et dispositions tels que la défense de fumer dans les bois de conifères, de pêcher les brochets au printemps, d'abattre des bouleaux pour le « mai », de détruire les nids, etc., Engelhardt a ce commentaire sarcastique : ...« La sollicitude pour le moujik a toujours été et continue d'être le principal souci des intellectuels. Qui donc aujourd'hui ne vit que pour soi-même ? Tous vivent pour le moujik !... Le moujik est bête, il est incapable de s'en tirer tout seul. Si personne ne s'occupe de lui, il brûlera toutes les forêts, il massacrera tous les oiseaux, il exterminera tout le poisson, il gâtera la terre et finira par crever » (398). Dites-moi, ami lecteur, cet auteur pourrait-il éprouver quelque sympathie, par exemple, pour les lois, tant aimées des populistes, sur l'inaliénabilité des lots de terre ? Pourrait-il dire rien qui ressemble à la phrase que nous avons citée d'un des piliers du *Rousskoïé Bogatstvo* ? Pourrait-il partager l'opinion de M. N. Karychev, autre pilier de la même revue, qui reproche à nos zemstvos de province (dans les années 90 !) de « ne pas trouver de place » « pour des dépenses systématiques, importantes et sérieuses, en vue d'organiser le travail agricole » * ?

Indiquons encore un trait qui rapproche Engelhardt de Skaldine : il n'a pas conscience du caractère purement bourgeois de bon nombre de vœux et de mesures. Non qu'il ait voulu idéaliser les petits bourgeois, imaginer des échappatoires (à la ** M. V.V.) pour ne pas appliquer cette qualification à tels ou tels entrepreneurs. Tout simplement, Engelhardt, qui est lui-même un praticien, un exploitant, se passionne pour les progrès, les perfectionnements de toutes sortes en matière d'agriculture, sans remarquer le moins du monde que le caractère social de ces perfectionnements est la meilleure réfutation de ses propres théories

* *Rousskoïé Bogatstvo*, 1896, n° 5, mai. Article de M. Karychev sur les dépenses des zemstvos de provinces pour l'application des mesures d'ordre économique. Page 20.

** En français dans le texte. (N.R.)

sur l'impossibilité du capitalisme en Russie. Rappelons, par exemple, comme il s'enthousiasme pour les progrès qu'il a réalisés dans son exploitation grâce au *salairé à la tâche* (pour le broyage du lin, le battage, etc.). Engelhardt ne semble pas se douter que la substitution du salaire à la tâche au salaire au temps est l'un des procédés les plus couramment utilisés par l'économie capitaliste au cours de son développement pour intensifier le travail et augmenter le taux de la plus-value. Autre exemple : Engelhardt tourne en dérision le programme de la *Zemlédel'tcheskaïa Gazéta* ¹⁵¹ : « Cessation de la mise en location des champs par cycles culturels, exploitations fondées sur le travail salarié, introduction de machines et d'instruments perfectionnés, élevage de bétail de race, système d'assolements multiples, amélioration des prairies et des pâtures, etc., etc. » — « Mais ce ne sont là que des phrases générales ! » s'exclame Engelhardt (128). C'est pourtant ce programme qu'il a mis en pratique dans son exploitation où les progrès techniques qu'il a réalisés reposaient précisément sur le travail salarié. Ou encore : nous avons vu avec quelle franchise et quelle exactitude Engelhardt a démasqué les véritables tendances du moujik bien ordonné ; mais cela ne l'a nullement empêché d'affirmer : « ce qu'il faut, ce ne sont pas des fabriques et des usines, mais de *petites* (souligné par Engelhardt) distilleries et huileries de campagne », etc. (p. 336), autrement dit, « il faut » que la bourgeoisie rurale se livre aux industries agricoles, ce qui, de tout temps et en tout lieu, a été un des symptômes les plus importants du capitalisme dans l'agriculture. C'est qu'Engelhardt n'était pas un théoricien, mais un praticien gérant son exploitation. Raisonner sur la possibilité d'un progrès sans capitalisme est une chose ; exploiter soi-même son domaine en est une autre. S'étant assigné pour objectif d'organiser rationnellement son exploitation, Engelhardt, pour y arriver, a été *contraint* par les circonstances de recourir à des procédés purement capitalistes et de laisser là tous ses doutes théoriques et abstraits au sujet du « travail salarié dans l'agriculture ». En théorie, Skaldine raisonnait comme un manchestérien typique, sans remarquer le moins du monde ni ce caractère de ses raisonnements ni le fait qu'ils étaient

conformes aux besoins de l'évolution capitaliste en Russie. Engelhardt a été contraint, dans la pratique, d'agir en manchestérien typique malgré ses protestations théoriques contre le capitalisme et son désir de croire que notre pays suivrait des voies particulières.

Car Engelhardt le croyait, ce qui nous oblige à le ranger parmi les populistes. Il voit déjà clairement la tendance *réelle* du développement économique de la Russie et se met à *contester* les contradictions de ce développement. Il s'efforce de prouver l'impossibilité, en Russie, du capitalisme dans l'agriculture, de prouver que « chez nous il n'existe pas de *Knecht* * » (p. 556), bien qu'il ait réfuté lui-même de la façon la plus minutieuse les fables sur la cherté de notre main-d'œuvre, qu'il ait montré lui-même pour quel salaire misérable travaillaient chez lui son vacher Piotr et sa famille, auxquels il restait, en sus de l'entretien, six roubles par an « pour l'achat de sel, d'huile et de vêtements » (p. 10). « Et encore, on l'envie : si je le congédiais, il s'en présenterait aussitôt cinquante pour occuper sa place » (p. 11). Signalant le succès de son exploitation et l'habileté des ouvriers à manier la charrue, Engelhardt s'écrie triomphalement : « Et qui sont ces laboureurs ? Des paysans russes ignorants et sans scrupules » (p. 225).

Après avoir, par l'exemple de sa propre gestion et en dénonçant l'individualisme paysan, dissipé toutes les illusions sur l'« esprit communautaire », Engelhardt n'en « croyait » pas moins à la possibilité d'un passage des paysans à l'exploitation coopérative, et il était même « convaincu » qu'il en serait ainsi, qu'il nous appartenait, à nous autres Russes, d'accomplir cette grande œuvre et d'introduire de nouveaux modes de gestion. « Là réside notre spécificité, le caractère original de notre économie » (p. 349). Engelhardt réaliste fait place à Engelhardt romantique, qui supplée au manque total d'« originalité » dans ses propres méthodes de gestion et dans celles du paysan qu'il a observées, par la « croyance » en l'« originalité » future ! De cette foi, il n'y a pas loin aux traits ultra-populistes qu'on retrouve — très rarement, il est vrai — chez

* Valet de ferme. (N.R.)

Engelhardt, à un nationalisme étroit qui confine au chauvinisme (« nous battons aussi l'Europe », « en Europe aussi, le paysan sera avec nous » (p. 387), affirmait Engelhardt, parlant de la guerre, à un grand propriétaire foncier), et même à l'idéalisation des prestations de travail ! Oui, Engelhardt qui, dans son livre, a consacré tant de pages excellentes à dépeindre la situation misérable et humiliante du paysan prenant à crédit de l'argent ou du blé qu'il rembourse par son travail et qui est obligé de travailler presque pour rien dans les pires conditions de dépendance personnelle *, — ce même Engelhardt est allé jusqu'à dire qu'« il serait bon que le médecin (il s'agissait de savoir si le médecin était utile et nécessaire à la campagne. — V. I.) possède sa propre exploitation pour que le moujik puisse y travailler en échange des soins reçus » (p. 41). Tout commentaire serait superflu.

En résumé, si, dans la conception d'Engelhardt, nous mettons en parallèle les traits positifs définis plus haut (c'est-à-dire ceux qui lui sont communs avec les représentants de l'« héritage », sans aucune teinture de populisme) et les traits négatifs (c'est-à-dire populistes), force nous sera de reconnaître que les premiers prédominent incontestablement chez l'auteur des *Lettres de la campagne*, et que les autres apparaissent en quelque sorte comme des interpolations étrangères, fortuites, apportées du dehors et qui ne cadrent pas avec le ton général du livre.

III

L'« HÉRITAGE » A-T-IL GAGNÉ À ÊTRE ASSOCIÉ AU POPULISME ?

— Mais qu'entendez-vous donc par populisme ? demandera sans doute le lecteur. Vous avez défini plus haut le contenu de la notion d'« héritage », mais la notion de « populisme » n'a encore reçu aucune définition.

* Rappelez-vous la scène où le staroste (autrement dit l'intendant du propriétaire foncier) appelle le paysan au travail alors que celui-ci a son blé qui s'égraine, et où seule la perspective de devoir « mettre bas la culotte » au chef-lieu du canton le fait obéir.

— Par populisme, nous entendons un système de conceptions comportant les trois traits suivants : 1) *On déclare que le capitalisme est en Russie un phénomène de décadence, de régression.* D'où le désir, les vœux de « retarder », d'« arrêter », d'« interrompre la démolition » par le capitalisme des structures traditionnelles, et autres lamentations réactionnaires du même genre. 2) *On proclame l'originalité du régime économique russe en général, et du paysan avec sa communauté rurale, sa coopérative, etc., en particulier.* On ne juge pas utile d'appliquer aux rapports économiques en Russie les notions élaborées par la science moderne au sujet des différentes classes sociales et de leurs conflits. La communauté paysanne est considérée comme supérieure au capitalisme, comme meilleure que ce dernier ; on idéalise nos « structures traditionnelles ». On nie, ou bien on gase, l'existence, au sein de la paysannerie, des contradictions propres à toute économie marchande et capitaliste ; on nie tout rapport entre ces contradictions et la forme la plus développée qu'elles revêtent dans l'industrie et l'agriculture capitaliste. 3) *On méconnaît les liens qui rattachent les intellectuels et les institutions juridico-politiques du pays aux intérêts matériels de classes sociales déterminées.* La négation de ces liens, l'absence d'une explication matérialiste de ces facteurs sociaux, font qu'on voit en eux une force capable de « pousser l'histoire dans une autre direction » (M. V.V.), de la « faire dévier de sa route » (M. N.—on, M. Ioujakov, etc.), et ainsi de suite.

Voilà ce que nous entendons par populisme. Le lecteur voit, par conséquent, que nous employons ce terme au sens le plus large, comme le font d'ailleurs tous les « disciples russes », qui combattent un système de conceptions, et non tel ou tel de ses représentants. Certes, il existe entre ces représentants des divergences parfois considérables, que nul ne méconnaît. Mais les particularités exposées ci-dessus sont communes aux représentants les plus divers du populisme, depuis... mettons, M. Iouzov jusqu'à M. Mikhaïlovski. Aux traits négatifs déjà indiqués de leurs conceptions, MM. Iouzov, Sazonov, V.V., etc., en ajoutent d'autres, que l'on ne trouve, par exemple, ni chez M. Mikhaïlovski ni chez les autres collaborateurs de l'actuel

Rousskoïé Bogatstvo. Il serait faux, assurément, de vouloir nier ces divergences entre les populistes au sens étroit du mot et les populistes en général ; mais il serait encore plus faux de méconnaître que les conceptions sociales et économiques *fondamentales* de tous les populistes, quels qu'ils soient, coïncident sur les points essentiels énumérés ci-dessus. Or, comme les « disciples russes » repoussent précisément ces conceptions fondamentales, et non seulement leurs « déviations fâcheuses » dans le plus mauvais sens, il s'ensuit évidemment qu'ils ont pleinement le droit d'user de la notion de « populisme » dans l'acception la plus large du mot. Non seulement ils en ont le droit, mais ils ne peuvent pas faire autrement.

Passant en revue les conceptions fondamentales du populisme, définies plus haut, nous devons constater d'abord que l'« héritage » *n'a absolument rien à voir avec elles*. De très nombreux représentants et gardiens incontestables de cet « héritage » n'ont rien de commun avec le populisme, ne posent même pas la question du capitalisme, ne croient pas aux voies particulières du développement de la Russie, au caractère original de la communauté paysanne, etc., et ne considèrent pas que les intellectuels et les institutions juridico-politiques sont un facteur capable de « faire dévier » l'histoire. Nous avons cité plus haut, à titre d'exemple, le directeur du *Vestnik Evropy* ¹⁵², qu'on ne saurait en tout cas accuser de renier les traditions de l'héritage. Par contre, il en est dont les idées se rapprochent fort des principes fondamentaux du populisme et qui « rejettent l'héritage » franchement et ouvertement ; citons, par exemple, M. J. Abramov, que signale également M. Mikhaïlovski, ou bien M. Iouzov. Le populisme que combattent les « disciples russes » n'existait même pas quand (pour parler un langage juridique) « s'ouvrit » la succession, c'est-à-dire entre 1860 et 1870. Certes, le populisme existait déjà en germe, en embryon, non seulement entre 1860 et 1870, mais aussi entre 1840 et 1850, et même avant* ; mais ce n'est pas l'histoire du populisme qui nous occupe pour le moment. Nous voulons seulement,

* Voir à ce sujet le livre de Tougan-Baranovski : *La fabrique russe* (Saint-Pétersbourg 1898).

répétons-le, établir que l'« héritage » des années 60, tel que nous l'avons défini plus haut, n'a rien de commun avec le populisme ; autrement dit qu'il n'y a dans l'essentiel rien de commun entre eux, et qu'ils posent des questions différentes. Il y a des gardiens de l'« héritage » qui ne sont pas des populistes, et il y a des populistes qui ont « renié l'héritage ». Bien entendu, il est aussi des populistes qui sont des dépositaires de l'« héritage », ou qui prétendent l'être. C'est pourquoi d'ailleurs nous parlons de rapports entre l'héritage et le populisme. Voyons ce qu'ont donné ces rapports.

Premièrement, le populisme a fait un grand *pas en avant* par rapport à l'héritage *en posant* à la pensée sociale des problèmes que les gardiens de l'héritage ou bien ne pouvaient pas encore poser (à l'époque), ou bien ne posaient pas et ne posent pas aujourd'hui encore, par suite de l'étroitesse de leur horizon. *Avoir posé* ces problèmes est le grand mérite *historique* du populisme, et il est tout à fait naturel et compréhensible qu'en apportant à ces problèmes une solution (quelle qu'elle fût), le populisme se soit, *de ce fait*, placé à l'avant-garde des courants progressistes de la pensée sociale russe.

Mais cette solution s'est révélée sans valeur, fondée sur des théories surannées, depuis longtemps abandonnées en Europe occidentale, sur une critique romantique et petite-bourgeoise du capitalisme, sur la méconnaissance des principaux faits de l'histoire et de la réalité russes. Tant que le développement du capitalisme en Russie et des contradictions qui lui sont inhérentes était encore très faible, cette critique primitive du capitalisme pouvait se justifier. Mais au stade actuel du développement du capitalisme en Russie, dans l'état actuel de notre connaissance de l'histoire et des réalités économiques russes, étant donné les exigences qu'on présente aujourd'hui à la théorie sociologique, le populisme est absolument insuffisant. Progressif en son temps pour avoir le premier posé le problème du capitalisme, il est maintenant une théorie *réactionnaire* et *néfaste* ; il déroute la pensée sociale, il fait le jeu de la routine et de tous les asiatismes. Le caractère réactionnaire de sa critique du capitalisme confère même actuellement au populisme des traits qui le placent *au-dessous*

de la conception qui se borne à être la dépositaire fidèle de l'héritage *. Qu'il en est bien ainsi, c'est ce que nous allons essayer de montrer en analysant chacun des trois traits essentiels, indiqués plus haut, de la théorie populiste.

Premier trait : elle considère le capitalisme en Russie comme un phénomène de décadence, de régression. Dès que la question du capitalisme en Russie fut posée, il apparut que notre développement économique avait un caractère capitaliste, et les populistes déclarèrent qu'il s'agissait d'une régression, d'une erreur, d'une déviation de la voie soi-disant prescrite par toute l'histoire de la nation, soi-disant consacrée par ses structures séculaires, etc., etc. La foi ardente des apôtres des lumières dans l'évolution sociale fit place à la méfiance, l'optimisme historique et la force d'âme au pessimisme et à l'abattement dus à la conviction que si cela continuait ainsi, les choses iraient de mal en pis, les problèmes posés par l'évolution nouvelle seraient de plus en plus difficiles à résoudre ; on nous invite à « freiner » et à « arrêter » cette évolution, une théorie apparaît, selon laquelle l'état arriéré de la Russie est pour elle un bonheur, etc. Tous ces traits de la conception populiste n'ont rien de commun avec l'« héritage » et sont même en contradiction flagrante avec lui. Considérer le capitalisme russe comme une « déviation », comme une décadence, etc., conduit à dénaturer le sens de toute l'évolution économique de la Russie, à dénaturer le sens de la « relève » qui s'opère sous nos yeux. Emporté par le désir de freiner et d'arrêter la démolition de nos structures séculaires par le capitalisme, le populiste révèle une absence surprenante de sens historique ; il oublie qu'en deçà de ce capitalisme il n'y a rien, sinon cette même exploitation associée à des formes de servitude et de dépendance personnelle variant à l'infini et aggravant le sort du travail-

* J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer plus haut, dans mon article sur le romantisme économique, que nos adversaires font preuve d'une surprenante myopie quand ils voient dans les mots : *réactionnaire, petit-bourgeois*, des sorties polémiques, alors que ces expressions ont un sens historico-philosophique bien défini. (Voir le présent tome, p. 247. — N.R.)

leur ; rien, sinon la routine et la stagnation dans la production sociale et, par suite, dans toutes les sphères de la vie sociale. En combattant le capitalisme de son point de vue romantique, petit-bourgeois, le populiste jette par-dessus bord tout réalisme historique : il compare toujours les *réalités* du capitalisme à *l'idée fantaisiste qu'ils se fait* du régime précapitaliste. L'« héritage » des années 60 avec leur foi ardente dans le caractère progressif du développement social, leur haine implacable tournée entièrement et exclusivement contre les vestiges du passé, leur conviction qu'il suffirait de balayer complètement ces vestiges pour que tout aille au mieux, — cet « héritage » non seulement n'a rien à voir avec les conceptions du populisme, que nous avons rappelées plus haut, mais les contredit même expressément.

Second trait du populisme : sa foi dans les destinées particulières de la Russie, son idéalisation du paysan, de la communauté rurale, etc. La doctrine selon laquelle la Russie suit une voie qui lui est propre a conduit les populistes à se cramponner à des théories occidentales périmées, les a incités à traiter avec une légèreté incroyable maintes acquisitions de la culture occidentale ; ils se consolaient à la pensée que si certains traits de l'humanité civilisée nous font défaut, nous sommes en revanche « appelés » à révéler au monde de nouveaux modes de gestion économique, etc. Non seulement on évitait d'appliquer à la sainte Russie l'analyse du capitalisme et de toutes ses manifestations mise au point par la pensée d'avant-garde en Europe occidentale, mais on faisait au contraire l'impossible pour imaginer des restrictions permettant de ne pas étendre au capitalisme russe les conclusions relatives au capitalisme européen. Les populistes tiraient un grand coup de chapeau aux auteurs de l'analyse du capitalisme et... et demeuraient le plus tranquillement du monde ces mêmes romantiques que les auteurs en question ont combattu toute leur vie. Cette doctrine, commune à tous les populistes, relative aux destinées particulières de la Russie n'a, encore une fois, rien de commun avec l'« héritage » ; elle le contredit même expressément. Les penseurs des années 60 voulaient au contraire européeniser la Russie ; ils étaient convaincus qu'elle s'initierait à la civilisation européen-

ne ; ils se préoccupaient de transplanter les institutions de cette civilisation sur notre sol qui n'offre aucun caractère original. Toute doctrine selon laquelle des destinées particulières attendent la Russie est en désaccord complet avec l'esprit et la tradition des années 60. Le désaccord est plus grand encore entre cette tradition et l'idéalisation populiste de la campagne. Cette idéalisation mensongère, qui veut voir à tout prix dans la campagne russe quelque chose de particulier, de tout à fait différent du régime existant à la campagne dans tout autre pays durant la période précapitaliste, est en contradiction flagrante avec les traditions d'un héritage lucide et réaliste. Plus le capitalisme se développait en étendue et en profondeur, plus vivement se manifestaient dans les campagnes les contradictions inhérentes à toute société marchande capitaliste, et plus le contraste s'accroissait entre, d'une part, les contes bleus des populistes sur l'« esprit communautaire », l'« esprit d'association » du paysan, etc., et, d'autre part, la différenciation effective de la paysannerie en bourgeoisie campagnarde et prolétariat rural ; et plus les populistes, qui continuaient à ne voir que par les yeux du paysan, se transformaient rapidement de romantiques sentimentaux en idéologues de la petite bourgeoisie ; car, dans la société actuelle, le petit producteur se transforme en producteur de marchandises. L'idéalisation mensongère de la campagne et les rêveries romantiques au sujet de l'« esprit communautaire » ont conduit les populistes à négliger avec une légèreté extrême les besoins véritables de la paysannerie, tels qu'ils découlent de l'évolution économique. On pouvait, en théorie, parler tant qu'on voulait de la solidité des structures traditionnelles ; mais, dans la pratique, chaque populiste sentait fort bien que l'élimination des vestiges du passé, des vestiges du servage qui entravent aujourd'hui encore notre paysannerie des pieds à la tête, fraierait la voie au développement du capitalisme, et à lui seul. Plutôt la stagnation que le progrès capitaliste : tel est, au fond, le point de vue de tout populiste sur la campagne, encore qu'ils soient loin, évidemment, de le reconnaître tous aussi franchement et ouvertement, avec la droiture naïve de M. V.V. « Rivés à leur lot et à leur communauté, privés de la faculté d'appliquer leur travail

là où il est le plus productif et le plus avantageux pour eux-mêmes, les paysans sont restés comme figés dans cette forme d'existence promiscue, grégaire et improductive, qui était la leur au sortir du servage. « Ainsi parlait un des représentants de l'« héritage », de son point de vue caractéristique d'« apôtre des lumières ». « Que les paysans restent figés dans leur existence routinière et patriarcale ; cela vaut mieux que de déblayer la voie au capitalisme dans les campagnes » ¹⁵³, ainsi pense, au fond, tout populiste. En effet, il ne se trouvera sans doute pas un seul populiste pour oser nier que le repli sur soi-même imposé par le système des castes à la communauté paysanne, avec sa caution solidaire, son interdiction de vendre la terre et de refuser le lot concédé, soit en contradiction flagrante avec la *réalité* économique actuelle, avec les actuels rapports capitalistes marchands et leur développement. Impossible de nier cette contradiction ; mais il est à noter que les populistes craignent comme le feu de poser ainsi la question, de confronter la condition juridique de la paysannerie avec la réalité économique, avec l'évolution économique en cours. Le populiste s'obstine à croire à une évolution sans capitalisme, inexistante et née de son imagination romantique ; et c'est pourquoi... c'est pourquoi il est prêt à suspendre le cours de cette évolution qui suit la voie capitaliste. Quant au repli sur soi-même imposé par le système des castes à la communauté paysanne, quant à la caution solidaire, au droit pour le paysan de vendre sa terre ou de refuser le lot concédé, ce sont là autant de questions que le populiste aborde avec la plus grande circonspection, très inquiet pour le sort des « structures traditionnelles » (structures de la routine et de la stagnation) ; il tombe même si bas qu'il applaudit à l'interdiction policière faite aux paysans de vendre la terre. « Le moujik est bête, — pourrait-on dire à un populiste de cette espèce, en empruntant le langage d'Engelhardt, — il est incapable de s'en tirer tout seul. Si personne ne s'occupe de lui, il brûlera toutes les forêts, il massacrera tous les oiseaux, il exterminera tout le poisson, il gâtera la terre et il finira par crever. » Là, le populiste « renie l'héritage » délibérément et devient un réactionnaire. Et notez bien que cette destruction du caractère de caste de la communauté pay-

sanne apparaît, à mesure que se poursuit le développement économique, comme une nécessité de plus en plus impérieuse pour le prolétariat rural, alors que les inconvénients qui en résultent pour la bourgeoisie paysanne sont loin d'être aussi considérables. Le « moujik bien ordonné » peut facilement prendre ailleurs une terre à bail, ouvrir un établissement dans un autre village, entreprendre un voyage d'affaires où bon lui semble et pour tout le temps qu'il lui plaira. Mais pour le « paysan » qui vit principalement de la vente de sa force de travail, le fait d'être lié à son lot et à sa communauté entrave énormément son activité économique ; il implique l'impossibilité de trouver un emploi plus lucratif, la nécessité de vendre sa force de travail aux acheteurs de l'endroit qui paient toujours moins et imaginent mille procédés d'asservissement. Une fois sous l'empire des illusions romantiques et désireux de maintenir et de protéger les structures traditionnelles en dépit de l'évolution économique, le populiste roule insensiblement sur cette pente jusqu'à se trouver aux côtés de l'agrarien qui aspire de tout son cœur à perpétuer et à consolider les « attaches du paysan avec la terre ». Il suffit de se rappeler comment ce repli sur soi-même de la communauté paysanne a fait apparaître des procédés spéciaux d'embauchage : les patrons d'usines et les propriétaires de grands domaines envoient leurs commis dans les villages particulièrement en retard pour le paiement de l'impôt afin d'embaucher des ouvriers aux conditions les plus avantageuses. Heureusement, le progrès du capitalisme dans l'agriculture, en mettant fin à la « sédentarité » du prolétaire (grâce à l'exercice par le paysan de métiers agricoles d'appoint hors de son village), remplace peu à peu cette forme de servitude par l'embauchage libre.

Une autre confirmation, non moins probante peut-être, de notre thèse qui souligne le caractère nocif des théories populistes actuelles, c'est le fait que l'*idéalisation des prestations de travail* est chose courante parmi les populistes. Nous avons cité plus haut l'exemple d'Engelhardt qui, après avoir versé dans le populisme, en est arrivé à écrire qu'« il serait bon » de généraliser les prestations de travail dans les campagnes ! Nous avons retrouvé la

même idée dans le fameux projet de M. Loujakov sur les collèges agricoles (*Rousskoïé Bogatstvo*, 1895, n° 5) *. M. V.V., qui collabore à la même revue qu'Engelhardt, s'est livré à cette même idéalisation dans de graves articles économiques où il affirme que le paysan a triomphé du grand propriétaire foncier qui voulait, prétend-il, instaurer le capitalisme. Le malheur est que le paysan s'engageait à travailler les terres du propriétaire foncier, qui lui accordait en échange des terres « à bail », c'est-à-dire qu'il faisait renaître dans son intégrité le mode d'exploitation pratiqué au temps du servage. Ce sont là les exemples les plus frappants de l'esprit réactionnaire avec lequel les populistes envisagent les problèmes de notre agriculture. Vous retrouverez cette idée, sous une forme moins marquée, chez tous les populistes. Chacun d'eux parle des méfaits et du danger du capitalisme dans notre agriculture, car le capitalisme, voyez-vous, substitue l'ouvrier agricole au paysan indépendant. On oppose ici la *réalité* capitaliste (l'« ouvrier agricole ») à la *fiction* du paysan « indépendant » : cette fiction repose sur le fait qu'à l'époque précapitaliste le paysan possède ses moyens de production. Mais on s'abstient modestement de préciser qu'il paie ces moyens de production le double de leur valeur ; qu'il s'en sert pour s'acquitter des prestations de travail ; que le niveau de vie de ce paysan « indépendant » est si bas que dans tout pays capitaliste il serait rangé parmi les indigents ; qu'à la misère sans issue et à l'inertie intellectuelle de ce paysan « indépendant » vient encore s'ajouter la dépendance personnelle, corollaire des formes précapitalistes d'économie.

Le troisième trait caractéristique du populisme — sa méconnaissance des liens qui rattachent les intellectuels et les institutions juridico-politiques du pays aux intérêts matériels de classes sociales déterminées — est étroitement associé aux précédents : il fallait cette absence de réalisme en sociologie pour engendrer une doctrine qui considère le capitalisme russe comme une « erreur » et estime possible de « changer de voie ». Encore une fois, cette conception du populisme n'a aucun rapport ni avec l'« héri-

* Voir le présent tome, pp. 76-77 et 471-504. (N. R.)

tage » ni avec les traditions des années 60, mais est au contraire *en contradiction formelle avec ces traditions*. De cette conception découle tout naturellement l'attitude adoptée par les populistes à l'égard des vestiges de la réglementation de la vie russe, antérieure à l'abolition du servage, attitude que les représentants de l'« héritage » n'auraient jamais pu partager. Pour la caractériser, nous nous permettrons de citer les pertinentes réflexions de M. V. Ivanov dans l'article « Une fiction malheureuse » (*Novoïé Slovo*, septembre 1897). L'auteur parle du fameux roman de M. Boborykine *Autrement*, et il montre que celui-ci n'a rien compris à la polémique entre les populistes et les « disciples ». M. Boborykine fait dire au héros de son roman, un populiste, que les « disciples » rêvent « d'une caserne où régnerait le despotisme intolérable de la réglementation. » M. V. Ivanov note à ce propos :

« Ils (les populistes) n'ont pas accusé leurs adversaires de « rêver » le « despotisme intolérable de la réglementation ». Non seulement ils ne l'ont pas fait, mais *ils ne peuvent le faire, ni ne le feront s'ils veulent rester des populistes*. Le fond de leur différend avec les « matérialistes économiques dans ce domaine, c'est que, selon les populistes, ce qui subsiste chez nous de l'ancienne réglementation peut servir de point de départ à un développement ultérieur de la réglementation. L'idée que « l'âme paysanne (une et indivisible) évolue « d'elle-même vers la réglementation, leur foi dans la beauté morale, actuelle ou à venir, de l'« intelligentsia », de la « société » ou des « classes dirigeantes » en général, dissimulent à leurs yeux le caractère intolérable de cette ancienne réglementation. Ils accusent les partisans du matérialisme économique de parti pris, non pas pour la « réglementation », mais au contraire pour le régime de l'Europe occidentale fondé sur l'absence de réglementation. Les matérialistes économiques affirment, en effet, que les vestiges de l'ancienne réglementation, née de l'économie naturelle, deviennent de jour en jour plus « intolérables » dans un pays qui est passé à l'économie monétaire, avec les changements innombrables qui s'ensuivent tant dans la situation matérielle que dans la physionomie intellectuelle et morale des différentes couches de la population. C'est pourquoi ils sont

convaincus que les conditions nécessaires à l'apparition d'une nouvelle « réglementation » bienfaisante de la vie économique du pays peuvent surgir non des vestiges d'une réglementation appropriée à l'économie naturelle et au servage, mais uniquement dans une atmosphère aussi largement dégagée de cette ancienne réglementation que celle qui existe dans les pays avancés d'Europe occidentale et d'Amérique. Voilà comment se pose le problème de la « réglementation » dans la polémique engagée entre les populistes et leurs adversaires » (pp. 11 et 12, l. c.). La façon dont les populistes considèrent les « vestiges de l'ancienne réglementation » constitue peut-être la répudiation la plus éclatante des traditions de l'« héritage » par le populisme. Les représentants de cet héritage, nous l'avons vu, condamnaient irrévocablement et passionnément tous les vestiges de l'ancienne réglementation. Donc, sous ce rapport, les « disciples » sont incomparablement plus près que les populistes des « traditions » et de l'« héritage » des années 60.

Outre l'erreur capitale que nous venons de signaler chez les populistes, l'absence de réalisme sociologique les conduit aussi à une manière très spéciale de penser et de raisonner sur les faits et les problèmes sociaux, manière que l'on peut qualifier de mesquine présomption d'intellectuel, ou peut-être encore de mentalité bureaucratique. Le populiste raisonne toujours sur la voie que « nous » devons choisir pour notre patrie, sur les calamités qu'il faudra affronter si « nous » engageons notre patrie dans telle ou telle voie, sur les résultats que « nous » pourrions atteindre si « nous » évitions les dangers de la voie suivie par la vieille Europe et « prenions ce qu'il y a de bon » tant en Europe que dans notre antique communauté paysanne, etc., etc. D'où la méfiance et le dédain complets du populiste pour les tendances propres aux différentes classes sociales, qui font l'histoire conformément à leurs intérêts. D'où la légèreté incroyable avec laquelle le populiste (faisant abstraction du milieu qui l'entoure) se lance dans toutes sortes de projets sociaux fantaisistes, depuis l'« organisation du travail agricole » jusqu'à la « communalisation de la production » par les soins de notre « société »
« Mit der Gründlichkeit der geschichtlichen Action wird also

*der Umfang der Masse zunehmen, deren Action sie ist *.* » Ces paroles expriment une des thèses les plus profondes et les plus importantes de la théorie historique et philosophique que nos populistes ne veulent ni ne peuvent comprendre. À mesure que l'action historique des hommes s'étend et s'approfondit, doit aussi augmenter cette partie de la population qui est un facteur conscient de l'histoire. Le populiste, lui, a toujours considéré la population en général, et la population laborieuse en particulier, comme l'objet de telles ou telles mesures plus ou moins raisonnables, comme une matière brute que l'on doit diriger dans telle ou telle voie ; jamais il n'a considéré les diverses classes de la population comme des facteurs historiques agissant d'une façon indépendante dans la voie actuellement suivie ; jamais il ne s'est demandé quelles sont, dans cette voie, les conditions susceptibles d'intensifier (ou, au contraire, de paralyser) l'action indépendante et consciente de ces artisans de l'histoire.

Ainsi, bien que le populisme ait fait un grand pas en avant par rapport à l'« héritage » des apôtres des lumières *en posant* la question du capitalisme en Russie, la *solution* qu'il a donnée de cette question était si peu satisfaisante, en raison de son point de vue petit-bourgeois et de sa critique sentimentale du capitalisme, que, sur toute une série de problèmes essentiels de la vie sociale, il a marqué un *recul* par rapport à nos apôtres des lumières. En définitive, son adhésion à l'héritage et aux traditions de ces derniers a été *préjudiciable* : il n'a pas su résoudre les problèmes nouveaux posés à la pensée sociale russe par le développement économique de la Russie après l'abolition du servage et s'est borné, à leur propos, à des lamentations sentimentales et réactionnaires ; quant aux problèmes anciens, déjà posés par les apôtres des lumières, il les a encombrés de son romantisme et en a retardé la solution complète.

* Marx : *Die heilige Familie*, 120. Chez Beltov, p. 235. (« A mesure que l'action historique ira s'approfondissant, augmentera par conséquent la masse dont elle est l'action. » Marx : *La Sainte Famille* 184. — N.R.)

IV

LES « APÔTRES DES LUMIÈRES », LES POPULISTES
ET LES « DISCIPLES »

Nous pouvons à présent dresser le bilan des parallèles auxquels nous nous sommes livrés. Essayons de définir brièvement les rapports entre les courants de la pensée sociale indiqués dans le titre.

L'apôtre des lumières a foi dans l'évolution actuelle de la société, car il ne remarque pas les contradictions qui lui sont inhérentes. Le populiste redoute cette évolution, car il en a déjà constaté les contradictions. Le « disciple » a foi dans cette évolution, car c'est uniquement dans le développement complet de ces contradictions qu'il voit le gage d'un avenir meilleur. La première et la dernière de ces tendances visent, par conséquent, à appuyer, à accélérer, à faciliter l'évolution dans la voie qu'elle suit actuellement, à écarter tous les obstacles qui l'entravent et la retardent. Le populisme, au contraire, s'efforce de retarder et d'arrêter cette évolution ; il redoute la destruction de certains obstacles au développement du capitalisme. La première et la dernière de ces tendances sont caractérisées par ce qu'on pourrait appeler l'optimisme historique : plus les choses iront comme elles vont, et mieux cela vaudra. Le populisme, au contraire, aboutit logiquement au pessimisme historique : plus les choses iront comme elles vont, et pis ce sera. Les « apôtres des lumières » ne se demandaient pas quel serait le caractère de l'évolution historique après l'abolition du servage ; ils se bornaient à la lutte contre les survivances du servage, à la tâche toute négative de déblayer le chemin pour une évolution à l'européenne de la Russie. Les populistes ont posé la question du capitalisme en Russie, mais ils ont conclu que le capitalisme est réactionnaire, ce qui les a empêchés de reprendre intégralement l'héritage des apôtres des lumières : les populistes ont toujours combattu ceux qui, d'une manière générale, voulaient européaniser la Russie en partant du point de vue de l'« unité de la civilisation » ; ils les combattaient non seulement parce qu'ils ne pouvaient se satisfaire de leur idéal (auquel cas le combat qu'ils menaient eût été juste), mais aussi parce

qu'ils ne voulaient pas laisser aller si loin le développement de la civilisation actuelle, c'est-à-dire capitaliste. Les « disciples » considèrent le capitalisme en Russie comme un progrès ; c'est pourquoi ils peuvent et doivent accepter intégralement l'héritage des apôtres des lumières, en le complétant par une analyse des contradictions du capitalisme du point de vue des producteurs non possédants. Les apôtres des lumières n'accordaient une attention particulière à aucune des classes de la population ; ils parlaient non seulement du peuple en général, mais même de la nation en général. Les populistes voulaient représenter les intérêts du travail, sans toutefois distinguer entre les groupes qui composent le système économique actuel ; en fait, ils adoptaient toujours le point de vue du petit producteur que le capitalisme transforme en producteur de marchandises. Les « disciples » ne prennent pas seulement pour critère les intérêts du travail ; ils se réfèrent en outre à des groupes déterminés de l'économie capitaliste, savoir : les producteurs non possédants. La première et la dernière de ces tendances correspondent, par leurs aspirations, aux intérêts des classes engendrées et développées par le capitalisme ; le populisme correspond essentiellement aux intérêts de la classe des petits producteurs, de la petite bourgeoisie, qui occupe une situation intermédiaire entre les autres classes de la société moderne. Aussi l'attitude contradictoire du populisme envers l'« héritage » n'est-elle pas un effet du hasard, mais le résultat nécessaire du contenu même des conceptions populistes : nous avons déjà vu qu'un des principaux traits qui distinguent les apôtres des lumières était leur ardent désir d'eupéaniser la Russie ; alors que les populistes ne peuvent, sans cesser d'être des populistes, partager entièrement ce désir.

En définitive, nous en arrivons donc à cette conclusion que nous avons déjà maintes fois formulée à propos de certaines questions de détail, à savoir que *les disciples sont des gardiens de l'héritage beaucoup plus conséquents, beaucoup plus fidèles que les populistes*. Loin de renier l'héritage, ils considèrent comme un de leurs devoirs primordiaux de réfuter les appréhensions romantiques et petites-bourgeoises qui incitent les populistes à répudier, sur des points très nombreux et très importants, les idéaux européens des

apôtres des lumières. Mais il va de soi que les « disciples » ne gardent pas l'héritage comme les archivistes gardent les vieux papiers. Garder l'héritage ne signifie nullement s'en tenir à l'héritage ; et à la défense des idéaux de l'euro-péanisme, les « disciples » joignent l'analyse des contradictions inhérentes à notre développement capitaliste, ainsi qu'une appréciation de ce développement du point de vue spécifique indiqué plus haut.

V

M. MIKHAÏLOVSKI ET LA RÉPUDIATION DE L'HÉRITAGE PAR LES « DISCIPLES »

Pour terminer, revenons une fois de plus à M. Mikhaïlovski et examinons ses assertions sur le point qui nous intéresse. M. Mikhaïlovski ne se contente pas de déclarer que ces gens (les disciples) « ne veulent avoir aucune attache avec le passé et renient formellement l'héritage » (ouvrage cité, p. 179), mais encore que (avec d'autres aux tendances les plus diverses, jusques et y compris M. Abramov, M. Volynski et M. Rosanov) « ils s'attaquent à l'héritage avec une âpreté extrême » (180). De quel héritage parle M. Mikhaïlovski ? De l'héritage des années 1860-70, celui-là même que reniaient et que renient solennellement les *Moskovskië Viédomosti* (p. 178).

Nous avons déjà montré que, lorsqu'on parle de l'« héritage » qui est échu à nos contemporains, il faut distinguer deux héritages : l'un est celui des apôtres des lumières en général, hommes absolument hostiles à tout l'ordre de choses d'avant l'abolition du servage et qui étaient les défenseurs des idéaux européens et des intérêts de la grande masse de la population. L'autre est celui des populistes. Nous avons déjà montré que ce serait commettre une erreur grossière que de confondre deux choses aussi différentes, car chacun sait qu'il y a eu et qu'il y a encore des hommes qui conservent les « traditions des années 60 » et n'ont rien de commun avec le populisme. Toutes les observations de M. Mikhaïlovski reposent entièrement et exclusivement sur une confusion de ces héritages absolument différents. Or, comme M. Mikhaïlovski ne peut pas igno-

rer cette différence, son algarade prend un sens très net, non seulement absurde, mais encore calomnieux. Les *Moskovskié Viédomosti* se sont-elles spécialement attaquées au populisme ? Pas du tout : elles se sont attaquées tout autant, sinon davantage, aux apôtres des lumières en général, et le *Vestnik Evropy*, absolument étranger au populisme, est pour elles un ennemi au même titre que le *Rousskoïé Bogatstvo* populiste. Bien entendu, les *Moskovskié Viédomosti* auraient été en désaccord sur bien des points avec ceux d'entre les populistes qui ont mis le plus d'énergie à renier l'héritage, avec Iouzov, par exemple ; mais je ne crois pas qu'elles l'auraient attaqué avec tant d'âpreté ; en tout cas, elles l'auraient félicité pour ce qui le distingue des populistes désireux de conserver l'héritage. M. Abramov ou M. Volynski ont-ils attaqué le populisme ? Pas du tout. Le premier est lui-même un populiste ; tous deux s'en sont pris aux apôtres des lumières en général. Les « disciples russes » ont-ils attaqué les apôtres russes des lumières ? Ont-ils jamais renié l'héritage qui nous a légué une haine profonde de la vie d'avant l'abolition du servage et de ses vestiges ? Non. Ils ont au contraire démasqué la tendance des populistes à soutenir certains de ces vestiges en raison des frayeurs petites-bourgeoises que leur inspire le capitalisme. Ont-ils jamais attaqué l'héritage qui nous a légué les idéaux européens en général ? Loin de l'attaquer, ils ont au contraire dénoncé les populistes qui, sur nombre de points très importants, avaient imaginé de remplacer les idéaux européens par des sornettes du cru. Ont-ils jamais attaqué l'héritage qui nous a recommandé d'avoir à cœur les intérêts des masses laborieuses de la population ? Loin de l'attaquer, ils ont au contraire dénoncé les populistes qui, lorsqu'ils se préoccupent de ces intérêts, manquent d'esprit de suite (car ils confondent obstinément la bourgeoisie paysanne et le prolétariat rural) ; ils ont montré que l'effet de ces préoccupations se trouve infirmé par leurs rêveries sur ce qui pourrait être, alors que leur attention devrait se porter sur ce qui est ; que leurs préoccupations sont extrêmement étroites du fait qu'ils n'ont jamais su apprécier à leur juste valeur les conditions (économiques et autres) qui accroissent ou réduisent la possibilité qu'ont ces hommes de s'occuper de leur propre sort.

M. Mikhaïlovski peut contester le bien-fondé de ces accusations et, en sa qualité de populiste, il les contestera certainement ; mais parler de l'« âpreté des attaques » contre l'« héritage des années 60-70 » auxquelles se livreraient ceux qui, en réalité, n'attaquent « avec âpreté » que le populisme, et précisément parce qu'il n'a pas su résoudre dans l'esprit de cet héritage et sans le contredire les problèmes nouveaux posés par l'histoire après l'abolition du servage, — c'est tout simplement dénaturer les faits.

Fort plaisamment M. Mikhaïlovski s'indigne, parce que, dit-il, les « disciples » « nous » confondent (« nous », c'est-à-dire les publicistes du *Rousskoïé Bogatstvo*) volontiers avec les « populistes » et autres personnes qui n'ont rien à voir avec le *Rousskoïé Bogatstvo* (p. 180). Cette curieuse tentative de se différencier des « populistes », en conservant toutes les conceptions fondamentales du populisme, ne peut que provoquer le rire. Chacun sait que tous les « disciples russes » emploient les mots « populiste » et « populisme » dans un sens large. Qu'il existe parmi les populistes quantité de nuances, personne ne l'a oublié ou nié : ni P. Strouvé ni N. Beltov, par exemple, n'ont « confondu » dans leurs livres M. Mikhaïlovski avec M. V.V., ni même avec M. Ioujakov ; autrement dit, ils n'ont pas fermé les yeux sur les différences qui séparent leurs conceptions et n'ont pas attribué à l'un les conceptions de l'autre. P. Strouvé a même souligné explicitement cette différence entre les vues de M. Ioujakov et celles de M. Mikhaïlovski. Une chose est de mêler des conceptions différentes ; autre chose est de ramener à un dénominateur commun et de ranger dans la même catégorie des auteurs qui, malgré leurs divergences, sont d'accord sur des points fondamentaux et essentiels, contre lesquels se dressent précisément les « disciples ». Ce qui importe pour un « disciple », ce n'est nullement de montrer, par exemple, l'insistance des conceptions qui distinguent un M. Iouzov des autres populistes ; c'est de réfuter les opinions communes à M. Iouzov, à M. Mikhaïlovski et à tous les populistes en général, autrement dit : leur attitude en face du développement capitaliste de la Russie, leur manière d'envisager les problèmes économiques, politiques et so-

ciaux du point de vue des petits producteurs, leur incompréhension du matérialisme social (ou historique). *Ces traits* sont communs à tout un courant de la pensée sociale, qui a joué un grand rôle historique. On trouve dans ce vaste courant les nuances les plus diverses, une droite et une gauche, des hommes qui s'abaissent jusqu'au nationalisme, à l'antisémitisme, etc., et d'autres qui n'encourent pas cette accusation ; des hommes qui méprisent de nombreux préceptes de l'« héritage » et d'autres qui s'efforcent, autant que faire se peut (c'est-à-dire autant que faire se peut pour un populiste), de défendre ces préceptes. Aucun des « disciples russes » n'a nié cette diversité de nuances ; M. Mikhaïlovski ne pourrait convaincre aucun d'eux d'avoir attribué les opinions d'un populiste d'une certaine nuance à un populiste d'une autre nuance. Mais du moment que nous nous élevons contre les conceptions fondamentales communes à toutes ces nuances, pourquoi parlerions-nous des différences de détail qui existent au sein de la tendance générale ? C'est là une exigence parfaitement insensée ! L'identité de vues sur le capitalisme russe, la « communauté » paysanne et la toute-puissance de ce qu'on appelle la « société », chez des auteurs qui sont loin d'être solidaires en tout, a été maintes fois signalée dans les publications russes bien avant l'apparition des « disciples », et elle a même été exaltée comme une heureuse particularité de la Russie. De même, le terme de « populisme », pris dans son sens le plus large, a été employé dans ces mêmes publications bien avant l'apparition des « disciples ». M. Mikhaïlovski n'a pas seulement collaboré pendant de longues années à la même revue que le « populiste » (au sens étroit du mot) M. V.V. ; ses conceptions présentaient aussi les traits fondamentaux, indiqués plus haut, des conceptions de ce dernier. S'élevant aux années 80 et 90 contre certaines conclusions de M. V.V. et contestant la justesse de ses digressions dans le domaine de la sociologie abstraite, M. Mikhaïlovski a cependant précisé, au cours de la même période, que sa critique ne visait nullement les travaux économiques de M. V.V. et qu'il en approuvait les conceptions fondamentales relatives au capitalisme russe. Aussi, quand les piliers du *Rousskoïé Bogatstvo*, qui ont tant fait pour développer, renforcer

et répandre les idées populistes (au sens large du mot), pensent pouvoir se soustraire à la critique des « disciples russes » en se bornant à déclarer qu'ils ne sont pas des « populistes » (au sens étroit), mais représentent une « école éthico-sociologique » tout à fait à part, leurs subterfuges ne font que provoquer de justes moqueries à l'adresse de ces hommes si courageux et en même temps si diplomates.

A la page 182 de son article, M. Mikhaïlovski avance encore contre les « disciples » l'argument massue que voici : M. Kamenski attaque vivement les populistes ¹⁵⁵ « preuve qu'il se fâche, ce qu'il n'a pas le droit de faire (*sic* !/)). Nous autres, « vieux subjectivistes », nous nous permettons cette faiblesse, tout comme les « jeunes subjectivistes », sans nous contredire pour autant. Mais, pour les représentants d'une doctrine « justement fière de son objectivisme inexorable » (expression d'un des « disciples »), c'est tout différent ».

Qu'est-ce à dire ? ! Exiger que les opinions relatives aux phénomènes sociaux s'appuient sur une analyse objective inexorable de la *réalité* et du développement réel priverait du droit de se fâcher ? ! C'est le comble du galimatias et de l'absurde ! N'avez-vous jamais entendu dire, M. Mikhaïlovski, que le fameux traité sur le *Capital* est considéré avec raison comme un modèle remarquable d'objectivité inexorable dans l'analyse des phénomènes sociaux ? Or, c'est précisément cette objectivité inexorable que beaucoup de savants et d'économistes considèrent comme le plus grave défaut, le défaut fondamental de ce traité. Rares sont pourtant les traités scientifiques où vous trouverez autant de « violence », une polémique aussi ardente et passionnée contre les représentants de conceptions arriérées, contre les représentants des classes sociales qui, selon l'auteur, entravent le développement de la société. L'auteur qui a montré avec une objectivité inexorable que les conceptions de Proudhon, par exemple, sont le reflet naturel, compréhensible et inévitable des vues et de l'état d'esprit du *petit bourgeois* * français, n'en a pas moins « attaqué » avec la passion la plus vive et la colère la plus véhémente cet idéologue de la petite bourgeoisie. M. Mikhaïlovski

* En français dans le texte. (N.R.)

n'est-il pas d'avis qu'ici Marx « se contredit » ? Si une doctrine exige de tout homme public qu'il analyse avec une objectivité inexorable la réalité et les rapports qu'elle engendre entre les diverses classes, par quel miracle peut-on en conclure que l'homme public ne doit pas sympathiser avec telle ou telle classe, qu'il « n'en a pas le droit » ? Il est même ridicule de parler ici de devoir, car aucun homme vivant *ne peut faire autrement que de prendre parti* pour telle ou telle classe (une fois qu'il a compris les rapports existant entre elles), ne peut manquer de se réjouir du succès de cette classe, de s'affliger de ses revers, de s'indigner contre ses ennemis, contre ceux qui entravent son développement par la diffusion de conceptions arriérées, etc., etc. La sortie ridicule de M. Mikhaïlovski montre uniquement qu'il s'oriente encore mal dans la question tout à fait élémentaire de savoir ce qui distingue le déterminisme du fatalisme.

« Le capital est en marche » ! C'est indubitable, — écrit M. Mikhaïlovski, — mais (*sic* !!) la question est de savoir comment on doit l'accueillir » (p. 189).

M. Mikhaïlovski découvre l'Amérique et soulève une « question » à laquelle les « disciples russes » n'ont évidemment jamais dû songer ! Ce n'est sans doute pas du tout là-dessus que les « disciples russes » ont été en désaccord avec les populistes ! On ne peut « accueillir » le capitalisme qui se développe en Russie que de deux façons : en le considérant soit comme un phénomène progressif, soit comme un phénomène régressif ; soit comme un pas en avant dans la vraie voie, soit comme une déviation par rapport à la voie juste ; en se plaçant, pour le juger, soit au point de vue de la classe des petits producteurs qu'il détruit, soit de la classe des producteurs non possédants qu'il engendre. Il n'y a pas de milieu *. Si donc M. Mi-

* Nous ne parlons évidemment pas de l'accueil que lui réservent ceux qui n'estiment pas devoir se laisser guider par les intérêts du travail, ou pour qui reste incompréhensible et inintelligible la notion générale dont le terme « capitalisme » est l'expression. Si importants que soient pour la vie russe les courants de la pensée sociale qui correspondent à cette attitude, ils n'ont absolument rien à voir avec la discussion entre les populistes et leurs adversaires, et point n'est besoin de les y mêler.

khaïlovski réprouve l'attitude dans laquelle persistent les « disciples » à l'égard du capitalisme, c'est qu'il adopte l'attitude populiste, qu'il a très nettement exprimée à maintes reprises dans ses articles d'autrefois. M. Mikhaïlovski n'a depuis rien ajouté à ses anciennes conceptions pour les compléter ou les modifier sur ce point ; il est resté le populiste qu'il était. — Eh bien, pas du tout ! Il n'est pas populiste, Dieu l'en préserve ! Il est un des représentants de l'« école éthico-sociologique »...

« Qu'on ne vienne pas nous parler, poursuit M. Mikhaïlovski, des bienfaits qu'apportera (?) à l'avenir (??) le développement du capitalisme. »

M. Mikhaïlovski n'est pas un populiste. Il ne fait que reprendre intégralement à son compte les erreurs des populistes et leurs méthodes erronées de raisonnement. Que de fois n'a-t-on pas dit aux populistes qu'il est faux de situer ainsi la question dans l'« avenir », qu'il ne s'agit pas de changements « à venir », mais de changements progressifs réels, déjà en cours, dans les rapports précapitalistes, changements qu'apporte (et non point qu'apportera) le développement du capitalisme en Russie. En reportant la question dans l'« avenir », M. Mikhaïlovski considère en fait comme démontrées les thèses mêmes que contestent les « disciples ». Il considère comme démontré que dans la réalité, dans tout ce qui se passe sous nos yeux, le développement du capitalisme *n'apporte* aucun changement progressif aux anciens rapports économiques et sociaux. C'est là, précisément, la conception populiste, et c'est contre elle que polémisent les « disciples russes », qui démontrent le contraire. On ne trouvera pas un seul livre publié par les « disciples russes » où il ne soit dit et montré que la substitution de la main-d'œuvre libre aux prestations de travail dans l'agriculture, la substitution de l'industrie mécanique à l'industrie dite « artisanale » est un phénomène réel, qui s'opère (et avec une extrême rapidité) sous nos yeux, et pas du tout un phénomène uniquement « à venir » ; que cette substitution est à tous égards un phénomène progressif ; qu'elle détruit la petite production manuelle, routinière, dispersée, caractérisée par son immobilité et sa stagnation séculaires ; qu'elle augmente la productivité du travail social et crée ainsi la possibilité d'élever le

niveau de vie du travailleur ; qu'elle crée en outre les conditions qui font de cette possibilité une nécessité, qui font du « prolétaire sédentaire », perdu « au fond de la province », sédentaire au point de vue physique comme au point de vue moral, un prolétaire mobile, et remplacent les formes asiatiques de travail, — asservissement développé à l'infini et multiples formes de dépendance personnelle, — par les formes européennes ; que « la manière européenne de penser et de sentir n'est pas moins nécessaire (notez bien : nécessaire. — V. I.), pour utiliser valablement les machines, que la vapeur, le charbon et la technique * », etc. Tout cela, répétons-le, chaque « disciple » le dit et le démontre, mais sans que cela concerne en rien, semble-t-il, M. Mikhaïlovski « et ses compagnons » : tout cela est dirigé contre les seuls « populistes », qui « n'ont rien à voir » avec le *Rousskoïé Bogatstvo*. Car le *Rousskoïé Bogatstvo*, c'est l'« école éthico-sociologique », dont le rôle est de faire passer une vieille marchandise sous un pavillon neuf.

L'objet de notre article, nous l'avons dit tout à l'heure, est de réfuter la fable, très répandue dans la presse populiste libérale, selon laquelle les « disciples russes » renient l'« héritage », rompent avec les meilleures traditions de la meilleure partie de la société russe, etc. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'en reprenant ces phrases rebattues, M. Mikhaïlovski a, en somme, répété exactement ce qu'avait déclaré bien avant lui, et d'une manière beaucoup plus catégorique, le « populiste » M. V. V., qui « n'a rien à voir » avec le *Rousskoïé Bogatstvo*. Etes-vous au courant, ami lecteur, des articles que cet auteur a publiés dans la *Nédélia* ¹⁸⁷ à la fin de 1894, il y a de cela trois ans, en réponse au livre de P. Strouvé ? J'avoue qu'à mon avis vous n'aurez rien perdu à ne pas les lire. L'idée fondamentale de ces articles, c'est que les « disciples russes » rompent avec la tradition démocratique qui passe à travers tous les courants progressifs de la pensée sociale russe. N'est-ce pas ce que répète, aujourd'hui encore, en termes un peu différents,

* Ces lignes de Schulze-Gaevernitz dans le *Schmollers Jahrbuch* ¹⁸⁶ (Annuaire Schmoller. — N.R.) 1896, sont extraites de son article sur l'industrie cotonnière des provinces de Moscou et de Vladimir.

M. Mikhaïlovski, lorsqu'il accuse les « disciples » de répudier l'« héritage » si violemment attaqué par les *Moskovskié Viédomosti* ? En fait, les auteurs de cette fable, nous l'avons vu, renversent les rôles lorsqu'ils affirment que la rupture définitive des « disciples » avec le *populisme* marque la rupture avec les meilleures traditions de la meilleure partie de la société russe. N'est-ce pas plutôt le contraire, messieurs ? Cette rupture ne signifie-t-elle pas que ces meilleures traditions *s'épurent en se débarrassant du populisme* ?

NOTES

1. La notice nécrologique sur *Friedrich Engels* a été rédigée en automne 1895, publiée dans le *Rabotnik*, nos 1-2, paru en mars 1896 au plus tôt.

Rabotnik [le Travailleur], recueil non périodique publié à l'étranger de 1896 à 1899, sur l'initiative de Lénine, par l'« Union des social-démocrates russes », sous la rédaction du groupe « Libération du Travail ». Pendant son séjour à l'étranger Lénine s'entendit avec G. Plékhanov et P. Axelrod au sujet de l'édition et de la rédaction du recueil par le groupe « Libération du Travail ». De retour en Russie Lénine déploya une grande activité pour assurer au recueil des articles et des correspondances de Russie, ainsi que pour organiser le soutien matériel de cette publication. Avant son arrestation en décembre 1895, Lénine rédigea pour le *Rabotnik* la notice sur Friedrich Engels et plusieurs correspondances dont certaines furent publiées dans les nos 1-2 et 5-6. Il y eut au total trois numéros doubles du *Rabotnik* et 10 numéros du *Listok « Rabotnika »*. — P. 9.

2. Les vers mis en épigraphe à l'article « Friedrich Engels » ont été tirés du poème de N. Nékrassov *A la mémoire de Dobro-Itoubov*. — P. 13.

3. F. Engels, Préface à *La guerre des paysans en Allemagne*. (Voir K. Marx, F. Engels, *Œuvres choisies* en deux volumes, Editions du Progrès. Moscou 1964, t. I, p. 696.) — P. 15.

4. Il s'agit de la revue *Deutsche-Französische Jahrbücher* [l'Annuaire franco-allemand] éditée à Paris en allemand sous la rédaction de Marx et Ruge. Un seul numéro (double) parut en février 1844.

La revue cessa de paraître en raison des divergences de principe qui séparaient Marx et le radical bourgeois Ruge. — P. 18.

5. F. Engels. *Umriss zu einer Kritik der Nationalökonomie* [Essais de critique de l'économie politique]. Voir : Marx/Engels. *Gesamtausgabe, erste Abteilung. Band. 2*. S. 379-404. Berlin 1932. — P. 18.

6. La *Ligue des communistes*, première organisation internationale du prolétariat révolutionnaire, aboutissement d'un immense travail aussi bien théorique que pratique déployé par Marx et Engels en vue d'organiser les socialistes et les ouvriers de tous les pays. Au début de 1847 Marx et Engels adhèrent à la société allemande clandestine l'« Union des justes ». Au début de juin de la même année à Londres se tint son premier congrès qui donna à la société le nom de « Ligue des communistes » ; son ancienne devise, vague, « Tous les hommes sont frères » fut remplacée par un mot d'ordre combatif « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ».

La « Ligue des communistes » se proposait de renverser la bourgeoisie, d'anéantir l'ancienne société fondée sur l'antagonisme des classes et de promouvoir une société sans classes ni propriété privée. Marx et Engels prirent part au deuxième congrès de la « Ligue » tenu à Londres en novembre-décembre 1847 et furent chagrés par lui de rédiger son programme : *Manifeste du Parti communiste*, publié en février 1848. La « Ligue » joua un grand rôle dans la formation des révolutionnaires prolétaires : elle préfigurait les partis prolétaires à venir, annonçait l'Association internationale des travailleurs (Ire Internationale) ; elle exista jusqu'à novembre 1852. Engels en retraça l'histoire dans son article « Contribution à l'histoire de la « Ligue des communistes ». (Voir : Karl Marx et Friedrich Engels *Manifeste du Parti communiste suivi de la Contribution à l'histoire de la « Ligue des communistes »* par F. Engels. Bureau d'Éditions. Paris 1938, pp. 42-57.) — P. 18.

7. *Neue Rheinische Zeitung* [la Nouvelle Gazette Rhénane] parut à Cologne du 1er juin 1848 au 19 mai 1849, sous la direction de K. Marx et de F. Engels. Marx en était le rédacteur en chef. Selon Lénine, ce journal ne fut jamais surpassé comme organe du prolétariat révolutionnaire ; il éduquait les masses, les mobilisait contre la réaction, étendait son influence à toute l'Allemagne. La position intransigente, l'internationalisme combatif de la *Gazette* lui attirèrent l'hostilité de la presse féodale et bourgeoise, elle fut persécutée par le gouvernement. L'expulsion de Marx par le gouvernement prussien et les poursuites engagées contre d'autres rédacteurs mirent fin à la parution du journal. Voir F. Engels, *Marx et la « Nouvelle Gazette Rhénane » (1848-1849)*. (K. Marx, F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Éditions du Progrès, Moscou, t. II, pp. 357-366.) — P. 18.
8. Il s'agit de l'ouvrage d'Engels *Anti-Dühring — Herrn Eugen Dührings Umwälzung der Wissenschaft*. — P. 19.
9. La traduction française de cette partie du livre d'Engels a paru sous le titre *Socialisme utopique et socialisme scientifique*. (Voir K. Marx, F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Éditions du Progrès, Moscou 1965, t. II, pp. 94-164.) — P. 19.

10. K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1965, t. II, pp. 180-356. — P. 20.
11. K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1965, t. II, pp. 391-438. — P. 20.
12. Il s'agit de l'article d'Engels « La politique étrangère du tsarisme russe » publié dans les deux premiers fascicules du *Social-Démocrate*.
Le Social-Démocrate, revue politique et littéraire éditée à l'étranger par le groupe « Libération du Travail » (Londres-Genève) de 1890 à 1892 ; joua un grand rôle dans la diffusion des idées marxistes en Russie ; quatre fascicules seulement en virent le jour. Les principaux collaborateurs en étaient Plékhanov, Axelrod, Zassoulitch. — P. 20.
13. K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, pp. 594-678. — P. 20.
14. Il s'agit de l'article de F. Engels « Sur les rapports sociaux en Russie » et de la postface à cet article faisant partie de l'ouvrage d'Engels *Sur la Russie*, Genève 1894. — P. 20.
15. Avec Engels, Lénine appelle livre IV du *Capital* l'ouvrage de Marx écrit en 1862-1863 : *Théories de la plus-value*. Dans sa préface du livre II du *Capital*, Engels écrivait : « Je me réserve de publier comme livre IV du *Capital* la partie critique de ce manuscrit (*Théories de la plus-value*. — N.R.), après en avoir éliminé de nombreux passages déjà utilisés dans les livres II et III. » (Karl Marx, *Le Capital*, Livre II, t. I, Editions Sociales, Paris 1952, p. 10.)
 Mais le temps lui manqua pour préparer à l'impression le IV^e livre du *Capital*. Les *Théories de la plus-value*, mises au point par Kautsky, furent publiées en allemand en 1905, 1910. L'éditeur ne s'est pas conformé aux exigences d'une publication scientifique ; dans le texte nombre de thèses marxistes ont été déformées.
 L'Institut du marxisme-léninisme auprès du Comité central du P.C.U.S. fait paraître une nouvelle édition de l'ouvrage : *Théories de la plus-value* (IV^e livre du *Capital* en trois parties d'après le manuscrit de 1862-1863). Voir : K. Marx, *Théories de la plus-value*. — P. 20.
16. Lettre d'Engels à J. Ph. Becker, datée du 15 octobre 1884. — P. 20.
17. « La société internationale des ouvriers » : Association internationale des travailleurs (I^{re} Internationale), première organisation internationale du prolétariat fondée par Marx en 1864 à une réunion internationale des ouvriers convoquée à Londres par les ouvriers anglais et français. La I^{re} Internationale fut le fruit de la longue lutte menée par Marx et Engels pour un

parti révolutionnaire de la classe ouvrière. Selon Lénine, la 1^{re} Internationale « a jeté les fondements de la première organisation internationale des ouvriers pour les préparer à l'assaut contre le capital », « a jeté les fondements de la lutte prolétarienne internationale pour le socialisme ». (Œuvres, Paris-Moscou, t. 28, pp. 314-315.)

L'organisme directeur central en était le Conseil Général de l'Association internationale des travailleurs dont Marx fut membre permanent. En luttant contre les courants petits-bourgeois et sectaires d'alors (trade-unionisme en Angleterre, prudhonisme et anarchisme dans les pays latins), Marx groupa autour de lui les membres les plus conséquents du Conseil (F. Lenser, E. Dupont, G. Young, etc.). La 1^{re} Internationale dirigeait la lutte économique et politique des ouvriers de divers pays et consolidait leur solidarité. Son rôle est immense dans l'expansion des idées marxistes, dans la rencontre du socialisme et du mouvement ouvrier.

Après la défaite de la Commune de Paris la classe ouvrière fut placée devant la nécessité de former des partis nationaux de masse sur la base des principes préconisés par la 1^{re} Internationale. « Etant donné la situation en Europe, écrivait Marx en 1873, je juge utile de mettre au second plan l'organisation formelle de l'Internationale. » (Lettre de Marx à Sorge du 27.IX.1873.) En 1876, à la conférence de Philadelphie, l'Internationale fut dissoute. — P. 20.

18. K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, pp. 19 et 403. — P. 21.

19. La brochure *Explication de la loi sur les amendes infligées aux ouvriers de fabriques et d'usines* a été rédigée par Lénine au cours de l'automne 1895 et tirée à trois mille exemplaires au mois de décembre à Pétersbourg, à l'imprimerie clandestine dite de Lakhta appartenant au groupe de la « Narodnaïa Volia », qui à cette époque était en relation avec l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » et éditait ses publications. Le texte original de la brochure ne s'est pas conservé ; comme tous ces manuscrits, il a été brûlé après confection des plombs.

Pour donner le change à la police, la couverture de la brochure portait les indications fictives : « Editions de la librairie A. Vassiliev. » « Kherson. Imprimerie K. Soubbotine, rue Catherine, maison Kalinine ». « En vente dans toutes les librairies de Moscou et de Saint-Petersbourg ». « Autorisé par la censure. Kherson, 14 novembre 1895. » L'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » fit paraître en 1897 à Genève une seconde édition de la brochure.

Le livre a été largement diffusé. La police le découvrit au cours d'arrestations et de perquisitions à Pétersbourg, Kiev, Iaroslavl, Ivanovo-Voznessensk, Kazan, Sormovo, Nijni-Novgorod, Orékovo-Zouévo, Saratov, Krasnoïarsk, Perm et ailleurs. — P. 23.

20. *Novoïe Vrémtia* [Temps nouveaux], quotidien qui parut à St-Petersbourg de 1868 à 1917 ; il appartient à différents éditeurs et changea souvent d'orientation politique. Libéral modéré au début, il devint à partir de 1876, sous la direction de A. Souvorine, l'organe des milieux réactionnaires de la noblesse et de l'administration. En 1905, il passa aux Cent-Noirs. Après la révolution démocratique bourgeoise de février, le journal donna son appui total à la politique contre-révolutionnaire du Gouvernement provisoire et s'acharna contre les bolchéviks. Il fut interdit par le Comité révolutionnaire militaire du Soviet de Pétrograd le 26 octobre (8 novembre) 1917. Lénine disait de lui que c'était un modèle de la presse vénale. — P. 31.
21. *Moskovskîe Vîedomosti* [les Informations de Moscou], l'un des plus anciens journaux russes ; fut d'abord édité (à partir de 1756) par l'Université de Moscou sous petit format ; à partir des années 60 du XIX^e siècle, il devint un organe de tendance nationaliste et monarchiste exprimant le point de vue des couches les plus réactionnaires des propriétaires fonciers et du clergé ; à partir de 1905, l'un des principaux organes des Cent-Noirs. Parut jusqu'à la Révolution d'Octobre 1917. — P. 32.
22. Les *Instructions aux fonctionnaires de l'inspection du travail* furent approuvées par Witte, ministre des Finances et publiées en juin 1894. — P. 47.
23. Le *Conseil d'Etat*, un des organes d'Etat supérieurs dans la Russie tsariste. Fondé en 1810 d'après le projet de M. Spéranski, c'était une institution législative consultative dont les membres étaient nommés par le tsar. La loi du 20 février (5 mars) 1906 prescrivit sa réorganisation et lui donna le droit d'approuver ou de rejeter les projets de loi après leur discussion à la Douma d'Etat. Cependant, le tsar se réservait le droit de modifier les lois fondamentales, de promulguer les lois d'une importance toute spéciale.
A partir de 1906 le Conseil d'Etat fut composé pour moitié de représentants élus par les nobles, les ecclésiastiques, les gros capitalistes et de hauts dignitaires nommés par le tsar. C'était une institution ultra-réactionnaire qui rejetait même les projets de loi modérés, adoptés par la Douma d'Etat. — P. 47.
24. Les provinces baltes étaient celles d'Estonie, de Courlande et de Livonie, aujourd'hui les Républiques Socialistes Soviétiques de Lettonie et d'Estonie. — P. 64.
25. L'article « Exploitations collégiales et collèges de redressement » fut écrit en automne 1895 en réponse à l'article de S. Ioujakov « Une utopie en matière d'instruction. Projet d'enseignement secondaire général et obligatoire », publié dans le numéro de mai de la revue *Rousskoïe Bogatstvo*.

Lénine releva le caractère réactionnaire du plan de Loujakov de réaliser dans les exploitations collégiales un enseignement secondaire obligatoire dont les élèves pauvres devaient acquitter le coût en exécutant des travaux agricoles. Plus tard, déporté en Sibérie, Lénine reprit ce thème dans l'article « Perles de la planomanie populiste » écrit à la fin de 1897 (voir le présent tome, pp. 471-504).

L'article « Exploitations collégiales et collèges de redressement » signé K. T—ne, fut publié le 25 novembre (7 décembre) 1895 dans le *Samarski Vestnik*.

Samarski Vestnik [le Messager de Samara], journal paraissant à Samara (aujourd'hui Kouibychev) de 1883 à 1904. Dirigé par les « marxistes légaux » de la fin de 1896 à mars 1897 (P. Maslov, R. Gvozdev (R. Zimmermann), A. Sanine, V. Portougalov, etc.). Dans les années 90 du siècle dernier, le journal publia certains articles des marxistes révolutionnaires russes. — P. 70.

26. *Rousskoïe Bogatstvo* [la Richesse russe], revue mensuelle fondée en 1876 qui parut jusqu'au milieu de 1918. A partir des années 90, elle devint, sous la direction de S. Krivenko et N. Mikhaïlovski, l'organe des populistes libéraux. Elle prêchait la réconciliation avec le tsarisme et la renonciation à toute lutte révolutionnaire contre ce dernier ; elle combattait le marxisme avec acharnement et ne cessa de diffamer les marxistes russes.

A partir de 1906, organe du parti des « socialistes-populaires ». — P. 70.

27. *Zemstvo*. Dans les provinces centrales de la Russie tsariste, organe de l'autonomie administrative locale, fondé en 1864 et dirigé par la noblesse. La compétence des zemstvos se bornait aux questions économiques locales (organisation d'hôpitaux, construction des routes, statistiques, assurances, etc.). Leur activité était contrôlée par les gouverneurs de province et le ministère de l'Intérieur, qui pouvaient mettre leur veto sur les décisions jugées indésirables par le gouvernement. — P. 71.

28. Le tract « Aux ouvriers et aux ouvrières de la fabrique Thornton » fut rédigé par Lénine après le 7 (19) novembre 1895. Le 6 (18) novembre 1895, 500 tisserands de la fabrique se mirent en grève, sous la direction de l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » de Saint-Petersbourg, pour protester contre la situation intolérable faite aux ouvriers.

En prévision de la grève, l'« Union de lutte » fit éditer un tract rédigé par G. Krjijanovski et où étaient présentées les revendications des tisserands. Le texte du tract n'a pas été retrouvé.

Le tract de Lénine parut quelques jours plus tard et fut diffusé dans la fabrique après la grève. Il citait des faits, minutieusement recueillis par Lénine lui-même, concernant la vie des ouvriers de chez Thornton.

Le tract fut tiré au duplicateur puis, au printemps 1896, réimprimé à l'étranger dans le n° 1-2 du recueil *Rabotnik*. — P. 78.

29. *Blousse*, fibre courte, se filant moins bien que la laine ; c'est ce qui reste après qu'on a passé la laine dans les peigneuses. *Tontisse*, fibre courte, résidu de la tonte du drap, impropre à être filée. — P. 79.
30. *Schmitz*, mesure de longueur égale à cinq archines (environ 3,5 mètres) ; usitée autrefois pour établir les taux de salaire des tisserands. — P. 79.
31. *Biber* et *Oural*, sortes de tissu : drap biber, drap Oural. — P. 81.
32. « *A quoi pensent nos ministres ?* » L'un des articles qui devaient figurer dans le journal *Rabotchëï Diêlo* [la Cause ouvrière], dont l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » de Saint-Petersbourg préparait la parution après s'en être mise d'accord avec le groupe de la « Narodnaïa Volia ». Lénine assura la rédaction du premier numéro du *Rabotchëï Diêlo* et écrivit tous les articles essentiels : l'éditorial « Aux ouvriers russes » ; « A quoi pensent nos ministres ? » ; « Friedrich Engels » ; « La grève de Iaroslavl en 1895 ». En outre, le journal publia les articles d'autres membres de l'« Union de lutte » : G. Krjiznovski, A. Vanéïev, P. Zaporozetz, L. Martov (Y. Zederbaum), M. Silvine. Voici ce que Lénine a dit dans *Que faire ?* du premier numéro de ce journal : « Prêt à être imprimé, ce numéro fut saisi par les gendarmes au cours d'une descente effectuée dans la nuit du 8 au 9 décembre 1895 chez un des membres du groupe, Anat. Alex. Vanéïev, de sorte que le *Rabotchëï Diêlo* de la première formation ne put voir le jour. L'éditorial de ce journal (que peut-être dans une trentaine d'années une revue comme la *Rousskaïa Starina* [Antiquités russes] exhumera des archives du Département de la Police) exposait les tâches historiques de la classe ouvrière en Russie, parmi lesquelles il mettait au premier plan la conquête de la liberté politique. Suivaient un article « A quoi pensent nos ministres ? » sur le sac des Comités d'instruction élémentaire par la police, ainsi qu'une série de correspondances, non seulement de Saint-Petersbourg, mais aussi d'autres localités de la Russie (par exemple, sur un massacre d'ouvriers dans la province de Iaroslavl). (Voir *Que faire ?*. Œuvres, Paris-Moscou, t. 5, p. 383.) Les manuscrits de ces articles n'ont pas été retrouvés. On n'a découvert en janvier 1924, dans le dossier du Département de la Police sur l'« Union de lutte », qu'une copie de l'article « A quoi pensent nos ministres ? » — P. 83.
33. *Stépan Razine* et *Emélian Pougatchev* dirigèrent les grandes révoltes paysannes qui éclatèrent en Russie au XVII^e et au XVIII^e siècle. — P. 87.

34. L'« *Exposé et commentaire du projet de programme du social-démocrate* » fut rédigé par Lénine en prison, à Saint-Pétersbourg : l'exposé du projet après le 9 (21) décembre 1895, *Le Commentaire du programme* en juin-juillet 1896. Selon les souvenirs de N. Kroupskaïa et de A. Oulianova-Elizarova, le texte fut d'abord écrit avec du lait entre les lignes d'un livre. L'original fut d'abord déchiffré, puis recopié.

On conserve, dans les archives de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. trois copies du *Projet de programme*. La première, retrouvée dans les archives personnelles de Lénine pour la période 1900-1904, est écrite par une main inconnue, à l'encre sympathique, entre les lignes de l'article de S. Tchougounov, « La côte supérieure du cou de l'homme du point de vue de la théorie de l'évolution » du *Naoutchnoïé Obozrénîé* [Revue scientifique], n° 5, année 1900. Cette copie n'a pas de titre. Les pages sont numérotées au crayon de la main de Lénine et placées dans une enveloppe sur laquelle Lénine a lui-même écrit : « Ancien (1895) projet de programme ».

La seconde copie, également retrouvée dans les archives personnelles de Lénine pour la période 1900-1904, est tapée à la machine sur du papier pelure et intitulée : « Ancien (1895) projet de programme du Parti social-démocrate ».

La troisième copie, trouvée à Genève aux archives du P.O.S.D.R., est composée de 39 feuilles polycopiées. A la différence des deux autres, elle contient non seulement le *Projet de programme*, mais encore le *Commentaire du programme*. — P. 89.

35. *Naoutchnoïé Obozrénîé* [Revue scientifique], revue paraissant à Pétersbourg de 1894 à 1903, au début une fois par semaine puis mensuellement. Elle n'avait pas de tendance bien nette, mais pour être « à la mode », selon Lénine, elle publiait des articles marxistes, notamment certains articles et lettres de Marx et d'Engels, trois articles de Lénine : « Note sur la théorie des marchés », « Nouvelles remarques sur la théorie de la réalisation », « Une critique acritique ». — P. 89.

36. Les *Indemnités de rachat* étaient instituées par le « Règlement du rachat par les paysans affranchis » adopté le 19 février 1861. Le gouvernement tsariste obligea les paysans à racheter les lots de terre qui leur étaient concédés à des prix plusieurs fois supérieurs à leur valeur réelle. Les indemnités versées par le gouvernement aux propriétaires fonciers devaient être remboursées par les paysans en 49 ans. La part de la dette que les paysans payaient annuellement s'appelait indemnités de rachat. C'était un fardeau écrasant pour les cultivateurs. Les anciens serfs, à eux seuls, versèrent environ 2 milliards de roubles alors que la valeur de la terre transmise aux paysans, au prix du marché, ne dépassait pas 544 millions de roubles. Etant donné que la remise des terres ne s'effectua pas partout simultanément mais dura jusqu'en 1883, le payement des indemnités

ne devait cesser qu'en 1932. Les mouvements paysans de 1905-1907 forcèrent le gouvernement à abolir les indemnités de rachat à partir de janvier 1907. — P. 94.

37. *Caution solidaire*. Responsabilité collective des paysans de chaque communauté rurale garantissant le versement intégral à la date fixée des paiements et l'exécution des prestations de toutes sortes au profit de l'Etat et des propriétaires fonciers (impôt, indemnités de rachat, conscription, etc.). Cette forme d'asservissement de la paysannerie, qui subsista même après l'abolition du servage, ne disparut qu'en 1906. — P. 94.
38. Après les mots « jamais refusée », le copiste n'a visiblement pu déchiffrer plusieurs mots de l'original. Dans le cahier photocopié, on lit ici, après une première lacune, le membre de phrase : « le règne de fonctionnaires irrespons., que toute intervention de la société dans les affaires du gouvern., plus elle aime offrir la possibilité » (suivi d'une deuxième lacune). — P. 109.
39. Il s'agit de la circulaire du ministre des Finances S. Witte aux inspecteurs du travail, qui était une réponse aux grèves de l'été et surtout de l'automne 1895. (Voir le présent tome, p. 119.) — P. 112.
40. Le tract « *Au gouvernement tsariste* » fut écrit par Lénine en prison avant le 25 novembre (7 décembre) 1896 et tiré au duplicateur par l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière ».
- Ce tract était une réponse à la circulaire de S. Witte aux inspecteurs du travail et à un communiqué du gouvernement sur les grèves de l'été 1896 à Saint-Petersbourg, qui parut dans le n° 158 du *Pravitelstvenny Vestnik* [le Messager du gouvernement] le 19 (31) juillet 1896. — P. 118.
41. Lénine donna aux grèves de mai-juin 1896 le nom de guerre industrielle de Pétersbourg. Elles eurent pour motif le refus des patrons de payer intégralement aux ouvriers les jours chômés à l'occasion du couronnement de Nicolas II. La grève commença à la filature de Russie, dit Kalinkinskaïa, et gagna rapidement les principales entreprises textiles de Pétersbourg. C'était la première fois que le prolétariat de la capitale se dressait sur un large front à la lutte contre les exploiters. Plus de 30 000 ouvriers prirent part au mouvement. « L'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » en assumait la direction, diffusant des tracts et des proclamations appelant les ouvriers à défendre fermement leurs droits : journée de travail de 10 heures et demie, augmentation des tarifs, paiement régulier des salaires, etc. Ces grèves impulsèrent le mouvement ouvrier à Moscou et dans d'autres villes, elles forcèrent le gouvernement à reviser la législation ouvrière et édicter la loi du 2 (14) juin 1897 sur la journée de travail de 11¹/₂. Selon Lénine, « elles inaugurèrent

l'ère du mouvement ouvrier sans cesse accru, facteur le plus puissant de notre révolution ». — P. 119.

42. *Pravitelstvenny Vestnik* [le Messager du gouvernement], quotidien, organe officiel du gouvernement tsariste qui parut à Pétersbourg de 1869 à 1917. — P. 120.

43. « *L'union de lutte pour la libération de la classe ouvrière* » fut fondée par Lénine en automne 1895, elle réunit environ vingt cercles ouvriers marxistes de Pétersbourg. Son travail avait pour principes le centralisme et une discipline rigoureuse. Elle était dirigée par un groupe central où entraient Lénine, Vanéiev, Zaporjetz, Krjijanovski, Kroupskala, Martov (Zederbaum), Silvine, Starkov et autres. La direction immédiate était assurée par cinq membres de ce groupe, Lénine en tête. L'organisation était divisée en groupes de quartier. Les ouvriers avancés (Babouchkine, Chelgounov et autres) assuraient la liaison de ces groupes avec les usines et fabriques, où des organisateurs recueillaient les informations et diffusaient les publications ; dans les grandes entreprises étaient formés des cercles ouvriers.

L'« Union de lutte » fut la première à réaliser en Russie la fusion du socialisme avec le mouvement ouvrier, à passer de la propagande du marxisme auprès d'un petit nombre d'ouvriers avancés à l'agitation politique parmi la grande masse de la classe ouvrière. Elle dirigeait le mouvement ouvrier, reliait les revendications économiques à la lutte politique contre le tsarisme. En novembre 1895, elle organisa la grève de la fabrique de drap Thornton. En été 1896, éclata la célèbre grève des 30 000 ouvriers du textile, dirigée elle aussi par l'« Union ». L'« Union de lutte » édita des tracts et des brochures, prépara la parution du journal *Rabotchëïe Diélo*. Les publications de l'« Union » étaient rédigées par Lénine. L'influence de l'organisation s'étendit bien au-delà de Pétersbourg. A Moscou, Kiev, Iékatérinoslav et autres localités, les cercles ouvriers se groupèrent en unions à son exemple.

En décembre 1895, le gouvernement tsariste porta un coup sérieux à l'« Union ». Dans la nuit du 8 au 9 (du 20 au 21) décembre, un groupe important, dont Lénine, fut arrêté. Le numéro du *Rabotchëïe Diélo* préparé pour l'impression fut saisi. Un tract formulant des revendications politiques et faisant connaître l'existence de l'« Union de lutte » fut émis en réponse à cette arrestation.

De sa prison, Lénine l'aïda de ses conseils, rédigea et fit passer au-dehors des lettres et des tracts chiffrés, écrivit la brochure *A propos des grèves* (qui n'a pas été retrouvée), *Exposé et commentaire du projet de programme du Parti social-démocrate*.

L'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière » de Saint-Petersbourg fut, selon l'expression de Lénine, le premier embryon sérieux d'un parti révolutionnaire s'ap-

puyant sur le mouvement ouvrier et dirigeant la lutte de classe du prolétariat. — P. 123.

44. L'ouvrage de Lénine *Pour caractériser le romantisme économique* fut écrit au printemps 1897 en Sibérie où il avait été déporté. Il parut d'abord dans quatre numéros (de 7 à 10) de la revue *Novoïe Slovo* [la Parole nouvelle], revue des marxistes légaux (avril-juillet 1897), sous la signature de « K. T—ne », puis dans le recueil : Vladimir Iline. *Etudes et articles économiques*, publié en octobre 1898 (la date indiquée sur la couverture et la page de titre est 1899). Il fut à nouveau publié au début de 1908, avec quelques rectifications et coupures, dans le recueil *la Question agraire*. Dans cette édition manquent la troisième section du chapitre II : « Le problème de la croissance de la population industrielle aux dépens de la population agraire », et la fin de la cinquième section du même chapitre : « Le caractère réactionnaire du romantisme » ; le chapitre premier était suivi d'un post-scriptum.

Lors de la préparation des éditions légales de 1897 et 1898, Lénine s'était vu contraint d'écrire, pour ne pas donner prise à la censure, « la théorie moderne » au lieu de « la théorie de Marx » et « la théorie marxiste » ; « un économiste allemand connu » au lieu de « Karl Marx » ; « réaliste » au lieu de « marxiste » ; « un traité » au lieu du *Capital*, et ainsi de suite. Dans l'édition de 1908, Lénine corrigea dans le texte ou rectifia en note une grande partie de ces expressions. Dans les deuxième et troisième éditions de ses *Œuvres*, les corrections de Lénine ont été reproduites en bas de page. Dans la présente édition, elles ont été intégrées dans le texte. — P. 125.

45. *Novoïe Slovo* [la Parole nouvelle], mensuel scientifique littéraire et politique fondé à Saint-Petersbourg en 1894 par les populistes libéraux et dirigé, à partir du printemps 1897, par les « marxistes légaux » (P. Strouvé, M. Tougan-Baranovski et autres). Déporté en Sibérie, Lénine fit paraître dans le *Novoïe Slovo* deux articles : « Pour caractériser le romantisme économique » et « A propos d'un entrefilet ». Cette revue publia également des articles de G. Plékhanov, de V. Zassoulitch, de L. Martov et des récits de Gorki. Elle fut interdite en décembre 1897 par le gouvernement tsariste. — P. 125.
46. V.V. (pseudonyme de V. Vorontsov) et N.—on, ou Nikolai—on (pseudonyme de N. Danielson), idéologues du populisme libéral dans les années 80-90 du XIX^e siècle. — P. 131.
47. Il s'agit de l'article polémique de MacCulloch « Mr. Owen's Plans for Relieving the National Distress » (Les plans de M. Owen pour soulager la détresse nationale) paru anonymement en 1819 dans le XXXII^e tome de l'*Edinburgh Review*, auquel Sismondi tint à répondre.

The Edinburgh Review or Critical Journal [Revue d'Edinbourg ou Revue de la critique], revue scientifique, littéraire et politique, parut de 1802 à 1929. — P. 146.

48. Voir K. Marx, *le Capital*, livre II, t. II. Editions Sociales, Paris 1953, p. 28 ; Livre III, t. III. Editions Sociales, Paris 1960, p. 296. — P. 148.
49. Voir K. Marx, *le Capital*, livre II, t. II, Editions Sociales, Paris 1953, pp. 7-212. — P. 149.
50. Dans les éditions de 1897 et 1898 Lénine se référait ici au livre de M. Tougan-Baranovski : *Les crises industrielles*, 2^e partie. Dans l'édition de 1908, il remplaça cette référence par un renvoi à son livre : *Le développement du capitalisme en Russie*, dont la première édition parut en 1899. — P. 149.
51. Voir K. Marx, *le Capital*, livre II, t. II, Editions Sociales, Paris 1953, p. 43. — P. 151.
52. Voir K. Marx, *le Capital*, livre III, t. I, Editions Sociales, Paris 1953, p. 267. — P. 154.
53. Voir K. Marx, *le Capital*, livre II, t. I, Editions Sociales, Paris 1960, p. 295. — P. 167.
54. *Les socialistes de la chaire*, représentants de l'économie politique bourgeoise des années 70 et 80 du XIX^e siècle, qui donnaient pour du socialisme le réformisme libéral bourgeois qu'ils diffusaient du haut de la chaire des universités. Son apparition refléta la peur éprouvée par les classes exploiteuses devant la propagation du marxisme et la montée du mouvement ouvrier, et le désir des idéologues bourgeois de trouver de moyens nouveaux d'assujettissement des travailleurs.
Selon ses promoteurs (A. Wagner, G. Schmoller, L. Brentano, W. Sombart, etc.), l'Etat bourgeois était placé au-dessus des classes, qu'il est capable de réconcilier les classes opposées et d'introduire graduellement le « socialisme » sans léser les intérêts des capitalistes et compte tenu, dans la mesure du possible, des besoins des travailleurs. Ils proposaient l'adoption d'une réglementation policière du travail salarié, la résurrection des corporations médiévales. Marx et Engels en relevèrent l'essence réactionnaire. Lénine appela ces gens des punaises de la « science universitaire policière et bourgeoise », des ennemis de la doctrine révolutionnaire de Marx. En Russie, le « socialisme de la chaire » était propagé par les « marxistes légaux ». — P. 172.
55. F. Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Editions Sociales, Paris 1960, p. 128. — P. 178.

56. Voir K. Marx, *le Capital*, livre I, t. III, Editions Sociales, Paris 1950, p. 85. — P. 178.
57. Voir K. Marx, *Le Capital*, livre I, t. III, Editions Sociales, Paris 1953. P. 85. — P. 179.
58. *Protectionnisme*, système consistant à frapper de lourdes taxes les produits importés, à en limiter la quantité, d'encourager l'exportation de produits en baissant les taxes, à établir un contrôle des changes, à subventionner certains industriels, etc., afin de protéger les intérêts de l'industrie et de l'agriculture capitalistes contre la concurrence étrangère. Le protectionnisme apparut en Angleterre à l'époque de l'accumulation primitive, connut une extension particulière sous le capitalisme dit industriel et surtout sous l'impérialisme. Dans les conditions de l'impérialisme, la politique protectionniste s'assigne pour but d'assurer aux monopoles capitalistes la vente de leurs produits sur le marché intérieur à des prix majorés et de leur garantir des superbénéfices grâce à la spoliation des masses populaires. — P. 191.
59. *Libre-échange*, la liberté du commerce et non-immixtion de l'Etat dans l'entreprise privée. Le libre-échangisme apparut en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Dans les années 30-40 du XIX^e siècle, les principaux champions du libre-échange en Angleterre furent les industriels de Manchester d'où le nom de « manchestériens » qui leur a aussi été donné. A la tête de ce courant étaient Cobden et Bright. Cette tendance influa sur la politique de la France, de l'Allemagne, de la Russie et d'autres Etats. Elle puisa ses arguments théoriques dans les œuvres d'Adam Smith et de David Ricardo.
Marx et Engels dénoncèrent l'utilisation démagogique que la bourgeoisie tentait de faire du libre-échange. — P. 196.
60. Il s'agit de l'appréciation du socialisme petit-bourgeois de Sismondi, donnée dans le *Manifeste du Parti communiste* (voir K. Marx, F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, p. 47) citée par N. Danielson dans son article « A propos des conditions de notre développement économique », publié dans le n° 6 de la revue *Rousskoïé Bogatstvo* pour 1894. — P. 199.
61. « *Zur Kritik* » : Lénine cite ici le livre de Karl Marx *Zur Kritik der politischen Ökonomie* [Contribution à la critique de l'économie politique]. (Voir Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, Paris 1957, p. 37.) Lénine cite un extrait de la traduction russe de cet ouvrage, préparée par P. Roumiantsev et publié en 1896. — P. 199.
62. K. Marx, la *Critique du programme de Gotha* (voir K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Pro-

grès, Moscou 1965, t. II, pp. 17-18). Dans les éditions de 1897 et 1898, Lénine, pour dérouter la censure, ne se référait pas directement à Marx, mais à Strouvé.

Dans l'édition de 1908, Lénine se réfère directement à la *Critique du programme de Gotha* de Marx. Il a été tenu compte, dans la présente édition, de cette correction apportée par Lénine. — P. 203.

63. Voir K. Marx, *le Capital*, livre III, t. III, Editions Sociales, Paris 1960, pp. 253, 256-257, 258. — P. 204.
64. Il s'agit d'ouvrages polémiques des populistes contre les marxistes, notamment de l'article de N. Danielson « L'apologie du pouvoir de l'argent en tant que signe des temps » publié sous le faux nom de Nikolaï—on dans les nos 1-2 de la revue *Rousskoïé Bogatstvo* pour 1895 et de l'article de V. Vorontsov « Le social-démocratisme allemand et le bourgeoisisme russe », signé V.V. et publié dans les nos 47-49 du journal *Nédélia* pour 1894. — P. 205.
65. Voir K. Marx, *Misère de la philosophie*. Editions Sociales, Paris 1961, p. 62. — P. 205.
66. Voir K. Marx, *le Capital*, livre III, t. III, Editions Sociales, Paris 1960, pp. 217-218. — P. 205.
67. G. Plékhanov (N. Beltov), *Essai sur le développement de la conception moniste de l'histoire*, Editions en langues étrangères, Moscou 1956, p. 56. — P. 207.
68. Voir K. Marx, *Théories de la plus-value*. — P. 208.
69. Le publiciste de la fin du XIX^e siècle que Lénine qualifie ironiquement d'« avancé » est le populiste libéral S. Ioujakov. P. Strouvé a cité un fragment de son article « Problèmes d'hégémonie à la fin du XIX^e siècle » publié dans les nos 3-4 de la revue *Rousskaïa Mysl* pour 1885. — P. 212.
70. Pour tourner la censure, Lénine a remplacé le mot « socialistes » (dans l'original allemand « Sozialisten ») par le mot « auteurs ». Voir K. Marx, *Misère de la philosophie*. Editions Sociales, Paris 1961, pp. 155-156. — P. 214.
71. Voir K. Marx, *Misère de la philosophie*, Editions Sociales, Paris 1961, pp. 76-77. — P. 216.
72. Voir K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, Paris 1957, pp. 65-66. — P. 219.
73. *Communauté* (terrienne) en Russie, système d'exploitation de la terre en commun avec assolement obligatoire et possession

commune des forêts et des pâturages. Caution solidaire, redistribution périodique de lots de terre, impossibilité de refuser le lot attribué, interdiction d'achat et de vente des terres, telles étaient les obligations qu'imposait ce système.

En Russie, la communauté qui remontait à un passé éloigné, devint progressivement une des assises du régime féodal. Les grands propriétaires et le gouvernement tsariste l'utilisèrent pour renforcer l'oppression et soutirer des prestations. Lénine indiquait que la communauté, « loin de protéger le paysan contre la prolétarianisation joue en fait le rôle de cloison médiévale séparant les paysans privés des petites associations et des catégories qui ont perdu toute raison de vivre ». (Voir Œuvres, 4^e éd. russe, t. 15, p. 64.)

Ce problème suscita de vives discussions, grand nombre de publications y furent consacrées en particulier par les populistes qui voyaient en elle la possibilité d'une voie particulière d'évolution de la Russie vers le socialisme. En falsifiant les faits, arrondissant les chiffres, ils essayaient de prouver que la paysannerie russe était particulièrement « stable », que la communauté la préservait de l'intrusion des rapports capitalistes, la protégeait de la ruine et de la différenciation. Dès les années 80 du XIX^e siècle, G. Plékhanov mit en évidence l'inconsistance des illusions populistes à propos du « socialisme communautaire » et dans les années 90 Lénine démolit cette théorie. En utilisant les documents statistiques et d'autres informations, il montra comment se développaient les rapports capitalistes dans la campagne russe, comment le capital, en pénétrant dans la communauté patriarcale, divisait les paysans en classes antagoniques : koulaks et paysans pauvres.

En 1906, le ministre Stolypine édicta une loi profitable aux koulaks autorisant les paysans à sortir de la communauté et à vendre leur lot de terre. Au cours des neuf ans qui suivirent, plus de 2 000 000 de paysans quittèrent leurs communautés. — P. 220.

74. K. Marx, F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, pp. 281-282. — P. 222.

75. *Rousskaïa Mysl* [la Pensée russe], revue mensuelle de tendance populiste libérale publiée à Moscou à partir de 1880. Dans les années 90, pendant la polémique des marxistes avec les populistes libéraux la revue tout en restant sur des positions populistes, publiait parfois des articles de marxistes. Elle publia également des œuvres de Gorki, Korolenko, Mamine-Sibiriak, Ouspenski, Tchékhouv.

Après la révolution de 1905, cette revue devint l'organe de l'aile droite du parti cadet et parut sous la direction de P. Strouvé. Elle fut interdite au milieu de l'année 1918. — P. 223.

76. *Kit Kitytch*, pour Tit Titytch, riche marchand, personnage de la comédie de A. Ostrovski *Tel pâtit qui n'en peut mais*. Lénine désigne ici de ce nom les brasseurs d'affaires capitalistes. — P. 226.
77. K. Marx et F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*, Editions Sociales, Paris 1962, pp. 50-51. — P. 228.
78. K. Marx, *le Capital*, livre III, t. III, Editions Sociales, Paris 1962, p. 29. — P. 229.
79. K. Marx, *le Capital*, livre I, t. II, Editions Sociales, Paris 1959, p. 79. — P. 230.
80. F. Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Editions Sociales, Paris 1961, p. 319. — P. 230.
81. F. Engels, *Anti-Dühring*, Editions Sociales, Paris 1950, pp. 329-330. — P. 230.
82. *Sozialpolitisches Centralblatt*, [Feuille sociale et politique centrale], organe de la droite de la social-démocratie allemande, paraissant depuis 1892. — P. 231.
83. F. Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Introduction. Editions Sociales, Paris 1961, pp. 50-51. — P. 238.
84. K. Marx, *le Capital*, livre Ier, t. II, Editions Sociales, Paris 1950, p. 178, note.
 Dans les éditions de 1897 et 1898, Lénine, pour ne pas donner prise à la censure, avait remplacé les mots de K. Marx « de la révolution sociale » (« der sozialen Revolution »), à la fin de la citation, par les mots : « de la transformation de la société ». Dans l'édition de 1908, Lénine a rétabli le texte original. Cette rectification de Lénine a également été apportée dans le texte de la présente édition de ses Œuvres. — P. 247.
85. *Censitaires*, paysans se transmettant leur terre par héritage de génération en génération et payant invariablement une même redevance. Ce système était surtout pratiqué en Pologne, en Lituanie, en Biélorussie et dans les steppes longeant la mer Noire. — P. 248.
86. K. Marx, F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, p. 47. — P. 250.
87. Les lois sur les blés furent promulguées en Angleterre en 1815. Elles établissaient des droits élevés sur les céréales en provenance de l'étranger et allaient même jusqu'à en interdire complètement l'importation. Ces lois renforçaient la position politique des gros propriétaires fonciers en leur donnant la possi-

bilité de faire monter le prix du blé sur le marché intérieur et de percevoir une rente exorbitante. Une lutte acharnée, qui dura de longues années, s'engagea entre les grands propriétaires fonciers et la bourgeoisie ; elle se termina par l'abolition de ces lois en 1846. — P. 255.

88. « D'une part, on ne peut manquer de considérer, d'autre part, on doit reconnaître... », expression ironique prise des œuvres de Saltykov-Chtchédrine, le *Journal d'un provincial séjournant à Pétersbourg et les Funérailles*. — P. 260.
89. K. Marx, *Discours sur la question du libre-échange*, dans *Misère de la philosophie*. Editions Sociales, Paris 1961. — P. 260.
90. *Anti-Corn-Law League* [Ligue contre les lois sur les blés] fut fondée en 1838 par Cobden et Bright, industriels du textile de Manchester, ville dont les fabricants étaient les meilleurs appuis du libre-échangeisme en Angleterre.
- La Ligue luttait pour l'abolition des lois sur les blés, défendait la nécessité du libre-échange, affirmant démagogiquement que cette mesure améliorerait la condition des ouvriers, alors que la baisse des prix sur le blé diminuait en fait les salaires en augmentant les profits des capitalistes. La lutte entre la bourgeoisie et l'aristocratie terrienne se termina par l'abolition en 1846 de la loi sur les blés. Marx donna son appréciation du mouvement contre ces lois dans le « Discours sur la question du libre-échange » (voir K. Marx, *La Misère de la philosophie*, Editions Sociales, Paris 1961, pp. 196-213). — P. 261.
91. Voir la note n° 89. — P. 261.
92. F. Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, chapitre « Le prolétariat agricole ». Editions Sociales, Paris 1961, pp. 326-327. — P. 261.
93. *Die Neue Zeit* [Temps Nouveaux], revue théorique de la social-démocratie allemande qui parut à Stuttgart de 1883 à 1923. Jusqu'en octobre 1917 elle eut pour rédacteur K. Kautsky et, après 1917, H. Cunow. De 1885 à 1895, *Die Neue Zeit* publia des articles de Marx et d'Engels. Ce dernier aida souvent de ses conseils le comité de rédaction, mais le critiqua sévèrement quand il s'écartait du marxisme. La revue publia des articles de F. Mehring, P. Lafargue, G. Plékhanov et d'autres militants du mouvement ouvrier international. A partir de la seconde moitié des années 90, la revue publia systématiquement des articles révisionnistes. Au cours de la guerre de 14, *Die Neue Zeit* adopta une position centriste, kautskiste, et appuya les social-chauvins. — P. 262.
94. Les articles cités par Lénine, l'ouvrage de Marx et d'Engels. *La circulaire contre Kriege* et le chapitre IV du second tome de

l'Idéologie allemande, furent publiés dans la revue *Das Westphalische Dampfboot*, en juillet 1846 et en août-septembre 1847, des extraits en furent reproduits dans les nos 27 et 28 de la revue *Die Neue Zeit* pour 1895-1896.

Das Westphalische Dampfboot [le Vapeur westphalien], revue mensuelle, organe d'un des courants du socialisme allemand petit-bourgeois dit socialisme « authentique » ; parut de janvier 1845 à mars 1848 sous la direction de O. Lünig à Bielefeld et à Paderborn (Allemagne). — P. 262.

95. K. Marx, *le Capital*, livre Ier, t. III, Editions Sociales, Paris 1950, pp. 117-118. — P. 264.
96. K. Marx, *le Capital*, livre III, t. III, Editions Sociales, Paris 1960, pp. 112-113. — P. 264.
97. Voir la note n° 92. — P. 268.
98. Pour désarmer la censure, Lénine a changé (ou supprimé) quelques mots de la partie citée par lui du *Discours sur la question du libre-échange* de Marx. C'est ainsi que les mots « hâte la révolution sociale » ont été remplacés par « hâte cette « démolition », et le membre de phrase : « c'est seulement dans ce sens révolutionnaire » a été repris sous la forme : « c'est seulement dans ce sens ». Voir K. Marx, *Misère de la philosophie*, Editions Sociales, Paris 1961, p. 213. — P. 268.
99. La brochure *La nouvelle loi ouvrière* a été écrite par Lénine au cours de l'été 1897 pendant sa déportation en Sibérie et l'appendice pendant l'automne de la même année. Le manuscrit de la brochure ne parvint à l'étranger qu'en automne 1898 à juger par la préface de P. Axelrod à sa première édition. Elle fut imprimée en 1899 à Genève par le groupe « Libération du Travail » à l'imprimerie de l'« Union des social-démocrates russes ». — P. 269.
100. Lénine fait allusion aux affiches parues en janvier 1897 dans toutes les entreprises du textile de Pétersbourg, annonçant l'introduction de la journée de 11 heures et demie, à partir du 16 (28) avril, c'est-à-dire à la veille du 1er mai, journée de la solidarité internationale des travailleurs. — P. 273.
101. *Le Messager des Finances, de l'Industrie et du Commerce*, revue mensuelle du ministère des Finances de la Russie tsariste ; parut à Pétersbourg de novembre 1883 à 1917 (jusqu'en janvier 1885 avait pour titre « Index des dispositions gouvernementales pour le ministère des Finances »). La revue publiait les dispositions du gouvernement et des articles économiques. — P. 276.
102. Lénine fait allusion à la fable de I. Krylov *Le lion à la chasse*. — P. 318.

103. *Rousskié Viédomosti* [les Informations de Russie], journal qui parut à Moscou à partir de 1863 ; il exprimait les vues de l'intelligentsia libérale modérée. Dans les années 80-90, des populistes libéraux et des écrivains démocrates (Korolenko, Saltykov-Chtchédrine, Ouspenski et d'autres) y publièrent leurs œuvres. En 1905, il devient l'organe de l'aile droite du parti cadet. Lénine disait de cette revue qu'elle combinait d'une façon originale « le cadétisme de droite avec une nuance populiste ». Interdit en 1918 en même temps que d'autres journaux contre-révolutionnaires. — P. 321.
104. Personnage des « Ames mortes », bavard et rêveur sentimental. — P. 321.
105. *Muthieu*, un des personnages de la nouvelle de Réchetnikov *Pay-sans de Podlipki*, image d'un paysan inculte, abruti par la misère et un travail pénible. — P. 324.
106. Voir la note n° 25. — P. 327.
107. Lénine reproduit les paroles de la poésie de Lermontov *A A. Smirnova*. — P. 328.
108. La brochure *Les tâches des social-démocrates russes* fut écrite par Lénine, déporté en Sibérie, à la fin de l'année 1897, et éditée pour la première fois en 1898 à Genève par le groupe « Libération du Travail ». La brochure était très populaire. Selon les données du Département de la Police de 1898 à 1905, elle fut trouvée lors de perquisitions à Pétersbourg, Moscou, Smolensk, Kazan, Orel, Kiev, Vilnius, Féodossia, Irkoutsk, Arkhangelsk, Sormovo, Kaunas et ailleurs.
- Le manuscrit original n'a pas été retrouvé. Il n'en existe qu'une copie faite par une main inconnue. La brochure eut une seconde édition en 1902 à Genève et une troisième en 1905. Lénine écrivit des préfaces pour ces deux éditions. La brochure fait également partie du recueil : VI. Iline, *En 12 ans*, paru en novembre 1907 (sur la couverture et la page de titre figure l'année 1908). Les éditions de 1902, de 1905 et 1907 ne contiennent pas l'appel l'« Union de lutte » aux ouvriers et aux socialistes de Pétersbourg, qui figure dans la copie du manuscrit et dans la première édition de la brochure sous forme d'annexe. Cet appel, reproduit dans la première, la seconde et la troisième édition des Œuvres, figure également dans la présente édition. La copie du manuscrit renferme quelques erreurs imputables au copiste. On trouve aussi des inexactitudes dans la première édition de la brochure, imprimée à l'étranger par le groupe « Libération du Travail ». Ces erreurs ont été corrigées par Lénine dans les éditions postérieures. — P. 329.
109. Le parti *Narodnoïe Pravo* [le Droit du peuple] était une organisation illégale d'intellectuels démocrates, fondée en été 1893

avec la participation d'anciens membres de la « Narodnaïa Volia » [La Volonté du peuple], O. Aptekman, A. Bogdanovitch, A. Guédéonovski, M. Natanson et autres, qui se proposaient de regrouper toutes les forces d'opposition. Cette organisation fit paraître deux documents-programmes : *Une question urgente* et un *Manifeste*. Elle fut détruite par le gouvernement tsariste au printemps 1894. Voir l'appréciation donnée par Lénine du « Narodnoïé Pravo » en tant que parti politique dans les Œuvres, Paris-Moscou, t. 1, pp. 357-360 et le présent tome, pp. 351-352. La plupart des membres du « Narodnoïé Pravo » adhérèrent par la suite au parti socialiste-révolutionnaire. — P. 333.

110. Le groupe de la « Narodnaïa Volia » fut constitué en automne 1891 à Pétersbourg. En faisaient partie au début M. Olminski (Alexandrov), N. Mechtchériakov, E. Alexandrova, A. Fédoulov, A. Erguine et autres. Le groupe occupait des positions populistes. Il fit paraître une série de brochures et d'appels *Rabotchi Sbornik*, deux numéros de la *Feuille Volante*. En avril 1894, il fut dispersé par la police, mais reprit bientôt son activité. En cette période il passa progressivement à la social-démocratie. Le dernier numéro de la *Feuille Volante*, n°4, paru en décembre 1895, portait nettement la marque de l'influence social-démocrate. Le groupe se mit en contact avec l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière », fit paraître quelques-unes de ses publications, entre autres la brochure de Lénine *Explication de la loi sur les amendes infligées aux ouvriers de fabriques et d'usines* (voir le présent tome, pp. 23-69), se mit en pourparlers avec l'« Union de lutte » au sujet de la publication du journal *Rabotchîé Diélo*. Cette même imprimerie devait tirer la brochure de Lénine *A propos des grèves*, envoyée de prison en mai 1896. Le projet ne put pas être réalisé en raison de la mise à sac de l'imprimerie et des arrestations effectuées en juin 1896. Le groupe cessa d'exister. Par la suite, certains de ses membres (P. Koudelli, N. Mechtchériakov, M. Olminski et autres) devinrent des militants actifs du P.O.S.D.R. et la plupart des autres adhérèrent au parti des s.-r. — P. 333.
111. L'Union des social-démocrates russes à l'étranger fut fondée à Genève en 1894 sur l'initiative du groupe « Libération du Travail ». Elle possédait son imprimerie où étaient tirées des publications révolutionnaires. Au début l'« Union » fut dirigée par le groupe « Libération du Travail », qui rédigeait ses publications. L'« Union » fit paraître le recueil non périodique *Rabotnik, Listki Rabotnika*, l'ouvrage de Lénine *Explication de la loi sur les amendes* (1897), l'ouvrage de G. Plékhanov *Une nouvelle campagne contre la social-démocratie russe* (1897) et d'autres. Le 1er Congrès du P.O.S.D.R. tenu en mars 1898 la reconnut comme l'organisation représentant le parti à l'étranger. Par la suite les éléments opportunistes (les « jeunes » ou « économistes ») y prirent le dessus. En novembre 1898, lors du 1er Congrès de l'« Union », à Zürich, le groupe « Libération du

Travail » refusa d'assumer la direction de ses publications à l'exception du n° 5-6 du *Rabotnik* et des brochures de Lénine *Les tâches des social-démocrates russes* et *Une nouvelle loi ouvrière*. Dès ce moment l'« Union » commença à éditer la revue des « économistes » *Rabotchëï Diélo*. La rupture définitive et l'abandon de l'« Union » par le groupe « Libération du Travail » se produisirent en avril 1900, au second congrès de l'« Union » tenu à Genève, lorsque le groupe « Libération de Travail » et ses partisans quittèrent le congrès et créèrent une organisation distincte, celle du « Social-Démocrate ». Le II^e Congrès du P.O.S.D.R., en 1903, décida la dissolution de l'« Union ». — P. 333.

112. Allusion à la politique du ministre de l'Intérieur N. Ignatiev (1881-1882) visant à faire illusion aux yeux des libéraux et à masquer ainsi l'évolution du gouvernement d'Alexandre III vers la pire réaction. Ignatiev, selon l'expression de Lénine voulait « duper » les libéraux. Il convoqua des conférences de « personnalités compétentes » : représentants de la noblesse et des zemstvos, etc., pour discuter de la réduction des indemnités de rachat, d'une réglementation de l'émigration intérieure, de la réforme de l'administration locale ; on parla même de convoquer un « Zemski sobor » (sorte d'Etats généraux), d'ailleurs sans aucun pouvoir réel, de trois mille délégués. Mais toutes ces tentatives se terminèrent par la démission d'Ignatiev, après quoi commença une époque de « réaction effrénée, incroyablement inepte et féroce ». (Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 1, p. 309.) — P. 342.

113. Le groupe « Libération du Travail », premier groupe marxiste russe fondé par G. Plékhanov en 1883, à Genève. Y figuraient également P. Axelrod, L. Deutsch, V. Zassoulitch, V. Ignatov.

Le groupe joua un rôle important dans la diffusion du marxisme en Russie. Il traduisit en russe, imprima à l'étranger et diffusa en Russie les ouvrages des fondateurs du marxisme : *Manifeste du Parti communiste* de Marx et d'Engels, *Travail salarié et capital* de Marx, *Socialisme utopique et socialisme scientifique* d'Engels, etc. Plékhanov et son groupe portèrent un coup sérieux au populisme. Deux projets de programmes écrits par Plékhanov en 1883 et 1885, et édités par le groupe, furent pour beaucoup dans la préparation et la création du parti social-démocrate russe. Les ouvrages de Plékhanov *Le socialisme et la lutte politique* (1883), *Nos divergences* (1885), *Essai sur le développement de la conception moniste de l'histoire* (1895) contribuèrent considérablement à diffuser le marxisme en Russie. Mais le groupe commit, d'autre part, de graves erreurs : il ne s'était pas complètement débarrassé des conceptions populistes, sous-estimait les possibilités révolutionnaires de la payannerie, surestimait le rôle de la bourgeoisie libérale. Ces erreurs contenaient en germes les futures conceptions menché-

viques de Plékhanov et d'autres membres du groupe. Bien qu'il ne fût pas lié au mouvement ouvrier, le groupe aida néanmoins à l'éveil de la conscience ouvrière. Lénine indiqua que le groupe « Libération du Travail » ne fit que fonder théoriquement la social-démocratie et accomplit le premier pas au-devant du mouvement ouvrier. Le groupe se mit en contact avec le mouvement ouvrier international et au I^{er} Congrès de la II^e Internationale en 1889 à Paris, il représenta la social-démocratie russe.

Au second Congrès du P.O.S.D.R., en août 1903, le groupe se proclama dissous. — P. 345.

114. Il s'agit du Recueil *Documents relatifs à l'histoire du mouvement social-révolutionnaire russe*, paraissant à Genève entre 1893 et 1896 sous la rédaction du « Groupe de vieux narodovoltsy » (P. Lavrov, N. Roussanov, etc.). Il en parut quatre numéros, sur dix-sept prévus en cinq livraisons. — P. 346.
115. *Blanquisme*, courant du mouvement socialiste en France, dont le leader fut l'éminent révolutionnaire et représentant du communisme utopique français Louis-Auguste Blanqui (1805-1881). Les blanquistes niaient la lutte de classe, ils croyaient que « l'humanité se libérerait de l'esclavage salarial non par la lutte de classe du prolétariat, mais grâce au complot d'une petite minorité d'intellectuels » (Lénine, Œuvres, 4^e éd. russe, t. 10). Substituant les interventions d'une poignée de conspirateurs à l'activité d'un parti révolutionnaire, ils ne tenaient pas compte de la situation concrète nécessaire à la victoire de l'insurrection et négligeaient les contacts avec les masses. — P. 347.
116. L'article « Le recensement des artisans de la province de Perm en 1894-1895 et les problèmes généraux de l'industrie « artisanale » fut écrit par Lénine en 1897 en août-septembre, le 7 (19) au plus tard, pendant son exil en Sibérie. Il devait en utiliser par la suite les matériaux pour son ouvrage *Le développement du capitalisme en Russie*. Cet article parut d'abord en 1898 dans le recueil *Études et articles économiques*, puis fut réimprimé en 1908 dans le recueil *La Question agraire*. — P. 361.
117. En 1889, le gouvernement tsariste, afin de raffermir le pouvoir des seigneurs terriens sur les paysans, institua la fonction de *zemskié natchalniki*. Ceux-ci étaient choisis dans la noblesse terrienne. On conféra à ces fonctionnaires des droits administratifs et judiciaires importants, à l'égard des paysans, même le droit de les arrêter et de leur faire subir des peines corporelles. — P. 363.
118. Voir K. Marx, *le Capital*, livre I, t. III, Editions Sociales, Paris 1950, pp. 189-190. — P. 390.
119. Voir K. Marx, *le Capital*, livre I, t. II, Editions Sociales, Paris 1959, pp. 74-75. — P. 413.

120. Lénine parle de l'*Annuaire du ministère des Finances*, fascicule I, p. 225, St-Petersbourg 1869. — P. 435.
121. *Truck-system*, système de rétribution des ouvriers en marchandises provenant de magasins appartenant aux fabricants. Ce système, qui constitue un moyen supplémentaire d'exploiter les ouvriers, était particulièrement répandu en Russie dans les régions d'industrie artisanale. — P. 438.
122. Voir K. Marx, *le Capital*, livre I, t. II, Editions Sociales, Paris 1959, pp. 28, 57. — P. 445.
123. *Jouriditcheski Vestnik* [le Messenger juridique], revue mensuelle de tendance bourgeoise libérale ; parut à Moscou de 1867 à 1892. — P. 447.
124. V. Lénine cite la poésie de H. Heine : *Du hast Diamanten und Perlen*. . . (« Tu as des diamants et des perles... »). — P. 451
125. *Diélovoi Korrespondent* [le Correspondant des affaires], journal qui parut de 1886 à 1898 à Iékatérinbourg (aujourd'hui Sverdlovsk). On y insérait des renseignements, des annonces, des articles économiques. — P. 452.
126. Il s'agit du « Corps des lois de l'Empire russe », t. 10, Ire partie. — P. 453.
127. *Le Bulletin de la province de Perm*, journal de l'administration, d'abord hebdomadaire et, par suite, quotidien ; parut à Perm de 1838 à 1917. — P. 464.
128. Il s'agit de la fable de I. Hemnitser *Un métaphysicien*, qui met en scène un fervant de la « théorie pure ». — P. 464.
129. L'article « Perles de la planomanie populiste » fut écrit par Lénine pendant son exil en Sibérie, à la fin de 1897, pour la revue *Novoïe Slovo* ; il ignorait encore que le gouvernement l'avait interdite en décembre 1897.
En 1898, Lénine fit paraître cet article dans le recueil *Etudes et articles économiques*. — P. 471.
130. Les « disciples » : les continuateurs de Marx et d'Engels. Dans les années 90 du XIX^e siècle, ce terme était employé pour désigner légalement les marxistes. — P. 474.
131. Il s'agit de l'école d'histoire éthique dans l'économie politique, née en Allemagne dans les années 70 du XIX^e siècle. Cette école accordait une grande importance aux principes éthiques dans la vie économique. Parmi les représentants de cette école on trouve G. Schmoller, L. Brentano et d'autres « socialistes de la chaire ». — P. 479.

132. Voir la note n° 92. — P. 481.
133. *Korobotchka*, personnage des *Ames mortes* de Gogol, une petite propriétaire foncière, avare, mesquine et stupide, « tête dure » comme l'appelle Gogol. Son nom est devenu synonyme de parcimonie et de stupidité. — P. 489.
134. A. Araktchéev, favori tout-puissant de Paul I^{er} et Alexandre I^{er}. Son nom reste attaché à toute une époque de despotisme policier illimité et d'arbitraire militariste, de répression féroce du mouvement révolutionnaire des masses opprimées et de toute manifestation d'indépendance d'esprit.
Araktchéev est surtout connu par les colonies militaires qu'il implantait pour réduire les dépenses d'entretien de l'armée. Les habitants de ces colonies étaient obligés, en dehors du service militaire, de travailler la terre et de vivre de leur propre travail. Les colonies militaires connaissaient une réglementation tatillonne de la vie, une discipline de fer et une cruauté incroyable. — P. 492.
135. *Mercantilisme*, système d'opinions économiques et politique économique de certains Etats d'Europe des XV^e-XVIII^e siècles. Le mercantilisme favorisait l'accumulation des capitaux et le développement du commerce. Les partisans de ce système identifiaient les richesses nationales à l'argent, estimant que c'est exclusivement l'argent qui constitue, sous forme des métaux précieux, la richesse essentielle de l'Etat. Les Etats qui pratiquaient le mercantilisme tâchaient d'assurer dans leur balance commerciale la prédominance des exportations sur les importations. Pour y arriver, ces Etats favorisaient leur industrie nationale en réglementant les importations à l'aide des droits de douane, en subventionnant les manufactures, etc. La politique économique du mercantilisme favorisait le renforcement de l'exploitation des travailleurs. — P. 493.
136. C'est ainsi que P. Strouvé a caractérisé le projet exposé par Gouriev, membre du comité d'études du ministère des Finances, dans l'article « Les problèmes courants de la vie intérieure » qui fut signé P.-B. (voir *Novoïé Slovo*, 1897, n° 7, avril, p. 238). — P. 464.
137. Le grand utopiste russe N. Tchernychevski (1828-1889), éminent démocrate révolutionnaire, savant, écrivain, critique littéraire ; l'un des précurseurs de la social-démocratie russe. Maître à penser et dirigeant du mouvement révolutionnaire et démocratique russe d'après 1860. Socialiste-utopiste, Tchernychevski considérait comme possible le passage au socialisme par la communauté paysanne, mais en même temps, Tchernychevski, démocrate-révolutionnaire, « savait exercer une influence révolutionnaire sur tous les événements politiques de son époque développant, malgré les barrières et les obstacles de la

censure, l'idée de la révolution paysanne, l'idée de la lutte des masses pour le renversement de tous les anciens pouvoirs » (Lénine, Œuvres, 4^e éd. russe, t. 17, p. 97). Tchernychevski critiquait violemment le caractère esclavagiste de la réforme « paysanne » de 1861, appelait les masses paysannes à la révolte.

En 1862, le gouvernement tsariste arrêta Tchernychevski et l'incarcéra dans la forteresse Pierre-et-Paul, où il resta près de deux ans. Ensuite il fut condamné à 7 ans de travaux forcés et à la déportation à vie en Sibérie. Ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il fut libéré et rentra de déportation. Jusqu'à sa mort, Tchernychevski combattit résolument l'inégalité sociale et toute manifestation du joug politique et économique.

Tchernychevski a grandement contribué à faire progresser la philosophie matérialiste russe. Ses conceptions philosophiques représentent le sommet de toute la philosophie matérialiste prémarxiste. Son matérialisme portait un caractère révolutionnaire et actif. Tchernychevski soumit à une critique violente les diverses théories idéalistes et tâcha de repenser la dialectique de Hegel dans un esprit matérialiste.

Dans les domaines de l'économie politique, de l'esthétique, de la critique littéraire et de l'histoire, Tchernychevski peut servir d'exemple d'une application de la méthode dialectique à l'étude de la réalité.

K. Marx, qui étudia les œuvres de Tchernychevski, les appréciait hautement et décerna à leur auteur le titre de « grand savant russe ».

« Tchernychevski est vraiment le seul grand écrivain russe qui ait su rester depuis les années 50 jusqu'en 1888 à la hauteur du matérialisme philosophique conséquent. Mais Tchernychevski n'a pas su, ou plutôt n'a pas pu, par suite de l'état arriéré de la vie russe, s'élever jusqu'au matérialisme dialectique de Marx et Engels » (Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 14, p. 375).

On doit à Tchernychevski une série d'œuvres marquantes de philosophie, d'économie politique, d'histoire, d'éthique et d'esthétique. Ses ouvrages littéraires et critiques ont exercé une grande influence sur le développement de la littérature et de l'art russes. Plusieurs générations de révolutionnaires russes et étrangers ont été formées par son roman *Que faire ?* (1863). — P. 495.

138. *Séver* [Le Nord], hebdomadaire littéraire ; parut à Pétersbourg de 1888 à 1914. — P. 496.

139. La fiancée gogolienne, Agaphia Tikhonovna, personnage de la comédie de Gogol *Le Mariage*. — P. 499.

140. *Novus*, pseudonyme de P. Strouvé — P. 500.

141. K. Marx et F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*. (Voir K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Éditions du Progrès, Moscou 1964, t. I, pp. 26-27.) Plus loin, Lénine

cite plus longuement ce passage (voir la troisième note de la page 502 du présent tome). — P. 500.

142. Lénine se réfère ici à la page 39 de la revue *Novoïe Slovo* (n° 9, juin 1897), où se trouve le passage cité de son article « Pour caractériser le romantisme économique » (voir dans le présent tome, p. 230). — P. 501.
143. Voir K. Marx, *le Capital*, livre I, t. II, Editions Sociales, Paris 1959, pp. 179-180. — P. 502.
144. Voir K. Marx et F. Engels, *Œuvres choisies en deux volumes*, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. I, pp. 435-436. — P. 502.
145. L'article « Quel héritage renions-nous ? » fut écrit par Lénine, déporté en Sibérie, à la fin de 1897. Il parut en 1898 dans le recueil *Etudes et articles économiques*. — P. 505.
146. *Otêchestvennyé Zapiski* [les Annales de la Patrie], revue littéraire et politique, fondée à Pétersbourg en 1820; elle devint en 1839 la revue la meilleure, la plus progressiste de l'époque. Biéliniski, Herzen, Granovski, Ogarev, notamment, y collaboraient. En 1846, après le départ de Biéliniski, les *Otêchestvennyé Zapiski* perdirent de leur importance; mais une nouvelle et brillante période commença pour elles en 1868, quand Nékrassov et Saltykov-Chtchédrine en prirent la direction; la revue groupait alors autour d'elle les intellectuels démocrates révolutionnaires. Après la mort de Nékrassov, en 1878, l'influence des populistes y devint prépondérante.
La revue, continuellement en butte aux persécutions de la censure, fut interdite en 1884 par le gouvernement tsariste. — P. 508.
147. Il s'agit de la réforme adoptée en 1861 par le gouvernement tsariste, qui abolit le servage. Le développement économique du pays et la montée du mouvement paysan contre l'exploitation féodale en avaient dicté la nécessité.
Le 19 février 1861, Alexandre II signait le Manifeste et le « Règlement » sur l'affranchissement des paysans. « La réforme paysanne » a favorisé la transformation de la Russie en monarchie bourgeoise.
Bien que 22 millions et demi de paysans aient été « émancipés », les terres paysannes n'en restaient pas moins la propriété des seigneurs. Le paysan pouvait acquérir un lot de terre selon une norme établie par la loi (uniquement avec l'accord du seigneur), en le rachetant. Les paysans devaient payer ce rachat au gouvernement tsariste, celui-ci indemnisant les seigneurs. D'après des données approximatives, la noblesse possédait après cette réforme 71,5 millions de déciatines et les paysans 33,7 millions. Grâce à cette réforme, les seigneurs s'attribuèrent de 1/5 à 2/5 des terres paysannes.

La réforme a ébranlé l'ancien mode d'exploitation, sans l'abolir tout à fait. Les propriétaires fonciers ont pris les meilleures terres (« otrezki », forêts, prairies, pièces d'eau, pâturages, etc.) indispensables à l'indépendance économique des paysans. Avant de conclure le marché de rachat, le paysan restait « temporairement redevable », corvéable et taillable.

Les démocrates-révolutionnaires russes dirigés par Tchernychevski critiquèrent le caractère féodal de cette réforme. Lénine dit d'elle que c'était le premier acte de violence exercé sur l'ensemble de la paysannerie dans l'intérêt du capitalisme faisant ses premiers pas dans l'agriculture, le « déblaiement du terrain » pour le capitalisme.

Sur la réforme de 1861, voir l'article d'Engels « Le socialisme en Allemagne », les ouvrages de Lénine : « Le 50^e anniversaire de l'abolition du servage en Russie », « A propos du jubilé », « La réforme paysanne » et la révolution prolétarienne et paysanne ». (Œuvres, 4^e éd. russe, t. 17.) — P. 509.

148. Le « Règlement » du 19 février 1861, acte législatif sur l'abolition du servage en Russie. — P. 510.

149. Dans sa brochure *Soziales aus Russland* (« Sur les rapports sociaux en Russie »), Engels a défini Skaldine comme un conservateur modéré. (Voir K. Marx et F. Engels, Œuvres choisies en deux volumes, Editions du Progrès, Moscou 1964, t. II pp. 53-54.) — P. 520.

150. Parlant de l'« héritage » idéologique des années 60 du XIX^e siècle, Lénine a été obligé, pour dérouter la censure, de se référer à Skaldine. En réalité, le principal représentant de l'« héritage » était, aux yeux de Lénine, N. Tchernychevski dont la presse n'avait pas le droit de citer le nom. Dans une lettre, datée du 26 janvier 1899, qu'il envoya à Potressov de Sibérie, Lénine écrit : « Je ne propose nulle part d'accepter l'héritage de Skaldine. Qu'il faille accepter l'héritage d'autres gens est un fait indiscutable. Il me semble que ma défense (contre des éventuelles attaques d'adversaires) serait la note de la page 237 (p. 520 du présent tome. — N. R.), où j'ai fait justement allusion à Tchernychevski et expliqué pourquoi il était peu aisé de le mettre en parallèle. » (Voir Œuvres, Paris-Moscou, t. 34, p. 21.) — P. 520.

151. *Zemlédel'tcheskaïa Gazéta* [Journal agricole], organe du ministère des Biens publics (depuis 1894 du ministère des Biens publics et de l'Agriculture), parut à Pétersbourg de 1834 à 1917. — P. 526.

152. *Vestnik Evropy* [le Messager de l'Europe], revue mensuelle, littéraire, politique et historique de tendance bourgeoise libérale, parut à Pétersbourg de 1866 à 1918. La revue publiait des

- articles dirigés contre les marxistes révolutionnaires. Son éditeur et rédacteur jusqu'à 1908 fut M. Stassulévitch. — P. 530.
153. Lénine fait allusion à Skaldine dont le livre il cite. (Voir Skaldine, *Dans un trou de province et dans la capitale*. St-P. 1870, p. 285.) — P. 535.
154. Voir K. Marx, *La Sainte Famille*. Alfred Costes, éditeur, Paris 1927, p. 145. — P. 540.
155. Il s'agit de l'article de G. Plékhanov « De la conception matérialiste de l'histoire », publié dans la revue *Novoïé Slovo*, n° 12, septembre 1897. Signé : N. Kamenski. — P. 547.
156. *Schmollers Jahrbuch* [L'Annuaire de Schmoller] ; titre complet : « Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich (Annuaire de législation, administration et économie nationale de l'Empire allemand). Edité à partir de l'année 1877 par les économistes bourgeois allemands, représentants du « socialisme de la chaire » F. Goltzendorf et L. Brentano et après 1881 par G. Schmoller. — P. 550.
157. *Nédélia* [la Semaine], journal littéraire et politique de tendance populiste libérale qui parut à Pétersbourg de 1866 à 1901. Hostile à la lutte contre l'autocratie, ce journal prêchait la théorie dite des « petites actions », c'est-à-dire qu'il invitait les intellectuels à se détourner de la lutte révolutionnaire au profit des « œuvres culturelles ». — P. 550.

**LA VIE ET L'ŒUVRE
DE V. L E N I N E**

CHRONOLOGIE

(1895-1897)

1895

18 ou 19 février
(2 ou 3 mars)

Lénine participe à Saint-Petersbourg à la conférence des membres des groupes social-démocrates de différentes villes de Russie. On y discute du passage de la propagande marxiste dans de petits cercles à l'agitation politique de masse, ainsi que de l'édition de publications populaires pour les ouvriers.

Avril

Publication de l'ouvrage de Lénine (sous le pseudonyme de K. Touline) *Le contenu économique du populisme et la critique qu'en fait dans son livre M. Strouvé*, dans le recueil : *Documents pour servir à la caractéristique de notre développement économique*. Le recueil est saisi par la censure tsariste et la presque totalité du tirage est brûlé.

25 avril (7 mai)

Lénine se rend à l'étranger pour établir la liaison avec le groupe « Libération du travail » et prendre contact avec le mouvement ouvrier d'Occident.

Mai

En Suisse, Lénine fait la connaissance des membres du groupe « Libération du Travail » (dont G. Plékhanov) ; il s'entend avec eux pour l'établissement de relations permanentes avec le groupe et la publication à l'étranger du recueil *Rabotnik* [le Travailleur].

Fin mai-juin
(juin-début de juillet)

Lénine vit à Paris. Il fait la connaissance de Paul Lafargue.

Juillet

Lénine se soigne en Suisse dans un sanatorium.

- Deuxième moitié de juillet-début septembre (première moitié d'août-mi-septembre)* Pendant son séjour à Berlin, Lénine travaille dans une bibliothèque publique, prend connaissance de la littérature marxiste publiée à l'étranger et fréquente les réunions ouvrières.
- 22 juillet (3 août)* Lénine assiste à une réunion social-démocrate dans un faubourg ouvrier de Berlin (district de Niederbarnim).
- 7 (19) septembre* Lénine rentre de l'étranger. Il rapporte, dans une valise à double fond, de la littérature marxiste illégale.
- Entre le 7 et le 29 septembre (19 septembre et 11 octobre)* Lénine se rend à Vilno, Moscou et Orékhovo-Zouévo, entre en contact avec les membres des groupes social-démocrates locaux et s'assure leur soutien pour la publication à l'étranger du recueil *Rabotnik*.
- 29 septembre (11 octobre)* Lénine retourne à Saint-Petersbourg.
- Automne* A Saint-Petersbourg Lénine fonde l'« Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière ».
- Novembre* Lénine envoie à l'étranger, pour le recueil *Rabotnik*, une série de correspondances sur le mouvement ouvrier en Russie.
- Le 7 (19) novembre au plus tôt* L'« Union de lutte » de Saint-Petersbourg publie le tract *Aux ouvriers et aux ouvrières de la fabrique Thornton*, rédigé par Lénine.
- 25 novembre (7 décembre)* L'article de Lénine : « Exploitations collégiales et collèges de redressement » est publié dans le journal *Samarski Vestnik* [le Messager de Samara].
- Novembre-début de décembre (novembre-mi-décembre)* Lénine prépare l'édition du premier numéro du journal illégal *Rabotchëi Diélo* [la Cause ouvrière], organe de l'« Union de lutte » de Saint-Petersbourg ; il rédige l'éditorial « Aux ouvriers de Russie », l'article « A quoi pensent nos ministres ? », etc., et revoit tous les autres articles du numéro.
- 3 (15) décembre* On commence à imprimer la brochure de Lénine *Explication de la loi sur les amendes infligées aux ouvriers de fabriques et d'usines*.

- 8 (20) décembre** Le premier numéro, prêt pour l'imprimerie, du journal *Rabotchëï Diélo*, est examiné à une réunion du groupe dirigeant de l'« Union de lutte » à la tête duquel se trouve Lénine.
- Nuit du 8 au 9 (du 20 au 21) décembre** Arrestation de Lénine et de ses compagnons de l'« Union de lutte » de Saint-Pétersbourg. Lors de la perquisition opérée chez A. Vanéiev, qui est arrêté, la police saisit les articles, prêts à être imprimés, du premier numéro du journal *Rabotchëï Diélo*. Après son arrestation, Lénine est dirigé sur une maison de détention préventive.
- 21 décembre (2 janvier 1896)** Premier interrogatoire de Lénine en prison.
- Fin de l'année** Lénine rédige le projet de programme du Parti social-démocrate.

1896

- Année 1896** De sa prison, Lénine se met en rapport avec les membres de l'« Union de lutte » de Saint-Pétersbourg restés en liberté. Il aide l'« Union » de ses conseils et de ses indications et lui fait parvenir des textes de brochures et de tracts.
- Début de janvier** Lénine entreprend en prison la préparation de son ouvrage : *Le développement du capitalisme en Russie*.
- Mars au plus tôt** L'article de Lénine « Friedrich Engels », écrit en 1895, paraît dans le recueil *Rabotnik*, nos 1-2.
- 30 mars (11 avril)** Second interrogatoire de Lénine dans la prison.
- 7 (19) mai** Troisième interrogatoire.
- 27 mai (8 juin)** Quatrième interrogatoire.
- Eté** Lénine rédige le commentaire du programme du Parti social-démocrate.
- Avant le 25 novembre (7 décembre)** L'« Union de lutte » de Saint-Pétersbourg publie le tract *Au gouvernement tsariste*, que Lénine a écrit en prison.

1897

- 29 janvier (10 février)** Le gouvernement tsariste décide que Lénine sera déporté en Sibérie orientale où il restera en résidence surveillée pendant trois ans.

- 13 (25) février** On donne communication à Lénine de sa condamnation à la déportation en Sibérie orientale.
- 14 (25) février** Lénine est élargi de la maison de détention préventive et reçoit l'autorisation de séjourner à Saint-Petersbourg jusqu'au 17 février (1er mars) au soir.
- 14-17 février
(26 février-1 mars)** Lénine rencontre à Saint-Petersbourg d'autres membres « anciens » de l'« Union de lutte » sortis de prison avant leur départ en déportation, ainsi que des « jeunes ». A une réunion des « anciens » et des « jeunes », Lénine critique vivement l'« éconisme » qui se dessine chez les « jeunes ».
- 17 février (1er mars)** Lénine quitte Saint-Petersbourg pour se rendre en Sibérie en passant par Moscou.
- 18-22 février
(2-6 mars)** Lénine s'arrête à Moscou chez sa mère deux jours de plus qu'il n'y était autorisé par la police.
- 22 février (6 mars)** Lénine quitte Moscou.
- 14 (16) mars** Lénine arrive à Krasnoïarsk.
- 9 mars-30 avril
(21 mars-12 mai)** A Krasnoïarsk, Lénine étudie certaines questions relatives au développement économique de la Russie en mettant à profit la bibliothèque personnelle de G. Ioudine, marchand de l'endroit.
- Avril-juillet** L'ouvrage de Lénine *Pour caractériser le romantisme économique* est publié dans les nos 7-10 de la revue *Novoïe Slovo*.
- 30 avril (12 mai)** Lénine quitte Krasnoïarsk pour le village de Chouchenskoïé, qui lui a été assigné comme lieu de déportation.
- 6 (18) mai** Arrivée de Lénine à Minoussinsk.
- 8 (20) mai** Lénine arrive à Chouchenskoïé (district de Minoussinsk, province de Iénisséïsk).
- Été et automne** Lénine rédige la brochure *La nouvelle loi ouvrière*, ainsi que l'appendice qui la complète.
- 27-28 septembre
(9-10 octobre)** Lénine se rend à Minoussinsk où il fait la connaissance de déportés, membres de la *Narodnaïa Volia* et du *Narodnoïe Pravo*.
- 29 septembre-4 octobre (11-16 octobre)** De Minoussinsk, Lénine gagne le village de Tessinskoïé où il passe cinq jours parmi des déportés social-démocrates.

- Novembre** Lénine s'absente illégalement de Chouchenskoïé pour se rendre à Minoussinsk.
- Seconde moitié de l'année** Lénine rédige la brochure *Les tâches des social-démocrates russes*, ainsi que les articles : « Le recensement des artisans dans la province de Perm en 1894-1895 et les problèmes généraux de l'industrie « artisanale », « Perles de la planomanie populiste », « Quel héritage renions-nous ? »
- Année 1897** En déportation, Lénine garde le contact avec les centres du mouvement ouvrier en Russie et avec le groupe « Libération du travail » à l'étranger ; il correspond également avec les social-démocrates qui ont été déportés ailleurs ; il travaille à son ouvrage *Le développement du capitalisme en Russie*.
Lénine aide de ses conseils juridiques les paysans du village de Chouchenskoïé et du district environnant, auprès desquels il jouit d'un grand prestige.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7

1895

FRIEDRICH ENGELS	9
EXPLICATION DE LA LOI SUR LES AMENDES INFLIGÉES AUX OUVRIERS DE FABRIQUES ET D'USINES	23
I. Qu'est-ce que les amendes ?	27
II. Comment infligeait-on les amendes auparavant et pourquoi a-t-on fait les nouvelles lois sur les amendes ?	29
III. Pour quels motifs le fabricant peut-il infliger des amendes ?	35
IV. Quel peut être le montant de l'amende ?	42
V. Quel est le mode d'imposition des amendes ?	46
VI. Où doit aller, selon la loi, l'argent des amendes ?	50
VII. Les lois sur les amendes s'étendent-elles à tous les ouvriers ?	63
VIII. Conclusion	66
EXPLOITATIONS COLLÉGIALES ET COLLÈGES DE REDRESSEMENT (<i>Rousskoïé Bogatstvo</i>)	70
AUX OUVRIERS ET AUX OUVRIÈRES DE LA FABRIQUE THORNTON	78

A QUOI PENSENT NOS MINISTRES ?	83
EXPOSÉ ET COMMENTAIRE DU PROJET DE PROGRAMME DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE	89
Projet de programme	91
Commentaire du programme	95

1896

AU GOUVERNEMENT TSARISTE	118

1897

POUR CARACTÉRISER LE ROMANTISME ÉCONOMIQUE (<i>Sismondi et nos sismondistes nationaux</i>)	125

<i>Chapitre premier. Les théories économiques du romantisme</i>	130

I. Le marché intérieur se resserre-t-il par suite de la ruine des petits producteurs ?	131
II. Les conceptions de Sismondi relatives au re- venu national et au capital	137
III. Conclusions tirées par Sismondi de la théorie erronée des deux parties de la production an- nuelle dans la société capitaliste	142
IV. Où est l'erreur des théories d'Adam Smith et de Sismondi sur le revenu national ?	147
V. L'accumulation dans la société capitaliste	152
VI. Le marché extérieur « résout la difficulté » de réaliser la plus-value	159
VII. La crise	164
VIII. La rente capitaliste et la surpopulation capita- liste	173
IX. Les machines dans la société capitaliste	183
X. Le protectionnisme	191
XI. Le rôle de Sismondi dans l'histoire de l'écono- mie politique	199
Post-scriptum	208

<i>Chapitre II. Caractère de la critique du ca- pitalisme chez les romantiques</i>	209

I. Critique sentimentale du capitalisme	209
II. Caractère petit-bourgeois du romantisme . .	221
III. De l'accroissement de la population industrielle aux dépens de la population agricole	226
IV. Les vœux pratiques du romantisme	233
V. Caractère réactionnaire du romantisme	240
VI. La position du romantisme et de la théorie scientifique dans la question des droits sur les blés en Angleterre	254
LA NOUVELLE LOI OUVRIÈRE	269
I. A quoi est due la promulgation de la nouvelle loi ouvrière ?	273
II. Que faut-il considérer comme temps de travail ?	276
III. De combien la nouvelle loi réduit-elle le temps de travail ?	279
IV. Qu'est-ce que la loi entend par « travail de nuit » des ouvriers ?	281
V. Comment le ministre des Finances s'y prend- il pour démontrer qu'il serait « injuste » à l'égard de l'ouvrier de limiter le nombre des heures de travail supplémentaires ?	284
VI. Quels droits la nouvelle loi donne-t-elle aux ministres ?	289
VII. Comment notre gouvernement « très chrétien » réduit le nombre des jours fériés pour les ou- vriers	294
VIII. Qu'est-ce qui garantit l'application de la nou- velle loi ?	299
IX. La nouvelle loi améliorera-t-elle la condition des ouvriers ?	302
X. Quelle est l'importance de la nouvelle loi ? . .	306
Appendice	308
I.	308
II.	309
III.	311
IV.	312
V.	315
VI.	316
VII.	319
A PROPOS D'UN ENTREPILET	321

LES TÂCHES DES SOCIAL-DÉMOCRATES RUSSES	329
L'« UNION DE LUTTE » AUX OUVRIERS ET AUX SOCIALISTES DE PÉTERSBOURG	355
LE RECENSEMENT DES ARTISANS DANS LA PROVINCE DE PERM EN 1894-1895 ET LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE « ARTISANALE »	361
<i>Article premier</i>	363
I. Généralités	365
II. L'« artisan » et le travail salarié	376
III. « Survivance du travail communautaire »	388
<i>Article II.</i>	394
IV. L'agriculture des « artisans »	394
V. Grandes et petites entreprises. Les revenus des artisans	411
<i>Article III.</i>	431
VI. Qu'est-ce qu'un revendeur ?	431
VII. Des « faits réconfortants » dans l'industrie arti- sanale	449
VIII. Le programme populiste en matière de politi- que industrielle	456
PERLES DE LA PLANOMANIE POPULISTE (<i>S. Ioujakov : Problèmes de l'instruction. Essais journalistiques. — La réforme de l'école secondaire. — Systèmes et tâches de l'enseignement supérieur. — Manuels de collège. — Le problème de l'instruction générale. — La femme et l'instruction. Saint-Petersbourg 1897, p. VIII+283. Prix: 1 r. 50 c.)</i>	471
I.	473
II.	474
III.	482
IV.	485
V.	489
VI.	493
VII.	500
QUEL HÉRITAGE RENIONS-NOUS ?	505
I. Un des représentants de l'« héritage »	508
II. Ce que le populisme ajoute à l'« héritage »	521
III. L'« héritage » a-t-il gagné à être associé au populisme ?	528

IV. Les « apôtres des lumières », les populistes et les « disciples »	541
V. M. Mikhaïlovski et la répudiation de l'héritage par les « disciples »	543
<i>Notes</i>	553
<i>La vie et l'œuvre de V. Lénine</i>	583

ILLUSTRATIONS

Photographie de V. Lénine. — 1897	8-9
Page de titre du recueil <i>Rabotnik</i> , où parut pour la première fois l'article nécrologique de V. Lénine « Friedrich Engels ». — 1896.	11
Page de titre de la brochure de V. Lénine <i>Explication de la loi sur les amendes infligées aux ouvriers de fabriques et d'usines</i> . — 1895	25
Couverture de la revue <i>Novoïé Slovo</i> , où parurent pour la première fois les articles de V. Lénine « Pour caractériser le romantisme économique » et « A propos d'un entrefilet ». — 1897.	127
Couverture de la brochure de V. Lénine <i>La nouvelle loi ouvrière</i> . — 1899	271
Couverture de la 2 ^e édition de la brochure de V. Lénine <i>Les tâches des social-démocrates russes</i> . — 1902.	331
Couverture du recueil d'articles de V. Iline (V. Lénine) <i>Etudes et articles économiques</i>	359
Maison du village de Chouchenskoïé où vécut V. Lénine pendant sa déportation	470-471

**CE VOLUME A ÉTÉ TRADUIT, SOUS LA RES-
PONSABILITÉ DE ROGER GARAUDY, PAR
LOUIS HOGUET, PAUL KOLODKINE, JEAN
TRIOMPHE, ROBERT RODOV**

*Achevé d'imprimer en juin 1966 par les Editions
du Progrès, Moscou*

В. И. ЛЕНИН

СОЧИНЕНИЯ

ТОМ 2

На французском языке

Imprimé en Union Soviétique

éditions
sociales paris

*

éditions
du progrès
moscou

LIVRE
CLUB
ONDEROT